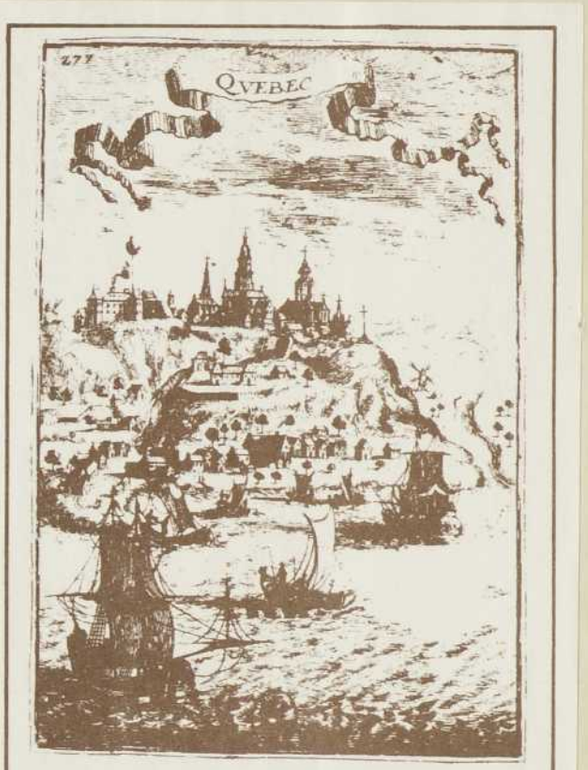
PC
2649
B401A92
1946



Bibliothèque Nationale du Québec

BIBLIOTHÈQUE
Maison de retraites Srs. Grises
Châteauguay Station

Rayon 4
livre 4

Soeurs Grises
Sanatorium d'Youville
Châteauguay, P. Q.

Saint-Jérôme de Terrebonne

1325

L'ABBE ELIE-J. AUCLAIR
docteur en théologie et en droit canonique
de la Société Royale du Canada
et de la Société Historique de Montréal

Soeurs Grises
Sanatorium d'Youville
Châteauguay, P. Q.

SAINT-JEROME
DE TERREBONNE

EDITÉ PAR
L'IMPRIMERIE-PHOTOGRAVURE J.-H.-A. LABELLE,
Saint-Jérôme,
1934

La présente édition a été tirée à deux mille exemplaires sur papier blanc, semi-couché.

Cent exemplaires numérotés de 1 à 100 ont été tirés sur papier coquille blanc.

FC
2949
S401A92
1946

OUVRAGES DU MEME AUTEUR

La foi dans ses rapports avec la raison (plaquette)..... 1898
Le mariage clandestin devant la loi canadienne (plaquette) 1901
Articles et Etudes (in-8, 300 pages)..... 1903
Vie de Mère Caron (in-8, 300 pages)..... 1908
Les fêtes de l'Hôtel-Dieu (in-8, 200 pages)..... 1909
Prêtres et religieux du Canada
(2 vols, in-12, 130 pages chacun)..... 1914
Pau, Fayolle et Foch (plaquette)..... 1922
Histoire des Soeurs de Sainte-Anne
(in-8, illustré, 350 pages)..... 1922
Louis-Joseph-Amédée Derome (plaquette)..... 1922
Mère Catherine-Aurélie du Précieux-Sang
(in-8, avec portrait, 450 pages)..... 1923
Lettres de Mère C.-A. du Précieux-Sang
(trois vols. dacty.)..... 1924
Saint-Jean-Baptiste de Montréal
(in-12, illustré, 134 pages)..... 1924
Noces d'or de S.-J.B. de Montréal (plaquette)..... 1924
Verdun de Montréal (in-8, illustré, 200 pages)..... 1925
Les Cèdres (in-12, illustré, 400 pages)..... 1927
Les Soeurs de Miséricorde (in-8, illustré 362 pages)..... 1928
Vie de Mgr John Forbes (in-8, illustré, 300 pages)..... 1929
Le curé Labelle (grand in-8, illustré, 300 pages)..... 1930
Les de Jordy de Cabanac (in-8, illustré, 300 pages)..... 1930
Figures Canadiennes (2 vols, in-12, 200 pages chacun).... 1933
Histoire de Gravelbourg
(rédigée en 1931, non encore imprimée).....
En collaboration : Le 75ième de la Saint-Jean-Baptiste 1909
Saint-Jacques d'Embrun..... 1910

Tous droits réservés, Canada, 1934

Nihil obstat

Marianopoli die 8a augusti 1934

Albertus Valois, canonicus

Censor "ad hoc"

Imprimatur,

✠ Gul. Alph. Archiepus

Evêque de Rhamnia

Aux. de Montréal

Montréal

8 août 1934

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE DE LA PAROISSE ET DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

AVANT-PROPOS

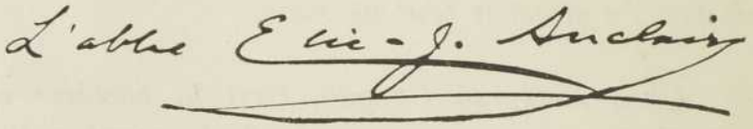
L'histoire de nos paroisses et de nos municipalités canadiennes est toujours en elle-même fort intéressante. On y trouve, d'ordinaire, tant de zèle déployé et tant d'imprévus subis, souvent tant d'esprit de sacrifice et tant d'abnégation, de la part des pionniers, pour assurer le succès de l'oeuvre, qu'on ne saurait ne pas s'y attacher tout de suite.

Chez nous, au Canada, c'est la paroisse ou la mission catholique qui se forme d'abord, la municipalité civile vient ensuite. Mais, naturellement, ce sont les mêmes familles qui composent l'une et l'autre. Or, si le récit général des événements et des faits qui se sont déroulés au cours de la vie d'une paroisse offre son intérêt, celui de la vie de chacune des familles des premiers possesseurs du sol présente aussi le sien. Seulement, il est malaisé de ne pas alourdir le récit général en y mêlant copieusement celui des particularités concernant chaque famille, et, pareillement, il n'est guère facile de dire tout ce qu'il faudrait de chacune des familles — ce qui leur est caractéristique, spécial et typique — dans la narration d'ensemble avec une suffisante plénitude.

C'est ce qui m'a amené, chargé que je suis de l'honorable tâche d'écrire l'histoire de Saint-Jérôme de Terrebonne, à la diviser, cette histoire, en deux parties. Dans la première, je me propose de raconter ce qu'a été la vie de la paroisse et de la municipalité dans son ensemble et dans la suite du temps. Dans la deuxième, je m'arrêterai à rappeler ce qu'ont été et ce qu'ont fait quelques-unes au moins des principales familles qui ont contribué, plus ou moins activement, à fonder et à développer Saint-Jérôme.

Je pécherai peut-être, en procédant ainsi, contre la règle de l'unité et je m'expose, quasi nécessairement, à ne pas éviter, ici et là, quelques répétitions. Je ne m'en défends pas. J'ai confiance que je serai d'une part plus clair et d'autre part moins incomplet, et cette raison suffit à mes yeux pour me justifier d'adopter la méthode que je viens d'indiquer.

Ceci posé et compris, j'aborde, sans plus de préambule, le premier chapitre de la première partie de Saint-Jérôme de Terrebonne.



Chapitre Premier

LES ORIGINES DE SAINT-JEROME

Saint-Jérôme, au comté de Terrebonne, dont j'entreprends d'écrire l'histoire — je veux dire tout ensemble la paroisse, le village et la ville —, atteint, cette année même, en 1934, ses cent ans d'existence. En effet, la paroisse, appelée à l'origine Saint-Jérôme de la Rivière du Nord, qui avait déjà sa chapelle, dédiée à saint Jean Chrysostôme, en 1821, et qui était régulièrement desservie, par voie de mission, dès 1832, a été canoniquement et officiellement érigée, sous le patronage et le vocable de saint Jérôme, par un décret de Mgr Signay, évêque de Québec, le 15 novembre 1834.

D'autre part, au civil, la municipalité de la paroisse de Saint-Jérôme a été constituée, le 1er juillet 1845, par proclamation du gouverneur sir Charles Metcalf. Mais, à cause des imperfections de la loi alors adoptée et des lenteurs qui s'en suivirent, la municipalité ne prit vie vraiment et n'eut son premier conseil et son premier maire qu'en 1855. La municipalité du village de Saint-Jérôme, séparée de celle de la paroisse, a été, à son tour, constituée et a eu son premier conseil et son premier maire, l'année suivante, en 1856. Le village lui-même

est devenu ville le 1er janvier 1881. Je donnerai plus loin, à ce propos, les explications utiles. Je ne veux, pour le moment, que rappeler les faits et les dates.

C'est ce qu'on appelait l'augmentation ou la continuation de la seigneurie des Mille-Isles, dont les seigneurs étaient MM. Dumont et de Bellefeuille, avec aussi une partie de l'augmentation de la seigneurie des Deux-Montagnes, dont les seigneurs étaient les MM. de Saint-Sulpice, que Mgr Signay érigea ainsi en paroisse canonique le 15 novembre 1834, et c'est le même territoire, exactement, que le gouverneur Metcalf constitua en municipalité de paroisse le 1er juillet 1845. Ce territoire couvrait, primitivement, une étendue d'environ six milles de front sur dix-huit milles de profondeur. Mais, dans la suite, plusieurs *retranchements* ont été effectués pour former d'autres paroisses et d'autres municipalités.

Personne n'ignore ce que nous devons, au Canada français, à l'institution paroissiale catholique. Mais il n'est peut-être pas hors de propos, au début de ce livre qui raconte en somme l'histoire de l'une d'entre elles, de dire une fois de plus en quoi elles consistent, ces paroisses, et ce qu'elles sont. Les paroisses catholiques, ce sont des groupements de fidèles, ou de grandes familles spirituelles, que la même foi ou la même croyance réunit, pour fins religieuses, sous la direction d'un prêtre, qui a charge de prendre soin des âmes — *qui curam habet animarum* — et s'appelle à cause de cela *le curé*. L'organisation de ces groupements chrétiens se rencontre, pour la première fois, au moins vers le quatrième siècle de notre ère. On pourrait même dire que la paroisse était déjà en germe dans les chrétientés primitives de Jérusalem, d'Antioche et de Rome, dont nous parle la grande histoire. Ce sont ces chrétientés, en effet, qui, en se multipliant, ont fini par constituer, autour de l'évêque, une sorte de grande famille spirituelle, qu'on a pu appeler la famille épiscopale ou la paroisse épiscopale. Au quatrième siècle, quand cessèrent les persécutions violentes des premiers âges chrétiens, parce que partout les fidèles augmentaient sans cesse en nombre, il fallut bien ajouter, aux paroisses épiscopales, sises d'ordinaire dans les villes, d'autres

paroisses, des paroisses rurales celles-là, où l'évêque députait des prêtres qui avaient charge d'âmes, c'est-à-dire des curés, et qui, sous leur juridiction, enseignaient au peuple ses devoirs et lui administraient les sacrements. En France, par exemple, nous raconte, dans son beau livre *La Paroisse*, publié à Paris en 1906, M. l'abbé Henri Lesêtre, curé de Saint-Etienne du Mont, l'on voit, vers cette époque, des évêques, comme saint Martin de Tours, saint Hilaire de Poitiers, saint Germain d'Auxerre, saint Césaire d'Arles et saint Sulpice de Bourges, fonder ainsi des paroisses au loin de leurs villes et y députer des curés relevant de leur juridiction épiscopale. Sous Charlemagne, au huitième siècle, nous apprend encore l'abbé Lesêtre, les évêques visitent tous les ans leurs paroisses et les curés de leur côté assistent chaque année au synode du diocèse auquel ils appartiennent. Aux approches du concile de Trente, au seizième siècle, les curés jouissent partout d'un large crédit et ils sont appelés souvent à siéger dans les conseils des communes. En particulier, ils s'occupent des écoles et prennent soin des pauvres. Les sages ordonnances du grand concile fortifient encore cette situation et ce crédit moral des pasteurs d'âmes. Désormais, dans tous les pays catholiques, le curé est considéré comme un vrai père, le père spirituel de la famille paroissiale. C'est le cas notamment en France, où les historiens soulignent, au dix-septième siècle, que l'une des paroisses les mieux organisées et les mieux administrées du pays est celle de Saint-Sulpice de Paris, que dirige le pieux M. Olier, le fondateur de la compagnie de Saint-Sulpice.

Or, précisément, c'est ce système paroissial que Mgr de Laval et les prêtres du séminaire à Québec et les MM. de Saint-Sulpice à Montréal, en cela puissamment soutenus par les gouverneurs et les intendants de France, entre autres par l'intendant Talon, ont établi chez nous, sur les bords du Saint-Laurent, entre 1660 et 1760. Nous ne saurions leur en être trop reconnaissants, car c'est la paroisse catholique en vérité qui nous a constitués d'abord comme peuple ou comme groupe ethnique autonome, et qui ensuite nous a conservés et gardés, en bonne partie, purs de tout alliage, tels que nous sommes.

"C'est la paroisse, écrivait naguère excellemment M. Henri Bourassa, qui a fait le Canada français sous tous les régimes. Elle a été le groupement naturel et la véritable cellule sociale dont la multiplication a fait notre peuple. Elle est restée chez nous la pierre angulaire de l'édifice national. Elle fut pour nous ce que le township a été à l'Angleterre et la commune aux Flandres : le foyer de la vie sociale, le berceau des libertés politiques, l'école d'apprentissage du gouvernement représentatif et populaire. Elle servit à organiser la défense des colons français contre l'Iroquois ou contre l'Anglais, elle préserva les expatriés contre la nostalgie, elle conserva les traditions de la race. A la conquête tout s'écroula, tout excepté la paroisse. En présence de cette institution, qui avait résisté à toutes les vicissitudes du temps et de la guerre, l'Anglo-Saxon s'inclina ainsi qu'il le fait toujours devant ce qui dure et résiste, car comme le Romain il respecte les forces persistantes. Bien plus, il voulut s'emparer de cet organisme. Mais il se heurta à la patiente et irréductible résistance de l'évêque et des curés. La paroisse canadienne resta catholique et française, tout en s'attachant de plus en plus à la couronne britannique. Elle fut loyale au nouveau pouvoir, parce qu'elle resta catholique. Elle resta catholique, parce qu'elle ne cessa pas d'être française."

En effet, les évêques depuis la conquête, Mgr Briand (1766-1784), Mgr D'Esglis (1784-1788), Mgr Hubert (1788-1797), Mgr Denaut (1797-1806), Mgr Plessis (1806-1825), Mgr Panet (1825-1833) et Mgr Signay (1833-1850), tous évêques de Québec aux années indiquées entre parenthèses, créèrent ou fondèrent des paroisses à mesure que l'augmentation de la population leur paraissait le demander. Ils le firent, dans les débuts surtout, avec la prudence et la discrétion qu'exigeaient les circonstances, se contentant le plus souvent d'ouvrir des missions qui devenaient ensuite des paroisses à l'heure voulue par la Providence. Mais ils le firent avec courage et constance, sans redouter trop les obstacles et sans craindre les difficultés. Et c'est ainsi que Saint-Jérôme, après avoir été desservie pendant quelque temps par voie de mission, de Sainte-Anne des Plaines, devint paroisse canonique, par décret de Mgr Signay, en novembre 1834.

Le territoire de la paroisse de Saint-Jérôme, ai-je dit, c'était celui de l'augmentation de la seigneurie des Mille-Isles, avec en plus une partie de l'augmentation de la seigneurie des Deux-Montagnes, le tout couvrant environ six milles de front sur dix-huit milles de profondeur. Mais, pourrait-on se demander, qu'est-ce que c'était que ces seigneuries et ces augmentations de seigneuries et quels en avaient été jusque-là les possesseurs ? Je vais essayer, pour l'intelligence des données qui vont suivre, de l'exposer brièvement, en confiant loyalement au lecteur que ces renseignements, pour la plupart, je les dois à nos distingués archivistes canadiens, M. Pierre-Georges Roy, de Québec, M. Francis-J. Audet, d'Ottawa, et M. Edmond-Zotique Massicotte, de Montréal.

La seigneurie des Mille-Isles avait d'abord été concédée, le 24 septembre 1683, au sieur Du Gué de Boisbriand, par le gouverneur M. de la Barre (1682-1685) et par l'intendant de Meulles. Mais elle fit retour, le 1er mars 1714, aux domaines de Sa Majesté, parce que sans doute les conditions imposées par l'autorité royale n'avaient pas été observées. Elle fut de nouveau concédée, le 5 mars 1714, par le gouverneur M. Rigaud de Vaudreuil (1703-1725) et par l'intendant Bégon, aux gendres de Du Gué de Boisbriand, respectivement mariés à ses deux filles Thérèse et Charlotte, les sieurs Gaspard de Langloiserie et Jean Petit trésorier de la marine, la partie sud étant attribuée à Langloiserie et la partie nord à Petit. Le 8 juillet 1743, Thérèse Du Gué de Boisbriand, veuve Langloiserie, cédait la partie sud, avec l'île Sainte-Thérèse, à ses enfants. Le 20 janvier 1750, le sieur Eustache-Lambert du Mont ou Dumont, qui avait épousé, en octobre 1733, Charlotte Petit, fille de Jean, et se trouvait, avec elle, héritier de la partie nord de la seigneurie des Mille-Isles, obtenait du gouverneur M. de la Jonquière (1749-1752) et de l'intendant Bigot la concession d'une augmentation de la même seigneurie. C'est ce qui nous intéresse ici, puisque, cette augmentation de la seigneurie des Mille-Isles, c'est aujourd'hui, ou plutôt ce fut en 1834, avec une partie de l'augmentation de la seigneurie des Deux-Montagnes, le territoire même de la paroisse nouvelle mise par Mgr Signay sous le patronage et le vocable de saint Jérôme.

Eustache-Lambert du Mont ou Dumont, marié à Charlotte Petit en octobre 1733, était né à Québec en mai 1688. Il était le fils d'un autre Eustache-Lambert du Mont (II), né à Québec en 1658 et mort en 1694, fils lui-même du premier Eustache-Lambert du Mont (I), né en France en 1618, venu au Canada en 1640 et mort en 1693. Eustache-Lambert du Mont ou Dumont (III), le mari de Charlotte Petit, est mort à Québec en avril 1760. Son fils aîné, Eustache-Louis-Lambert Dumont (IV), marié à Québec en août 1765 à Marguerite-Angélique Boisseau, est mort en mai 1807. Sa fille unique, Louise-Angélique, épousa à Saint-Eustache en février 1793 Antoine le Febvre de Bellefeuille, et son seul fils, Eustache-Nicolas-Lambert Dumont (V), né en septembre 1767, épousa en 1800 demoiselle Narcisse Lemaire-Saint-Germain. De ces derniers sont nés, entre autres, une fille et un fils : Marie-Elmire Dumont, née vers 1802, qui épousa, vers 1822, Pierre Laviolette, et dont le fils Godfroy Laviolette a été longtemps maire de Saint-Jérôme, et Charles-Louis-Lambert Dumont (VI), né en septembre 1806, marié à demoiselle Roy-Bush, dont la fille unique, Virginie-Marguerite, a épousé en 1854 Charles-Auguste-Maximilien Globensky, de Saint-Eustache.

Le 17 février 1781, le seigneur Eustache-Louis-Lambert Dumont (IV) prête foy et hommage à Québec. Le 15 juin 1798, il signe un accord avec les MM. de Saint-Sulpice au sujet des bornes de leurs seigneuries respectives. En mourant en mai 1807, il laissait ses biens (seigneurie et augmentation) à ses enfants et petits-enfants, les Dumont et les de Bellefeuille, dont les domaines respectifs avaient leur ligne de séparation au centre à peu près de l'actuelle ville de Saint-Jérôme à l'endroit de l'hôtel de ville. C'est le seigneur Eustache-Nicolas-Lambert Dumont (V), co-seigneur des Mille-Isles avec le seigneur de Bellefeuille son beau-frère, qui a donné, en 1835, le terrain de l'église de Saint-Jérôme, ainsi que nous le verrons en son lieu.

Quant à la seigneurie du Lac des Deux-Montagnes et à son augmentation, l'histoire en est courte. La seigneurie fut concédée, le 17 octobre 1717, aux MM. de Saint-Sulpice, par

le gouverneur M. Rigaud de Vaudreuil (1703-1725) et par l'intendant Bégon. La concession de l'augmentation, aux mêmes MM. de Saint-Sulpice, par le gouverneur M. de Beauharnois (1726-1746) et par l'intendant Hocquart, est du 27 septembre 1733. Un siècle plus tard, en 1834, lors de l'érection canonique de Saint-Jérôme, seigneurie et augmentation étaient toujours en possession des MM. de Saint-Sulpice, qui les possèdent encore de nos jours.

En 1834, tout le Canada relevait, au spirituel, de l'évêque de Québec, alors Mgr Signay. L'évêque auxiliaire ou coadjuteur, Mgr Lartigue, en résidence à Montréal depuis 1821, administrait en fait le district de Montréal. Mais en droit, n'étant pas encore titulaire de Montréal, ce qu'il ne devint qu'en 1836, il était sous la dépendance ou la juridiction de l'évêque de Québec. Et voilà pourquoi, le 15 novembre 1834, c'est Mgr Signay qui émit le décret d'érection canonique de Saint-Jérôme. Etait-ce bien là la fondation ou le commencement de la paroisse? L'on peut soutenir, ainsi que je l'ai écrit dans mon livre *Le curé Labelle,* que cette paroisse existait déjà comme mission ou desserte régulière depuis 1832. Dans son *Dictionnaire historique et géographique* des paroisses et municipalités de la province de Québec, publié en 1925, M. Hormisdas Magnan dit explicitement (page 482) que Saint-Jérôme fut desservie, par voie de mission, de 1832 à 1837, par le curé de Sainte-Anne des Plaines, et le *Canada ecclésiastique,* édité à Montréal depuis cinquante ans, donne, chaque année, 1832 comme date des commencements ou de la fondation de Saint-Jérôme. Il importe ici de remarquer que le décret d'érection d'une paroisse ne concorde pas nécessairement avec l'ouverture au culte de l'établissement. Il est certain, en tout cas, qu'une chapelle existait, en 1832, sur les bords de la Rivière du Nord, à un mille et demi environ du Saint-Jérôme actuel, sur le chemin qui va à Saint-Janvier, et qu'on y célébrait régulièrement l'office divin. Le curé de Sainte-Anne des Plaines, M. Isidore Poirier, qui fut en charge de cette paroisse de 1823 à 1840, venait là dire la messe, vraisemblablement tous les quinze jours. L'endroit s'appelait précisément *La Chapelle,* et il porte encore ce nom, bien que la chapelle ait disparu depuis longtemps. M. Poirier

a même continué de desservir les gens de *La Chapelle* après l'érection canonique de 1834, et il l'a fait jusqu'en 1837, date de l'arrivée du premier curé résidant, M. Blyth, et de l'ouverture des registres paroissiaux.

Bien plus, j'ai sous les yeux un document, tiré des archives de l'archevêché de Montréal, qui établit que la chapelle dont il est question, alors sous le vocable de saint Jean Chrysostôme, existait dès 1821. Le 27 juin 1821, en effet, Mgr Lartigue, passant en visite pastorale à Sainte-Anne des Plaines, donnait au prédécesseur de M. Poirier, le curé Pierre Grenier, qui fut en charge de cette paroisse de 1818 à 1823, la permission d'aller dire la messe, "quand bon lui semblera", à la "nouvelle chapelle de la Rivière du Nord", ajoutant qu'il décide que cette chapelle sera "sous le titre de saint Jean Chrysostôme, docteur de l'Eglise", et autorisant le curé Grenier à la bénir "quand elle sera suffisamment préparée". (Lettre de Mgr Lartigue, datée de Sainte-Anne des Plaines le 27 juin 1821). Mais il ne me semble pas que cette permission ait constitué l'établissement d'une mission régulière. La tradition veut plutôt que M. Poirier ait commencé cette desserte régulière en 1832. Quoi qu'il en soit, officiellement, la paroisse canonique est née, le 15 novembre 1834, par le décret de Mgr Signay, qui la plaçait, non plus sous le vocable de saint Jean Chrysostôme, mais bien sous celui de saint Jérôme, un autre docteur de l'Eglise, et des plus illustres.

Avant de reproduire ici, comme il convient, ce décret de Mgr Signay, une remarque s'impose. Il y a, dans ce document, dont copie authentique a été communiquée par M. le chanoine Valois, chancelier diocésain de Montréal, une erreur manifeste, qu'il est d'ailleurs facile de corriger à l'aide d'autres documents également conservés aux archives de l'archevêché de Montréal. Il est écrit dans le texte même du décret que l'annonce de l'assemblée de *commodo et incommodo* du délégué de l'évêque a été faite, aux intéressés, à plusieurs églises voisines, aussi bien qu'à la chapelle même, *le 6 août 1832*. C'est plutôt *le 5 août 1832* que cette annonce a été faite et il est aisé de le démontrer. Le 5 août, cette année-là, était un dimanche, et c'est d'ordinaire

le dimanche que pareilles annonces se font. De plus, les attestations de H.-B. Reeves et de Séraphin Bouc, qu'on trouve aux archives de Montréal, disent explicitement que, à Terrebonne et à Sainte-Anne des Plaines, ces annonces ont été faites, "à l'issue de l'office divin, à la porte de l'église, *le 5 août 1832*". D'ailleurs l'assemblée était annoncée pour le mardi suivant et c'est ce jour-là, *le 7 août,* dit expressément le décret, que le délégué de l'évêque, le curé Boissonnault, l'a présidée et qu'il a dressé son rapport ou procès-verbal à l'évêque. En plus encore, une lettre de protestation, adressée à Mgr Lartigue (cf. arch. de l'archevêché de Montréal), le 16 août 1832, par un certain nombre d'opposants, expose que l'assemblée susdite s'est tenue "mardi dernier, le sept août". Si le dimanche eut été *le 6 août,* l'assemblée, annoncée pour le mardi, aurait eu lieu *le 8 août.* Ce qui est impossible, puisque le curé Boissonnault a daté son procès-verbal *du 7 août.* Ceci compris, voici le texte du décret d'érection canonique de la paroisse de Saint-Jérôme, tel qu'on peut le lire aux archives de l'archevêché de Montréal.

"Joseph Signay, par la miséricorde de Dieu évêque de Québec etc — A tous ceux qui les présentes verront savoir faisons que, vu la requête présentée à notre illustre prédécesseur (Mgr Panet), en date du quinze novembre mil huit cent trente un, au nom et de la part des seigneurs et tenanciers de la seigneurie de Messieurs Dumont et de Bellefeuille, connue sous le nom d'augmentation de la seigneurie des Mille-Isles, comté de Terrebonne, district de Montréal, demandant l'érection de la dite augmentation de seigneurie en paroisse, pour les raisons y énoncées ; la commission de notre illustre prédécesseur, en date du vingt février mil huit cent trente deux, chargeant Monsieur Joseph Boissonnault, curé de Saint-Joseph de la Rivière des Prairies en l'isle de Mont-réal, et l'un des archiprêtres du diocèse, de se transporter sur les lieux après avertissement préalable, de vérifier les énoncés de la requête susmentionnée et d'en donner un procès-verbal *de commodo et incommodo ;* vu aussi les certificats signés Casimir Montigny, M. Lemaire, Stephen MacKay, Séraphin Bouc et H.-B. Reeves, d'une annonce faite, le six août de la même année (c'était plutôt le cinq août comme je l'ai plus haut expliqué), aux habitans

résidens dans la dite seigneurie, à la porte de la chapelle située dans la même seigneurie, et aux habitans réunis pour le service divin aux églises de Saint-Benoît, de Saint-Eustache de la Rivière du Chêne, de Sainte-Thérèse de Blainville, de Sainte-Anne des Plaines et de Saint-Louis de Terrebonne, convoquant les intéressés pour ou contre l'érection de la paroisse demandée à une assemblée, pour le mardi suivant, à onze heures du matin, auprès de la chapelle susmentionnée ; vu enfin le procès-verbal *de commodo et incommodo* du dit Joseph Boissonnault, en date du sept du même mois d'août aussi dans la même année, constatant et vérifiant dans toutes leurs parties les faits énoncés dans la requête susdatée : en conséquence nous avons érigé et érigeons en titre de cure et de paroisse, sous l'invocation de saint Jérôme, confesseur et docteur de l'Eglise, dont la fête se célèbre le trente septembre, la dite augmentation de la seigneurie des Mille-Isles, comprenant une étendue de territoire d'environ six milles de front sur environ dix-huit milles de profondeur, borné comme suit, savoir : vers le nord-est, partie à l'augmentation de la seigneurie de Terrebonne et partie aux terres de la couronne ; vers le nord-ouest, partie au township d'Abercromby et partie aussi aux terres de la couronne ; vers le sud-ouest, partie encore aux terres de la couronne et partie à l'augmentation de la seigneurie du Lac des Deux-Montagnes ; vers le sud-est à la seigneurie de Blainville ; annexant à la dite paroisse cette partie de la dite augmentation du Lac des Deux-Montagnes qui se trouve comprise entre la Rivière du Nord et la ligne nord de la paroisse de Sainte-Scholastique telle que déterminée dans notre décret d'érection de cette paroisse en date du dix mars dernier et la dite augmentation de la seigneurie des Mille-Isles, et ce conformément au désir des habitans de la dite partie d'augmentation de seigneurie, ainsi qu'il appert par le procès-verbal de Monsieur Joseph Vallée, curé de Sainte-Scholastique, en date du onze septembre aussi dernier ; pour la dite augmentation de la seigneurie des Mille-Isles et la dite partie de l'augmentation de la seigneurie du Lac des Deux-Montagnes ne former qu'une seule et unique paroisse, jusqu'à ce que le défrichement des terres et l'accroissement de la population nécessitent d'y ériger une seconde

paroisse, laquelle dite paroisse sous l'invocation de saint Jérôme confesseur, comme dit est ci-dessus, sera etc., etc., etc.

"Donné à Québec, le quinze novembre mil huit cent trente quatre. (signé), Jos. év. cath. de Québec, (contresigné), par Monseigneur, C.-F. Cazeau, ptre, secret. — (Pour vraie copie) A.-F. Trudeau, ptre, secret. — (Pour copie conforme), Albert Valois, chan.-chancelier, archevêché de Montréal, le 12 novembre 1931."

D'autre part, la proclamation du gouverneur Metcalf du 1er juillet 1845, constituant la municipalité de la paroisse de Saint-Jérôme de la Rivière du Nord, qui répète dans son dispositif, quasi mot pour mot, le décret épiscopal de 1834 quant aux limites fixées, se trouve dans l'importante compilation, considérée comme officielle, de C.-E. Deschamps (édition de 1896, page 416) : *Municipalités et Paroisses dans la province de Québec*. Deschamps fait suivre ce texte, sous la rubrique *moins*, de la liste des "retranchements", qui ont été faits plus tard de ce territoire pour former d'autres paroisses et municipalités. Je transcris fidèlement :

"Municipalité de Saint-Jérôme — Rivière du Nord — Décret du 15 novembre 1834 — Comprenant la seigneurie de MM. Dumont et de Bellefeuille, connue sous le nom de l'augmentation de la seigneurie des Mille-Isles, formant une étendue de territoire d'environ 6 milles de front sur environ 18 milles de profondeur, bornée, vers le nord-est, partie à l'augmentation de la seigneurie de Terrebonne et partie aux terres de la couronne ; vers le nord-ouest, partie aux cantons d'Abercrombie et partie aux terres de la couronne ; vers le sud-ouest, partie aux terres de la couronne et partie à l'augmentation de la seigneurie du Lac des Deux-Montagnes ; vers le sud-est, à la seigneurie de Blainville ; annexant à la dite paroisse cette partie de la dite augmentation du Lac des Deux-Montagnes qui se trouve comprise entre la Rivière du Nord et la ligne nord de la paroisse de Sainte-Scholastique.

"Moins : cette partie d'icelle comprise dans le comté des Deux-Montagnes, proclamation du 18 juin 1845 —

"Moins : cette partie détachée pour former la paroisse de Saint-Janvier de Blainville, proclamation du 26 mai 1846 et du 4 novembre 1846 —

"Moins : les côtes Sainte-Marguerite, Saint-Eustache, Saint-Joseph et Sainte-Angélique, détachées pour former la municipalité de Mille-Isles, organisée le 1er juillet 1855 —

"Moins : cette partie comprise dans la ville de Saint-Jérôme, par proclamation du *7 décembre 1880* —

"Moins : cette partie de la côte Sainte-Marie annexée à Sainte-Monique, par ordre en conseil du 11 décembre 1873 —

"Moins : cette partie comprise dans Saint-Sauveur, par décret canonique du 10 février 1854 et par résolution l'érigeant en municipalité du 1er juillet 1855 — "

Deschamps se trompe sur une date que j'ai soulignée. Ce n'est pas le 7 décembre 1880, mais c'est le 23 novembre 1880, que la proclamation du lieutenant-gouverneur Théodore Robitaille a érigé le village de Saint-Jérôme en municipalité de ville. Cette érection devenait en force le 1er janvier suivant, soit le 1er janvier 1881. Une copie authentique de ce document officiel est conservée aux archives municipales de la ville de Saint-Jérôme.

Sous le régime français au Canada, jusqu'à la conquête de 1760, on ne connaissait pas les municipalités telles que nous les avons maintenant. C'est le système féodal, que nos ancêtres avaient apporté avec eux de France, qui resta constamment en vigueur. Sauf au spirituel, les seigneurs étaient à la vérité quasi tout-puissants. De même qu'ils avaient, sous l'autorité toutefois du gouverneur, le droit de haute et basse justice sur leurs censitaires, ainsi, par eux-mêmes ou par leurs chargés d'affaires, en se conformant aux lois existantes, ils voyaient à tout et dirigeaient tout, dans l'ordre civil comme dans l'ordre militaire, pour le meilleur service du roi. Après la conquête, sous le régime anglais, les seigneurs conservèrent en partie leurs prérogatives, puisque la tenure seigneuriale n'a été abolie qu'en 1854. Mais, le système d'administration civile se modifia

peu à peu assez sensiblement, en se développant selon l'esprit des institutions britanniques, ou, si l'on veut, en s'inspirant de la Grande Charte qui a assuré, au treizième siècle (1215), les débuts de ce qu'on a appelé, je crois, l'affranchissement des libertés populaires.

Dans l'importante étude qu'il donnait à la *Semaine d'histoire* de Montréal, en novembre 1925, sur *Notre droit et l'histoire,* M. le juge Thibaudeau-Rinfret, de la cour suprême, a exposé, avec une belle netteté, les origines de nos municipalités civiles. Les premières traces du système municipal, disait-il en substance, se peuvent trouver dans l'usage suivi en certaines villes de France de convoquer les bourgeois en réunion au son du beffroi. Dans ces réunions, on délibérait sur les questions de finance et de commerce local, et, pour recueillir des fonds, on élisait un receveur général ou trésorier, et de même, pour rédiger les procès-verbaux et conserver les écrits et documents, un greffier ou secrétaire. Or, l'on ne tarda pas à se rendre compte qu'il fallait aussi nommer des officiers publics qui auraient la surintendance des chemins. Ce furent les syndics du système communal. Ils représentaient leur commune dans ses rapports avec les gouverneurs de provinces, lieutenants du roi, et ils exerçaient en plus une certaine autorité dans l'administration des affaires et dans l'emploi des deniers qu'ils avaient le droit de percevoir. Aux syndics succédèrent les baillis et les sous-baillis, qui avaient pareillement à voir à l'inspection des grands chemins, à leur réparation et à leur entretien, et qui aussi rendaient la justice au nom du roi ou d'un seigneur.

Au Canada, nous avons eu, au moins dès 1657, des grands voyers, assistés par des sous-voyers, qui s'occupaient de la confection et de l'entretien des chemins, et à qui le Conseil souverain octroyait en plus diverses attributions. Le premier de ces grands officiers publics fut René Robineau de Bécancour et le deuxième son fils Pierre. (1) Nous en avons eu, de ces "voyers", jusqu'en 1760. En 1722, un édit du Conseil d'Etat du roi de France avait divisé la colonie en paroisses, créant

(1) Voir mon livre *Les de Jordy,* publié en 1930, page 190.

trois gouvernements : celui de Québec (41 paroisses), celui de Montréal (28 paroisses) et celui de Trois-Rivières (13 paroisses). "Mais, remarque le juge Rinfret, ce n'est qu'en 1831 (sous le régime anglais) que les bornes de ces paroisses reçurent la reconnaissance civile." En fait, sous le régime français, le système municipal ne fonctionna jamais.

Au lendemain de la conquête, nous eûmes, de 1760 à 1764, le régime militaire absolu. Dans la suite, pour une dizaine d'années, les affaires municipales comme les autres furent administrées par les généraux anglais en résidence à Québec, à Montréal et à Trois-Rivières — on avait conservé les anciennes divisions — avec l'assistance du Conseil exécutif (du gouverneur), composé d'un certain nombre d'officiers, des juges en chef et des principaux citoyens. C'est de là que procédaient les *ordonnances* concernant les chemins, la police et les marchés. Après l'Acte de Québec de 1774, c'est le Conseil législatif, nommé par le gouverneur, qui prit la direction des affaires municipales aussi bien que des autres. En 1777, on vit réapparaître le grand voyer et plus tard, en 1796, les députés grands voyers, les sous-voyers et les inspecteurs. A cette époque, dit encore le juge Rinfret, les travaux publics se faisaient par contribution en travail fourni par chacun des tributaires. Cette contribution s'appelait *la corvée.*" — "Mais, ajoute-t-il, l'existence d'une municipalité, c'est-à-dire d'un territoire défini, contrôlé par un corps administratif et régi par des ordonnances et des règlements, était alors hors de question." C'est vers le même temps, je pense, que furent constitués les capitaines de milice, ou capitaines des côtes, qui exerçaient, sous la dépendance immédiate du gouverneur et de son conseil, un droit de police, pour assurer l'ordre et la paix. (2) La constitution de 1791,

---

(2) Benjamin Sulte, dans son "Histoire des Canadiens-français", (vol. 6, p. 44) décrit ainsi le rôle de la milice canadienne à cette époque :

"Il y avait un capitaine dans chaque paroisse un peu peuplée ; dans " les grandes on en comptait deux ou trois ; les hommes composant une " compagnie étaient tenus d'obéir aux ordres de cet officier. La colonie " entière ayant ainsi des cadres de milice toujours au complet, on les uti- " lisait en temps de paix pour la transmission des volontés du gouverne- " ment — civil ou judiciaire. A la deuxième génération, ce mécanisme

comme l'on sait, divisa la colonie en deux provinces, le Haut-Canada et le Bas-Canada, et elle donna à chacune d'elles un Parlement. Ce Parlement, lui aussi, eut naturellement à s'occuper, dans une mesure toutefois plutôt restreinte, des affaires de chaque localité. Mais, jusque-là, le gouverneur, dit M. Rinfret, avait conservé le contrôle effectif de tout le système.

En 1793, sous le gouvernement de lord Dorchester (1786-1796), des magistrats appelés juges de paix furent nommés, dans les villes et les principaux villages, qui, sous la surveillance directe et souveraine du gouverneur, eurent des fonctions assez considérables à remplir dans la gérance des affaires judiciaires et même civiles. Nommés par le gouverneur, ils étaient responsables à lui seul, et ils travaillaient pour l'honneur, sans rémunération aucune. "Les juges de paix, écrit M. Audet, d'Ottawa, en parlant spécifiquement de ceux de Montréal (*La Presse,* 3 juin 1933), sont des magistrats, d'une juridiction inférieure ou locale, non élus par le peuple, mais nommés par le gouverneur, pour assurer ou conserver la paix, émettre des mandats de comparution, entendre les causes de peu d'importance, recevoir et certifier les déclarations assermentées . . . Ils sont choisis parmi l'élite de la population : seigneurs, avocats, notaires, médecins, marchands . . . Les membres du Conseil exécutif et les députés à l'Assemblée législative sont de droit juges de paix. Ils peuvent, ceux-ci, exercer leurs fonctions dans toute l'étendue de la province, tandis que la juridiction de leurs collègues s'arrête au district pour lequel ils ont été nommés . . . C'est à un corps de tels juges, assemblés de temps en temps en sessions spéciales, que furent dévolues à Montréal, de 1796 à 1833, les fonctions exercées aujourd'hui par le conseil municipal."

Québec et Montréal furent *incorporées* en municipalités, par chartes spéciales, en 1832, ce qui mettait fin pour ces villes au système des juges de paix. Il en fut de même à Trois-

---

' fonctionnait admirablement. Au milieu de ses fermes, le cultivateur fai-" sait un continuel apprentissage de la guerre et de la discipline ; la jeu-" nesse allait par les bois, se formant aux fatigues de la vie en plein air ; " d'année en année, d'anciens soldats licenciés se joignaient aux habitants " et entretenaient ainsi l'esprit militaire parmi eux."

Rivières en 1857. Après l'interruption administrative de 1838, dont je dirai un mot tantôt, les chartes de Québec et de Montréal ont été renouvelées, et, bien que modifiées par la suite, elles ont continué jusqu'à date à être substantiellement les mêmes.

Pour Saint-Jérôme, j'ai relevé aux archives d'Ottawa deux notes disant que, le 5 avril 1837, Casimir-Amable de Montigny et Jean-Baptiste Renaud ont été nommés commissaires des petites causes et juges de paix, et que, le 20 décembre 1838, leur commission à chacun a été renouvelée.

De 1792 à 1840, aucune taxe foncière n'était payée par les seigneurs ou les censitaires. L'administration disposait de ce qu'on dénommait "les revenus de la couronne". Ces revenus étaient constitués par ce qu'on pouvait retirer des seigneuries appartenant à la couronne, des lods et ventes, des biens des Jésuites et de quelques autres sources. L'administration percevait aussi de légers droits de douane, des petits impôts sur les commissions d'avocats, de notaires, de médecins et de fonctionnaires publics, des licences d'auberges et de magasins où se vendaient des boissons alcooliques. Dès 1810, pas avant, l'Assemblée législative chercha à s'emparer du contrôle des revenus et déboursés de la province et elle y réussit dans une certaine mesure. Là-dessus, elle votait des subsides au gouvernement. Mais il faut bien remarquer que l'Assemblée n'obtint jamais au complet ce contrôle des revenus et déboursés publics avant l'Union de 1840. Encore un coup, il n'y avait pas de taxes foncières imposées au peuple. Et c'est pourquoi, sans doute, l'on a été si lent, un peu partout, après l'*ordonnance* de 1840, et même après celle de 1845, dont il va être question plus loin, à adopter ce système municipal, d'ailleurs très imparfait, dans lequel nos braves gens voyaient surtout "des machines à taxer". On s'y est fait avec le temps, et quand la loi eût été considérablement amendée.

A la suite des malheureux événements de 1837-1838, et pendant que la constitution de 1791 était suspendue, une *ordonnance* du gouverneur sir John Colborne (1838-1840) divisa le Bas-Canada en vingt-deux districts, ayant chacun à sa tête des officiers, nommés par le gouverneur, qui avaient le droit de

taxer le peuple. Saint-Jérôme releva alors, comme tout le comté de Terrebonne, du district de Montréal. On en était ainsi revenu à l'application d'un système de gouvernement de bon plaisir absolu. Mais, il ne devait pas être longtemps en vigueur.

Et voici maintenant, d'après l'étude de M. Rinfret, que je cite à peu près textuellement, l'origine propre de nos municipalités. "L'érection de districts municipaux, gouvernés par des corps investis de pouvoirs définis, remonte à l'*ordonnance* du Conseil spécial de 1840 (sous lord Sydenham). Pour la première fois, on y pourvoit à l'élection par le peuple des conseils municipaux, bien que la nomination d'un préfet du comté et d'autres officiers reste encore entre les mains du gouverneur. L'*ordonnance* délègue à ces conseils le pouvoir d'adopter des règlements concernant les chemins, les ponts, l'achat de propriétés foncières, l'évaluation des propriétés des contribuables, le droit de prélever des taxes et d'en employer le produit. Comme complément, les conseils sont autorisés à imposer des pénalités et des sanctions. Ils ont aussi le droit de nommer des officiers et de les rémunérer. Mais, le gouverneur conserve le privilège de désavouer les règlements dans les trente jours et celui, plus important, de dissoudre les conseils à son bon plaisir."

A la session du Parlement qui eut lieu de novembre 1844 à mars 1845, une loi est votée, qui pourvoit à l'érection des municipalités de paroisses. Cette loi est sanctionnée le 29 mars 1845. Le 1er juillet 1845, le gouverneur sir Charles Metcalf (1843-1846) émet une *ordonnance,* appliquant cette loi, par laquelle il fait de chacune des paroisses et de chacun des cantons ecclésiastiques, en leur conservant leurs limites exactes, autant de municipalités civiles distinctes. Ces municipalités s'organisent en effet à plusieurs endroits, mais on y met bien quelques hésitations et quelques lenteurs. A la session de juin-décembre 1847, sous lord Elgin (1847-1854), une nouvelle loi est votée qui abroge celle de 1845 et substitue aux conseils de paroisse les conseils de comtés. Cette loi est sanctionnée le 28 juillet 1847. La première assemblée du conseil du comté de Terrebonne, dont Saint-Jérôme fait partie, a lieu, à Sainte-Thérèse de

Blainville, le 11 octobre 1847. Alfred Turgeon est élu maire de la municipalité du comté et Paul Filiatrault est choisi comme secrétaire-trésorier. "Ainsi, explique M. Rinfret, l'autonomie des *corporations* municipales grandit, le gouverneur cesse de nommer les préfets, le conseil (du comté) est présidé par un maire élu par le peuple (ou par les élus du peuple), les pouvoirs s'élargissent, la division en conseils de paroisses est remplacée par la division en conseils de comtés . . . "

"Enfin, continue le savant juge, nous arrivons à l'acte des municipalités et des chemins de février 1855 (sous sir Edmund Head — 1854-1861), qui est la véritable base du régime municipal actuel de la province. On revient à la division en paroisses et cantons, bien que l'on conserve également les comtés. . . Toute la province alors est répartie en *corporations* de comtés, gouvernées par des conseils composés des maires de chaque municipalité de paroisse ou locale, et en *corporations* de paroisses ou locales, régies par des conseils d'échevins (ou de conseillers) et par le maire, tous élus par le peuple. Des pouvoirs déterminés sont attribués aux conseils de comtés, les autres demeurant aux conseils de paroisses ou locaux . . . "

Voilà, aussi complète et en même temps aussi condensée que possible, l'histoire de nos municipalités du Bas-Canada ou de la province de Québec.

J'ajoute pour ce qui concerne Saint-Jérôme, quitte à y revenir quant aux détails dans les chapitres qui vont suivre, quelques précisions qu'il importe de connaître pour bien comprendre la marche des événements que j'aurai à raconter. Saint-Jérôme eut sans doute sa municipalité de paroisse en 1845. Il est certain que Sainte-Thérèse en eut une. Mais celle de Saint-Jérôme n'a laissé, à ma connaissance, aucune trace de son existence. Comme faisant partie du comté de Terrebonne, de 1847 à 1855, Saint-Jérôme députa chaque année deux représentants au conseil de ce comté. (3) En 1855, en vertu

(3) D'après l'Acte de la *Représentation Parlementaire* de 1853 (16 Vict., chap. 152), le comté de Terrebonne était délimité comme suit : "Le comté de Terrebonne sera borné au sud-est par le bras nord de la Rivière des Outaouais, y compris toutes les îles de la dite rivière les

de l'acte des municipalités et des chemins de février, la paroisse de Saint-Jérôme eut sa municipalité locale, son premier conseil et son premier maire connus. L'année suivante, en 1856, par proclamation du gouverneur sir Edmund Head, contresignée par le secrétaire d'État Cartier (le futur sir Georges), la municipalité du village de Saint-Jérôme, séparée de celle de la paroisse, fut constituée, et elle eut son premier conseil et son premier maire en juillet. Enfin, vingt-cinq ans plus tard, par proclamation de l'honorable Théodore Robitaille, lieutenant-gouverneur à Québec, en date du 20 novembre 1880, le village de Saint-Jérôme est devenu la ville de Saint-Jérôme le 1er janvier 1881.

Saint-Jérôme est depuis longtemps le centre le plus important de la division des Mille-Isles, ainsi nommée du nom de la seigneurie, et de même du comté de Terrebonne, qui doit son nom à ses *terres bonnes*, et aussi du district judiciaire de Terrebonne, qui comprend les trois comtés d'Argenteuil, des Deux-Montagnes et de Terrebonne même.

Il ne sera pas sans intérêt, et il me paraît utile, dans ce chapitre d'introduction générale à l'histoire de Saint-Jérôme, de rappeler quels sont ceux qui ont représenté la division des Mille-Isles au conseil législatif ou au sénat et le comté de Terrebonne aux Chambres de Québec ou d'Ottawa, comme

---

plus rapprochées du dit comté et situées en tout ou en partie vis-à-vis d'icelui ; au nord-est par les comtés de L'Assomption et de Montcalm, tels que ci-dessus décrits (il en avait été question un peu avant) ; au nord-ouest par les limites nord-ouest de la paroisse de Sainte-Thérèse et de Saint-Janvier et de cette partie de la paroisse de Saint-Jérôme qui se trouve dans la continuation de la seigneurie des Mille-Ilsles à aller jusqu'au cordon entre la côte de la Rivière-à-Gagnon et la côte Saint-Joseph ; de là, suivant la dite ligne ou cordon, jusqu'à cette partie de la continuation de Mille-Isles appelée la seigneurie Dumont ; de là, le long de la ligne de division entre les seigneuries Dumont et de Bellefeuille ; de là, le long de la ligne sud-est du township de Morin, jusqu'à la ligne entre les numéros vingt-cinq et vingt-six d'icelui ; de là, le long de la ligne entre les dits numéros jusqu'au township d'Howard ; de là, le long de la ligne est du township d'Howard, la ligne sud et la ligne ouest du township de Beresford, et le prolongement de cette dernière ligne jusqu'au comté de Montcalm ; le dit comté ainsi borné comprenant les paroisses de Terrebonne, Sainte-Thérèse, Sainte-Anne, Saint-Janvier, Lacorne, partie de la paroisse de Saint-Jérôme, les townships d'Abercrombie et Beresford et partie du township de Morin."

aussi quels sont les juges qui ont occupé le banc dans le district, depuis les origines jusqu'à nos temps.

Voici, en premier lieu, la liste des députés de Terrebonne, depuis 1792 jusqu'à date. Le *Guide parlementaire* de Desjardins, publié à Québec en 1902, me l'a fournie pour jusqu'en 1900. M. le sénateur Prévost a bien voulu me la compléter pour jusqu'en 1933.

De 1792 à 1830, le comté de Terrebonne, qui comprenait alors un territoire plus étendu qu'à présent — l'île Jésus en faisait partie —, s'est appelé le comté de Effingham. Presque tous nos comtés, à cette époque, portaient des noms anglais. A la suite de la constitution de 1791, qui nous dotait d'une Chambre d'Assemblée, sir Alured Clarke, administrateur du Canada (août 1791—septembre 1793), au temps du gouverneur lord Dorchester (avril 1786—juillet 1796), émit une proclamation, le 7 mai 1792, qui divisait la province en vingt-cinq comtés, lesquels devaient élire chacun deux députés. Seuls, Québec, Montréal, Trois-Rivières, Saint-Maurice, Richelieu, Orléans et Gaspé reçurent des noms français. Les autres furent nommés Bedford, Buckingham, Cornwallis, Hampshire, Hartford, Huntingdon, Kent, Leinster, Surrey, Warwick, York, Dorchester, Effingham, etc. Notons que Effinham était le nom de famille de lady Dorchester, la femme du gouverneur.

Les députés de Effingham de 1792 à 1830 — deux en même temps — ont été les suivants : Jordon (Jacob), juillet 1792—février 1796; Lacroix (Hubert-Joseph), juillet 1792—mai 1796; Jordon (Jacob, fils du précédent), juillet 1796—juin 1800; Bouc (Charles-Baptiste), juillet 1796—mars 1802; Nadon (André), juillet 1800—avril 1808; Shaw (Angus), avril 1802—juin 1804; Porteous (Thomas), août 1804—avril 1808; Meunier (Joseph), juin 1808—mars 1814; Duclos (Joseph), juin 1808—mars 1810; Malboeuf-Beausoleil (Joseph), avril 1810—février 1820; Sherwood (Samuel), mai 1814—février 1820; Oldham (Jacob), avril 1820—juin 1824; Tassé (François), avril 1820—juillet 1824; De Montigny (Casimir-Amable), août 1824—juillet 1827; Turgeon (Joseph-Ovide), août 1824—septembre 1830; Papineau (André), août 1827—septembre 1830.

A la réorganisation des comtés, à l'automne de 1830, un bon nombre changèrent leur nom anglais pour un nom français, ainsi que le voulait le simple bon sens, leur population étant presque entièrement canadienne-française. Entre autres, Effingham devint Terrebonne. De 1830 à 1838, les députés de Terrebonne — deux en même temps comme dans la période précédente — ont été: Lafontaine (sir Louis-Hippolyte), octobre 1830—mars 1838; Turgeon (Joseph-Ovide), octobre 1830—octobre 1834; Bouc (Séraphin), novembre 1834—juillet 1836.

Les événements de 1837-1838, on s'en souvient, amenèrent un régime spécial. La constitution de 1791 fut suspendue et la Chambre d'Assemblée dissoute. A la réouverture du parlement, sous l'Union, en 1841, il fut réglé que chaque comté n'enverrait plus qu'un seul député à la Chambre, et il en devait être ainsi jusqu'à la Confédération de 1867. Pour ce laps de temps, sous l'Union, de 1841 à 1867, les députés de Terrebonne ont été : McCulloch (Michaël), avril 1841—septembre 1844; Lafontaine (sir Louis-Hippolyte), novembre 1844—mars 1848 (4); Viger (l'hon. Louis-Michel), avril 1848—novembre 1851; Morin (l'hon. Augustin-Norbert), décembre 1851—juin 1854; Prévost (Ménasipe), août 1854—mai 1857; Morin (l'hon. Louis-Siméon), juin 1857—juin 1861; Labrêche-Viger (Louis), juillet 1861—juillet 1867.

Depuis l'établissement de la Confédération, en juillet 1867, Terrebonne, comme tous les autres comtés de la province, envoie un député aux Communes d'Ottawa et un autre à la Chambre de Québec. Pendant plusieurs années, le même député pouvait représenter un comté aux deux Chambres, mais le double-mandat a été par la suite aboli.

---

(4) En avril 1841, Lafontaine avait posé sa candidature dans Terrebonne. Pour éviter l'émeute, il la retira et laissa élire par acclamation McCulloch, le prête-nom de lord Sydenham. En novembre 1844, il fut élu dans Terrebonne. En janvier 1848, il fut réélu dans Terrebonne et élu en même temps dans Montréal. Il opta pour Montréal, et, en avril 1848, Viger fut élu à sa place dans Terrebonne. Lafontaine représenta Montréal jusqu'en novembre 1851, alors qu'il abandonna la carrière politique pour bientôt devenir juge en chef.



Vue de Saint-Jérôme, à vol d'oiseau, en 1881



Première église de Saint-Jérôme, en 1839

Les députés de Terrebonne aux Communes, de 1867 jusqu'à date, ont été: Masson (l'hon. Rodrigue), élu en septembre 1867; Nantel (l'hon. Guillaume-Alphonse), élu en juin 1882; Chapleau (sir Adolphe), élu en août 1882; Leclaire (Pierre), élu en janvier 1893; Chauvin (Léon-Adolphe), élu en juin 1896; Préfontaine (l'hon. Raymond), élu en novembre 1900; Desjardins (Samuel), élu en février 1903; Nantel (l'hon. Bruno), élu en octobre 1908; Rochon (Gédéon), élu en février 1915; Prévost (l'hon. Jules-Edouard), élu en novembre 1917; Parent (Louis-Etienne), élu en juillet 1930.

Les députés de Terrebonne à la Chambre de Québec, de 1867 jusqu'à date, ont été : Chapleau (sir Adolphe), élu en septembre 1867 ; Nantel (l'hon. Guillaume-Alphonse), élu en août 1882 ; Prévost (l'hon. Jean), élu en novembre 1900 ; David (l'hon. Athanase), élu en mai 1916.

Depuis l'établissement de la Confédération, jusqu'à date, les sénateurs pour la division des Mille-Isles, laquelle comprend Terrebonne, ont été les suivants : Dumouchel (l'hon. Léandre), nommé en mai 1867 ; Masson (l'hon. Rodrigue), nommé en septembre 1882 ; Sénécal (l'hon. Louis-Adélard), nommé en janvier 1887 ; Rolland (l'hon. Jean-Baptiste), nommé en octobre 1887 ; Rodier (l'hon. Charles-Séraphin), nommé en décembre 1888 ; Masson (l'hon. Rodrigue), renommé, après avoir été lieutenant-gouverneur à Québec, en février 1890 ; David (l'hon. Laurent-Olivier), nommé en juin 1903 ; Laflamme (l'hon. Napoléon Kemner), nommé en décembre 1927 ; Prévost (l'hon. Jules-Edouard), nommé en juin 1930.

Autrefois, les conseillers législatifs étaient nommés par le gouverneur. Depuis 1855, sous l'Union, ils furent élus par le peuple, jusqu'à la Confédération. Deux conseillers ont été ainsi élus, à cette époque, pour la division des Mille-Isles : Masson (l'hon. Edouard, frère de l'hon. Rodrigue), octobre 1856—septembre 1864; Dumouchel (l'hon. Léandre), septembre 1864—juillet 1867. Depuis la Confédération, les conseillers sont nommés par le gouvernement de Québec. Ces conseillers, jusqu'à date, ont été les suivants : Lemaire (l'hon. Félix-Hyacinthe),

nommé en novembre 1867 ; Lefebvre de Villemure (l'hon. Jean-Baptiste), nommé en juin 1880 ; Lacoste (sir Alexandre), nommé en mars 1882 ; Champagne (l'hon Charles), nommé en décembre 1883 ; Marcil (l'hon. David), nommé en septembre 1888 ; Mathieu (l'hon. François-Xavier), nommé en février 1900 ; Champagne (l'hon. Hector), nommé en octobre 1908.

Le district judiciaire de Terrebonne, qui comprend les comtés d'Argenteuil, des Deux-Montagnes et de Terrebonne même, a été constitué à la suite de l'acte de décentralisation judiciaire que Cartier (sir Georges) fit voter en 1857. Le chef-lieu avait d'abord été fixé à Sainte-Scholastique. Depuis 1924, il est à Saint-Jérôme.

Les honorables juges de la cour supérieure qui ont administré la justice dans ce district ont été les suivants : le juge Badgley (dès 1858), le juge Louis Bélanger, le juge Johnston, le juge Pagnuelo, le juge Henri Taschereau, le juge Robidoux, et le juge Philémon Cousineau. Il convient de noter que, au temps où la cour supérieure tenait ses assises à Sainte-Scholastique, les honorables juges venaient souvent siéger à Saint-Jérôme en cour de circuit.

CHAPITRE DEUXIÈME

SAINT-JEROME AVANT LE CURE LABELLE

Le curé Antoine Labelle, sur la fin de sa vie Mgr Labelle, ou mieux encore, le curé Labelle tout court, ainsi que le nomme l'histoire, le grand apôtre de la colonisation du nord de Montréal, a été en charge de la paroisse de Saint-Jérôme de mai 1868 à janvier 1891, pendant pas loin d'un quart de siècle. Son séjour à Saint-Jérôme constitue à lui seul toute une époque. De là le titre de ce chapitre et la raison de sa division naturelle d'avec ceux qui suivront. Ce sont les commencements de Saint-Jérôme — paroisse, village et ville — que je me propose ici de raconter, depuis sa fondation jusqu'à l'arrivée du célèbre curé. Cette période des débuts fut sans doute la plus pénible à vivre et elle est peut-être la moins connue. Mais elle n'est certes pas la moins intéressante.

Dans une chronique écrite pour le journal local *Le Nord* (24 août 1882), Arthur Buies, parlant évidemment sous l'inspiration du curé Labelle, disait, il y a cinquante ans passés, ce que voici des commencements de Saint-Jérôme : "Cette paroisse nouvelle, qui allait prendre place au calendrier (en 1834), se composait alors uniquement d'une rangée de maisons

et de chaumières, construites à des intervalles plus ou moins éloignés, le long de la Rivière du Nord, avec un seul rang en culture, s'étendant sur une longueur d'environ sept milles. Ce qu'on appelait en ce temps le village, un groupe de sept ou huit maisons (à une courte distance du moulin seigneurial des Dumont et des de Bellefeuille), n'était pas situé où est la ville d'aujourd'hui (en 1882), mais à un mille et demi de là (sur la route qui va vers Saint-Janvier), au point d'intersection de trois chemins, à un endroit qui a retenu le nom de *La Chapelle*, parce qu'on y célébrait les offices religieux dans une petite chapelle, longue de trente pieds, sur le bord de la rivière."

"Jusqu'alors, continuait Buies, Saint-Jérôme n'avait été qu'une mission, où M. Poirier, curé de Sainte-Anne des Plaines, venait dire la messe tous les quinze jours. Plus tard (en 1837), un prêtre de descendance irlandaise, mais d'éducation toute française, M. Blyth, vint se fixer à *La Chapelle*, où il demeurait, avec ses père et mère, dans une petite maison, et d'où il allait desservir deux fois par mois la mission voisine de Saint-Colomban. Il en fut ainsi pendant quelques années. Mais le jour vint où, Saint-Jérôme s'étant tranquillement développée et des colonies nouvelles s'étant établies en plusieurs endroits des environs, on reconnut qu'il valait mieux construire l'église sur le terrain qu'elle occupe maintenant (en 1882), situation plus centrale qui permettait de réunir en un seul faisceau les intérêts religieux, civils, commerciaux et industriels, choix qui indiquait en outre que quelques esprits avaient déjà le vague pressentiment de l'avenir réservé à Saint-Jérôme et de la prépondérance que sa situation géographique lui donnerait immanquablement dans la vaste région qu'elle alimente de nos jours."

Saint-Jérôme est, en effet, magnifiquement située, au bord d'une jolie rivière, au pied de montagnes naissantes, dans un cadre enchanteur. Lisez ce qu'en dit encore Buies, non sans une certaine emphase, dans *Au portique des Laurentides*, plaquette publiée en 1891, l'année même de la mort du curé Labelle : "En arrière de Montréal, notre opulente métropole, s'étend une vaste et luxuriante campagne qui abonde en sites

pittoresques et en grasses cultures. C'est une large et profonde plaine, couchée entre le Saint-Laurent et de belles hauteurs, que l'on soupçonne plutôt qu'on ne les distingue, mêlées qu'elles sont avec les nuages qui se dissimulent à l'horizon fuyant. Semée de villages déjà populeux, embryons de cités futures, cette plaine forme l'extrémité de la vallée inférieure qu'arrose la rivière des Outaouais. Elle a peu ou point de reliefs, ou du moins ces reliefs, à peine accentués, sont-ils loin de faire pressentir le voisinage de ces Encelades (1), ou de ces montagnes du nord, qui entassent et empilent de gigantesques rochers sur une terre aux trois quarts sauvage. On ne se douterait pas, en traversant les riantes campagnes de l'île Jésus et du comté de Terrebonne, que l'on doive découvrir avant longtemps les redoutes avancées d'une région volcanique aux aspects des plus saisissants. On ne tarde pas, cependant, à voir le pays se dessiner rapidement avec des allures nouvelles. Une métamorphose étrange s'opère. Le terrain s'élève et s'élance par endroits, puis il retombe, pour laisser s'entr'ouvrir des gorges profondes. A droite, à gauche, devant soi, apparaissent des mamelons, des coteaux, des chaînons de plus en plus drus. Tout en arrière, au fond du tableau grandiose, s'alignent et se pressent, tour à tour, des bataillons de montagnes. A une douzaine de lieues de Montréal, en pleines Laurentides, voici la région des cantons du nord. Au seuil de cette région, voici la jolie ville de Saint-Jérôme, qui en est comme le foyer d'alimentation et le point central d'où rayonnent tous les mouvements initiateurs. Au portique des Laurentides, s'ouvrant sur le nord mystérieux, Saint-Jérôme est le génie qui préside à ses destins et lui souffle l'âme dont il est vivifié . . . "

Il faut sans doute, avec Buies, faire sa part à la rhétorique. Mais, c'est très vrai que l'établissement qui naissait en 1834, sous le patronage et le vocable de saint Jérôme, l'un des grands docteurs de l'Eglise, sur les bords de la pittoresque et bruyante Rivière du Nord, était bien placé pour vivre et prospérer. Il vécut d'abord, à peu près uniquement, de la vie paroissiale.

(1) Encelade, personnage mythologique, est ce géant aux cent mains, révolté contre Jupiter, qui fut foudroyé et enseveli sous l'Etna.

Les organisations civiles et industrielles ne devaient venir qu'un peu plus tard. Mais la paroisse, répétons-le, quelle force de cohésion, de résistance et de survivance elle a été pour nous, là comme ailleurs ! "A ce petit peuple du Canada, jeté tout à coup comme une poussière ou comme un débris planétaire dans l'orbite de gravitation d'un immense empire, disait l'abbé Groulx à la récente *Semaine sociale* de Rimouski (août 1933), la paroisse en se reliant au diocèse, l'unique et vaste diocèse de ce temps-là (celui de Québec), devait suggérer fortement le sens d'une large collectivité... La conscience nationale des Canadiens français n'eût-elle pas existé avant 1760 que la paroisse et le diocèse d'alors l'eûssent éveillée... Dans la paroisse de cette pénible époque, nous découvrons une merveilleuse aptitude à la mise en commun des ressources et des labeurs, aux coopérations d'où devaient jaillir, pour un peuple pauvre et livré à soi-même, les oeuvres de salut, les organismes essentiels à la vie... Et ce qui a rendu possible et facile cette mobilisation des esprits et des volontés, ce n'est rien d'autre que l'ordre de la foi entraînant à l'ordre de la charité, c'est l'ordonnance des petites collectivités paroissiales sous l'influence la plus propre à y développer l'esprit de solidarité ou d'entr'aide, l'influence du spirituel."

Il en fut bien ainsi, en effet, à Saint-Jérôme. De 1834, l'année de l'érection canonique, à 1837, le curé de Sainte-Anne des Plaines, M. Poirier, continua à desservir *La Chapelle*. De 1837 à 1868, pour une période de trente ans, avant la venue du curé Labelle, six prêtres furent en charge de la nouvelle paroisse : M. Etienne Blyth, de 1837 à 1840 ; M. Isidore Poirier, de 1840 à 1841 ; M. Patrick Burke, de 1841 à 1845 ; M. Georges-Amable Thibault, de 1845 à 1855 ; M. Michel-David Brunet, de 1855 à 1858 ; M. Joseph-Isidore Gratton, de 1858 à 1863 ; M. Antoine-Fleury Groulx, de 1863 à 1868. Ces divers curés, avec des tempéraments différents, les uns mieux doués, les autres moins, furent tous des prêtres dévoués aux âmes et attentifs aux intérêts spirituels et même matériels de leurs ouailles. C'est auprès d'eux qu'on prenait conseil, c'est d'eux que venait la direction à donner aux efforts communs. Ils furent l'âme de la vie collective.

De M. Etienne Blyth, je ne connais que peu de choses. Il était né au pays canadien vraisemblablement, mais j'ignore en quel endroit, de parents d'origine irlandaise, en 1810. Il reçut une formation nettement française, la tradition en témoigne, mais je ne sais pas dans lequel de nos collèges, à Québec, à Montréal, à Nicolet ou à Saint-Hyacinthe peut-être, les seuls séminaires qui existaient en son temps de jeunesse. Ordonné prêtre vers 1836, il fut vicaire à Sainte-Martine de Châteauguay en 1836 et, la même année, desservant de Saint-Colomban. Curé de Saint-Jérôme de 1837 à 1840, il passa ensuite quelques mois à la cure de Sainte-Anne des Plaines, puis, dès 1840, il fut nommé curé de Sainte-Martine, où il avait été vicaire. Il administra cette paroisse pendant quarante-neuf ans, jusqu'en octobre 1889. Il y prit sa retraite en octobre 1889 et y vécut encore cinq ans. Il mourut là, à 84 ans, le 3 août 1894, et fut inhumé, le 6, dans le sous-sol de l'église.

M. Isidore Poirier remplaça à Saint-Jérôme M. Blyth, qui le remplaçait lui-même à Sainte-Anne des Plaines. M. Poirier était né d'une famille de cultivateurs, à Saint-Charles de Richelieu, le 23 juillet 1792. Il avait fait ses études au collège de Montréal et avait été ordonné prêtre le 12 octobre 1817. Après un an de vicariat à Sorel (1817-1818), il avait été curé, successivement, à Memramcook (1818-1821), à Saint-Luc, à Saint-Césaire et à Saint-Damase (1821-1823), puis à Sainte-Anne des Plaines (1823-1840), d'où il desservit Saint-Jérôme, par voie de mission régulière, on l'a vu plus haut, au moins depuis 1832, et il en fut ainsi jusqu'en 1837. Après son court passage à la cure de Saint-Jérôme, il devint, en 1841, premier curé de Saint-Anicet de Huntingdon, où il est mort le 9 décembre 1857 et où il a été inhumé.

Je ne sais rien de M. Patrick Burke, qui succéda à M. Poirier à Saint-Jérôme, si ce n'est que, comme M. Blyth, il était de descendance irlandaise, mais de formation française, et que, pendant les quatre ans qu'il passa dans la paroisse, de 1841 à 1845, il se montra fort zélé.

M. Georges-Amable Thibault, qui fut curé à Saint-Jérôme de 1845 à 1855, était né à Sainte-Thérèse, alors dans le comté

de Effingham, plus tard Terrebonne, lui aussi d'une famille de modestes cultivateurs, le 23 août 1819. Il fit ses études à Sainte-Thérèse, sa paroisse natale, et y fut l'un des tout premiers élèves de M. Ducharme, le fondateur de ce collège en 1825. Ordonné prêtre à Montréal, le 12 décembre 1841, il fut d'abord professeur au collège de son enfance de 1841 à 1844. Un an desservant à Sainte-Anne des Plaines, il devint ensuite curé de Saint-Jérôme, et ce fut pour dix ans. En 1855, il était nommé curé de Longueuil, paroisse qu'il a dirigée vingt-huit ans, de 1855 à 1883. Retiré à Longueuil en 1883, il mourut le 5 février 1886, à 66 ans. L'un de ses frères, M. Amable Thibault, plus jeune que lui d'une dizaine d'années, a été le premier curé de Valleyfield, et longtemps curé de Chambly, où il est mort en octobre 1880.

M. Michel-David Brunet a été curé à Saint-Jérôme de 1855 à 1858. Il était né à Pointe-Claire, encore d'une famille terrienne, le 19 août 1817. Il avait, je pense, étudié à Sainte-Thérèse. En tout cas, il y fut ordonné prêtre le 22 mars 1846. Desservant puis curé de Saint-Janvier de 1846 à 1855, il passa de là à Saint-Jérôme, qu'il administra trois ans. Il mourut à Saint-Jérôme, à 41 ans, le 11 septembre 1858, et y fut inhumé dans le sous-sol de l'église.

M. Joseph-Isidore Gratton, successeur de M. Brunet, a été curé de Saint-Jérôme, pendant cinq ans, de 1858 à 1863. Il était né à Montréal, d'une modeste famille d'artisans, le 23 février 1829. Après ses études à Sainte-Thérèse, il avait été ordonné prêtre à Montréal le 3 août 1851. Avant de venir à Saint-Jérôme, il avait enseigné deux ans à Sainte-Thérèse et avait été curé-fondateur de Sherrington de 1855 à 1858. Dans la suite, il fut curé de Terrebonne de 1863 à 1871, supérieur du collège Masson à Terrebonne de 1871 à 1873, curé de Mascouche de 1873 à 1875, de Saint-Henri de Montréal de 1875 à 1877, de Mascouche encore de 1877 à 1884 et de Sainte-Rose de Laval de 1884 à 1892. Il est mort dans cette dernière paroisse, à 63 ans, le 8 août 1892, et il y a été inhumé.

Enfin, le prédécesseur du curé Labelle, M. Antoine-Fleury Groulx, dirigea la paroisse, pendant cinq ans lui aussi, de 1863

à 1868. Né à Saint-Laurent, près Montréal, le 4 août 1819, il avait été ordonné prêtre à Montréal le 7 juin 1844. Vicaire deux ans à Beauharnois, il avait ensuite été curé, de 1846 à 1863, de l'Ile-du-Grand-Calumet, de Saint-Benoît et de l'Ile-Perrot. Il mourut à Saint-Jérôme, à 49 ans, le 12 mai 1868. Comme M. Brunet, il fut inhumé dans le sous-sol de l'église.

C'est le seigneur Eustache-Nicolas-Lambert Dumont, né en 1767 et fils de Eustache-Louis-Lambert Dumont (celui qui avait bâti le moulin seigneurial et qui mourut en 1807), qui fit don, en 1835, à la paroisse naissante de Saint-Jérôme, pour l'église, d'un terrain de huit arpents en superficie, situé à la limite presque de son domaine, touchant celui de son beau-frère le seigneur Antoine le Febvre de Bellefeuille. C'est sur ce terrain que furent construits, en 1837-1839, l'église en pierre des champs et le presbytère à toit pointu, qu'ont bien connus les contemporains du curé Labelle. C'était dans l'habitude des seigneurs d'alors de donner ainsi le terrain pour l'église. Le seigneur de Bellefeuille, co-seigneur des Mille-Isles (mort en 1836), en eut fait autant que son beau-frère le seigneur Dumont. Ecrivant en effet, en son nom, à M. Bourget (plus tard Mgr Bourget), secrétaire de Mgr Lartigue, le 22 janvier 1832, en lui communiquant la requête adressée à Mgr Panet, le 15 novembre 1831, pour demander l'érection de la paroisse, le notaire Louis-Edouard Globensky lui mandait : "Il n'est peut-être pas inutile de vous apprendre que, dans l'hypothèse où la présente requête serait accordée et l'église subséquemment "marquée" sur le domaine de M. de Bellefeuille, l'un des soussignés et seigneurs du lieu, il donnera, sur le bout du dit domaine, tout le terrain nécessaire pour l'église, le presbytère, le cimetière, l'école et le bedeau, et il donnera encore, à la fabrique, quatre arpents sur quinze du dit domaine, et, en outre, une autre terre ailleurs, et, peut-être fera-t-il encore quelques autres avantages."

En fait, l'église fut "marquée" sur le domaine du seigneur Dumont, à l'endroit même où il touchait celui du seigneur de Bellefeuille, et c'est Dumont qui donna le terrain de huit

arpents sur lequel devaient s'élever les diverses constructions. Le curé de Saint-Eustache, M. Paquin, le célèbre curé des "troubles" de 1837, qui a été en charge de cette paroisse de 1821 à 1847, pour cette fin délégué par l'évêque, désigna et "marqua" ce terrain Dumont, entre plusieurs autres qui étaient offerts, en le déclarant mieux situé pour la commodité du plus grand nombre des paroissiens (lettre à Mgr Lartigue, 25 juin 1835).

L'église et le presbytère furent donc bâtis, en 1837-1839, sur le terrain Dumont, un peu à l'avant de l'église et du presbytère actuels, à l'endroit du parc Labelle d'aujourd'hui. On trouve au greffe du notaire Louis-Edouard Globensky, qui tint son étude à Sainte-Scholastique de 1826 à 1865, et dont les minutes sont maintenant aux archives du palais de justice à Saint-Jérôme, les contrats qui furent passés, sous les numéros 2232 et 2233, le 6 avril 1837, "dans la maison de M. le curé" — la maison du curé Blyth à *La Chapelle* — pour *la charpenterie et la menuiserie* et pour la *maçonnerie* des édifices religieux, entre, d'une part, Moïse Ollier, maître-charpentier du village de Sainte-Anne-des-Plaines, et Joseph Peltier, maître-maçon du village de L'Assomption, et, d'autre part, les syndics "loyalement élus" de la paroisse de Saint-Jérôme de la Rivière du Nord, lesquels sont au nombre de neuf : Jean-Baptiste Renaud, Jean-Baptiste Gascon, Jean-Marie Allarie, Alexandre Lajeunesse, François Charbonneau, Joseph .Charbonneau, François Chartrand, Michel Chartrand et Jean-Baptiste Brillon dit Lapierre. Un troisième document, enregistré au même greffe, à la même date, sous le numéro 2234, donne les devis et dimensions des futures constructions. Pour la confection de ces actes, le notaire Globensky, selon la coutume de l'époque, est assisté par son collègue, le notaire Joseph-Léandre Prévost, qui a pratiqué toute sa vie à Terrebonne, et ils signent tous les deux les pièces officielles. Ollier signe aussi, mais non Peltier, qui *met sa croix*. Un seul des neufs syndics, Alexandre Lajeunesse, peut signer son nom. Les autres doivent se contenter de *marquer leur croix*. C'est un signe des temps. Ces braves gens, qui ne savaient pas lire, sont de ceux que l'abbé Lionel Groulx appelle quelque part les chevaliers de la croix.

Ces actes de nos anciens notaires sont toujours curieux à lire. Ceux-ci fixent et délimitent toutes sortes de spécifications et maints détails. Le contrat de la maçonnerie de l'église ne contient pas moins de vingt-trois articles, celui de la charpenterie une dizaine et il y en a quinze au sujet du seul clocher. L'église aura cent vingt pieds de longueur par quarante-neuf, en dedans, mesure française. Les murs auront vingt-quatre pieds de hauteur hors de terre et quatre de profondeur en terre et ils seront d'épaisseur convenable. Le presbytère mesurera quarante pieds par trente-six. La grande porte de l'église aura huit pieds de largeur, seize de hauteur, elle sera *en arc* et flanquée de deux petites portes. Il y aura deux fenêtres dans le portail, avec en plus l'*oeil de bouc,* et trois fenêtres de chaque côté, sur les longs-pans, de dix pieds par cinq. La sacristie mesurera trente-six pieds par trente-deux. La croix du clocher pèsera trois quintaux et le coq en ferblanc sera peinturé. Le presbytère aura deux cheminées et deux fausses cheminées, et il sera divisé au goût du curé. Le contrat ou le devis de la menuiserie contient de même vingt et un articles. Le maître-maçon Peltier recevra trente-trois mille cinq cent livres ancien cours, et le maître-charpentier Ollier vingt-sept mille . . . Les travaux des deux entrepreneurs devront être livrés en juin 1839, moins ceux du clocher qui ne le seront qu'à la Saint-Michel de 1840. Pour leur exécution, on n'a retenu les services d'aucun architecte, ce sont M. le curé et les syndics qui les surveilleront et les accepteront s'ils en sont satisfaits. Les contrats disent encore que les entrepreneurs ont chacun deux cautions qui se portent garants de leur honnêteté et de leur solvabilité...

Voilà, en substance, ce que nous apprennent les vieux papiers. En les lisant, ces papiers jaunis et poudreux, au bureau du protonotaire de Saint-Jérôme, il me semblait qu'il s'en dégageait je ne sais quelle saveur d'autrefois ! En vérité les vieilles choses sont bien vénérables !

Une fois l'église bâtie et le clocher élevé dans les airs, on y monta une petite cloche, qu'une soeur plus grosse et plus vibrante y devait rejoindre vingt ans plus tard.

C'est en 1839 que la première église s'ouvrit au culte et

que le curé Blyth vint habiter le nouveau presbytère. Mais il ne fut là qu'un an. Il devint ensuite, pour quelques mois, curé de Sainte-Anne des Plaines. Dès 1840, il était nommé curé de Sainte-Martine, dans le comté de Châteauguay, où il a passé, comme je l'ai dit, le reste de sa vie. A la naissance du diocèse de Valleyfield en 1892, il se trouva le doyen du clergé de Mgr Emard. Les gens de ma génération l'ont connu. C'était un beau vieillard, très digne, qui jouissait de la considération de tous. A Saint-Jérôme, entre 1837 et 1840, à part le fait qu'il présida à la construction des premiers édifices religieux, l'on ne sait malheureusement à peu près rien de lui. Les documents font défaut. Et je dois confesser que c'est presque la même chose pour ses successeurs immédiats, M. Poirier, M. Burke, M. Thibault, M. Brunet, M. Gratton et M. Groulx. Pour cette période, en effet, qui va de 1837 à 1868, si j'en excepte le registre des baptêmes, mariages et sépultures, lequel s'ouvre en 1837, on ne trouve pas d'archives paroissiales. Il a dû y en avoir, mais elles n'ont pas été conservées. C'est dommage pour l'histoire. Toutefois les vies de plusieurs de ces prêtres que je viens de nommer, notamment celle de M. Thibault, qui fonda Sainte-Adèle avec Norbert Morin, l'homme d'Etat patriote, celle de M. Gratton, qui a été supérieur du collège Masson à Terrebonne, et celle de M. Groulx, qui est mort à Saint-Jérôme même, sont assez connues, pour qu'on puisse affirmer sans crainte, ce que veut au reste la tradition, qu'ils ont été des curés remplis de zèle et de dévouement. Attentifs au service des âmes, ils se dépensaient également pour les intérêts même matériels des fidèles confiés à leurs soins.

En 1837, le 5 avril, deux citoyens marquants de Saint-Jérôme, Casimir-Amable de Montigny et Jean-Baptiste Renaud (2), recevaient, les premiers, leur commission de juges de paix, et elle leur fut renouvelée à chacun en 1838, le 20 décembre. Il incombait à ces magistrats, nous l'avons vu au chapitre précédent, sous la direction du gouverneur et de son

(2) Au sujet de de Montigny et de Renaud, comme d'un bon nombre des citoyens nommés dans ce chapitre et dans ceux qui suivront, on trouvera, dans la deuxième partie de ce livre, des notes substantielles.

conseil, de voir, en grande partie, à l'administration temporelle de leur localité. Hommes considérés, probes et honnêtes, de Montigny et Renaud, au dire des anciens, ne négligèrent rien pour bien s'acquitter de leurs devoirs, travaillant pour l'honneur et sans rémunération aucune.

A la suite des événements de 1837-1838, on se rappelle que la constitution de 1791 fut suspendue au Canada et qu'un régime spécial, pour l'administration municipale comme pour le reste, fut mis en vigueur, qui devait durer jusqu'à l'Union de 1840. J'y reviendrai plus loin.

Au point où nous en sommes, une question se pose naturellement à l'esprit. Quelle a été l'attitude des gens de Saint-Jérôme en 1837 ? Ceux de Saint-Eustache, de Saint-Benoit et de Sainte-Anne des Plaines, les paroisses voisines, ont pris, comme l'on sait, une part très active aux fameux "troubles". Qu'en fut-il à Saint-Jérôme ? D'abord, il faut remarquer que cette paroisse et son village venaient à peine de naître. On ne comptait guère avec leurs gens et les récits de l'époque ne les mentionnent à peu près pas. La tradition, cependant, nous apprend qu'il y eut, là aussi, quelques patriotes, et non des moins ardents. Les Prévost, qui devaient jouer un rôle important dans la vie jérômienne peu de temps après — Melchior Prévost y est arrivé en 1840 — en étaient, c'est certain. En plus, quelques anciens, qui ont longtemps vécu à Saint-Jérôme, Léon Morand, par exemple, Michel Laporte, le notaire Lavallée, Jean Latour, Alexandre Fournier et d'autres peut-être, avaient été mêlés aux "troubles" de 1837 ou même avaient fait le coup de feu à Saint-Eustache.

"Parmi les patriotes de Sainte-Anne des Plaines, raconte L.-O. David, signalons, entre autres, Guillaume Prévost, père d'une famille bien connue et remarquable comme lui par la vigueur de l'esprit et l'énergie du caractère. En 1838 comme en 1837, sa maison fut un centre de réunion pour les patriotes, un magasin d'approvisionnement et même une véritable manufacture de balles. Deux de ses fils n'étaient encore que des enfants, l'aîné n'ayant que 17 ans. Mais, c'étaient déjà des hommes par le courage et la détermination. Ceux qui ont

connu Ménasippe Prévost, de Terrebonne, et son frère Melchior, de Saint-Jérôme, savent qu'ils n'ont pas dû rester enfants bien longtemps ! On peut en dire autant de leurs frères. Rien ne pouvait modérer leur ardeur, tempérer leur enthousiasme. Porter des messages à Terrebonne ou à Saint-Vincent-de-Paul, marcher le jour et la nuit, fondre des balles du matin au soir, rien ne leur coûtait. Guillaume Prévost était l'un des chefs patriotes les plus ardents de toutes les paroisses du nord." (*Les Patriotes*, édition de 1884, page 181). "Et pareillement, ajoute David, Léandre Prévost, notaire à Terrebonne, le neveu de Guillaume, était l'un des chefs reconnus du mouvement de 1837. Sa tête fut mise à prix, et, pour éviter la prison ou peut-être l'échafaud, il dut s'expatrier aux Etats-Unis."

Pour ce qui est de Morand, de Laporte, de Lavallée et de Fournier, dont il sera question plus longuement aux chapitres des anciennes familles, je me contente pour l'instant de noter qu'ils avaient sûrement combattu à Saint-Eustache, aux côtés de Chénier. On raconte de Morand ce détail typique de sa conduite à Saint-Eustache, ou plutôt de sa fuite quand les choses tournèrent au pire : "Après être sorti de l'église en feu, où il se trouvait avec le malheureux Chénier, Léon Morand fit quatre milles en raquettes, en marchant à reculons, pour dépister les Anglais."

Ce n'est pas ici le lieu de parler longuement du "mouvement" de 1837-1838. La question est trop complexe pour l'exposer et la juger en quelques lignes. Tout ce que j'en peux dire, en bref, c'est que les patriotes, surtout ceux du peuple et de la masse, plus et mieux que certains de leurs chefs, étaient, pour la plupart, des sincères et des généreux, qui ont payé cher, quelques-uns jusqu'à verser leur sang, leur fidélité à leur origine française et aux nobles traditions des ancêtres. Quel que soit le jugement que l'on croit devoir porter sur les patriotes et leur "mouvement", Saint-Jérôme a lieu de se féliciter, en somme, au moment même où le village naissait, d'en avoir compté dans son sein ou au nombre de ses fils.

Quarante ans après son départ de Saint-Jérôme, le curé Blyth y revint en visite. C'était vers 1880. "Cette fois, a raconté Arthur Buies (chronique du 24 août 1882), il y vint

en chemin de fer. Partout, sur la route, il jetait des regards étonnés. Il ne reconnaissait plus rien. Quand, enfin, le train s'arrêta et que le conducteur cria "Saint-Jérôme", le vieillard fondit en larmes. Quelques instants, il resta immobile, cloué par l'émotion sur son siège. Puis, se relevant, tout tremblant, il sortit et s'achemina vers le presbytère. On dut lui en indiquer le chemin, à lui qui avait vu s'élever cette maison, pierre par pierre, sous ses yeux. Il passait maintenant dans de longues rues, devant de belles maisons ombragées de grands arbres, là où il y avait jadis à peine quelques champs cultivés . . . Enfin, il arriva dans ce presbytère, où allait le recevoir le curé Labelle . . . Le lendemain, il alla visiter les lieux où il avait fait sa première mission. L'antique chapelle était démolie, mais il retrouva le même petit groupe de maisons, modestement augmenté de trois ou quatre habitations nouvelles. Le vieux curé pouvait, certes, regretter son Saint-Jérôme d'autrefois. Il n'y a rien, en effet, de plus pittoresque et rien ne charme mieux le regard que le dernier demi-mille de chemin que l'on fait avant d'arriver à ce village de *La Chapelle,* que nous serions tenté d'appeler *ancien,* tant nous allons vite de nos jours . . . Ici la rivière "Nord" n'a plus de cascades, elle coule doucement, presque imperceptiblement, entre des bords élargis couverts de gazons et de feuillages, des eaux pures et bleues comme l'azur d'un beau ciel. On est loin de tout bruit, de toute agitation humaine, et la nature parfois rétive, qu'on ne peut pas toujours saisir, déploie sans réserve toute la grâce et toute la beauté des formes qu'elle reçut d'une main divine . . . Quels changements !... Quand le curé Blyth avait quitté sa première cure en 1840, Saint-Jérôme, comme paroisse, n'avait pour ainsi dire pas de limites. Elle s'étendait indéfiniment vers le nord, englobant tout l'espace où sont comprises aujourd'hui (en 1882) les paroisses environnantes de Saint-Sauveur, Sainte-Adèle, Saint-Hippolyte, Sainte-Sophie, Sainte-Lucie et d'autres encore . . . A cinq ou six milles de l'église commençait la forêt, une forêt épaisse, infinie, regardée comme inaccessible . On croyait avoir atteint la limite des terres cultivables et le nom de "nord" signifiait qu'il n'y avait plus, au delà de Saint-Jérôme, qu'un printemps fugitif, qu'un été illusoire . . . "

J'ai tenu à cette citation, peut-être un peu chargée, parce qu'elle peint exactement le cadre dans lequel s'agitait la population jérômienne au temps du curé Blyth et de ses successeurs immédiats, M. Poirier et M. Burke, soit de 1837 à 1845. Elle augmentait sans doute, et même assez considérablement, nous l'allons voir, cette population ; mais, elle était encore bien pauvre et bien miséreuse, quand arriva le curé Thibault en 1845. Peu de temps auparavant, les colons du nord étaient obligés, pour se procurer quelques livres de farine, d'aller porter sur leur dos assez loin, parfois jusqu'à la Rivière-du-Chêne (Saint-Eustache), à travers les bois et les nuées de moustiques, les cendres de leurs *terres neuves,* cependant que la femme, restée avec les enfants dans la cabane en rondins qui servait de maison, se défendait comme elle pouvait contre les loups qui hurlaient la nuit. On vivait maintenant plus à l'aise sans doute, mais on était loin d'avoir toutes ses aises ! C'était encore le temps des maisons basses, à un seul étage et à toit pointu, presque toutes en bois, où l'on se chauffait l'hiver au feu des grosses bûches qui brûlaient dans la cheminée en pierre, les poêles étant encore rares, où l'on s'éclairait uniquement à la chandelle et où il fallait pour sortir le soir allumer son fanal. De même, l'alimentation était plutôt modeste et frugale pour tout le monde, la soupe aux pois et le lard bouilli avec la miche de pain de ménage y tenant une large place. L'on se contentait de peu, faute peut-être de connaître mieux. On vivait en craignant Dieu, et les maisons s'emplissaient d'enfants. Ils poussaient, ces petits, aussi drus que les blés et les avoines. On avait des goûts simples, on s'aimait bien et on était heureux !

Je me suis demandé naturellement, en cherchant à faire revivre l'histoire de ces premiers temps, quand et comment les premières écoles s'étaient établies à Saint-Jérôme. A défaut de documents plus précis, les archives de l'archevêché de Montréal m'ont fourni des indications intéressantes. Nous avons vu précédemment que, en janvier 1832, le notaire Globensky, écrivant au nom du seigneur de Bellefeuille à M. Bourget, secrétaire de Mgr Lartigue, parle de donner un terrain à la fabrique assez grand pour l'église, le presbytère et aussi *l'école,* et que, en 1835, le seigneur Dumont fit don d'un terrain de

huit arpents en superficie, évidemment pour les mêmes fins. Dès ce moment, on pensait donc à l'école. C'était d'ailleurs l'une des principales préoccupations des gens de cette époque. M. l'abbé Lionel Groulx, au chapitre VII de son premier volume sur *l'Enseignement français au Canada,* le démontre excellemment. Mais voici d'autres précisions tirées des archives de l'archevêché de Montréal.

Le 14 août 1838, le curé Blyth écrit à Mgr Lartigue qu'il a, à Saint-Jérôme, "une seule petite école de garçons", et une autre, à Saint-Colomban, "où l'on enseigne la lecture, l'écriture et l'arithmétique". Le 16 janvier 1842, le chanoine Lavoie, de l'évêché, qui a été envoyé dans la paroisse, vraisemblablement pour régler les affaires du curé Poirier, maintenant à Saint-Anicet, et qui signe *curé de Saint-Jérôme,* mais qui n'a fait sans doute qu'y passer, car il n'apparaît comme tel sur aucune liste des curés de cette paroisse, mande à Monseigneur : "Il n'y a pour bien dire ici aucune école, sinon une couple tout au plus de bien petites . . . Les conseillers sont bien disposés et les commissaires, dont je fais partie et dont fera partie le curé qui me succédera, ont été élus le 10 du courant (janvier 1842). Mais nous avons tout à faire : à bâtir des maisons d'école, à trouver des maîtres et maîtresses et de quoi pourvoir à leur subsistance. Ce n'est pas peu de chose. Pour le moment, nous ne sommes disposés à bâtir que deux maisons d'école, une pour les garçons et une pour les filles. Nous voudrions les établir sur un pied et de manière que tous les enfants de la paroisse, s'ils le veulent, puissent y venir, en se pensionnant quelque part ou dans les écoles elles-mêmes. On augmentera les maisons dans la suite selon les besoins et les moyens . . . . Nous avons un beau terrain pour les écoles sur lequel nous pouvons bâtir deux maisons . . . " L'année suivante, il y a là une école plus vaste, car le curé Burke écrit à l'évêque, le 22 octobre 1843 : "La retraite paroissiale ne peut avoir lieu à l'automne, parce que, le feu ayant pris dans le haut de l'église, les marguilliers ont décidé d'ôter les deux poêles qui s'y trouvaient et en ont déjà mis un à l'école, que, soit dit entre parenthèse, nous avons établie depuis peu par souscription volontaire." Enfin, trois ans après, le 12 septembre 1846 — et c'est un grand progrès —

le curé Thibault, dans son rapport annuel à l'évêque, écrit ces lignes : "Il y a dans la paroisse six écoles tenues par six maîtres et maîtresses et fréquentées par 150 garçons et 130 filles." Ces commencements, on le voit, étaient difficiles et pénibles. Ils n'en étaient évidemment que plus méritoires.

Ces écoles progressèrent, sans aucun doute, sous la direction énergique du curé Thibault. C'était, en effet, ce curé-là, l'un des premiers élèves du fondateur du séminaire de Sainte-Thérèse, M. Ducharme, et il était, comme lui, un grand ami de l'éducation. Et puis, on était à l'époque, autour de 1850, où le docteur Meilleur, notre premier surintendant de l'Instruction publique (1842-1855), s'employait à établir des écoles par tout le Bas-Canada. A son propre témoignage *(Mémorial de l'éducation)*, il mit sur pied plus de 2000 écoles élémentaires. Je n'ai guère de précisions à donner en ce qui concerne Saint-Jérôme, mais il me semble bien certain qu'on ne se priva pas, là comme ailleurs, d'organiser de ces écoles et de les faire prospérer le mieux possible. En tout cas, je constate, dans les notes que M. le sénateur Prévost tient de son père le docteur Jules-Edouard Prévost, alors secrétaire du conseil du comté de Terrebonne, que, le 21 août 1855, ce conseil se réunissait, pour la première fois après *l'Acte des municipalités* de février 1855, dans la maison d'école du village. Cette maison existait encore récemment, ancienne et vieillie, au No 186 de l'avenue Parent. Vers 1865, et peut-être un peu auparavant, un M. Green enseignait les garçons dans une maison qui se trouvait sur la côte, au bout de la même avenue Parent, alors la rue Sainte-Julie, pas loin de la gare du Pacifique-Canadien d'aujourd'hui. Dans sa vivante plaquette publiée en 1921, *Le Vieux Temps*, feu Joseph Grignon en parle ainsi : "L'enseignement des garçons se donnait en ce temps-là, il y a cinquante ans et plus, dans une grande école en bois, sur une éminence, à l'extrémité de la rue Sainte-Julie, près de la gare du Pacifique-Canadien. Cette école a joui longtemps d'une vogue bien méritée, sous la maîtrise d'un instituteur laïque de haute réputation, le Père Green, dont j'aime toujours à me rappeler, après un demi-siècle écoulé, la bonne figure encadrée de favoris blancs." Avant le Père Green, il y eut le "Père Saint-Michel", né en 1813 à Québec, mort en

mars 1887 à Saint-Jérôme, qui enseigna vraisemblablement dans l'ancienne maison d'école du village, au 186 de la rue Parent, et qui, selon la tradition, fut le "maître" de Médard Grignon, de William Scott et de plusieurs autres.

Les grands et très beaux édifices scolaires qu'on admire de nos jours, et dont il sera question plus tard dans ce livre, datent d'une époque plus rapprochée de nous. C'est en 1864, sous le curé Groulx, que les Soeurs de Sainte-Anne arrivèrent dans la paroisse, et c'est en 1873, sous le curé Labelle, que les religieux de Sainte-Croix y établirent un collège commercial. Les premières listes de commissaires d'école du village, qu'on trouve aux archives locales, ne remontent qu'à 1869.

Dans le rapport de paroisse de septembre 1846, auquel j'ai tantôt fait allusion, il y a nombre de détails intéressants sur la situation de Saint-Jérôme, que je tiens à enregistrer. Je ne saurais mieux faire que de citer ce document dans son texte même : "La paroisse existe de fait depuis douze ans, écrivait le curé Thibault. Elle a été érigée canoniquement, par Mgr Signay, le 7 décembre 1834 (c'était plutôt le 15 novembre). Elle a deux lieues de long et six de profondeur. Elle renferme 4000 âmes et 2400 communiants. Le terrain de l'église a huit arpents en superficie dont cinq sont à l'usage du curé. Les titres d'acquisition sont tous en forme. L'on y conserve tous les mandements des évêques et les statuts de la Chambre. Le carême et l'abstinence sont peu observés à cause de la pauvreté d'un grand nombre. Il y a dans la paroisse six écoles tenues par six maîtres et maîtresses et fréquentées par 150 garçons et 130 filles (pour une population de 4000 âmes, ce n'était pas beaucoup). Les confréries régulièrement établies sont : la société de tempérance, qui compte 1500 associés ; la congrégation des filles, 250 ; l'archiconfrérie, à peu près 800 à 900. Il y a huit croix plantées dans l'enceinte de la paroisse, elles sont entourées et tenues en assez bon ordre. — Le revenu est ordinairement de 150 louis, et il y a maintenant 50 livres au coffre. La dîme est, aux années communes, de 200 minots de blé, de 100 de pois, de 1000 d'avoine, de 100 d'orge, de 50 de sarrasin et autres grains. Le casuel se monte à environ 20

louis (le louis valait $5.00). Il y a beaucoup de réparations à faire à l'intérieur de l'église qui est bâtie depuis peu d'années." Voilà un précis ou un tableau qui nous renseigne assez bien sur l'état de la paroisse en 1846.

L'année précédente, Sainte-Jérôme avait eu son bureau de poste public. C'est le 6 juin 1845, en effet, d'après les dossiers du ministère des Postes à Ottawa, que le gouvernement établit un bureau de poste au village de Saint-Jérôme. Le premier maître de poste paraît avoir été Gilbert Lauzon, dont le nom est donné comme tel dans l'*Almanach Canadien* de 1852. Il fut remplacé, peu après, par le notaire André Bouchard-Lavallée, qui démissionna quatre ans plus tard et fut remplacé, le 1er octobre 1856, par Louis Loranger. Le 1er avril 1861, le notaire Jean-Baptiste Lefebvre de Villemure prenait charge du bureau de poste, et ce fut pour jusqu'au 5 avril 1872.

Peu d'années après, en 1863, dans une brochure intitulée *Etudes sur les développements de 1850 à 1860 de la colonisation dans le Bas-Canada,* publiée chez Léger-Brosseau à Québec, M. Stanislas Drapeau, de Saint-Jean-Port-Joli, écrivait (page 396), en parlant de Saint-Jérôme : "Cette paroisse se trouve située au-dessus de celle de Saint-Janvier. Elle renferme un beau et florissant village, assis sur le bord de l'importante Rivière du Nord, embrassant une partie de la seigneurie des Mille-Isles et une partie de la seigneurie du Lac des Deux-Montagnes. La population du village s'élève à 705 âmes et celle du reste de la paroisse à 3,531, formant en tout 4,236 habitants." Ce témoignage concorde avec celui du curé Thibault, et l'on y constate, pareillement, que, en une dizaine d'années, les progrès de Saint-Jérôme avaient été assez marqués.

Pendant cette période, je l'ai expliqué au chapitre premier, le système municipal du Bas-Canada s'organisait lentement, par l'ordonnance du Conseil spécial en 1840, par la loi créant les municipalités de paroisses en 1845, par celle qui leur substituait les municipalités de comtés en 1847 et enfin par celle qui combinait les deux en 1855. De 1847 à 1855, les représentants de Saint-Jérôme à la municipalité du comté de Terrebonne ont

été les suivants : Melchior Prévost et Louis Boivin (1847-1848), Melchior Prévost et Moïse Danis (1848-1849), Moïse Danis et Casimir-Amable de Montigny (1849-1851), Melchior Prévost et Luc-Eusèbe Larocque (1851-1855). La municipalité de la paroisse ayant été constituée en 1855, les premiers maires de la paroisse, de 1855 à 1868, c'est-à-dire jusqu'à l'arrivée du curé Labelle, ont été : Melchior Prévost (1855-1862), Antonio Duplessis (1862-1864) et Pierre Testard de Montigny (1864-1868). D'autre part, la municipalité du village ayant été séparée de celle de la paroisse en 1856, le premier maire en a été Godfroy Laviolette, qui le fut jusqu'en 1874. Réélu plus tard, il le fut encore de 1879 à l'automne de 1881, et se trouve, par conséquent, à avoir été aussi le premier maire de la ville en janvier 1881.

Lord Elgin, gouverneur du Canada de 1847 à 1854, a donné au pays, comme l'on sait, une administration qui le rendit très populaire. En 1851, l'année où Norbert Morin devait (en décembre) remplacer Lafontaine à la tête du Bas-Canada, une grande assemblée de la paroisse de Saint-Jérôme eut lieu, le 27 avril, sous la présidence de Charles de Montigny, le fils de Casimir-Amable, avec Melchior Prévost comme secrétaire. Louis-Michel Viger était alors le député de Terrebonne (depuis avril 1848). Norbert Morin devait lui succéder comme tel en décembre 1851. Il était question, dans le public, à ce moment, de l'abolition de la tenure seigneuriale, on parlait aussi de la construction d'un *chemin à lisses,* allant de Montréal par l'île Jésus jusqu'à Saint-Eustache ou Saint-André, une nouvelle loi postale venait d'être mise en vigueur, la *herse à neige* fonctionnait dans les chemins d'hiver. L'assemblée de Saint-Jérôme s'occupa de tous ces sujets. Pas moins de huit *résolutions* furent adoptées. Dans l'une, on remerciait le gouverneur "pour l'estime et l'intérêt qu'il portait au pays, particulièrement à la classe agricole", dans une autre, "on voyait avec plaisir les mesures prises pour abolir la tenure seigneuriale si opposée à la liberté et à l'avancement du pays", ou encore, "on faisait crédit à l'administration, pour avoir procuré aux citoyens le bénéfice de la nouvelle loi postale", on approuvait " le projet de J.-J. Girouard et autres de construire un *chemin à lisses",*

on demandait "une loi ordonnant l'usage de la *herse à neige* par tout le pays"... Enfin, la huitième résolution, proposée par Godfroy Laviolette, demandait que "copie des présentes soit envoyée à Son Excellence le gouverneur général (lord Elgin), à l'honorable A.-N. Morin (Augustin-Norbert), mais non à notre "membre" (Louis-Michel Viger), de qui nous n'avons pas entendu parler depuis son élection" (avril 1848). On reconnait là *la griffe* de Melchior Prévost, et l'ensemble des résolutions donne une idée exacte de l'état des esprits en ces temps difficiles.

Le village de Saint-Jérôme a porté, à l'origine, le nom de village de Dumontville, pour faire honneur, évidemment, aux seigneurs Dumont, bien qu'on fût en faveur de l'abolition de la tenure seigneuriale. En effet, selon le texte du compte rendu officiel de la première assemblée du conseil municipal du village (14 juillet 1856), la réunion a lieu, "à la salle municipale, au village de Dumontville, en la paroisse de Saint-Jérôme, conformément aux dispositions de l'Acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada de 1855".

Cette première assemblée, convoquée par Louis Desaulniers, préfet du comté de Terrebonne, s'était tenue, à la maison d'école, sous la présidence temporaire de Melchior Prévost, maire de la paroisse. Les conseillers, élus par le peuple, présents à ce premier conseil étaient : Godfroy Laviolette, André Bouchard-Lavallée, Louis-Georges Loranger, Edesse Côté, William Scott, Guillaume Nantel et Joseph Godon. On nomma d'abord, comme secrétaire, Louis-Alfred Simard, étudiant en médecine. On procéda ensuite à l'élection du maire, et, sur proposition du conseiller Lavallée, appuyé par le conseiller Loranger, c'est Godfroy Laviolette, le petit-fils par sa mère du seigneur Dumont, qui fut élu maire du village de Dumontville.

A cette première assemblée, on choisit aussi " un comité de quatre membres, aux fins de préparer un règlement statuant les règles et ordres du conseil". Enfin, le secrétaire Simard fut chargé d'écrire au secrétaire provincial, pour demander, aux pouvoirs publics, "l'autorisation de publier tous les avis, règle-

ments et résolutions du conseil en français seulement, ceci ne causant préjudice à aucun des habitants, vû que la totalité des résidants de la municipalité ne parle que la langue française". Et l'assemblée avait été ajournée au lundi suivant, 21 juillet, à 7 heures du soir. A une assemblée subséquente, tenue le 1er décembre 1856, il avait été résolu "qu'on se réunirait désormais, non plus à la maison d'école, mais à la salle de l'Institut des Artisans de Dumontville," et, à cette fin, le secrétaire Simard avait été autorisé "à passer un bail avec le secrétaire du dit Institut pour le prix et la somme de cinq livres courant (environ $24.00)". A partir du 1er septembre 1857, il n'est plus question, dans les comptes rendus municipaux, du village de Dumontville. C'est au village de Saint-Jérôme, tout simplement, qu'ont lieu les réunions du conseil.

Cet Institut des Artisans de Dumontville, dont il est ici question, a eu ses jours de gloire entre 1856 et 1863. C'était une société littéraire et scientifique, qui comptait une trentaine de membres, possédait sa bibliothèque, recevait ses journaux et avait ses réunions ou séances régulières. Le gouvernement, la reconnaissant d'utilité publique, lui accordait un "octroi législatif" de cinquante louis à être versés annuellement. Il avait été fondé, par un groupe de citoyens du village, le 22 février 1856. La même année, le 21 août, par son président Godfroy Laviolette, l'Institut faisait l'acquisition, du forgeron Toussaint Trudelle, d'un emplacement, "avec une boutique y érigée, tenant par devant à la grande rue du village et à l'arrière d'un côté au domaine des seigneurs de Bellefeuille et de l'autre côté au domaine des seigneurs Dumont". On construisit là une salle assez vaste, qui servit aux réunions jusque vers 1863, alors que l'Institut cessa ses activités. Ce local fut utilisé dans la suite, jusque vers 1874, pour les assemblées du conseil du comté de Terrebonne et aussi comme palais de justice. En 1874, le conseil de comté remplaça l'ancien immeuble de l'Institut par une construction plus spacieuse et plus commode qui existe encore. Le conseil de comté y tint ses réunions et la justice y fut administrée pendant cinquante ans, de 1874 à 1924. Le chef-lieu du district ayant été transporté, en 1924, de Sainte-Scholastique à Saint-Jérôme, le gouvernement construisit, en

face du parc Labelle, un nouveau palais de justice. Au cours de l'année précédente, en 1923, la ville de Saint-Jérôme fit l'acquisition de l'édifice de 1874, et c'est l'hôtel de ville d'aujourd'hui. L'Institut des Artisans de Dumontville était, je crois, à tendance libérale, mais il sut rester toujours dans les justes limites de l'orthodoxie. En 1858, il comptait vingt-trois membres, et, de mai à juillet, on eut sept séances régulières, avec une assistance moyenne de six membres. Il avait, cette année-là, comme président Godfroy Laviolette et comme secrétaire Toussaint Desjardins. La bibliothèque, dont Louis Mathieu était en charge, possédait 284 volumes : des histoires de France, d'Angleterre, du Canada et d'autres pays, des ouvrages de Lafontaine, de Mme de Sévigné, de Châteaubriand, de Lamartine, avec aussi quelques volumes de langue anglaise. Les journaux reçus étaient : *L'Univers, Le Pays, Le Courrier du Canada, Le National, Le True Witness, Le Courrier des Etats-Unis*, d'autres encore. En 1860, c'est le notaire de Villemure qui était président de l'Institut et le docteur Jules-Edouard Prévost en était le secrétaire.

A cette époque de la vie jérômienne, étant donné les conditions de fortune restreintes et limitées dans lesquelles on vivait, la fondation et le succès relatif de cet Institut démontrent un bel effort vers le progrès intellectuel. On voulait évidemment s'instruire et on n'hésitait pas à s'imposer des obligations sociales pour s'orienter vers plus de culture littéraire et scientifique. Et c'est pourquoi il me paraît convenir absolument de conserver à l'histoire les noms des citoyens qui en faisaient partie vers 1860, et que je trouve dans un vieux cahier, que possède encore M. le sénateur Prévost. Je reproduis textuellement la liste de ces noms d'anciens de Saint-Jérôme : Laviolette Godfroy, Wilson D.-A., Desjardins Toussaint, Loranger Louis-Georges, Prévost Isidore (absent), Prévost Melchior, Prévost Dr J.-E., Godon Joseph, Lauzon L.-N. (absent), Clouthier Félix, Guilmon Pierre, Herbert John (père), Herbert John (fils), Valni Célestin, Valiquette Emilien, Scott William (père), Longpré Jérôme (fils), Loranger Joseph, Côté Edesse, Mathieu Louis, Grignon Médard, Pilon Anthime, Villemure Jean-Baptiste, Villeneuve France, Desroches David

(absent), Limoges Charles, Laviolette Pierre, Grignon Isidore, Gauvreau Hector, Duplessis David, Latour Pierre, Lajeunesse Charles, Latour Jean, Herbert Patrick, Herbert James, Herbert Denis (absent), Marsan Antoine (absent), Longpré Jérôme (père), en tout trente-huit, dont quatre sont dits "absents" pour le moment.

Une association de la "Saint-Jean-Baptiste" existait aussi à Saint-Jérôme dès cette époque lointaine. On se souvient que la société nationale de la Saint-Jean-Baptiste a été établie à Montréal, par Ludger Duvernay, en juin 1834, l'année même de l'érection canonique de la paroisse de Saint-Jérôme. Après une interruption de quelques années, qui s'explique par la tourmente des luttes politiques qui amenèrent les "troubles" de 1837 et la répression violente qui a suivi, Duvernay, revenu d'exil, réorganisa sa société en 1842. Bientôt, elle s'organisa, pareillement, en plusieurs centres canadiens-français du pays et des Etats-Unis. Il est certain qu'elle était en activité à Saint-Jérôme en 1855 et il apparaît bien que c'était depuis déjà plusieurs années.

"Tous les ans, au 24 juin, m'écrit le sénateur Prevost, une grande célébration religieuse et civile avait lieu, qui se terminait, le soir, sur le domaine de M. de Bellefeuille, à la "grosse érable", par un beau feu d'artifice. Pour rehausser l'éclat de la fête, on avait coutume d'utiliser les deux canons qu'on possédait à Saint-Jérôme depuis je ne sais quand. Ils tonnaient tout le jour, et surtout le soir au feu d'artifice. En 1855, un malheureux accident se produisit. L'un des canons, trop chargé ou mal chargé, par inadvertance sans doute, éclata violemment et tua le canonier, un M. Massis. Ce fut une consternation générale, les journaux en parlèrent et l'on cessa désormais le feu d'artifice et l'emploi du canon qui restait. Ce canon, longtemps remisé chez mon père, le docteur Jules-Edouard Prévost, a été astiqué et remis à neuf sur un nouvel affût en 1924, lors de l'érection du monument du curé Labelle, et on peut le voir encore dans le parc public dont la statue du curé fait l'ornement principal. Il porte toujours sa vieille plaque en cuivre, avec cette inscription : "Société Saint-Jean-

Baptiste de Saint-Jérôme, C.E. (Comté de Effingham) — 1855." "L'ancien endroit de la "grosse érable" sur le domaine de Bellefeuille, ajoute M. Prévost, sert aujourd'hui à nos jeunes gens comme terrain des *sports*. L'on y a tenu souvent des expositions agricoles. L'on projette maintenant d'y construire avant longtemps un grand hospice de comté. Ce terrain du reste appartient de nos jours à la ville."

Les célébrations de la Saint-Jean-Baptiste ont apparemment perdu de leur éclat dans la suite. Mais, au temps dont je parlais tantôt, elles constituaient, à chaque retour du 24 juin, la grande fête de l'année. On s'y préparait à l'avance. Dans un vieux cahier, que conserve le sénateur, on peut lire les procès-verbaux de deux assemblées préparatoires à la fête nationale : celle du 2 juin 1859 et celle du 12 avril 1863. En 1859, c'est Jean-Baptiste Duprat (père) qui est le président, Toussaint Desjardins le secrétaire et Louis Mathieu le trésorier. Godfroy Laviolette, Alexandre Fournier et François Villeneuve forment le comité de régie. En 1863, le curé Gratton est élu président, le notaire de Villemure vice-président et Charles de Montigny secrétaire-trésorier. Les commissaires ordonnateurs sont Godfroy Laviolette, Joseph Godon et Edesse Côté.

La fanfare de Saint-Jérôme, qui a connu des heures de gloire et qui est encore d'ailleurs en pleine activité, remonte aussi à l'époque qui nous occupe. La "bande", comme on disait alors, fut fondée, à Saint-Jérôme, le 1er mai 1850, par le docteur Jules-Edouard Prévost, établi dans la paroisse depuis le 1er décembre 1849. Il l'a dirigée toute sa vie, qui s'est prolongée jusqu'en décembre 1903. Son fils, le docteur Henri, lui a succédé, de 1903 à 1916. Il convient de souligner que cette fondation d'une fanfare ou d'une "bande" en 1850, dans un modeste village, fut tout un événement, et, je crois bien, le premier du genre dans le Bas-Canada. Le curé Thibault y aida le mieux qu'il put. Un groupe important de citoyens prêta aussi son concours. D'après les notes du fondateur, le docteur Jules-Edouard Prévost, ces fervents de la première heure qui contribuèrent à l'organisation de la fanfare furent les suivants : Melchior Prévost, André Bouchard-Lavallée, François Ouimet,

Joseph Godon, Guillaume Nantel, Médard Grignon, Pierre-Auguste Labrie, Joseph Joannette, Alexandre Fournier, William Gauthier, Ludger-Edesse Côté et Léon Morand. Ils eurent bien du mérite, le docteur Prévost plus que personne. Il fallut faire des dettes. On s'endetta ! On fut obligé d'aller à la ville (Montréal). Le docteur, son frère Melchior et François Ouimet firent les voyages nécessaires. En deux mots, la "bande" s'organisa, et elle fut désormais de toutes les fêtes, à l'église surtout, où elle tint la place de l'orgue que l'on n'avait pas encore. Je n'entre pas ici dans plus de détails, quitte à y revenir dans le cours de cette histoire. Je me contente, pour l'instant, d'enregistrer, d'après les notes du docteur Prévost, les noms de ceux qui formèrent, de 1850 à 1860, la première équipe des musiciens jérômiens, ou, si l'on veut, de la première "bande" : Charles Morandville, Godfroy Laviolette, Jean Latour, Joseph Latour, Léon Morand, Antoine L'Ecuyer, M. Nabacesse, François Desrochers, Benjamin de Montigny, Edmond Roach, M. Therrien, Joseph Desforges, François Desormeaux, Émilien Valiquette (grosse caisse), Charles Valiquette, Grégoire Pilon, David Duplessis, Pierre de Montigny, Charles de Martigny, Joseph Filiatrault, Pierre-Auguste Labrie, Maxime Laviolette, John Herbert, Gédéon Larocque et enfin — il s'est placé le dernier — le docteur Jules-Edouard Prévost, le fondateur et directeur. Tous ces braves musiciens, simples amateurs pour la plupart, se donnaient généreusement la mission d'entretenir la joie et la gaieté parmi leurs concitoyens, de rehausser l'éclat des fêtes et des cérémonies, de faire du bien en cultivant l'harmonie, ce qui n'est pas la manière la moins heureuse d'en produire.

Je ne sais pas exactement si, en outre de leur participation aux fêtes publiques, les musiciens de Saint-Jérôme donnèrent au début des séances "musicales et dramatiques". Mais l'on peut aisément le conjecturer. En tout cas, j'ai sous les yeux un vieux programme d'une séance "musicale et dramatique" qui fut préparée et donnée, le 20 octobre 1864, par les membres de la fanfare et un groupe "d'amateurs de Saint-Jérôme". On joua *"Vildac"*, une comédie en trois actes, et le programme annonce en plus des solos et des duos de piano, des chants et

plusieurs "morceaux" par la fanfare. Le docteur Prévost dirigeait ses musiciens et, vraisemblablement, c'est l'avocat Joseph Boisseau—arrivé à Saint-Jérôme en 1864 précisément—qui avait vu aux répétitions de la comédie. Plusieurs dames prêtaient leur concours, dont le programme donne les noms : Mme Boisseau, fille du notaire Melchior Prévost et femme de l'avocat Joseph Boisseau ; Mme Mathieu, soeur de Mme Boisseau et femme de l'avocat François-Xavier Mathieu (de Sainte-Scholastique) ; Mme Pilon, soeur du musicien Edouard Marchand, dont le mari, M. Pilon, marchand de Montréal, eut pendant un temps une grande vogue à son établissement de la rue Sainte-Catherine ; Mlle Azilda Prévost, fille du docteur Jules-Edouard Prévost, morte très jeune. Le programme n'indique pas malheureusement les noms des "amateurs de Saint-Jérôme" qui jouaient Vildac. Il mentionne seulement le nom de M. Edouard Marchand pour deux "chants comiques". La "bande" est naturellement inscrite pour trois ou quatre "morceaux de son répertoire".

Une fois le village érigé en municipalité distincte (1856), le conseil et son maire, je veux dire les autorités civiles constituées, entreprirent, selon qu'il leur incombait, d'organiser les services publics et de pourvoir aux améliorations possibles. Il fallut, cela se comprend, procéder lentement et par petites étapes. A ce propos, en 1928, le journal local actuel de Saint-Jérôme, *L'Avenir du Nord,* a publié, sous la signature d'un collaborateur anonyme qui signait *Jadis,* toute une série d'articles sur les activités du conseil de Saint-Jérôme en ces premiers temps. Plus récemment encore, une secrétaire à la plume alerte a fait, à même les archives municipales, un relevé riche de précisions. Je puise à ces deux sources nombre de souvenirs et de détails qui, s'ils ne sont pas très importants en eux-mêmes, ne manquent pourtant pas d'intérêt dans leur ensemble. Les plus modestes causes ont parfois des effets ou des résultats qui sont fort appréciables, et c'est de petites choses, le plus souvent, que vit le mieux l'histoire, la vraie.

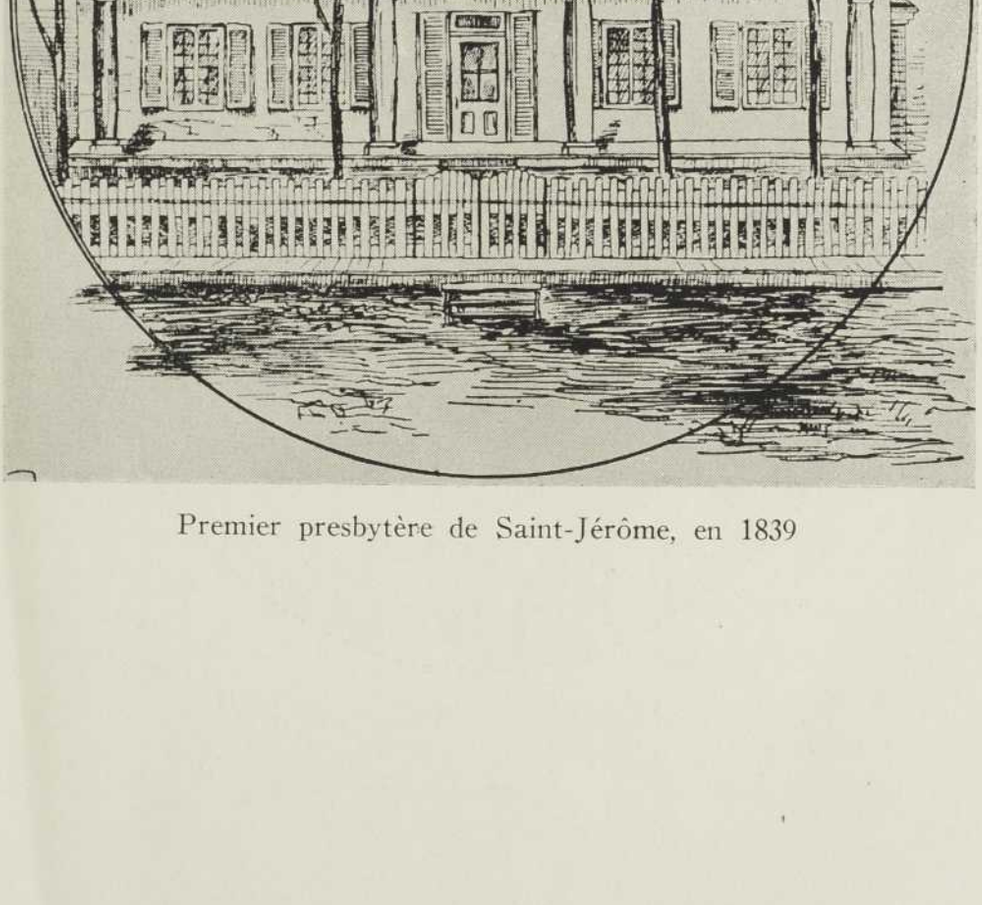
Dès 1856, par exemple, le conseil de Saint-Jérôme, pour assurer le bon ordre dans les travaux publics et la paix entre

les citoyens, procède à plusieurs nominations d'officiers publics : André Lapierre est nommé inspecteur des chemins et des ponts ; Léon Champagne, inspecteur des cours d'eau, clôtures et fossés ; Louis Bélanger, gardien d'enclos ; Narcisse Lauzon, Charles Desjardins et Thomas Therrien, estimateurs des propriétés ; Emilien Valiquette, constable. Ce constable, en particulier, devenait un personnage ! Il lui appartenait de veiller à l'exécution du règlement de police qui avait été adopté. Entre autres prescriptions, ce règlement édictait les suivantes : 1o il était défendu de *rôder* dans les bâtiments avec une pipe ou une chandelle allumée. Chacun devait *serrer* sa pipe ou mettre sa chandelle dans un fanal. De même, les boutiquiers ou marchands d'allumettes devaient tenir celles-ci enfermées dans une boîte en métal. Autrement, on s'exposait à payer l'amende. 2o Il était commandé à chaque propriétaire de planter, au front de sa propriété, des arbres d'une espèce approuvée par l'inspecteur, sans quoi l'inspecteur lui-même pouvait les faire planter aux frais du propriétaire. Evidemment, il y avait, dans ces dispositifs règlementaires, beaucoup de sagesse et de bon sens, tout autant que de bon goût. On a dû prévenir par là plus d'un incendie, et, si les citoyens de Saint-Jérôme ont aujourd'hui de si beaux arbres dans leurs rues et leurs parcs, il leur convient d'en faire crédit tout d'abord à leurs édiles ou administrateurs de 1856.

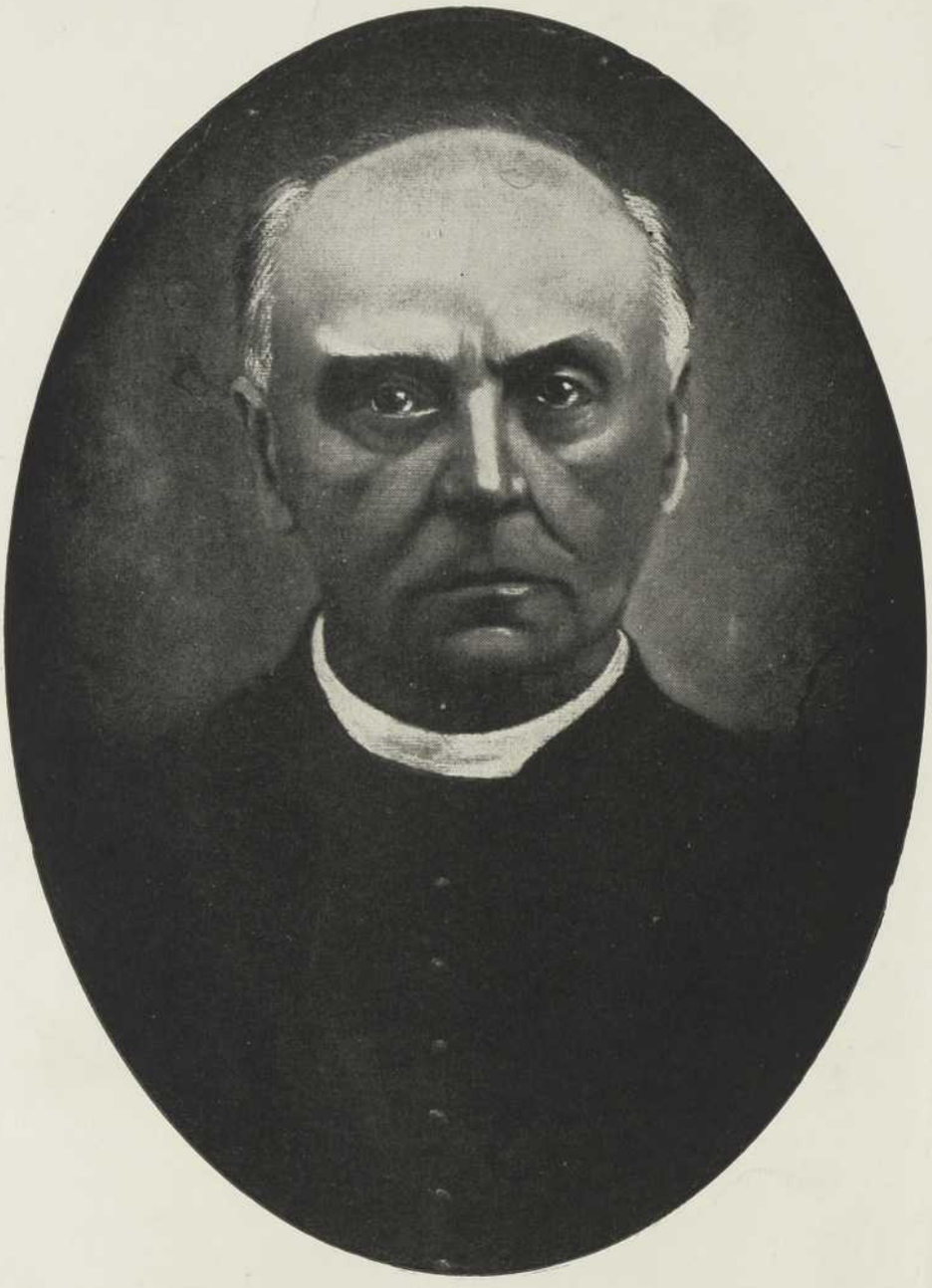
Pour la première fois, en 1857, les propriétaires du village sont appelés à payer une taxe municipale d'un peu moins de $150.00 (38 livres ou louis). Ce n'était pas très lourd, mais les propriétaires n'étaient pas bien nombreux encore, et, pour la plupart, ils n'étaient pas riches non plus. Dans une autre séance du conseil, en plusieurs même, on adopte des règlements au sujet des auberges. Les débits de boissons s'étaient vite multipliés. Là comme ailleurs, ils n'étaient que trop populaires et, facilement, des causes de désordre. On décide de faire payer à chaque tenancier une licence d'environ $2.00 (1 livre à 5 chelins). La première licence est accordée à Médard Grignon et la deuxième à François Villeneuve. Au cours de la même année, on demande par requête au gouvernement de Québec de faire nettoyer la Rivière du Nord jusqu'à son embouchure

(dans l'Outaouais). Dans une autre séance du conseil, on prie les mêmes autorités gouvernementales de placer à Saint-Jérôme le chef-lieu du district judiciaire qui vient d'être créé par une loi du premier ministre Cartier. L'année suivante on reprendra les démarches à cette fin. Mais, comme l'on sait, le chef-lieu fut fixé, en ce temps, à Sainte-Scholastique, dans Deux-Montagnes. Ce n'est qu'en 1924 — 67 ans plus tard — qu'il a été transporté à Saint-Jérôme. Cette année-là (1857), les séances du conseil n'ont lieu que tous les trois mois, à savoir les premiers lundis de janvier, avril, juillet et octobre. A la dernière séance, le secrétaire Louis-Alfred Simard démissionne. Il est remplacé par Charles Valiquette.

En 1858, les archives municipales mentionnent encore plusieurs faits que l'histoire se doit d'enregistrer. On s'intéresse à la question de l'établissement, à Saint-Jérôme, d'une cour de circuit, établissement pour lequel les paroisses de Sainte-Adèle et de Saint-Sauveur ont également promis leur concours. On traite, en conseil, de la construction d'un pont, que l'on appelle le pont du village ou le pont Fournier. C'est celui qui traverse la Rivière du Nord à la rue Castonguay. Jérôme Longpré, qui a entrepris ce travail, est mis en demeure de le terminer. A une autre réunion du conseil, le maire Laviolette est chargé de voir à l'achat d'une pompe à incendie, mais ce projet ne devait aboutir que plus tard. A plusieurs reprises, il est question des réclamations du gouvernement de Québec au sujet du chemin de fer de Montréal et Bytown. Quelques années auparavant, la municipalité du conseil de comté a engagé les paroisses rurales que cette voie doit traverser à faire leur quote-part pour assurer le succès de cette entreprise. La compagnie, que soutient le gouvernement, a émis des débentures. On réclame maintenant l'argent souscrit. Saint-Jérôme, pour sa part, doit $16,000.00 d'arrérages. Mais le conseil prétend que l'émission des débentures a été illégale, et il refuse de payer. Il s'adresse, par résolution unanimement acceptée, au député de Terrebonne, Louis-Siméon Morin, le priant d'intervenir auprès des autorités de Québec pour obtenir la remise pure et simple de cette dette trouvée trop onéreuse en même temps qu'illégale. Morin obtint, semble-t-il, cette remise. On ne voit nulle part, en effet, que



Premier presbytère de Saint-Jérôme, en 1839



Le premier curé, M. Blyth (1837-1840)

cette somme réclamée ait jamais été payée. En cette même année, le secrétaire du conseil, Charles Valiquette, démissionne de ses fonctions, et il est remplacé par Charles-Auguste Rochon. Les honoraires de celui-ci seront de $50.00 par année. A noter qu'on compte désormais par piastres et sous, et non plus par livres ou louis, chelins et deniers.

En 1859, le pont de la rue Castonguay est terminé, et après quelques discussions et vérifications d'experts, les travaux sont acceptés par le conseil. On vote un nouveau prélèvement de taxes de $86.56. Le secrétaire Rochon est autorisé à ouvrir un bureau à son propre domicile. Il devra tenir des registres, un grand livre et un journal. Pour l'inscription des anciens documents dans ses livres, il recevra 12 sous par cent mots. Une requête demande au conseil d'ouvrir ou de prolonger la rue Saint-Georges à travers le cimetière. Jules-Edouard Prévost et Joseph Godon sont délégués auprès de M. le curé et des marguilliers pour s'entendre à ce sujet avec la fabrique. Une autre requête, qui prie le conseil de se procurer une pompe à incendie, est laissée en suspens. Comme les affaires tendent à augmenter, il est décidé que les séances du conseil auront lieu les premiers lundis de chaque mois et non plus seulement tous les trois mois.

A l'automne de 1861, le conseil adopte plusieurs règlements, qu'il convient encore de signaler pour nous rendre compte de la marche en avant des choses, bien modeste, mais réelle. On décide (14 octobre) de construire des trottoirs en bois dans certaines rues. Ils seront en madriers de prûche ou d'épinette d'au moins deux pouces d'épaisseur et de quatre pieds de largeur. On les posera sur la longueur, appuyés sur des traverses de huit pouces par chaque longueur de douze pieds, et ils seront fixés avec des clous d'au moins six pouces. Chaque propriétaire devra voir à la confection des siens. Le conseil, de son côté, verra à poser des traverses de rues, d'au moins un pied de largeur, en bois de trois pouces d'épaisseur. Ces travaux seront faits sous la surveillance du maire Godfroy Laviolette. Un autre règlement oblige chaque propriétaire à entretenir le chemin passant en front de sa propriété par moitié avec le propriétaire d'en face sur la même rue. En hiver, la neige sera

enlevée sur les trottoirs après chaque tombée et les rues devront être tenues libres sur une largeur de 10 pieds. Il est aussi commandé de faire désormais les cheminées des maisons en pierre ou en brique. Les simples *tuyaux* ne seront plus tolérés. Un autre règlement impose aux marchands du village une taxe annuelle de $5.00. Enfin, le conseil décide que la montée Montigny (rue Montigny) sera mise en bon état au printemps de 1862 : "Le chemin devra être arrondi et *gravoyé* sur une largeur de 12 pieds à une épaisseur de 12 pouces. Les travaux seront faits en commun par tous ceux qui sont intéressés à l'entretien de la montée. Les propriétaires évalués à moins de $600.00 devront fournir une journée de temps, avec cheval et voiture, et ceux qui sont évalués à plus de $600.00, une journée et demie, pareillement avec cheval et voiture."

Les charges ou impôts, comme on voit, n'étaient pas très considérables en comparaison de ceux d'aujourd'hui. D'abord on n'aurait guère pu faire plus. Et puis, il faut le dire, les dépenses du conseil étaient loin d'être ce qu'elles sont devenues. Deux petits faits vont nous le montrer. Le shérif du comté ayant demandé $12.00 "pour le fonds des bâtisses et jurés", le conseil de Saint-Jérôme préféra se prévaloir de la loi autorisant les conseils de paroisses à relever le gouvernement de l'obligation de payer les jurés choisis dans sa localité plutôt que de payer ces $12.00. Les jurés ne le furent plus que pour l'honneur, sans rémunération aucune. Autre détail typique : pour soutenir une cause en justice, le secrétaire du conseil est autorisé à retenir les services d'un avocat, mais il ne lui paiera pas plus de $2.00 d'honoraires "pour filer la cause". A ce taux-là, je connais plus d'un avocat de nos jours qui ne "filerait" pas longtemps.

En 1862, le conseil impose une nouvelle taxe globale de $56.00, répartie sur tous les propriétaires du village. Ce n'est pas encore assurément excessif. On allait lentement. Les taxes sont toujours si peu populaires ! Dans une autre séance du conseil, je remarque que, pour régler une difficulté entre deux citoyens, à propos d'un empiètement de l'un ou l'autre de leur terrain sur la rue ou le chemin public, on choisit comme

arbitre l'arpenteur Carolus Laurier (le père du futur sir Wilfrid).

C'est en 1862 et 1863, disent les archives, que la construction d'un marché public au village et l'acquisition de l'emplacement nécessaire à cette fin furent décidées et effectuées. Une assemblée du peuple avait d'abord été convoquée (12 décembre 1862). On y discuta assez vivement la question du site. On arriva à s'entendre et il fut décidé (15 janvier 1863) de construire le marché, rue Saint-Georges, sur deux terrains qu'on dut acheter du conseil du comté de Terrebonne. François Clouthier eut l'entreprise de cette construction (16 mars 1863), à raison de $500.00. Un peu plus tard (29 août 1863), le maire Laviolette est autorisé à vendre les "clos" (étaux) aux bouchers qui les voudront acquérir. Le prix fixé est de $7.00 pour les grands (clos) et de $4.00 pour les petits.

Ce sont là, je ne l'ignore pas, et même je le répète, de bien menus détails pour la plupart. Mais, ils nous font saisir sur le vif, il me semble, à cette époque des débuts de Saint-Jérôme, la vraie situation des affaires et la façon dont elles étaient transigées ou réglées. Et c'est pourquoi ces détails ont leur importance au moins relative. Au reste, je n'y insiste pas davantage.

Dès cette époque lointaine, on conçut le projet de rendre navigable la Rivière du Nord, projet sur lequel on devait revenir plus tard, mais qui n'a jamais pratiquement abouti. A la séance du conseil du comté de Terrebonne, tenue à Saint-Jérôme le 24 mai 1856, dont le procès-verbal est signé par le docteur Jules-Edouard Prévost, secrétaire-trésorier du conseil municipal du comté, on trouve la résolution suivante, proposée par le maire de Lacorne (Sainte-Sophie de New-Glasgow), M. Hale, appuyée par le maire de Sainte-Adèle, M. Isidore Legault, et adoptée à l'unanimité : "Vu que la Rivière du Nord, depuis son embouchure à la rivière des Outaouais jusqu'au village de Saint-Jérôme, moins le rapide de Saint-André de Lachute, est navigable, et que les *steamboats* d'un moyen tonnage peuvent facilement y naviguer, (il est proposé et adopté) qu'une exploration soit faite par le

gouvernement visitant la dite rivière (du Nord) et qu'une somme nécessaire soit votée par la législature pour que les rapides soient rendus navigables."

Une mesure d'intérêt général pour l'éducation des enfants, des jeunes filles en particulier, s'imposa bientôt. Depuis déjà quelques années, on faisait des démarches auprès des autorités compétentes pour obtenir l'avantage d'avoir au village un couvent de religieuses enseignantes. M. le curé Gratton (1858-1863) s'était beaucoup intéressé à la question. Son successeur, M. le curé Groulx (1863-1868), ne s'y intéressa pas moins. Dans une conférence publique qu'il donnait à la salle de l'Institut, le 30 avril 1859, le docteur Jules-Edouard Prévost avait vigoureusement exposé que le village, qui croissait en nombre et en importance, se devait à lui-même et devait à la paroisse et à la région d'assurer l'exécution de ce projet. Au passage, il avait déploré l'insouciance ou mieux l'indifférence de ses concitoyens à l'endroit de l'instruction ou de la formation intellectuelle de leurs jeunes filles. Les gens, d'une façon générale, furent bientôt tous gagnés à la cause. Mais, en ce temps-là, il était difficile d'aller vite en besogne. On dut attendre encore pendant quelques années. On aboutit enfin en 1864. — En 1850, la fabrique de Saint-Jérôme avait cédé aux commissaires d'école, sur le terrain donné à l'église en 1835 par le seigneur Dumont, un emplacement de grandeur suffisante, et l'on y avait bâti une école, où des maîtresses laïques, et même un maître, faisaient la classe aux petites filles. C'était une bâtisse en solide pierre des champs, pas très grande, assez primitive. Les curés Thibault, Brunet et Gratton avaient vu à ce que tout aille le moins mal possible. On pouvait quand même désirer mieux. Ce mieux, pour tout le monde, c'était la venue de religieuses enseignantes. La chose toutefois ne devait pas se faire sans quelques difficultés. Le curé Gratton aurait désiré avoir là des Soeurs de Sainte-Anne. Son successeur, M. Groulx, penchait pour les Soeurs Grises, qu'il connaissait mieux. Quelques citoyens marquants pensaient aux Soeurs de la Congrégation. Mgr Bourget décida que le couvent projeté serait confié aux Soeurs de Sainte-Anne. Finalement, un an après l'arrivée du curé Groulx en 1863, les commissaires, se rendant compte

qu'ils ne pouvaient faire mieux dans les circonstances, rétrocédèrent à la fabrique le terrain et la maison qu'ils possédaient depuis 1850, et la fabrique, à son tour, les céda aux Soeurs de Sainte-Anne par acte notarié. Par le fait même, l'école se transformait en couvent. C'était le 22 septembre 1864. — "Notre premier couvent, écrit la soeur annaliste, était une bâtisse en pierre à deux étages, avec sous-sol et mansardes, qui mesurait 60 pieds par 40. Elle était plutôt pauvre et dénuée de tout confort. Les premières d'entre nous qui l'habitèrent eurent à souffrir, à cause surtout de l'humidité qui suintait partout. Il n'y avait, dans ce modeste logis, ni serrures aux portes, ni targettes aux fenêtres. Dans une visite à nos soeurs, quelques jours après leur arrivée, Mgr Bourget leur disait plaisamment : "Ici, à Saint-Jérôme, les Soeurs de Sainte-Anne sont en spectacle aux anges et aux hommes." — Mais, je l'ajoute immédiatement, pour atténuer les ombres de ce tableau, les choses ne tardèrent pas à s'améliorer. Les cinq premières religieuses de Sainte-Anne, avec Soeur Marie-Agnès (Marcelle Dugas, de Saint-Jacques) comme supérieure, arrivèrent à Saint-Jérôme à la mi-septembre. Le 22 du même mois, on eut la bénédiction de la cloche de la chapelle. Le parrain et la marraine furent l'ancien curé Gratton et Mme la seigneuresse Laviolette (la fille du seigneur Dumont). Bon nombre de prêtres et de citoyens sympathiques à la cause assistèrent à la cérémonie. Selon la coutume, ces assistants, après la bénédiction de la cloche, vinrent la sonner tour à tour et déposer une offrande dans le plateau du curé Groulx. On recueillit ainsi la somme de $100.00. "Grosse somme pour l'époque, note l'annaliste. Avec cette recette, M. le curé a payé la cloche, un calice, un missel, un chemin de croix et quelques ornements pour le vestiaire. Plus tard, d'autres souscriptions ou dons lui ont permis de nous faire poser des châssis-doubles aux deux étages." La simple énumération de tout ce que le curé avait payé avec la recette de sa bénédiction de la cloche montre à l'évidence que les dignes soeurs n'étaient pas exigeantes. — Elles furent du reste généreusement aidées, dans les commencements surtout, par les bonnes familles de Saint-Jérôme, les Laviolette, entre autres, les Gauthier, les Prévost et les Grignon.

Le curé Groulx, bien qu'il ne les eût pas choisies lui-même, tout heureux cependant d'avoir des religieuses, se montra pour elles d'une bonté vraiment paternelle. Dès la première année (1864-1865), les soeurs eurent 62 élèves au pensionnat et 80 à l'externat. L'année suivante (1865-1866), elles comptèrent 62 pensionnaires encore et 112 externes. A l'examen public du 5 juillet 1866, l'abbé Antonin Nantel, enfant de Saint-Jérôme, du séminaire de Sainte-Thérèse, prononça un beau discours. Le 2 juillet 1867, au deuxième examen public, "un jeune avocat de talent, raconte la chronique, prononça un discours qui émut profondément l'auditoire". Cet avocat, c'était Chapleau, élu cette année-là (à 26 ans) député de Terrebonne pour Québec.

De 1863 à 1868, au livre des délibérations du conseil municipal, que préside toujours Godfroy Laviolette, on trouve encore toute une série de "résolutions" qui tendent à l'amélioration du village, de ses rues, de ses trottoirs, de ses ponts — car la Rivière du Nord coule toujours rapide et il faut la traverser ici et là —, de son marché, qui prend de l'importance, des plantations d'arbres, qu'on ne néglige pas, on y revient au contraire plus d'une fois, des chemins et des routes qui avoisinent Saint-Jérôme et pour l'entretien desquels on commande des travaux par "corvées". On s'occupe aussi, à maintes reprises, des auberges et de leur bonne tenue. Le maire et les conseillers ont à coeur de favoriser tous les progrès légitimes et de veiller à prévenir ou à réprimer les abus de quelque nature qu'ils soient. La bonne direction morale, qu'on reçoit à l'église des excellents curés que sont M. Gratton et M. Groulx, produit d'heureux fruits. D'une façon générale, sans être des saints à canoniser peut-être, les gens de Saint-Jérôme vivent honnêtement et chrétiennement, ce qui équivaut à dire qu'ils sont de bons citoyens.

Le 12 mai 1868, le curé Groulx vint à mourir, presque subitement, d'une attaque d'apoplexie. Il n'avait pas encore 50 ans. Sa mort fut une surprise et elle causa dans toutes les familles un réel chagrin. Mais cette mort même, dans les desseins de la Providence, allait amener, à la tête de la paroisse, un homme quasi extraordinaire, le prêtre dévoué et zélé, si

étonnamment actif, tout autant qu'intelligent et clairvoyant, qu'a été le curé Labelle. Avec lui, au spirituel d'abord, mais aussi au temporel, les progrès de Saint-Jérôme se multiplieraient d'une façon vraiment merveilleuse. Le premier cycle de l'histoire de cette paroisse et de ce village, que nous venons de parcourir, se fermait pour ainsi parler. On tournait la page ! Les espoirs allaient grandir de plus en plus prometteurs et les réalisations profitables s'affirmer de mieux en mieux.

Pendant les cinquante ans écoulés depuis les tout premiers temps de la colonie de la Rivière du Nord, de 1818 à 1868, il faut le souligner avant de clore ce chapitre, des citoyens entendus et actifs s'étaient employés avec zèle au travail de la fondation et des développements de la future ville de Saint-Jérôme. En union avec leurs curés, ils s'étaient montrés des hommes d'initiative et ils avaient en vérité beaucoup fait. Je n'ai pas en main de chiffres exacts, mais la population du village, vers 1868, devait être au moins de cinq ou six cents âmes. Les deux municipalités, celle du village comme celle de la paroisse, en tout cas, étaient relativement prospères. Elles le devaient à leurs principaux dirigeants. Nous verrons, dans la deuxième partie de ce livre, en parlant des anciennes familles de Saint-Jérôme, ce qu'avaient été les activités des plus marquants de leurs membres. Pour l'instant, je nomme simplement, en suivant l'ordre d'ancienneté précisément : Casimir-Amable de Montigny, Jean-Baptiste Renaud, Médard Grignon, les industriels ou marchands Langwell et Scott, le notaire Lavallée, le marchand William Gauthier, Guillaume Nantel, le père des avocats Nantel, le notaire Melchior Prévost et son frère le docteur Jules-Edouard Prévost, le marchand Pierre-Auguste Labrie, Alexandre Fournier, Joseph-Honoré Matte, Ludger-Edesse Côté, le docteur Luc-Eusèbe LaRocque, Godfroy Laviolette, le notaire de Villemure, Daniel-Alexandre Wilson, le notaire Hervieux, les marchands Magloire Duchesneau et Louis-Napoléon Castonguay. Ce sont là autant de citoyens, et il y en a d'autres encore, qui ont bien servi Saint-Jérôme et restent son honneur devant l'histoire.

J'aurais voulu mieux peindre et mieux faire ressortir, à la façon de feu Joseph Grignon dans sa pittoresque et jolie

plaquette *Le Vieux Temps* (1921), l'esprit profondément canadien, c'est-à-dire catholique et français, dont, d'une manière générale, ces Jérômiens des anciennes générations étaient animés. "En racontant les débuts modestes et courageux de ses aïeux, écrivait le sénateur Prévost dans l'avant-propos qu'il a donné pour l'étude de son ami Grignon, le spirituel auteur du *Vieux Temps* a refait l'histoire de presque tous ces foyers où nos pères ont donné le grand exemple d'une vie intègre et d'un rude labeur . . . Ah ! les braves gens qu'étaient nos pères ! Parce qu'ils nous ont procuré, à force de sacrifices, les précieux avantages de l'instruction, ils nous ont mis en mesure, et c'était sans doute leur but, qui était très noble, de rehausser le nom de la famille canadienne-française . . . Mais ils ne nous ont rien donné de meilleur que leurs exemples de probité à toute épreuve, que leur amour fidèle pour notre langue, nos traditions, nos croyances, notre race ; rien de meilleur et de moins périssable que le doux souvenir de leur gaieté, de leur joie de vivre, de leur cordiale et large hospitalité, des heures exquises de la vie en famille . . . "

Et tout cela, c'est profondément juste ! A la vérité, les premiers habitants et villageois de Saint-Jérôme n'avaient pas tous les avantages dont on jouit aujourd'hui. Ils ne connaissaient ni la richesse, ni le progrès moderne, ni les chemins de fer, ni l'électricité, ni l'automobile, ni la radio, ni encore moins l'avion. Ils vivaient plus simplement et plus modestement que leurs fils d'à présent. Ils avaient leurs ennuis, leurs luttes politiques et autres, leurs chicanes même. Mais, ils avaient peut-être plus de vertu, en somme, que leurs descendants, et, par suite, peut-être aussi plus de bonheur. — "Le progrès qui a fabriqué de la richesse, de la vitesse et de la force, a écrit quelque part Mgr Baunard, a-t-il du même coup manufacturé de la vertu et du bonheur ?" Le vénérable prélat n'ajoute rien, mais on peut répondre à sa place que c'est pour le moins douteux.

Chapitre Troisième

SAINT-JEROME AU TEMPS DU CURE LABELLE

De 1868 à 1891, la grande figure ou la figure centrale de Saint-Jérôme, ce fut, sans aucun doute, celle du curé Labelle, devenu sur la fin de sa vie protonotaire apostolique, c'est-à-dire prélat de Rome, ayant droit au titre de Monseigneur, mais qui est resté pour tout le monde, à commencer par lui-même, et qui reste devant l'histoire, en dépit de son titre prélatice, ce qui est à l'honneur de sa paroisse et de sa ville, tout simplement le curé Labelle. De son vivant même, on l'avait surnommé l'apôtre de la colonisation et le roi du nord. C'était mérité et fort juste. Il a été, en effet, dans notre province de Québec, pendant un quart de siècle, le colonisateur par excellence, et il a dirigé et commandé, pendant vingt ans, en véritable souverain, dans cette région du nord de Montréal si vaste, si pittoresque et si belle, qu'il a en quelque sorte révélée à ses compatriotes, qu'il appelait lui-même la Suisse du Canada et qui porte aujourd'hui son nom. Mais, d'abord et avant tout, c'était et c'est toujours le curé Labelle. Je ne saurais en ce livre le dénommer autrement.

Sous ce titre précisément, *Le curé Labelle,* j'ai eu l'honneur d'écrire, en 1929, une vie de ce prêtre canadien vraiment extraordinaire. Dans mon modeste volume, peu à la hauteur

peut-être du héros qu'il racontait, j'ai soigneusement distingué et séparé le colonisateur d'avec le curé, consacrant à celui-ci mes premiers chapitres et à celui-là mes derniers. La critique me l'a reproché, en exprimant l'opinion que je n'avais pas suffisamment fondu en un seul tout les matériaux dont je disposais et que je m'étais ainsi condamné à de nombreuses répétitions. Je n'en disconviens pas. La critique avait ses raisons. Elle en a toujours. Mais, ce tort, si c'en est un, je l'ai bien voulu, après même de sérieuses réflexions. C'est que, d'une façon générale, dans la presse et dans l'opinion, à ce qu'il me semblait et à ce qu'il me semble encore, on a trop vu en M. Labelle le colonisateur et pas assez le curé. La légende s'accréditait, contre laquelle j'ai tenu à m'insurger, que ce prêtre remarquable avait été uniquement un homme d'extérieur, un explorateur de nos montagnes, de nos lacs et de nos forêts du nord, un ouvreur de chemins dans les bois ou un constructeur de chemins de fer, en un mot une sorte d'aventurier génial et patriote des plus méritants, mais presque pas, ou pas du tout, un curé attentif aux besoins spirituels et surnaturels de ses paroissiens. Or, tel n'est pas le cas, et on le sait bien à Saint-Jérôme. Le grand colonisateur a été aussi, dans toute la beauté du terme, un vrai curé qui prenait soin des âmes à lui confiées — *qui curam habet animarum.* Autant sinon plus que personne, on doit le dire très haut, il a droit au titre qu'il a porté, porte et portera toujours : le curé Labelle.

Le premier ancêtre au Canada de la famille du curé Labelle paraît avoir été Guillaume Label ou Labelle, né en 1649 ou 1650 à Saint-Eloi de Fourques (Eure-et-Loir), non loin de Lisieux, en Normandie, qui émigra en Nouvelle-France vers 1670. En 1890, en tout cas, lors de son deuxième voyage en Europe, le curé de Saint-Jérôme, devenu sous-ministre à Québec et prélat de Rome, se rendit à Saint-Eloi, au pays normand, pour prier, selon son expression "sur les cendres de ses aïeux". Ce Guillaume Labelle, fils de Jean Label et de Marie Souat, venu de France au dix-septième siècle, épousa, à Notre-Dame de Montréal, le 23 novembre 1671, Anne Charbonneau, dont la famille était originaire de La Rochelle. Les descendants de ce couple sont très nombreux. En effet, note le Père LeJeune,

dans son *Dictionnaire Général du Canada,* les époux Labelle de 1671 comptèrent à leur foyer onze enfants, dont six garçons, cinq de ceux-ci firent souche, et, à leur cinq, ils donnèrent au pays pas moins de cinquante-quatre enfants. On voit ce que cela peut fournir à la quatrième ou cinquième génération.

Le futur curé de Saint-Jérôme, descendant de Guillaume Labelle à la cinquième ou sixième génération, Antoine Labelle — il prit en plus à sa confirmation les prénoms de François-Xavier — naquit à Sainte-Rose, alors du comté de Terrebonne, aujourd'hui de celui de Laval, le 24 novembre 1833, d'Antoine Labelle, cordonnier, et d'Angélique Mailler (ou Maillet), de bien modestes artisans. Il fut baptisé le même jour, par le curé Magloire Turcotte, qui a été en charge de Sainte-Rose de 1833 à 1838. Il n'eut qu'une soeur, morte en bas âge. Le successeur du curé Turcotte, M. Pascal Brunet, qui a été curé de Sainte-Rose de 1838 à 1864, remarqua de bonne heure, parmi ses enfants du catéchisme, à cause de ses heureuses aptitudes, ce jeune fils du cordonnier Labelle. Il lui donna ses premières leçons de latin, et, à 11 ans, Antoine entrait au collège-séminaire de Sainte-Thérèse, où il fit son cours complet, de 1844 à 1852, et aussi sa cléricature, en y enseignant, selon la coutume de l'époque. Il fut ordonné prêtre à Sainte-Rose, son village natal, le 1er juin 1856. Nommé vicaire à Sault-au-Récollet, puis à Saint-Jacques de Laprairie, il devint curé d'abord à Saint-Antoine-Abbé de Huntingdon et plus tard à Saint-Bernard de Lacolle. Il était prêtre depuis douze ans et il avait 34 ans d'âge quand, en mai 1868, à la mort du curé Groulx, Mgr Bourget le promut à la cure de Saint-Jérôme. Avant de le montrer à l'oeuvre dans sa paroisse, je crois utile de résumer sa carrière, de dire un peu ce qu'il était au physique et par tempérament et de marquer, en quelques traits, l'importance de son oeuvre de colonisateur. Ceci posé, on comprendra mieux, il me semble, ses activités dans sa paroisse.

Le curé Labelle, je l'ai déjà écrit ailleurs (1), était très grand, très gros et très fort. Au dire de tous, c'était un bel

(1) Dans *Le curé Labelle* (1930) et dans *Figures Canadiennes* qui vient de paraître (1933), à Montréal, aux Editions Lévesque.

homme : six pieds de taille, plus de trois cents livres de poids, bien fait et harmonieusement proportionné, figure grasse et replète aux traits pourtant réguliers et fins — une bonne figure ouverte et franche — beaux yeux gris-bleu, nez délicat, bouche plutôt petite et assez tôt un peu en retrait à cause de la perte d'une partie de ses dents, vaste et large front que couronnaient des cheveux frisottants qui grisonnèrent très vite, mains petites et délicates, comme on en voit rarement à un si gros homme. En dépit de sa taille et de sa lourdeur, il était leste et agile, se tenait droit sur ses pieds, qu'il avait comme les mains petits mais solides, et en imposait par son aisance d'allures et sa bonne grâce tout autant que par sa robustesse et sa vigueur. Et puis, s'il était vif et courageux, alerte à la réplique et toujours prêt à défendre ses vues, il paraissait pareillement, de toute évidence, très bon et très conciliant. On avait tout de suite l'impression que ce colosse en soutane était un bon géant — les géants le sont presque tous — qui savait certes se servir de sa force, mais qui entendait également n'en user qu'à bon escient et avait le souci de n'en pas abuser. Il avait bon coeur, en effet, comme il était intelligent. Très cultivé et remarquablement instruit, sous son apparence bonhomme et familière, voire parfois presque vulgaire, il n'était pas quelconque et il avait du cachet, quelque chose, pourrait-on dire, de ces prélats gentilshommes d'autrefois, restés terriens dans l'âme jusque sous la mitre de l'évêque ou sous la crosse de l'abbé de monastère.

L'oeuvre du curé Labelle comme colonisateur ne s'est pas bornée à ses initiatives et à ses activités dans la région du nord de Montréal. Il s'est occupé aussi de l'Ouest canadien, notamment lors de ses voyages en Europe en 1885 et en 1890, chargé qu'il était de missions officielles par le gouvernement d'Ottawa et par celui de Québec. Sous-ministre à Québec en 1888, il eut à diriger, et il le fit avec succès, tout le mouvement de colonisation dans la province. On peut ajouter que, pendant au moins vingt ans, de 1870 à 1891, il ne fut étranger à rien de ce qui s'entreprenait ou se poursuivait pour l'extension et le progrès du pays canadien. C'est même lui qui eut, le premier, l'idée de ce chemin de fer d'un océan à l'autre qu'on appelle aujourd'hui le Pacifique-Canadien. Sir John Abbott et sir

Hugh Allan lui ont rendu à ce propos les témoignages les plus formels et les plus précis.

Mais l'oeuvre principale du curé Labelle, comme colonisateur, c'est dans la région du nord de Montréal, le comté Labelle maintenant et ce qui l'environne, qu'elle s'est surtout accomplie. Sans doute, tous les établissements qu'il a fondés là n'ont pas été également réussis. On lui a reproché d'avoir été trop enthousiaste et d'en avoir créé quelques-uns où le sort du colon n'a pas toujours été enviable. On a dit qu'il avait colonisé des terres de roches et qu'il s'était trop restreint à la vallée de l'Outaouais. D'autres ont opiné autrement et l'ont loué sans réserve. Qu'en est-il vraiment ? Je pense qu'il ne faut pas être trop absolu dans la réponse à donner en l'un ou l'autre sens. Mais, à mon avis, on peut soutenir, après plus de quarante ans écoulés, que le curé Labelle voyait juste et que, en somme, il avait raison. Quelques-uns de ceux qui l'ont blâmé et se sont plaints davantage auraient pu s'en prendre d'abord à eux-mêmes, à leur imprévoyance, à leur manque de générosité dans l'effort ou à leur défaut de constance. Ce sont ceux qui peinent et qui tiennent qui réussissent. Les colons qui ont connu le succès en cette région sont assez nombreux pour qu'on soit en droit d'affirmer que la chose était possible. D'ailleurs pouvait-il se faire que, dans une aussi considérable entreprise, il n'y eut pas, ici ou là, quelques maldonnes ? Qu'on n'oublie pas non plus que, en peuplant son nord, le célèbre curé ne visait pas uniquement à la culture des terres. Il pensait également à l'élevage des troupeaux, à l'industrie, au tourisme même que le pittoresque et la beauté de la contrée attireraient ou faciliteraient plus tard. Qu'on se le rappelle, son nord, il l'a répété maintes fois, il en voulait faire la Suisse du Canada, ce qu'il est maintenant indubitablement. Qu'on remarque enfin que ce nord, colonisé par lui, ce devait être, selon ses prévisions, un chemin ouvert vers l'ouest, vers Winnipeg, vers les Rocheuses et vers le Pacifique. S'il eut vécu plus longtemps — il est mort à 57 ans — il serait vraisemblablement parvenu à son but. En tout cas, on peut estimer que, telle qu'elle est, son oeuvre de colonisateur est vraiment grande et constitue un succès auquel aucun autre peut-être n'a jamais atteint.

Voilà quel était le curé—tel au moins que je le comprends—que Mgr Bourget donnait à Saint-Jérôme en mai 1868. Il n'avait alors que 34 ans et il n'était qu'au début de sa carrière. Ces années, il ne les doublerait qu'à peine, mais cette carrière il la poursuivrait tout entière à Saint-Jérôme. On a raconté, et je crois le fait bien fondé, que, en arrivant, à la fin de mai, dans le vieux presbytère bâti par M. Blyth et qu'avait occupé tous ses prédécesseurs, M. Labelle se serait jeté à genoux pour remercier Dieu et se recommander à son assistance. De toute son âme, il voulait avant tout travailler pour lui en se dévouant au service des âmes que la Providence lui confiait. Ce but élevé, au milieu de ses activités débordantes, quoiqu'en aient pensé plusieurs, à qui les apparences ont trop donné le change, il ne l'a, encore un coup, jamais perdu de vue.

Le curé Labelle n'était pas un prêtre à la piété sensible et bien expansive, ni encore moins un ascète qui pratiquait les dures pénitences, mais il était fidèle à ses exercices spirituels, régulier et ponctuel dans l'accomplissement des charges de son ministère paroissial. S'il avait parfois ses distractions et même ses précipitations, ce qu'expliquent la fougue de son tempérament et le tracas de ses multiples affaires, il avait au fond de lui-même un solide esprit de religion. Ses connaissances étendues et variées, nourries par de fréquentes et saines lectures, lui permettaient de prêcher et de catéchiser d'une façon qui n'était pas banale.

"Ses occupations, écrivait dans *L'Opinion Publique* (1876) M. Desbarats, n'empêchent pas M. le curé d'être d'une régularité exemplaire dans l'exercice de son ministère. Ses sermons sont remarquables par leur lucidité et leur sens pratique. Il ne dévie pas de la stricte doctrine de l'Eglise, mais il s'entend à la montrer compatible avec le progrès. Il est d'ailleurs d'une affabilité engageante et sait trouver du temps pour parler de tout ce qui peut vous intéresser. Il est toujours prêt à rendre service au plus humble de ses paroissiens et dépasse souvent en générosités les limites de ses revenus qu'il ne dénombre jamais. Il reçoit dans son presbytère avec une bonhomie charmante, sans guère s'occuper des raffinements de la civilité, auxquels sa cordialité toute simple et franche supplée largement . . . "

De 1868 à 1876, au cours de ses premières années d'administration curiale, M. Labelle eut comme marguilliers en charge les bons paroissiens dont voici les noms : Télesphore Aubin (1868), Odile Millet (1869), Stanislas Huot (1870), Jean-Baptiste Guay (1871), David Gauthier (1872), Cyrille Desjardins (1873), Michel Campeau (1874), Ludger-Edesse Côté (1875) et Léandre Lauzon (1876). Quelques semaines après son arrivée, on le voit, en juin 1868, régler avec les marguilliers du banc, Aubin, Millet et Huot, les dernières procédures relatives à la construction du premier couvent des Soeurs de Sainte-Anne. On donne levée des hypothèques et on libère les cautions du constructeur de la bâtisse. Au cours de l'été, avec l'aide du notaire de Villemure, arrivé dans le village en 1851, et qui avait été marguillier de l'oeuvre en 1865, le curé prépare la reddition des comptes de son prédécesseur, le curé Groulx, qui n'avait pu le faire, occupé qu'il avait été par la bâtisse du couvent et autres soucis. On élabore aussi un tarif détaillé pour le casuel des offices recommandés que Mgr Bourget approuve. Le curé Labelle dresse en même temps, avec l'assistance de son vicaire, M. Adolphe Jodoin, un inventaire complet des immeubles et meubles de la fabrique, estimés les premiers à $20,450.00 et les autres à environ $2,000.00. Comme on le constate, il était loin de demeurer inactif.

Cette église et ce presbytère d'autrefois, feu Joseph Grignon, avocat et protonotaire, les décrivait ainsi, avec leurs alentours, dans sa brochure *Le Vieux Temps* (1921) : "Dans le parc central actuel (où se trouve maintenant depuis 1924 le monument Labelle), se dressait le vieux clocher qui surmontait la vieille église en pierre, de proportions modestes, construite en 1837-1839. Elle était, cette église, d'une simplicité de lignes pour ainsi dire enfantine. Elle n'en faisait pas moins notre orgueil, tout comme son voisin de gauche, le vieux presbytère à toit pointu, en pierre lui aussi, qu'ombrageait un bosquet touffu. Une construction assez vaste et, pareillement, de style peu prétentieux, flanquait la droite du temple de Dieu. C'était le couvent des Soeurs de Sainte-Anne, qui recevait dès cette époque (1868-1870) des élèves venues de fort loin. Sur le

terrain de l'actuel bureau de poste, à un arpent environ de l'église, se voyait une petite bâtisse rudimentaire en planches, le *husting* ou la tribune publique, qui connut certes des heures de gloire avec les deux Morin, Rodrigue Masson, Adolphe Chapleau et les trois Prévost. Tout près, et presque en ligne avec l'estrade, nous avions la cabane du "Père" Saint-Michel, un brave citoyen, qui y débitait de la bière d'épinette, des biscuits à la mélasse et d'alléchantes pralines. Le vieil homme (né à Québec, mais d'un père français, qui était instruit et parlait *à la française)* y lisait aussi la gazette aux curieux de nouvelles et composait volontiers sur place les correspondances amoureuses des jeunes illettrés. Le bureau de poste d'alors se trouvait, chez le notaire de Villemure, à l'angle des rues Saint-Georges et Sainte-Julie. L'enseignement pour les garçons, il y a cinquante ans et plus, se donnait dans une grande école en bois, dont la charpente a été conservée et fait maintenant partie de la résidence qui se voit, sur une éminence, à l'extrémité de la rue Sainte-Julie, près de la gare du Pacifique-Canadien. Cette école a joui longtemps d'une vogue bien méritée sous la maîtrise d'un instituteur laïque, le "Père" Green, dont j'aime toujours à me rappeler, après un demi-siècle, la bonne figure encadrée de favoris blancs . . . "

Cette grande école en bois et les maîtres laïques qui s'y occupaient de l'enseignement des garçons, M. Labelle estima que cela ne suffisait pas à l'intérêt bien entendu de la jeunesse masculine de sa paroisse. Depuis 1864, les jeunes filles avaient leur couvent, et un couvent très prospère, sous la direction des bonnes religieuses de Sainte-Anne. Pourquoi les jeunes garçons n'auraient-ils pas leur collège, un bon collège commercial, que dirigeraient également des instituteurs religieux ? Le curé y pensa dès qu'il fut à Saint-Jérôme en 1868. M. Labelle avait l'esprit large et il n'était pas sans apprécier la valeur de l'enseignement que peuvent fournir des maîtres laïques probes, chrétiens et expérimentés. Mais il pensait à bon droit que, toutes choses égales d'ailleurs, un institut de frères enseignants, qui se recrutent d'eux-mêmes et consacrent leur vie à l'oeuvre de l'école, promet davantage et mieux, pour la continuité et la solidité de l'enseignement, que des maîtres d'école isolés, si

compétents soient-ils. Il voulut donc avoir des frères enseignants. Mais, s'il y pensa dès 1868, ce n'est qu'en 1873 qu'il put mener à terme son projet. En 1872, il s'adressa en vain aux Clercs de Saint-Viateur, qui, demandés ailleurs pour plusieurs fondations, se trouvèrent dans l'impossibilité de lui fournir le personnel voulu. En rendant compte de ses démarches à Mgr Bourget (mai 1872), il le suppliait de lui envoyer un prêtre et quelques séminaristes. Cette tentative n'eut pas non plus de succès. Enfin, en avril 1873, le curé put s'entendre avec les religieux de Sainte-Croix.

Au mois d'août suivant, deux religieux de cette congrégation arrivaient à Saint-Jérôme. Ils firent la classe aux garçons, en 1873-1874, dans l'ancienne école. A l'automne de 1874, un nouveau collège ouvrait ses portes. Quatre ou cinq religieux, dont un prêtre, le Père Larochelle, en avaient la direction. Ce Père Larochelle ne fit d'abord qu'un court séjour—il devait revenir dans la suite—et c'est le Père Leflot, au témoignage des anciens, qui fut bientôt, et pour plusieurs années, le directeur du collège. Les Clercs de Sainte-Croix ont ainsi enseigné à Saint-Jérôme, de 1873 à 1891, pendant dix-sept ans, jusqu'à l'incendie du collège, le 17 janvier 1891, peu de jours après la mort du curé Labelle. Nous verrons en son lieu quand et comment, après un intervalle de cinq ans, les Frères des Ecoles Chrétiennes leur ont succédé.

Tout en s'occupant des intérêts de sa paroisse, le curé Labelle ne tarda pas à élaborer des plans de colonisation pour la vaste région dont Saint-Jérôme était comme la porte d'entrée vers les Laurentides. A son instigation vraisemblablement, en 1868, un comité de citoyens se constituait à Montréal, sous la présidence de l'honorable Edouard Masson, où je relève les noms de Louis Beaubien, de Duncan MacDonald, de P.-S. Murphy, de David Pelletier et de l'ingénieur Charles Legge, qui se donnait comme tâche de promouvoir la construction d'un chemin de fer à lisses de bois de Montréal à Saint-Jérôme. Le 17 décembre de la même année, l'ingénieur Legge publiait un compte rendu des activités de ce comité qui promettait pour l'avenir. On rencontra naturellement des oppositions, dont la

principale vint des directeurs du Grand-Tronc. Mais, M. Labelle et ses amis ne se découragèrent pas. L'avenir devait les en récompenser et leur donner raison.

Depuis l'érection de la municipalité du village en 1856, c'est Godfroy Laviolette, on s'en souvient, qui en était le maire, et il devait continuer à l'être, après l'arrivée de M. Labelle en 1868, jusqu'en 1874. Avec lui siégeaient au conseil, en 1868-1870, le notaire de Villemure, l'avocat Boisseau, William Gauthier, Joseph Desforges et Jean-Baptiste Latour. C'étaient tous des hommes de bonne entente et volontiers progressifs, le maire surtout. Le curé n'eut pas de peine à les intéresser à ses projets. En janvier 1869, le conseil du village demandait au gouvernement de Québec d'accorder un octroi à l'entreprise projetée du chemin à lisses de bois. Peu après, les deux conseils, celui du village et celui de la paroisse, souscrivaient, pour la même fin, un "bonus" de vingt-cinq mille piastres.

Le maire Laviolette et ses conseillers se montraient d'ailleurs très actifs pour assurer le progrès de leur village. Le registre de leurs délibérations l'indique nettement. En février 1869, on choisit Louis Labelle comme secrétaire-trésorier du conseil. En novembre, on nomme Michel Laporte "surveillant contre les incendies". Il est chargé de voir à ce que toutes les maisons aient leurs cheminées. A partir du 1er mai 1870, les séances du conseil se tiennent dans la salle du marché. Emilien Valiquette est le clerc de ce marché. Les docteurs Prévost et Labelle sont directeurs du bureau de santé. On s'occupe de plantations d'arbres. On réglemente au sujet des licences d'auberges. On demande au gouvernement d'agrandir le territoire du village. On décide de construire (à l'été de 1871) une allonge au marché, afin de procurer aux musiciens une salle propice aux représentations.

Fondée en 1850, la fanfare du docteur Jules-Edouard Prévost était toujours prospère. J'ai rappelé, au chapitre précédent, quels ont été les membres de cette fanfare de 1850 à 1860. Voici la liste du second groupe de ces musiciens jérômiens de 1860 à 1874 : le docteur Jules-Edouard Prévost, Edouard Marchand, Léandre-Coyteux Prévost (fils du docteur),

Melchior Prévost (fils du notaire), docteur Godfroy Labrie, docteur Alfred Lesage, Emilien Valiquette, Jules Valiquette, Alphonse Nantel, David Prud'homme, Jules Lapointe, Hilaire Côté, Joseph Lafantaisie, Théophile Locas, Jean-Baptiste Aubin, Germain Clermont, Stanislas Deschambault, Damien Leclair, Félix Clouthier, Pitt Marchand, Louis Labelle, André Lapierre, Francis Pagé, Isidore Grignon, Wilfrid Grignon et Eugène Grignon. A cette époque, la fanfare était encore une entreprise privée, dirigée et administrée par le docteur Jules Prévost. Ce n'est qu'en 1895 qu'elle passerait sous la direction d'un syndicat formé pour la maintenir. C'est pour ces musiciens que, à l'été de 1871, le conseil du village fit construire une allonge au marché, afin de leur procurer une salle convenable.

Le dimanche 3 septembre 1871, dans cette salle neuve du marché, les "amateurs de Saint-Jérôme" donnent à leurs concitoyens une "soirée dramatique et musicale", dont, comme pour celle de 1864, le programme a été conservé. Ce sont sans doute le docteur Prévost, l'avocat Boisseau et le musicien Marchand qui en ont été les organisateurs. Ils tiennent en tout cas les premiers rôles, avec l'avocat Charles de Montigny et le jeune Léandre-Coyteux Prévost, fils du docteur, dans le drame en trois actes *L'Expiation,* qui est la pièce de résistance de la séance Deux amis du jeune Prévost, Adolphe Lamarche, futur médecin, et Charles Labelle, le musicien plus tard célèbre, sont venus de Montréal prêter leur concours. Ils "actent" une pochade *La chambre à deux lits* et ils chantent une opérette *La conversion d'un pécheur.* Coyteux Prévost et sa soeur Valentine jouent des duos de piano. Le docteur Prévost et Edouard Marchand exécutent un duo de clarinette et de cornet. Comme de juste, la "bande" du docteur s'est chargée des intermèdes. Le tout se termine par *Vive la canadienne* — le *O Canada* n'existait pas encore— que la fanfare sonne joyeusement aux échos. C'est ainsi qu'on s'efforçait à Saint-Jérôme, dès cette époque, d'égayer la monotonie des jours, ce à quoi les autorités ne ménageaient ni leur appui, ni leur encouragement.

On ne négligeait pas non plus, et encore bien moins, il est à peine besoin de le dire, les mesures d'utilité publique.

Le 6 novembre 1871, par exemple, le conseil du village nomme un comité, composé du notaire de Villemure, du docteur Prévost et de l'avocat Boisseau, qui est chargé de voir à l'éclairage des rues, pour lequel on se servait alors de fanaux, à la plantation des arbres, à la bonne tenue du marché et des trottoirs, à la surveillance de la police et de l'ordre.

L'actif curé Labelle avait l'ambition d'intéresser à son entreprise de colonisation du nord toute la population de la province, principalement celle de la ville de Montréal, dont Saint-Jérôme se trouve à une trentaine de milles seulement. Pour seconder ses vues, le conseil municipal du village pensa à offrir un banquet aux autorités civiles de la grande ville en même temps qu'aux directeurs de la compagnie du chemin de fer du nord. Ce banquet eut lieu le 31 janvier 1871, à l'hôtel de Médard Grignon, au coût de $200.00. On voulait par là fournir l'occasion aux hommes d'affaires de la métropole d'étudier sur place les possibilités de la construction, de Montréal à Saint-Jérôme, du chemin à lisses de bois projeté. L'impression produite fut des plus favorables et elle devait amener bientôt des résultats pratiques. Mais il était urgent de travailler encore l'opinion. Des circonstances, par ailleurs plutôt pénibles et attristantes, se présentèrent l'hiver suivant de le faire avec un éclat tout spécial. Cet hiver de 1871-1872 fut très rigoureux à Montréal, où l'on souffrit beaucoup de la disette du bois de chauffage. Le 21 décembre, deux échevins de la grande ville, MM. Bastien et Wilson, venaient à Saint-Jérôme s'enquérir, auprès du conseil municipal du village, si l'on ne pourrait pas, à même les forêts de la région, procurer du bois aux pauvres gens de leur cité ? Séance tenante, le notaire Melchior Prévost, son frère le docteur Jules-Edouard, l'avocat Charles de Montigny, le notaire Hervieux, William Gauthier et quelques autres s'offrirent à en donner, chacun cent cordes, à prendre sur leurs terres avoisinantes, ce qui fut, comme bien l'on pense, accepté avec empressement. Pour organiser le charroi de ce bois, on s'adressa au curé qui annonça la "corvée" du haut de la chaire et s'employa avec son ardeur coutumière à faire un succès de ce bel acte collectif de charité. La corvée du charroi eut

lieu le 18 janvier 1872. Voici, comment, dans *L'Opinion Publique* du 25 du même mois, L.-O. David raconte le fait :

"Jeudi dernier (18 janvier), un spectacle nouveau s'offrait aux regards des habitants de Montréal. Quatre-vingts voitures chargées de bois sillonnaient nos rues. Un grand nombre de ces voitures étaient doubles, c'est-à-dire traînées par deux chevaux. Un drapeau anglais flottait sur celle qui venait la première. Les citadins se groupaient aux coins des rues pour voir défiler cette procession. On se demandait ce que cela signifiait ? On le sut bientôt. C'étaient les gens de Saint-Jérôme qui s'en venaient, leur curé en tête, apporter du bois de chauffage aux pauvres de Montréal. Voilà l'un de ces coups de théâtre pour le bien, comme seul le curé de Saint-Jérôme peut en imaginer. Tout en faisant un bel acte de charité, M. Labelle et ses gens ont voulu montrer comment les paroisses du nord pourraient être utiles à notre ville si on leur donnait le chemin de fer qu'elles demandent avec tant d'ardeur. Cet acte généreux des habitants de Saint-Jérôme prouve qu'ils méritent qu'on les soutienne dans leur entreprise et qu'on aurait tort de leur refuser les moyens de travailler à la prospérité du pays. — Les autorités de la ville ont fait à M. Labelle et à ses paroissiens l'accueil qui convenait. Vers une heure, un dîner leur fut servi dans les spacieuses salles de l'hôtel Jacques-Cartier. M. l'échevin Ferdinand David présidait et plusieurs membres du conseil échevinal étaient présents. Des discours ont été prononcés par MM. David, Loranger, Chapleau, Bernard, Wilson, Legge, Prévost (Melchior), Prévost (Jules) et le curé Labelle. Les orateurs de Montréal ont tour à tour décerné de justes éloges aux citoyens de Saint-Jérôme et ont reconnu avec eux la nécessité du chemin de fer du nord."

Ce geste, aussi habile et significatif dans les circonstances qu'il était en son fond chrétiennement inspiré, du curé de Saint-Jérôme et de ses paroissiens—que d'ailleurs ils devaient répéter quatre ans plus tard, le 27 janvier 1876, ainsi qu'en témoigne *L'Opinion Publique* du 3 février suivant—ne contribua pas peu, semble-t-il, à décider le maire et les échevins de Montréal à accorder à l'entreprenant curé la souscription du

million de dollars qu'il sollicitait de leur ville pour son chemin de colonisation.

Aux élections municipales de janvier 1872, tenues quelques jours après la corvée de bois sous la présidence du docteur Prévost, les mêmes conseillers que précédemment, soit Godfroy Laviolette, le notaire de Villemure, l'avocat Boisseau, William Gauthier, Joseph Desforges et Jean-Baptiste Latour, sont réélus ou continués dans leurs fonctions, et, à la séance du conseil, le 23 du même mois, Laviolette est de nouveau choisi comme maire. A cette séance encore, on vote des remerciements officiels aux autorités de Montréal pour la belle réception que leur ville a faite à la corvée de bois du 18 janvier.

A la séance du conseil du 4 mars 1872, on décide que, pour le service des inspecteurs de la voirie, le village sera divisé désormais en trois arrondissements : "La division No 1 comprendra la partie du village qui va de la route Saint-André à la rue Sainte-Julie exclusivement — La division No 2 comprendra le bas du village de la rue Sainte-Julie inclusivment jusque dans la montée Montigny aux limites de la municipalité — La division No 3 comprendra le côté ouest de la rivière y compris le pont du village." A la séance du 16 mars, on accorde des licences pour la vente des boissons fortes aux aubergistes Médard Grignon et Joseph Joannette (pour la vente *en détail* et au verre), et aux marchands William Gauthier, Louis-Napoléon Castonguay, Louis Morin et Zotique Limoges (pour la vente *en gros,* pas moins de trois demiards). A la séance du 20 mai, on s'occupe des fanaux pour l'éclairage des rues du village. "A l'avenir, déclare l'une des clauses du règlement adopté, sur demande d'un ou de plusieurs intéressés de la municipalité, le conseil accordera, s'il le juge à propos, un fanal ou des fanaux, et il décidera par résolution quels contribuables devront les entretenir." Une autre clause stipule : "Les fanaux seront allumés tous les soirs, quand la lune n'éclairera pas, depuis le commencement de l'obscurité jusqu'à 10 h. en hiver et jusqu'à 11 h. en été." A la séance du 8 juillet, il est décidé "qu'une somme de $10,000.00 soit souscrite au fonds capital de la compagnie du chemin à lisses de la

colonisation du nord". A la séance du 25 du même mois, on porte la somme souscrite à $15,000.00, pour suppléer au défaut du conseil de Saint-Janvier, qui a refusé de souscrire, mais avec ce "proviso", bien typique, que la compagnie ne placera pas de "dépôt" dans la paroisse de Saint-Janvier ! D'autre part, la municipalité de la paroisse de Saint-Jérôme souscrit $10,000.00. Ce sont les $25,000.00 demandées par le curé Labelle. En novembre enfin, le conseil acquitte un compte de $27.00 dû à Charles Lauzon pour la pose, dans le village, des poteaux de la première ligne de télégraphe qui y ait été établie, et, en décembre, le maire Laviolette est chargé de proposer au conseil du comté de Terrebonne de construire à Saint-Jérôme un édifice convenable pour la tenue de la cour de circuit que les autorités ont l'intention de mettre à la disposition des justiciables de la région.

Le 20 janvier 1873, Laviolette est réélu maire du village. A la même séance, le conseil délibère au sujet de la construction du palais de justice dont il vient d'être question. En février, on décide l'achat d'une "pompe à incendie" au coût de $325.00, et l'on parle de construire un aqueduc. A la séance du 5 mai, un règlement concernant le service et l'entretien de la pompe à incendie est adopté, qui ne contient pas moins de onze clauses. En voici la substance : quinze pompiers seront constitués en un corps de service, dont le maire Laviolette sera le capitaine et le secrétaire Louis Labelle le lieutenant ; l'alarme en cas de feu sera sonnée par la cloche de l'église ; tout pompier aura droit en se rendant au feu de réquisitionner le cheval ou les chevaux qui se trouveront sur sa route ; en attendant la construction d'un aqueduc quatre tonnes d'eau seront placées à des endroits déterminés pour servir au besoin ; on achètera aux frais de la municipalité tous les ustensiles nécessaires au service ; chaque pompier présent au feu recevra un honoraire de $1.00, avec en plus une prime de $3.00 pour le premier rendu et une autre de $2.00 pour le deuxième. A l'automne, en octobre et en novembre, le conseil s'occupe encore du futur palais de justice. Finalement, la soumission d'Alfred Laviolette (le frère du maire), qui s'engage à construire un édifice convenable pour la somme de $8.000.00, est acceptée, le comté de Terrebonne

payant $6,000.00 et le village de Saint-Jérôme $2,000.00. En fait, la construction se trouva terminée à l'automne de 1874.

Au début de 1874, Godfroy Laviolette est de nouveau réélu maire du village. En février, le conseil s'occupe encore de la construction projetée d'un aqueduc et il décide l'agrandissement du marché public. Dans une autre séance, Louis Labelle est nommé chef de police. En avril, on décide de payer $10.00 par mois au secrétaire dont la besogne est devenue très onéreuse à cause des expropriations à faire pour le percement des rues. En avril, l'ingénieur-arpenteur Hermyle Leclair est chargé de dresser un plan du village (échelle de 100 pieds au pouce) au coût de $50.00. A la même séance, il est résolu, sur proposition des conseillers Hervieux et Boisseau, de retrancher toutes les licences pour la vente des liqueurs fortes. Mais cette mesure radicale soulève dans le village des protestations. Une requête en demandant le rappel est tout de suite signée par un grand nombre de propriétaires. A la séance du conseil qui suit, la majorité des conseillers revient sur la décision qui avait été arrêtée et accorde des licences aux aubergistes pour la vente *en détail* à raison de $20.00 par année, et aussi aux marchands pour la vente *en gros*, à raison de $30.00 par année. Ce changement d'attitude de la majorité des conseillers amène la démission du maire Laviolette et du conseiller Hervieux.

Le 4 mai, le maire écrit à ses collègues du conseil : "Messieurs—J'en viens à la conclusion que je dois me démettre de ma double charge de conseiller et de maire, non pas parce que la majorité du conseil a différé d'opinion avec moi dans la question de l'octroi des licences aux magasins pour la vente des boissons fortes, mais parce que la majorité des électeurs a, par sa requête, insisté pour que ces licences fûssent accordées. Convaincu que je suis qu'il valait mieux retrancher ces licences afin de diminuer les causes de désordre, je ne crois pas devoir accepter la responsabilité qui incombe surtout au maire de réprimer les abus que devra produire, durant la saison qui commence, le débit multiplié en beaucoup d'endroits des boissons fortes. Je vous offre donc ma démission et je remercie en même temps mes concitoyens de m'avoir conservé leur confiance

pendant dix-huit ans.—Croyez-moi, Messieurs, votre bien obéissant serviteur." (signé) "Godf. Laviolette."

Du 1er avril 1861 au 5 avril 1872, c'est le notaire de Villemure qui avait la charge du bureau de poste au village de Saint-Jérôme. Ses prédécesseurs paraissent avoir été : Gilbert Lauzon (1845), le notaire André Bouchard-Lavallée (1853) et Louis Loranger (de 1856 à 1861). Edouard Marchand succéda au notaire de Villemure en avril 1872 et ce devait être pour vingt-neuf ans.

En 1868, et depuis 1864, Pierre Testard de Montigny, le fils de Casimir-Amable, était le maire de la paroisse. Toussaint Lajeunesse le remplaça en 1869. Puis, Pierre de Montigny fut réélu jusqu'en 1874. Ces maires de la paroisse, comme celui du village, Godfroy Laviolette, se montrèrent toujours des hommes de progrès.

De 1868 à 1874, le curé Labelle avait eu successivement trois vicaires : l'abbé Adolphe Jodoin de 1868 à 1870, qui fut ensuite curé d'Ormstown, puis de Saint-Sauveur, où il est mort en 1891 ; l'abbé Ulric Thibodeau, de 1870 à 1873, qui fut ensuite curé à Saint-Hippolyte, à Ormstown, puis à Bay City (Michigan), où il est mort en 1886 ; l'abbé François-Xavier Boileau, de 1873 à 1878, qui fut ensuite vicaire à Saint-Clet et à Sainte-Philomène, et qui est mort, après plusieurs années de maladie, à la résidence Sainte-Thérèse (Longue-Pointe) en 1923.

Le diligent pasteur de Saint-Jérôme s'était montré tout ensemble dévoué aux âmes et attentif à la gestion des affaires de la fabrique. Bien secondé par ses vicaires, et aussi par ses marguilliers, dont j'ai donné plus haut les noms, il avait assuré à la paroisse, au spirituel et au temporel, une fructueuse administration. Son entreprise de colonisation ayant vite pris de l'importance et lui occasionnant beaucoup d'occupations, il s'était fait nommer un secrétaire pour la tenue des livres de la fabrique, et c'est Louis Labelle qui avait été appelé à ce poste. Le 14 juillet 1874, Mgr Fabre, alors coadjuteur de Mgr Bourget, se trouvant en visite pastorale à Saint-Jérôme, avait

alloué ou approuvé les comptes de 1868 à 1873 inclusivement. Entre temps, en octobre 1872, les marguilliers de l'oeuvre avaient décidé de faire un don de $100.00 à Mgr Bourget, à l'occasion de ses noces d'or sacerdotales, pour la construction de sa cathédrale. On voit aussi, au livre des délibérations, qu'il est question, dès cette époque, en 1873, de l'achat d'un terrain pour un nouveau cimetière. Mais, ce projet ne devait aboutir qu'en 1878.

Pareillement, le curé s'intéressait, ainsi qu'il le devait, à l'instruction et à l'éducation des enfants de sa paroisse. Le village ayant été érigé en municipalité scolaire en 1869, une commission pour la régie des écoles fut élue par le peuple au cours du mois de juillet de cette même année. A cette élection, présidée par le docteur Prévost, cinq commissaires sont choisis : Godfroy Laviolette, le notaire Hervieux, William Scott, Joseph Desforges et Jérôme Longpré. A la première assemblée de la commission, le 29 juillet, Godfroy Laviolette est élu président et on retient les services du notaire de Villemure comme secrétaire-trésorier. A la même séance, on engage, aux conditions arrêtées par M. le curé, l'ancien instituteur Green, qui doit continuer à faire l'école aux garçons, et on décide de procéder à un recensement de la population du village afin d'obtenir, en le communiquant au surintendant de l'Instruction publique, ainsi que le veut la loi, l'octroi promis par le gouvernement de la province. A la deuxième assemblée de la commission, le 13 septembre, le secrétaire fait rapport que la population du village est de 1175 âmes et qu'il s'y trouve 167 enfants, en âge d'aller à l'école, dont les parents peuvent payer la cotisation mensuelle de dix sols pour chacun, soit $111.13. Un prélèvement de un sol et demi dans le louis sur l'évaluation des propriétés du village formera une taxe de $460.75. Cela donnera en tout un modeste budget scolaire de $572.08. A cette même séance du 13 septembre 1869, on décide de dénommer l'école des garçons "l'académie commerciale du village de Saint-Jérôme".

A l'été de 1873, on s'en souvient, les religieux de Sainte-Croix remplacent à cette académie, par l'initiative du curé, les

instituteurs laïques et prennent charge de l'enseignement des garçons. Au cours de l'année 1873-1874, on leur bâtit un collège. Pour cette construction, la fabrique de la paroisse souscrit en juin 1873 une somme de $1200.00, et, en juin 1874, elle ajoute $300.00 pour la chapelle du même collège.

Au couvent qui existe depuis 1864, les Soeurs de Sainte-Anne, que M. le curé suit et encourage le mieux possible, poursuivent leur oeuvre de l'instruction et de l'éducation des jeunes filles avec un succès toujours croissant. La chronique du couvent rapporte que, le 1er mai 1869, M. le curé préside là une jolie fête de première communion. Le 24 juin suivant, une touchante cérémonie de profession a lieu à l'église paroissiale. Deux jeunes filles de Saint-Jérôme, Elmina Gauthier et Zérilda Lapointe, admises dans l'institut des Soeurs de Sainte-Anne, prononcent leurs premiers voeux entre les mains du délégué de Mgr Bourget, Mgr Pinsonnault, ancien évêque de London, maintenant évêque de Birtha et en résidence à Montréal. En 1870 et 1871, les soeurs ont à leur couvent de Saint-Jérôme pas moins de cent cinquante élèves, dont un bon tiers au pensionnat.

Godfroy Laviolette et le notaire Hervieux avaient été remplacés au conseil municipal par William Scott et Jean Latour. Le 9 juin 1874, M. de Villemure succédait comme maire du village à M. Laviolette. Remarquons tout de suite que Laviolette serait bientôt réélu au conseil et qu'il redeviendrait maire aux élections de janvier 1879. Entre temps, la vie municipale suit son cours et s'affirme toujours progressive. Signalons, pour ces années, quelques faits d'administration qui ont leur importance relative.

A l'été de 1874, Stanislas Deschambault et Charles Morandville sont nommés respectivement capitaine et lieutenant du corps des pompiers. Peu après, l'ingénieur Leclair présente son plan du village qui est accepté. Vers le même temps, on décide un prélèvement pour couvrir un emprunt de $620.00. A cette occasion, les propriétés du seigneur Globensky sont évaluées à $9,000.00 et celles du seigneur de Bellefeuille à

$12,000.00. Je note encore qu'il est souvent question, dans les minutes du conseil, de la construction projetée d'un aqueduc. A l'automne, on achète une balance publique pour l'utilité des villageois.

Au début de 1875, et plus tard, en 1876, 1877 et 1878, M. le notaire de Villemure est réélu et continué dans ses fonctions de maire du village. En octobre 1875, je remarque que les séances du conseil ont lieu désormais dans le nouveau palais de justice. A l'une d'entre elles, il est enfin décidé qu'un aqueduc sera construit aux frais de la municipalité et que, pour cette dépense, on empruntera $6,000.00 du marchand Alexandre Fournier. Cette affaire de l'aqueduc, dont on comprend toute l'importance, est l'objet des délibérations du conseil pendant plusieurs séances consécutives en 1875 et en 1876. Finalement, le 6 mars 1876, le maire de Villemure est autorisé à signer le contrat de sa construction avec les entrepreneurs Joseph Lachapelle, Régis Guénette et François Amiotte dit Villeneuve. Le coût en sera de $6,000.00, et les entrepreneurs seront payés à même les revenus de la taxe de l'eau Cette eau, elle doit être amenée, sur une distance de cent quatre-vingt-dix arpents, d'une source qui se trouve dans la propriété d'Emmanuel Lecavalier, jusqu'au village où elle sera distribuée. Les travaux se poursuivent assez rapidement. En conséquence, le 24 juillet 1876, le conseil adopte un règlement fixant "le tarif des charges de l'eau", qui doit prévoir beaucoup de choses et contient jusqu'à dix-huit articles. Je les résume en quelques lignes. Les prix varient, selon l'évaluation des propriétés, entre $2.50 et $5.50, à payer annuellement, par chaque famille qui voudra s'approvisionner à l'aqueduc municipal. Les aubergistes, les tanneurs et les bouchers, qui dépensent plus d'eau, ont des charges additionnelles. Au presbytère, la taxe est de $5.50, au couvent de $6.00 et au collège de $10.00.

Mais voici, à l'automne de 1876, un événement qui va marquer plus que d'autres dans la vie de Saint-Jérôme : l'inauguration du chemin de fer du nord. Le 11 septembre, le conseil municipal commande à ses inspecteurs de la voirie de préparer la toilette du village et il nomme quatre constables

spéciaux, pour le dimanche suivant, à l'occasion de la venue à Saint-Jérôme du "premier train" du fameux chemin de fer que le curé Labelle avait enfin réussi à obtenir. Ce dimanche-là, en effet, le 16 septembre 1876, les premiers "chars" arrivent ! Mgr Fabre, maintenant évêque de Montréal en titre depuis que Mgr Bourget a donné sa démission en mai précédent, est à Saint-Jérôme, en visite pastorale. Le village est pavoisé et tout en fête. L'évêque, sur la demande du curé, bénit solennellement le nouveau tracé ferroviaire et le premier convoi venu de la grande ville. L'allégresse est générale. Le curé surtout jubile ! Et, certes, ce n'est pas sans raison. Cet événement, c'est le couronnement de ses efforts, de ses démarches et de ses travaux depuis huit ans.

Le 9 octobre, eut lieu, à Saint-Jérôme toujours, avec banquet et force discours, la cérémonie civile de l'inauguration officielle du *Québec, Montréal, Ottawa et Occidental*. *L'Opinion Publique* de Montréal publie à ce propos, dans sa livraison du 16 octobre, ces lignes de L.-O. David : "Nous avons eu le plaisir d'assister à Saint-Jérôme, le lundi 9 octobre, à une fête aussi agréable que solennelle, à l'occasion de l'inauguration du chemin de fer du nord qu'on appelle *Québec, Montréal, Ottawa et Occidental*. Cette inauguration de trente-cinq milles de chemin de fer restera mémorable. Si les habitants qui peuplent le beau pays que traverse cette ligne ont droit de se réjouir des facilités et des avantages qu'elle leur procure, le Canada tout entier est de même en droit d'être fier de voir en opération ce nouveau chemin de fer qui doit plus tard faire partie de la grande voie qui sillonnera avant longtemps tout le pays de Québec à Victoria."

C'est dans la vaste salle du moulin neuf de Godfroy Laviolette que se donna le banquet offert par la municipalité aux hôtes du jour. Sur proposition du maire de Villemure, le conseil avait prié le curé Labelle de le présider au nom de Saint-Jérôme. Deux cents convives s'y trouvèrent réunis, parmi lesquels on distinguait quelques-uns des citoyens les plus marquants de la province, dont M. de Boucherville, le premier ministre, M. Chapleau, le secrétaire provincial, et M. le docteur

Hingston, le maire de Montréal. Le curé Labelle et le maire de Villemure prirent la parole au nom de leur village. Les autres discours furent prononcés par MM. de Boucherville, Chapleau, Hingston, Beaudry, Starmes, Loranger, O'Gilvie, Masson, Mitchell, Beaubien, White, Ouimet, MacDonald. Encore un coup, ce fut un grand événement, par lequel l'oeuvre de la colonisation du nord s'affirmait bien vivante. Il marquait pour la future ville, pourrait-on dire, l'entrée dans la période la plus active de ses progrès merveilleux.

Peu de temps après, à la fin d'octobre 1876, la municipalité prenait à sa charge l'éclairage des rues du village. On ne pouvait encore se servir que de fanaux à l'huile. L'électricité ne viendrait qu'une dizaine d'années plus tard. Le conseil décidait que, ces fanaux, il verrait lui-même à les placer, ou à les conserver, aux endroits voulus, qu'il les alimenterait d'huile et qu'il en entretiendrait le service par l'un de ses employés. En novembre, on adoptait les règlements " pour la tenue et la régie du marché public". Désormais, aucun boucher ne peut exercer son commerce, s'il n'a pas son étal au marché. La salle qui se trouve dans le haut de l'édifice de ce marché sera louée pour la tenue des séances de la cour des commissaires et des sessions de la paix, pour les assemblées de "la corporation" et autres réunions publiques. En décembre, on fixe un nouveau taux des licences que les marchands auront à payer. On adopte également de nouveaux règlements pour la confection et l'entretien des trottoirs dans les rues. Le conseil les fera construire à ses frais là où il en sera besoin, mais chaque propriétaire ou locataire devra voir à tenir en bon ordre le trottoir situé au front de l'établissement qu'il occupe.

Le chemin de fer du nord avait maintenant son service régulier entre Montréal et Saint-Jérôme, et c'était l'entrepreneur D.-A. MacDonald qui en était resté le directeur général. Les gens du village de Saint-Jérôme avaient souscrit à l'entreprise la somme substantielle de $15,000.00. Ils entendaient que leurs intérêts financiers ne fûssent pas compromis et ils tenaient en même temps à être assurés d'un bon service de trains pour leurs voyages ou leur commerce. Or, il se trouva bientôt que

l'administration de M. MacDonald ne leur donnait guère satisfaction sur l'un et l'autre points. En conséquence, le 22 janvier 1877, un comité de citoyens se forma, par et sous l'autorité du conseil municipal, " pour exposer au gouvernement les griefs de la *corporation* contre l'administration de M. D.-A. MacDonald, entrepreneur du chemin de fer *Québec, Montréal, Ottawa et Occidental,* en ce qui concerne l'administration en général du dit chemin de fer et plus particulièrement l'embranchement de Saint-Jérôme". Ce comité se composait de quelques-uns des hommes les plus notables du village : le notaire et le docteur Prévost, les deux avocats de Montigny, le notaire Hervieux, l'avocat Boisseau, le docteur de Martigny et le marchand William Gauthier. Il est facile de se rendre compte que, présentées par de tels citoyens, les réclamations de Saint-Jérôme furent dignement et sérieusement motivées. Je n'ai vu nulle part quel résultat immédiat elles obtinrent. Mais il est fort vraisemblable qu'elles contribuèrent pour une part à amener le gouvernement de Québec l'année suivante, en 1878, à s'emparer de ce tronçon du Montréal-Saint-Jérôme pour l'unir à ceux du Québec-Montréal et du Montréal-Aylmer et en faire, en un seul tout, le chemin de fer du nord. Malheureusement, le gouvernement à son tour, en fondant ensemble les revenus de ces diverses lignes, parut aux gens de Saint-Jérôme y aller sans assez de réserve et ne pas suffisamment respecter leurs droits acquis. C'est pourquoi une longue requête de leurs deux conseils municipaux fut bientôt adressée aux députés de la Chambre de Québec, réunis en session, pour de nouveau vigoureusement protester. En résumé, on reprochait au gouvernement d'user arbitrairement de sa puissance, de se faire juge dans une cause où il était partie et de ne pas observer comme il l'aurait dû les conditions préalablement établies. Je ne saurais insister ici sur les considérants de cette requête, rédigée sans doute par les membres du comité dont j'ai parlé, et qui couvre trois ou quatre pages d'un papier à grand format. L'argument principal consistait à démontrer, ce qu'on faisait d'une façon très claire, que les revenus de la ligne Montréal-Saint-Jérôme, qui étaient de $25,000.00 à $30,000.00 par année, serviraient, si on adoptait la mesure annoncée, à combler les déficits des

deux autres lignes, au détriment des intérêts de Saint-Jérôme. Il semble que ces protestations eurent un bon effet, que le gouvernement modifia les termes de son projet et que les choses allèrent au mieux.

Cependant la vie publique se continuait à Saint-Jérôme en s'accélérant vers le progrès. Je relève, au livre des délibérations du conseil du village, quelques menus faits. En mai 1878, Louis Labelle est remplacé au poste de secrétaire-trésorier par Charles Morandville, qui devra lui aussi démissionner en janvier 1879, alors qu'Edouard Marchand sera nommé à cette fonction, qu'il remplira pendant trente-cinq ans, jusqu'en 1915, avec une particulière distinction. En novembre 1878, un nouvel hôtelier, Louis Beaulieu, beau-frère des Nantel, qui a son établissement près de la gare du chemin de fer, obtient sa licence. En décembre, les deux conseils municipaux, celui du village et celui de la paroisse, assument en commun les frais des travaux de réparations qui sont à effectuer au pont du village. Il est en plus souvent question, vers le même temps, au livre des minutes, de l'aqueduc, du service des pompiers, de l'entretien des rues et des trottoirs, de leur éclairage, des plantations d'arbres . . . En deux mots, on a constamment le souci au conseil, cela se constate aisément, d'améliorer les divers services publics et de tendre vers le mieux pour l'avantage de tous les citoyens.

Quoique, naturellement, de moindre importance, les affaires de la municipalité de la paroisse, comme celles du village, étaient administrées d'une façon progressive. En 1874, François Guénette avait remplacé Pierre de Montigny comme maire de la paroisse. En 1879, Charles Maurice succéda à François Guénette. En 1881, Elie Latour remplaça François Guénette. En 1886 enfin, Alphonse Montigny succéda à Elie Latour, et ce fut pour jusqu'en 1894.

En outre de l'action propre des autorités municipales, nombre de citoyens, comme il arrive toujours, contribuaient par leur initiative personnelle à la prospérité générale. L'un d'entre eux, le notaire Hervieux, qui résidait à Saint-Jérôme

PROVINCE OF CANADA.

PROCLAMATION.

By His Excellency SIR EDMUND WALKER HEAD, Baronet, Governor General of British North America, and Captain General and Governor in Chief in and over the Provinces of Canada, Nova Scotia, New Brunswick and the Island of Prince Edward, and Vice Admiral of the same, &c. &c. &c.

To all to whom these presents shall come—GREETING

WHEREAS in and by "The Lower Canada Municipal and Road Act of 1855," it is among other things in effect enacted That whenever a petition is presented to any County Council by forty or more inhabitants qualified to vote at the election of Local Councillors, praying for the erection into a Town or Village Municipality of any tract of land lying within the limits of the Local Municipality in which the petitioners reside, and clearly defined in such petition, the County Council shall refer such Petition to the County Superintendent, with an order to visit the said tract of land and to report on the said Petition; that the County Superintendent shall give public notice of the day and hour at which he shall visit such tract of land and commence his examination thereof, and shall hear all parties; that if there be not at least sixty inhabited houses erected upon some part of such tract, within a space not exceeding thirty superficial arpents, the County Superintendent shall report the fact to the County Council, whose duty it will be in such case to reject the Petition; that if the said number of inhabited houses be erected on such tract within the said space of thirty superficial arpents, the County Superintendent shall define in his report and describe in a Plan accompanying the same, the limits which, in his opinion, should be assigned to the said tract of land when erected into a separate Municipality, and that if the limits so defined and described by the County Superintendent are different from the limits mentioned in the said Petition, the County Superintendent shall specify in his report the motives of such deviation; that after having made and signed such report, the County Superintendent shall deposite a copy thereof and of the Plan accompanying the same in the office of the County Council, that the County Council may homologate every such Report, with or without amendment, after having caused public notice to be given to the inhabitants of the Local Municipality from which it is proposed to detach such tract of land of the day and hour at which they shall proceed to the examination thereof, and after having heard the County Superintendent and the parties interested, (if required to do so,) upon the merits thereof; that if after the lapse of two months from the day of the deposite of a copy thereof in the office of the County Council, no amendment have been made to the said Report, it shall be considered as having been homologated by the County Council; that if before the expiration of that time the said Report be amended by the County Council, the County Superintendent shall enter upon the Original, or on a paper annexed thereto, all such amendments as the County Council may have made upon or annexed to the copy thereof; that in either case the County Superintendent shall, after the expiration of the said period of two months, transmit to the Provincial Secretary a true copy of the said Report and of any amendments which may have been made thereto, and of all plans and other documents connected therewith; that it shall thereupon be lawful for the Governor of this Province by an Order in Council, to approve or reject the said Report, whether the same be amended or not by the said Municipal Council, or to modify or amend the same in such manner as shall be deemed expedient; that if by the said Order in Council, the said Report be approved, with or without amendments, then it shall be lawful for the Governor to issue a Proclamation under his hand and seal, declaring the name to be given and defining the limits to be ascribed to such tract of land as a separate Municipality; that from and after the first day of the month of January next after the expiration of the two months immediately following the date of the said Proclamation, every such tract of land the limits whereof shall have been so defined, shall be considered as detached from the Local Municipality whereof it shall have theretofore formed part, and its inhabitants shall be a Corporation or Body Politic, to all intents and purposes whatsoever: And Whereas the County Superintendent of the County of Terrebonne hath transmitted to the Provincial Secretary a copy of a Report by him made to the County Council of the said County of Terrebonne, in which are described the limits which, in his opinion, should be assigned to a certain tract of land therein mentioned and hereinafter more particularly described, containing at least sixty inhabited houses erected upon some part of such tract within a space not exceeding thirty superficial arpents, to be erected into a Village Municipality: And Whereas the said Report has been duly homologated by the said County Council, without amendment, and is accompanied by a Plan of the said tract of land, and other documents showing satisfactorily that the formalities prescribed by the said Act have been observed: And Whereas I, Sir Edmund Walker Head, Baronet, being Governor General of the Province of Canada, have, by and with the advice and consent of Her Majesty's Executive Council for the said Province, approved the said Report without any amendment thereto: Now know Ye, that I, in virtue of the power in Me vested by the aforesaid Act, do, by this my Proclamation, declare that the said tract of land, to wit: "A tract of land situate in the said county of Terrebonne, bounded and limited as follows: towards the North by the line of division between the lands of William Scott and Thomas Higgins, running from east to west to the distance of eight arpents from the River du Nord; thence, towards the East, by a line running magnetically south six degrees forty five minutes east, the distance of twelve arpents and one perch, to the line of division between the lands of François Ouimette and Joseph Godon; thence by another line running south two degrees forty-five minutes east, a distance of thirteen arpents five perches and ten feet, to the south alignement of the road leading to the school-house; thence, by another line running south twenty-two degrees fifteen minutes west, a distance of seventeen arpents and seven perches, to the *Montée de Montigny*; thence, and towards the south, by a line running north thirty-five degrees west, a distance of six arpents and nine perches, to the said River du Nord, and on the line of division between the lands of Casimire Tétard de Montigny and Charles Lafantaisie; and towards the west, by the south-east side of the said River du Nord," shall, from and after the first day of January next, be detached from the Municipality of the parish of Saint Jérôme, whereof it heretofore formed part, and shall thenceforth form a separate Municipality under the name of the "Village of Saint Jérôme", and its inhabitants shall henceforth be a Corporation or Body Politic, to all intents and purposes by the name of "The Corporation of the Village of Saint Jérôme." And I do by these presents make ordain, constitute, erect and declare the said village of Saint Jérôme to be a village for all municipal purposes agreeably to the provisions of the said Act.

Given under my Hand and Seal at Arms, at TORONTO, this TWENTY-NINTH day of FEBRUARY, in the year of Our Lord, one thousand eight hundred and fifty-six, and in the Nineteenth year of Her Majesty's Reign.

EDMUND HEAD.

By Command,

E. CARTIER, Secretary.

PROCLAMATION.

Par Son Excellence SIR EDMUND WALKER HEAD, Baronet, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur en Chef dans et sur les Provinces du Canada, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice Amiral d'icelles, etc. etc. etc.

A tous ceux à qui ces présentes parviendront---SALUT

ATTENDU que dans et par l'Acte des Municipalités et des Chemins du Bas Canada de 1855, il est de fait entre autres choses statué, Que sur présentation au conseil d'un comté, d'une requête signée par quarante habitants, ou plus, qualifiés à voter à l'élection de conseillers locaux, demandant l'érection en une municipalité de ville ou de village d'un territoire quelconque, situé dans la municipalité locale dans laquelle les requérants résident, et clairement indiqué dans la dite requête, le conseil du comté transmettra la dite requête au surintendant du comté, avec ordre de faire la visite du dit territoire, et de faire rapport sur la dite requête; que le surintendant du comté donnera avis public du jour et de l'heure auxquels il commencera sa visite et fera l'examen de tel territoire, et il donnera audience à toutes les parties intéressées qui se présenteront pour être entendues, que s'il n'y a pas au moins soixante maisons habitées, bâties sur quelque partie du dit territoire, dans un espace n'excédant pas trente arpents en superficie, le surintendant du comté fera rapport du fait au conseil du comté, auquel cas il sera du devoir de ce dernier de rejeter la requête; que si des maisons habitées au nombre susdit se trouvent bâties sur le dit territoire dans le dit espace de trente arpents en superficie, le surintendant donnera dans son rapport la désignation claire et précise, (accompagnée d'un plan figuratif des lieux), des limites que, dans son opinion, il conviendrait d'assigner au dit territoire une fois érigé en une municipalité distincte; et que si les limites ainsi désignées par le surintendant du comté sont différentes de celles mentionnées dans la dite requête, le surintendant du comté spécifiera dans son rapport les motifs de telle déviation; qu'après avoir fait et signé tel rapport, le surintendant du comté en déposera une copie, ainsi qu'une copie du plan qui l'accompagnera, dans le bureau du conseil du comté; que le conseil du comté pourra homologuer tout tel rapport avec ou sans amendement après avoir fait donner aux habitants de la municipalité locale de laquelle tel territoire devra être détaché, avis public du jour et de l'heure auxquels il procédera à l'examen d'icelui, et après avoir entendu sur les mérites du dit rapport le surintendant du comté et les parties intéressées, s'il en est requis; que si après l'intervalle de deux mois du dépôt d'une copie d'icelui, dans le bureau du conseil de comté aucun amendement n'a été fait au dit rapport, il sera considéré comme ayant été homologué par le conseil du comté; que si le dit rapport est amendé par le conseil du comté avant l'expiration du dit temps, le surintendant du comté inscrira sur l'original, ou sur un papier y annexé, tous les amendements que le conseil du comté aura faits sur la copie d'icelui, ou y aura annexés; que dans l'un et l'autre cas, à l'expiration du dit intervalle de deux mois, le surintendant du comté transmettra au secrétaire provincial une vraie copie du dit rapport et des amendements qui y auront été faits, ainsi que des plans et autres documents s'y rattachant; qu'il sera alors loisible au gouverneur de la province, par un ordre en conseil, d'approuver ou de rejeter le dit rapport amendé ou non par le dit conseil municipal, ou d'y faire tels amendements ou modifications qu'il sera jugé à propos d'y faire; que si par le dit ordre en conseil, le dit rapport est approuvé, soit avec ou sans amendements, il sera alors loisible au gouverneur d'émettre une proclamation sous son seing et sceau, à l'effet de déclarer le nom et les limites qui devront être et seront assignées à tout tel territoire comme municipalité distincte, qu'à compter du premier jour du mois de janvier qui suivra les deux mois qui auront immédiatement suivi la date de la dite proclamation, tout tel territoire dont les limites auront été ainsi fixées, sera censé être détaché de la municipalité locale dont il faisait auparavant partie, et ses habitants formeront une corporation ou corps politique à toutes fins quelconques. Et attendu que le surintendant de comté du comté de Terrebonne a transmis au secrétaire provincial une copie d'un rapport fait par lui au conseil de comté du dit comté de Terrebonne, dans lequel sont décrites les limites qui, dans son opinion, devraient être assignées à une certaine étendue de territoire y mentionnée, et qui est ci-dessous plus particulièrement décrite, contenant au moins soixante maisons habitées érigées sur quelque partie de telle étendue dans un espace n'excédant pas une superficie de trente arpents, à être érigée en une municipalité de village. Et attendu que le dit rapport a dûment été homologué par le dit conseil de comté sans amendement, et est accompagné d'un plan de la dite étendue de terrain, et d'autres documents faisant voir d'une manière satisfaisante que les formalités prescrites par le dit acte ont été remplies. Et attendu que Moi, Sir Edmund Walker Head, Baronet, en ma qualité de gouverneur général de la province du Canada, ai, par et de l'avis et consentement du conseil exécutif de Sa Majesté pour la dite province, approuvé le dit rapport sans aucun amendement. Sachez Maintenant, qu'en vertu du pouvoir que me confère le susdit acte, je déclare par ma présente proclamation que la dite étendue de terrain, savoir "Une étendue de terrain située dans le dit comté de Terrebonne, bornée et limitée comme suit: au nord par une ligne de division entre les terres de William Scott et Thomas Higgins, courant de l'est à l'ouest sur une distance de huit arpents à partir de la rivière du Nord, de là, vers l'est, par une ligne qui court magnétiquement sud six degrés quarante-cinq minutes est, sur une distance de douze arpents et une perche jusqu'à la ligne de division entre les terres de François Ouimette et Joseph Godon, de là, par une autre ligne courant dans une direction sud deux degrés quarante-cinq minutes est, sur une distance de treize arpents cinq perches et dix pieds, jusqu'à l'alignement sud du chemin qui conduit à la maison d'école, de là, par une autre ligne courant dans une direction sud vingt-deux degrés quinze minutes ouest, sur une distance de dix-sept arpents et sept perches, jusqu'à la Montée de Montigny, de là, et en allant vers le sud, par une ligne courant dans une direction nord trente-cinq degrés ouest, sur une distance de six arpents et neuf perches, jusqu'à la dite rivière du Nord, et sur la ligne de division entre les terres de Casimire Tétard de Montigny et Charles Lafantaisie, et vers l'ouest par le côté sud-est de la dite rivière du Nord," sera, à compter de et après le Premier jour de Janvier prochain, détachée de la Municipalité de la paroisse de St. Jérôme dont elle formait ci-devant partie, et formera ci-après une municipalité séparée sous le nom de "Village de St. Jérôme", et ses habitants seront ci-après une corporation ou corps politique pour toutes fins et intentions sous le nom de "Corporation du Village de Saint Jérôme." Et je, par les présentes, rends, ordonne, constitue, érige et déclare le dit village de Saint Jérôme être un village pour toutes fins municipales, conformément aux dispositions du dit acte

Donné sous mon Seing et le Sceau de Mes Armes, à TORONTO, ce VINGT-NEUVIEME jour de FEVRIER, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-six, et du Règne de Sa Majesté la Dix-neuvième.

EDMUND HEAD.

Par Ordre,

G. E. CARTIER, Secretaire.

DESBARATS & G. DESBARATS, Printer to the Queen's Most Excellent Majesty

Certified to be a true Copy of the Original Proclamation

Secretary's Office
Toronto 7th March
1856.

Geo. E. Cartier
Secretary

L'acte d'érection du village, en 1856

depuis 1856 et avait été très mêlé à la vie publique en qualité de conseiller ou de commissaire d'écoles, pensa à établir un journal local. Il fonda, ou plutôt il ressuscita, une feuille hebdomadaire, *Le Nord,* qui avait déjà paru à Sainte-Scholastique, en 1864-1865, sous la direction de Raphaël Danis, un jeune écrivain de talent. "Nous entrons dans le journalisme, écrivait le notaire en présentant son journal aux lecteurs le 12 novembre 1878, bien décidé à vivre en bons termes avec tout le monde. Nous dirons notre opinion librement sur tout ce qui est du domaine public. Mais nous ne chercherons jamais à avoir raison d'un adversaire en l'attaquant dans sa vie privée." En avril 1881, *Le Nord* passait à Alphonse Nantel et à Edouard Marchand. Plus tard, il fut rédigé par Joseph Grignon, puis par Joseph Beaulieu et enfin par Arthur Sauvé. Il a cessé de paraître en mars 1901. Sous la direction du notaire Hervieux, les premières années, c'est-à-dire à l'époque qui nous occupe, entre 1878 et 1881, tout en étant un organe conservateur, il traitait surtout de colonisation et de choses locales. On peut estimer qu'il rendit de précieux services pour le bien commun de la région.

Au début de 1879, Godfroy Laviolette redevenait maire du village, cependant que le notaire de Villemure n'en continuait pas moins de siéger au conseil. L'on savait s'entendre, même quand on différait d'opinion, et c'est pourquoi l'on progressait de mieux en mieux. Le village augmentait et prenait de plus en plus de valeur et de crédit. Sa population dépassait maintenant les dix-huit cents âmes. "Le village de Saint-Jérôme, lit-on dans un vieil almanach ou directoire de 1877, édité chez Lowell à Montréal, qui a toujours été, par l'initiative de ses principaux citoyens, l'âme du progrès de sa région, est admirablement situé pour commander dans l'avenir à un grand commerce, pour continuer à servir de point d'appui à un puissant mouvement de colonisation vers la vallée de l'Outaouais et pour être avant longtemps une forte ville manufacturière, l'une des meilleures succursales de Montréal. On peut affirmer que sa position est stratégique." C'était bien, en tout cas, la conviction du curé Labelle et de ses gens. Leur village était à point, pensaient-ils, pour se muer en ville. Aussi, le 1er décembre 1879, le conseil, par son maire Laviolette, demandait-il officiellement au gouver-

nement de Québec que le village fût érigé en ville. Cette démarche ne tarda pas d'avoir son résultat pratique. Moins d'un an après, le 23 novembre 1880, le lieutenant-gouverneur Théodore Robitaille signait à Québec la proclamation érigeant Saint-Jérôme en ville à partir du 1er janvier suivant. Le maire Godfroy Laviolette et les conseillers qui avaient été élus ou réélus avec lui en janvier 1880, le notaire de Villemure, William Gauthier, Joseph Desforges, Jean Latour, Louis Brière et Charles Godmer, se trouvaient être, par le fait, le premier maire et les premiers échevins de la ville nouvelle.

Entre temps, l'un de ces conseillers, le notaire de Villemure, avait été appelé par Chapleau, le 3 juin 1880, à siéger au Conseil législatif. On lui donnait désormais le titre d'honorable, et l'honneur assurément rejaillissait sur Saint-Jérôme.

Il n'est guère besoin de souligner l'importance de cet événement considérable de l'érection de Saint-Jérôme en ville. Les hommes d'initiative et de progrès qui travaillaient depuis vingt-cinq ans (1856-1881) à l'avancement de leur village voyaient leurs intelligents et inlassables labeurs magnifiquement récompensés. Il convient d'ajouter, je pense, que tous étaient unanimes à reconnaître et à proclamer que le grand artisan de la marche en avant, depuis une douzaine d'années, c'était, sans aucun doute, le curé Labelle.

Tout en poursuivant sa grande oeuvre de la colonisation et en coopérant à l'avancement de Saint-Jérôme du point de vue matériel, l'infatigable curé ne négligeait pas, il faut le répéter, les intérêts spirituels de sa paroisse et de ses écoles, spécialement de son couvent et de son collège. De 1877 à 1881, il avait eu, comme marguilliers en charge, Pascal Lecompte (1877), Alexandre Fournier (1878), Edouard Ratel (1879), Mélasippe Longpré (1880) et André Lapierre (1881). Pour la même période, les commissaires d'écoles étaient Godfroy Laviolette, président, le notaire Hervieux, le docteur Prévost, William Gauthier et André Lapierre. Depuis 1874, Edouard Marchand remplissait les fonctions de secrétaire-trésorier de la commission.

Au mois d'août 1878, Mgr Fabre donnait comme vicaire, au curé Labelle, un jeune prêtre, qui devrait être son principal assistant, et même son desservant plus tard, jusqu'à sa mort en 1891, l'abbé Pierre Pelletier. Ce prêtre un peu fruste, mais d'un si grand zèle, a tenu une place trop importante dans la vie jérômienne pendant douze ou treize ans, pour qu'il ne convienne pas d'en parler ici avec quelques détails. Né à Lavaltrie le 4 septembre 1851, il avait fait ses classiques à L'Assomption (1866-1874) et sa cléricature à Sainte-Thérèse (1874-1878). Il venait d'être ordonné prêtre le 24 août 1878. Taillé en hercule comme son curé, bien que moins gros que lui, et mesurant, lui aussi, au delà de six pieds, M. Pelletier était un homme tout simple, d'une grande dignité de vie, loyal et franc jusqu'à la brusquerie, qui, sous un extérieur sévère et rude, cachait un coeur d'or et une belle âme. Il possédait à un haut degré le sens et le goût de l'ordre et se montrait en tout fidèle à son devoir, régulier et ponctuel. Il s'attacha tout de suite à M. Labelle, l'admira et le servit, ou le suppléa, avec une attention qui ne se démentit jamais. Il se modela sur lui et prit beaucoup de ses allures. On a dit que, devenu curé à son tour, il s'appliquait à reproduire, dans ses manières d'être et dans ses façons d'agir, celles du grand homme qu'il avait connu de si près et tant aimé. Ce qui est certain, c'est qu'il garda de Saint-Jérôme et de son curé un souvenir impérissable. Rien ne lui plaisait, par la suite, comme de rappeler, dans l'intimité, les grandes idées du *roi du nord*, les épisodes et les traits pittoresques de la vie de l'*apôtre de la colonisation*. Il ne quitta Saint-Jérôme qu'après la mort de M. Labelle. Successivement, il fut curé à Lachenaie (1891-1893), à Saint-Félix de Valois (1893-1905) et à Berthier (1905-1921). Il fut créé chanoine du chapitre de Joliette en 1919. En 1921, devenu presque aveugle, il prit sa retraite à L'Assomption, où il est mort le 8 août 1924.

Avec M. le curé Labelle et son vicaire M. Pelletier, vivait au vieux presbytère une personne vénérable, dont la mémoire est restée chère aux anciens et à qui je me reprocherais de ne pas consacrer au moins quelques lignes. C'était la mère du curé, Mme Labelle ou, ainsi qu'on disait parfois, *Mme curé !*

Dès qu'il eût été nommé curé (à 26 ans) à Saint-Antoine-Abbé en 1859, M. Labelle avait amené avec lui dans sa cure son père et sa mère, qui, son unique soeur étant morte jeune, n'avaient que lui d'enfant. Son père était mort à Saint-Antoine-Abbé en décembre 1861. Mais sa mère l'avait suivi à Lacolle en 1863, puis à Saint-Jérôme en 1868. C'est elle qui tenait sa maison. Elle devait même lui survivre, en 1891, pour quelques mois. Mme Labelle, une fois remplis ses devoirs envers Dieu, ne vivait que pour son fils le curé, qu'elle appelait pittoresquement, en dépit de sa taille et de son poids, *mon petit garçon !* Elle se dépensait sans cesse pour lui, aimait ceux qu'il aimait et se dévouait à ceux à qui lui-même il se dévouait, ses colons par exemple, qu'elle appelait *mes pauvres enfants.* Le curé d'ailleurs le lui rendait bien. Après sa foi en Dieu, si vive et si sincère, il n'eut jamais au coeur de sentiment plus fort que son amour pour sa mère. Ce colosse à la puissante stature se faisait tout petit et câlin pour sa chère *mouman,* comme il disait toujours. Plus d'une fois, le fait a été souvent noté, le spectacle très sensible et peu banal de leur affection réciproque a émerveillé et ému des visiteurs de passage. Quant aux paroissiens de Saint-Jérôme, ils vénéraient *Mme curé* tout autant que M. le curé en personne, ce qui certes est beaucoup dire.

Donc, je l'ai déjà souligné, le diligent et dévoué curé, ainsi fervemment assisté par son vicaire et de bien des façons soutenu par sa bonne mère, ne négligeait pas les âmes et les soins spirituels à leur donner. Malgré ses courses au dehors et ses fréquentes absences, il officiait souvent dans sa vieille église, chantait la grand'messe et prêchait, prêchait surtout, avec son ardeur accoutumée. Il avait à l'autel une piété facile, tout à l'aise, mais rayonnante aussi et édifiante. On sentait en lui l'homme de croyance profonde. Pareillement, il prêchait avec solidité et clarté, en ne s'écartant point de la doctrine de l'Evangile et de l'Eglise ; mais il le faisait à sa façon, avec simplicité et bonhomie, et non, de temps en temps, sans quelques distractions. Joseph Grignon, l'un de ses enfants de choeur d'alors, écrit à ce propos dans *Le Vieux Temps :* "La beauté du culte et la splendeur des cérémonies transfiguraient parfois M. le curé jusqu'à lui donner je ne sais quel rayonnement

séraphique. Mais il n'était pas rare que le sourire de l'extase se changeât, pendant le *credo*, en une expression de mécontentement et même de colère. C'est qu'à ce moment, au lieu de ses enfants de choeur en surplis blancs, c'était quelque rapace marchand de bois, l'éternel ennemi de ses colons, quelque opposant à son chemin de fer ou quelque ministre provincial lui refusant des subsides, qu'il avait devant les yeux ! Nous suivions tout le drame sur son visage et nous étions tentés d'applaudir, quand, soudain, le sourire du triomphe s'épanouissait sur ses traits... Le curé avait eu une distraction !... Il en avait d'ailleurs également en chaire et jusqu'au confessionnal, où l'on raconte qu'il donna un jour à une brave femme, au lieu d'un chemin de croix, un chemin de fer comme pénitence !..."

Le curé était de même, à sa manière, attentif à surveiller les affaires de sa fabrique, pour lesquelles il se montrait meilleur administrateur que pour ses propres intérêts. Je vois, au livre des délibérations, que, en juillet 1877, le marguillier en charge Pascal Lecompte et le secrétaire des fabriciens Louis Labelle sont autorisés à visiter les terrains propices à un futur cimetière et à "passer contrat" pour celui, de pas moins de neuf arpents de superficie, que pourra choisir le délégué de l'évêque. En fait, on achetait dans ce but, le 1er avril 1878, un terrain jugé convenable, de William Scott. Ce n'est pourtant qu'à l'automne de 1886 que le nouveau champ des morts fut béni par Mgr l'évêque et qu'on commença à y inhumer les corps des défunts. A l'été de 1877 également, la fabrique s'engage à payer une contribution de $125.00 aux Soeurs de Sainte-Anne, afin de les aider dans les travaux de réparations de leur couvent. Au cours du même été, on vote à l'évêché de Montréal, aux prises avec de grandes difficultés financières, une somme de $1000.00, payable par versements annuels de $200.00. En septembre 1880, Mgr Fabre, passant en visite pastorale, bénit et installe à l'église une belle statue de sainte Anne, don de Valentine Prévost, la fille du docteur Jules-Edouard Prévost et une future religieuse des Soeurs Grises de la Croix d'Ottawa.

Saint-Jérôme était désormais, depuis le 1er janvier 1881,

élevée au rang des villes. Le maire et les conseillers du village, élus en 1880, et qui furent tous réélus en 1881, Laviolette, de Villemure, Gauthier, Desforges, Latour, Brière et Godmer, constituaient le nouveau conseil de ville. Naturellement, ils poursuivaient leurs activités au service de leurs concitoyens.

Le 6 décembre 1880, ils adressent une pétition au maitre général des postes demandant à avoir à l'avenir deux "malles" par jour. Le 3 janvier 1881, la proclamation de l'érection du village en ville est lue au conseil par le maire Laviolette. Des questions de routine, affaires de licences et autres, occupent les séances qui suivent. Le 6 juin 1881, on adopte le règlement No 93, par lequel "on désigne et on nomme d'un nom propre les rues de la ville de Saint-Jérôme". Voilà une mesure qui a son importance dans l'histoire de la cité et je crois utile, pour l'instruction des jeunes surtout, de reproduire au long cette liste officielle des rues de Saint-Jérôme, telles qu'elles furent "désignées et nommées" à la date du 6 juin 1881 :

LISTE DES NOMS DES RUES DE LA VILLE DE SAINT-JEROME

1o *Aux rues situées à l'ouest et courant parallèlement ou à peu près à la Rivière du Nord, savoir :*

Des Mines, — au chemin public depuis la ligne sud de Jérôme Longpré jusqu'aux limites sud de la ville,

De Salaberry, — au chemin public depuis la rue où la montée Bruyère jusqu'aux limites nord de la ville,

Tecumseh (aujourd'hui avenue Laviolette), — à la rue sur la terre Brière en front des propriétés Normand et al.,

Cimetière, — à la monté Robinson communiquant à la côte Dalhousie,

Du Pont, — à la rue traversant la rivière comprise entre les rues Dumont et de Salaberry,

Longpré, — à la petite montée dans la ligne nord de la terre Brière, comprise entre les rues des Mines et de Salaberry,

Bruyère, — à la rue traversant le pont Bruyère, en haut, comprise entre les rues Dumont et Des Mines ;

2o *Aux rues situées à l'est et courant parallèlement ou à peu près à la Rivière du Nord, savoir :*

Dumont, (plus tard rue Saint-Jérôme et aujourd'hui rue Labelle) — à la rue principale, longeant la Rivière du Nord, depuis la limite nord de la ville à sa limite sud.

Jacques-Cartier nord (aujourd'hui rue Saint-Georges) — à la rue Saint-Georges depuis le terrain de la fabrique, dans toute son extension vers le nord,

Jacques-Cartier sud, — à la rue Saint-Georges depuis le côté sud du terrain de la fabrique jusqu'à la rue Montigny,

Fabrique, — à celle traversant le terrain de la fabrique, derrière le cimetière,

Montcalm, — à celle, deuxième parallèle à la rue Dumont, qui court depuis le terrain de la fabrique vers le nord,

Iberville, — à celle qui s'étend depuis le côté sud du terrain de la fabrique vis-à-vis la rue Montcalm, jusqu'à la terre de Jean Latour et au delà, étant aussi la deuxième parallèle à la rue Dumont,

Frontenac, — à celle qui est la troisième parallèle à la rue Dumont s'étendant depuis la rue Champlain, passant à l'extrémité est du terrain de la fabrique et se dirigeant vers les terrains Globensky et au delà,

Lévis, — à celle qui longe le terrain du chemin de fer, côté ouest, jusqu'à la terre Latour et au delà,

Lasalle, — à celle, quatrième parallèle à la rue Dumont, qui traverse le terrain Globensky depuis la rue Champlain,

Bellefeuille, — à celle qui longe le côté est du chemin de fer, sur le domaine de Bellefeuille et au delà ;

3o *Aux rues transversales les noms suivants :*

Lafontaine, — à celle comprise entre les rues Jacques-Cartier et Frontenac sur la terre de Charles Desjardins,

Globensky, — à celle qui part depuis la rue Dumont et s'étend vers l'est le long de la ligne sud de Desjardins,

Maisonneuve, — à celle qui longe le côté nord du terrain de la fabrique, depuis la rue Dumont vers l'est,

Champlain, — à celle qui longe le côté sud du terrain de la fabrique depuis la rue Dumont vers l'est,

De la Fonderie, — à celle qui conduit depuis la rue Dumont à la fonderie Laviolette,

Des Artisans, — à celle qui conduit depuis la rue Dumont sur les terres de Alfred Laviolette jusqu'au pouvoir d'eau No 32,

Laviolette, — à celle qui conduit de la rue Dumont à la gare du chemin de fer et au delà,

Lefebvre, — à la première rue, au côté est du chemin de Bellefeuille, sur les deux côtés du chemin de fer,

Latour, — à celle qui longe la ligne Latour depuis la rue Jacques-Cartier,

Labelle, — à celle qui longe la ligne des terres des Labelle et des Gascon, depuis la rue Jacques-Cartier,

Dorval, — à celle qui débouche depuis la rue Dumont aux moulins Brière,

Vaudreuil, — à celle qui est comprise entre les rues Jacques-Cartier et Dumont, en flanc de la propriété de Samuel Robert,

de Montigny, — à celle appelée aujourd'hui montée de Montigny depuis la rue Dumont aux limites est de la ville.

4o *Les noms de "boulevards" sont donnés comme suit :*

Boulevard Labelle, — au carré sur le terraiin de la fabrique devant l'église, il est compris entre les rues Champlain et Maisonneuve,

Boulevard Morin, — à l'aire comprise entre les deux propriétés de Joseph-Amable Hervieux et de Léandre Gauthier, sur les rues Dumont et Jacques-Cartier.

NOTES

Les propriétés seront reconnues faire partie des rues sur l'alignement desquelles le front des maisons est bâti. —

Des planchettes peintes du nom des rues ci-dessus nommées seront fixées aux angles des rues ou autres endroits ordonnés. —

Tous les noms des rues, connus jusqu'à ce jour, sont abolis par le présent règlement. —

Pour une ville nouvelle, avoir ses rues soigneusement et nommément désignées c'est sans doute un progrès, mais ce n'est pas le seul ni le plus important qu'elle doive s'efforcer de réaliser. A cause de ses magnifiques pouvoirs d'eau de la Rivière du Nord, Saint-Jérôme était en droit de prétendre à devenir une ville industrielle de premier ordre. On avait là, depuis déjà longtemps, des moulins et des manufactures, ceux par exemple de Laviolette et de Langwell, qui n'avaient pas peu contribué à la prospérité générale. C'était une indication à suivre. Le curé, le maire et leurs amis ne perdaient pas de vue ces perspectives, intéressantes pour leur jeune ville, d'un puissant avenir industriel. Or, à cette époque précisément, l'un des principaux hommes d'affaires de Montréal, Jean-Baptiste Rolland, le fondateur en 1840 de la librairie ou maison de livres et de papeterie qui porte son nom, plus tard sénateur des Mille-Isles, songeait à entreprendre de fabriquer lui-même le papier que jusque-là il importait d'Europe. Le curé Labelle, qui le rencontrait aux assemblées de la Société de colonisation établie à Montréal en 1879, lui parla de Saint-Jérôme, de la

Rivière du Nord et de ses avantages. M. Rolland, avec ses deux fils et associés, Damien et Stanislas-Jean-Baptiste, se rendit à Saint-Jérôme, étudia sur place les possibilités ou chances de succès et décida bientôt d'y fixer un grand établissement. Le conseil de ville ne pouvait manquer de bien accueillir ses projets et ses propositions. Aussi, le 1er août 1881, le maire Laviolette et les échevins du conseil adoptaient-ils la résolution dont voici le texte : "Il est résolu que Jean-Baptiste Rolland, libraire de Montréal, sera exempté de toutes taxes municipales, durant vingt-cinq ans, à partir de la mise en opération de la manufacture de papier qu'il se propose de construire sur les terrains et pouvoirs d'eau que bornent les propriétés de MM. Scully et Danis." Je dirai en son lieu, aux chapitres des anciennes familles, dans la seconde partie de ce livre, ce qu'a été et ce qu'est encore cette famille des Rolland, dont les usines à Saint-Jérôme et à Mont-Rolland sont aujourd'hui évaluées à plusieurs millions et emploient environ cinq cents ouvriers spécialisés. Nous verrons de même plus loin, dans ce chapitre-ci, la part considérable que Stanislas-Jean-Baptiste (S.-J.-B.) Rolland a prise dans l'administration de la ville où il venait résider en 1882 et qu'il a habitée jusqu'en 1912.

C'est aussi en 1881, et grâce toujours à l'initiative du curé Labelle, que les MM. Delisle, de Sainte-Cunégonde de Montréal, établirent à Saint-Jérôme l'importante manufacture, qui passa en 1893 à la firme J.-C. Wilson, et qui est toujours en opération.

A l'automne de 1881, Godfroy Laviolette quittait Saint-Jérôme pour Saint-Vincent-de-Paul, où il venait d'être nommé, par le gouvernement fédéral, préfet du pénitencier provincial. L'on a vu, dans les pages qui précèdent, quel rôle avait joué depuis 1850, à Saint-Jérôme, ce petit-fils par sa mère des seigneurs Dumont, ingénieur et industriel justement estimé, que la confiance de ses concitoyens avait à peu près constamment tenu au premier rang. De lui aussi, et de sa longue carrière, j'aurai à parler dans la seconde partie de ce livre. Je n'insiste pas pour l'instant. D'ailleurs nous le retrouverons bientôt, car il devait revenir à Saint-Jérôme en 1886 et occuper de nouveau la situation de maire de la ville en 1888-1889.

J'enregistre, en attendant, que, le 29 septembre 1881, ses collègues du conseil, à qui il s'était trouvé obligé de donner sa démission, lui votèrent spontanément des remerciements officiels pour les services qu'il avait rendus depuis tant d'années. Laviolette étant parti, André Lapierre le remplaça comme échevin du conseil, et, le 3 octobre, l'ancien maire du village de 1874 à 1879, devenu conseiller législatif l'année précédente, l'honorable de Villemure, fut élu maire de la ville.

Le 6 février 1882, Chapleau, député de Terrebonne à la Chambre de Québec depuis 1867 et premier ministre provincial depuis 1879, était de passage à Saint-Jérôme. A cette époque, le gouvernement de Québec se trouvait être propriétaire du chemin de fer qui desservait la région. Les contribuables de Saint-Jérôme, qui étaient aussi ses électeurs, profitèrent de la visite du premier ministre pour lui présenter une requête le priant d'accorder à leur ville l'avantage d'un service régulier de deux trains par jour. Chapleau ne tarda pas à le leur assurer.

La question de la vente et du transport de ce chemin de fer, le *Québec, Montréal, Ottawa et Occidental*, par le gouvernement provincial, à un comité privé de financiers canadiens, était alors à l'ordre du jour, et l'on sait que ce fut une question âprement discutée. C'est à son occasion, si je ne me trompe, qu'un groupe de dissidents conservateurs se séparèrent de Chapleau et constituèrent ce qu'on a appelé le "parti castor". La transaction, en tout cas, devait être soumise, pour approbation ou désapprobation, aux Communes d'Ottawa et au gouvernement de sir John-A. MacDonald. Le 6 mars 1882, le conseil de Saint-Jérôme, au nom de ses constituants, adressait à ce gouvernement et aux députés fédéraux une supplique, appuyée de nombreux considérants, demandant énergiquement que les droits de leur municipalité fûssent sauvegardés, "dans le transport que fait le gouvernement local de la province de Québec, à un syndicat canadien, du *Québec, Montréal, Ottawa et Occidental*, y compris l'embranchement de Saint-Jérôme, lequel (transport) doit être validé par la dite Chambre des Communes." L'on sait que ce fameux chemin de fer du nord devait être bientôt vendu au Pacifique-Canadien (juin 1882).

Dans les séances du conseil qui suivent, au cours de l'été et de l'automne, on délibère et on réglemente au sujet de la police, du bon ordre, des licences d'auberges et de diverses améliorations. Le 3 juillet 1882, par exemple, ce qui est très significatif et mérite d'être souligné, "il est payé à Jean-Baptiste Décary un compte pour la plantation, dans les rues de la ville, de 49 arbres au coût de 39 sous chacun" ($19.11 en tout). Mais le projet le plus important à l'étude, c'est celui de la construction d'un nouveau marché public. Le 11 octobre 1882, a lieu au palais de justice, sous la présidence de l'honorable de Villemure, l'avocat Boisseau agissant comme secrétaire, une grande assemblée populaire, convoquée par le conseil de ville, où cette affaire du marché nouveau est discutée. On en décide la construction de l'avis quasi unanime des citoyens présents. Aussitôt, le conseil nomme trois délégués chargés de s'entendre avec un architecte pour la construction d'une bâtisse de 120 pieds par 150. De fait, après bien des atermoiements, les travaux furent commencés, au printemps de 1885, "à l'entrée du domaine des seigneurs". La charpente était déjà en place, quand elle fut accidentellement renversée par un coup de vent. On recommença, mais cette fois, à l'endroit du vieux marché construit en 1863. La nouvelle bâtisse fut terminée à l'automne. C'était exactement là où se trouve le marché public actuel, beaucoup plus considérable, qu'on a construit en 1929.

Le cahier des minutes ou délibérations du conseil de 1883 à 1887 n'existe plus aux archives de la municipalité. Il a disparu dans un incendie. Mais, d'après la tradition orale, le notaire Melchior Prévost succéda, en janvier 1885, au notaire de Villemure comme maire de la ville. Il était maire en tout cas quand on décida, au printemps de 1885, de commencer les travaux de construction du marché sur le domaine des seigneurs, et il l'était de même encore, le 26 août 1885, lors du grand banquet donné par la ville, sous sa présidence, aux distingués visiteurs de la "délégation française" que le curé Labelle avait ramenée avec lui d'Europe. Le marchand Charles Godmer succéda au notaire Prévost pour le terme de 1886. Puis, l'ingénieur-arpenteur Hermyle Leclair remplaça Godmer

pour l'exercice de 1887. En décembre 1887, le conseil se composait comme suit : Hermyle Leclair, maire, André Lapierre, pro-maire, Hector Labelle, Louis Labelle, Louis de Gonzague Lachaîne, Joseph Leclair et Louis Pepin, échevins.

En juin 1882, un citoyen de Saint-Jérôme, l'avocat Alphonse Nantel, journaliste et propriétaire du *Nord*, fut élu député de Terrebonne à la Chambre des Communes à Ottawa, où il succédait à Rodrigue Masson, nommé au sénat. Au mois d'août suivant, il démissionnait en faveur de Chapleau, qui passait de Québec à Ottawa, où il devenait secrétaire d'Etat dans le gouvernement MacDonald. Mais Nantel se fit aussitôt réélire pour la Chambre locale de Québec, où il devait représenter Terrebonne jusqu'en 1900. Agé de 30 ans seulement, Nantel allait fournir une belle carrière publique. Ses deux élections successives constituaient un honneur à signaler pour Saint-Jérôme où il était né et où il avait grandi.

De 1882 à 1887, les marguilliers en charge, responsables avec le curé de l'administration des affaires de la fabrique, ont été les suivants : Augustin Regimbal (1882), Charles Maurice (1883), William Gauthier (1884), Antoine Guénette (1885), Pierre Maillé (1886) et Charles Dupras (1887). Pendant le même laps de temps, les commissaires d'écoles ont été : le docteur Jules-Edouard Prévost, président, William Gauthier, Joseph Boisseau, Louis de Gonzague Lachaine et Joseph-Anthime Lalande, sauf en 1887, alors que Hermyle Leclair et Joseph Lapointe remplacent Boisseau, décédé, et Lalande, parti de la paroisse.

Plus que jamais le curé Labelle était actif à poursuivre ses entreprises de colonisation, sans négliger toutefois ses devoirs de bon pasteur. C'est de Saint-Jérôme toujours que rayonnaient toutes ses activités. Il avait déjà fondé, à cette époque, bien des missions et des paroisses dans ce qu'il appelait "son nord". Mais, il avait annoncé "qu'il mettrait des colons à la place de toutes les épinettes" et "qu'il ferait surgir des villes en pleine forêt". Son oeuvre n'était donc pas finie. Depuis 1876, il avait son chemin de fer jusqu'à Saint-Jérôme. Mais il voulait l'avoir

jusqu'à la Chute-aux-Iroquois (Labelle) et... Winnipeg ! "Donnez-moi ça, clamait-il de sa voix de stentor aux ministres de Québec visiblement ennuyés et hésitants, et je vous laisserai tranquilles pour dix ans !" — "Je travaille, écrivait-il au Père Eugène Prévost en janvier 1882, à prolonger notre voie ferrée jusqu'à Sainte-Agathe et même jusqu'à Winnipeg. Je veux faire, dans l'intérieur de cette région, un nouveau Pacifique-Canadien. J'ai dans la tête beaucoup de plans qui aboutiront un jour ou l'autre." Ces plans, on imagine aisément que les gens de Saint-Jérôme en entendaient parler souvent ! Le curé en discourait même en chaire, montrant que la colonisation, en organisant des paroisses et plus tard des diocèses, était le grand moyen de travailler à l'expansion de l'Eglise et de porter plus loin la lumière de l'Evangile. Il en traitait davantage encore au bureau de son vieux presbytère, où il ne laissait là-dessus de répit à personne. Il parlait ainsi de ses colons, de leur courage, de leur vaillance, des subsides à leur obtenir, surtout au retour de ses courses dans le nord, en causant avec ses amis, de Montigny, Laviolette, de Villemure, Scott, Grignon, les Prévost. Ah ! cet *office du docteur Jules*, où il allait s'asseoir souvent, ce qu'il en a entendu sur la *Nord*, sur la *Rouge*, sur la *Lièvre* et sur les *Laurentides !* A Saint-Jérôme, tout le monde était "colonisateur", je veux dire partisan de la colonisation. Autrement, il eut été difficile, je pense, aux yeux de l'opiniâtre curé, d'être compté pour bon chrétien et sincère catholique !

En juin 1883, M. Labelle fut invité par Mgr Fabre à prêcher le sermon de la Saint-Jean-Baptiste à Notre-Dame de Montréal. Il y parla sans doute du patron national et de sa vocation de précurseur, et, de même, du peuple canadien et de sa mission en Amérique. Mais il y parla aussi de la colonisation et de Saint-Jérôme, en quoi s'incarnait pour lui, en quelque sorte, d'une façon sensible et tangible, le patriotisme vrai des Canadiens, ou, si vous voulez, leur vocation de peuple précurseur, digne fils de l'Eglise et de la France.

Le couvent des Soeurs de Sainte-Anne, de plus en plus prospère, comptait maintenant 344 élèves, 121 pensionnaires et 223 externes. En juillet 1883, le conseil majeur de la commu-

nauté (de Lachine) décida de construire une annexe à l'ancienne bâtisse, de 60 pieds par 50, à deux étages et à toit français, en briques solides, qu'une belle tour unirait au vieux couvent. Les soeurs construisirent à leurs frais et c'est Honoré Matte qui eut l'entreprise au coût de $5,700.00. Le curé organisa, à cette fin, une souscription volontaire qui donna $1,000.00. La nouvelle annexe, la chapelle située au deuxième étage, et aussi une cloche, furent bénites par Mgr Fabre le 21 février 1884.

Le 24 novembre 1883, le patriote curé atteignait ses 50 ans d'âge. On voulut lui organiser une belle fête et on tint à ce qu'elle se fit à Saint-Jérôme. Il convient d'en dire au moins quelques mots, puisque cette fête fut l'un des événements les plus marquants de la vie jérômienne aux temps où nous sommes arrivés. M. Labelle d'ailleurs n'avait accepté une pareille manifestation en son honneur, on peut le croire, ni par orgueil, ni par vanité, mais uniquement parce qu'il s'était convaincu que c'était de nature à mettre en relief son oeuvre de la colonisation et à honorer sa paroisse.

La fête eut lieu le jeudi 28 novembre. A l'église, après une messe d'actions de grâce, que naturellement le curé chanta lui-même, ses confrères du clergé, par la voix de l'abbé Nantel, supérieur de Sainte-Thérèse, et ses paroissiens, par celle du maire de Villemure, lui présentèrent leurs hommages et leurs bons souhaits. Il y eut ensuite banquet au presbytère et, le soir, procession aux flambeaux et rendez-vous au collège.

"Je ne veux voir aujourd'hui dans tous vos travaux, Monsieur le curé, lui disait dans son adresse le supérieur Nantel, que l'idée qui les inspire, l'esprit qui les anime et le coeur qui les féconde. Prêtre, vous vous êtes occupé d'agriculture, d'industrie et de chemin de fer, parce que vous savez que l'Eglise, qui a formé le peuple canadien, ne saurait demeurer étrangère à aucun de ses intérêts, Vous vous êtes dévoué surtout à la colonisation, parce que vous comprenez que tout ce qui contribue à l'extension de notre patrie et au développement de notre race tourne à l'avantage et à l'honneur de notre sainte religion... Vous n'avez point méconnu le caractère religieux de notre peuple, Monsieur le curé, vous qui avez mis toujours la chapelle

et le prêtre au coeur même de votre système de colonisation : la chapelle, comme le signe de consolation et d'espérance, le prêtre, comme l'ami le meilleur et le soutien le plus fort du défricheur dans ses rudes travaux. Vous nous ramenez aux origines de notre histoire et vous faites revivre nos plus glorieuses traditions en situant l'oeuvre de la colonisation sur sa base véritable : celle que Dieu lui-même nous indiquait jadis en plaçant le missionnaire à côté du colon pour créer une nouvelle France sur les bords du Saint-Laurent... Apôtre, vous l'avez été, Monsieur le curé, et vous l'êtes encore. L'admiration et la reconnaissance publiques vous en ont décerné le titre et vous le méritez. C'est le seul éloge que je veux faire de vous et de votre oeuvre en cette circonstance. Je n'en connais pas qui doive être plus doux à un coeur de prêtre, ni plus honorable pour ce clergé auquel vous appartenez et qui partage avec vous la gloire de cette belle fête . . . "

"Il y a quinze ans, Monsieur le curé, lui disait de son côté le maire de Villemure, Saint-Jérôme, à peine sortie de l'enfance, s'essayait à prendre son essor vers le progrès. Vous êtes venu, et maintenant Saint-Jérôme est une ville de quatre mille âmes, un chemin de fer y amène nos parents et amis, une foule de manufactures y surgissent, l'industrie s'y implante florissante, tandis que dans tout notre nord la vie rurale et agricole se développe et s'améliore. Il y a quinze ans, nos cantons n'étaient qu'une vaste forêt vierge, où d'immenses terres attendaient qu'on les cultive pour livrer leurs richesses. Vous êtes venu, et maintenant ces terres en bonne partie sont en culture et de braves colons se dirigent en foule vers cette province nouvelle . . . Aussi, Monsieur le curé, bénissons-nous tous, à Saint-Jérôme principalement, le prêtre et le père aimé, que partout on appelle l'apôtre de la colonisation et le roi du nord . . . "

A tous ces éloges, le curé répondit avec sa franchise et sa bonhomie coutumières, mais aussi, avec une modestie évidemment sincère, il attribua en grande partie à ceux qui l'avaient aidé, à ses paroissiens d'abord, le mérite des succès qui avaient couronné depuis quinze ans ses diverses entreprises. Il prononça,

ce jour-là, pas moins de trois discours, où se trouve, ramassé en quelques phrases, en ce tour original qui lui était particulier, tout le programme de sa vie, tout le plan de son oeuvre. Le soir, dans la salle du collège, il résumait ses impressions à peu près dans les termes que voici : "Je suis confus et un peu humilié, mes chers confrères et mes chers paroissiens, de tout ce que vous avez bien voulu faire et me dire à l'occasion de mon cinquantième de naissance. Je pense avoir fait quelque chose pour mon pays, mais je ne mérite pas tant d'honneurs. Je ne suis pas, comme on l'a dit, une pierre d'assise ou une pierre de voûte, je ne suis qu'un grain de sable — un gros grain, si vous voulez ! — mais rien de plus. Les oeuvres du nord, c'est Saint-Jérôme, c'est Montréal, ce sont les gouvernements, c'est-à-dire les amis et collaborateurs que j'ai là, qui les ont faites, tout autant sinon plus que moi. Moi, je me suis dit : "Il nous faut un Grand-Tronc dans le nord ! Nous l'aurons !" Et j'ai travaillé pour cela. Nous en avons déjà un commencement, mais il nous faut obtenir davantage. La colonisation, c'est l'avenir. En nous emparant du sol, depuis la vallée de l'Outaouais jusqu'à Winnipeg, nous empêchons qu'on nous passe sur le dos pour aller à la Baie d'Hudson. Le père du fait, c'est l'idée. Une fois que l'idée a grandi et s'est popularisée, il faut que l'enfant naisse. L'enfant, dans le cas présent, c'est le chemin de fer du nord jusqu'à Maniwaki et jusqu'à Winnipeg, pour, là, se souder au Pacifique, cette autre grande entreprise que j'ai tant travaillé à faire réussir, qui provoquera de mieux en mieux l'admiration de l'univers en même temps qu'elle sera la grande force de notre commerce et la gloire de la nation canadienne... La confiance que l'on veut bien me témoigner me rappelle au sentiment de ma responsabilité. Le pays va davantage avoir les yeux sur moi. Il a droit de compter sur mon effort... Soutenu par votre appui et par celui des gens de bien, mes chers confrères, mes chers paroissiens et vous tous chers messieurs, j'ai confiance et j'espère, si Dieu me laisse quelques années de vie, que je pourrai faire encore quelque chose d'utile pour notre cher pays du Canada..."

Il me semble que tout le curé Labelle, sa franchise, sa sincérité, sa modestie, sa confiance en lui-même et en l'avenir

se retrouvent dans ce discours, que j'ai peut-être trop condensé, mais qui, quand même, le peint tel qu'il était.

L'année suivante, du mois de février au mois d'août 1885, M. Labelle fit un voyage en Europe, chargé par le gouvernement d'Ottawa d'une mission semi-officielle concernant la colonisation du Nord-Ouest canadien. C'est ce voyage que son compagnon de route et secrétaire, l'abbé Proulx, plus tard vice-recteur de Laval à Montréal, a raconté dans son livre *Cinq mois en Europe*. Je l'ai moi-même rappelé, assez longuement, dans *Le curé Labelle*. Je n'ai pas à y insister ici, car il déborde évidemment le cadre de l'histoire de Saint-Jérôme. A son retour, le curé ramenait avec lui cette "délégation française" dont j'ai parlé précédemment. On fit à Saint-Jérôme, le 26 août, à M. Labelle et aux distingués visiteurs qui l'accompagnaient une magnifique réception. Le matin, à l'église, il y eut cérémonie religieuse, au cours de laquelle on lut au curé une adresse de bienvenue, et, l'après-midi, dans la salle du nouveau marché, sous la présidence du maire Melchior Prévost, eut lieu un grand banquet qui est resté mémorable à plusieurs titres. Dans sa réponse à l'adresse de ses paroissiens, dont je n'ai eu en mains le texte que récemment, M. Labelle disait en substance, entre autres choses : "Durant ce voyage au beau pays de nos aïeux, entrepris avec l'approbation du gouvernement fédéral, et qui avait à mes yeux tant d'attraits, j'avais pour but et je me suis efforcé de nouer ou de renouer, entre la France et le Canada, des relations plus suivies et plus étendues dans le domaine commercial, industriel et agricole, d'activer spécialement et de fortifier un sérieux mouvement d'immigration française vers le Nord-Ouest canadien. Toute oeuvre, même la plus opportune et la plus utile, a naturellement en ce monde des obstacles à surmonter et des difficultés à vaincre. J'en ai eu ma part et je ne vous cache pas que j'ai été plus d'une fois inquiet sur le résultat de mes démarches et de ma mission. Heureusement, j'ai rencontré là-bas des Français amis du Canada, tels que M. Rameau de Saint-Père, M. Claudio Jannet, M. Xavier Marmier, M. Onésime Reclus et M. de Molinari, le chef de la délégation qui est en ce moment avec nous, qui m'ont puissamment aidé. Partout d'ailleurs, en France

et en Belgique, j'ai été accueilli avec faveur et comme un enfant de prédilection. Le succès qui semble avoir couronné mes efforts, je le dois aussi, en bonne partie, à M. l'abbé Proulx, qui a mis sa parole ardente et sa plume alerte au service de la cause que je représentais, afin de mieux faire connaître le Canada, ses traditions, ses ressources et ses richesses. Votre démonstration, mes chers paroissiens et mes chers amis, me touche singulièrement, et, après avoir rendu grâces à Dieu, ce que nous ferons dans un instant, je tiens à vous remercier tous, comme je remercie les délégués français qui m'accompagnent, du plus profond de mon coeur."

Pendant l'absence de M. Labelle, son vicaire, M. Pelletier — que le curé dans ses lettres appelle familièrement "Pierre" tout court — avait administré la paroisse, qui devait sans doute compter à ce moment au delà de 2,000 âmes. M. de Villemure avait probablement arrondi les chiffres, dans son adresse de novembre 1883, en accordant à la ville 4000 âmes (les protestants compris), car la statistique de 1895, douze ans plus tard, ne donne encore exactement que 2914 âmes. Quoi qu'il en soit, la besogne du saint ministère était trop lourde, en cette vaste paroisse, pour un prêtre seul. Aussi, en février 1885, au départ du curé pour son voyage, Mgr Fabre avait-il nommé un deuxième vicaire à Saint-Jérôme. Et il en serait ainsi désormais jusqu'à la mort de M. Labelle en janvier 1891. En plus de M. Pelletier, il aurait toujours un et même deux vicaires pour l'assister. En voici la liste complète : M. Fourmentin (1885), M. Plouffe (1885-1890), M. Bruyère (1888-1889), M. Prieur (1890), M. Daigneau (1889-1892) et M. Laporte (1890-1895). Quelques notes brèves sur chacun d'eux ne manqueront pas, j'imagine, d'intéresser les anciens de la paroisse.

L'abbé Fourmentin, prêtre français, originaire du diocèse de Séez, parait être arrivé au pays, déjà assez âgé, vers 1883. Le dictionnaire du chanoine Allaire dit qu'il fut vicaire à Saint-Jérôme de 1883 à 1885, mais, d'après les registres, il n'y passa que huit ou neuf mois. Il mourut à Saint-Jérôme même, victime de l'épidémie de petite vérole, le 18 novembre 1885. Son acte de sépulture porte qu'il avait 42 ans. Il a été

inhumé dans le nouveau cimetière, à l'endroit de la future chapelle. C'était la première inhumation, car on ne devait commencer les inhumations régulières que dix mois plus tard en septembre 1886. L'abbé Gédéas Plouffe, qui succéda à M. Fourmentin, a été vicaire à Saint-Jérôme environ cinq ans. Il est mort à Saint-Edouard de Montréal le 19 septembre 1908. L'abbé Edmond Bruyère, qui lui fut adjoint, vécut à Saint-Jérôme de juillet 1888 à août 1889. Longtemps curé dans la suite à Saint-Liguori de Montcalm, M. Bruyère vit maintenant "retiré" à Montréal. L'abbé Edouard Prieur, vicaire de M. Labelle d'août à décembre 1889, a été plus tard curé de Sainte-Sophie, puis de Saint-Edouard de Napierville. Il est mort à Ottawa le 12 novembre 1923. L'abbé Alexandre Daigneau a passé à Saint-Jérôme pas tout à fait trois ans, de décembre 1889 à l'été de 1892. Il est aujourd'hui curé de Saint-Cyprien de Napierville. L'abbé Albert Daly-Laporte, nommé à Saint-Jérôme en mars 1890, y a vécu comme vicaire jusqu'à l'été de 1895. Il a, dans la suite, exercé le saint ministère aux Etats-Unis. Jeune encore, il fut affligé de surdité complète. Revenu à Montréal en 1908, il passa quelques années à l'archevêché, occupé aux archives. Il est mort, chez les Clercs de Saint-Viateur, à Outremont, le 10 juillet 1928.

Peu de temps après son retour d'Europe, le curé Labelle eut à s'occuper de l'affaire du cimetière. Le 8 novembre 1885, les marguilliers du banc, réunis sous sa présidence, adoptaient un règlement concernant le nouveau champ des morts. Au terrain, acheté de William Scott en 1878, qu'on possédait déjà, fut ajouté, en juin 1886, un autre terrain tout voisin, généreusement offert à la fabrique par le notaire Melchior Prévost. On commença à enterrer régulièrement les corps des défunts dans ce nouveau cimetière le 9 septembre 1886. Le 16 octobre suivant, Mgr Fabre (devenu archevêque en juin précédent), se trouvant en visite pastorale à Saint-Jérôme, procéda à la bénédiction de ce cimetière au cours d'une cérémonie imposante. Le curé Labelle chanta une grand'messe et l'archevêque prononça une allocution. Au moins deux mille personnes assistaient à cette cérémonie.

En octobre 1886, le curé et ses marguilliers, avec l'approbation de Mgr Fabre (16 octobre), vendait au gouvernement d'Ottawa, pour la somme de $4,000.00, un terrain situé en face de l'église, de l'autre côté de la rue principale (maintenant la rue Labelle), où devait bientôt être construit l'édifice du bureau de poste actuel.

Pendant que le curé Labelle voyageait en Europe, et depuis son retour, des événements graves avaient chargé l'horizon politique au Canada, dont la population de Saint-Jérôme se préoccupa beaucoup et non sans raison. Je veux parler de l'affaire Riel. On comprendra que je ne l'expose pas dans tous ses détails. Il me convient uniquement de dire la part que Saint-Jérôme y a prise. A l'automne de 1885, tout le pays, le Québec principalement, était en émoi. Le sentiment public dans la province s'opposait à la pendaison du chef des Métis de Manitoba, trouvé coupable de "rébellion" et condamné à mort à Régina par le juge Richardson. La politique s'échauffait, les uns plaidant justification ou peu s'en faut, les autres, les amis du gouvernement MacDonald, demandant la grâce de Riel en arguant des circonstances atténuantes et en soutenant que le condamné de Régina n'était pas, à cause de son état mental, de ceux qu'on exécute. Le journal *Le Nord* du 3 décembre 1885 publie le compte rendu d'une assemblée qui avait eu lieu le dimanche précédent à Saint-Jérôme, sous la présidence du maire Melchior Prévost (Louis Labelle, secrétaire), qui fut assurément des plus mouvementées. Successivement, L.-O. David, Alphonse Nantel, Charles Champagne et Eudore Poirier avaient prononcé des discours de nuances différentes. On avait adopté des résolutions demandant : 1o un sursis pour Riel, 2o un examen de son état mental, 3o l'amnistie pour tous les Métis impliqués dans les troubles du Nord-Ouest. L'on sait que, en dépit de toutes les protestations des Canadiens français de l'une et l'autre nuances politiques, Riel fut pendu à Régina le 16 novembre 1885, surtout, vraisemblablement, pour calmer l'effervescence des orangistes. A Saint-Jérôme, comme en maints endroits du vieux Québec, un service fut chanté pour le repos de son âme.

Le journal *Le Nord,* dirigé par Alphonse Nantel, défendait la cause des conservateurs (nuance Chapleau). A l'occasion du mouvement national de 1885, un hebdomadaire libéral se fonda à Saint-Jérôme, dirigé par un M. Morrisset, qui s'appelait précisément *Le National,* pour vigoureusement soutenir la contre-partie. L'année suivante, en 1886, Alphonse Nantel lança un petit quotidien, *La Campagne,* qui batailla ferme pour ses idées et vécut une couple d'années.

L'affaire Riel, personne ne l'ignore, amena un changement considérable dans la vie politique de la province de Québec, et, par là même, bientôt, une situation assez inattendue pour le curé Labelle. M. Labelle ne faisait pas de politique à proprement parler. Il entendait rester au-dessus, ou du moins en dehors, des partis et des factions. Mais, pour le succès de ses oeuvres de colonisation, il avait besoin, par la force des choses, du concours des pouvoirs publics. Jusque-là, et depuis 1867, c'étaient, presque sans interruption, les conservateurs qui avaient été à la tête des gouvernements d'Ottawa et de Québec, avec, comme députés de Terrebonne, Rodrigue Masson et Adolphe Chapleau, le premier au fédéral, le second au local, tous les deux des chefs conservateurs. Comme le curé le disait lui-même, "il avait marché avec les bleus" ! Mais de francs libéraux, les Prévost par exemple, étaient quand même de ses meilleurs amis. L'occasion se présentant, il ne redouta pas davantage "de marcher avec les rouges" ! On connait sa boutade : "Que m'importe que le cheval soit bleu ou rouge ! Moi, je ne change pas de voiture !" Ce qu'il voulait uniquement, mais il y tenait, c'était de l'aide pour la colonisation et les colons. Or, à la suite de l'exécution de Riel, et à cause d'elle, une grande agitation remua tout le pays, surtout la province de Québec. Ce fut le mouvement "national", qui accentua la division des conservateurs, déjà commencée avec l'affaire de la vente du chemin de fer du nord, et dont Mercier et les libéraux profitèrent habilement. Aux élections provinciales du 14 octobre 1886, libéraux et nationaux l'emportèrent aux urnes. A l'ouverture de la session à Québec, le 27 janvier 1887, le ministère Taillon fut défait par un vote de 47 contre 27. Mercier prit le pouvoir. Le nouveau premier ministre fit bientôt voter une

loi créant un ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. L'année suivante, à l'ouverture de la session, en mai, Mercier annonçait, dans son discours-programme, que le curé Labelle avait accepté de l'assister dans ce ministère, dont il s'était réservé la présidence à lui-même, en qualité de sous-commissaire de l'Agriculture et de la Colonisation. Le curé devenait sous-ministre dans un gouvernement libéral ! On verra bientôt ce qui en résulta pour lui et pour Saint-Jérôme.

En 1887, on se souvient que le conseil de ville de Saint-Jérôme se composait du maire Hermyle Leclair et des échevins André Lapierre, Hector Labelle, Louis Labelle, Louis de Gonzague Lachaîne, Joseph Leclair et Louis Pepin. Aux élections municipales de janvier 1888, le même conseil fut réélu, excepté Louis de Gonzague Lachaîne et Joseph Leclair qui ne se représentaient pas. Godfroy Laviolette, qui était revenu vivre à Saint-Jérôme après son séjour à Saint-Vincent-de-Paul, et William Scott furent élus à leur place. A la première réunion du conseil, le 28 janvier, l'ancien maire Leclair, suivant la coutume, présidait l'assemblée. Leclair et Laviolette furent mis en nomination pour la mairie. Mais Leclair, par un geste courtois assez rare, que l'histoire se doit d'enregister, s'inclina devant Laviolette et le déclara élu en lui donnant son vote.

En 1888, d'après les minutes du conseil, plusieurs événements importants sont à signaler. Le 5 mars, le cercle Saint-Antoine (ainsi nommé du prénom du curé Labelle, Antoine), fondé en 1883 (21 avril), obtient du conseil de se constituer en société civile légalement reconnue : Alfred Laviolette, Hermyle Leclair, Edouard Marchand, Emmanuel Fournier, Guillaume Prévost et quelques autres demandent l'autorisation "de se former en cercle ou club dans un but de récréation et d'instruction pour l'esprit et de délassement pour le corps" et "à être constitué en charte civile". Ce cercle Saint-Antoine existe encore en 1934. Le 7 mai, M. Pelletier, vicaire et desservant de la paroise — le curé Labelle, devenant sous-ministre à Québec, avait obtenu de Mgr Fabre que son premier vicaire fût nommé desservant pour le suppléer légalement dans les

assemblées de la fabrique — demande, pour les Soeurs Grises qui fondent un hospice ou hôpital, un octroi de $2,000.00, qui sera de fait accordé le 13 décembre suivant. Le 4 juin, le conseil adresse au gouvernement de Québec une supplique demandant un octroi, qui lui sera assuré en septembre, pour le pont de fer, construit à la place du pont en bois en 1887, au coût de $5,600.00. Le 4 juin également, MM. Beauchemin et Craig, de Montréal, proposent aux autorités municipales d'installer dans la ville un système d'éclairage à la lumière électrique, proposition qui est acceptée, le 16 juillet, à des conditions bien déterminées. C'est depuis lors que Saint-Jérôme jouit de l'avantage d'être éclairée à l'électricité. Peu après, on se procure un télégraphe d'alarme à l'électricité. En septembre, le maire Laviolette, Alphonse Nantel, député, et Hermyle Leclair, échevin, sont chargés de faire des démarches pour que Saint-Jérôme devienne chef-lieu du district judiciaire — ce qui ne devait être obtenu que trente-six ans plus tard, en 1924. Le 22 octobre, le vieux cimetière étant maintenant désaffecté — tous les ossements ont été exhumés et inhumés dans le nouveau cimetière — le conseil décide de prolonger la rue Saint-Georges à travers ce vieux cimetière et le terrain des Soeurs de Sainte-Anne, après entente avec la fabrique et les religieuses. Le 27 octobre, on vote un bonus de $4,000.00, en plus d'une exemption de taxes pour dix ans, à Joseph Désormeaux, de Montréal, qui établit une manufacture de gants à Saint-Jérôme, à la condition qu'il paiera en salaires au moins $5,000.00 par année. De même, le 5 novembre, on accorde un bonus de $6,000.00, payable $1,000.00 par année, avec exemption de taxes, à Ernest Smith, de Montréal, qui vient d'établir à Saint-Jérôme une manufacture de meubles. Le 10 décembre, on adopte le règlement No 138, divisant, pour fins de représentation municipale, la ville en cinq quartiers : nord, sud, centre, est et ouest.

Depuis longtemps, on avait, à Saint-Jérôme, des "représentations dramatiques et musicales" données par des amateurs. La "bande" du docteur Jules-Edouard Prévost, établie en mai 1850, donnait aussi des *concerts* dans la salle de l'Institut et l'on organisait des séances bien avant 1864. J'ai déjà signalé

les "représentations" de 1864 et de 1871. Au cours des vacances de 1886, 1887, 1888 et 1889, à la saison d'été, les écoliers et les étudiants "jouèrent des pièces" qui furent appréciées et goûtées par les Jéromiens : *Le Crime de Maltaverne, Michel Strogoff, L'Homme de la forêt noire, Les Faucheurs de la mort, Les Pirates de la savane.* Au nombre des principaux acteurs de l'époque, je relève les noms d'Aimé Tison (le directeur), du notaire Ernest Petit, des deux Boisseau, Joseph et Gustave, des deux Longpré, Pascal et Daniel, des deux Grignon, Joseph et Honorius, de Jules Leclair, de Charles-Edouard Marchand, de Jean Prévost et de Jules-Edouard Prévost. Madame Boisseau, la veuve de l'avocat Boisseau, dirigeait, d'autre part, un groupe de jeunes filles, qui donnaient de même des "représentations". Victorine Laviolette, Clémentine Lapointe, Hermine de Martigny, Marie-Virginie Prévost, Henriette Boisseau et d'autres encore faisaient partie de ce groupe. Naturellement, la partie musicale, avec, au programme, jeunes gens et jeunes filles, les Prévost, les Leclair et les Pepin, était des plus soignée, et la fanfare du docteur Jules faisait merveille : "Frappe Milan ! "

A l'été de 1888, je note le passage à Saint-Jérôme de plusieurs visiteurs distingués : l'honorable Duhamel, ministre des Terres de la couronne à Québec, M. Dubail, consul de France au Canada, Paul de Cazes, secrétaire du Conseil de l'Instruction publique, et quelques autres. Le maire Laviolette présente une adresse au ministre. A l'automne de 1889, le Conseil des Arts et Manufactures de la province, MM. Dawson, président, Stevenson, secrétaire, hon. Gédéon Ouimet, hon. François Langelier, hon. Jean-Baptiste Rolland et leurs collègues, tiennent à Saint-Jérôme leur assemblée trimestrielle. Ils sont officiellement reçus par le maire Hermyle Leclair, le curé Labelle et le docteur Prévost, président de la commission scolaire, et ils repartent enchantés de leur passage dans la jolie ville, où ils ont visité les principales institutions d'éducation et les prospères établissements industriels, entre autres la manufacture Rolland.

Les trois premières Soeurs Grises de l'hospice, arrivées

en octobre 1889, logent, pour quelques semaines, chez les Soeurs de Sainte-Anne.

En mai 1890, deux religieux de la congrégation du Saint-Sacrement, les Pères Tesnières et Prévost (celui-ci le Père Eugène, fils du docteur Jules), viennent à Saint-Jérôme et sont les hôtes du vicaire Pelletier (en l'absence du curé Labelle). Le Père Tesnières prêche à l'église et fait une causerie au couvent. "Le très digne Père, écrit l'annaliste des soeurs, parle de la sainte Eucharistie avec beaucoup de grâce et d'onction."

Aux élections municipales de janvier 1889, Godfroy Laviolette, malade et vieilli, n'avait plus brigué les suffrages. Il devait d'ailleurs bientôt partir pour aller résider à Montréal, où il mourrait, le 26 mars 1895, à 69 ans. Il fut remplacé au conseil par Stanislas-Jean-Baptiste Rolland, et c'est Hermyle Leclair qui lui succéda à la mairie de la ville. Le conseil, en 1889, se trouva par suite ainsi composé : maire, Hermyle Leclair, échevins, Hector Labelle, Louis Labelle, Joseph Leclair, Louis Pepin, Stanislas-Jean-Baptiste Rolland et William Scott. Comme les années précédentes, les activités des administrateurs de la ville se poursuivent toujours progressives. Le 4 mars, on règle que Saint-Jérôme, divisée en cinq quartiers, aura quatre arrondissements de votation et que tous les ans deux échevins, désignés par un tirage au sort, devront quitter leur charge. L'on forme, à la même séance, six comités pour l'administration des affaires : les finances, les chemins, l'eau, le feu et l'éclairage, la police et le marché, l'hygiène. A cette date, l'évaluation des propriétés appartenant à la ville est de $72,370.00. Le 23 avril, on adopte le règlement No 142, ordonnant un prélèvement de taxes sur les biens imposables de la municipalité. Le 6 mai, des *bonus* sont votés à la manufacture de meubles Vézina et à la manufacture de montres Schwab.

Aux séances de juin et des mois suivants, diverses améliorations, concernant la distribution de l'eau et l'entretien des voies publiques, sont proposées et adoptées. Le 4 novembre, les échevins convoquent une grande assemblée des citoyens,

afin de discuter de l'opportunité qu'il y aurait pour le conseil de prendre à sa charge l'entretien des rues et des trottoirs, ce qui, en fait, devait être décidé dans l'affirmative.

En janvier 1890, Hermyle Leclair est réélu maire, et les mêmes échevins que précédemment siègent au conseil. Louis Pepin démissionne en février et il est remplacé par Joseph-Honoré Matte. Je vois au livre des délibérations qu'il est question souvent d'améliorations publiques, qu'on propose d'accorder des *bonus* à des industriels, aux Moody, par exemple, de Terrebonne, s'ils viennent se fixer à Saint-Jérôme, à Louis Pepin, qui a acheté l'établissement Smith, à Jacob Herr, de Montréal, pour une manufacture de pianos. Mais je n'y insiste pas. Ce sont plus que jamais des affaires courantes qu'on remarque à peine. En juillet, le prolongement de la rue Saint-Georges, par une avenue de 80 pieds de large, jusqu'à la manufacture Rolland, aux frais des Rolland, est autorisé. En septembre, le 15, on décide qu'une adresse sera présentée au curé Labelle (devenu Monseigneur en juillet 1889) à son retour d'Europe. En octobre, on règle l'établissement à Saint-Jérôme préconisé par le gouvernement Mercier, des écoles du soir, dont le conseil, conjointement avec la commission scolaire, prendra la direction. En décembre, le tirage au sort désigne le maire Leclair et le conseiller Matte comme devant sortir de charge au commencement de janvier. Le dernier acte de ce conseil de ville, c'est, à sa séance du 5 janvier 1891, de voter des condoléances, à l'occasion de la mort à Québec, le 4, du curé Labelle. Sur proposition de M. Rolland, appuyé par M. Scott, il est résolu : "Que le conseil de ville de Saint-Jérôme a appris avec une profonde douleur la mort prématurée de Mgr Labelle, notre vénéré curé, l'apôtre de la colonisation et le bienfaiteur de Saint-Jérôme et des paroisses du nord ; — Que ce conseil reconnaît que la grande prospérité de la ville est due à son patriotique dévouement et que sa mort est une véritable perte pour elle ; — Que les membres du conseil assistent en corps aux funérailles et portent le deuil pendant un mois ; — Qu'ils offrent leurs très vives sympathies à Mme Labelle (la mère du curé) ; — Que copie des présentes résolutions soit transmise aux journaux pour publication. — "

La carrière de sous-ministre dans le cabinet Mercier du curé Labelle ne devait pas, en effet, durer bien longtemps. Nous avons vu que c'est en mai 1888 qu'il avait été appelé à ce poste, sous le titre officiel de sous-commissaire de l'Agriculture et de la Colonisation, et il est mort en janvier 1891, moins de trois ans après. Mais, ces courtes années furent très remplies. Ce n'est pas ici le lieu de raconter tout ce que le célèbre curé a fait, à ce poste élevé, pour le bien de la province et du pays. J'ai essayé de l'exposer au chapitre cinquième (pages 171-185) de mon livre *Le curé Labelle*. J'y renvoie mes lecteurs. Mais il importe de signaler ce qu'ont été, pour Saint-Jérôme, les conséquences de cette nouvelle situation de son curé.

On s'est souvent demandé si M. Mercier avait eu raison d'appeler M. Labelle dans son administration et si le curé avait été bien inspiré en acceptant l'offre du premier ministre ? Il est certain que Mercier, patriote sincère, comptait beaucoup sur les services que le curé pouvait rendre à la cause de la colonisation, mais aussi, en politique habile, il cherchait, en s'attachant M. Labelle, à se concilier le clergé, peu favorable jusque-là, d'une manière générale, à son parti. Sur ce dernier point, il n'a pas, je crois, complètement réussi, tandis que sur l'autre son attente n'a pas été vaine. Le curé, de son côté, en entrant dans l'administration de la province, ne voulait pas autre chose que poursuivre l'oeuvre qu'il avait tant à coeur. Le 11 mai 1888, il écrivait au seigneur Globensky, de Saint-Eustache, l'un de ses fidèles amis : "L'honorable M. Mercier, voulant mettre à exécution le plan adopté par nos Sociétés de colonisation, m'a demandé mon concours pour l'aider dans cette entreprise. Je ne pouvais pas lui refuser mes services sans me renier moi-même. Il adopte toute ma politique de colonisation provinciale qu'il trouve sage et profitable . . . Mon chemin de fer est plus assuré que jamais !" Mais le curé s'était peut-être, lui aussi, fait un peu illusion. Dans le domaine politique, il y a loin souvent de la coupe aux lèvres, et M. Labelle ne fit pas toujours, même sous-ministre, d'une part avec les marchands de bois et de l'autre avec les colons, ce qu'il aurait voulu.

"Le curé Labelle dans un bureau de sous-ministre, ai-je

écrit déjà dans le livre de sa vie, c'était bien un peu comme une gageure ! Pour qui connaissait ses habitudes d'existence au grand air, son goût et son entraînement pour les courses dans les bois, son besoin constant d'action extérieure ou de mouvement au dehors, il était difficile de se figurer qu'il se sentirait à son aise rivé à un fauteuil de fonctionnaire, même si le fauteuil était ministériel et la fonction très élevée. Eh bien, pour le succès de son oeuvre, le brave curé s'imposa de s'y astreindre. Quelqu'un qui l'a vu à la tâche et fort bien connu à cette époque, mais qui désire garder l'*incognito*, m'écrivait récemment (en 1928) : "La vie monotone du bureau n'était guère faite pour cet enthousiaste de la belle nature Et pourtant, il s'y assujettit dès les premiers jours. Très assidû à son poste, en fidèle rond-de-cuir, il s'astreignait de bon gré à sa besogne quotidienne, signait lui-même tous les chèques du département, recevait les quémandeurs de toutes sortes, avec généralement assez de patience, mais pas toujours, surtout lorsqu'il flairait l'exploitation derrière la demande apparemment raisonnable . . . "

Par la force des choses, le curé Labelle, devenu sous-ministre, dut vivre surtout à Québec. Il restait cependant curé de Saint-Jérôme et il y revenait régulièrement à peu près tous les quinze jours. C'était pour lui comme une détente. Il vaquait alors, ainsi qu'il le faisait naguère, aux travaux du ministère pastoral, il chantait la messe, il prêchait, il confessait, il s'occupait des intérêts de la paroisse et des affaires de la fabrique. C'est lui, par exemple, à l'automne de 1888, qui fit les principales démarches pour doter Saint-Jérôme d'un hôpital ou hospice de charité en s'adressant aux dévouées Soeurs Grises de Montréal, bien que, pour les détails de l'entreprise, il se soit reposé sur son assistant le vicaire Pelletier devenu son desservant. A ses deux vicaires, M. Pelletier et M. Plouffe, Mgr Fabre en ajouta un troisième, en juillet 1888, M. Bruyère. Le ministère ou le service des âmes n'eut donc pas à souffrir de ces absences à Québec auxquelles l'obligeait sa nouvelle situation. Selon ses habitudes depuis vingt ans, quoique en un sens d'un peu plus loin ou d'un peu plus haut, il voyait, dans les

grandes lignes, à la direction de sa paroisse, de ses écoles et de tout ce qui incombe d'ordinaire à un curé attentif et fidèle à ses obligations.

Pour cette dernière période de son administration curiale, les marguilliers en charge à Saint-Jérôme, de 1888 à 1891, furent successivement : Octave Lauzon (1888), Noé Clément (1889), le docteur Jules-Edouard Prévost (1890) et Isidore Paquin (1891). Les commissaires d'écoles en 1888 étaient encore ceux de 1887 : le docteur Prévost, président, William Gauthier, Louis de Gonzague Lachaîne, Hermyle Leclair et Joseph Lapointe. En 1889, Antoine Théberge remplaça William Gauthier, et en 1891 Charles-Elie Laflamme succéda à Hermyle Leclair.

Il y avait un peu plus d'un an que M. Labelle, toujours curé et curé très actif de Saint-Jérôme, était en même temps sous-ministre à Québec, quand arriva de Rome une nouvelle, à laquelle il ne s'attendait certainement pas et qui le surprit beaucoup, sans le "démonter" comme il disait, mais qui réjouit profondément ses nombreux amis et surtout ses paroissiens. Le 3 juillet 1889, le Saint-Père Léon XIII, vraisemblablement sur la demande du premier ministre Mercier, avait bien voulu élever le curé patriote à la prélature romaine et lui conférer la dignité et le titre de protonotaire apostolique. C'était désormais Mgr Labelle qu'il fallait lui dire. On ne s'en priva pas à Saint-Jérôme, aussi bien qu'ailleurs, mais il y resta avant tout *Monsieur le curé*. Ses amis les plus intimes furent heureux de lire, en beau latin d'Eglise, le texte du bref du Saint-Père, que je veux, pour l'histoire, conserver, dans ce livre, au moins quant à sa partie substantielle, en latin même, suivi de la traduction française : *"Virtutes novimus quibus mores ornantur tui operamque a te illatam in pareciis ad Dei gloriam et sempiternam animarum salutem instituendis et fundandis, quae omnia persuadent nobis ut tibi deferamus ecclesiasticae dignitatis titulum qui et tuorum meritorum praemium et nostrae in te benevalentiae sit testimonium" — "Connaissant les vertus qui ornent ta vie et le travail utile que tu as fourni dans l'institution et la fondation des paroisses établies par ton zèle à la gloire de*

Dieu et dans l'intérêt du salut éternel des âmes, pour récompenser tes mérites et témoigner de notre bienveillance, nous nous sommes persuadé qu'il nous convenait de te conférer ce titre et cette dignité ..." Il est à remarquer que ce n'est pas le sous-ministre d'Etat comme tel, mais bien le curé fondateur de paroisses, que le Souverain Pontife entendait honorer en élevant Mgr Labelle à la plus haute, après l'épiscopat, des prélatures romaines. C'est leur curé, encore plus que le sous-ministre, que les Jérômiens voyaient promu par le pape à ce rang d'honneur dans la sainte hiérarchie. Partout dans la province, à Québec notamment, on se réjouit hautement et on fit fête au nouveau prélat, mais nulle part mieux qu'à Saint-Jérôme, où, avec une délicatesse de bon aloi, on chargea l'anglo-canadien William Scott, si dévoué depuis toujours au curé, de lui présenter l'adresse de félicitations de circonstance.

Le nouveau dignitaire s'inclina avec respect devant la volonté du chef suprême de l'Eglise et il accepta tout bonnement de devenir un Monseigneur. Mais il le fit avec sa modestie ordinaire et ne s'en enorgueillit pas outre mesure. Dans ses armes de prélat, une simple gerbe de blé sur un fond d'érable, il mit cette devise des humbles qui rappelait son amour du sol et l'oeuvre de toute sa vie : *Pater meus agricola—Mon père agriculteur*, et, pour ses meilleurs amis comme pour lui-même, il continua d'être très simplement le curé Labelle. Il ne changea rien à ses habitudes et il reprit sa vie en partie double de sous-ministre et de curé, assidu à son bureau de Québec, comme il le devait, mais revenant régulièrement, à chaque quinzaine, vers ses paroissiens de Saint-Jérôme, voyant à la direction générale de leurs affaires d'intérêt temporel et vaquant au ministère des âmes. C'est ainsi, pour ne citer que deux faits, dûment constatés, qu'il passa toute la soirée à son confessionnal la veille de Noël en 1889 et qu'il présida l'assemblée de ses marguilliers le 7 décembre 1890.

Le 9 janvier de cette même année 1890, le curé Labelle, tout ensemble sous-ministre de Québec et prélat de Rome, était parti pour un second voyage en Europe, d'où il ne reviendrait

qu'à la mi-septembre. En son absence, comme en 1885, c'est son vicaire et desservant, M. Pelletier, assisté cette fois de deux confrères, MM. Prieur et Daigneau, qui prit charge complète de l'administration de la paroisse. A sa bonne vieille mère, âgée et un peu malade, qui s'inquiétait de le voir partir de nouveau pour de longs mois et qui craignait de ne plus le revoir, le curé expliqua qu'il fallait bien qu'il aille remercier le Saint-Père des honneurs qu'il lui avait gracieusement conférés, que d'ailleurs, il en était sûr, il lui reviendrait bien vivant et qu'elle-même ne mourrait pas durant son absence. La vieille mère prit confiance, mais, disait-elle, elle avait *le coeur gros !* Ce second voyage en Europe, je l'ai raconté, comme celui de 1885, dans *Le curé Labelle*. Ce n'est pas ici le lieu d'y revenir longuement et je me borne à une vue d'ensemble des allées et venues du curé voyageur. Arrivé à Paris à la mi-janvier, il y passa trois mois à peu près, s'occupant d'activer un courant d'émigration vers le Canada, ce dont l'avaient chargé nos deux gouvernements de Québec et d'Ottawa. De la mi-avril à la mi-juin, il fit un séjour à Rome. De la mi-juin à la mi-septembre, on le retrouve à Paris, où, derechef, il travaille pour la colonisation. Partout, on le reçoit avec beaucoup d'égards. On le fête et on lui donne des banquets. Quand il parle, on l'applaudit et on l'acclame. Ses allures un peu frustes et sans cérémonie étonnent bien sans doute de prime abord. Mais on distingue vite, sous cette écorce de bonhomie sans apprêts, le penseur et l'homme d'idée, le réalisateur et l'homme d'action. "La France, s'écrie-t-il en répondant à un toast à Paris, salue en moi, je le sens, un fils lointain, oublié pour un temps, mais qui peut se dire quand même l'os de ses os et la chair de sa chair, qui a appris sa langue des lèvres de sa propre mère et qui la parlera toujours, avec peut-être quelque chose de l'accent du terroir de cette Normandie d'où nous sont venus nos ancêtres canadiens !..." A Rome, il est reçu en audience auprès de plusieurs cardinaux, par deux fois auprès du Saint-Père. Il voudrait obtenir, ce n'est un secret pour personne au Canada, un nouveau diocèse au nord de Montréal et d'Ottawa, dont Saint-Jérôme serait la ville épiscopale. "Je vous confierai, écrit-il au docteur Jules-Edouard Prévost, que je suis, à Rome,



Le premier couvent des Soeurs de Sainte-Anne, en 1864



La vieille école des garçons, en 1855



Le curé Labelle (1868-1891)

bien accueilli partout, et que je fais, mon Dieu, assez bonne impression... Sans rien dire de trop, ni trop présumer de l'avenir, tout marche bien, quoique avec lenteur... Mercier jouit ici d'un grand crédit, à cause des services qu'il a rendus à l'Eglise... Imaginez que j'ai été consulté en haut lieu sur la question romaine ! C'est plus raide à résoudre, vous comprenez, que nos affaires de Saint-Jérôme et même de Québec !..." En fait, ce projet d'évêché ne devait pas aboutir. Au reste, il faut l'ajouter, le curé Labelle ne s'abusait pas sur son influence et sur ses mérites. Il avait confiance, mais il ne donnait à son correspondant aucune assurance. "Plus on paraît grand, mon cher docteur, disait-il dans la même lettre, plus les servitudes et les inquiétudes augmentent. Combien souvent je jette un regard d'envie sur mon nord, où, loin des vanités du monde, je vivais si heureux, dans mes voyages d'exploration à travers les bois, avec mon "fidèle Isidore" (M. Isidore Martin, son dévoué compagnon de courses et de labeurs dans le nord pendant quinze ans)..." — "Je ne suis pas un si grand homme, disait-il, quelques semaines plus tard, dans un discours qu'il prononçait à une réunion du cercle du Luxembourg à Paris, je ne suis qu'un pauvre curé du fond des bois !... Mais, au vrai, ce n'est pas le curé de Saint-Jérôme que vous applaudissez, Messieurs. C'est la France et c'est le Canada unis dans un coeur français ! Vive la France et vive le Canada, la fleur de la France catholique !..." Et soudain, debout, l'auditoire du Luxembourg reprit : "Vive le Canada !"

En fait ce voyage du curé Labelle — on disait maintenant Mgr Labelle — en Europe en 1890, qui avait duré huit mois, avait été quasi triomphal. "L'accueil que vous avez reçu, Monseigneur, lui disait l'honorable Mercier dans une réception officielle à Québec (16 septembre), le succès merveilleux de votre parole et de vos écrits, le prestige sans conteste et même la vogue enthousiaste qui se sont attachés à votre personne nous ont comblés de joie et les applaudissements que vous avez soulevés sur votre passage ont eu un écho ému dans tous les coeurs canadiens. Votre voyage comptera dans les annales de notre pays..."

A Saint-Jérôme pareillement, à Saint-Jérôme surtout, on fit fête au curé-prélat à son retour. A l'église, on chanta le *Te Deum*. Devant le vieux presbytère, en présence d'une foule immense, à la tête de laquelle se trouvaient Chapleau (qui prit la parole) Nantel, Bergeron, Thérien (députés), Dansereau, Cornellier et nombre d'hommes marquants de la province et du pays, le maire Leclair lut au héros du jour une expressive adresse de bienvenue. Après avoir évoqué les principales étapes de la vie laborieuse du curé, le maire lui disait : "Vous avez de nouveau parcouru, Monseigneur, une partie de l'Europe, et nous savons que, en dépit de toutes vos occupations, vous avez trouvé moyen de penser à nos meilleurs intérêts. A Rome, aux pieds du Saint-Père, vous avez travaillé pour notre avenir religieux... Permettez-nous de vous en remercier avec effusion... Puissiez-vous continuer longtemps à être à notre tête !..."

Mgr Labelle reprit ses courses de Saint-Jérôme à Québec et de Québec à Saint-Jérôme. Les soucis et les tracas que lui valait sa charge de sous-ministre étaient loin, certes, d'avoir diminué. Ce dernier automne, il eut beaucoup à faire et, en outre de son travail aux bureaux du ministère, il dut assister à plusieurs assemblées publiques, sur divers points de la province. Mais il restait fidèle à ses retours périodiques à Saint-Jérôme. Le 30 septembre, il prêcha, dans sa vieille église, le sermon de la fête du patron paroissial, saint Jérôme. En octobre, il fit avec son "fidèle Isidore" une *tournée* dans sa paroisse natale, à Sainte-Rose, pour rendre visite aux parents et alliés qu'il y comptait encore. "Mais, Monsieur le curé, pensez-vous donc à mourir ?" lui demanda Isidore. Il répondit : "Sait-on jamais !" Le 2 novembre, à Saint-Jérôme, il prêcha le *sermon des morts*, et il fut particulièrement éloquent et émouvant. A la mi-décembre, après avoir une dernière fois présidé, le 7, l'assemblée de ses marguilliers, il repartit pour Québec d'où il ne reviendrait plus vivant.

Le curé Labelle est donc resté profondément attaché à ses paroissiens de Saint-Jérôme jusqu'à la fin. C'est que, mieux que personne, il les connaissait, il les comprenait et il les aimait.

Non seulement il appréciait et aimait les chefs et les guides de son peuple, ceux qui avec lui prenaient l'initiative des mesures progressives pour l'avancement de la jeune ville. Mais encore il s'était affectionné de toute son âme de prêtre et de patriote à ces vieilles familles et à ces vieilles gens — dont on trouvera l'histoire abrégée dans la seconde partie de ce volume — avec qui il vivait depuis pas loin d'un quart de siècle. C'est toute sa paroisse et chacun de ses paroissiens qu'il aimait. Il savait, ce qu'on ne comprend pas toujours, tout ce qu'il y a de grandeur en cette simplicité des bonnes gens qui persévèrent dans l'humble besogne de chaque jour. Il considérait, ce qu'on n'aperçoit pas d'ordinaire, que les faits importants de la vie collective d'une paroisse ne sont pas toute la manifestation de ses activités profondes. Il estimait et il proclamait que la vraie vie paroissiale s'affirme et se prolonge par tout ce qui se meut et palpite à chaque foyer, jusqu'au plus modeste : chez les professionnels, qui ont le souci de leurs responsabilités sociales et se montrent dignes de leur rang élevé ; chez les négociants et les industriels probes et honnêtes, qui rendent service à tout le monde et assurent le succès des affaires ; chez les artisans de tout métier, qui ennoblissent leur labeur par un travail intelligent et se mettent constamment à la disposition de leurs concitoyens ; chez les villageois les plus humbles, qui donnent l'exemple des vertus civiques en menant une vie tranquille et calme ; chez les braves "habitants" surtout, vigoureux et tenaces, qui travaillent la terre nourricière, la fécondent de leurs sueurs et lui font produire, pour le bien de tous, les moissons et les fruits dont on vit. Il considérait, il estimait et il aimait, le curé Labelle, les pères de famille généreusement chrétiens, les mères d'enfants nombreux si noblement dévouées à leurs tâches souvent douloureuses et toujours pénibles. Il comprenait et il proclamait, le curé Labelle, que c'étaient le concours et la coopération de tous et de chacun, la mise en commun des joies et des peines, l'union des volontés et, par conséquent, des valeurs morales, intellectuelles et physiques, de tous ses chers paroissiens sans exception, qui avaient constitué et constituaient la force admirable dont avait disposé et disposait Saint-Jérôme pour sa marche en avant, je veux dire cette force, persévérante et

incoercible, qui appelle, qui entraîne et qui réalise ce progrès que, après quelques années d'action féconde, mais ignorée en partie, voient soudain apparaître à leurs yeux, presque étonnés, tous ceux-là qui l'ont créé sans s'en apercevoir. Oui, il l'aimait sa paroisse et il les aimait ses paroissiens, le curé Labelle ! Et, tout en faisant leur part aux humaines faiblesses, il avait raison de l'aimer sa paroisse, de les aimer ses paroissiens, et d'en être justement fier.

Ces temps derniers — qu'on me pardonne ce que peut avoir de trop personnel ce que je vais dire, mais j'y tiens, parce que cela se présente à point pour confirmer ce que je viens d'écrire, en parlant de l'attachement si intelligent et si vrai du curé pour sa paroisse — je me plaignais un peu à mon distingué ami, le sénateur Prévost, d'arriver difficilement à mettre du souffle, de la vie et de l'émotion dans l'enchevêtrement de menus faits et de dates, dont, comme de celle de toutes les paroisses, se tisse ou se trame surtout l'histoire de Saint-Jérôme. Il me répondit (11 avril) ceci que je trouve très beau et sur lequel je prie qu'on réfléchisse : "Je vous assure mon cher abbé, que, plus l'histoire que vous avez à écrire est privée de choses éclatantes, plus grandit le mérite de ceux qui, sans bruit, sans titres, sans gloire, ont quand même fait Saint-Jérôme ce qu'il est. Les chefs ont commandé, dirigé, inspiré, mais c'est toute la population, ce sont nos chers vieux parents, qui ont obéi, travaillé, agi et réalisé par parcelles, petit à petit, chacun et chacune dans l'accomplissement du devoir quotidien, les beaux desseins rêvés et sans cesse poursuivis. Que l'histoire de cette marche ascendante est belle dans sa simplicité, même dans sa monotonie, si l'on peut dire monotone la fidélité quasi héroïque, un siècle durant, des citoyens de toute une paroisse !... L'esprit public a fait de grandes choses chez nous ! Mais, cet esprit collectif n'a existé que grâce à l'effort individuel, à la vie droite, à la valeur morale de tous les membres de la collectivité . . . "

Le curé Labelle est mort à Québec le 4 janvier 1891. Retourné à ses affaires dans la capitale de la province à la mi-décembre, il ne revint plus à Saint-Jérôme. Il décida bientôt

de donner sa démission comme sous-ministre. Il y pensait depuis quelque temps, car il en avait parlé au pape Léon XIII, qui l'en avait dissuadé et l'avait plutôt encouragé à demeurer fidèle à ses deux fonctions de curé et de ministre d'Etat. "Voyez donc, lui avait-il dit, je reste à mon poste, moi, en dépit de mes quatre-vingts ans sonnés". Mais le curé estimait que sa mission à Québec était finie. Le 26 décembre 1890, il écrivit au premier ministre pour lui offrir sa démission. Le 27, M. Mercier lui répondit qu'il ne pouvait pas l'accepter : "Je crois que votre présence au ministère, lui disait-il, est encore indispensable au succès des grandes oeuvres que nous avons commencées ensemble. Retirez, je vous en prie, votre lettre d'hier, comme un bon ami et un grand patriote." Que serait-il advenu, si la Providence n'avait pas brusqué les événements ? Je n'en sais rien. Mais la Providence intervint. Le curé était depuis longtemps affligé d'une hernie. Le mal s'accéléra soudain. Il mourut, à 57 ans, le 4 janvier 1891, assisté par son ami, le Père jésuite Turgeon, et il mourut vite, gardant jusqu'au dernier moment sa lucidité et sa bonne humeur. "Le curé Labelle, prononça le Père Turgeon, est mort rondement et chrétiennement comme il avait vécu." Un *Libera* fut chanté à Québec par le cardinal Taschereau. Puis, la dépouille mortelle fut transportée à Saint-Jérôme par un convoi spécial du Pacifique-Canadien.

Les funérailles, à Saint-Jérôme, le 8 janvier, furent une véritable apothéose. C'était pour la ville un jour de grand deuil, et il est resté bien mémorable. La vieille église ne put contenir la foule accourue de partout. Toute la paroisse était là sans doute, mais combien d'autres, tant du monde laïque que du monde ecclésiastique, parmi lesquels on distinguait les principaux citoyens de la province et du pays, avec Chapleau et Mercier au premier rang. En l'absence de Mgr Fabre, archevêque de Montréal, en voyage à Rome, Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, présida à la cérémonie funèbre. L'abbé Proulx, monté en chaire pour une simple recommandation aux prières du regretté curé, se laissa emporter par l'émotion et, bien que la discipline s'opposât dans le diocèse, à cette époque, à toute oraison funèbre, il fit, en cinq minutes, un vibrant et très

substantiel éloge du grand disparu. L'acte de sépulture, écrit sous la dictée du même M. Proulx, se lit comme suit aux archives de l'église de Saint-Jérôme.

"Le huit janvier mil huit cent quatre-vingt-onze, nous, soussigné, Joseph-Thomas Duhamel, archevêque d'Ottawa, avons inhumé, sous le choeur de la chapelle du cimetière de Saint-Jérôme, le Très Révérend François-Xavier-Antoine Labelle, protonotaire *ad instar*, curé de Saint-Jérôme et assistant-ministre de l'Agriculture et de la Colonisation du gouvernement de la province de Québec, décédé, dans les sentiments de la piété la plus touchante, muni des sacrements de notre mère la sainte Église, le quatre de ce mois, à Québec, à l'âge de cinquante-sept ans, un mois et onze jours. Monseigneur Labelle était né à Sainte-Rose, comté Laval, le vingt-quatre novembre mil huit cent trente-trois, fils d'Antoine Labelle et d'Angélique Maher. Il fit ses études classiques au collège de Sainte-Thérèse, entra dans l'état ecclésiastique en 1852 et reçut l'ordre de la prêtrise en 1856. Vicaire successivement à Sault-au-Récollet et à Saint-Jacques-le-Mineur, en 1859 il fut nommé à la cure de Saint-Antoine-Abbé, d'où il fut transféré en 1863 à la Colle (Lacolle) et en 1868 à Saint-Jérôme, qui eut le meilleur de sa vie. Ses talents, ses aptitudes diverses, son activité dévorante, sa foi vive, son zèle ardent, son désintéressement héroïque, la largeur de ses idées, la grandeur de ses plans et les moyens d'action extraordinaires d'un esprit fertile en ressources ont fait qu'il a été employé, sous la direction ou avec l'agrément de ses supérieurs ecclésiastiques, à un grand nombre d'oeuvres extérieures se rapportant à la religion ou au développement matériel du pays. Il fut un des inspirateurs pratiques de l'idée qui a donné naissance à la construction du Pacifique-Canadien, un des promoteurs les plus zélés du chemin de fer de Saint-Jérôme et la cheville ouvrière des procédés qui ont amené la possibilité et la construction d'un chemin de fer qui doit s'avancer loin dans l'intérieur des Laurentides. L'oeuvre de sa vie fut surtout la colonisation, d'abord dans les cantons du nord, à l'ouest de Saint-Jérôme, ensuite par toutes les terres colonisables de la province de Québec, enfin dans les vastes prairies du Nord-Ouest canadien. Pour faire réussir cette

oeuvre à la fois religieuse et patriotique, outre les travaux incessants de vingt-deux ans de sa vie et des instances nombreuses auprès des gouvernements d'Ottawa et de Québec, où sa voix trouvait toujours un écho sympathique, il fit en ces derniers temps deux voyages en Europe. Ses compatriotes, unanimement, aux applaudissements du pays tout entier, lui ont décerné le nom d'apôtre de la colonisation. Lorsque la mort vint le frapper il occupait, dans le gouvernement de la province, le premier poste après le premier ministre dans les bureaux de la colonisation. A ses funérailles, qui ont lieu comme un dernier hommage à sa mémoire aux frais de l'Etat, des municipalités ainsi que de la fabrique de Saint-Jérôme, étaient présents . . . " Suit une longue liste de signatures, qui couvre trois grandes pages du registre, où se lisent les noms des hommes les plus considérables de la province et même du pays.

Les restes mortels du curé Labelle, ainsi qu'il en avait exprimé le désir dans son testament, ont été inhumés, comme le dit l'acte de sépulture, sous la chapelle, à la première place, à droite de l'autel (côté de l'évangile), dans le beau cimetière, au milieu des restes de ses chers paroissiens.

Six mois et demi après la mort du curé, le 20 juillet 1891, sa vénérable mère, Mme Labelle, décédait à son tour à l'âge avancé de 82 ans. Femme toute simple, profondément croyante, n'ayant pas eu l'avantage de s'instruire beaucoup, mais avenante et dévouée par nature, elle avait vécu pour son fils et pour ses oeuvres. Déjà paralysée et malade, elle alla, après la mort du curé, vivre ses derniers mois chez les Soeurs de Sainte-Anne, au couvent de Saint-Jérôme, en attendant, espérait-elle, "qu'il vienne la chercher". Ce ne fut pas très long. Le 23 juillet suivant, on l'inhumait, dans le même cimetière que lui, près de la chapelle, où elle a maintenant, depuis 1924, sa pierre tombale, avec son effigie sculptée par Laliberté.

La mort et les funérailles du curé Labelle terminaient toute une période, la plus importante je pense, de l'histoire de Saint-Jérôme. Un successeur lui viendrait, peu à peu les gens de son temps s'en iraient, des hommes nouveaux surgiraient,

on entrait dans une nouvelle époque. C'est la vie ! Il y a maintenant trente-cinq ans écoulés depuis que l'apôtre de la colonisation du nord est disparu. Ceux qui en étaient à l'âge d'homme, au moment de sa mort, achèvent de disparaître à leur tour. Je vais, moi de même, tourner la page et passer à un autre chapitre, non sans redire, comme conclusion de celui-ci, que, au milieu de ses contemporains, de ses paroissiens et de ses amis de la vie publique d'alors, quelqu'importants et même illustres qu'ils aient été, Mgr Labelle, ou mieux le curé Labelle, reste grand entre tous, sinon le plus grand de sa génération.

Chapitre Quatrième

SAINT-JEROME APRES LE CURE LABELLE

Le 23 février 1891, Mgr Fabre, récemment revenu d'un voyage en Europe, choisissait M. Lafortune, à ce moment curé de Lachenaie, pour succéder comme curé à Saint-Jérôme à Mgr Labelle, et, en même temps, il nommait M. Pelletier, depuis treize ans vicaire de Mgr Labelle, curé de Lachenaie. Je pense bien, et c'est ce qu'affirme la tradition, qu'on eût été particulièrement heureux à Saint-Jérôme de garder M. Pelletier comme curé, et lui-même, sans y prétendre, y aurait volontiers consenti. Le chef du diocèse estima qu'il valait mieux qu'il en fût autrement. Cela suffisait. De part et d'autre, on s'inclina avec respect, ainsi qu'il convenait, devant la décision de l'archevêque. Mais, je l'ai écrit plus haut, M. Pelletier, s'il quitta Saint-Jérôme, ne l'a jamais dans la suite oublié. Et, pareillement, Saint-Jérôme a conservé fidèlement le souvenir de M. Pelletier.

Succéder au curé Labelle et à son vicaire-desservant M. Pelletier, ce n'était pas une tâche facile. Ces deux prêtres, si zélés et si méritants, s'étaient tellement identifiés avec la vie jérômienne qu'il semblait à nombre de gens qu'ils lui étaient indispensables. Le curé Labelle surtout laissait un vide quasi impossible à combler. Ce n'est qu'à la longue, et encore assez imparfaitement, qu'on a pu s'y faire.

Le nouveau curé, M. Louis-Joseph Tellier-Lafortune, né à L'Assomption, le 25 août 1849, d'une modeste famille de cultivateurs, avait fait ses études classiques, de 1862 à 1871, au collège de sa paroisse natale, et il avait été ordonné prêtre, le 17 janvier 1875, par Mgr Fabre. Vicaire de 1875 à 1884, successivement, à Napierville, à Saint-Henri (Montréal), à Saint-Enfant-Jésus (Mile-End) et à Saint-Jean-Baptiste (Montréal), il avait ensuite été nommé, en 1884, aumônier des Soeurs de Sainte-Anne à Lachine, puis, en 1887, curé de Lachenaie. A son arrivée à Saint-Jérôme en 1891, il comptait quarante et un ans d'âge et seize de sacerdoce. C'était assurément un prêtre remarquable, zélé, de tenue distinguée et d'une belle dignité de vie. Il s'employa de toutes ses forces à occuper avec honneur le poste important auquel il était appelé. De février 1891 à décembre 1901, pendant un peu plus de dix ans, il gouverna sa paroisse, au spirituel et au temporel, en se dépensant sans épargne au service des âmes et à la direction des affaires de la fabrique. C'est lui, j'en parlerai plus loin, qui a vu à la construction de l'église et du presbytère actuels, et l'on sait que c'est là toujours, pour un curé, une difficile et assez onéreuse besogne. De même, de son temps, à Saint-Jérôme, les congrégations et associations pieuses ont pris une large extension et son ministère pastoral a été, en somme, des plus fructueux. Homme de bonne compagnie, poli et hospitalier, il avait l'accueil obligeant et, bien que un brin distant par nature et extrêmement réservé, il se montrait constamment serviable à tous. Peut-être cependant, en ce qui concernait le souvenir du curé Labelle spécialement, n'a-t-il pas été, surtout dans les commencements, suffisamment appliqué. Il en résulta qu'il ne fut pas d'abord apprécié comme il aurait pu et dû l'être. Voici, à mon avis, comment s'explique cette attitude du nouveau curé à l'égard de son prédécesseur.

Au cours des dernières années de sa vie, on s'en souvient, le curé Labelle avait été très mêlé, ou mieux sans doute on l'avait trop mêlé, aux choses de la politique. Personnellement, il ne s'en était guère préoccupé. Pourvu que la grande affaire de la colonisation allât de l'avant, que lui importait ce qu'on

pouvait penser et dire ! Mais c'est un fait incontestable que les partis politiques, le bleu et le rouge, ou, si l'on veut, le conservateur et le libéral, se l'étaient en quelque façon disputé. Sa mort elle-même n'avait pas amené les politiciens à désarmer. Sur ses restes encore chauds, les journaux des diverses factions avaient poursuivi, à son sujet, toute une campagne d'insinuations et de contradictions, que, à bon droit, Mgr Fabre jugea trop bruyante, intempestive et inconvenante. (1) *Non in commotione Dominus,* dit le texte sacré : ce n'est pas d'ordinaire dans la tempête des discussions acrimonieuses que se règlent les intérêts des âmes. On est en lieu de présumer, en tout cas, quoique la preuve n'en apparaisse nettement nulle part, que le doux et pacifique archevêque se persuada qu'une période de silence s'imposait autour du nom du curé Labelle et qu'il conseilla et même commanda à son successeur d'user à ce propos de la plus grande discrétion et de s'en tenir en fait à l'abstention. De son côté, le curé Lafortune, peu porté par tempérament aux actions d'éclat, s'exagéra probablement les besoins de la situation et dépassa, il est permis de le croire, la juste mesure. Toujours est-il que, en chaire et ailleurs, il ignora souvent, trop souvent, le souvenir et le nom du célèbre curé qui l'avait précédé à Saint-Jérôme. Cette sorte de parti pris évident, qui se peut comprendre dans les circonstances, ne lui en fit pas moins, aux yeux des Jérômiens, un tort sensible, dont il eut lui-même à souffrir tout le premier. Les paroissiens toutefois, les faits le démontrent, ne furent pas sans reconnaître et sans apprécier les qualités et les mérites de leur nouveau pasteur. Mais, je le répète, spécialement au début de son séjour à Saint-Jérôme, l'attitude réservée du curé Lafortune à l'égard de la mémoire du curé Labelle mit un certain froid et causa quelque malaise dans ses relations avec sa paroisse.

Le 17 janvier 1891, une dizaine de jours après les funérailles du curé Labelle et plus d'un mois avant l'arrivée du curé Lafortune, alors que M. Pelletier agissait encore comme desservant, un désastreux incendie détruisait de fond en comble

(1) Voir *Le Curé Labelle,* page 227 et suivantes.

le collège des Frères (construit en 1874), qu'on appelait aussi l'académie commerciale de Saint-Jérôme. Ce fut un grand malheur, qui eut des conséquences diverses. Les dévoués religieux de Sainte-Croix, qui enseignaient là depuis dix-sept ans, continuèrent, jusqu'à la fin de l'année scolaire, à faire leurs classes dans des locaux de fortune, notamment à la salle du marché. Mais, aux vacances suivantes, ils quittèrent Saint-Jérôme pour n'y plus revenir. A leur place, en attendant les Frères des Ecoles Chrétiennes qui viendraient en 1896, ce furent des maîtres laïques, sous la direction d'un prêtre de la cure, l'abbé Laporte, qui prirent charge de l'instruction des grands garçons, à la salle du marché toujours, cependant que les plus petits étaient reçus à l'hospice des bonnes Soeurs Grises. Je note que, à l'époque de l'incendie, l'académie commerciale ne comptait pas moins de trois cents élèves.

C'est sans doute à cause de ce malheur, et parce qu'un prêtre de sa maison devait suivre d'une façon spéciale les classes des grands garçons, que M. Lafortune, arrivé à la fin de février — M. Pelletier étant parti pour Lachenaie — eut bientôt, lui aussi, comme naguère le curé Labelle, trois vicaires pour l'assister. Au mois de mai 1891, en effet, à M. Daigneau et à M. Laporte, déjà au ministère sous son prédécesseur, Mgr Fabre lui ajouta M. Tancrède Beauparlant. Je mentionne tout de suite, pour n'y plus revenir et sans y insister, les vicaires qui se sont succédé à Saint-Jérôme, avec ou après ceux que je viens de nommer, sous M. Lafortune, de 1891 à 1901. Ce furent MM. Ubald Ethier, Augustin Carrières, Ludger-Joseph Desjardins, Arcade Magnan, Ernest Lafortune, Ludger-Charles Desjardins, Joseph Landry, Pierre Labrèche, François-Gabriel Caisse et Elzéar Choquet.

Les marguilliers en charge, au cours de l'administration curiale de M. Lafortune, ont été, de 1892 à 1901, les suivants : Joseph Charbonneau (1892), Jean Latour (1893), Honoré Guay, quatre mois et Eugène Taillon, huit mois (1894), Joseph Leclair (1895), Ovide Desjardins (1896), Cyrile Lauzon (1897), Joseph Coursol (1898), Joseph Forget (1899), Pierre Plouffe (1900) et Joseph Labelle (1901). Les commissaires

d'écoles, pour le même laps de temps, ont été : Charles-Elie Laflamme (président en 1892), Louis Labelle, Joseph Labelle, Louis de Gonzague Lachaîne, Joseph Lapointe, Stanislas-Jean-Baptiste Rolland (président en 1894), Charles Godmer (président en 1895), Louis Pepin, Bruno Nantel (président en 1900), Joseph-Antoine Théberge, Pierre Simard (président en 1903), Sévère Laviolette et Henri Prévost.

Quant à l'administration municipale, au cours de cette période, on eut comme maires, au conseil de la ville, Charles Godmer en 1891 et 1892, Stanislas-Jean-Baptiste Rolland de 1893 à 1900, et de nouveau Charles Godmer en 1901 et 1902 ; au conseil municipal de la paroisse (ou de la campagne), Alphonse de Montigny de 1886 à 1896 (avec une interruption de quelques mois en 1895, où il fut remplacé par Jérémie Lapointe), Joseph Lacas en 1896, Octave Bélanger de 1897 à 1899, et Godfroy Lalande de 1900 à 1904. Je ne fais pour l'instant que mentionner les noms de ces premiers magistrats de l'une et l'autre municipalités, et j'en viens tout de suite aux activités du conseil de la ville qui sont de beaucoup, pour l'histoire, les plus importantes.

L'intention ou le désir des Jérômiens de perpétuer, dans un monument public érigé à sa mémoire, le souvenir du curé Labelle, se manifesta peu de temps après sa mort. Le 2 mars 1891 déjà, à la séance régulière du conseil de ville, sur proposition de l'échevin Rolland, appuyé par l'échevin Louis Labelle, on avait adopté à l'unanimité la résolution suivante : "En reconnaissance des nombreux services rendus à Saint-Jérôme par le regretté curé Mgr Labelle, la rue connue sous le nom de rue Saint-Jérôme (ancienne rue Dumont) portera à l'avenir le nom de rue Labelle." A la même séance, on avait également décidé de payer, au curé Lafortune et à la fabrique, la somme de $468.00, au nom de la ville, "pour sa quote-part dans le coût des funérailles de Mgr Labelle". Enfin, le 4 mai 1891, le conseil convoquait une assemblée publique des citoyens "pour la nomination d'un comité aux fins d'ériger un monument à la mémoire du regretté curé Mgr Labelle". Mais, probablement pour les raisons que j'ai dites, on estima, en haut lieu, qu'il

valait mieux attendre un peu le recul du temps. Nous verrons, plus loin, que ce projet ne devait pratiquement aboutir que trente-trois ans plus tard, en 1924.

Dans les délibérations subséquentes du conseil, en 1891, on s'occupe de l'équipement des pompiers, du gravoyage des rues, des réparations au marché public. En août, on vote un prélèvement d'impôt. En septembre, on loue la salle du marché à la commission scolaire, pour la tenue des écoles, à raison de $300.00 par année et pour deux ans. En novembre, on décide de continuer l'allocation aux écoles du soir pour livres et papeterie. En décembre, on vote une somme de $20.00 pour acheter du bois de chauffage aux pauvres des Soeurs Grises. Au cours de l'automne également, en novembre, un bureau local d'hygiène est constitué, conformément à la loi, par l'autorité du conseil de ville. En font partie : Charles Godmer, Hermyle Leclair, William Scott, Joseph Leclair, le docteur Jules-Edouard Prévost, le docteur Emmanuel Fournier, le docteur Guillaume Prévost et le docteur Charles de Martigny. En novembre encore, on accorde à un M. Fiset, avec une exemption de taxes pour dix ans, le privilège d'installer dans la ville, pour cinq ans, un système de téléphone local (la ville avait sa ligne de téléphone avec Montréal depuis novembre 1886).

En 1892, le conseil de ville est ainsi composé : maire, Charles Godmer, échevins, Stanislas-Jean-Baptiste Rolland, Joseph Leclair, William Scott, le docteur Guillaume Prévost, Honoré Rhéaume et Polycarpe Vézina. En décembre cependant, le docteur Prévost démissionnaire est remplacé par le notaire Ernest Petit. L'un des événements notables de l'année, c'est l'inauguration, le 2 juillet, du bureau de poste, construit par le gouvernement fédéral, en face de l'église, sur le terrain acheté de la fabrique en 1886. Le secrétaire d'Etat, M. Chapleau, et ses deux collègues du cabinet MacDonald, d'Ottawa, MM. Ouimet et Haggart, assistent à cette inauguration. On leur présente une adresse de circonstance et la ville leur offre, ainsi qu'à tous les invités, un "lunch" d'honneur. Au mois d'avril, on vote une subvention aux Soeurs Grises et une allocation de $100.00 à la fanfare du docteur Prévost. En août, on

installe un téléphone à la station de feu, et, en septembre, on décide un prélèvement de taxes. Il est souvent question des canaux souterrains, de l'entretien et de la confection des ponts. Le 1er août, la ville prend à sa charge l'entretien du pont Laviolette. Mais, cette année-là, et les suivantes, la grande affaire, dont on se préoccupe le plus au conseil, c'est celle des subventions et allocations à accorder aux industries et aux manufactures. Il convient d'y insister, car l'on comprend aisément que les initiatives du conseil à ce propos importaient considérablement à l'avancement et à la prospérité de la ville.

Le 4 avril 1892, le conseil autorise le maire Godmer à publier dans les journaux — *La Patrie* et *The Gazette* de Montréal — l'annonce suivante : "La corporation de la ville de Saint-Jérôme offre une aide généreuse en argent et une exemption de taxes à tout industriel ou manufacturier qui viendra y fonder une industrie ou une manufacture en se conformant aux conditions ordinaires pour obtenir un *bonus*. Les industriels ou manufacturiers sont invités à venir visiter les puissants pouvoirs d'eau de la ville." Dans le passé déjà, on se le rappelle, des avantages de cette nature avaient été assurés, en 1881 aux Rolland et aux Delisle, en 1888 à Désormeaux (gants) et à Smith (meubles), en 1889 à Vézina (meubles) et à Schwab (montres), en 1890 à Herr (pianos). De 1892 à 1900 ce mouvement industriel s'accentua. Voici quelques précisions qui le font bien voir. Le 21 novembre 1892, la Compagnie Industrielle de Saint-Jérôme (meubles) obtient de la ville un prêt de $15.000.00 et une exemption de taxes pour quinze ans. Comme plusieurs échevins ont des intérêts dans cette compagnie, le conseil de ville se fait autoriser à consentir ce prêt par le conseil du comté, dont le préfet est le notaire Germain, maire de Sainte-Thérèse. Le règlement est approuvé par les propriétaires de Saint-Jérôme le 17 décembre 1892 et sanctionné par le lieutenant-gouverneur de Québec le 16 janvier 1893. Le 18 septembre 1893, la Compagnie Oscar Craig (ouvrages en bois pour pianos) obtient un *bonus* de $15.000.00 et une exemption de taxes pour dix ans. A la même date du 18 septembre 1893, la Compagnie Pierre Dansereau (ouvrages en fer et en bois pour voitures) obtient un *bonus* de $15,000.00

et une exemption de taxes pour dix ans, laquelle exemption est portée le 23 octobre à quinze ans, pourvu que la compagnie s'engage à employer au moins une vingtaine d'ouvriers. Le 22 avril 1895, le conseil accorde un *bonus* de $20,000.00 et une exemption de taxes pour quinze ans à la Compagnie Smith et Fischel (cigares). Six ans plus tard, à la suite d'un incendie, un nouveau *bonus* de $5,000.00 et une exemption de taxes pour dix ans sont consentis à la même compagnie, pourvu que l'édifice incendié soit réparé et que les conditions précédemment spécifiées soient toujours remplies. Cette compagnie Smith et Fischel a cessé ses opérations en 1905, et elle a été remplacée par la compagnie Harrower (vêtements). Le 16 novembre 1895, le conseil accorde un *bonus* de $50,000.00 et une exemption de taxes pour vingt ans à la Compagnie Sabiston (ouvrages de lithographie et autres), mais cette compagnie n'accepte pas les conditions imposées et ce règlement est annulé. En novembre 1895 également, on accorde un *bonus* de $6,000.00 et une exemption de taxes pour vingt ans à la Compagnie Comiré qui doit établir une fonderie, pourvu qu'elle emploie douze chefs de famille et paie $7,000.00 de salaires au moins par année. Le 26 août 1896, la Compagnie Villeneuve et Pepin obtient un *bonus* de $10,000.00 pour l'aider à reconstruire ses moulins (scierie). Le 21 septembre 1896, la Compagnie de la Boston Rubber (caoutchouc) obtient un bonus de $50,000.00 et une exemption de taxes pour vingt ans. A cette compagnie en liquidation succèdera, en 1905, la Commercial Rubber, et en 1910, la Canadian Consolidated Rubber Co. qui opère maintenant sous le nom de Dominion Rubber Co. Le moulin construit en 1876 à la place de l'ancien moulin des seigneurs, propriété de Godfroy Laviolette, vendu d'abord (10,000.00) à un M. Dorion, puis à un M. Lauzé, est acheté ($7,000.00), en 1897, par Joseph Valiquette. Celui-ci l'a vendu dans la suite à la Regent Knitting (manufacture de laine), qui a fait démolir l'ancienne bâtisse en 1920. Plusieurs autres compagnies ont obtenu plus tard du conseil des avantages analogues à ceux dont il vient d'être question. Ce qui précède suffit pour montrer que, à l'époque qui nous occupe, entre 1892 et 1900, l'élan vers l'industrie s'accélérait de plus en plus à Saint-Jérôme.

En janvier 1893, les échevins élus au conseil sont les suivants : Charles Godmer, Stanislas-Jean-Baptiste Rolland, Joseph Leclair, le notaire Ernest Petit, Louis Brière, Honoré Rhéaume et Polycarpe Vézina. A la première séance de ce conseil (23 janvier), à laquelle Godmer et Brière n'assistent pas, l'échevin Rolland est élu maire. Godmer démissionne peu après, et, le 6 mars, le docteur Wilfrid Prévost le remplace au conseil. Mais le docteur Prévost meurt en juin suivant, et Damase Fournelle est élu pour lui succéder. A cette séance du 6 mars, à laquelle Prévost avait remplacé Godmer, Pacifique Nantel avait été choisi comme auditeur de la ville. Le 1er mai, on vote une gratification de $100.00 à la fanfare du docteur Jules-Edouard Prévost. Au cours de l'été 1893, on s'occupe surtout au conseil de préparer une charte spéciale de la ville (les avocats Bruno Nantel et Mathieu sont chargés de sa rédaction), qu'on devra faire adopter, pour qu'elle ait force légale, par la Chambre de Québec. Le maire Rolland est délégué pour suivre à Québec, à ce sujet, les délibérations du Parlement. Dans le projet à soumettre à la sanction légale, la charte stipule que le maire sera dorénavant élu par tous les contribuables, au lieu de l'être par les seuls conseillers ; que les élections du maire et des échevins se feront au scrutin secret ; que la ville, pour fins d'élection, sera divisée en trois quartiers : le nord, avec deux échevins, le centre, avec quatre échevins, le sud, avec deux échevins, en tout huit échevins en outre du maire. La charte fut accordée par la Législature et elle devint en vigueur en 1895. A l'automne de 1893, également, l'ingénieur-arpenteur Leclair, ancien maire, eut à préparer un nouveau plan de la ville.

En 1894, les mêmes échevins que l'année précédente siègent au conseil et M. Rolland est réélu maire. On décide, au mois de janvier, que les réunions du conseil auront lieu désormais les premiers et troisièmes lundis de chaque mois. Je ne trouve guère d'autres événements de quelque importance à signaler. En février 1895, aux élections qui se font au scrutin secret, en vertu de la nouvelle charte, M. Rolland est réélu maire, par le vote cette fois de tous les contribuables, et, pareillement, les échevins dont voici les noms : Bruno Nantel, Sévère

Laviolette (fils de Godfroy), Joseph Leclair, Louis Brière, Eugène Fournier, Eusèbe Gibeault, Jean-Baptiste Gougeon et Polycarpe Vézina. Vézina ayant démissionné, il est remplacé au conseil, le 1er avril, par Stanislas Labelle. Le 2 décembre 1895, le comité d'hygiène de Saint-Jérôme est réorganisé. En font partie, cinq échevins : Brière, Gougeon, Labelle, Leclair et Eugène Fournier (médecin), auxquels sont adjoints les deux anciens maires Leclair et Godmer et les docteurs Jules-Edouard Prévost, Emmanuel Fournier, Philéas Vanier, Henri Prévost, Daniel Longpré et Charles de Martigny. Le 16 décembre 1895, le conseil vote $100.00 aux Soeurs Grises de l'hospice.

Au cours de cette même année 1895, le 5 août, le conseil de ville autorise le docteur Jules-Edouard Prévost et le notaire Ernest Petit, avec quelques autres citoyens, à se former en "corporation musicale" sous le nom de *La fanfare de Saint-Jérôme*. Fondée en 1850, la "bande du docteur Jules", comme on l'appelait le plus souvent, avait été, depuis quarante-cinq ans, une entreprise privée, la propriété et sous la direction du docteur. Pendant ce quasi demi-siècle, elle avait pris part à toutes les fêtes religieuses ou nationales. Au début, elle remplaçait même, à l'église, l'orgue qu'on n'avait pas encore, et le curé Thibault, vers 1852 ou 1853, lui avait fait aménager un "jubé" spécial, au-dessus du "jubé" accoutumé. Il était bien légitime qu'on assurât son avenir. Le docteur Jules, qui vieillissait, s'en préoccupait à bon droit. Un comité de citoyens s'était organisé en conséquence pour la maintenir. Ce 5 août 1895, le conseil de ville lui reconnaissait l'existence légale. J'ai déjà donné, aux chapitres précédents, les noms des musiciens de cette "bande du docteur Jules" de 1850 à 1860, puis de 1860 à 1874. J'ai sous les yeux une liste de ceux de 1874 à 1903. Mais, comme ils étaient maintenant au delà de soixante, il serait trop long de la reproduire au complet. Je note seulement que les fils du docteur Jules, les docteurs Henri et Paul-Emile Prévost, et les trois Magnant, le père Sincère et ses deux fils André et René, en étaient désormais, depuis 1889 environ A la mort du docteur Jules en 1903, Sincère Magnant prendrait la direction quelque temps, puis elle passerait, un peu plus tard,

au docteur Henri Prévost, fils de Jules. J'ajoute, pour l'instant, que, entre 1895 et 1903, la vieille fanfare rajeunie connut vraiment de beaux jours. Elle fêta même ses noces d'or — avec celles de son fondateur — en 1899. On invitait les musiciens jérômiens un peu partout : à Sainte-Adèle, à Sainte-Agathe, à Sainte-Scholastique, à Montréal, où ils donnèrent, en 1897, deux concerts à la grande exposition de la province. Chapleau, alors lieutenant-gouverneur, voulut bien féliciter cordialement la fanfare et son chef, le docteur Jules, son ancien adversaire politique, candidat contre lui dans Terrebonne en 1878.

C'est en 1895, au temps du curé Lafortune, que le presbytère actuel a été bâti, et, en 1897-1899, on construisit l'église. Le 17 février 1895, à une assemblée des anciens et nouveaux marguilliers, il fut résolu que, " vu la vétusté du presbytère actuel et l'urgence d'en construire un nouveau", il fallait prendre les moyens de procéder à en bâtir un qui fut convenable. Le 3 mars suivant, les francs-tenanciers réunis en assemblée paroissiale approuvèrent cette résolution de la fabrique et autorisèrent une dépense n'excédant pas $13,000.00. Le lendemain, 4 mars, Mgr Fabre sanctionnait ces résolutions et permettait au curé et aux marguilliers de signer les contrats avec l'architecte et les entrepreneurs. L'année suivante, on s'occupa de l'église. Le 27 avril 1896, Mgr Fabre, l'archevêque de Montréal, qui devait mourir à la fin de la même année, le 30 décembre, signait l'*ordonnance* que voici : "Vu le procès-verbal, en date du vingt-trois courant (23 avril 1896), de M. Paul-Napoléon Bruchési, un des chanoines de notre cathédrale, par nous député dans la paroisse de Saint-Jérôme, comté de Terrebonne, district de Terrebonne, pour ce qui concerne la construction d'une nouvelle église et d'une nouvelle sacristie, dans la dite paroisse, en conformité d'une requête en date du deux mars dernier (2 mars 1896), à nous présentée, à cet effet, par la quasi totalité des habitants francs-tenanciers de la dite paroisse... nous avons permis et permettons que soient construites, dans la dite paroisse de Saint-Jérôme, une nouvelle église et une nouvelle sacristie en pierre..."

Pour surveiller les travaux de construction de cette église et percevoir les dûs de la répartition légale, il fallait un "corps de syndics" régulièrement constitué selon la loi. Cette "corporation civile" des syndics fut érigée le 24 mai 1896. Les francs-tenanciers réunis, ce jour-là, en assemblée, sous la présidence du curé Lafortune, élurent cinq syndics : Jules-Edouard Prévost, médecin, Stanislas-Jean-Baptiste Rolland, maire de la ville, Joseph Leclair, manufacturier de voitures, Isidore Paquin, cultivateur, et Stanislas Huot, cultivateur. Le 4 août 1896, cette élection des syndics était "confirmée et homologuée, pour être suivie selon sa forme et sa teneur, par les commissaires nommés pour l'érection civile des paroisses dans le diocèse catholique romain de Montréal". Enfin, le 10 août, six jours après, le docteur Jules-Edouard Prévost était choisi comme président des syndics et le curé Lafortune comme secrétaire-trésorier. Cette "corporation des syndics"' n'a été dissoute que le 8 janvier 1930, sous le curé Geoffrion. Durant ce temps, trois curés, après M. Lafortune et avant M. Geoffrion, s'étaient succédé : M. Roméo Lamarche, en décembre 1901, M. François-Xavier de la Durantaye, en octobre 1902, et M. Alphonse Brosseau en octobre 1919. Aux syndics élus le 24 mai 1896 avaient succédé, au cours de ces trente-quatre ans, à cause de la mort ou du départ de la paroisse de l'un ou l'autre d'entre eux : Sévère Laviolette en mai 1903, Joseph Boyer en janvier 1910, Victor Delorme en juillet 1911, Alexis Lacas en janvier 1915, Félix-Philéas Vanier en décembre 1916, Mélasippe Filion en décembre 1916, Joseph-Edouard Parent en décembre 1924, Georges Gauthier en décembre 1924, Nérée Teasdale en décembre 1924 et Charles-Elie Laflamme en septembre 1928.

Toute une année se passa, de 1896 à 1897, en démarches et en procédures diverses. L'architecte Casimir Saint-Jean, de Montréal, fut chargé de dresser les plans de la nouvelle église — c'est lui qui avait aussi dirigé la construction du presbytère — et les MM. Boileau, entrepreneurs bien connus, eurent le contrat de l'église. Entre temps, après la mort de Mgr Fabre, Mgr Bruchési, sacré le 8 août 1897, était devenu l'archevêque de Montréal. La bénédiction de la pierre angulaire du nouveau

temple du Seigneur à Saint-Jérôme eut lieu le 23 septembre 1897 et le nouvel archevêque voulut bien la présider ou y procéder en personne. L'abbé de la Durantaye, alors vicaire à Sainte-Cunégonde de Montréal et futur curé de Saint-Jérôme, prononça le sermon de circonstance. Le maire Rolland présenta une adresse à Mgr l'archevêque. Celui-ci répondit aux voeux des paroissiens en leur donnant de précieux conseils. Ce fut une belle fête ! Je trouve, dans une découpure d'un quotidien de Montréal de l'époque, *La Presse* ou *La Patrie* je crois (je n'ai pas d'indication exacte), un compte rendu de cette fête, qui me fournit d'intéressantes précisions dont il importe de faire bénéficier l'histoire, et sur lequel, à cause de cela même, je me dois d'insister un peu.

"Le nouveau temple, lorsqu'il sera terminé, disait ce compte rendu, sera l'un des plus grands et des plus beaux que nous ayons au Canada. L'on sait que les habitants de Saint-Jérôme, lorsqu'il était question de diviser le diocèse de Montréal, au temps du curé Labelle, ont entretenu l'espoir d'avoir le nouvel évêché dans leur ville. L'église qu'ils construisent et le presbytère bâti l'an dernier donneraient à croire qu'ils n'ont pas cessé d'espérer, car le nouveau temple est assez vaste pour devenir une cathédrale et la maison curiale est assez spacieuse pour servir de palais épiscopal. *L'Avenir du Nord,* de Saint-Jérôme, écrivait récemment de l'église en construction : "Par son style et son architecture, comme par l'agréable variété de ses teintes, qu'il s'agisse des murs ou des encadrements, notre futur temple de Dieu est vraiment digne, nous semble-t-il, dans son harmonieux ensemble, des rêves naguère caressés par notre cher curé Labelle. L'église est en pierre de taille et en pierre à bosse, avec superstructure en acier. Sa hauteur, jusqu'au sommet de la croix du clocher, est de 215 pieds ; sa longueur extérieure, y compris la sacristie, de 250 pieds ; sa largeur, de 100 pieds dans la nef et de 150 pieds dans le transept ; la hauteur de la voûte, de 80 pieds. Dans la crypte, il y aura une chapelle pour les congrégations et une salle qui servira à diverses réunions et où sera la bibliothèque paroissiale. Le coût des travaux extérieurs est de $55,000.00. L'architecte est

M. Casimir Saint-Jean et les entrepreneurs sont MM. Boileau et Frères."

"Si la ville de Saint-Jérôme a l'avantage, continuait le journaliste montréalais, d'avoir un beau presbytère et de voir s'élever un temple magnifique, elle le doit au dévouement et à l'énergie de son digne curé. Quand, en 1891, M. Lafortune prit possession de la cure, il était dû de grosses sommes à la fabrique, que l'on considérait un peu comme perdues. Le nouveau curé a travaillé avec succès à faire entrer cet argent dans la caisse et il s'en est servi pour la construction du presbytère. Les gens de Saint-Jérôme s'imposent sans doute des sacrifices pour bâtir leur belle église, mais ils ont confiance que les bénédictions du ciel ne leur manqueront pas, et ils ont raison. — Leur ville d'ailleurs est l'une des plus prospères du pays. On a cru un moment, quand le chemin de fer du Pacifique s'est continué dans le nord et que Saint-Jérôme a cessé d'être le *terminus,* que c'en était fait du progrès de la ville. Mais les dirigeants se sont efforcés de favoriser l'industrie. Le conseil des échevins a voté de gros *bonus* à des manufacturiers, qui sont venus s'établir sur les bords de la Rivière du Nord, si riche en pouvoirs d'eau. On a là, à présent, la manufacture de papier Rolland, la scierie Villeneuve et Pepin, une manufacture de cigares, une fabrique de pulpe, une manufacture de meubles et plusieurs autres de moindre importance. On verra bientôt en opération une fabrique de caoutchouc, pour laquelle on a voté un *bonus* de $50,000.00, qui donnera de l'emploi à quatre cents personnes... Il y a aussi le nouveau collège des Frères, et, avant longtemps, le Pacifique aura une nouvelle gare, à deux étages, avec buffet..."

"Quand l'église sera terminée, ajoutait le journaliste que je cite, on démolira le vieux temple où les Jérômiens rendent leurs devoirs à Dieu depuis près de soixante ans. Ce n'est pas sans regret qu'on verra disparaître les murs de l'antique construction. De combien d'événements, en effet, elle a été le témoin ! C'est là que la plupart des gens de Saint-Jérôme ont reçu le saint baptême, qu'ils se sont mariés, qu'ils ont conduit les corps de leurs chers défunts pour une dernière bénédiction.

C'est là que le regretté curé Labelle, pendant vingt-deux ans, a célébré la messe et prêché l'évangile, qu'il a parlé si souvent de "son nord" et qu'on a prié un jour sur ses restes mortels . . . Mais, il faut que le vieux temple disparaisse pour donner de la perpective à la nouvelle église construite un peu à l'arrière . . . A sa place, un vaste "carré", dont on veut faire un parc public, se prolongera jusqu'aux bords de la belle rivière aux tumultueux rapides . . . Ainsi l'exige le progrès . . . "

De fait, on entra dans la vaste et belle église, construite sous la direction du curé Lafortune, le 22 janvier 1900, avec le siècle commençant, et il fallut, la même année, démolir l'ancienne et son presbytère. On transporta bientôt, dans le nouveau cimetière, les corps inhumés dans le sous-sol du vieux temple depuis les origines de la paroisse. Les deux cloches, la petite de 1839 et la grosse de 1856, passèrent pour un temps du clocher de l'ancienne église à celui de la nouvelle. Je dirai, en son lieu, ce qu'elles sont devenues. Le passé disparaissait ! Triste destinée des choses, qui, comme les hommes, doivent un jour mourir ou périr.

J'ai bien connu, naguère, M. Casimir Saint-Jean, l'architecte de l'église actuelle de Saint-Jérôme. On comprendra que je tienne à conserver ici son souvenir. Né en 1865 au village Saint-Jean-Baptiste à Montréal, il y a toujours vécu, et il est mort, en 1918, à 53 ans, dans ce même village, devenu l'un des quartiers de la grande ville. A l'âge de 15 ou 16 ans, il avait entrepris d'étudier l'architecture chez M. l'architecte Roy. Mais, on peut dire qu'il s'était surtout formé par son propre travail et son application personnelle. Il a rempli une carrière féconde et fructueuse. On lui doit plusieurs églises et édifices importants, des maisons d'éducation ou de charité considérables, entre autres l'Hospice Auclair de la rue Rachel à Montréal. S'il avait eu l'avantage, étant jeune, de pousser un peu plus ses études d'art, sa manière y aurait sans doute gagné. Je n'ignore pas qu'il a été discuté et j'accorde qu'il avait des préférences pour le moins originales. Mais il savait construire avec élégance, et aussi avec solidité, quoi qu'on ait pu penser lors de l'effrondement de "sa cathédrale" de Nicolet dû à d'autres causes, et il

s'est constamment montré, dans ses divers travaux, homme de bon goût et ami du beau sous toutes ses formes. Tel qu'il était, il a fait sa marque et il vivra, son oeuvre à Saint-Jérôme le démontre à elle seule. Dans l'intimité, c'était le plus fidèle et le plus obligeant des amis. Sous des dehors plutôt réservés et un peu froids, il avait une âme ardente et un coeur chaud. Plus d'un, parmi les siens, a expérimenté qu'il avait la main large et généreuse, et les pauvres n'ont jamais en vain frappé à sa porte. Il était foncièrement bon, et, bien que tenace dans ses idées, toujours sincère et respectueux de celles des autres.

C'est en 1895, pendant qu'on construisait le presbytère et alors qu'on se préparait à bâtir l'église actuelle, que s'édifia le nouveau collège des Frères, non plus à la place de l'ancien (rue Labelle), mais à l'endroit où il se trouve aujourd'hui, de l'autre côté de la rivière, en allant vers le cimetière neuf (rue Laviolette). Dès 1891, après l'incendie du premier collège, l'année scolaire terminée, les religieux de Sainte-Croix étaient partis pour ne plus revenir, étant demandés ou retenus ailleurs. Le curé Lafortune entreprit aussitôt des démarches pour en avoir d'autres. Elles ne devaient aboutir, il fallait s'y attendre, que quand une maison convenable serait construite, ce qui arriva en 1895. L'année suivante, les Frères des Ecoles Chrétiennes acceptaient l'offre du curé et des commissaires, et, le 1er août, on signait le contrat qui assurait à la ville les services de ces excellents éducateurs. Le 16 du même mois, les Frères, au nombre de huit, avec le cher Frère Maximinien comme directeur. prenaient possession du nouveau collège, qu'on dénomma le pensionnat du Sacré-Coeur de Saint-Jérôme. Le 6 septembre 1896, six classes furent ouvertes, et, en mars 1897, on en ajouta une septième. Elles furent tout de suite remplies. Dès la première année scolaire, on annexa à la maison un pensionnat complet et un demi-pensionnat. Quinze ans plus tard, en 1912, on comptait trois cent cinquante élèves, dont soixante-quinze pensionnaires. Il fallut agrandir considérablement le collège, augmenter et les classes et le nombre des religieux enseignants. C'est alors (en 1912) que la commission scolaire de Saint-Jérôme céda aux Frères la propriété du terrain et de l'immeuble, en y ajoutant un octroi de $24,000.00, les Frères s'engageant

d'autre part à une dépense de $50,000.00 en constructions nouvelles. En 1920, on comptait quatre cent quarante-six élèves, et, en 1926, cinq cents, dont deux cents pensionnaires. On avait maintenant vingt-deux religieux et deux professeurs laïques. C'est assez dire que l'institution n'a pas cessé de progresser. En 1933-1934, les Frères comptent quatre cent vingt-cinq élèves inscrits, dont pas loin d'une centaine pensionnaires ou demi-pensionnaires. Les jeunes élèves en dessous de la "quatrième" ne sont plus admis au collège. Ils sont reçus aux quatre écoles paroissiales dirigées par les Soeurs de Sainte-Anne.

J'ajoute, pour compléter ces notes au sujet du collège, que, depuis 1896, des religieux remarquables se sont toujours succédé à la tête de l'établissement. Après le cher Frère Maximinien, directeur de 1896 à 1900, on eut là le cher Frère Palasis de 1900 à 1903, le cher Frère Modestus de 1903 à 1914, le cher Frère Régis de 1914 à 1920, le cher Frère Ernest de 1920 à 1926, le cher Frère Jean de 1926 à 1929, le cher Frère Ernest (une deuxième fois) de 1929 à 1930 et le cher Frère Cyrille, le directeur actuel, depuis 1930. Le collège a son chapelain ou aumônier spécial. De 1914 à 1923, se sont succédé à ce poste MM. les abbés Joseph Desjardins, Henri Brien et Sévère Veilleux. M. l'abbé Adélard Duplessis l'a occupé pendant huit ans, de 1923 à 1932. L'aumônier actuel est M. l'abbé Ernest Lafortune. Sauf M. Desjardins, ces divers aumôniers ont toujours eu leur logement au collège même.

Au couvent des Soeurs de Sainte-Anne, vers le temps qui nous occupe, les progrès n'étaient pas moins remarquables. Un seul témoignage, mais venu de haut, en peut fournir la preuve. Le 11 juin 1894, le lieutenant-gouverneur de Québec, l'honorable Chapleau (sir Adolphe en mai 1896), écrivait à Soeur Marie-Albertine, supérieure à Saint-Jérôme de 1891 à 1894, les lignes élogieuses que voici : "Ma Révérende Soeur — J'ai eu grand plaisir à visiter et j'ai admiré le bel établissement que vous dirigez. Les populations qui entourent votre foyer de science et de vertu vous sont reconnaissantes, j'en suis sûr, des bienfaits que vous prodiguez à la classe si intéressante de

la jeunesse féminine. C'est l'éducation qui fait la femme distinguée et la société bénéficie largement de la femme supérieurement cultivée . . . Je veux bien ne pas insister et épargner votre modestie, mais c'est à la condition que vous acceptiez les volumes que je vous envoie, avec mes souhaits sincères pour le succès de plus en plus croissant de votre maison. . . " (signé J.-A. Chapleau).

La première gare de Saint-Jérôme, au début des opérations de la ligne du chemin de fer du nord, avait été construite en 1876. C'était plutôt une gare à marchandises. C'est l'année suivante, en 1877, qu'on avait inauguré la première gare à passagers. Le Pacifique-Canadien remplaça celle-ci, en 1897, par une autre plus spacieuse, à deux étages, tout à fait moderne. C'est la gare actuelle. Depuis 1887, les trains du Grand-Nord, par Glasgow, avaient accès à l'ancienne gare. Quant à la gare actuelle du Grand-Nord, de l'autre côté de la rivière, elle ne devait être construite qu'en 1907.

Le 3 janvier 1897, dans la florissante jeune ville, se fondait un nouveau journal, *L'Avenir du Nord,* dans l'intérêt du parti libéral. C'est M. Wilfrid Gascon, maintenant traducteur aux "débats" à la Chambre des Communes, qui en fut le fondateur, le propriétaire et le rédacteur en chef, pendant les premiers mois. M. Jules-Edouard Prévost, aujourd'hui sénateur, en devint l'éditeur en mars 1897 et le propriétaire-directeur en juin suivant. Mais M. Gascon continua d'être le rédacteur politique (il signait *Francoeur)* jusqu'au 27 mars 1902, alors que M. Prévost devint tout ensemble propriétaire, directeur et rédacteur politique. Le journal *Le Nord,* fondé, lui, en 1878, dans l'intérêt du parti conservateur, par le notaire Hervieux, et passé, en 1881, à l'avocat Alphonse Nantel et à M. Edouard Marchand, existait toujours en 1897 et il devait continuer de paraître jusqu'en mars 1901. Les premiers mois, détail curieux et assez inattendu à souligner, *L'Avenir du Nord,* journal rouge, s'imprimait aux ateliers du journal bleu, *Le Nord !* Mais, dès que M. Prévost en eut acquis la propriété, il ne tarda pas à s'assurer ses propres ateliers. Les deux feuilles étaient hebdomadaires et elles se sont fait des luttes très vives et souvent

fort intéressantes. Vers le même temps, M. Gascon fonda en plus, et maintint du 26 juillet 1897 au 20 octobre 1898, un journal politique et littéraire avant tout libéral : *L'Egalité*. Le 18 juillet 1901, un autre hebdomadaire paraissait, conservateur celui-là, qui fut rédigé par Alphonse Nantel jusqu'en juillet 1903, ensuite par un groupe de collaborateurs divers, et qui a vécu jusqu'au 10 mars 1909 : *La Nation*. J'ai déjà signalé, au chapitre précédent, l'existence à Saint-Jérôme, vers 1885-1886, de deux autres journaux : *Le National,* hebdomadaire libéral, rédigé par un M. Morissette, qui parut quelques mois en 1885, et *La Campagne,* quotidien puis semi-quotidien conservateur, qu'Alphonse Nantel fonda et rédigea du 1er septembre 1886 au 27 avril 1887. Il y a toujours eu de la vie à Saint-Jérôme et de l'ardeur politique, chacun se dévouant à batailler pour ses idées et ses opinions. Je note en plus que, en ces dernières années, de mars 1928 à octobre 1931, *Le Trait-d'Union,* un hebdomadaire encore, sans préférence politique, a été publié par M. J.-Henri-Albert (J.-H.-A.) Labelle, imprimeur et éditeur de la ville.

Ces journaux hebdomadaires ont, pour la localité où ils se publient, une importance qui n'est pas médiocre, et pour l'histoire, en dépit parfois de leurs notes fantaisistes et de leurs imprécisions, ils constituent de précieuses sources de renseignement et de documentation. Il me paraît regrettable que de nos jours, par la force des choses, les journaux quotidiens à grand tirage tendent de plus en plus à les paralyser à moitié et même à les étouffer complètement. *L'Avenir du Nord,* par exemple, qui a continué de paraître depuis sa fondation en 1897 et qui en est à sa trente-huitième année en 1934, est une mine quasi inépuisable, dans sa collection complète, pour le chercheur qui s'intéresse à l'histoire locale, sans compter qu'on s'y peut instruire, et de bien des façons, sur une foule d'autres sujets. M. le sénateur Prévost, bien qu'il en ait cédé la propriété en 1926 à M. Lucien Parent, qui l'a vendu lui-même à la Compagnie de Publication de Saint-Jérôme, est resté depuis trente-huit ans et est toujours, bel exemple de constance et de ténacité, le directeur politique et littéraire de ce très vivant et très alerte périodique qu'est *L'Avenir du Nord*.

J'ai parlé plus haut de la réorganisation, en 1895, de la fanfare du docteur Jules-Edouard Prévost, fondée en 1850. En octobre 1897, les membres de cette fanfare, des musiciens amateurs pour la plupart, organisèrent en plus un cercle, *Le Cercle des Variétés,* qui assumait l'agréable et utile tâche de préparer des soirées musicales et artistiques. Ce cercle vécut cinq ou six ans et il donna des concerts et des représentations qui furent justement appréciées. Quelques années plus tard, vers 1901, le fils aîné du maire Rolland, M. Henri Rolland, lui-même un excellent diseur et acteur, groupa dans *Le Cercle de la Gaieté* un certain nombre d'amateurs, hommes et femmes, à qui l'on dut de fort jolies séances à la salle du marché et ailleurs. C'était une innovation. Jusque-là, on avait eu des représentations théâtrales jouées par des hommes seuls ou par des femmes seules. On avait maintenant un groupe mixte de musiciens et d'amateurs distingués de l'un et l'autre sexe. Ils donnèrent aux Jérômiens des concerts et des spectacles qui, au dire de la tradition, furent des mieux réussis et goûtés du public. Parmi les principaux figurants, acteurs ou artistes de l'époque, les renseignements que je possède me permettent de mentionner, du côté des dames : Mlles Annette Lapointe, Yvonne Pepin, Marie-Joseph Matte et Orise Deschambault, et, du côté des hommes : MM. Henri Rolland, Aimé Tison, Jean Prévost, Thibaudeau-Rinfret, Joseph Boisseau, Arthur Lemont, Olivier Rolland, Joseph Savard, Albert Théberge, Félix Richard, Charles-Edouard Marchand et Jules-Edouard Prévost. Des amis du dehors se joignaient parfois aux amateurs jérômiens. On jouait du Labiche, du Pailleron et autres auteurs à la mode. En 1905, par exemple, pour encâdrer une conférence de Fréchette sur Crémazie, on donna *L'Etincelle,* de Pailleron, et un non moindre personnage que M. Edouard Montpetit vint, à cette occasion, prêter son concours à ses amis de Saint-Jérôme. Précédemment, en août 1903, Jean Prévost (député et bientôt ministre), pour venir en aide à des colons du nord récemment incendiés, avait fait jouer une "revue" — il en a d'ailleurs produit ou monté plusieurs — en un acte et trois tableaux, fort réjouissante, où revivaient, chantés et mimés par d'habiles amateurs, dont bien entendu le *compère* et la *commère,* les

principaux événements du passé pittoresque ou anecdotique de Saint-Jérôme. Qu'on en juge par ce couplet au nouveau parc (Labelle) et cet autre à la vieille église, dont je me garde d'apprécier le mérite ou l'envolée poétique, mais qui certes ne manquent pas de piquant :

Je suis le parc que l'amour du progrès
Doit ériger au centre de la ville,
En l'endroit même où jadis s'élevaient
La vieille église et du curé l'asile.
J'apparaîtrai sous un manteau de fleurs
Tout entouré de plantes verdoyantes.
Sous les rameaux d'aubépines grimpantes
Des amoureux je veux bercer les coeurs . . .

Voyez en moi la vieille église,
Le temple de vos jeunes ans.
A l'ombre de ma muraill' grise
On baptisa vos petits enfants . . .
Les cloches résonnent, sonnent, sonnent,
Les cloches résonnent bien mieux
Quand elles sont plus près des cieux . . .

A peu près vers le même temps, l'avocat Joseph Grignon écrivait d'égayants petits poèmes satiriques, qu'on se répétait sous le manteau et qui avaient du succès : *Les regrets de la vieille cloche, Les voleurs au couvent,* certain *Lutrin,* imité de Boileau, qui ne ménageait guère M. le curé lui-même, mais qui, au fond, était plus drôle que méchant. On cultivait les arts et on s'amusait aimablement, sans y mettre trop de malice. "C'était le bon temps, nous racontent ceux dont les cheveux blanchissent. On était jeune. On travaillait pour le délassement . . . et pour la gloire. La vie était gaie !" Et c'est vrai, les vieux ont raison. Le cinéma de 1910 ou de 1912 a tué bien des choses, jolies, harmonieuses, réjouissantes et profitables, qu'on a plaisir à évoquer.

Le docteur Jules-Edouard Prévost était l'un de ceux qui avaient le mieux travaillé et le plus contribué, depuis un demi-

siècle, à provoquer à Saint-Jérôme, à maintenir et à animer toujours, cette vie ou ce mouvement artistique et musical. On voulut, en septembre 1899 (les 9, 10 et 11), célébrer ses noces d'or avec un éclat sans pareil et on y réussit magnifiquement. On fêtait tout ensemble son cinquantenaire de mariage, celui de son admission à la pratique comme médecin, celui de son arrivée à Saint-Jérôme en 1849 et celui aussi de la fondation de "sa" fanfare en 1850. Il y eut trois jours de fête : messe spéciale dans l'oratoire privée de la famille, dite par le curé Lafortune, messe en musique dans la belle église, célébrée par le fils des jubilaires, le Père Eugène Prévost, adresses, banquet, séance, concert, feu d'artifice et des discours à profusion ! Ce fut vraiment tout un événement dans la vie paroissiale. Entourés de leurs nombreux enfants (une douzaine) et petits-enfants, le "vieux docteur Jules" et sa digne femme, Mme Hedwige Prévost, furent, ces jours-là, singulièrement honorés. Et certes, ils l'avaient bien mérité. Comme il était naturel, les musiciens de la fanfare se dépensèrent et se multiplièrent durant ces fêtes d'or : "Frappe, Milan !" Le "vieux docteur" répondit aux voeux qu'on lui offrait avec sa coutumière bonhomie : "Vous venez reconnaître dans le vieillard que je suis devenu, mes chers amis, disait-il, le contemporain d'une génération disparue... Je suis l'un des rares qui restent à la surface... Pour moi, un nouveau devoir s'impose... Je sors de la vie active... Dans l'état passif où je suis réduit, je ne prétends plus combattre à vos côtés... Je n'ai plus assez de vigueur... Mais je veux rester l'ami prêt à donner les conseils que vous voudrez encore recevoir... Merci, pour ma femme et pour moi, merci, et de tout mon coeur... " En vérité, ses noces d'or, ce furent de bien belles fêtes.

Depuis 1893, c'est Stanislas-Jean-Baptiste Rolland qui était maire de la ville de Saint-Jérôme, et, depuis 1895, en vertu de la nouvelle charte, il était élu par tous les contribuables et au scrutin secret. Il resta ainsi maire de 1893 à 1900 inclusivement. C'est seulement en 1901 que Charles Godmer, qui avait déjà été maire en 1891 et 1892, le redevint pour deux ans. Les échevins de 1896 et 1897 sont les suivants : Louis Brière, Eugène Fournier, Eusèbe Gibeault, Jean-Baptiste Gougeon,

Stanislas Labelle, Sévère Laviolette, Joseph Leclair et Bruno Nantel. En janvier 1898, Joseph Filion remplace Gougeon, et, en octobre, Narcisse Bélisle succède à Labelle démisssionnaire. En 1899, Narcisse Bélanger remplace Filion. En 1900 enfin, Henri Prévost et Charles-Elie Laflamme succèdent à Fournier et à Leclair.

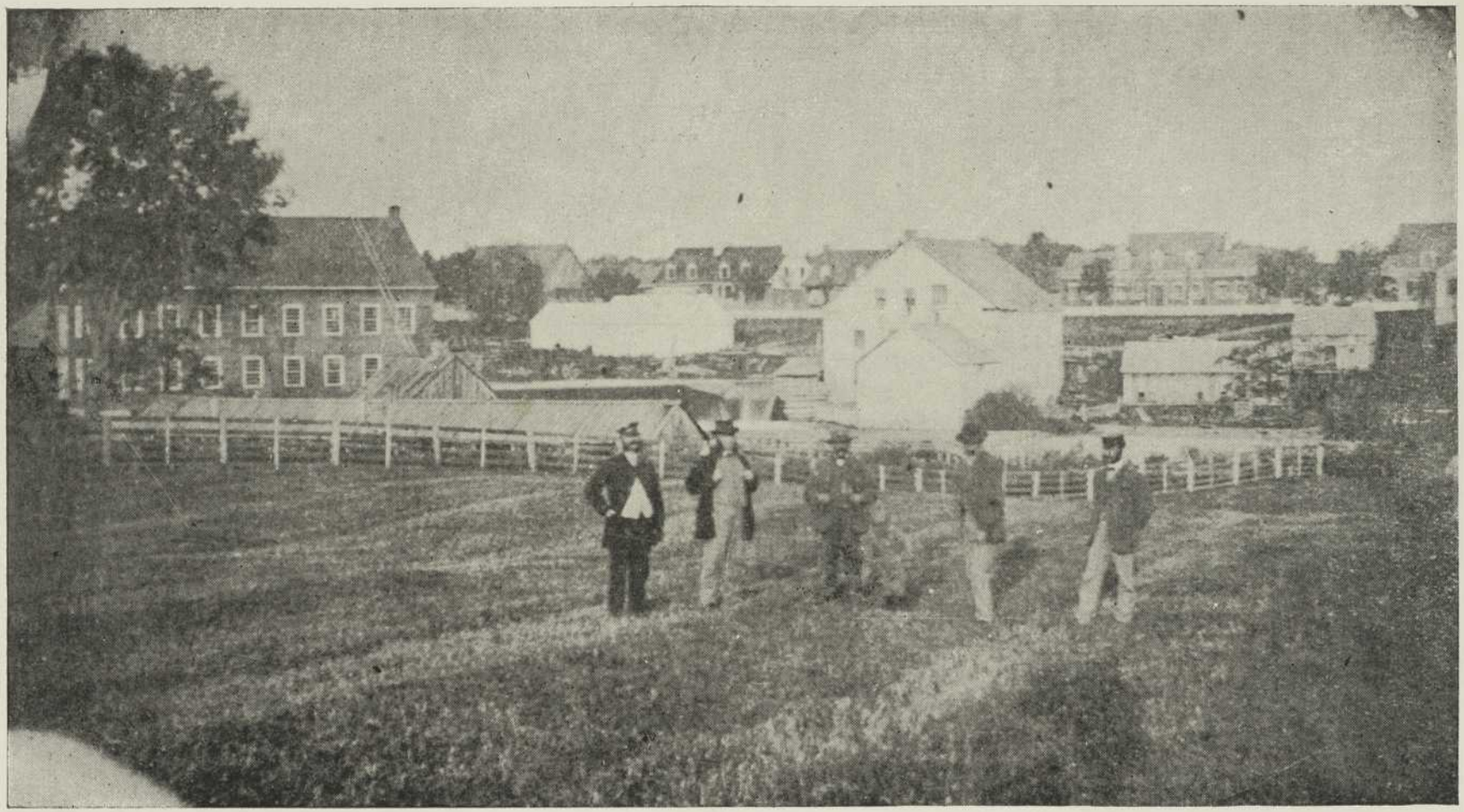
De 1896 à 1900, au cours des cinq dernières années de l'administration de M. Rolland, de nombreux *bonus* sont demandés par diverses compagnies industrielles, et, le plus souvent, le conseil les accorde, mais toujours à des conditions bien déterminées. Leur énumération devenant un peu chargé et fastidieuse, je n'insiste pas. Je trouve en plus, dans les délibérations du conseil inscrites aux archives, quelques menus faits qui me paraissent intéressants pour l'histoire. En avril 1896, on adopte un règlement ordonnant la fermeture des magasins à bonne heure, et, en juin, on décide que les établissements de barbiers-coiffeurs ne seront plus ouverts le dimanche. L'année suivante, en juin 1897, on règle que, dans certaines rues, les propriétaires seront tenus de bâtir en pierre et en brique, et que, dans les limites de la ville, toute construction devra être couverte en tôle, ferblanc, ardoise ou gravier. En février 1898, on permet aux Soeurs Grises d'avoir leur bazar dans la salle du marché, permission qui sera accordée plusieurs fois dans la suite ; en avril, on signe un contrat avec le Pacifique-Canadien pour l'usage, à sa nouvelle gare, de l'eau de l'aqueduc municipal ; en juin, on vote des condoléances à l'occasion de la mort de sir Adolphe Chapleau ; en décembre, Alfred Laviolette est nommé auditeur des livres de la ville à la place de Pacifique Nantel récemment décédé. En 1899, le conseil prend l'initiative de célébrer avec éclat, le 1er juillet, la fête nationale de la Saint-Jean-Baptiste qui tombe le 24 juin. En 1900, je ne vois guère de faits saillants à noter, si ce n'est l'affaire de l'aqueduc en fer, et aussi celle des ponts, dont d'ailleurs le conseil s'occupe, depuis trois ou quatre ans, presque à chacune de ses délibérations.

Ce serait très long de s'attarder même à résumer seulement les débats qui se poursuivent au conseil au sujet de l'aqueduc

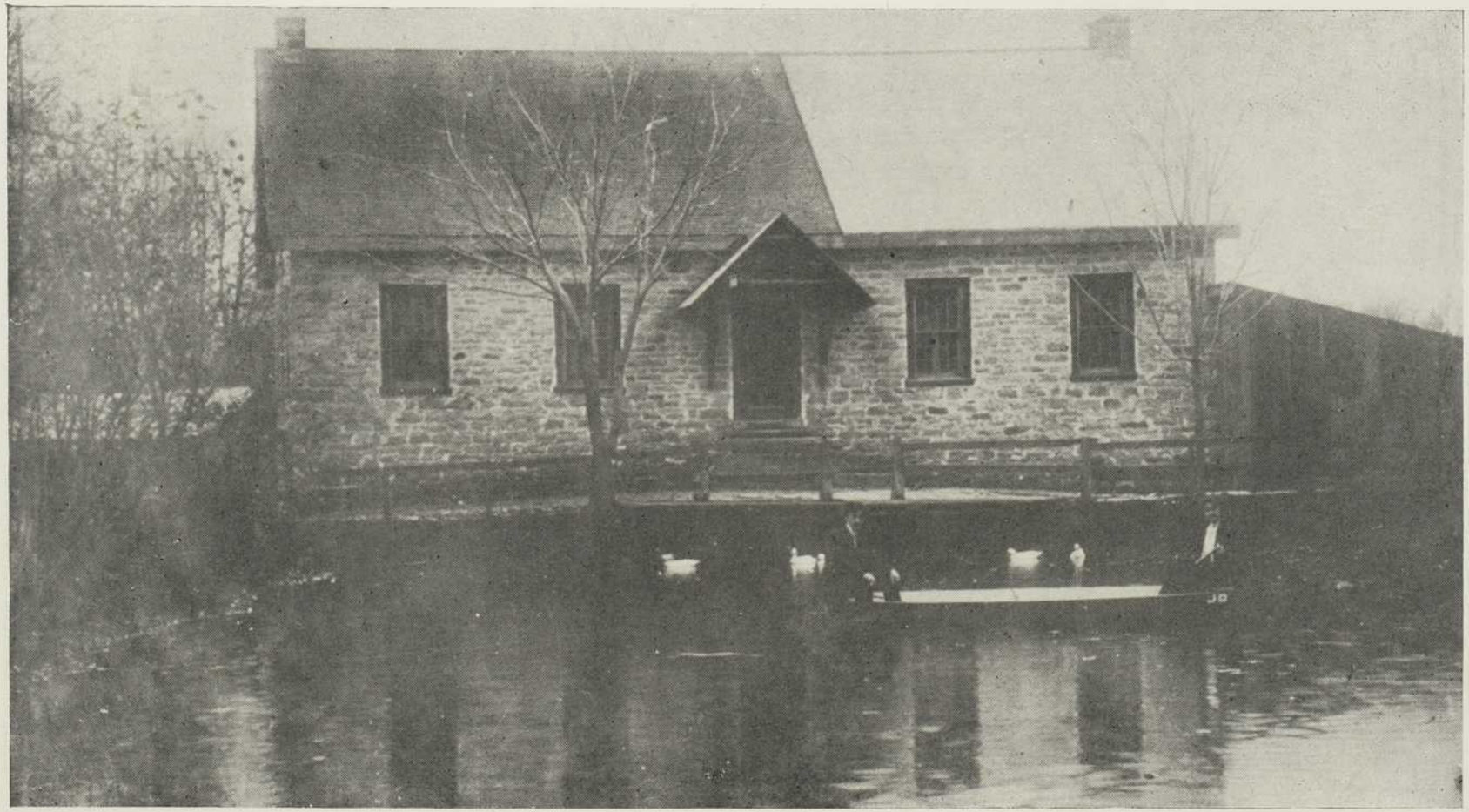
et des ponts, et je ne crois pas que ces discussions soient d'un grand intérêt pour mes lecteurs. Je me borne à constater que la construction de l'aqueduc en fer, qui a remplacé l'ancien aqueduc en bois, a été décidée en août 1898, que l'ingénieur Laforest fut chargé d'en préparer les plans et estimés, et que, en janvier 1899, le contrat en fut donné à Sévère Laviolette et à Joseph Lachapelle, au coût de $33,725.00, la ville s'engageant à "avancer" les fonds nécessaires. Quant à l'affaire des ponts à reconstruire, l'un vis-à-vis la montée Scott, l'autre vis-à-vis la montée de la côte Saint-André, elle occasionna de longues disputes, surtout entre deux échevins, qui avaient naturellement chacun leurs partisans, l'avocat Bruno Nantel et le docteur Henri Prévost. Il fallut recourir à l'intervention du gouvernement de Québec et même de celui d'Ottawa, la Rivière du Nord relevant, en tant que navigable, du pouvoir fédéral. Finalement, les deux ponts furent reconstruits, et c'est, pour l'utilité générale, ce qui importait surtout.

En 1901, le maire Rolland, pris ailleurs par trop d'occupations, ne se représente pas à l'élection pour la mairie. C'est le marchand Charles Godmer qui est élu maire de la ville. Les huit échevins élus au conseil sont : Louis Brière, Narcisse Bélanger, Ferdinand Filion, Eusèbe Gibeault, Charles-Elie Laflamme, Bruno Nantel, Henri Prévost et Alexandre Villeneuve. Le docteur Henri Prévost est choisi comme pro-maire pour l'année.

Les discussions au sujet de l'aqueduc se continuèrent plus vives que jamais. En 1900, le groupe Nantel l'emportait. En 1901, c'est au tour du groupe Prévost, mais, les conseillers se divisant à nombre égal, quatre contre quatre, il ne l'emporte que par le vote du maire Godmer. En avril, Sévère Laviolette propose d'acheter l'aqueduc à raison de $90,000.00 comptant. Peu après, l'ingénieur Mignault est invité à examiner les constructions de cet aqueduc et à faire rapport. Sur ces entrefaites, Laviolette et Lachapelle intentent un procès à la ville, réclamant une créance de $23,890.00. Mais, le 20 mai, l'ingénieur Mignault accepte les travaux de l'aqueduc, ce qui met fin aux difficultés. Je vois encore aux archives que, au cours de l'été, en août,



La minoterie des seigneurs (à droite) — La fabrique de laine Laviolette (à gauche) — vers 1850



Le "moulin à farine" de Robert Langwell, en 1855, aujourd'hui propriété des MM. Drouin

Joseph-Honoré Matte est chargé de prolonger les conduites de l'aqueduc jusqu'aux usines Rolland. A la même séance du conseil (19 août), M. Jules-Edouard Prévost, le fils du docteur, demande et obtient l'usage de la salle du marché pour un concert qui sera donné par la fanfare et quelques amateurs dans le but d'aider à l'établissement d'une école de colons à Ferme-Neuve. En octobre, la Compagnie Bell accorde à la ville, à raison de $120.00 par année, l'usage du téléphone pour la nuit aussi bien que pour le jour. En novembre, le groupe d'amateurs de M. Henri Rolland, dont j'ai parlé, est constitué en "corporation civile" sous le nom de *Cercle de la Gaieté*.

En 1902, Charles Godmer, élu pour deux ans en 1901, reste le maire de la ville. Louis Brière et Eusèbe Gibeault ne font plus partie du conseil et sont remplacés par Emmanuel Fournier et Emile Matte. Narcisse Bélanger est désigné comme pro-maire pour l'année. Le conseil se trouve donc ainsi composé : maire, Charles Godmer, échevins, Narcisse Bélanger (pro-maire), Ferdinand Filion, Emmanuel Fournier, Charles-Elie Laflamme, Emile Matte, Bruno Nantel, Henri Prévost et Alexandre Villeneuve. Voici quelques notes, puisées aux archives, sur les activités du conseil au cours de cette année 1902.

En mars, on décide de demander au gouvernement provincial l'autorisation expresse de construire les deux ponts projetés, l'un vis-à-vis la montée Scott, l'autre vis-à-vis la montée de la côte Saint-André ; on vote une résolution demandant une fois de plus que le chef-lieu du district passe de Sainte-Scholastique à Saint-Jérôme. En avril, on règle d'imposer une taxe d'eau de $12.00 par mois à la Compagnie du Grand-Nord, dont les trains ont accès à la gare du Pacifique-Canadien. En mai, la Compagnie Bell offre — et le conseil accepte — l'installation d'un système d'alarme (moteur électrique) au coût de $2,745.00. En juin, l'élection de l'avocat Bruno Nantel, élu échevin en janvier à six voix seulement de majorité, est annulée par le juge Robidoux, et le conseil, selon la loi, nomme Joseph Leclair, à sa place, échevin du quartier Saint-Joseph. Dès l'année suivante, compensation évidemment appréciable, M. Nantel devait être élu maire de la ville, et il le serait pendant six ans, jusqu'à

1909. En juillet, le conseil alloue (sur division) une somme de $200.00 à la fanfare Prévost réorganisée. A la même séance (28 juillet), on règle que cinq pompiers seront salariés à $40.00 par année et que leur chef, Adolphe Labelle, recevra $1.00 par exercice. A la même séance toujours, le docteur Emmanuel Fournier est chargé de faire, par les rues de la ville, un relevé des maisons "à numéroter". En septembre, on décide que la ville s'inscrira à l'Union des municipalités de la province. En novembre, on remet à l'étude la question d'un parc public sur le site de l'ancienne église et d'un monument au curé Labelle. En décembre, le conseil approuve la formation d'un "club littéraire, politique et d'amusement", que veulent établir Jean Prévost, Jules-Edouard Prévost, Thibaudeau-Rinfret, Joseph Boisseau et quelques autres. En fin d'année (15 décembre), le conseil de ville ordonne un prélèvement d'impôt sur les contribuables de $0.50 par $100.00.

De 1900 à 1902, des événements ou des changements importants s'étaient produits à la paroisse. Le 22 janvier 1900, je l'ai déjà noté, on était entré dans la nouvelle église, et, auparavant même, on avait commencé à se séparer de l'ancienne. C'est ainsi qu'en 1898, je l'ai dit, on avait descendu du vieux clocher la vieille croix et son vieux coq ! Il fallait bien maintenant, c'est le sort commun aux vieilles choses, qu'on procède à une démolition complète, et c'est ce qu'on fit en 1900. Ce ne fut pas sans chagrin que les anciens virent disparaître les vieux édifices bâtis par leurs pères. "Tous les citoyens se sont émus, écrivait le 8 avril 1898 un chroniqueur de *L'Avenir du Nord,* à la nouvelle que la vieille croix et le vieux coq qui surmontaient notre vieux clocher depuis plus de soixante ans allaient être descendus de leur poste aérien . . . Ils seront placés, dit-on, redorés et rajeunis, mais précieuses reliques toujours, sur le sommet de la coupole qui se trouve au-dessus du sanctuaire de notre nouvelle église . . . " Les cloches, de même, quittèrent leur vieille demeure. Pendant un temps, elles logèrent dans le clocher du nouveau temple, jusqu'à l'arrivée, vingt-cinq ans plus tard, du carillon de quatre cloches, qui a sonné, pour la première fois, le 28 juin 1925, l'angelus du soir. Dans la suite, ou un peu auparavant, la petite cloche, celle de 1839, a

été donnée au couvent des Soeurs de Sainte-Anne, et la grosse cloche, celle de 1856, fait aujourd'hui l'orgueil de l'église de Lesage. "Depuis qu'il est privé de ses antiques ornements et qu'il ne soutient plus dans l'espace son vieux coq plein de fierté, avait encore écrit le chroniqueur que j'ai cité (avril 1898), notre vieux temple paraît tout triste ! Et nous, pareillement, nous ne pouvons le regarder sans tristesse ! . . . Notre vieille église va disparaître ! Nous croyons voir déjà s'écrouler, sous le marteau destructeur, ce dernier monument d'un passé resté bien cher." Au cours de 1900, tout fut en effet complètement démoli, et il ne resta plus aux anciens, de ces choses vénérables, qu'un simple souvenir, destiné d'ailleurs à se perdre avec eux. En 1901, à l'automne, je l'ai dit plus haut, on transporta les corps inhumés sous la vieille église dans le cimetière nouveau. C'était là comme le dernier acte de toutes ces scènes de nécessaires mais lamentables destructions. Les pages du livre du vieux passé se fermaient. Un nouveau chapitre de la vie jérômienne était déjà commencé. C'est que, hélas, sans cesse en mouvement, le temps nous échappe toujours ! *Fugit tempus !*

M. Lafortune vécut encore deux ans à Saint-Jérôme après la construction des nouveaux édifices religieux, et il put jouir, au moins un peu, dans sa belle église et dans son presbytère moderne, du fruit de ses labeurs. Mais l'heure vint bientôt où il dut, lui aussi, quitter la paroisse. En décembre 1901, Mgr Bruchési, estimant que sa tâche était remplie à Saint-Jérôme et qu'il avait bien mérité un repos relatif, le nomma curé de l'historique, calme et paisible paroisse de Boucherville, sur les bords du grand fleuve, presqu'en face de Montréal. Le curé Lafortune laissait à Saint-Jérôme, avec des oeuvres qui perpétueront longtemps sa mémoire, le souvenir d'un prêtre gentilhomme, de haute distinction personnelle, dont le zèle pour le bien des âmes n'avait jamais fléchi. Si, dans les commencements, les circonstances, je l'ai noté au début de ce chapitre, lui avaient rendu difficile la succession du curé Labelle, et si peut-être il ne s'en était pas toujours tiré avec avantage, il avait quand même tenu son rang avec honneur, beaucoup travaillé et, incontestablement, fait du bien. Il passa, dans la suite, vingt-cinq ans à Boucherville, de 1901 à 1926. En 1925,

il y célébra ses noces d'or sacerdotales, et il fut, à cette occasion, créé chanoine honoraire de Montréal. Retiré à L'Assomption, sa paroisse natale, il y demeura une couple d'années. Il vint enfin mourir, à l'hôpital du Sacré-Coeur, à Cartierville, chez les Soeurs de la Providence, le 21 juin 1928, à 79 ans tout près. Au lendemain de ses noces d'or à Boucherville, j'ai écrit, à son sujet, ces quelques lignes, qui disent en parfaite sincérité ce que je pense de ce bon et très digne prêtre et qu'on me pardonnera, j'en ai la confiance, de reproduire ici : "Le curé Lafortune, partout où il a vécu, a su maintenir les belles traditions de nos anciens curés. Sans bruit, sans éclat, avec zèle et avec patience, il a gardé à Dieu, le plus fidèlement qu'il a pu, les brebis de son bercail. Comme tant d'autres curés canadiens, il a tracé son sillon dans le sol de la patrie, en y jetant une bonne semence de principes d'ordre et de dignité de vie pour le temps et pour l'éternité. Il a été, en un mot, un bon ouvrier dans le champ ou dans la vigne du Seigneur."

Le successeur de M. Lafortune à Saint-Jérôme, le curé Lamarche, n'a pour ainsi dire fait qu'y passer. Nommé à ce poste par Mgr Bruchési le 11 décembre 1901, il l'a quitté à la mi-octobre de 1902. Il a su, cependant, par son tact autant que pas sa régularité de vie, y créer une impression durable. Voici quelques notes brèves sur sa carrière. Né à Saint-Roch (L'Assomption), où son père était notaire, Auguste-Roméo Lamarche a fait ses études à L'Assomption et au grand séminaire de Montréal. Ordonné prêtre le 18 décembre 1886, il a été successivement vicaire, de 1886 à 1891, à Joliette, à Saint-Louis (Beauharnois) et à Hochelaga. De 1891 à 1899, il a été aumônier de religieuses ou de pensionnats à Villa-Maria (Montréal) et au couvent du Sacré-Coeur (Sault-au-Récollet). Il était curé de Saint-André (Argenteuil) depuis deux ans, quand, en 1901, Mgr Bruchési le nomma à Saint-Jérôme. Plus tard, il a été curé de Laprairie un quart de siècle (1903-1929). Frappé de paralysie en 1929, il s'est retiré chez les Soeurs de la Providence, à Laprairie, où il vit depuis cinq ans dans la retraite et la prière. Par respect pour sa modestie, je n'ose pas insister sur ses talents, sa distinction personnelle et ses mérites.

Le curé Lamarche est le frère aîné, et le très digne frère, de Mgr Charles-Antonnelli Lamarche, ancien curé à Montréal, l'actuel évêque de Chicoutimi.

Sous l'administration du curé Lamarche à Saint-Jérôme, je vois au livre des délibérations de la fabrique que les marguilliers de l'oeuvre (le docteur Philéas Vanier étant marguillier en charge) souscrivent, le 2 mai 1902, une somme de $10,000.00 aux Soeurs de Sainte-Anne pour leur venir en aide dans la construction de leur nouveau couvent. L'ancien couvent, bâti en 1864 à côté de l'église, se trouvant sur le "carré" dont on voulait faire le parc Labelle, il fallait le démolir à son tour, comme l'ancienne église et l'ancien presbytère. Les soeurs avaient donc dû se pourvoir ailleurs. Elles avaient acheté des terrains, un peu à l'arrière, vis-à-vis le sanctuaire de l'église actuelle, et elles y bâtissaient, au coût de $70,000.00, la belle et spacieuse maison qui loge aujourd'hui l'école normale. M. Lamarche, qui avait été longtemps aumônier de religieuses ou de pensionnats, favorisa naturellement le mieux qu'il put cette louable initiative de ses marguilliers venant en aide à l'oeuvre du couvent. C'est également au temps de M. Lamarche qu'eut lieu à Saint-Jérôme, en juin 1902, cette célébration de la Saint-Jean-Baptiste, où, ainsi que je le rappelle dans mon livre *Le curé Labelle* (ch. II, p. 35), l'abbé Sylvio Corbeil, professeur de rhétorique à Sainte-Thérèse, aujourd'hui Mgr Corbeil, chanoine-archiprêtre et directeur du grand séminaire d'Ottawa, prononça un si bel et si juste éloge du grand colonisateur, du digne prêtre et du sincère patriote qu'a été le célèbre curé Labelle. "Ce type du prêtre catholique — disait en substance l'éloquent professeur térésien — qui, sans négliger le spirituel, s'intéresse au bien-être temporel de ses paroissiens, il est certainement d'antique et bonne tradition. La France, en particulier, l'a connu et béni, le seul livre de Montalembert *Les moines d'Occident* l'établit magnifiquement. Eh ! bien, nous aussi, mes frères, au Canada, nous l'avons pu connaître et bénir dans la personne du curé Labelle. Par son génie et par son labeur, notre roi du nord s'est montré vraiment de la famille de ces moines et de ces évêques d'autrefois, qui ont défriché la Gaule et multiplié les hameaux d'où sont nées les plus belles

villes de France . . . " De toute évidence il y avait quelque chose de changé à Saint-Jérôme. Pour reprendre un mot fameux, il y soufflait un esprit nouveau. Le temps avait fait son oeuvre d'apaisement. A la grande joie des anciens, on pouvait librement chanter la gloire de leur inoubliable et glorieux curé Labelle.

Le 10 mai 1902, *La Patrie* de Montréal publiait, sur Saint-Jérôme au temps du curé Lamarche, un article riche de précisions intéressantes, auquel je crois devoir, pour l'avantage de mes lecteurs, emprunter une partie substantielle. Après avoir assez longuement rappelé l'histoire de la paroisse et de la ville, donné le chiffre de sa population, nommé son curé et ses vicaires, son maire et ses échevins, ses syndics d'église et ses commissaires d'écoles, que j'ai moi-même nommés plus haut, le "reporter" ou nouvelliste, venu sur place faire sa petite enquête, écrivait ce qui suit : "L'académie commerciale des Frères des Ecoles Chrétiennes est fréquentée par 309 élèves et le couvent des Soeurs de Sainte-Anne par 325. L'hospice des Soeurs Grises a sous ses soins un grand nombre de vieux et de vieilles et plusieurs infirmes et son Jardin de l'enfance reçoit une centaine d'enfants. La banque des Marchands, depuis 1896, et la banque d'Hochelaga, depuis plusieurs mois, ont là des succursales prospères. Il y a, en plus, une caisse d'économie des cantons du nord. Le commerce est florissant. On compte, à Saint-Jérôme, sept magasins de nouveautés, dix épiceries, trois magasins de fer, trois librairies et deux pharmacies. Il y a, en plus, près de vingt manufactures ou établissements industriels, entre autres : la compagnie de papier Rolland, qui emploie deux cents ouvriers ; la manufacture de pulpe Wilson, qui emploie une trentaine d'hommes ; la compagnie Boston Rubber, qui produit par jour deux mille chaussures de caoutchouc et donne de l'ouvrage à deux cents ouvriers ; la manufacture de cigares Smith et Fischell ; les scieries Villeneuve ; la manufacture de meubles Monette et Vézina ; la fonderie Viau ; les moulins Drouin et Maillé, d'autres encore. La ville possède deux imprimeries et deux journaux : *L'Avenir du Nord,* feuille libérale, dirigée par M. Jules-Edouard Prévost, et *La Nation,* organe conservateur, rédigé par l'honorable

Alphonse Nantel. La fanfare de Saint-Jérôme, fondée il y a cinquante ans par le docteur Jules-Edouard Prévost, maintenant dirigée par son fils le docteur Henri Prévost, exécute de la très belle musique. Il y a aussi des cercles d'amateurs qui donnent fréquemment d'intéressantes séances : le *Cercle des Variétés* de la fanfare et le *Cercle de la Gaieté* que dirige M. Henri Rolland . . . " Et le journaliste, mis en verve, concluait ainsi son article : "La ville de Saint-Jérôme, desservie par trois chemins de fer, le Pacifique-Canadien, le Grand-Nord et le chemin de Montfort, a devant elle un brillant avenir. Très favorisée au point de vue pittoresque, munie de toutes les améliorations modernes, lumière électrique, aqueduc en fer et autres, la ville du curé Labelle, on peut en être convaincu, ira de progrès en progrès et justifiera de plus en plus le beau titre, qu'on se plaît à lui décerner, de reine du nord."

Le dimanche, 26 octobre 1902, un nouveau curé montait dans la chaire de l'église de Saint-Jérôme. C'était M. l'abbé François-Xavier de la Durantaye, plus tard chanoine titulaire, vicaire général du diocèse et prélat de Rome. On le connaissait déjà à Saint-Jérôme. C'est lui qui, en septembre 1897, avait prêché à la bénédiction de la pierre angulaire de la nouvelle église. Mais, bien davantage, pendant les dix-sept ans qu'il allait demeurer à la tête de la paroisse, on apprendrait à le connaître, à l'apprécier, à l'aimer et à le vénérer. Né à Vaudreuil le 21 avril 1859, M. de la Durantaye, comme M. Lafortune et M. Lamarche, avait fait toutes ses études, même sa cléricature en enseignant, au collège de L'Assomption. Heureusement doué, travailleur et appliqué, il avait brillé dans ses classes, émule souvent heureux d'Alfred Archambeault, dans la suite le si distingué Mgr Archambeault, premier évêque de Joliette. Ordonné prêtre le 2 septembre 1883, M. de la Durantaye avait continué, à L'Assomption, d'enseigner la rhétorique, puis la philosophie, pendant plusieurs années, soit jusqu'en 1896. Après deux années de vicariat à Sainte-Cunégonde de Montréal (1896-1898), il avait été curé trois ans à Saint-Alexis de Montcalm (1898-1901), et un an à Saint-Eusèbe de Montréal (1901-1902). A son arrivée à Saint-Jérôme, il comptait 43 ans

d'âge et 19 de sacerdoce. Instruit, dans la force de l'âge, naturellement éloquent, zélé autant que dévoué, plein de tact et de savoir-faire, ce très digne curé prit vite sur ses paroissiens un indéniable ascendant. Aussi, sa longue administration a-t-elle été particulièrement heureuse à Saint-Jérôme et féconde en toutes sortes d'oeuvres de bien.

Sous cette administration curiale de M. de la Durantaye, de 1902 à 1919, de nombreux vicaires, naturellement, se sont succédé. En voici la liste aussi complète que j'ai pu la dresser : MM. les abbés Pierre Labrèche, Arcade Magnan, François-Gabriel Caisse, Tancrède Beauparlant, Eugène Marsolais, Ernest Marsan, Rosaire Caron, Joseph-Alphonse Forget, Alphonse Chapleau, Henri Brien, Ariste Matte, Rodrigue Cadieux et Joseph-Xiste Charlebois.

Les marguilliers en charge, pendant ces dix-sept ans, ont été : Félix-Philéas Vanier (1902), Elie Latour (1903), Joseph-Honoré Matte (1904), Elie Labelle (1905), Joseph L'Ecuyer (1906), Joseph-Delphus Guay (1907), Stanislas Deschambault (1908), Stanislas Touchette (1909), Stanislas-Jean-Baptiste Rolland (1910), Mélasippe Guénette (1911), Magloire Bélanger (1912), Sévère Laviolette (1913), Edouard Clark (1914), Delphus Laliberté (1915), Joseph Charbonneau (1916), Hector Labelle (1917), Charles Taillon (1918) et Siméon Monette (1919). Les commissaires d'écoles pour le même laps de temps ont été : Pierre Simard (président en 1903), Stanislas-Jean-Baptiste Rolland (ancien président), Charles-Elie Laflamme (ancien président), Henri Prévost, Jules Maillé, Rodrigue Castonguay (président en 1907), Félix-Philéas Vanier (président en 1909), Camille de Martigny (président en 1912), Jules-Edouard Prévost (président en 1914), Bruno Beaulieu, Charles-Edouard Marchand (président en 1919), Joseph-Ephrem Leduc, Emmanuel Bertie et Alexandre Villeneuve.

De 1903 à 1919, les maires de la ville ont été Bruno Nantel (1903-1909), Sévère Laviolette (1909-1913), Joseph-Absalon Legault (1913-1915), Camille de Martigny (1915-1917),

Emmanuel Fournier (1917-1919). Pour le même temps, les maires de la municipalité de la paroisse ont été : Godfroy Lalande (1900-1904), Magloire Bélanger (1904-1907), Damien Desjardins (1907-1917) et Napoléon Guay (1917-1919).

Puisque je suis en train de dresser des nomenclatures, qui toutes intéressent l'histoire, je veux revenir, en passant sur celle des maîtres de poste de Saint-Jérôme. Les maîtres de poste sont des officiers publics avec qui tout le monde est nécessairement en relation. J'ai déjà noté, au chapitre deuxième, que le premier bureau de poste établi à Saint-Jérôme paraît l'avoir été le 6 juin 1845. Les premiers maîtres de poste, que j'ai alors nommés, ont été : Gilbert Lauzon, le notaire André Bouchard-Lavallée, Louis Loranger (en 1856) et le notaire de Villemure (du 1er avril 1861 au 5 avril 1872). Voici la liste complète de ceux qui ont occupé cette fonction publique dans la suite et jusqu'à l'heure actuelle (j'indique entre parenthèses la date de leur nomination ou de leur entrée en fonction) : Edouard Marchand (5 avril 1872), Daniel Longpré (1er février 1901), Jules-Edouard Prévost (1er octobre 1902), Charles Godmer (1er avril 1903), Joseph Boisseau (septembre 1906) William Scott (11 octobre 1906) Antoine Beaudry (4 octobre 1916), Joseph-Henri Desjardins (1er janvier 1933).

Presqu'au début de l'administration curiale de M. de la Durantaye à Saint-Jérôme, je trouve, dans le livre des délibérations de la fabrique, à la date du 17 mai 1903, alors qu'Elie Latour est marguillier en charge, cette résolution : "Proposé et adopté unanimement de louer le terrain situé en face de l'église à la corporation de la ville de Saint-Jérôme pour quatre-vingt-dix-neuf ans. La ville doit convertir ce terrain en parc public et favoriser l'érection à cet endroit d'un monument au curé Labelle. La fabrique est heureuse de concourir à la réalisation de ce projet. Il est toutefois stipulé que la ville ne pourra ou ne devra jamais employer ce terrain pour des cirques, des bazars ou des représentations quelconques sans une résolution de la fabrique, approuvée par l'Ordinaire (c'est-à-dire l'archevêque de Montréal), accordant son consentement à telle mesure."

En 1903, le conseil de ville de Saint-Jérôme est ainsi composé : Bruno Nantel, maire, Alexandre Villeneuve, pro-maire, Narcisse Bélanger, Ferdinand Filion, Emmanuel Fournier, Charles-Elie Laflamme, Joseph Leclair, Emile Matte et Henri Prévost, échevins. En 1904, Samuel Filion est élu à la place d'Alexandre Villeneuve. Mais, en avril, cette élection est annulée par la cour de justice, et, en mai, Fournier, Leclair et Prévost démissionnent. En juin, pour pourvoir aux sièges vacants, le gouvernement de Québec nomme d'autorité, selon la loi, quatre échevins : Emmanuel Fournier, Antoine Desjardins, Louis Piché et Alexandre Villeneuve. En 1905, Bruno Nantel est toujours maire et les échevins sont : Narcisse Bélanger, pro-maire, Antoine Desjardins, Ferdinand Filion, Emmanuel Fournier, Charles-Elie Laflamme, Emile Matte, Louis Piché et Alexandre Villeneuve. En 1906, Sévère Laviolette (fils de Godfroy) revient au conseil.

Pendant ces trois ou quatre ans, si le conseil se montre toujours très actif, ce n'est pas, on le devine par ce qui précède, sans bien des discussions et des contestations. Plusieurs compagnies industrielles demandent et obtiennent des *bonus* et des exemptions de taxes. En février 1903, le conseil accorde une exemption de taxes dites extraordinaires aux Soeurs de Sainte-Anne qui achèvent de construire leur nouveau couvent. En mars suivant, on décide de poser des planchettes au coin des rues portant les noms de chacune. En avril, on donne un contrat pour l'arrosage des rues, pendant la belle saison, du 27 avril au 29 septembre. En mai, on loue de la fabrique, pour quatre-vingt-dix-neuf ans, le terrain du futur parc Labelle. En août, on approuve la fondation d'un club de Base-Ball (balle au camp). En décembre, on vote des condoléances à l'occasion de la mort du docteur Jules-Edouard Prévost.

Au printemps de 1903, le conseil doit soutenir un gros procès contre la manufacture de cigares Smith-Fischell. L'année suivante, on aura à faire face aux embarras causés par le mauvais état des affaires de la Compagnie Boston Rubber, qui déclare, en novembre 1904, une faillite considérable. En janvier 1905, la Compagnie Commercial Rubber remplacera la Boston Rubber.

En février 1904, on adopte un règlement concernant l'aqueduc et on décide de louer une maison devant servir d'hôpital des contagieux et d'engager un gardien. En mai suivant, surviennent les démissions d'échevins dont j'ai parlé, et, en juin, les nominations faites d'autorité par le gouvernement. En juin également, le conseil "renouvelé" charge Joseph-Honoré Matte d'examiner les chutes Sanderson de la Rivière du Nord et de se rendre compte de la possibilité d'y trouver "un pouvoir électrique". En août, William Scott offre d'installer un système de lumière électrique dans la ville.

En janvier 1905, on accorde un octroi de $100.00 à la nouvelle fanfare dite *L'Harmonie de Saint-Jérôme*. En février, le conseil nomme un comité du parc composé des échevins Fournier, Bélanger, Filion, Matte et Villeneuve. Le 5 mai, ce comité du parc accepte, et le conseil approuve, pour l'arrangement du futur parc, le plan du docteur Emmanuel Fournier. "Le parc Labelle — disent les minutes — aura huit entrées et huit carrés de forme irrégulière, deux jets d'eau et un kiosque. Le terrain sera incessamment nivelé et les bouches d'alimentation pour les jets d'eau, comme aussi les bouches d'égouts, seront immédiatement préparées. En plus, des trottoirs seront construits sur les rues Virginie et Julie, qui bornent le terrain. Le parc portera le nom de *square* ou *carré* Labelle." A l'automne, on put inaugurer le parc Labelle divisé et arrangé selon ce plan, on y fit des plantations d'arbres et on l'orna de pelouses, et c'est, depuis ce temps, l'une des beautés de la ville.

Au livre des délibérations du conseil, je note enfin qu'il est résolu, le 18 septembre 1905, d'offrir gratuitement la salle du marché au gouvernement pour la tenue du congrès de la colonisation qui doit avoir lieu dans la ville les 21, 22 et 23 novembre.

A cette date de l'histoire de Saint-Jérôme à laquelle nous sommes arrivés, vers 1905, on peut estimer, je pense, que nous entrons dans sa période contemporaine. Dans la suite, et depuis maintenant trente ans, la vie paroissiale et la vie municipale de la ville-reine du nord ont continué à se développer en se

compénétrant l'une l'autre, et il est certain que le progrès a persisté à s'affirmer de plus en plus. Quelques chiffres, relevés aux statistiques officielles, le démontrent clairement. En 1905, la population de la ville comptait environ 3350 âmes. En 1920, elle en comptait 5500, en 1925, 7000, et, en 1932, 9400 (ce sont les derniers chiffres que j'ai sous les yeux). Cet accroissement constant est significatif. Au cours du dernier quart de siècle, l'activité des Jérômiens ne s'est évidemment pas ralentie. Mais, les faits ou les événements qui se sont déroulés durant ce laps de temps sont connus de tout le monde. Bien plus, ceux qui les ont vécus sont encore vivants pour la plupart. Cela même impose une certaine réserve et rend la tâche délicate et difficile à qui veut en parler. Il me paraît préférable de ne pas me charger de ce risque ou de cette responsabilité. D'ailleurs, personne ne l'ignore, l'histoire, c'est avant tout la reconstitution du passé. Il n'est pas de son domaine de s'occuper du présent. Tout au moins, elle ne saurait y insister. Je laisse donc aux historiens de l'avenir de raconter à ceux qui viendront après nous, dans sa suite complète et dans ses détails, cette dernière période (1905-1934) de l'histoire de Saint-Jérôme, et je vais me borner, dans les pages qui vont suivre, à en rappeler les faits ou les événements les plus saillants, en y ajoutant quelques précisions qui permettront aux lecteurs jérômiens de mieux se remémorer ce que, pour le plus grand nombre, ils connaissent déjà parfaitement.

Le congrès de la colonisation tenu à Saint-Jérôme au mois de novembre 1905, du 21 au 23, fut un événement considérable pour la localité. Voici pourquoi et comment il eut lieu. Aux élections provinciales de 1900, l'avocat Jean Prévost, fils de Wilfrid Prévost, né à Sainte-Scholastique en 1870, mais qui habitait Saint-Jérôme depuis 1895 (j'ai eu déjà à parler de lui), avait été élu député libéral de Terrebonne contre le candidat conservateur l'ancien ministre Alphonse Nantel. Cinq ans plus tard, à l'été de 1905, le premier ministre Lomer Gouin appelait le député de Terrebonne à faire partie de son gouvernement en qualité de ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries. Le jeune ministre de 35 ans voulut aussitôt bénéficier de l'expérience et s'éclairer des avis de ceux qui, sur un point quelconque

de la province, s'occupaient de colonisation, et il convoqua à cette fin un grand congrès. Il en fixa le siège à Saint-Jérôme, pour honorer, disait-il, la mémoire du grand colonisateur qu'avait été le curé Labelle, et il pria Mgr Bruchési, l'archevêque de Montréal, de vouloir bien en accepter la présidence d'honneur, ce à quoi Monseigneur consentit avec sa bonne grâce accoutumée.

Ces trois jours de congrès, les 21, 22 et 23 novembre, furent vraiment pour la ville de beaux jours, intéressants et profitables de bien des façons. Des personnages importants du monde ecclésiastique et du monde politique répondirent à l'invitation du ministre. Des foules nombreuses se pressèrent aux diverses séances du congrès, dont, naturellement, tous les amis de l'oeuvre de l'expansion des nôtres dans les contrées neuves. Des études et des rapports furent présentés aux congressistes par les meilleurs champions ou apôtres de la colonisation. D'éloquents discours furent prononcés. Les orateurs, comme les rapporteurs, à commencer par Mgr Bruchési et par le ministre Prévost, saluèrent à plusieurs reprises, cela va sans dire, la grande figure de Mgr Labelle, le curé patriote, dont l'âme, on peut l'affirmer, plana constamment, durant ces trois jours, en ces lieux si pleins de son souvenir, sur l'assemblée des congressistes. A la grande joie des Jéromiens, ce fut comme un hommage national — ce n'était pas le premier et ce ne devait pas être le dernier — rendu à la mémoire du curé Labelle. Ne pouvant ici reproduire tout ce qui s'est dit là à l'honneur de l'illustre curé, je veux au moins citer un extrait du substantiel et solide discours que le docteur Emmanuel Fournier, un Jérômien des plus fidèles amis du curé Labelle et des plus fervents du culte de son souvenir, prononça à cette occasion.

"Il y a trente-cinq ans, Messieurs, disait donc le docteur Fournier, au delà de Saint-Jérôme, c'était la forêt vierge. Mais, depuis lors, la hache du défricheur a abattu les arbres géants, des terres neuves ont été mises en culture, l'industrie sous toutes ses formes a fait naître la prospérité. Partout, maintenant, dans notre nord, jadis désert, la vie de tout un peuple de colons palpite et s'affirme, et l'on entend le cri

strident de la vapeur qui témoigne que des centres d'activité ont remplacé les solitudes d'autrefois. Notre ville a grandi considérablement, de nombreux villages ont surgi autour de nous, une nouvelle région a été ouverte à la vie nationale. Tout cela, à qui le devons-nous ? Messieurs, vous le savez. Je n'ai guère besoin de vous le nommer. Celui qui a été l'ouvrier de ce grand oeuvre, un ouvrier courageux, entreprenant et inlassable, c'est l'homme d'une idée, comme on l'a justement appelé, c'est l'apôtre de la colonisation, c'est le roi du nord, c'est le curé Labelle. C'est au curé Labelle que nous devons le développement de nos cantons et le progrès de notre ville. C'est au curé Labelle que nous devons notre chemin de fer du nord. Bien plus, c'est au curé Labelle que le pays doit, car c'est lui qui en a eu le premier l'idée, ce chemin de fer transcontinental, le Pacifique-Canadien, qui traverse aujourd'hui le Canada d'un océan à l'autre. Messieurs, on ne redira jamais assez ce que nous devons, ce que tout le pays doit à cet homme de Dieu et à ce grand patriote, que nous pleurons encore à Saint-Jérôme avec toutes nos larmes !..." Et le docteur, insistant sur un projet depuis longtemps cher aux Jérômiens, ajoutait à peu près : "Comment ne pas regretter, Messieurs, que ce curé patriote, dont les travaux et les mérites nous émerveillent, n'ait pas même une pierre élevée à sa mémoire, dans notre ville, pour indiquer à l'étranger qui passe et qui s'informe où repose sa dépouille mortelle ? Citoyens de Saint-Jérôme, et vous tous citoyens de ma province, il est temps, il me semble, d'élever un monument à la mémoire de ce grand homme. C'est un devoir pour nous, qui lui devons tant ! C'est un devoir pour Saint-Jérôme, c'est un devoir pour le nord, c'est un devoir pour la province, c'est un devoir pour le pays tout entier dont il est l'honneur !"

Quelques semaines avant ce congrès de la colonisation qui devait tourner à l'apothéose du curé Labelle, le 25 novembre 1905, on avait eu, à Saint-Jérôme, la bénédiction du nouveau couvent par Mgr Bruchési. La cérémonie, d'une toute autre nature que celle de la tenue d'un congrès, mais qui se prêtait elle aussi à plus d'une évocation émouvante, ne manqua pas d'être imposante. "Le soleil, ce matin-là, raconte l'annaliste du

couvent, se lève tout de feu et vient jouer entre les vitraux de notre chapelle pendant l'oraison. Nous l'accueillons comme un heureux présage. La ville est en fête. Les drapeaux hissés sur les principaux édifices flottent dans l'azur. Au fronton de notre vaste couvent (168 pieds par 60), la grande croix dorée est toute resplendissante. Sur l'ellipse centrale du parterre, de gentils pavillons, agités par la brise de ce jour d'automne, chantent à tous venants : *Bienvenue !* A l'intérieur, à la communauté, au salon des élèves, dans les corridors, des inscriptions en lettres d'or sur fond brun expriment nos sentiments de joie et de reconnaissance à Dieu, à Monseigneur, à tous nos bienfaiteurs... A deux heures de l'après-midi, Mgr l'archevêque, assisté de M. le curé de la Durantaye et de M. l'abbé Hurteau, notre aumônier de Lachine, entouré d'un nombreux clergé, en présence d'une foule considérable, où l'on distingue tous les notables de la ville et plusieurs personnages marquants venus de l'extérieur, procède aux rites de la bénédiction. Les prières commencent à l'église, puis la procession, au chant des litanies des saints, se rend au couvent, par le milieu de la rue, et défile, par les deux allées couvertes de fin gravier, autour de l'ellipse du parterre, entre deux haies d'aubépines au feuillage vert... Monseigneur bénit l'extérieur, puis l'intérieur de notre maison... Enfin, l'on assiste, à la chapelle, au salut du Saint-Sacrement, la bénédiction du divin Maître ratifiant ainsi celle de son pontife... "

Ainsi le vieux couvent qu'avait connu et si souvent visité le curé Labelle, et où était morte six mois après lui sa vénérable mère, n'existait plus. Une maison plus moderne, plus vaste et plus commode le remplaçait. Mais l'esprit des anciens jours, celui de Mgr Bourget, de Mère Marie-Anne, du curé Labelle et des gens de son temps demeurait. C'est que, aussi bien, cet esprit des anciens, fait de simplicité et de dévouement, il doit vivre toujours dans les maisons des Soeurs de Sainte-Anne, ainsi que le souligna Mgr Bruchési dans l'allocution qu'il voulut bien prononcer : "Soyez fidèles, mes soeurs, à vos traditions. Oubliez-vous vous-mêmes pour mieux vous donner à vos nobles tâches. Travaillez à instruire vos élèves, mais continuez à montrer que chez vous on s'occupe avant tout

d'éducation. Formez des femmes instruites, mais avant tout donnez-nous des chrétiennes."

A l'automne de 1907, le 24 octobre, eut lieu, à Saint-Jérôme, ce qu'on a appelé dans le temps l'assemblée Bourassa-Prévost. M. Henri Bourassa et ses amis menaient à ce moment une ardente campagne, ainsi dite nationaliste, contre l'administration du gouvernement Gouin, sans pourtant s'identifier avec les tenants du parti conservateur. D'autre part, M. Jean Prévost, ne partageant pas toutes les vues de M. Gouin, venait de donner sa démission comme ministre, mais il restait et se considérait solidaire des actes du gouvernement dont il avait fait partie. Il y avait, à ce sujet, beaucoup d'excitation dans le monde politique. C'est dans ces circonstances mouvementées qu'eut lieu à Saint-Jérôme la grande assemblée contradictoire que je signale, dans le parc Labelle, sous la présidence conjointe du maire Bruno Nantel et du docteur Emmanuel Fournier, en présence d'une foule de dix à douze mille électeurs. Le ministre démissionnaire et le chef nationaliste, accompagnés chacun de leurs amis, soutinrent une discussion publique de trois ou quatre heures, qui eut un long retentissement par toute la province. Il ne m'appartient pas d'insister sur le bien fondé ou le mérite des opinions soutenues ou défendues de part et d'autre, ce qui serait "faire de la politique", d'ailleurs longtemps après coup. Mais je me devais d'enregistrer ici ce fait d'histoire que constitue l'assemblée Bourassa-Prévost du 24 octobre 1907 à Saint-Jérôme et qui est resté au plus haut point mémorable.

Le 15 juin 1908, à l'occasion des noces d'argent sacerdotales du curé de la Durantaye, qu'on estimait et qu'on aimait beaucoup, de jolies fêtes, d'un caractère plutôt intime, furent célébrées avec enthousiasme, à la paroisse, au collège et au couvent.

En janvier 1909, Sévère Laviolette avait succédé à Bruno Nantel comme maire de la ville et il le fut jusqu'en 1913. Je note, à cette époque, sans insister autrement, vers 1910, la première installation à Saint-Jérôme d'un théâtre de cinéma ou de vues animées — belle conquête de la science moderne, sans doute, et qu'on pourrait utiliser pour l'instruction des jeunes,

mais dont on fait le plus souvent un usage déplorable — et, vers 1912, une réorganisation, par le conseil de ville, du corps des pompiers et de celui de la police. C'est aussi en 1912 que les Frères des Ecoles Chrétiennes, avec l'aide de la commission scolaire, procédèrent aux agrandissements de leur collège, dont j'ai précédemment parlé. Sous le maire Absalon Legault, qui présida le conseil de 1913 à 1915, il faut signaler, en 1913, la municipalisation de l'électricité, mesure des plus progressives qui avait été décidée et dont on avait commencé l'exécution sous l'administration de Sévère Laviolette. Cette usine électrique municipale a été vendue en 1926 à la Laurentian-Hydro.

La guerre de 1914-1918, à Saint-Jérôme comme partout dans la province et dans le pays, devait naturellement causer bien des alarmes et provoquer d'autre part de généreux dévouements. Saint-Jérôme a fourni un nombreux contingent de soldats qui sont allés combattre outre-mer, et, pendant la guerre, des oeuvres d'assistance aux combattants se sont soutenues admirablement. Il me convient absolument de garder à l'histoire, dans les pages de ce livre, au moins l'essentiel de tout ce mouvement des Jérômiens pour le soutien de la cause des Alliés.

Voici d'abord les noms des Jérômiens qui ont pris part à la grande guerre. Je nomme les premiers les sept qui sont morts au champ d'honneur : Alfred Maher, Charlemagne Maurice, Donald Rhéaume, Raoul Cuérier, Paul-Emile Legault, Edouard Labelle et François Gauthier. Les autres, qui eux revinrent au pays en 1918 et 1919, furent : Raoul Ouimet, Charles Bélair, Hendéric Grignon, Joseph Grignon, Arthur Charest, Joseph Deslauriers, Samuel Labrosse, Calixte Sigouin, Honorius Bertrand, Ernest Jouvet, Gustave Gaboriau, Arsène Bériau, Joseph-François Price, Edouard Paquette, Raoul Daoust, Henri Brisson, Janvier Brisebois, Louis Lauzon, Joseph Lauzon, Edouard Beaudry, Emile Matte, Odilas Monette, Joseph Forget, Ovide Allaire, Raoul Allaire, Roméo Allaire, Paul Bastien, René Rolland, Gabriel Verdon, Donat Doré, Rosario Rioux, Joseph Drouin, Alfred Lapointe, Henri Francoeur, Richard Richard, Jules Denis, Damase Rompré, Edmour Cadieux, Jules Paret, docteur Albert Laroche, capitaine Léonce

Plante, Alexandre Tanguay, Camille Désormeaux, Joseph Filion, Damase Lauzon — Arthur Montigny, Jean-Louis Gaudreau, André Olery, Edmour Leclair, Maurice Saint-Jean, Adélard Martel, Samuel Raymond, Edouard Lecompte, Arthur Gaudreau, Paul-Emile Rodier, Eugène Nantel, Emile Lachaîne, Charlemagne Labelle, Joseph-Edouard Price, George Johnson et Delphis Godard, en tout une soixantaine.

Dès l'automne de 1914, sous l'administration du maire Legault (1913-1915), un comité de l'*Aide à la France* fut constitué pour le comté de Terrebonne, avec son siège principal à Saint-Jérôme. Ce comité s'occupait de percevoir des souscriptions en argent et des dons en nature, qu'on adressait ensuite au comité central de Montréal. Dans le but d'activer le zèle, on organisa des séances et on invita des conférenciers du dehors. Le moins qu'on puisse dire, c'est que Saint-Jérôme, à cette occasion, fit largement sa part. En janvier 1915, je trouve sous la plume de l'annaliste du couvent cette note intéressante : "A l'occasion de la guerre qui déchire l'Europe depuis cinq mois, on a fait appel à la générosité des Canadiens en faveur de la France éprouvée. Partout on s'organise pour soulager nos frères de là-bas. M. Camille de Martigny et M. Jules-Edouard Prévost sont venus au couvent nous parler de la misère qui sévit en France et en Belgique et de l'importance de l'oeuvre ainsi dite de l'*Aide à la France*. Nos coeurs se sont tout de suite ouverts à la sympathie et même à l'enthousiasme. Dès le lendemain, nous étions à l'ouvrage pour la confection des gilets de laine, des tuques et des bas, et, à la fin du mois, nous avions la joie d'adresser au comité de Montréal une caisse contenant au delà de deux cent cinquante morceaux." Cette note donne une idée du mouvement qui, dans son ensemble, prit de belles proportions.

En janvier 1915, l'avocat Camille de Martigny succédait à Absalon Legault comme maire de la ville pour le terme régulier de deux ans (1915-1917). Naturellement, l'oeuvre de l'*Aide à la France* eut tout son encouragement. En plus, le nouveau maire favorisa le mieux qu'il put le recrutement des volontaires pour l'organisation des bataillons en formation. A la mi-février

1915, par exemple, il écrivait au commandant du 163ème, qui avait été chargé de tenir des réunions de recrutement dans les divers centres de la province, les lignes que voici : "Si vous avez l'intention, Monsieur le commandant, de tenir une assemblée de recrutement à Saint-Jérôme, je puis vous assurer que le conseil municipal et la population vous recevront à bras ouverts. Nous serions particulièrement enchantés d'entendre et d'acclamer nos compatriotes Desrosiers, Desserres, les deux Mac-Donald (mes cousins) et leurs camarades qui sont allés au feu. De même, nous serions heureux d'entendre l'ami Asselin qui donne un si bel exemple à la jeunesse en s'enrôlant pour aller au front..."

Sous l'administration du docteur Emmanuel Fournier, successeur à la mairie de l'avocat Camille de Martigny (1917-1919), il n'en alla pas autrement. Le dimanche 18 mars 1917, le docteur présidait à Saint-Jérôme une grande assemblée convoquée dans le but, cette fois, d'activer la souscription au *Fonds Patriotique*. "Ceux qui se sont enrôlés pour défendre avec les Alliés la cause de la liberté des peuples et de la civilisation, écrivait trois jours plus tard (23 mars) *L'Avenir du Nord*, en rendant compte de cette assemblée, ont accompli une grande action. Tous, sans doute, ne peuvent pas partir. Que ceux qui restent fassent leur part autrement. L'un des meilleurs moyens de remplir le devoir qui incombe à tous, c'est de souscrire au *Fonds Patriotique...*" Le dimanche 29 avril 1917, le capitaine Gustave Lanctôt, retour du front, donnait à Saint-Jérôme une conférence sur la bataille de Courcelette, à laquelle il avait assisté. En l'absence du maire Fournier, empêché par un deuil récent, M. Jules-Edouard Prévost présidait, et c'est lui qui remercia le conférencier. "Le geste de nos compatriotes qui sont allés combattre outre-mer, dit-il, tire sa beauté spéciale du double fait que nous sommes, nous Canadiens, des sujets britanniques et des descendants de Français, et que c'est l'Angleterre, à qui nous devons nos libertés, et la France, qui est restée notre mère, que les nôtres défendent là-bas sur les champs de bataille."

Mais, il faut l'ajouter tout de suite, si, en général, l'opinion publique encourageait l'enrôlement volontaire, on s'opposa

vivevent en 1917 à la conscription qui obligeait les jeunes hommes de 20 à 34 ans à partir pour la guerre. Le 2 juin de cette année 1917, dans une assemblée publique, les Jérômiens protestèrent vigoureusement contre la loi que le gouvernement fédéral se proposait de faire adopter à ce sujet. Et, une fois que la loi eut été établie, on s'occupa très activement, en novembre suivant, de former des comités pour venir en aide à tous ceux qui pouvaient prétendre, pour une raison ou pour une autre, à obtenir une exemption.

Quand la guerre fut finie en 1918, ou plutôt quand tous les soldats furent revenus du front, l'année suivante, à l'été de 1919, on leur fit une belle fête à Saint-Jérôme. Absalon Legault était redevenu maire pour le terme de 1919-1921. C'est lui qui, au nom de la ville, dans une cérémonie imposante, le dimanche 27 juillet, présenta une médaille-souvenir à chacun des anciens combattants. Tous les soldats dont j'ai plus haut donné les noms, moins les seize derniers nommés qui ne purent être présents, reçurent la belle médaille d'argent. Quant aux sept morts à la guerre, leur médaille à chacun fut remise à leur famille.

J'ajoute enfin, pour terminer ce que j'avais à dire sur l'attitude de Saint-Jérôme lors de la grande guerre de 1914-1918, que, à l'automne de 1918, l'emprunt national, dit l'emprunt de la victoire, dont M. Henri Rolland était l'organisateur, obtint dans le comté de Terrebonne, ce qui fut considéré comme un succès, une souscription globale de pas moins de $250,000.00.

La *Semaine religieuse* de Montréal, dans sa livraison du 16 juin 1919, annonçait que Mgr Bruchési, en voyage à Rome, avait obtenu du Saint-Père Benoit XV l'élévation à la prélature de six de ses principaux curés, parmi lesquels se trouvait le curé de Saint-Jérôme, maintenant Mgr de la Durantaye. Ce fut une grande joie dans la jolie ville, où le curé était si justement populaire. Le soir même du jour où la nouvelle fut connue à Saint-Jérôme (16 juin), une foule nombreuse se porta à la gare au devant du curé qui revenait de Montréal. Et, quelques semaines plus tard, on organisa une fête en l'honneur du nouveau Monseigneur, qui eut lieu le dimanche 17 août.

Ce jour-là, Mgr le curé chanta la grand'messe avec diacre et sous-diacre. L'abbé Joseph Chevalier, directeur des élèves au collège de L'Assomption, prêcha un sermon de circonstance. A l'issue de la messe, le maire Absalon Legault lut une adresse au nouveau prélat et le marguillier en charge Siméon Monette lui présenta, au nom de la paroisse, une bourse de $2,000.00, produit d'une souscription volontaire. Le soir, il y eut concert par la fanfare sous la direction de M. Emmanuel Bertie et illumination de la ville.

"L'honneur que le Souverain Pontife, à la demande de notre archevêque, vint de vous conférer, Monseigneur, disait dans son adresse le maire Legault, en vous décorant du titre et de la dignité de prélat de sa maison, rejaillit sur tous vos paroissiens, et vos paroissiens, qui vous aiment et qui vous apprécient si hautement, en sont, ils tiennent à vous le dire, orgueilleux et fiers. Nous avons connu à Saint-Jérôme, comme curé, un autre Monseigneur, qui a laissé parmi nous un souvenir inoubliable. C'était le roi du nord, Mgr Labelle de regrettée mémoire. Vous portez, Monseigneur, sa succession avec tant de dignité que vous êtes devenu pour nous, dans un autre sens, un second roi du nord. Aussi, qu'il nous soit permis de le proclamer en tout respect, nous n'avons pas été surpris de votre accession à la prélature romaine. Votre science, votre éloquence, votre tact et votre prudence nous faisaient espérer depuis longtemps que l'autorité religieuse vous distinguerait un jour. Ce jour de gloire pour vous et pour nous est arrivé. Que le Saint-Père et Mgr l'archevêque en soient à jamais remerciés et bénis !... "

"J'ai lu dans la Sainte Ecriture, répondait Mgr de la Durantaye, qu'il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir. C'est vrai sans doute. Mais il ne nous est pas défendu de penser que le plein bonheur consiste à donner ce qu'on a de meilleur et à recevoir en même temps quelque chose de bon aussi. A ce compte, je m'estime aujourd'hui le plus heureux des pères. Donner de mon temps, de mes forces et de mes activités, pour le salut des âmes que la Providence m'a confiées, c'est ma joie grande et sainte. A l'exemple du regretté Mgr

Labelle, le roi du nord comme vous l'appelez, donner tout moi-même pour contribuer à rendre cette paroisse plus unie, plus prospère et plus chrétienne, c'est mon bonheur, car c'est donner à la patrie, à l'Eglise et à Dieu. Pour vous, mes chers paroissiens, mon coeur ne fera jamais autant qu'il souhaiterait pouvoir faire. Mais, en même temps, recevoir de tous côtés, de mes enfants jeunes et vieux, des témoignagnes d'affection, de dévouement et de fidélité, comme ceux dont je suis en ce moment entouré, c'est le comble et, je vous l'assure, mon coeur déborde. O, mes chers paroissiens, je vous remercie du plus profond de mon coeur de votre affection si vraie, je vous remercie avec effusion de votre générosité. En retour, que Dieu vous bénisse !... "

A peine un mois s'était-il écoulé que, à la mi-septembre 1919, au grand chagrin des Jérômiens, Mgr Bruchési appelait Mgr de la Durantaye auprès de lui pour en faire son vicaire général. A l'archevêché, Mgr le vicaire général fut tout de suite créé chanoine titulaire et bientôt élevé à la dignité de protonotaire apostolique. Tout le clergé du diocèse l'entoura de son respect. Les circonstances, d'autre part, devinrent très pénibles. Mgr Bruchési se trouva gravement malade. Son distingué évêque-auxiliaire, Mgr Gauthier, dut compter beaucoup sur l'assistance du vicaire général. Le généreux Mgr de la Durantaye se donna de toute son âme à ses nouveaux devoirs. Mais, la charge était lourde. Elle l'épuisa vite. Deux ans plus tard, le dimanche 4 décembre 1921, il mourait à l'Hôtel-Dieu, après quelques heures seulement de maladie, emporté en fait par la fatigue que ses labeurs de tous les jours avaient occasionnée. Son coeur n'avait pas pu suffire à la tâche. Partout, dans le diocèse, Mgr de la Durantaye fut sincèrement regretté, mais nulle part davantage qu'à Saint-Jérôme, où son départ en septembre 1919 avait causé une peine si vive et où on continuait à l'aimer et à le vénérer si profondément.

M. l'abbé Joseph-Alphonse-Marie Brosseau, à ce moment aumônier du Mont-Saint-Louis à Montréal, avait été appelé à l'automne de 1919 à succéder à Mgr de la Durantaye comme

curé de Saint-Jérôme. Sa nomination est en date du 25 octobre 1919. M. Brosseau a passé neuf ans à Saint-Jérôme. Il a quitté la paroisse à l'automne de 1928. Son successeur, M. l'abbé Joseph-Clément Geoffrion, alors curé de Saint-Michel de Napierville, a été nommé à Saint-Jérôme le 15 octobre 1928. Plus que jamais, nous sommes dans la période de l'histoire contemporaine, et c'est pourquoi, par discrétion, je laisse aux historiens de l'avenir à raconter et à apprécier la carrière de mes deux distingués confrères.

Au départ de Mgr de la Durantaye et à l'arrivée de M. Brosseau, en octobre 1919, les vicaires de la paroisse, d'après la liste donnée plus haut, étaient : MM. les abbés Rosaire Caron, Ariste Matte et Joseph-Xiste Charlebois. Depuis quinze ans, les prêtres dont les noms suivent ont exercé le saint ministère sous la direction de M. le curé Brosseau ou sous celle de M. le curé Geoffrion : MM. les abbés Georges Thuot, Henri Brien, Donat Lussier, Moïse Paiement, Armand Yon, Arthur Paquin, Henri Bélanger, Jean d'Avila Ethier, Alphée Ouellette, Herménégilde Jobin, Oscar Gauthier, Henri Gravel, Alphonse D'Amours, Benoit McLeod, Henri Dugal, Albert Desroches, Jean-Baptiste Deschênes, Robert Brouillet, Adrien Robillard, Adéodat Chaumont, Paul Labelle, René Desjardins, Florent Beaudoin, Georges Jodoin et Camille Mayer.

Les marguilliers en charge de 1920 à 1934 ont été : Pierre Simard (1920), Ferrier Forget (1921), Honorius Giraldeau (1922), Camille Huot (1923), Wilfrid Martin (1924), Wilfrid Mayer (1925), Emmanuel Maher (1926), Pierre Toupin (1927), Wilfrid Morand (1928), Louis Beauchamp (1929), Raoul Lalonde (1930), David Lauzon (1931), Adrien Clermont (1932), Joseph Filion (1933) et Adonias Raymond (1934). Les commissaires d'écoles pour le même laps de temps ont été : en 1920, Charles-Edouard Marchand, président, Jules-Edouard Prévost, Philéas Vanier, Emmanuel Bertie et Alexandre Villeneuve ; en 1921, les mêmes ; en 1922, les mêmes, moins Alexandre Villeneuve qui est remplacé par André Magnant ; en 1923, les mêmes ; en 1924, les mêmes, moins Philéas Vanier, décédé, qui est remplacé par Wilfrid Martin ; en 1925, les

mêmes, moins André Magnant et Wilfrid Martin, qui sont remplacés par Victor Léonard et Emile Lauzon ; en 1926, les mêmes ; en 1927, les mêmes, moins Emmanuel Bertie, qui est remplacé par Henri Desjardins, le notaire Léonard est président ; en 1928, en 1929 et en 1930, les mêmes ; en 1931, les mêmes, moins Victor Léonard, qui est remplacé par Emmanuel Bertie, qui est aussi président ; en 1932 et en 1933, les mêmes.

Pour cette dernière période, qui va de 1920 à 1934, les maires de la ville de Saint-Jérôme, élus tous les deux ans, ont été : Absalon Legault (1919-1921), Rodrigue Castonguay (1921-1923), Absalon Legault (1923-1927), Charles-Edouard Marchand (1927-1929), Léopold Nantel (1929-1931) et Alfred Cherrier (1931 jusqu'à date). Pour le même temps, les maires de la municipalité de la paroisse ont été : Janvier Corbeil (1919-1927) et Wilfrid Rochon (1927 jusqu'à date).

Au nombre des plus récentes améliorations publiques dues à l'initiative du conseil de ville de Saint-Jérôme, il faut signaler la confection en 1921 des chemins en asphalte dans les deux artères principales de la ville, la rue Labelle et la rue Saint-Georges, et la construction, en 1929, du pont en béton et du nouveau marché.

Le 11 juin 1924, avec l'inauguration du nouveau palais de justice, construit par le gouvernement provincial, les Jérômiens virent enfin s'effectuer l'établissement officiel de leur ville comme chef-lieu du district judiciaire de Terrebonne. Formé en 1857, ce district, qui comprend les trois comtés d'Argenteuil, des Deux-Montagnes et de Terrebonne, avait eu jusque-là son chef-lieu à Sainte-Scholastique. A maintes reprises, je l'ai plus d'une fois relevé dans les pages qui précèdent, des démarches avaient été faites et des requêtes avaient été présentées pour obtenir un changement. Une loi votée au Parlement de Québec en mars 1922 l'avait enfin décrété. Mais on avait attendu que le nouveau palais fût construit pour donner suite à l'acte du Parlement. La cérémonie se déroula au milieu de la joie générale. Le premier ministre Taschereau le secrétaire provincial

David, les juges Martin, Robidoux, Thibaudeau-Rinfret et Philémon Cousineau, le bâtonnier Cook, de Montréal, entre autres personnalités, avec tous les notables de la ville, étaient présents. Au palais, les deux protonotaires, Joseph Grignon et Joseph Fortier, lurent en français et en anglais la proclamation établissant à Saint-Jérôme le chef-lieu du district judiciaire de Terrebonne. Le juge Thibaudeau-Rinfret entendit une cause, dont d'ailleurs les parties avaient réglé leur affaire hors de cours, ainsi que l'affirma le conseiller législatif Hector Champagne comparaissant pour les deux parties. Un banquet fut offert aux personnalités présentes à l'hôtel Maurice, qui fut présidé par le maire Legault. C'était, certes, cette "prise de possession" par Saint-Jérôme du chef-lieu du district, un grand événement dans le cours de son histoire. Je ne fais ici que le mentionner.

J'ajoute cependant, reproduite d'un journal de l'époque, cette courte description de la nouvelle maison de justice, sise en face du parc Labelle, à l'endroit de l'ancien hôtel Grignon, et qui remplaçait le vieux palais de justice, maintenant l'hôtel de ville : "Le nouveau palais de justice est un édifice des plus modernes. Il a 131 pieds de façade sur 90 de profondeur et 56 pieds de hauteur en quatre étages. Il est construit de pierre et de brique solides, avec perron de granit gris canadien. On y trouve toutes les améliorations modernes, chauffage à l'eau chaude, ventilation, éclairage et autres systèmes perfectionnés. Les voutes et la prison sont à l'épreuve du feu. Les plans ont été préparés par M. Georges Saint-Michel, l'architecte du gouvernement, et les travaux ont été exécutés par l'entrepreneur Charles Larin, de Montréal. La construction du palais qui fut commencée le 2 novembre 1922, et complètement terminée le 20 octobre 1923, a coûté $200,000.00."

Une note m'a été remise, très élaborée et fort bien faite, sur l'organisation sanitaire de Saint-Jérôme, dont je tiens à faire état, mais que je suis obligé de condenser beaucoup, pour garder les proportions dans tout ce que je raconte sur le Saint-Jérôme d'aujourd'hui et qui déborde bien un peu le cadre que je me suis tracé. Après avoir rappelé la construction de l'aqueduc en bois de 1876, l'établissement du service d'égoûts

de 1894, la substitution de l'aqueduc en fer à l'aqueduc en bois de 1898 et la nomination d'officiers de santé aux temps d'épidémie, en 1885 et en 1918 par exemple, tels les docteurs Vanier, Labelle et Fournier — toutes choses dont il a été question au long de mon récit — mesures évidemment favorables à l'hygiène dues à l'initiative intelligente du conseil de ville, l'auteur de la note ajoute en substance : "Avec 1924, nous assistons à une innovation. On accepte le principe de retenir à l'année les services d'un inspecteur sanitaire et d'un officier de santé. MM. Joseph Bertrand, Georges Latour et Alfred Cherrier furent successivement chargés de ce service d'hygiène. Plus tard, on s'occupa activement de combattre la tuberculose et la mortalité infantile par les moyens de prévention modernes. Un comité de citoyens se constitua dans ce but. Le 25 janvier 1925 s'ouvrait un dispensaire sous la direction du docteur Lapointe. Depuis 1929 enfin, on a l'Unité sanitaire du comté de Terrebonne... Cette Unité sanitaire comporte deux avantages : son personnel donne tout son temps au service de l'hygiène et son organisation est assez souple pour permettre la concentration des efforts sur un point donné quand le besoin s'en fait sentir, en cas d'épidémie notamment... "

En 1924-1925, le curé Brosseau fit exécuter d'importants travaux à l'église bâtie en 1897-1899 par l'un de ses prédécesseurs, M. Lafortune. A l'extérieur, un riche portail fut construit, les murs mis au propre et la toiture refaite. A l'intérieur, on procéda à une toilette complète du vaste temple, on l'orna de superbes verrières, on installa de nouvelles orgues et aussi un carillon de quatre cloches. La cérémonie de la bénédiction de ces cloches, présidée par Mgr Forbes, alors évêque de Joliette, le 28 juin 1925, fut comme le couronnement de toute cette entreprise qui achevait de faire, de l'église de Saint-Jérôme, l'une des plus belles, des mieux ornées et des mieux pourvues de toute la province.

On se rappelle en quels termes élogieux, dès 1894, le lieutenant-gouverneur Chapleau avait félicité les Soeurs de Sainte-Anne de la bonne tenue de leur couvent de Saint-Jérôme. Depuis, on avait construit le nouveau couvent, beaucoup plus

spacieux, on y était entré en septembre 1904, et les progrès s'affirmaient de plus en plus sensibles. Toutes les paroisses du nord y trouvaient un précieux avantage pour l'instruction de leurs jeunes filles. L'occasion se présenta bientôt pour la maison d'augmenter en importance. Vers 1910-1912, on s'occupait activement, par toute la province, de fortifier l'enseignement primaire, et, pour cela, le gouvernement créait des écoles normales. Le comité catholique du conseil de l'Instruction Publique, où siègent tous nos évêques avec autant de laïcs nommés par l'autorité civile provinciale, se montrait, comme il est naturel, des plus favorables à ce mouvement. Mgr Bruchési désirait voir les Soeurs de Sainte-Anne, dont il était le supérieur ecclésiastique même avant de devenir archevêque, se charger de l'une de ces écoles normales. Il n'aurait pas été pratique d'en fonder une à Lachine, où les Soeurs de Sainte-Anne ont leur maison-mère, parce que Lachine était trop proche de Montréal où les Soeurs de la Congrégation avaient déjà la leur. Monseigneur songea à la maison de Saint-Jérôme. Il en parla aux supérieures majeures de Lachine qui se laissèrent vite convaincre. D'autre part, heureuse coïncidence, l'un des citoyens les plus en vue de Saint-Jérôme, M. Jules-Edouard Prévost, futur député (1917) et futur sénateur (1930), faisait précisément partie du conseil de l'Instruction publique et il fut heureux de seconder les vues de l'archevêque. C'est ainsi que, le 14 mai 1913, Mgr Bruchési, appuyé par M. Prévost, proposait au comité catholique du conseil de Québec "que le gouvernement soit prié de vouloir bien autoriser l'ouverture d'une école normale de filles à Saint-Jérôme". L'année suivante, en juillet 1914, une requête, signée par tous les curés et commissaires d'écoles des paroisses du nord, était adressée au premier ministre, sir Lomer Gouin, demandant de donner suite au projet, ce à quoi le ministère consentit en principe. Mais, la guerre vint avec son cortège de soucis et d'embarras de toute nature. Il fallut attendre des jours et même des années plus propices, en fait jusqu'en 1922. Le 13 avril de cette dernière année, un ordre en conseil, sanctionné par le lieutenant-gouverneur sir Charles Fitzpatrick, autorisait le secrétaire provincial, l'honorable Athanase David, député de Terrebonne, à conclure un

contrat pour la tenue d'une école normale à Saint-Jérôme avec les Soeurs de Sainte-Anne. Le contrat fut signé le 10 septembre 1923, et l'école normale de Saint-Jérôme ouvrit aussitôt ses portes dans le couvent même des Soeurs de Sainte-Anne.

En dix ans, trois principaux se sont succédé à la direction de l'école normale de Saint-Jérôme : l'abbé Conrad Chaumont, aujourd'hui Mgr Chaumont, vicaire général de Montréal, de 1923 à 1925 ; l'abbé Henri Deslongchamps, aujourd'hui curé de Saint-Antonin à Montréal, de 1925 à 1929 ; l'abbé Georges Thuot, de 1929 jusqu'à date. Le même professeur laïque, M. Antony Lessard, qui est échevin de la ville par surcroit, s'occupe spécialement, depuis les débuts, de l'enseignement pédagogique. Pendant sept ans les normaliennes et les élèves du pensionnat, tout en menant une vie distincte, ont habité sous le même toit. Depuis trois ans les deux communautés ont un aumônier, qui est M. l'abbé Paul-Emile Gauthier. Auparavant, le principal lui-même était en charge du service religieux ou spirituel. En dix ans, 520 jeunes filles environ sont passées par l'école normale et 315 diplômes ont été octroyés. De ce nombre de diplômées, près de 200 ont fait dans la suite de l'enseignement.

En 1929-1930, on a construit le nouveau pensionnat, attenant à l'ancien couvent, qu'il coupe à angle droit. Le 12 octobre 1930, Mgr Deschamps, auxiliaire de Montréal, présidait la cérémonie de la bénédiction de ce nouveau pensionnat, au milieu d'un grand concours de citoyens amis venus de partout, mais surtout de Saint-Jérôme. En même temps que se construisait le nouveau pensionnat, on faisait d'importantes réparations à l'ancien immeuble, où loge maintenant, complètement chez lui, le personnel de l'école normale. Le coût de ces constructions et réparationns de 1929-1930 s'est élevé à $500,000.00. En 1933-1934, trente religieuses de Sainte-Anne enseignent au pensionnat qui compte 248 élèves, et dix-neuf à l'école normale qui en a 114.

Les Soeurs de Sainte-Anne ont en plus la direction, à Saint-Jérôme, de quatre écoles municipales : l'école Labelle, ainsi nommée en 1923, qui est l'ancien externat attaché au couvent depuis 1864, avec 356 élèves ; l'école Saint-Joseph,

qui date de 1924, avec 476 élèves ; l'école Saint-Jean-Baptiste, qui date de 1924, avec 306 élèves ; l'école Saint-Louis, qui date de 1927, avec 198 élèves. En tout — ces chiffres sont pour l'année 1933-1934 — les écoles reçoivent 1336 élèves (petits garçons et jeunes filles), et vingt-trois soeurs et treize institutrices laïques y donnent l'enseignement. Au pensionnat, à l'école normale et dans les écoles municipales, la communauté des Soeurs de Sainte-Anne compte en tout, à Saint-Jérôme, soixante-douze religieuses.

En mai 1931, les Soeurs de Notre-Dame du Bon-Conseil, institut fondé à Montréal en avril 1923, où l'on s'occupe des oeuvres d'apostolat social chrétien, établissaient une filiale à Saint-Jérôme, où elles ont maintenant un Foyer, un patronage, un cercle d'études et même un Jardin de l'enfance. — L'année suivante, en octobre 1932, les Soeurs Grises de la Croix, d'Ottawa, venaient reprendre à Saint-Jérôme, en fondant leur hospice de vieillards, l'oeuvre des Soeurs Grises de Montréal, naguère établie par le curé Labelle (en 1888), mais dont la maison incendiée en décembre 1911 ne s'était pas relevée de ses cendres. Ces deux fondations, dues au zèle du curé Geoffrion, suffiraient à lui assurer la reconnaissance des Jérômiens. Mais l'on sait, et tous en conviennent, qu'il a bien d'autres mérites, notamment ceux de l'administrateur sage et prudent qui a réussi à rétablir une situation financière malheureusement compromise.

En juin 1929, au collège des chers Frères, qui reçoit en moyenne cinq cents élèves chaque année, on eut un grand *conventum* des anciens et l'on fonda une "amicale". A cette occasion, le directeur de la maison, le cher Frère Jean, adressait aux centaines d'anciens accourus à l'Alma Mater, ces belles paroles, que je me fais un devoir de conserver à l'histoire : "Vous êtes chrétiens, mes chers amis, et enfants de l'Eglise. Soyez tous des soldats de Dieu. Notre peuple canadien, vous le savez, se doit de continuer en notre pays le *Gesta Dei per Francos* de l'ancienne mère-patrie. Du jour où nous serions infidèles à notre tâche commencerait sans doute notre déchéance. Qu'il s'agisse de notre foi, de notre langue ou de nos droits — les terrains de lutte sont nombreux — il faut faire face à

l'ennemi et ne pas uniquement nous tenir sur la défensive. Mais, pour vaincre, il faut la force, et la force, on l'obtient par l'union. Telle est l'idée maîtresse qui a présidé à l'organisation de notre *conventum*. Depuis quelques années, nombre d'écoles et de collèges, par le groupement de leurs anciens élèves, ont ainsi constitué des "amicales" qui forment comme la seconde famille de l'établissement, qui vivent de son esprit, gardent ses traditions et viennent chaque année refaire leurs énergies morales au même foyer, lequel, ayant abrité leur jeunesse, élabora les directives de leur vie. Vous voyez déjà, mes chers amis, outre les joies du "revoir", les bénéfices qui peuvent résulter de semblables associations, surtout si elles sont encadrées de chefs à l'intelligence claire, au coeur vaillant et tout pétris d'esprit chrétien. S'appuyant sur les principes précités, les "amicales" dirigées par les Frères des Ecoles Chrétiennes ont constitué une fédération qui déjà compte plus de 30000 anciens élèves adhérants. Le comité général, formé par deux représentants de chaque école, disposerait d'une puissance formidable pour le jour où il faudrait faire face à l'ennemi sur le terrain scolaire ou religieux. Or, il ne convenait pas que le collège de Saint-Jérôme se tint en dehors d'un si beau mouvement... "

Le 23 mai 1924, Saint-Jérôme avait l'honneur de recevoir la visite de lord Byng de Vimy, ancien commandant des contingents canadiens à la guerre de 1914-1918, notamment lors de la victorieuse bataille de Vimy au printemps de 1917, qui a été gouverneur général du Canada d'août 1921 à septembre 1926. Le gouverneur ne passa que quelques heures à Saint-Jérôme et il ne put que très rapidement visiter les principales institutions de la ville. Les autorités municipales, le maire Absalon Legault et le maire Janvier Corbeil, le curé Brosseau, les députés de Terrebonne, M. Athanase David et M. Jules-Edouard Prévost, le principal Chaumont, de l'école normale, lui firent les honneurs de la réception. Le gouverneur s'arrêta au palais de justice, au couvent et au collège. Outre les diverses notabilités, les vétérans de la grande guerre figuraient au premier rang. La vieille fanfare de Saint-Jérôme, réorganisée depuis peu, joua ses airs les plus entraînants. Le comité de réception

comprenait le maire Legault, le maire Corbeil, le curé Brosseau, les échevins Lapointe, Drouin, Lalande et Brière, MM. Léopold Nantel, Jean Simard, Athanase Latour, Joseph Aubert et Alvarez-P. Laplante.

Au palais de justice, le maire Legault, au nom de ses concitoyens, lut à Son Excellence l'adresse suivante :

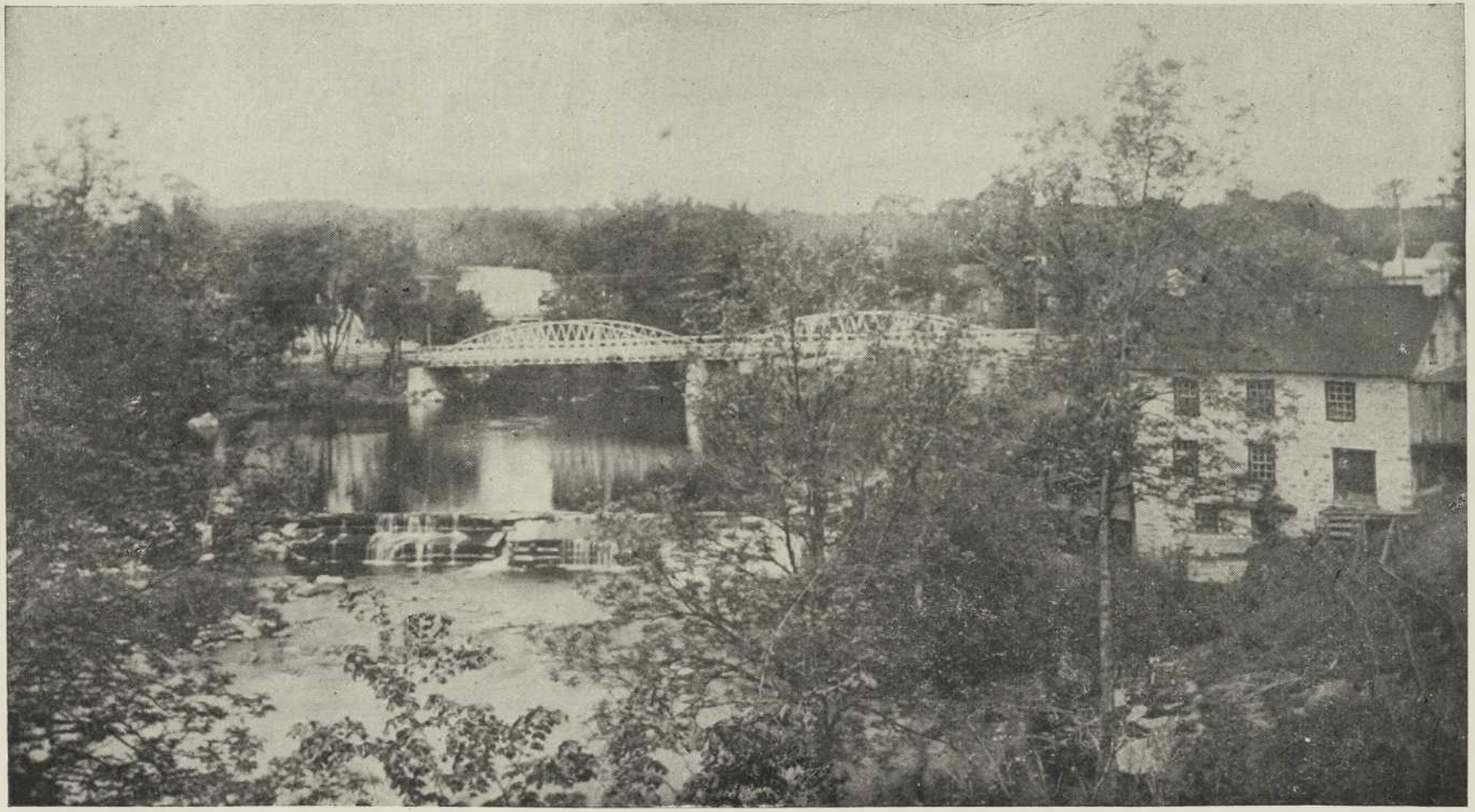
"Excellence, — C'est la première fois, dans son histoire bientôt séculaire, que notre petite ville a l'insigne honneur de recevoir le premier personnage de notre pays, le représentant de Sa Majesté notre roi. Et cet honneur est d'autant plus apprécié que celui qui représente en ce moment l'autorité royale nous apparaît en plus couronné de l'auréole de la victoire, puisqu'il a joué un si noble rôle dans cette grande guerre, où nos destinées étaient engagées par notre descendance française et par notre allégeance britannique, et où nous avons fourni la vaillance et le sang de nos enfants, comme le prouvent aujourd'hui ceux qui sont revenus et ceux qui dorment là-bas au champ d'honneur. C'est dire à Votre Excellence que cette date sera inscrite en lettres d'or dans les annales de notre ville et de notre région. C'est lui dire aussi, avec quelle sincérité nous proclamons notre joie, notre gratitude et notre hommage de la plus cordiale bienvenue. — Puisque Votre Excellence a daigné jeter les yeux sur notre modeste ville dans la visite qu'elle fait de son immense domaine, serait-ce trop ambitieux de notre part de souhaiter qu'elle garde une place dans son souvenir à la pittoresque "reine du nord" assise, aux bords de sa bouillante rivière, sur un lit de roc et sous un manteau de verdure, à l'entrée de nos gracieuse Laurentides ? Sans doute, Votre Excellence ne pourra pas voir chez nous de nombreux palais ou monuments, puisque nous n'avons encore que le temple de la justice et celui de la religion, en attendant bientôt le monument de notre immortel curé Labelle, le grand colonisateur du nord. — Mais, elle peut remarquer nos excellentes institutions d'enseignement, nos florissants établissements d'industrie, nos actives maisons de commerce. Surtout, Votre Excellence sait que, dans nos humbles foyers, nos familles nombreuses, vigoureuses et laborieuses, se développent et se multiplient volontiers,

pour fournir des bras au travail, des citoyens à la nation, des défenseurs au pays. Ici, Excellence, comme dans toute la vieille province de Québec, se rencontre une population profondément attachée à ses traditions religieuses et nationales, respectueuse de l'autorité, bienveillante à ses concitoyens d'origine et de croyance différentes, qui ne sépare jamais, dans sa loyauté de conscience, son Dieu et son roi, et qui rêve de faire de ce pays canadien le plus beau fleuron de la couronne britannique. — C'est là le message que nous prions Votre Excellence de déposer aux pieds de Sa Majesté en y ajoutant l'expression de notre reconnaissance et de notre fierté d'avoir au Canada le citoyen distingué et bienveillant qui a été placé à la tête de notre jeune pays. — Les citoyens de Saint-Jérôme."

A cette date de mai 1924, je note (voir *L'Avenir du Nord* du 23 mai) l'établissement, par M. S. Thibaudeau, d'un service d'autobus régulier entre Sainte-Agathe et Montréal, passant naturellement par Saint-Jérôme.

De 1925 à 1928 inclusivement, à la saison d'été, chaque dimanche, les représentations de *La Passion* du Christ ont attiré à Saint-Jérôme des foules considérables. Ce fut en vérité tout un événement que je me dois au moins de signaler. La première année, le drame sacré se jouait à l'aréna, une ancienne patinoire. En 1926, on construisit, pour lui servir de théâtre, tout près du presbytère, un auditorium spécial. Le succès artistique fut absolument remarquable. De tous les points de la province, du pays, et même d'au delà, on accourait à Saint-Jérôme. Malheureusement, sur la fin, pour des raisons que je me défends d'apprécier, l'on dut cesser les représentations.

L'Avenir du Nord du 14 août 1925 annonçait ainsi les débuts de ces représentations : "Dimanche prochain, on donnera à l'aréna de Saint-Jérôme la première représentation du drame *La Passion* de M. l'abbé Jean d'Avila Ethier, et les représentations se continueront jusqu'à la fin de septembre (en fait elles eurent lieu aussi les deux premiers dimanches d'octobre). La scène logera plus de six cents personnages et, grâce à



Le vieux moulin (à carder), en 1860



Melchior Prévost, premier maire de la paroisse, en 1855

d'ingénieux dispositifs, permettra un grand déploiement de figuration. Les décors ont été fort habilement préparés : toiles neutres pour la plupart, sur lesquelles les feux des projecteurs électriques dessineront une architecture lumineuse. *La Passion* ou *Le salut du Monde,* l'oeuvre de M. l'abbé Ethier, est un drame en cinq actes et vingt-cinq tableaux. Il se joue à Saint-Jérôme sous les auspices de l'*Association dramatique de la Passion de Notre-Seigneur au Canada.* Le grand orchestre est sous la direction de M. Jean Goulet, la chorale sous celle de M. Joseph Fortier et M. l'abbé Ethier dirige lui-même le choeur des enfants... "

J'ai eu l'avantage d'assister, le dimanche 4 octobre 1925, à l'une des représentations de *La Passion* à Saint-Jérôme. J'en ai écrit dans le temps une substantielle analyse ou appréciation, résumée elle-même d'une série d'articles que j'avais d'abord donnés à *L'Avenir du Nord,* que j'ai publiée dans le *Canada Ecclésiastique* de 1926 (aux dernières pages — 676-686). Je ne saurais reproduire ici, sans beaucoup trop déborder mon cadre, cette analyse qui suit le drame de tableau en tableau et qui ne couvre pas moins de dix pages de texte pressé sur deux colonnes. J'extrais seulement, de mes impressions d'alors, le jugement d'ensemble que voici :

"Le réel mérite et le grand charme de ces tableaux de l'épopée du Christ, qui se déroulait à l'aréna plutôt rudimentaire de Saint-Jérôme (une ancienne patinoire), c'était la vie qui les animait incontestablement. Un ingénieux système de mise en valeur de ses lumières permettait au chef électricien de produire des effets extrêmement variés. De là, je pense, en partie du moins, cette illusion de vraie vie donnée aux principaux personnages et aux foules en mouvement. On croyait assister, en toute vérité, devant certaines scènes, à ce qui s'est passé du temps de Jésus. L'illusion était complète. Par exemple, l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem, le conseil du sanhédrin, l'institution de l'Eucharistie, le crucifiement et la descente de la croix constituaient des tableaux magnifiquement vivants et expressifs. M. Jean Goulet, l'artiste dont tout le monde à Montréal connaît et admire le beau talent, avait réussi

une adaptation musicale que les connaisseurs ont jugé des plus heureuses et que les profanes comme moi ont eu l'avantage de pouvoir aussi goûter. Les airs connus du *Noël d'Adam*, des *Rameaux*, du *Crucifix de Faure* et d'autres encore, que l'orchestre nous donnait au moment qui convenait, aidaient à mieux comprendre les scènes représentées. Pour le reste, c'était un doux bercement d'harmonie qui permettait de prendre patience pendant les longs entr'actes. D'une façon générale, disons-le avant d'en venir à une courte étude de chaque tableau, les acteurs et actrices remplissaient fort bien leurs rôles. Au dire de tous, le personnage du Christ était superbement rendu. Charland était d'un naturel et d'une dignité qu'on ne saurait trop louer. A la table de la cène, il évoquait le souvenir du Jésus de Léonard de Vinci d'une façon frappante. Attaché à la croix, il était, comme le Christ du Titien, d'un réalisme empoignant. Dans la descente de la croix, Mme Bouzelli faisait une *Mater dolorosa* idéale. Mlle Ethier incarnait une Madeleine bien humaine peut-être, mais qui laissait voir aussi que la grâce l'avait touchée... Je m'arrête là pour l'instant. Songez qu'il n'y avait pas moins de cinq cents figurants ! La grosse difficulté du genre — et l'auteur, à mon avis, ne l'a pas toujours dominée — c'était d'avoir à ajouter, par endroits, au texte sacré lui-même. En somme, on passait là huit heures assis et l'on était bien à la fin un peu courbaturé. Mais l'intérêt se soutenait tout le temps et l'on revenait de cette audition de *La Passion* absolument enchanté ! Je n'ajoute pas, cela se comprend tout seul, que cette façon de revoir en tableaux l'Evangile saint, dont toute notre enfance chrétienne a été nourrie, qui n'était sûrement pas banale, n'allait pas, non plus, sans être profitable à la vie chrétienne de chacun. C'était un festin d'âme en même temps qu'un festin d'art."

A part quelques artistes venus de Montréal, les nombreux acteurs, musiciens et figurants des scènes de *La Passion*, le fait est à noter et tout à l'honneur des Jérômiens, étaient tous de la ville même. En particulier, la chorale de Saint-Jérôme s'y distingua brillamment. Cette chorale, elle avait été fondée, par l'initiative de M. Joseph Fortier, maître de chapelle à l'église, un peu auparavant, en octobre 1924, à l'occasion de

l'inauguration du monument Labelle. En janvier 1925, M. Fortier l'organisa définitivement, et elle fut "incorporée" légalement le 25 mars suivant. Elle groupait cent cinquante musiciens, dont M. Fortier lui-même était naturellement le directeur. Elle donna son premier concert le 28 avril 1925. Tout le temps que se joua le drame de *La Passion*, les membres de la chorale, qui comptaient parmi les principaux figurants, soutinrent leur partie avec un succès constant. Le 15 avril 1927, ils donnaient en plus à l'église les *Sept Paroles du Christ* de Théodore Dubois, et, le 29 mai suivant, à l'auditorium, ils faisaient entendre les *Choeurs d'Athalie* de Mendelsohn. A plusieurs reprises, la chorale de Saint-Jérôme est allée donner des concerts à l'extérieur, et elle s'est fait entendre à la radio, notamment le 3 juin 1926, le 26 janvier 1927 et le 12 avril 1928. Elle a patronné des cours de solfège en 1925 et organisé des conférences-concerts en 1927. Ses activités se sont poursuivies jusqu'à la fin de la saison 1930-1931. Elle a reçu de partout, et des maîtres les plus compétents, les plus beaux éloges et les plus flatteuses félicitations. L'histoire se doit de proclamer que la chorale de Saint-Jérôme, entre 1925 et 1931, a connu vraiment des heures de gloire.

L'événement capital de cette dernière période de l'histoire de Saint-Jérôme aura certainement été l'inauguration du monument Labelle le 20 octobre 1924. Depuis la mort du célèbre curé en janvier 1891, mes lecteurs ont pu le constater dans les pages qui précèdent, on avait toujours entretenu l'idée de lui élever un monument. Pour une raison ou pour une autre, il avait fallu subir des retards et attendre. On se rappelle que trois comités déjà avaient été constitués dans ce but. Réorganisé en août 1923, sous la présidence du maire Legault, le comité du monument réussit enfin à faire aboutir le projet. Avec l'aide du gouvernement, du conseil de comté et du conseil de ville, qui souscrivirent généreusement, le comité, qui s'était d'ailleurs adressé à tous les amis et admirateurs du grand colonisateur du nord, put réaliser une souscription globale de $17,000.00. Le sculpteur Alfred Laliberté imagina et produisit un bronze superbe, qui campe le légendaire curé dans l'attitude qui est bien la sienne, et, en octobre 1924, on eut l'inauguration.

Ce fut une cérémonie grandiose. Je l'ai racontée dans *Le curé Labelle*. Je ne crois pas pouvoir faire mieux que de reproduire tout simplement ce que j'écrivais à ce propos il y a cinq ans :

"C'est le 20 octobre 1924, par une de ces froides et mélancoliques journées d'automne où tout se prête à l'évocation des disparus, que le monument Labelle fut érigé ou dévoilé solennellement, à Saint-Jérôme, dans le parc public, qui porte aussi le nom de Labelle. Cela se trouve être sur le site et à l'endroit même qu'occupaient l'ancienne église et l'ancien presbytère, où le curé Labelle vécut, pria, prêcha et s'illustra de 1868 à 1891. On ne pouvait mieux choisir. Le monument, dont je donnerai tantôt la description, est là, bien à sa place, au coeur de la ville, à l'entrée de ces montagnes et de ces vallées du nord, qui ont été le théâtre des si remarquables activités du grand colonisateur, ou, comme on a dit, de ses merveilleux exploits de conquérant pacifique.

"Il y eut deux cérémonies, celle de la prière des amis et admirateurs du curé Labelle au cimetière le matin et celle du dévoilement du monument au parc Labelle l'après-midi. Toute la paroisse et des milliers de visiteurs assistaient. Parmi les personnage du monde ecclésiastique et civil présents, on remarquait Mgr Forbes, évêque de Joliette (aujourd'hui archevêque d'Ottawa), l'honorable Athanase David, secrétaire provincial, Mgr Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, M. le député Jules-Edouard Prévost, Mgr Nantel, ancien supérieur de Sainte-Thérèse, l'honorable sénateur David, M. le curé Brosseau, M. le maire Legault et nombre de notabilités de Saint-Jérôme et des environs, de Montréal et du reste de la province.

"La cérémonie du matin au cimetière, bien que des plus simples, fut très émouvante. Mgr Forbes dit la messe, assisté du curé Brosseau et de M. l'abbé Arbour, directeur du collège de Sainte-Thérèse, dans la pieuse chapelle où dorment les restes mortels du curé Labelle. Puis, l'on se rendit, à quelques pas, près du tertre où repose la mère du curé, Mme Labelle — *Mme curé* comme on disait jadis — morte en 1891, six mois après son illustre fils. On avait eu la délicate pensée, en effet, d'honorer la mémoire de la modeste chrétienne, que M. Labelle appela

toujours *"mouman"* et qu'il aimait tant. Laliberté, l'auteur du monument qu'on érigeait sur la place publique de la ville, voulait bien offrir une pierre tombale pour Mme Labelle. Mgr de Joliette la bénit et M. Jules-Edouard Prévost et M. le curé Brosseau prononcèrent de courtes allocutions. "Dans Mme Labelle, dit M. Prévost, en son bref discours, nous ne célébrons pas le génie d'une femme illustre, mais bien plutôt la modeste mère chrétienne qui n'eut pas d'autre gloire que celle de son fils. Elle fut sans doute la plus heureuse des mères à cause des marques d'affection, sans exemple peut-être, que ne cessa de lui prodiguer son cher fils au milieu de ses vastes et patriotiques occupations."

"Au dévoilement du bronze de Laliberté, l'après-midi, l'honorable Athanase David, M. le maire Legault, Mgr Forbes, M. le curé Brosseau, M. le député Prévost, M. le protonotaire Grignon et le docteur Edmond Grignon prirent successivement la parole. M. le sénateur David devait aussi parler. A cause de la froide température, étant donné son grand âge, il fut contraint de s'en abstenir, mais les journaux du lendemain publièrent le texte de l'allocution qu'il avait préparée. C'est l'ancien compagnon de courses dans les bois du grand colonisateur, M. Isidore Martin, le brave "Isidore au curé Labelle", qui eut l'honneur de tirer le voile qui couvrait le bronze. M. le ministre Athanase David, l'un des présidents d'honneur du comité, présenta officiellement le monument à la ville et M. le maire Legault l'accepta. Le ministre fit du héros du jour un fort bel éloge, insistant sur cette idée, exprimée par lui naguère, que "la colonisation est la force et la gloire de la nation canadienne et qu'elle sera un jour le salut de la race". M. le maire se dit heureux, au nom de sa ville, d'accepter ce monument à l'honneur du célèbre curé et fit à son tour de ses initiatives et de ses mérites un vibrant éloge. Mgr Forbes remarqua que M. Labelle avait tenu toujours à son titre de curé, l'un des plus expressifs qui soient. M. le curé Brosseau parla du bon esprit de ses paroissiens et des progrès accomplis par la ville, grâce à l'élan que lui donna son célèbre prédécesseur. M. le député Prévost reprit l'éloge de M. Labelle, affirmant qu'il vivait toujours dans le coeur de ses concitoyens et se félicitant

de ce que le monument qu'on érigeait perpétuerait à jamais sa survie. M. le protonotaire Grignon et son frère le docteur Edmond racontèrent d'intéressants épisodes de la vie de l'apôtre du nord. De l'allocution, substantielle et singulièrement évocatrice, qu'avait soigneusement préparée M. le sénateur David, je tiens à enregistrer ces quelques lignes : "Le 24 juin 1858, il y a soixante-six ans, je me souviens d'avoir entendu sir Georges-Etienne Cartier s'écrier de toute la force de ses poumons : "Emparons-nous du sol ! Là est le secret de notre avenir national." C'était la première fois, je pense, que ces paroles étaient prononcées. Bien souvent, dans la suite, le curé Labelle les a répétées. Il a fait mieux encore, il les a mises en acte avec un grand courage et un magnifique succès. Notre pays a grandi grâce à lui. C'est et ce sera son éternel honneur... Notre sculpteur Laliberté a su, dans son beau monument, représenter le curé roi du nord tel que je l'ai connu. Oui, c'est bien lui, portant sur son corps robuste cette forte tête où se voyait sensiblement, avec la marque d'un caractère énergique et bienveillant, tous les signes d'un esprit vif, actif et fin. Oh, oui, c'est bien lui ! Je le reconnais !... L'étranger qui passe ne pourra s'empêcher de l'admirer et de dire : "Celui-là était un citoyen éminent, vraiment digne des hommages de la postérité !... "

"Le monument Labelle est en effet fort beau et imposant. Il fait honneur au talent de Laliberté, qui l'a conçu et artistement exécuté. Le piédestal sur lequel il est campé, en granit de Stantead, a été dessiné par l'architecte Venne avec science et habileté. Il est digne du bronze qu'il supporte. Ce n'est pas peu dire. De dix pieds carrés à sa base et de vingt-six pieds de hauteur, le monument lui-même a vraiment superbe et fière allure. Il parle à l'âme en même temps qu'aux yeux. Il s'orne fort joliment de deux statues en bronze coulées à Paris et de deux bas-reliefs sculptés dans le granit de Stantead. Les deux statues sont celle du curé, très ressemblant, et celle d'un défricheur, personnage allégorique. Le curé est représenté debout au sommet du monument, dans son attitude d'apôtre de la colonisation. D'un geste large et puissant, son bras se tend vers le nord, comme pour indiquer à son peuple que c'est là qu'il faut aller s'emparer du sol. La figure expressive et

vivante, sous le masque froid du bronze, est magnifique d'énergie et de force, de conviction et de décision. On sent qu'il faut lui obéir. En avant du socle, le personnage allégorique, statue du défricheur, la hache sur l'épaule, lui aussi évidemment décidé et résolu, tout autant que robuste et hardi, est déjà en marche, semble-t-il, vers ce nord plein de promesses que le curé montre là-haut. Au-dessous de la statue du curé et au-dessus de celle du défricheur, sur un écusson de protonotaire apostolique, se lisent ces mots de la devise du curé-apôtre devenu prélat, qu'il avait sans plus jetée sous une gerbe de blé pour constituer ses armes : *Pater meus agricola.* Cet ensemble de l'avant est vraiment bien. On lit, au pied, cette sobre inscription : "Le curé Labelle — 1833-1891." Les deux bas-reliefs des côtés ne sont pas moins expressifs aussi bien que finement ciselés. Le premier, c'est le colon à l'ouvrage, tenant d'une main l'antique faucille, offrant de l'autre une gerbe de blé en hommage au curé. Le second, c'est la femme courageuse du colon, notre incomparable femme d'habitant, prête à apporter à son mari son aide et son dévouement. A l'arrière du piédestal enfin, à la suite des mots "Emparons-nous du sol", on a inscrit, dans la pierre, cette dédicace qui résume tout :

Monument érigé à la mémoire de l'apôtre de la colonisation
par ses compatriotes reconnaissants.
A cet endroit même, il a prêché sa croisade en
faveur de la colonisation.
D'ici rayonna, de 1868 à 1891, l'action bienfaisante
de ce prêtre-patriote.

Dix ans après cette érection du monument Labelle, voici que Saint-Jérôme célèbre, en septembre 1934, le centenaire de sa fondation comme paroisse canonique. De cette célébration je n'ai pas à parler dans ce livre, puisque, au moment où je l'achèverai, les fêtes du centenaire seront encore à venir. Je me borne donc à reproduire le texte des inscriptions historiques,

que le comité du centenaire a décidé de fixer, dans le parc Labelle sur deux arbres sculptés en bronze, à La Chapelle et en divers endroits de la ville sur des plaques également sculptées en bronze, dont on a confié l'exécution à Laliberté, l'auteur du monument Labelle.

Sur le premier des *arbres en bronze,* dans le parc Labelle, on lira :

"1834 — 1934"

"Les 2 et 3 septembre 1934, Saint-Jérôme a célébré le centenaire de sa fondation comme paroisse canonique."

"De 1821 à 1839, l'office divin se faisait à une mission établie à un mille d'ici, à La Chapelle. Le premier curé, M. Blyth, nommé en 1837, vécut d'abord à La Chapelle. En 1839, il vint demeurer à Saint-Jérôme même."

"De cette époque date la vie paroissiale qui fut le point de départ du progrès de Saint-Jérôme et du développement agricole, commercial, industriel et touristique de cette vaste région du nord dont Saint-Jérôme est surnommée la ville-reine."

Sur le deuxième des *arbres en bronze,* dans le parc Labelle, on lira :

"1837 — 1839"

"Ici se trouvaient la première église et le premier presbytère, construits par M. le curé Blyth de 1837 à 1839. Le presbytère fut démoli en 1895 et l'église en 1900. Le premier cimetière était situé à l'arrière de l'ancienne église."

"Ici s'élevait aussi le premier couvent des Soeurs de Sainte-Anne, construit en 1864, démoli en 1905."

"Ce terrain loué de la fabrique de l'église par la ville de Saint-Jérôme en 1903 est devenu le parc Labelle en 1905."

Sur les *plaques en bronze* à La Chapelle et en divers endroits de la ville, on lira :

A La Chapelle :

"Ici se trouvait, de 1821 à 1839, la première chapelle construite sur les bords de la Rivière du Nord. Cette mission, dont est né Saint-Jérôme, fut comme la première étape de la colonisation dans la région. Elle a révélé la beauté de nos Laurentides et du nord de Montréal et a ouvert la porte à la civilisation et au progrès." — 2 sept. 1934

A l'endroit de l'ancien collège :

"Ici se trouvait le premier collège de Saint-Jérôme dirigé par les religieux de Sainte-Croix. Erigé en 1874, incendié en 1891." — 3 sept. 1934

A l'endroit de l'ancienne école :

"Ici se trouvait l'école fréquentée par les garçons de 1855 à 1874. — 3 sept. 1934

A l'endroit de l'ancienne minoterie :

"Etablie vers 1855 par Robert Langwell, qui vécut à Saint-Jérôme de 1838 à 1872." — 3 sept. 1934

Devant l'édifice du marché :

"L'édifice actuel, construit en 1929, est le troisième qui s'élève à cet endroit où furent toujours le marché et le poste des pompiers : le premier édifice construit en 1863, le deuxième en 1885." — 3 sept. 1934

A l'hôtel de ville :

"Ici se trouvait l'immeuble de l'Institut des Artisans de Dumontville — 1856 à 1863. L'édifice actuel a été bâti en 1874. Palais de justice du comté de Terrebonne jusqu'en 1924, depuis l'hôtel de ville." — 3 sept. 1934

SOMMAIRE DES CHAPITRES DE LA PREMIERE PARTIE

Chapitre Premier

LES ORIGINES DE SAINT-JEROME

Sommaire. — Saint-Jérôme de Terrebonne. — Sa situation géographique. — La paroisse catholique, son histoire. — Précis de l'abbé Lesêtre. — Au Canada. — Ce que nous a valu la paroisse. — Comment l'ont organisée nos évêques jusqu'à Mgr Signay. — Le territoire de Saint-Jérôme en 1834. — La seigneurie des Mille-Isles et son "augmentation". — La lignée des seigneurs Dumont. — Une partie de la seigneurie des Deux-Montagnes. — Erection canonique de Saint-Jérôme le 15 novembre 1834. — Desserte régulière en 1832. — Mission de La Chapelle en juin 1821. — Note explicative à propos d'une erreur de date. — Le décret d'érection de Mgr Signay. — Saint-Jérôme municipalité civile, proclamation du gouverneur Metcalf, 1er juillet 1845. — Compilation Deschamps relative à Saint-Jérôme. — L'administration civile sous le régime français au Canada, la féodalité et les seigneurs. — Comment sont nées les municipalités, étude du juge Thibaudeau-Rinfret. — Les réunions au son du beffroi. — Les syndics du système communal. —

Les grands voyers au Canada, 1657. — Edit de 1722. — Les divers régimes après la conquête anglaise. — L'Acte de Québec. — La Constitution de 1791. — Les juges de paix. — Les deux premiers juges de paix de Saint-Jérôme. — Les revenus de la couronne. — L'ordonnance de sir John Colborne. — L'ordonnance de 1840, sous lord Sydenham. — Proclamation de Metcalf, 1er juillet 1845. — Loi de 1847, sous lord Elgin. — L'acte des municipalités et des chemins sous sir Edmund Head (1855). — Saint-Jérôme envoie, de 1847 à 1855, deux représentants au conseil du comté. — La municipalité de la paroisse en 1855, celle du village en 1856. — Les représentants du comté de Terrebonne (Effingham) de 1792 à 1830. — Les députés de Terrebonne de 1830 à 1837. — Suspension de la Constitution de 1791. — Les députés de Terrebonne sous l'Union (1840-1867). — Les députés à Ottawa depuis la Confédération jusqu'à date. — Ceux de Québec. — Les sénateurs depuis 1867 jusqu'à date. — Les conseillers législatifs. — Les juges du district de Terrebonne. —

Page 13

Chapitre Deuxième

SAINT-JEROME AVANT LE CURE LABELLE

Sommaire. — Le curé Labelle résume et constitue toute une époque de l'histoire de Saint-Jérôme. — Une page d'Arthur Buies sur les commencements. — Au "Portique des Laurentides". — Au début, Saint-Jérôme vit uniquement de la vie paroissiale. — L'importance du système paroissial pour les Canadiens français d'après l'abbé Lionel Groulx. — Les curés de Saint-Jérôme, avant M. Labelle, de 1837 à 1868 : Etienne Blyth, Isidore Poirier, Patrick Burke, Georges-Amable Thibault, Michel-David Brunet, Joseph-Isidore Gratton, Antoine-Fleury Groulx. — Le seigneur Dumont (Eustache-Nicolas-Lambert) donne un terrain pour l'église en 1835. — Le seigneur de Bellefeuille eut fait de même, sa lettre à M. Bourget, secrétaire de Mgr Lartigue (22 janvier 1832). — Le curé Paquin de Saint-Eustache, désigne le terrain Dumont (25 juin 1835). — Contrats des premiers syndics (leurs noms) avec le charpentier Ollier et le maçon Peltier (6 avril 1837) pour la construction de l'église et du presbytère, détails typiques. — La première cloche. — L'église ouverte au culte en 1839. — Pas d'archives, à part le registre des baptêmes et sépultures, avant 1868. — Casimir-Amable de Montigny et Jean-Baptiste Renaud juges de paix en 1837 et 1838. — Les gens de Saint-Jérôme et les "troubles" de 1837. — Les Prévost et quelques autres. — Le

curé Blyth visite Saint-Jérôme, quarante ans plus tard, vers 1880, chronique d'Arthur Buies. — Misères des premiers colons. — Les premières écoles, lettre du curé Blyth en 1838, rapport du chanoine Lavoie en 1842, lettres du curé Burke en 1843 et du curé Thibault en 1846. — Première maison d'école connue, on y fait la classe en 1855. — Le "Père" Green en 1865. — Les Soeurs de Sainte-Anne en 1864. — Les religieux de Sainte-Croix en 1873. — Rapport du curé Thibault en 1846 sur l'état de la paroisse. — Le premier bureau de poste, 6 juin 1845. — Une brochure de Stanislas Drapeau en 1863. — L'établissement des municipalités de paroisses (1845), de comtés (1847), de comtés et de paroisses (1855). — Les représentants de Saint-Jérôme dans la municipalité du comté de Terrebonne de 1847 à 1855. — Les premiers maires de la paroisse de 1855 à 1868. — La municipalité du village en 1856, le premier maire jusqu'en 1874. — La grande assemblée de la paroisse de Saint-Jérôme tenue le 27 avril 1851. — Le village porte le nom de Dumontville. — Première réunion du conseil du village le 14 juillet 1856, Godfroy Laviolette premier maire. — Délibérations diverses. — L'Institut des Artisans de Dumontville (1856-1863). — Liste des membres de l'Institut en 1860. — L'association de la Saint-Jean-Baptiste. — Souvenirs du sénateur Prévost. — Quelques notes. — La fanfare de Saint-Jérôme, 1er mai 1850. — Les fondateurs. — Les premiers musiciens. — Une séance dramatique et musicale, 20 octobre 1864. — L'organisation des services publics. — A travers les archives municipales de 1856 à 1863. — Projet de rendre navigable la Rivière du Nord (mai 1856). — Etablissement du couvent des Soeurs de Sainte-Anne en 1864. — Quelques détails intéressants. — Délibérations du conseil du village de 1863 à 1868. — Mort du curé Groulx, 12 mai 1868. — Le curé Labelle va venir ! — Le mérite des pionniers de Saint-Jérôme de 1818 à 1868. — Principaux citoyens de cette époque. — Les braves gens, tels que rappelés dans *Le Vieux Temps* de Joseph Grignon. — N'étaient-ils pas, en somme, plus heureux que leurs descendants ?

Page 37

CHAPITRE TROISIÈME

SAINT-JEROME AU TEMPS DU CURE LABELLE

Sommaire. — Le curé Labelle. — Un vrai pasteur d'âmes. — L'origine des Labelle. — Naissance du futur curé, 24 novembre 1833. — Ses études, son ordination, ses premières années. — Ce qu'il était au physique et par tempérament. — Son oeuvre dans son ensemble. — Son arrivée à Saint-Jérôme (mai 1868). — Sa manière d'exercer le saint ministère. — Les marguilliers de Saint-Jérôme de 1868 à 1876. — Premiers actes d'administration. — L'église, le presbytère et les alentours. — Arrivée des religieux de Sainte-Croix, en 1873. — Comité d'un chemin de fer à lisses de bois. — Le maire Laviolette et les conseillers en 1868. — Délibérations diverses. — Les musiciens de la fanfare Prévost de 1860 à 1874. — Séance dramatique et musicale, 3 septembre 1871. — Mesures d'utilité publique. — Banquet aux autorités civiles de Montréal, janvier 1871. — La corvée de bois, 18 janvier 1872. — Le maire et les conseillers de 1872. — Délibérations diverses. — La pompe à incendie et le service des pompiers, mai 1873. — Le palais de justice, 1874. — Démission du maire Laviolette, 4 mai 1874.

— Les maîtres de poste de 1861 à 1874. — Les maires de la paroisse de 1868 à 1874. — Les vicaires du curé Labelle de 1868 à 1874. — L'administration de la fabrique. — Érection de la municipalité scolaire en 1869, les premiers commissaires. — Le premier collège, 1874. — Au couvent, profession à l'église de deux Jérômiennes, 1869. — Le maire de Villemure et les conseillers de 1874. — Séances du conseil au palais de justice, en 1875. — L'affaire de l'aqueduc. — Inauguration du chemin de fer, 9 octobre 1876. — Le conseil prend à sa charge l'éclairage du village (fanaux à l'huile). — Le marché et les trottoirs. — Griefs contre l'administration du chemin de fer. — Délibérations du conseil en 1878, Edouard Marchand secrétaire. — Les maires de la paroisse. — Fondation du journal *Le Nord* par le notaire Hervieux, 12 novembre 1878. — Godfroy Laviolette réélu maire (1879). — Importance croissante du village, on demande son érection en ville. — Elle est accordée le 23 novembre 1880 et prend effet le 1er janvier 1881. — Le premier maire et les premiers échevins de la ville. — Les marguilliers de 1877 à 1881. — Les commissaires d'écoles pour la même période. — Le vicaire Pelletier, août 1878. — La mère du curé, Mme Labelle. — Le curé au saint ministère. — Les affaires de la fabrique. — On désigne d'un nom propre les rues de la ville, 6 juin 1881. — Les industries à Saint-Jérôme en 1881, les Rolland et les Delisle. — Départ de Laviolette pour Saint-Vincent-de-Paul. — L'honorable de Villemure maire de la ville. — L'honorable Chapleau de passage à Saint-Jérôme. — La vente du chemin de fer et les droits des Jérômiens. — Délibérations diverses, construction d'un nouveau marché (1885). — Melchior Prévost maire en 1885, Charles Godmer en 1886 et Hermyle Leclair en 1887. — Alphonse Nantel élu député de Terrebonne (1882). — Les marguilliers de 1882 à 1887. — Les activités du curé Labelle pour la colonisation, il en parle sans cesse et partout. — Annexe au couvent en 1883. — Le 50ème d'âge du curé, novembre 1883. — Adresse de l'abbé Nantel, discours du maire de Villemure, réponse du curé. — Le voyage du curé Labelle en Europe de 1885. — Le vicaire Pelletier et ses collègues de 1885 à 1891. — L'affaire du cimetière, novembre

1885. — Vente d'un terrain pour le bureau de poste, octobre 1886. — La question Riel et sa répercussion à Saint-Jérôme, automne de 1885. — Les journaux *Le National* et *La Campagne*. — Importants changements politiques de 1887 et situation nouvelle du curé nommé sous-ministre à Québec en mai 1888. — Evénements de 1888 à Saint-Jérôme. — Godfroy Laviolette maire. — Fondation du cercle Saint-Antoine. — Octroi aux Soeurs Grises. — Demande de coopération au gouvernement. — Eclairage électrique. — On veut avoir le chef-lieu à Saint-Jérôme. — Prolongement de la rue Saint-Georges à travers l'ancien cimetière. — *Bonus* à Joseph Desormeaux (manufacture de gants) et à Ernest Smith (manufacture de meubles). — Division de la ville en cinq quartiers. — Séances dramatiques et musicales, au cours des vacances, en 1886, en 1887, en 1888 et en 1889. — Visite à Saint-Jérôme de l'hon. Duhamel (1888). — Le conseil des Arts et Manufactures à Saint-Jérôme (1889). — Les Pères Tesnières et Prévost (1890). — Leclair maire et Rolland échevin (1889). — Quatre arrondissements de votation, tirage au sort pour les échevins, six comités pour l'administration. — Evaluation des propriétés de la ville, prélèvement sur les biens imposables. — *Bonus* à la manufacture Vézina (meubles) et à la manufacture Schawb (montres). — Assemblée publique au sujet des rues et des trottoirs. — Le maire Leclair et les échevins de 1890. — *Bonus* aux Moody (s'ils veulent venir), à Louis Pepin, successeur de Smith (meubles), et à Jacob Herr (pianos). — Avenue des Rolland. — On vote une adresse au curé Labelle (retour d'Europe). — Les écoles du soir, automne 1890. — Condoléances du conseil à la mort de Mgr le curé Labelle (1891). — Mercier a-t-il eu raison de nommer le curé Labelle sous-ministre et M. Labelle a-t-il bien fait d'accepter ? — Le curé à son bureau de sous-ministre. — Sa fidélité à sa charge de pasteur. — Les marguilliers et les commissaires d'écoles de 1888 à 1891. — Le curé devient Monseigneur (3 juillet 1889). — Comment il considère cette dignité. — Son ministère pastoral. — Voyage du curé-prélat en Europe de 1890. — A Paris et à Rome, belles paroles, projet d'évêché, lettre au docteur Jules-Edouard Prévost, le curé ne s'abuse pas

sur ses mérites et son influence. — Bel accueil de Mercier au retour du curé. — Bienvenue à Saint-Jérôme, adresse du maire Leclair. — Soucis et tracas du prélat sous-ministre. — Ses derniers actes comme curé, voyage à Sainte-Rose. — Pourquoi le curé Labelle était attaché à Saint-Jérôme et à son peuple. — La vraie vie d'une paroisse, ses activités profondes. — Comment le curé les comprenait et les appréciait. — Ceux qui ont fait Saint-Jérôme, témoignage du sénateur Prévost. — A Québec, le curé veut démissionner et Mercier refuse. — La mort vient (4 janvier 1891). — Les funérailles à Saint-Jérôme (8 janvier), une apothéose. — L'acte de sépulture. — Mort de Mme Labelle, mère du curé. — La vie de Saint-Jérôme va se continuer. — Parmi les disparus les plus marquants de l'époque le curé Labelle reste grand, sinon le plus grand.

Page 73

CHAPITRE QUATRIÈME

SAINT-JEROME APRES LE CURE LABELLE

Sommaire. — Mgr Fabre nomme un successeur au curé Labelle. — Une succession difficile. — La carrière du nouveau curé, M. Louis-Joseph Tellier-Lafortune, jusqu'à son arrivée à Saint-Jérôme. — Ses belles qualités. — Raisons de l'attitude trop réservée du nouveau curé au sujet de la mémoire de l'ancien. — Il en souffre tout le premier. — On reconnaît quand même les mérites de M. Lafortune. — L'incendie du collège (17 janvier 1891). — Départ définitif des religieux de Sainte-Croix. — Un prêtre de la cure s'occupe des écoles. — Les vicaires de M. Lafortune de 1891 à 1901. — Les marguilliers de 1892 à 1901, les commissaires d'écoles. — Les maires de la ville et de la paroisse (ou de la campagne) de 1891 à 1901. — Hommage du conseil de ville à la mémoire du curé Labelle, la rue Labelle, projet d'un monument. — Le conseil de ville en 1891, ses délibérations, un bureau local d'hygiène. — Le conseil de ville en 1892, inauguration du bureau de poste (2 juillet 1892), délibérations diverses. — Exemptions de taxes et allocations aux compagnies industrielles.

— Le conseil de ville de 1893, délibérations diverses, préparation d'une charte de la ville. — Le conseil de ville en 1894 et en 1895, délibérations diverses. — La fanfare du docteur Jules Prévost se forme en "corporation musicale". — Construction d'un nouveau presbytère en 1895. — Autorisation de Mgr Fabre de construire une nouvelle église (27 avril 1896). — Le corps des syndics de 1896 à 1930. — Bénédiction de la pierre angulaire (23 septembre 1897). — Description du temple en construction. — Entrée dans la nouvelle église (22 janvier 1900). — L'architecte Casimir Saint-Jean. — Construction du nouveau collège (1895). — Arrivée des Frères des Ecoles Chrétiennes (16 août 1896). — Quelques précisions au sujet du collège, de ses directeurs et de ses aumôniers. — Au couvent des Soeurs de Sainte-Anne, beau témoignagne du lieutenant-gouverneur Chapleau (11 juin 1894). — Les gares du chemin de fer à Saint-Jérôme. — Les journaux à Saint-Jérôme : *L'Avenir du Nord, Le Nord, L'Egalité, La Nation, Le National, La Campagne, Le Trait-d'Union.* — Importance des journaux ruraux. — Le *Cercle des Variétés.* — Le *Cercle de la Gaieté.* — Les artistes et acteurs de l'époque. — Les "revues" de Jean Prévost. — Les petits poèmes satiriques de Joseph Grignon. — Les noces d'or du docteur Jules-Edouard Prévost (septembre 1899). — Stanislas-Jean-Baptiste Rolland maire de la ville de 1893 à 1900, les échevins qui siègent avec lui. — Délibérations diverses de 1896 à 1900. — L'aqueduc en fer et les ponts. — En 1901, Charles Godmer maire, les échevins qui siègent avec lui au conseil. — Discussions ardentes entre le groupe Nantel et le groupe Prévost. — Un procès. — Délibérations diverses. — Le conseil de ville en 1902. — Ses délibérations. — Démolition de l'ancienne église (1900), regrets des anciens. — Où vont les vieilles cloches. — Un chapitre nouveau de l'histoire de Saint-Jérôme. — M. Lafortune quitte Saint-Jérôme (décembre 1901). — La suite de sa carrière. — M. le curé Lamarche, sa carrière jusque-là. — Souscription de la fabrique pour le nouveau couvent. — Les soeurs bâtissent un édifice de $70,000.00. — La Saint-Jean-Baptiste de 1902 à Saint-Jérôme, éloge du curé Labelle par l'abbé Sylvio Corbeil. — Saint-Jérôme au temps du curé Lamarche, article de *La Patrie*

(10 mai 1902). — M. de la Durantaye curé de Saint-Jérôme (26 octobre 1902). — La carrière du nouveau curé jusque-là. — Les vicaires de 1902 à 1919. — Les marguilliers pendant ces dix-sept ans, les commissaires d'écoles. — Les maires de la ville et de la paroisse de 1903 à 1919. — Les maîtres de poste de Saint-Jérôme de 1845 à 1933. — En mai 1903, la fabrique loue le terrain de l'église à la ville. — Le conseil de ville de 1903, Bruno Nantel maire jusqu'en 1909. — Les échevins qui siègent avec lui. — En 1904, démission de trois échevins. — Activités diverses du conseil. — Un gros procès. — Règlement concernant l'aqueduc, Joseph-Honoré Matte est chargé d'examiner les chutes Sanderson. — En 1905, le comité du parc Labelle, le plan du docteur Fournier est accepté. — Le conseil offre la salle du marché pour le congrès de la colonisation de novembre 1905. — La période contemporaine de l'histoire de Saint-Jérôme. — Les progrès ont continué, mais une réserve s'impose à l'historien. — Dans les pages qui vont suivre, il ne parlera que des faits saillants. — Le congrès de la colonisation de novembre 1905. — Mgr Bruchési et le ministre Jean Prévost. — Extrait du discours du docteur Fournier. — Bénédiction du couvent (25 septembre 1905). — Le vieux couvent n'est plus. — L'assemblée Bourassa-Prévost d'octobre 1907. — Les noces d'argent du curé de la Durantaye. — Sévère Laviolette maire (1909). — Le premier théâtre de cinéma. — Agrandissement du collège (1912). — Absalon Legault maire (1913), municipalisation de l'électricité. — La part que prend Saint-Jérôme à la guerre de 1914-1918. — Noms des Jérômiens qui se font soldats. — Sept morts au champ d'honneur. — *L'Aide à la France*. — Une note de l'annaliste des Soeurs de Sainte-Anne. — L'avocat Camille de Martigny maire (1915-1917), ce qu'il fait pour le recrutement des volontaires. — Le docteur Emmanuel Fournier maire (1917-1919), assemblée pour le *Fonds patriotique*. — Conférence du major Gustave Lanctot (avril 1917). — Protestation contre la conscription (automne 1917). — Belle fête aux soldats retour du front (été de 1919). — L'emprunt de la victoire (1918). — Le curé de la Durantaye devient Monseigneur. — Adresse du maire Absalon Legault (1919-1921),

réponse de Mgr de la Durantaye (17 août 1919). — Mgr de la Durantaye nommé vicaire général quitte Saint-Jérôme. — Le reste de sa carrière. — L'abbé Brosseau et l'abbé Geoffrion curés de Saint-Jérôme. — L'auteur laisse aux historiens de l'avenir d'apprécier leurs carrières. — Les vicaires de 1919 à 1934. — Les marguilliers et les commissaires d'écoles pour le même laps de temps. — Les maires de la ville et de la paroisse de 1920 à 1934. — La confection des chemins en asphalte (1921). — Le nouveau palais de justice en juin 1924. — L'organisation sanitaire. — Travaux importants à l'église (1924-1925). — Les Soeurs de Sainte-Anne prennent charge de l'école normale (septembre 1923). — Les principaux, Mgr Chaumont, l'abbé Deslongchamps, l'abbé Thuot, le professeur Lessard. — L'aumônier, l'abbé Paul-Emile Gauthier. — Les diplômées. — Le nouveau pensionnat de 1929. — Statistiques pour 1933-1934. — Les quatre écoles municipales. — Les Soeurs du Bon Conseil et les Soeurs Grises. — Le *conventum* de 1929 au collège. — Visite de lord Byng de Vimy (mai 1924). — La *Passion* à Saint-Jérôme de 1925 à 1928. — Annonce de *L'Avenir du Nord* (août 1925). — Appréciation de l'auteur qui a assisté à une représentation. — Les artistes et figurants de Saint-Jérôme. — La chorale de Saint-Jérôme de 1925 à 1931. — L'inauguration du monument Labelle, 20 octobre 1924. — Cérémonie au cimetière. — Les discours au monument. — Le sénateur David. — Ce qu'est le monument Labelle. — Les inscriptions-souvenirs à l'occasion du centenaire de septembre 1934.

Page 137

DEUXIÈME PARTIE

LES ANCIENNES FAMILLES DE SAINT-JÉRÔME

AVANT-PROPOS

Ce qui fait la force, la valeur et l'honneur d'une famille, c'est naturellement le mérite de ceux qui la composent : le père, s'il est probe et honnête homme, la mère, si elle est d'âme généreuse et dévouée à ses tâches, les enfants, s'ils sont bien élevés, ne dérogent pas et continuent les parents en suivant leurs traditions. Le talent est certes un don précieux du ciel, dont il sied de se louer et de bénir la Providence. Mais, la puissance de la vertu l'emporte de beaucoup. L'application, la constance au travail, la crainte de Dieu et le respect de ses lois, la bonne conduite en un mot, voilà ce qui assure la solidité et l'honorabilité d'une vie d'homme. Pareillement, ce qui fait la grandeur, la hauteur morale, la noblesse même, d'une société — paroisse, province ou pays — ce sont les vertus des familles dont cette société est formée. Toute société, a-t-on dit justement, est un organisme dont les familles sont les cellules et elle ne vaut, par suite, que ce que valent les familles elles-mêmes. Tel est bien le cas de nos familles canadiennes d'autrefois et de la société dont elles constituaient la vivante structure. On n'y était guère instruit, mais on était vertueux.

Ce fut le cas en particuler, quelque modeste qu'ait été la sphère dans laquelle elles ont évolué, des familles et de la société dont s'est composée la paroisse de Saint-Jérôme à ses origines. C'est ce que je voudrais faire voir à mes lecteurs, en leur racontant, dans cette deuxième partie de SAINT-JÉRÔME DE TERREBONNE, *ce qu'ont été et ce qu'ont fait quelques-unes au moins des familles qui ont vécu à Saint-Jérôme depuis cent ans, qui ont contribué à ses progrès et à son développement et qui restent, devant la postérité, son honneur et sa fierté. Les générations actuelles, et celles qui viendront plus tard, ont intérêt et tireraient grand profit, il me semble, à entretenir un commerce plus fréquent et un contact plus intime avec ce que je me permettrai d'appeler "l'esprit des anciens". Cela les aiderait puissamment à ambitionner plus haut qu'on ne le fait d'ordinaire de nos jours et en somme à mieux vivre.*

Dans la belle préface qu'il a bien voulu écrire, en mai 1930, pour mon modeste livre LES DE JORDY DE CABANAC, *M. Aegidius Fauteux, le distingué président de la Société Historique de Montréal, disait excellemment : "Les familles ne sont fortes ou ne subsistent que par la vertu des traditions. La continuité leur est une loi indispensable et nécessaire. Le passé est la source profonde où elles plongent leurs racines à travers l'humus de la terre ancestrale. Que par malheur, ou par faute, cette source se tarisse, la sève qui les vivifiait ne monte plus dans les branches, c'est la déchéance et c'est le dépérissement. Un poète orgueilleux a pu dire qu'il devait tout à lui-même et n'avait pas besoin d'aïeux. Il se trompait grossièrement en même temps qu'il se rendait coupable d'ingratitude. Ce qu'il y avait de meilleur en lui, il le devait aux germes féconds déposés dans son âme par les générations d'ancêtres qui l'avaient lentement préparé. Ce n'est pas sans raison qu'il a été dit que l'humanité est faite de plus de morts que de vivants et que nous ne sommes en fin de compte que le total momentané d'une addition qui sans cesse grossit. Dans l'ordre humain, nous pouvons répéter de nos pères ce que, dans l'ordre chrétien, saint Jean Chrysostome écrivait des martyrs, ces autres ancêtres : "Ils sont la tête et nous sommes les pieds, et les pieds ne peuvent*

pas dire à la tête qu'ils se passeront d'elle." Il est donc souverainement juste que nous nous souvenions de ceux qui ont fondé le patrimoine matériel ou moral dont nous profitons, et c'est la raison même du culte des ancêtres dont l'intensité, chez un peuple, est en fonction directe de la culture et de l'élévation morale de ce même peuple."

Malheureusement, il ne m'a pas été possible, en dépit de bien des recherches, de retracer tous ceux qui ont vécu à Saint-Jérôme depuis les origines jusqu'à nos temps. De même, il en est beaucoup, au sujet de qui, si leur souvenir ne s'est pas complètement effacé, il n'est guère facile de se procurer, sur leur vie et leur carrière, des notes et des précisions suffisamment complètes. J'ai pu toutefois, grâce aux concours qu'on a eu la bonté de me prêter, et pour lesquels j'offre à tous mes collaborateurs mes plus sincères remerciements, rassembler de substantiels renseignements, les uns plus détaillés, les autres plus succints, sur un assez bon nombre d'anciens, parmi les plus marquants. J'ai confiance que, en exposant tout simplement ce que j'en sais, j'aurai l'avantage d'intéresser au moins plusieurs de mes lecteurs éventuels.

Il m'a paru utile à l'ordre et à la clarté de l'exposé que j'ai à faire de ces souvenirs des gens d'autrefois de diviser mon récit par périodes distinctes, en les classant selon la date d'arrivée à Saint-Jérôme de chaque famille ou de chaque chef de famille. Nous aurons ainsi quatre périodes, en autant de chapitres : 1o *Des origines* (1818 *ou* 1820) *à* 1840 — 2o *de* 1840 *à* 1850 — 3o *de* 1850 *à* 1868 *(date de l'arrivée du curé Labelle)* — 4o *de* 1868 *à l'époque contemporaine.*

Chapitre Premier

LES ANCIENNES FAMILLES, DES ORIGINES A 1840

Casimir-Amable Testard, sieur de Montigny. — Selon la tradition des anciens et au témoignage du juge de Montigny, son propre fils, Casimir-Amable de Montigny, de la famille des Testard, sieurs de Montigny, a été "le premier colon du nord". Né à Montréal le 5 juin 1787, Casimir-Amable s'employa, jeune homme, au commerce des fourrures dans la région des Deux-Montagnes. A l'âge de 30 ans environ, vers 1818 ou 1820, il vint se fixer sur les bords de la Rivière du Nord, pour s'y occuper très activement de commerce encore et de colonisation. Il est mort à Saint-Jérôme, plein de jours et de mérites, à 76 ans, le 5 février 1863.

Les Testard, sieurs de Montigny, sont originaires, en France, du bourg de Montigny précisément, sis en Normandie (Seine-Inférieure), et ils sont de bonne et authentique noblesse. Le premier du nom au Canada, Jacques (I), s'établit à Ville-Marie (Montréal), comme marchand, en 1658. Il y épousa, l'année suivante, Marie Pourin. L'une de ses soeurs, Anne de Montigny, mariée en 1662 à François Le Ber, se trouve la tante par alliance de la célèbre recluse de Notre-Dame, Jeanne LeBer. Le fils de ce premier Jacques, un autre Jacques (II),

né en 1663, ami d'enfance et compagnon d'Iberville, comme lui soldat intrépide, chevalier de Saint-Louis, mort en 1737, se maria deux fois, à Québec chaque fois, en 1698, avec Marguerite d'Amours et en 1718 avec Marie de la Porte de Louvigny. L'un des enfants de ce second mariage, Jean-Baptiste-Philippe (III), né en 1724, lui aussi homme de guerre fameux et chevalier de Saint-Louis, mort en 1786, épousa en 1748 Charlotte Trottier des Rivières, dont lui sont nés neuf enfants. De ceux-ci, deux sont particulièrement connus : Jean-Baptiste-Pierre de Montigny dit Louvigny, qui vécut de 1750 à 1813 et fut l'un des héros du combat des Cèdres en 1775, et Louis-Etienne de Montigny (IV), qui vécut de 1757 à 1842 et fut avocat à Montréal. Ce Louis-Etienne, marié en 1783, à Montréal, à Louise-Archange Gamelin dit Gaucher, fut le père de trois fils : Pierre-Philippe-Etienne, né en 1784, mort jeune ; René-Ovide, né en 1785, mort dans l'Ouest vers 1830 ; Casimir-Amable (V), le colon-pionnier et homme d'affaires de Saint-Jérôme.

Dès 1812, à 25 ans, Casimir-Amable de Montigny, engagé dans la milice canadienne, avait été fait capitaine et, plus tard, il fut promu lieutenant colonel. Nous l'avons vu aux chapitres précédents, il représenta à la Chambre d'Assemblée le comté de Effingham (Terrebonne) du 28 août 1824 au 5 juillet 1827. Mêlé à toutes les activités publiques, il contribua largement à l'établissement de la desserte de la chapelle en 1821 et à celui de la paroisse canonique en 1834. On retrouve son nom partout dans les actes officiels de l'époque. Il fut, on se le rappelle, en 1837, avec Jean-Baptiste Renaud, l'un des premiers juges de paix de la localité. Comme tel il s'efforça, tâche ingrate, d'apaiser l'exubérance des patriotes. Ceux-ci lui en tinrent rigueur, il fut arrêté et emmené prisonnier à Saint-Eustache. Mais, l'effervescence calmée, les événements justifièrent sa modération. Pendant plus de vingt ans encore, dans la suite, il continua de rendre à ses compatriotes d'éminents services. De 1849 à 1851, il représenta Saint-Jérôme au conseil de la municipalité du comté de Terrebonne. Le Père Lejeune, dans son *Dictionnaire général,* dit que Casimir-Amable de Montigny a été de son

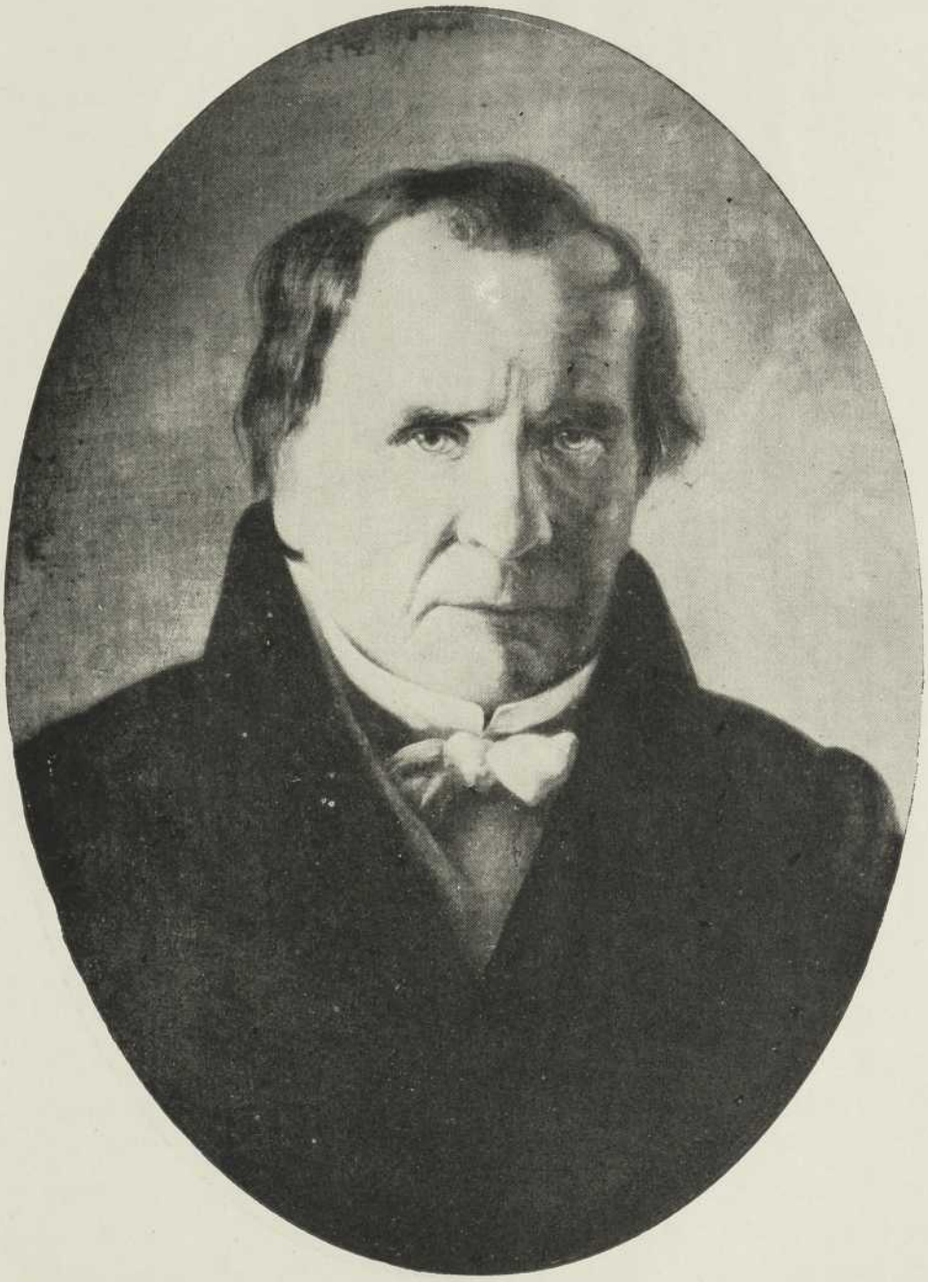
temps "l'âme et l'oracle de Saint-Jérôme". Il s'était marié deux fois, d'abord avec Marthe Godon, qui lui donna dix enfants, puis avec Marie Allaire, dont il eut deux filles et un fils.

Des dix enfants du mariage de Casimir-Amable de Montigny et de Marthe Godon, huit, quatre garçons et quatre filles, ont vécu jusqu'à l'âge adulte et se sont établis presque tous à Saint-Jérôme : Marthe, femme de Jean-Baptiste Bohémier, cultivateur de Sainte-Anne des Plaines ; Julie, mariée au notaire André Bouchard dit Lavallée ; Louise-Cécile, qui épousa le docteur Luc-Eusèbe LaRocque ; Marguerite, qui devint la femme du notaire Jean-Baptiste de Villemure ; Casimir, mort encore jeune ; Pierre-Roch, cultivateur et capitaine de milice, qui a été maire de la paroisse de Saint-Jérôme de 1864 à 1868 et de 1870 à 1874 ; Charles-Edouard, né en 1835, mort en 1899, dont il est quetion plus bas ; Benjamin-Antoine, né en 1838, mort en 1899, à qui je consacre aussi un alinéa spécial. L'une des filles du second mariage de Casimir-Amable (avec Marie Allaire), Valentine, a épousé en 1874 l'ancien organiste de Saint-Jérôme, Edouard Marchand, et c'est la mère de M. l'avocat Charles-Edouard Marchand, ancien maire de la ville.

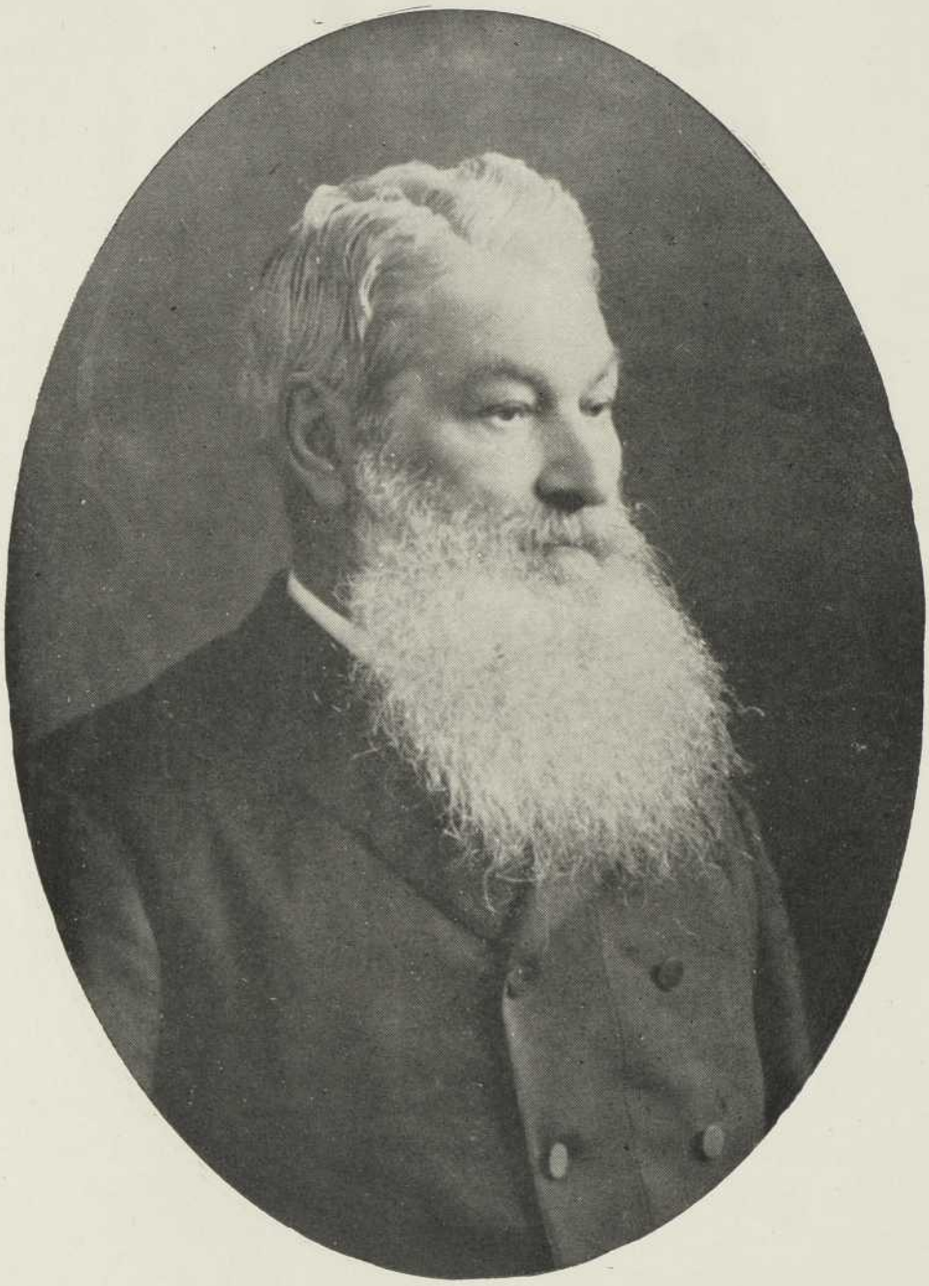
Charles-Edouard de Montigny, le troisième fils de Casimir-Amable, était avocat, et il pratiqua sa profession à Saint-Jérôme pendant plusieurs années. Il fut longtemps le commandant du 85ème bataillon (les Volontaires de Saint-Jérôme), et la tradition rapporte que, à la tête de ses hommes, il avait, étant bel homme, noble et fière allure. Nommé protonotaire du district de Terrebonne, il résida une vingtaine d'années, sur la fin de sa vie, à Sainte-Scholastique, où il est décédé en 1899. Il avait épousé en 1862 Alphonsine Valois, de Pointe-Claire, qui lui donna quatre enfants et mourut en 1884. Deux de ces enfants, Mme Charles Devlin, femme de l'ancien ministre dans le gouvernement Gouin, et Mme Neuville Belleau, femme de M. Neuville Belleau, homme d'affaires de Québec, vivent encore en 1934.

Benjamin-Antoine de Montigny, le quatrième garçon et le huitième enfant de Casimir-Amable et de Marthe Godon, c'est l'ancien *recorder* de Montigny, de Montréal, qui avait été précédemment magistrat du district de Terrebonne avec résidence à Saint-Jérôme. Né à Montréal le 6 octobre 1838, il est mort à Montréal le 15 août 1899, à 61 ans. Il a fourni une belle et même brillante carrière sur laquelle il convient d'insister.

Benjamin-Antoine suivit son cours classique au collège Joliette de 1850 à 1856 et il alla ensuite faire son droit à Montréal, où on l'admit au barreau le 10 décembre 1859. Il était à Paris, en France, en séjour d'études complémentaires, à l'automne de 1860, quand, au lendemain de la bataille de Castelfidardo (18 septembre), M. de Lamoricière lança son appel aux armes pour le service de Pie IX à la jeunesse catholique du monde. Le jeune de Montigny décida d'y répondre, obtint les autorisations voulues, règla ses affaires et, le 15 janvier 1861, partit pour Rome. Il eut ainsi l'honneur de devenir le premier zouave canadien et plus tard d'être décoré de l'ordre militaire de Pie IX. De retour au pays en 1863, il s'établit à Montréal et y pratiqua sa profession d'avocat en faisant aussi du journalisme. Le 10 mai 1869, il épousait Marie-Louise Hétu, dont il devait avoir pas moins de quatorze enfants. En mars 1873, il était nommé magistrat pour le district de Terrebonne et s'en venait résider à Saint-Jérôme, où il vécut sept ou huit ans. C'était au temps du curé Labelle pour qui il conçut vite une grande admiration et dont il seconda activement toutes les entreprises. Bien que magistrat, il ne pensa pas déroger en établissant sur ses propriétés une sorte de ferme-modèle dont, en personne, il dirigea de haut l'exploitation. En octobre 1880, il était promu aux importantes fonctions de magistrat de police ou *recorder* de la cité de Montréal. Il occupa ce poste de confiance et de responsabilité jusqu'à la fin de sa vie, soit près de vingt ans. En même temps qu'il remplissait avec honneur et dignité sa charge de magistrat à Saint-Jérôme et à Montréal, à Montréal surtout, le juge de Montigny se dépensa constamment en toutes sortes d'activités



Casimir-Amable de Montigny (1787-1863), arrivé à la Rivière du Nord en 1818



Le docteur Jules-Edouard Prévost

sociales. Conférencier disert et agréable, écrivain à la plume alerte et facile, il soutint et défendit sans se lasser les grandes causes de la foi et du patriotisme. Resté l'ami fervent du curé Labelle, il fut l'un des apôtres laïques les plus zélés de la colonisation. Il en a souvent traité dans les congrès et les assemblées publiques et, pareillement, il a beaucoup écrit sur ce sujet, comme au reste sur nombre d'autres. Ses articles, dans *La Minerve* et dans *L'Etendard*, jouissaient d'un large crédit devant l'opinion. Ses études sur la colonisation en particulier sont encore de celles qu'on relit avec profit autant qu'avec intérêt. On lui doit, en outre, plusieurs ouvrages de droit et d'économie sociale, qui ont été et sont toujours justement remarqués. En somme, le juge de Montigny a été l'un des Canadiens les plus considérables de sa génération et il fait grand honneur, comme son père, Casimir-Amable de Montigny, à sa paroisse natale de Saint-Jérôme.

J'ajoute, en raccourci, que deux de ses fils, Gaston et Louvigny, se sont taillé une belle place dans notre petit monde des lettres françaises au Canada. Gaston, né à Montréal en mai 1870 et mort en octobre 1914 après une vie de vrai chevalier de la bohème, avait vraiment bien du talent. Louvigny, né à Saint-Jérôme en décembre 1876, actuellement traducteur en chef du sénat à Ottawa, sait aussi tenir une plume avec distinction.

Antoine Godon. — Antoine Godon, né à Sainte-Anne des Plaines en 1805, est arrivé jeune à la Rivière du Nord. Dès l'âge de 18 ans, en 1823, il travaillait pour le compte de Casimir-Amable de Montigny, dont la femme, Marthe Godon, était sa propre soeur. Il doit être classé, avec de Montigny, parmi les tout premiers colons de l'endroit. En 1825, il épousa Angélique Lafantaisie, née elle aussi, vraisemblablement, à Sainte-Anne. Ils sont morts, très vieux tous les deux, à Sainte-Agathe des Monts, lui en avril 1887, à 82 ans, elle en avril 1889, à 84 ans, ce qui veut dire qu'ils étaient du même âge et qu'ils s'étaient mariés à 20 ans. On se mariait jeune chez les colons du nord et l'on ne s'en trouvait pas plus mal.

Les époux Godon quittèrent Saint-Jérôme vers 1858, pour aller se fixer à Sainte-Agathe, au Lac des Sables. C'est là surtout qu'ils ont vécu. Le juge de Montigny, leur neveu, dans son livre sur le Nord (1895), que le docteur Edmond Grignon s'est plu à citer souvent dans son *Album de Sainte-Agathe* (1912), parle avec une vive sympathie du père Godon et de la mère Angélique. "C'était, écrit-il à peu près, deux types parfaits de *Canayens* pur sang ! Le Père Godon, petit de taille, mais bien découplé et robuste, de mine toujours réjouie et de figure franche et narquoise, avait une foi à transporter les montagnes. Et de fait, s'il n'en a jamais renversé, il en a défriché plusieurs ! Ce fut l'un des pionniers de Sainte-Agathe, après avoir été l'un des premiers colons de Saint-Jérôme. Le père Antoine croyait à tout ce qu'enseignait son catéchisme, d'abord parce que son curé lui avait appris que toutes les vérités de ce petit livre sont de Dieu et aussi parce qu'il s'était toujours bien trouvé d'y croire. Sa femme, la mère Angélique, était, pareillement, d'une foi à toute épreuve et de croyance un peu naïve. C'est sous l'oeil du bon Dieu qu'ils ont travaillé toute leur vie pour élever et établir leurs dix enfants. Les chapelets et les *pater* et *ave* pour celui-ci ou celui-là, ça roulait avec le père et la mère Godon ! Cela ne leur a pas nui, au contraire. Ils se sont assuré une existence paisible et heureuse. Ils étaient d'ailleurs de la doctrine de saint François de Sales, sans s'en douter probablement, qui veut qu'un saint triste ne soit jamais qu'un triste saint. Le père Antoine et la mère Angélique aimaient à s'amuser honnêtement. Rien ne leur faisait plus plaisir, devenus vieux, que d'assister à une noce ou à un fricot. Le père Godon y dansait volontiers sa gigue et battait l'aile de pigeon avec entrain. Sa bonne vieille ne manquait pas d'en faire autant. C'est chez leur fils, Amable Godon, honnête hôtelier de Sainte-Agathe, qu'ils ont vécu leurs dernières années. Ils y ont allègrement fêté leurs noces d'or de mariage et conservé leur vigueur jusqu'après leurs 80 ans." Je condense et j'arrange un peu les longues phrases de M. de Montigny, mais j'en conserve fidèlement la substance. La tradition au reste l'affirme, son brave homme d'oncle et sa brave femme de tante, c'étaient bien deux vrais types de bons Canadiens.

L'on ne sait pas grand'chose, en somme, de leur séjour à Saint-Jérôme aux premières années de leur ménage, mais on en peut juger par leur train de vie à Sainte-Agathe. On ne connaissait pas ce que c'était que de manquer la messe les dimanches et fêtes chez ces fervents catholiques et on observait toutes les lois de l'Eglise. Tant qu'il n'y eut pas de presbytère au Lac des Sables, c'est chez le père Godon que M. le curé logeait et que Mgr l'évêque s'arrêtait dans sa visite pastorale. La maison était d'ailleurs toujours ouverte à tous et joyeusement hospitalière. Le pauvre comme le riche, le pauvre surtout, y trouvait le pain de l'amitié, la franche bonne humeur.

Les Morand. — Jean-Baptiste Morand fut d'abord, comme forgeron, à Sainte-Anne des Plaines, à l'emploi de Guillaume Prévost, le père des Prévost de Saint-Jérôme, dont il sera question en son lieu. Ce Morand vint s'établir sur la Rivière du Nord, à l'endroit du futur Saint-Jérôme, en 1823, alors qu'il n'y avait encore que cinq ou six maisons. Sa famille se composait, à ce moment, de quatre enfants : Joseph, Narcisse, Léon et Angèle.

Quelques détails sur Angèle, la plus jeune des quatre, donnent une idée de la situation de l'époque. Née en 1820, elle avait 3 ou 4 ans quand on vint se fixer à la Rivière du Nord. A 12 ans, en 1832, elle *marcha au catéchisme* à Sainte-Anne des Plaines. C'était à douze milles, et elle y allait à pied et nu-pieds ! En 1837, ses frères Narcisse et Léon, qui avaient fait le coup de feu à Saint-Eustache, durent se cacher dans les bois, à dix milles de la maison paternelle, à Saint-Colomban. C'est Angèle, jeune fille de 17 ans, qui leur portait des vivres, par des sentiers en forêt à peine tracés et peu sûrs. Elle se maria, en 1838, à William Morandville, un Ecossais protestant, cardeur de laine. Elle en eut deux garçons et devint veuve au bout de trois ans. L'un des garçons, William, se noya à 4 ans. L'autre, Charles, a vécu à l'âge d'homme. Ce Charles Morandville, plus connu sous le nom de Côté (nom de son beau-père), a été hôtelier à La Chapelle. Il fit partie en 1849

de la première fanfare du docteur Jules Prévost. Sur la fin de sa vie, il était policier à Montréal. Plusieurs de ses enfants vivent encore en 1934. La veuve Morandville se remaria en 1844 à Ludger-Edesse Côté. Elle eut plusieurs enfants de ce second mari, avec qui elle vécut à Saint-Jérôme jusqu'en 1894. Elle est morte à Sainte-Adèle en 1898. J'y reviendrai, en parlant de Ludger-Edesse Côté, arrivé à Saint-Jérôme en 1843, mort à Sainte-Adèle en 1902.

Joseph Morand, né à Sainte-Anne vers 1810, arrivé à Saint-Jérôme à 13 ans, y a été tour à tour forgeron, cultivateur et boulanger. On l'appelait familièrement José Morand. Il se maria jeune. C'est le père de trois filles au moins et d'un fils, Isaïe Morand. Celui-ci, né à Saint-Jérôme en 1834 et marié en 1851, a été le père de huit enfants, dont trois vivent encore en 1934 : Emery, 82 ans, qui habite Saint-Jérôme ; Alphonse, 70 ans, qui est aux Etats-Unis, et Clara, 78 ans, dame veuve Pierre Toupin, qui réside à Saint-Jérôme.

Je n'ai pas de notes spéciales concernant Narcisse Morand.

Léon Morand, né à Sainte-Anne en 1813, arrivé à Saint-Jérôme à 10 ans, y est mort le 12 avril 1903, à 89 ans. C'est le plus connu de ces Morand. Il s'était battu, avec son frère Narcisse, à Saint-Eustache, en 1837. C'était un homme de bonne mine et de fière allure. Il a travaillé de longues années à l'emploi des ingénieurs-arpenteurs : avec Carolus Laurier (le père de sir Wilfrid), quand il traça les limites des Mille-Isles ; avec Godfroy Laviolette, quand il borna le nord du comté de Terrebonne ; avec Hermyle Leclair, quand il dressa le cadastre du même comté. Morand avait la réputation d'être très adroit pour "tirer les lignes". C'est lui également qui "tirait le canon" aux jours de grande fête. Il fut, de même, l'un des premiers à faire partie en 1850 de la fanfare du docteur Jules Prévost. Marié en 1840 à Marie Nantel, il en eut au moins trois enfants : Joseph, mort à Burlington ; Hector, mort à Saint-Jérôme ; Mme Hyacinthe Martel, morte à Saint-Jérôme.

Famille de Jean-François Labelle. — Cette famille est originaire de l'Ile Jésus. Jean-François Labelle, né à Saint-

Vincent de Paul le 24 janvier 1780, épouse à Saint-Martin le 14 octobre 1800 Marie-Marguerite Charbonneau. Ils vivent quelque temps à Sainte-Rose, puis viennent s'établir comme cultivateurs, en 1810, à la côte Saint-Pierre, alors de Sainte-Anne-des-Plaines, qui fut de Saint-Jérôme de 1834 à 1845 et est maintenant de Saint-Janvier. Leurs fils ont continué la lignée, tous cultivateurs : Jean-François, Louis et Narcisse à la côte Saint-Pierre, et Pierre, Jean-Baptiste et Isidore, à la côte Sainte-Marguerite, dans Saint-Jérôme.

Louis Labelle (I), de la côte Saint-Pierre, épouse Marguerite Gascon. L'un de leurs fils, Louis Labelle (II), baptisé à Saint-Jérôme le 23 février 1840, devient instituteur à l'école du village, maître-chantre à l'église pendant plus de cinquante ans, et, en même temps, marchand, secrétaire de la paroisse, secrétaire de la ville, huissier et greffier de la cour. Il avait épousé en premières noces, en 1863, Sophie Gauthier, fille de Clément Gauthier et nièce de William Gauthier, dont il eut douze enfants. Huit de ces derniers survivent en 1934 et habitent Saint-Jérôme ou Montréal. Il épouse en secondes noces Maria Matte, fille de Joseph-Honoré Matte, dont il n'a pas d'enfants. Il meurt, le 8 août 1907, à 67 ans. Louis Labelle (II) a été, pendant quarante ans (1867-1907), mêlé à toutes les activités jérômiennes. C'était une figure typique, un homme entreprenant et obligeant, estimé de tout le monde. Il en est souvent question dans les chroniques de l'époque.

Pierre Labelle, frère de Louis Labelle (I), de la côte Sainte-Marguerite, est le père de trois garçons, dont le docteur Francis Labelle, marié à Laura Chapleau, qui pratiqua à Saint-Jérôme et y mourut le 16 septembre 1867, à 25 ans. *Jean-Baptiste Labelle,* frère de Pierre et de Louis, est le père de Joseph Labelle, père lui-même du docteur Ludger Labelle, de Saint-Jérôme, de Valentine Labelle femme de feu l'avocat Joseph Grignon, et de Rodrigue Labelle, père de l'abbé Paul Labelle, vicaire à Saint-Jérôme. *Isidore Labelle,* frère des

deux précédents, comme eux de la côte Sainte-Marguerite, né en 1820, baptisé à Sainte-Anne, marié à Saint-Jérôme en janvier 1842 à Zoé Gascon, soeur du Père Gascon, oblat de Marie, et mort en mars 1899, a été conseiller de la paroisse et commissaire d'écoles. Isidore Labelle et Zoé Gascon ont fêté leurs noces d'or de mariage en 1892. Ils étaient alors à la tête d'une famille de douze enfants et de quatre-vingt petits-enfants et arrière-petits-enfants ! L'un des enfants, Joseph-Hector, né en mars 1853, marié en juillet 1875 à Joséphine Castonguay, boulanger de son état, a été échevin de la ville de Saint-Jérôme. Il est mort en mai 1928.

Les Guénette. — Cette famille Guénette, différente d'une autre dont il sera question au chapitre suivant, est arrivée sur le territoire de Saint-Jérôme, alors desservi de La Chapelle, en 1823. C'est celle de Pierre Guénette, dont les trois fils, Pierre, Anselme et Régis, sont au nombre des plus anciens Jérômiens. Anselme et Régis ont une descendance considérable. Je n'ai que peu de notes, et encore bien sèches, à leur sujet. Les voici :

Pierre Guénette, né à Terrebonne vers 1793, arrive à La Chapelle vers 1823, prend une terre, vit paisiblement, a quatre enfants : Pierre, Anselme, Régis et Christine, qui vivent jusqu'à l'âge adulte. Pierre meurt en Californie, on ne sait quand. Christine est morte célibataire, Anselme et Régis font souche. — Anselme Guénette, né à La Chapelle en 1827, baptisé à Sainte-Anne des Plaines, se marie à Saint-Jérôme à Domithilde Charbonneau, élève une famille de neuf enfants et meurt en 1904. Comme son père, il était cultivateur. Ses enfants sont les suivants : 1o Anselme, cultivateur, né en 1848, 86 ans, vit à l'Orignal depuis soixante-trois ans, père de treize enfants, dont neuf vivent encore et dont cinq filles sont entrées chez les Soeurs Grises d'Ottawa (1) — 2o Frédéric, mort à Sainte-Anne à 80 ans — 3o Maximin, mort dans l'Ouest — 4o Anthime, 75 ans, vit à Montréal — 5o Télesphore, 72 ans, vit à l'Orignal — 6e Pierre, mort dans l'Ouest — 7o Alfred, 63

(1) Depuis que ces lignes sont écrites, Anselme Guénette est mort à l'Orignal.

ans, cultivateur à Sainte-Thérèse — 8o Zéphirine, Mme Yon, décédée — 9o Arzélie, Mme Massis, réside à Haileybury. — Régis Guénette, né à La Chapelle en 1829, marié à Adéline Boivin, dont il a huit enfants qui ont vécu jusqu'à l'âge adulte. Après quelques années passées à Montréal, il vint s'établir à Rivière-à-Gagnon, comme cultivateur et forgeron, et, plus tard, au village de Saint-Jérôme comme forgeron. Il a travaillé en 1879, avec Joseph Lachapelle, à la construction du premier aqueduc de la ville. Il est mort en 1888, à 59 ans, et sa femme, en 1893, cinq ans après lui. Voici la liste de leurs enfants : 1o Régis, voiturier et gardien du marché, décédé à Saint-Jérôme, dont le fils, Régis, réside à Saint-Jérôme — 2o Pierre, mort à Montréal — 3o Alexandre, mort à Lachute — 4e Henri, ancien marchand et maire de Saint-Jovite, marié à Azilda Côté, fille de Ludger-Edesse Côté et d'Angèle Morand, dont le fils, René Guénette, est professeur à l'Ecole du Plateau à Montréal — 5o Anselme, 63 ans, célibataire, est employé à la manufacture Rolland à Saint-Jérôme depuis quarante-sept ans — 6o Odile, Mme veuve Wilfrid Filion, de Saint-Jérôme — 7o Amanda, Mme Anthime Desjardins, réside à Montréal — 8o Victorine, célibataire, demeure à Saint-Jérôme.

Famille Paquin. — Isidore Paquin, né à l'Ile-Bizard en 1803, marié à Philomène Dufour en 1826, arrive dans le nord en 1828 et s'établit à la côte Sainte-Marie comme cultivateur. Il est le père d'au moins trois garçons, tous cultivateurs, nés et morts à Saint-Jérôme : **Isidore, Israël et Melchior. L'aîné** des trois, Isidore Paquin (II), né en 1830, s'établit au rang du Cordon en 1850, se marie à Nathalie Beauchamp en 1860, meurt en 1911, à 81 ans. Il a été conseiller de la paroisse, marguillier et syndic. Famille de quatorze enfants, donc cinq survivent.

Famille Lajeunesse. — Alexandre Lajeunesse, né à Sainte-Anne des Plaines vers 1805, arrive au futur Saint-Jérôme en 1830, se marie, à Sainte-Anne, à Marie Villeneuve, en 1831, meurt en 1845. Famille nombreuse, entre autres : Toussaint Lajeunesse, cultivateur de Saint-Jérôme, né en 1832, mort en

1911, marié deux fois, père de neuf enfants, dont quatre survivent, et Eusèbe Lajeunesse, qui a été longtemps cultivateur à Sainte-Marguerite et est mort à l'Assomption. Ce dernier, Eusèbe Lajeunesse, s'est marié à Armantine Charlebois, soeur de feu Mgr Charlebois et de quatre autres frères prêtres. Ils ont eu eux-mêmes une belle famille, dont Mgr Martin Lajeunesse, du Keewatin, deux autres Pères Oblats et deux filles religieuses.

Famille Huot. — Irénée Huot, né en 1798 sur le territoire de Saint-Jérôme, alors de la paroisse de Sainte-Anne des Plaines, mort à Saint-Jérôme à 76 ans en 1874, et sa femme, Marie-Louise Deschatelets, née en 1811 à Sainte-Anne également, morte à Saint-Jérôme à 84 ans en 1895, comptent, dès 1830 ou 1832, parmi les colons-pionniers desservis de La Chapelle. Le premier ancêtre au Canada, Mathurin Huot, et sa femme, Marie Letartre, natifs de l'Anjoue, s'étaient venus fixer, modestes ouvriers du sol, à l'Ange-Gardien (Montmorency), en 1671. Un siècle plus tard, en 1778, l'un de leurs descendants, Louis Huot, marié à Marie-Anne Godard, s'était établi à Sainte-Anne, alors de la paroisse de Terrebonne, sur le bien maintenant encore possédé par leur arrière-petit-fils. Camille Huot, fils de Stanislas et petit-fils d'Irénée, ce dernier étant le fils de Louis.

Dans les notes de famille, concernant Irénée Huot et sa femme Lisette Deschatelets, qu'on m'a remises, il est naturellement question de leur bel esprit de foi, de leur générosité au labeur et de leur quasi héroïque endurance au milieu des misères des débuts. C'était, en ce temps-là, le sort commun, j'en ai parlé dans les chapitres précédents et je ne saurais beaucoup y insister. Je tiens pourtant à souligner quelques précisions bien caractéristiques. "Le grand-père et sa femme, c'est-à-dire Irénée et Lisette, raconte la narration que j'ai sous les yeux, partaient tous les samedis — quand on n'avait pas la messe à La Chapelle — munis de maigres provisions, chaussés de mocassins, mais emportant sur leurs dos leurs souliers français, et ils s'en allaient à travers les bois jusqu'à Sainte-Anne, où ils

avaient soin, en arrivant, de changer de chaussures ! Le lendemain, on entendait la messe, on écoutait les leçons du catéchisme et on assistait à vêpres, puis on repartait dans les bois, en reprenant les mocassins, pour la Rivière du Nord, qu'on atteignait tard dans la nuit... Toujours d'ailleurs, au cours de leur vie, en élevant leurs enfants, quatre garçons et trois filles — Stanislas, Pierre, Ferdinand et Joseph, Julie Virginie et Ange-Emma — les époux Huot, souvent encouragés par la visite du curé Blyth (après 1836), qui allait les voir parfois jusque dans les champs occupés à leurs durs travaux, se sont montrés des chrétiens exemplaires, bons serviteurs de Dieu, fidèles à tous leurs devoirs, honnêtes et loyaux envers tout le monde... "

L'aîné des fils d'Irénée Huot, Stanislas Huot, né en 1837, n'eut pas l'avantage de s'instruire, les écoles étant si rares en ce temps-là. C'est Mme de Montigny (Marthe Godon) qui le prépara à sa première communion. Elle lui apprit aussi à signer son nom. Vers 1866, il épousa Athanasie Villeneuve, née à Sainte-Anne en 1844. Celle-ci avait pu suivre les classes de l'école modèle tenue à Sainte-Anne par un Français du nom d'Abrumonville et elle avait elle-même fait l'école quelques années avant son mariage. Ils ont élevé une famille de quatorze enfants. Neuf vivent encore en 1934, dont trois filles sont Soeurs de Sainte-Anne et une autre Soeur de la Congrégation. Deux filles sont mariées, Rose (Mme Limoges) et Thérèse (Mme Villeneuve). Les garçons survivants sont : Louis-Napoléon, Charlemagne et Camille. Ce dernier, qui occupe encore, à la quatrième génération, le "bien" paternel, est lui-même à la tête d'une famille de douze enfants, dont deux filles sont religieuses de Sainte-Anne. Stanislas Huot et sa femme sont décédés à Saint-Jérôme, lui en mai 1911, à 74 ans, elle en 1921, à 77 ans.

Une autre famille Huot, celle de Louis Huot, arrivée à Saint-Jérôme en 1840, compte aussi (à la deuxième période) parmi les anciennes. Le fils de ce Louis Huot, Eusèbe Huot, est actuellement, à 90 ans, l'un des plus vieux citoyens de Saint-Jérôme.

Famille de John Carey. — Une quarantaine d'années avant la venue au Canada en 1847 des Irlandais contaminés par l'épidémie du typhus, après quoi bon nombre d'entre eux se sont trouvés fixés chez nous, quelques groupes isolés des fils d'Irlande, chassés de leur pays par la persécution, avaient déjà pris le chemin des Amériques. Au Canada, comme aux Etats-Unis, nous en avions eu notre contingent. Certains petits centres de l'ancien Bas-Canada ont été établis par eux : Saint-Colomban par exemple, dans le voisinage de Saint-Jérôme, qui leur doit sa fondation en 1837, et aussi New-Glasgow (Sainte-Sophie en 1851), où ils s'adjoignirent aux Ecossais loyalistes. Mais plusieurs étaient arrivés avant la date que je viens d'indiquer, même avant 1820. Les Carey sont de ceux-là. Les trois frères John, Edward et Patrick, dont le père, John Carey, avait émigré d'Irlande à New-York au commencement du siècle, émigrèrent à leur tour, vingt ans après, dans le nord de Montréal, Edward et Patrick à New-Glasgow, et John à Saint-Jérôme, ou plutôt sur le territoire du futur Saint-Jérôme, car la paroisse n'existait pas encore.

Vers 1820 donc, peut-être avant, John Carey, bien qu'ouvrier de son métier, prit une terre en partie défrichée à la Côte Double et travailla à la mettre en valeur. Avec de Montigny, Godon et les autres déjà nommés, il doit être compté au nombre des pionniers de la petite colonie de la Rivière du Nord. Il épousa bientôt, s'il ne l'avait pas déjà fait à New-York, Mary Walsh, une émigrée irlandaise elle aussi, dont il eut trois enfants. Sa femme étant morte jeune, il retourna à New-York pour une dizaine d'années. Il s'y remaria à Catherine Ryan, dont il eut encore quelques enfants. Mais il avait gardé le goût de notre nord, si l'on peut dire ainsi, et il revint, vers 1840, avec sa deuxième femme, se fixer à Saint-Jérôme, dans le village cette fois, sur la rue principale, où il ouvrit un atelier et exerça son métier d'ouvrier. Plus tard, il fit l'acquisition d'une terre sur le côté nord de la rivière, la propriété aujourd'hui de M. Joseph Bastien, échevin de Saint-Jérôme. Bon citoyen, estimé de tous, John Carey vécut une trentaine d'années à Saint-Jérôme et y mourut en 1872.

Une fille née de son second mariage en janvier 1845 et baptisée par le curé Burke, Louise Carey, a épousé en 1867 Paul Labelle. Elle vit encore en 1934 et réside, à Saint-Jérôme, chez sa fille Elisabeth. Alerte de corps et d'esprit à 89 ans, elle parle volontiers du vieux temps et rappelle qu'elle a fréquenté, toute jeune, l'école d'un M. Dallaire, dans une maison qui existe toujours, la maison Rodier.

Famille de Patrick O'Shea. — C'est peu après les Carey, et avant 1830, que les O'Shea, eux aussi venus directement d'Irlande, se sont établis sur le territoire de Saint-Jérôme, au rang du Cordon. Patrick O'Shea et sa femme Mary Mallen étaient originaires de Limerick, et la tradition de la famille veut qu'ils aient mis six semaines à traverser l'océan de leur pays en Amérique. Comme les Carey, les Gorman, les Doolan, les Shefford et d'autres encore, les O'Shea habitaient le rang du Cordon ou la région de Shawbridge aujourd'hui. Du mariage de Patrick O'Shea et de Mary Mallen sont nés deux filles et deux fils. Ceux-ci, Daniel et Patrick, cultivateurs tous les deux, ont épousé les deux soeurs, des Gorman. L'aîné, "Dan Shea", ainsi qu'on l'appelait familièrement, perdit sa femme alors qu'elle était encore jeune. Il est mort lui-même en 1882. Il a laissé deux filles et un fils, David O'Shea, ancien pharmacien en chef au pénitencier de Saint-Vincent de Paul, aujourd'hui de Montréal, qui a épousé Clémentine Lapointe, l'une des filles de l'ancien shérif Lapointe, dont il sera question dans la suite. Le cadet, Patrick, né en 1868, est le premier enfant que le curé Labelle a baptisé à Saint-Jérôme. Devenu industriel à Montréal, il a magnifiquement réussi en affaires. Il est mort en 1918. La firme J.-P. O'Shea, manufacturiers de vitres et miroirs, est, dans cette spécialité, à l'heure actuelle, l'une des plus en vue de la métropole.

Patrick O'Shea, l'émigré d'Irlande, est décédé, à Saint-Jérôme, vers 1868, et sa femme, Mary Mallen, à Saint-Jérôme également, en 1889, à 86 ans. On raconte que, après s'être établis au rang du Cordon, les époux O'Shea, bons catholiques, allaient fidèlement "faire leurs pâques" à Sainte-Anne des

Plaines. C'était donc avant l'érection de la paroisse de Saint-Jérôme. Plus tard, ils étaient de ceux, et leurs fils avec eux, qui se réunissaient souvent, après la grand'messe du dimanche, à d'autres émigrés irlandais, leurs compatriotes, chez le "Père Saint-Michel", en face de l'église, pour causer dans leur langue maternelle, le "gaélique". C'étaient de très honnêtes et braves gens, où la foi se conservait bien vivante. Le fils aîné de Patrick, Daniel O'Shea, se plaisait à rappeler souvent que, au temps de la construction de l'ancienne église de Saint-Jérôme (1837-1839), les "bandes de tourtres" qui s'abattaient sur la place publique étaient si compactes qu'on en pouvait "tuer avec un bâton", détail bien caractéristique de l'époque.

Jean-Baptiste Renaud. — Je n'ai pu parvenir à savoir où et quand Jean-Baptiste Renaud est né. Mais il me paraît certain qu'il a compté, dès avant 1830, au début de la mission qui allait devenir la paroisse de Saint-Jérôme, parmi les hommes importants de la colonie naissante. Il était cultivateur à la Côte Double et un citoyen en vue. Il s'occupait en même temps de commerce et faisait souvent, dans ce but, le voyage à Montréal, qui était à cette époque un long et assez pénible voyage à faire. Il est mort jeune, puisque sa femme, née Catherine Léveillée, devenue veuve, a épousé, en 1841, un homme de 27 ans, Charles Desjardins, arrivé à la Côte Double en 1840. Avec Casimir-Amable de Montigny, Renaud fut nommé juge de paix en 1837 et de nouveau en 1838. Il a été de même l'un des premiers marguilliers du banc, et c'est à ce titre qu'il a été inhumé, sous le banc d'oeuvre, dans le sous-sol de l'église. Il aurait été, en plus, en 1847, si l'on en croit la tradition, l'un des premiers délégués de Saint-Jérôme au conseil de comté. Mais, à ce propos, les documents font défaut.

Gilbert Lauzon. — La famille des Lauzon vivait à la Rivière du Nord dès les tout premiers temps, alors qu'on était encore desservi de La Chapelle. Gilbert Lauzon est né là en

1824, et, après avoir vécu à Saint-Jérôme toute sa vie, y est mort en 1921 à 97 ans. Son nom apparaît, dans l'almanach de 1852, comme ayant été le premier maître de poste de la localité. Gilbert Lauzon a laissé au moins trois enfants : Gilbert, Cyrille et une fille qui est devenue Mme Aldéric Deslauriers. L'un des fils de Cyrille, Emile Lauzon, est actuellement, à Saint-Jérôme, percepteur du revenu provincial.

Louis Brière. — Louis Brière est un autre ancien des premiers âges. Né en 1828, il est mort, à 73 ans, le 11 décembre 1901, à Saint-Jérôme, où il est inhumé. Je n'ai pu savoir s'il est né à la Rivière du Nord exactement. Mais il est certain qu'il s'y trouve très jeune. D'abord cultivateur à La Chapelle, il a été plus tard, au village même de Saint-Jérôme, propriétaire, successivement, de plusieurs moulins : d'un ancien moulin situé là où est la fonderie actuelle, puis de la scierie Laviolette, ensuite de la minoterie Langwell et enfin d'une autre scierie sur la limite nord de la ville. Homme d'initiative et solide travailleur, ce fut toujours un bon chrétien et un bon citoyen. Il a été conseiller municipal pendant au moins vingt-cinq ans.

Louis Brière avait épousé sa cousine, Arthémise Brière, née en 1833, qui est morte le 19 mars 1910 à 77 ans. Ils ont eu une famille de quinze enfants — dont deux survivent en 1934, qui habitent Montréal tous les deux : Louis Brière, 77 ans, et dame veuve Delphis Brooks, 80 ans. Le petit-fils, Armand Brière, réside à Saint-Jérôme et il a été échevin de la ville.

Famille Clermont. — Augustin Clermont avait épousé une demoiselle Cayen qui est morte en 1870. Je n'ai pu savoir ni le lieu ni la date de leur naissance à chacun, et je n'ai aucune précision au sujet de leur vie. Tout ce que j'en connais, c'est qu'ils élevèrent au moins six enfants et que le dernier des six est né sur le territoire du futur Saint-Jérôme en 1830. Voici la liste des six enfants : 1o Grégoire, marié à une demoiselle Perrin, sept enfants, dont Mme Paul Desjardins, veuve du notaire

Desjardins de Hull ; 2o Germain, marié à Mary Carey, six enfants, dont Oswald, de Sainte-Adèle, et Adrien, de Saint-Jérôme, quarante ans à l'emploi des Rolland, qui a été marguillier à l'église et échevin de la ville ; 3o Adée, mariée à Joseph Limoges, de Terrebonne, deux enfants ; 4o Lusbée, mariée à Joseph Guertin, de Saint-Hyacinthe ; 5o Marguerite, mariée au major Longpré, de Saint-Jérôme ; 6o Edouard . . .

Edouard Clermont, né en 1830 sur le territoire du futur Saint-Jérôme, a épousé en avril 1853, à Saint-Jérôme, Aurélie Guénette, née en 1834 et qui est morte à Montréal en 1901. Lui-même est mort, à Montréal aussi, en 1904. Trois de leurs enfants vivent encore en 1934 : Armand, ancien chef de police de Ville Saint-Louis (Montréal), qui réside à Saint-Jovite, Joseph-Edmond et Marie-Louise qui habitent Montréal.

Isidore Alarie. — Je ne connais que peu de chose de cet ancien. Il est né en 1833, comme Edouard Clermont, sur le territoire du futur Saint-Jérôme, alors desservi par le curé de Sainte-Anne à La Chapelle, et il est mort à Saint-Jérôme, le 19 février 1917, à 84 ans. Il a toujours demeuré à Saint-Jérôme et a été de longues années employé à la scierie de Godfroy Laviolette. Il eut un fils qui vit depuis longtemps aux Etats-Unis. Il eut aussi une fille, mariée à un M. Léveillé. Ces derniers à leur tour ont laissé une fille qui s'est mariée en premières noces avec William Eykel, mort au champ d'honneur durant la guerre de 1914-1918, et en secondes noces avec Wilfrid Léveillé.

La famille de Jean-Baptiste Grignon. — Nous voici à l'une des familles les mieux connues de Saint-Jérôme, celle des Grignon. Jean-Baptiste Grignon et sa femme, Marie Lacas (ou Lacasse), marié à Saint-Benoît le 11 novembre 1811, vécurent d'abord plusieurs années à Saint-Eustache. Ils vinrent ensuite "ouvrir une terre", en 1830, à Rivière-à-Gagnon. Ils se fixèrent enfin, en 1834, l'année de l'érection canonique de la paroisse, à Saint-Jérôme même.

Le premier ancêtre des Grignon venu au pays, Jacques Grignon, marié à Jeanne Tessier, avait émigré de France au Canada à la fin du dix-septième siècle. Ils étaient originaires de Saint-Philibert, diocèse de Luçon. Ils s'établirent aux environs de Trois-Rivières, et leur chrétienne famille se perpétua, pendant une centaine d'années, aux Grondines et à Batiscan. Au siècle suivant, on trouve des descendants de ces Grignon à Saint-Eustache. C'est là que le chef de la branche jérômienne vint au monde le 18 novembre 1791.

Marié à 20 ans, Jean-Baptiste Grignon en avait 40, quand, avec sa femme et leurs enfants, en 1830, "il s'enfonça dans les forêts du nord". A Rivière-à-Gagnon, et aussi à Saint-Jérôme dans les premiers temps, les époux Grignon partagèrent les privations et les misères des colons de l'époque. Leurs petits-fils, feu l'avocat Joseph Grignon et le docteur Edmond Grignon *(Le Vieux Doc),* nous en ont exposé les détails dans des récits pittoresques et savoureux. Il est sûr que tout n'était pas commode, confortable et gai pour ces braves gens. J'en ai déjà parlé et je n'y insiste pas. Toutefois, les temps difficiles, pour eux comme pour les autres, n'ont pas toujours duré. A Saint-Jérôme, le grand-père Grignon est de ceux qui prirent part aux "corvées" du défrichement de la place de l'église et de la construction de l'édifice religieux lui-même sous la direction du curé Blyth. Et c'est tout près de cette ancienne église, là où est aujourd'hui le palais de justice, en face du parc Labelle, qu'il se choisit ses "lots" et se bâtit son logis, un assez bon logis pour le temps. Il y installa, dans les commencements, une boulangerie-épicerie, qu'il convertit dans la suite en auberge. Ce fut l'*Hôtel du Peuple*, qui devint rapidement populaire, en effet, et le rendez-vous achalandé de tous les colons du nord de passage. Grand-père Grignon et sa bonne femme, *Jean-Jean* et *Marichette* comme on les appelait familièrement, y connurent bientôt des jours prospères et heureux, étant de ceux qui savent être modestes et se contenter de peu.

"Mon grand-père, écrit le *Vieux Doc,* s'il avait peu d'instruction, était par contre un homme de bon sens et de jugement. Profondément croyant, respectueux de Dieu et de

sa morale, il estimait et pratiquait avant tout l'équité et l'honnêteté. Son hôtel était bien tenu. Il n'y souffrait pas les désordres, les débauches ou les blasphèmes. Aussi était-il considéré par tous comme un homme honorable. On le consultait même volontiers dans les difficultés et les démêlés. Ma grand'mère, pareillement, était une bonne et pieuse femme, dévouée à son mari et soucieuse de bien remplir ses devoirs de mère de famille."

Travailleurs, économes et consciencieux, les Grignon élevèrent chrétiennement leurs enfants et s'assurèrent pour leurs vieux jours une aisance relative qui leur suffit amplement. Vers 1855, le père céda la gérance de son hôtel à son fils Médard et il s'occupa désormais de cultiver son jardin, un beau jardin, connu de loin, car *Jean-Jean* était un jardinier très entendu. En cela comme en tout le reste, sa bonne femme *Marichette* le secondait alertement. Ils vécurent ainsi tous les deux, chez leur fils Médard, jusqu'à un âge avancé. Lui mourut à 89 ans, en 1879, et elle à 91 ans, en 1885. "Lorsque M. Grignon s'est établi à Saint-Jérôme, disait une note de journal, il ne s'y trouvait qu'un seul colon, qui l'avait devancé d'un an ou deux. Il laisse en mourant pas moins de quatre-vingt-seize descendants directs." (*Le Nord,* 16 janvier 1879).

Médard Grignon, qui continua son père comme aubergiste, et aussi l'un de ses frères, Isidore, ont laissé, à leur tour, chez les anciens un souvenir très vivant. Celui-ci, Isidore, fut un citoyen remarqué et estimé de tout le monde. L'un de ses fils, Théodore, a passé plus tard pour un joyeux luron, à la verve facile et désopilante. J'ajoute que quatre fils de ce Théodore, Samuel, Hendéric, Joseph et Ernest, vivent encore à Saint-Jérôme en 1934. Médard, l'aubergiste, né à Saint-Eustache en juin 1828, marié en 1852 à Henriette Lalande, de la famille des Lalande de Saint-Hermas, dont sont les Pères Jésuites bien connus, et qui lui donna onze enfants, était un vrai type de bon Canadien, sinon par l'apparence et la vigueur physique, car il était devenu boiteux jeune à la suite d'un vulgaire accident, du moins par l'esprit, le coeur, l'honnêteté et la bonne

humeur. Il avait le goût de la musique, jouait du violon avec entrain et possédait un joli talent de conteur. Les hôtes de passage ne s'embêtaient pas chez lui ! Sa femme et lui s'imposèrent beaucoup de travail et de peine pour bien faire instruire leurs enfants. Ces derniers leur ont, en retour, fait largement honneur. Vers 1878, victime de la crise d'argent qui sévissait, Médard Grignon dut abandonner l'*Hôtel du Peuple*. Mais il en établit un autre aussitôt, en face de l'hôtel de ville (l'*Hôtel Maurice* d'aujourd'hui). Très mêlé toute sa vie aux affaires et à la société la meilleure, il a été l'un des membres les plus actifs de l'Institut de Dumontville et il se dépensait volontiers dans l'intérêt public. L'instruction de ses enfants lui coûta cher et il fut toujours généreux pour les oeuvres et pour les pauvres. En conséquence, il ne put guère s'enrichir. Sur la fin de sa vie, il avait accepté les modestes fonctions de gardien du bureau de poste et des douanes. Il mourut à 69 ans, en décembre 1897, et sa femme alla le rejoindre au cimetière, vingt ans après, en novembre 1917.

Voici, en bref, la liste des onze enfants de Médard Grignon et de Henriette Lalande : 1o le docteur Wilfrid Grignon, médecin à Sainte-Adèle et conférencier agricole, mort à 61 ans, en juin 1915, qui s'est marié deux fois et a laissé sept enfants, dont Louis, major et médecin vétérinaire à Mont-Laurier, et Claude-Henri, homme de lettres (Valdombre) — 2o Alzire, mariée au notaire Lachaîne, régistrateur, morte en octobre 1930, mère de sept enfants, dont le pharmacien Edmond Lachaîne de Montréal — 3o le docteur Eugène Grignon, médecin à Minominie dans le Michigan, mort en 1915, qui a laissé deux enfants, dont Gaston, journaliste à Chicago — 4o Hendéric Grignon, teneur de livres et ancien assistant-régistrateur, qui vit encore à Sainte-Agathe, père de neuf enfants, dont l'un a été tué en France, durant la grande guerre, d'une balle allemande — 5o le docteur Edmond Grignon, de Sainte-Agathe depuis 1886, le *Vieux Doc*, auteur de *En guettant les ours* et de *Quarante ans sur le bout du banc*, père de douze enfants, dont l'aîné, Henri, est médecin à Sainte-Jovite — 6o l'avocat Joseph Grignon, ancien protonotaire, très doué et très cultivé, littérateur, poète et musicien, auteur de nombre d'articles et d'études

(dont *Le Vieux Temps)*, mort à 66 ans, en avril 1930, à Saint-Jérôme, qui a laissé deux filles — 7o Marie-Anne, mariée à l'ingénieur Alcide Martin, devenue veuve avec sept enfants, réside à Joliette, où l'un de ses fils, l'abbé Eugène Martin, est procureur à l'évêché — 8o Honorius Grignon, imprimeur, maître de poste à Sainte-Adèle, mort en 1917, qui a laissé deux filles — 9o Henriette, mariée à Achille Lajeunesse, marchand et ancien maire de Sainte-Adèle, devenue veuve en 1920, a trois enfants et vit avec eux à Montréal — 10o Julia, mariée à Eugène Desroches, gérant de banque à Montréal, vivent encore tous les deux, ont sept enfants, dont un fils, le Père Bernard, des Missions Etrangères, est en Mandchourie — 11e Henri Grignon, traducteur au ministère de la marine à Ottawa, vit seul, sans enfants, avec sa femme née Dorimène Doré.

Robert Langwell. — Robert Langwell, d'origine écossaise, et William-Henry Scott, d'origine irlandaise, tous deux de langue anglaise et de religion protestante, et qui furent de la première période de la vie de Saint-Jérôme, ont cela de commun qu'ils se sont toujours entendus parfaitement avec leurs concitoyens canadiens-français, quoique de langue et de religion différentes, et qu'ils ont activement contribué tous les deux au progrès et au développement de la future ville. Leurs familles se rattachent vraisemblablement à ce groupe d'Ecossais et d'Irlandais, auquel j'ai déjà fait allusion en parlant des Carey, qui ont fondé New-Glasgow, plus tard Sainte-Sophie, vers 1820, au nord de Saint-Jérôme.

Robert Langwell, le plus ancien des deux, et l'un des plus vieux marchands et industriels de Saint-Jérôme, a dû y arriver vers 1836. Il y était sûrement en 1838. Je constate, en effet, par un acte de vente, passé, le 20 septembre 1872, devant le notaire Melchior Prévost, entre Robert Langwell et Louis Brière, que, le 21 avril 1838, devant le notaire Etienne Guy, de Montréal, le dit Langwell avait acheté d'Abraham McKay, sur la rue principale de Saint-Jérôme, un terrain où il construisit une maison en pierre avec une allonge en bois qui lui servit longtemps de magasin ; que, quelques années plus tard, en

1851, devant le même notaire Guy, il avait l'acquisition, de Norbert Craig, de deux autres terrains contigus au précédent ; que, enfin, encore en 1851, cette fois devant le notaire Prévost, il s'était porté acquéreur d'une île, sise dans la Rivière du Nord, en face des terrains susdits, que lui vendait Pierre-Auguste Labrie, qui l'avait lui-même achetée en 1847 d'Emilien Valiquette. Toutes ces propriétés, Langwell, en 1872, les vendait à Brière, pour la somme de $16,000.00, avec, en plus, un autre terrain et un moulin et ses dépendances, ainsi décrits dans le contrat : "un lopin de terre situé à l'ouest de la Rivière du Nord, avec un moulin à scie, tous ses accessoires et la chaussée construite sur la dite rivière".

Le moulin à scie, dont il est ici question, Langwell l'avait bâti, vers 1855-1856, en même temps qu'il établissait une minoterie dans son île. Ces deux industries eurent à l'époque beaucoup de vogue. Trois ponts donnaient accès à l'île et à la minoterie. Un droit de passage, large de 18 pieds, permettait de communiquer de celle-ci à la grand'rue dans le bas du village. C'est aujourd'hui la rue Saint-Faustin. Le moulin à scie n'existe plus, il a été remplacé par la fonderie Viau et Fils. Mais, la vieille minoterie de 1855 est toujours debout et fonctionne encore. C'est M. Omer Drouin, ancien échevin de la ville, qui en est le propriétaire, avec son père Jules Drouin, âgé de 81 ans. D'autre part, l'île Langwell a été subdivisée en lots à bâtir, et l'on y voit de nos jours de nombreuses et attrayantes habitations. Quant à la maison de pierre bâtie en 1838 par Langwell et vendue à Brière en 1872, elle a été revendue en 1875 ou 1876 à Alfred Laviolette, qui l'habita jusqu'à sa mort en 1903. Elle passa alors pour quelques années à Mme Léopold Globensky (Marie Prévost, fille de l'honorable Wilfrid), puis à Jacques Villeneuve, qui l'a cédée à son tour à M. Antoine Théberge, l'actuel propriétaire.

Robert Langwell était marié à Mary McDonald, une très digne femme. Après la vente de leurs propriétés à Brière en 1872, ils quittèrent Saint-Jérôme pour aller vivre à Saint-Laurent, près Montréal. Ils y seraient morts peu d'années après, l'un et l'autre, en 1874 et 1875. Je n'ai là-dessus aucune préci-

sion. Il existe un testament de Langwell, fait à Saint-Jérôme, qui est daté de mars 1871.

Langwell, qui a vécu à Saint-Jérôme pas loin de quarante ans, a laissé le souvenir d'un homme d'une parfaite honorabilité. Il était considéré et l'ami de tout le monde, en particulier, quoique protestant, des anciens curés. Il connut le curé Labelle dans les premières années de celui-ci, entre 1868 et 1872. Il l'apprécia hautement et en fut de même estimé. Son honnêteté et sa franchise étaient devenues proverbiales. On a raconté qu'il refusa tout net, plus d'une fois, de vendre du drap de qualité contre de l'argent sonnant, à des colons, qui, selon lui, eussent mieux fait d'employer cet argent à améliorer leurs terres en continuant à porter de l'étoffe du pays. Ce trait peint l'homme.

William-Henry Scott. — Né en 1833 à Rivière-à-Gagnon, sur le territoire de Saint-Jérôme qui devait se délimiter l'année suivante, William-Henry Scott, d'origine irlandaise, a été sans conteste l'un des pionniers les plus actifs de la future ville. Bien que, comme Langwell, de langue anglaise et de religion protestante, il s'est toujours montré sympathique aux Canadiens au milieu de qui il vivait, et, en particulier, le plus sincère et le plus fidèle des amis du curé Labelle. La famille Scott avait émigré d'Irlande vers 1821. Le grand-père de William-Henry, Archibald Scott, était parti, pour le Canada, de Leinster, Queen's County, avec trois enfants. Mais il mourut au cours du voyage en mer et son corps fut immergé dans les flots de l'océan. Ses enfants seuls se rendirent au Canada. Sa fille, plus tard Mme Frédéric Poole, a vécu à Weslyville (Saint-Lin). Ses fils, Thomas, né en 1797, et William, né en 1803, se fixèrent d'abord à Montréal, où ils furent à l'emploi de Richard Robinson, un entrepreneur en constructions. Les deux frères épousèrent les deux soeurs, Jane et Martha Robinson, filles de Richard. Le premier, Thomas, se maria à Jane en 1824, et le deuxième, William, à Martha, en 1830. Le beau-père Robinson a vécu lui-même, en ses dernières années, à Saint-Jérôme, où il est mort vers 1866. Il avait acheté la terre qui est

aujourd'hui la ferme du collège et c'est lui qui a fait bâtir la maison qu'habite maintenant M. l'avocat Camille de Martigny. En mourant, Robinson laissa ses biens aux enfants de sa fille Martha, Mme William Scott. Thomas Scott et sa femme Jane Robinson, après un court séjour à Weslyville, où leur premier enfant, une fille, vint au monde en 1825, s'établirent à la Rivière du Nord et se construisirent une habitation à l'endroit de l'actuel Laurentian Club. Thomas Scott est mort en 1835, à 38 ans. Sa femme s'est remariée en secondes noces à Edward Cleary et elle est morte en 1866. William Scott et sa femme Martha Robinson, après leur mariage en 1830, vinrent se fixer à Rivière-à-Gagnon. C'est là qu'est né, en 1833, William-Henry Scott, dont il est question dans cette notice. William Scott, le père de William-Henry, était marchand. Il avait, dans la milice canadienne, le grade de colonel, et il a été plusieurs années juge de paix. Il est mort en 1893, à 90 ans.

William-Henry Scott, né à Rivière-à-Gagnon en 1833, fréquenta d'abord l'école de Saint-Jérôme, puis il alla suivre les cours de la Workman's School à Montréal. A l'âge de s'établir, il vint tenir un magasin général à Saint-Sauveur, alors récemment érigée en paroisse (1853). Il demeura là plusieurs années. En 1861 ou 1862, il épousa Lavinia Fhurse, de New-Glasgow. Dans la suite, il revint à Saint-Jérôme et ouvrit, en 1871 ou 1872, une maison de commerce, là où Magloire Duchesneau avait tenu un magasin général et où se trouve aujourd'hui la banque de Montréal. Scott vendit plus tard, en 1875, cette propriété et son stock de commerce à Charles Godmer. Il vécut toujours désormais à Saint-Jérôme, estimé et considéré de tout le monde, notamment, il convient d'y insister, du curé Labelle. A diverses reprises, la confiance de ses concitoyens l'appela aux charges publiques. Il a été, par exemple, assez longtemps, échevin de la ville. Il fut maître de poste de Saint-Jérôme de 1906 à 1916. Il est mort en septembre 1916, à 82 ans. Sa femme, Lavinia Fhurse, l'avait précédé dans la tombe en 1900. Il a laissé deux fils, MM. Jimmy et Wilfrid Scott, de Shawbridge.

"William Scott, écrivait au lendemain de sa mort M. Jules-Edouard Prévost, dans son journal l'*Avenir du Nord* (15

septembre), a été l'un des pionniers de Saint-Jérôme et il a pris une part active à tous les événements importants de l'histoire de notre région, avec laquelle sa vie s'est identifiée depuis plus d'un demi-siècle. William Scott était protestant. Mais quel homme de bonne foi ! Son coeur était foncièrement bon et sa charité aussi humble que profonde. Il n'a jamais commis l'injustice. Non seulement il a respecté les biens, l'honneur et la vie de ses concitoyens, mais il a aimé leur perfectionnement moral. Fidèle à ses amitiés, pitoyable aux malheureux, il n'a jamais cessé d'être charitable dans le beau sens chrétien du mot. On peut écrire de lui qu'il a surtout vécu par le coeur. Il a aimé les Canadiens français catholiques comme ses frères, il s'est dévoué pour leurs oeuvres auxquelles il a souvent contribué, il s'est intéressé à leur culte qui le touchait profondément." — "Le curé Labelle, disait encore M. Prévost, n'eut pas d'ami plus sincère, plus fidèle et plus dévoué, que William Scott. Constamment, il fut à ses côtés dans les bons et dans les mauvais jours. Souvent, il l'a accompagné dans ses voyages de colonisation ou dans ses courses d'exploration au sommet des montagnes. Le roi du nord, comme l'on sait, ne disposait pas de revenus royaux ! Le bon William lui ouvrit plus d'une fois sa bourse. Il contribua même un jour à racheter son mobilier que les huissiers venaient de saisir. Le curé appréciait hautement son grand coeur et il en faisait volontiers l'éloge. "William est si bon, écrivait-il d'Anvers en 1885, et il est si charitable, qu'il est difficile de trouver un ami plus dévoué. J'en ai moi-même fait la sûre expérience." De son côté, l'une des choses dont se glorifiait le plus M. Scott sur ses vieux jours, c'était d'avoir été l'ami intime du curé Labelle." — "William Scott, ajoutait enfin M. Prévost évidemment sous le coup de l'émotion, était l'un des derniers survivants de nos chers anciens, de ceux qui ont ouvert le nord, fondé et développé Saint-Jérôme. Il était, pour la génération nouvelle, comme une chère relique du passé ! Il avait été le contemporain et l'ami de nos pères. Sa vie avait été mêlée à celle de presque toutes nos familles. Il s'était souvent oublié pour les autres et il avait rendu service à tout le monde. Aussi, tous sans exception, chez nous, l'estimaient et le vénéraient. Sa mort est pour nous

comme un écho du passé qui s'éteint, comme une illusion qui s'en va... "

Feu Joseph Grignon, qui tournait si aisément le vers, avait écrit spirituellement sur William Scott, dans l'*Avenir du Nord,* en 1907, une jolie pièce, dont voici l'entrée en matière :

"Il fut, à Saint-Jérôme, un lion débonnaire,
Lion bien différent des lions de Siam !
Les enfants le choyaient, car il se laissait faire,
Et les anciens disaient : C'est bien le bon William !
Il ne montrait les dents qu'en éclatant de rire,
Jamais contre personne on ne l'a vu médire,
Mais lion il était par son coeur généreux... "

Le notaire André Bouchard-Lavallée. — Le notaire Lavallée, né à Saint-Eustache en 1811, paraît avoir été admis au notariat et être arrivé à Saint-Jérôme en 1836, bien qu'il figure, à tort je pense, au tableau des notaires de la province, comme ayant pratiqué à Saint-Jérôme de 1834 à 1867. Son père, sa mère et trois soeurs demeuraient en tout cas avec lui, en 1836, dans la future ville. Son père est mort, le 17 février 1851, à 69 ans, à Saint-Eustache, où il se trouvait en promenade chez son neveu Emery Féré, mais il a été inhumé à Saint-Jérôme. La mère, née Geneviève Duchesnault, est décédée, le 31 mars 1883, à 89 ans, à Saint-Jérôme, où elle a été inhumée. Le notaire lui-même mourut, le 26 octobre 1878, à 67 ans, à Montréal, mais il a été, lui aussi, inhumé à Saint-Jérôme. Les trois soeurs sont devenues : la première, Henriette, la femme du notaire Moïse Leclair, de Sainte-Thérèse ; la deuxième, Florence, la femme de Ménasippe Longpré, cultivateur de Saint-Jérôme ; et la troisième, Hermeline, la femme du boulanger Lapierre, de Saint-Jérôme, dont il sera question plus loin.

Admis au notariat le 18 janvier 1836 et établi à Saint-Jérôme au cours de la même année, André Bouchard-Lavallée, ardent patriote, fut mêlé aux "troubles" de 1837, et il eut l'honneur de connaître, pour quelques mois, les ennuis de la

prison politique. Revenu à Saint-Jérôme, la tourmente passée, il y épousa, le 7 janvier 1839, Julie Testard de Montigny, la deuxième fille de Casimir-Amable. Douze enfants sont nés de ce mariage. En 1860, la famille alla se fixer à Sainte-Adèle (fondée en 1852) et, en 1867, à Montréal. Le notaire devait se déplacer ainsi, parce que, nommé encore jeune agent des terres de la couronne, il vit le bureau de son agence passer de Saint-Jérôme à Sainte-Adèle, puis de Sainte-Adèle à Montréal. En cette qualité d'agent des terres, il seconda activement, dans les commencements, le grand colonisateur qu'a été Augustin-Norbert Morin, l'ancien premier ministre des Canadas-Unis. Il fut toujours d'ailleurs un fervent de la colonisation et se dépensa sans compter pour l'avancement de cette oeuvre. A Saint-Jérôme en particulier, où il a été l'un des premiers hommes de profession résidants, sinon le premier, il a puissamment contribué au progrès du village naissant. C'est le notaire Lavallée, le fait vaut d'être souligné, qui a planté de ses mains les premiers arbres le long des rues de la future ville. Modèle du Canadien patriote et fidèle aux traditions, poli et hospitalier à la façon des anciens, il avait fait de sa maison la plus accueillante de la localité. Aussi jouissait-il largement de la considération et de l'estime de ses concitoyens. A Sainte-Adèle et à Montréal, plus tard, il n'a jamais cessé de s'intéresser à son ancienne paroisse de Saint-Jérôme, et il a tenu à revenir dormir son dernier sommeil à l'ombre de sa vieille église. Excellent chrétien, tout autant que bon citoyen, il est de ceux dont les anciens Jérômiens ont gardé la mémoire avec un respect spécial.

Voici, en bref, la liste des noms des enfants du notaire André Bouchard-Lavallée et de Julie de Montigny, soit six garçons et six filles : Alphonse, Ferdinand, Armand, Emery, Taxil et Omer, tous décédés depuis longtemps — Julie-Olympe, Mme Eugène Valois (morte à 94 ans en 1933), Caroline, Mme Lusignan, Clara, Mme Godfroy Labrie, Palmire, Mme J.-M. Beausoleil (dont le mari fut maître de poste à Montréal), Elmina, morte célibataire, et Joséphine, Mme Charles Mathieu (dont le mari était ingénieur-arpenteur), la seule qui vit encore et demeure à Montréal.

Paul Labelle. — Paul Labelle né à Sainte-Rose vers 1820, arrivé à Saint-Jérôme en 1838, doit être aussi compté parmi les colons-pionniers. Il avait sa terre dans le rang ainsi dit Côte-à-Boucanne, et il cultiva toute sa vie. Son fils, du même nom que lui, Paul Labelle, né en 1848, marié en 1867 à Louise Carey, fille de John, dont il a été précédemment question, était, comme son père, un ouvrier du sol. Il est mort le 7 avril 1926. Il avait d'abord occupé la terre de son père à Côte-à-Boucanne. Plus tard, il prit celle de son beau-père, John Carey. Sur la fin, depuis 1906, il habitait la ville. De son mariage avec Louise Carey il eut treize enfants. Sa veuve demeure encore à Saint-Jérôme. Outre ses dix enfants survivants, elle compte une soixantaine de petits-enfants.

Michel Laporte dit Saint-Georges. — Né à Sainte-Scholastique en 1817, Michel Laporte est venu jeune à Saint-Jérôme, vraisemblablement tout de suite après les événements de 1837. Boucher de son état, il a mené une vie paisible et honnête. Marié à Saint-Jérôme, il a élevé une famille de quatorze enfants, dont cinq seulement vivaient encore — Michel, Louis et Joseph, de Saint-Jérôme, et les dames Bélanger et Lajeunesse, de Montréal — lors de son décès, à 86 ans, en août 1903. Il est de ceux, je l'ai noté dans l'histoire de Saint-Jérôme (première partie), qui avaient fait le coup de feu à Saint-Eustache pour la cause des patriotes. C'était le grand souvenir de sa vie. Il en gardait l'empreinte dans l'énergie et la ténacité dont il fit toujours preuve. "M. Laporte possédait ce caractère jovial, cet entrain au labeur, cette résistance dans les difficultés et cet enthousiasme patriotique qui distinguaient les vieillards de l'ancienne génération. Travailleur infatigable, tout en élevant, dans les principes chrétiens, une nombreuse famille, il s'était gagné une honnête aisance." (L'*Avenir du Nord* — 27 août 1903).

William Gauthier. — Fils de Louis Gauthier et de Jenny Robinson, né en 1822 à Sainte-Anne des Plaines (rang de Mascouche), William Gauthier est l'un des plus anciens marchands de Saint-Jérôme, où il vint s'établir en 1837. Il avait

suivi, jeune, les classes d'un M. Valade, plus tard inspecteur d'écoles. Arrivé à Saint-Jérôme à l'époque où se bâtissait l'ancienne église, il avait fait l'acquisition, dans le voisinage, d'un emplacement, qu'il défricha lui-même, et sur lequel il fit construire sa maison d'affaires, au coin nord-ouest du terrain du palais de justice actuel. C'est aussi lui qui a fait bâtir plus tard, en ses dernières années, la fort belle maison qu'habite aujourd'hui son gendre, l'honorable Bruno Nantel. Marié le 16 juillet 1850 à Marie-Louise Saint-Aubin, née à Saint-Martin en 1832, il en eut une famille de dix enfants. Il est mort à Saint-Jérôme le 23 juin 1889, à 68 ans. Sa femme est décédée, aussi à Saint-Jérôme, en août 1896 à 64 ans.

De haute taille et de constitution robuste, William Gauthier était un homme d'un tempérament froid, plutôt sévère et peu expansif. Les débuts de son commerce furent assez rudes et difficiles. Mais l'effort et la peine ne lui coûtaient pas. Jeune, il fit bien souvent, en voiture, le long chemin, alors malaisé, de Montréal à Saint-Jérôme, aller et retour, dans une seule journée, pour s'approvisionner de marchandises qu'il revendait aux colons du nord. Il ne tarda pas, avec son magasin général, à s'amasser une jolie fortune. Entendu en affaires, travailleur inlassable, strictement économe, mais honnête et probe avec tout le monde et très charitable, il mérita largement les remarquables succès auxquels il est arrivé. Bon père de famille, il assura à ses nombreux enfants le bienfait d'une solide instruction. Tout en faisant preuve d'un réel talent dans l'administration de ses propres affaires, il sut se montrer soucieux de l'intérêt général de sa ville et ses concitoyens l'honorèrent de leur confiance. Elu au conseil municipal en 1870, il y siégea plusieurs années. De 1879 à 1889, il fut commissaire d'écoles. et, de 1882 à 1885, marguillier du banc à l'église.

Voici en raccourci, la liste des enfants de William Gauthier et ce qu'ils sont devenus : 1o Elmina, née en 1851, entrée à 16 ans chez les Soeurs de Sainte-Anne, professe sous le nom de Soeur Marie-Angélique, bien vivante et encore alerte à 83 ans en 1934 ; 2o Adrien, né en 1853, ordonné prêtre en 1877, longtemps curé de Saint-Faustin, mort le 3 décembre 1916, inhumé dans la chapelle du cimetière de Saint-Jérôme , 3o

Ephraïm, né en 1855, qui devint avocat, décédé à 29 ans, en 1884 ; 4o Exérine, née en 1858, qui devint la femme du docteur Félix-Philéas Vanier et vit encore à Saint-Jérôme ; 5o Georgianna, née en 1860, qui devint la femme de l'honorable Bruno Nantel, morte en 1930; 6o Albine, née en 1863, décédée à 15 ans en 1878; 7o Avila, né en 1865, marié à Marie Lusignan, qui réside à Saint-Jérôme; 8o Samuel, né en 1868, marié à Angéline Rhéaume, décédé en 1929; 9o Archinime, né en 1870, décédé en 1903; 10o Ernest, né en 1873, qui devint médecin, marié d'abord à Eugénie Lachaîne, fille du notaire Louis-de-Gonzague Lachaîne, de Saint-Jérôme, puis à Laure Beaudin, de Sainte-Julienne, a pratiqué sa profession à Joliette et y est mort en 1928.

William Gauthier, d'une famille lui-même qui comptait douze enfants, six garçons et six filles, eut l'un de ses frères, Clément, né en 1824, qui vint, en 1849, se fixer à Saint-Jérôme, après avoir vécu plusieurs années et s'être marié à Saint-Vincent-de-Paul, et qui était forgeron. Il en sera question plus loin.

Léandre Gauthier. — Léandre Gauthier est né le 8 juillet 1825, avant l'érection de la paroisse de Saint-Jérôme, mais sur son territoire. Son père, Jean-Baptiste Gauthier, et sa mère, Antoinette Robert, cultivateurs, sont, eux aussi, au nombre des premiers colons desservis de La Chapelle. Cette famille est différente des Gauthier dont je viens de parler, à ce que je crois du moins. Léandre Gauthier épouse en octobre 1849 Julie Dorval, fille d'Ignace Dorval et de Esther Brunet. Comme son père, Léandre Gauthier fut un artisan du sol. Sa terre se trouvait dans les limites de la ville d'aujoud'hui. Il aida au développement de la localité en vendant des lots, où se formèrent des rues d'habitation : celles de Saint-Faustin, de Saint-Léandre, de Saint-Ignace et de Saint-Hubert. Il fut aussi plusieurs années du conseil municipal. — Quatre des onze enfants de Léandre Gauthier et de Julie Dorval vivent encore en 1934 : 1o Caroline, 78 ans, veuve d'Israël Chandonnet, réside dans le Michigan ; 2o Jean-Baptiste, 69 ans, est cultivateur à Sainte-Adèle ; 3o

Marie, 67 ans, femme de J.-N. Desjardins, réside à Saint-Jérôme ; Maria, 65 ans, veuve de Charles Therrien, plombier, habite Saint-Jérôme.

Augustin Gingras. — Né à Saint-Jérôme et baptisé à Sainte-Anne des Plaines le 12 janvier 1836, Augustin Gingras appartient par sa naissance à la génération d'avant 1840. Son père s'appelait, comme lui, Augustin, et il eut trois frères, Elie, Félix et Isaïe, nés eux aussi à Saint-Jérôme et qui y ont toujours vécu. Augustin et ses frères étaient, comme leur père du reste, des laboureurs du sol. Augustin Gingras avait épousé, vers 1860, Marie Nantel, aussi de Saint-Jérôme, où elle est née en 1840. Lui est mort à Saint-Canut, le 6 janvier 1904, à 68 ans. Elle est décédée à Saint-Jérôme, le 14 décembre 1908, à 68 ans également. Trois de leur treize enfants survivent en 1934 : Augustin, qui réside à Labelle ; Emmanuel, de la compagnie Rolland à Saint-Jérôme ; et Octave, marchand-épicier, également de Saint-Jérôme.

La famille Nantel. — Des anciennes familles de la période des débuts (qui s'arrête à 1840), l'une des plus marquantes, avec celle de Casimir-Amable de Montigny, est certainement la famille de Guillaume Nantel, lui-même modeste tanneur de cuir, mais dont plusieurs des fils ont joué un rôle de premier plan dans la vie publique. Il convient d'en parler ici un peu plus au long que de nombre d'autres.

Le premier de ce nom qui soit venu au Canada, Jean Berloin dit Nantel, naît en France, vers 1670, dans le Bas-Poitou, à Saint-Maixent, dans le voisinage de Nanteuil (d'où Nantel), sur la paroisse de Saint-Léger (évêché de Poitiers). C'est le fils de Jacques Berloin et de Jeanne Charronne. Il émigre en Nouvelle-France vers 1690, à 20 ans, et se fixe, peu après, comme colon ou cultivateur, à Lachenaie, où il épouse en premières noces, en novembre 1694, Marguerite Forget, veuve de Jean Muloin et petite-fille par sa mère d'Abraham Martin dit l'Ecossais. Devenu veuf en juillet 1704, Jean Berloin

épouse en secondes noces, en septembre 1705, Marguerite Delpêche, de Repentigny. Quelques années plus tard, vers 1715 ou 1716, il s'établit définitivement à Saint-François-de-Sales, dans l'île Jésus, où il meurt le 5 novembre 1740, à 70 ans. Il était devenu sur la fin de sa vie, vers 1733, capitaine de milice. De ses deux femmes, Jean Berloin avait eu douze enfants, dont sept, quatre garçons et trois filles, vécurent jusqu'à l'âge adulte, se marièrent et eurent à leur tour plus de soixante enfants en tout, dont quarante-cinq au moins firent souche. Par suite, évidemment, les descendants sont nombreux.

L'un des fils de Jean Berloin et de Marguerite Delpêche, Joseph Berloin dit Nantel, né à Lachenaie en septembre 1715, lui aussi cultivateur, épouse à Saint-François-de-Sales, en avril 1741, Marie Ethier, et meurt à Mascouche en août 1760. Il laisse sept enfants, dont Joseph Berloin dit Nantel ou Nantelle, né vers 1757. Celui-ci épouse à Saint-Vincent-de-Paul, en janvier 1781, Marie-Louise Cyr, s'établit à Sainte-Rose et y fonde une importante tannerie. Devenu veuf en février 1815, il se remarie, un an après, à Marie-Anne Foucault, veuve de Pirre Nadon. Il meurt en juin 1833, laissant de son premier mariage une nombreuse descendance. C'est lui qui abandonne le nom de Berloin pour adopter définitivement celui de Nantel. Jacques Nantel, fils de Joseph Nantel et de Marie-Louise Cyr, né à Sainte-Rose le 8 mars 1789, épouse à Sainte-Rose, le 19 septembre 1809, Marie-Anne Chartrand, et meurt au Petit-Chicot (Saint-Eustache), à 34 ans, le 26 mai 1823. Il laisse plusieurs enfants, dont Guillaume Nantel, le chef de la branche jérômienne.

Guillaume Nantel, descendant à la cinquième génération du Jean Berloin dit Nantel venu au Canada vers 1690, nait à Saint-Eustache le 8 mai 1816. On ne sait pas exactement dans sa famille quand il vint s'établir à Saint-Jérôme. Ce doit être en 1837 ou en 1838. En tout cas, le 23 octobre 1838, à 22 ans, il épouse, à Sainte-Thérèse, Adélaïde Desjardins, elle aussi âgée de 22 ans (née à Sainte-Rose le 13 août 1816). Au baptême de leur premier enfant, Antonin, à Saint-Augustin, le 16 septembre 1839, Guillaume Nantel et sa femme, Adélaïde Desjardins (venue là probablement, chez sa belle-mère Marie-

Anne Chartrand, pour sa maladie), sont dits, dans l'acte inscrit au registre, être de Saint-Jérôme. Guillaume Nantel a vraisemblablement appris son métier de tanneur, à Sainte-Rose, chez son grand-père, Joseph Nantel, décédé alors que lui-même (Guillaume) avait 17 ans en 1833. Quoi qu'il en soit, il a exercé cette humble profession de tanneur de cuir à Saint-Jérôme pendant près de vingt ans.

Modeste artisan, peu instruit — on ne pouvait guère s'instruire en ce temps-là — et peu fortuné, mais probe et honnête travailleur, craignant Dieu et observant ses lois, tout en gagnant sa vie et celle de ses enfants, Guillaume Nantel mérita la confiance de ses concitoyens si bien que, en 1856, il fit partie du premier conseil municipal du village. L'année suivante, le 15 février 1857, il mourait assez soudainement, à 41 ans, laissant sa veuve à la tête d'une famille de neuf enfants, dont l'aîné avait 18 ans. Généreuse d'âme et forte de caractère, la veuve Nantel éleva ses enfants chrétiennent et virilement et elle parvint, par son labeur et son dévouement inlassable, à leur assurer à chacun une bonne éducation, à plusieurs de ses fils en particulier une solide instruction classique, qu'ils reçurent au collège voisin de Sainte-Thérèse. Guillaume Nantel, mort relativement jeune, compte toutefois parmi les pionniers les plus méritants de Saint-Jérôme. Sa courageuse femme, elle aussi, elle surtout, a bien mérité de sa paroisse comme de sa famille. Elle est morte à Saint-Jérôme, le 8 octobre 1893, à 77 ans. — Quatre des fils de Guillaume Nantel et d'Adélaïde Desjardins, Antonin, Pacifique, Guillaume-Alphonse et Wilfrid-Bruno, se sont distingués dans la vie publique et ont fait honneur à leur village natal aussi bien qu'à leur sang.

Antonin Nantel, l'aîné de la famille, devenu prêtre, chanoine et prélat, né le 16 septembre 1839, est l'un des éducateurs les mieux connus et les plus justement estimés de notre province. Il a donné toute sa vie, pas moins de soixante ans sur quatre-vingt-dix, à la grande et noble tâche de l'enseignement et de la formation des jeunes gens. Entré au séminaire de Sainte-Thérèse à 12 ans, en septembre 1851, du temps du

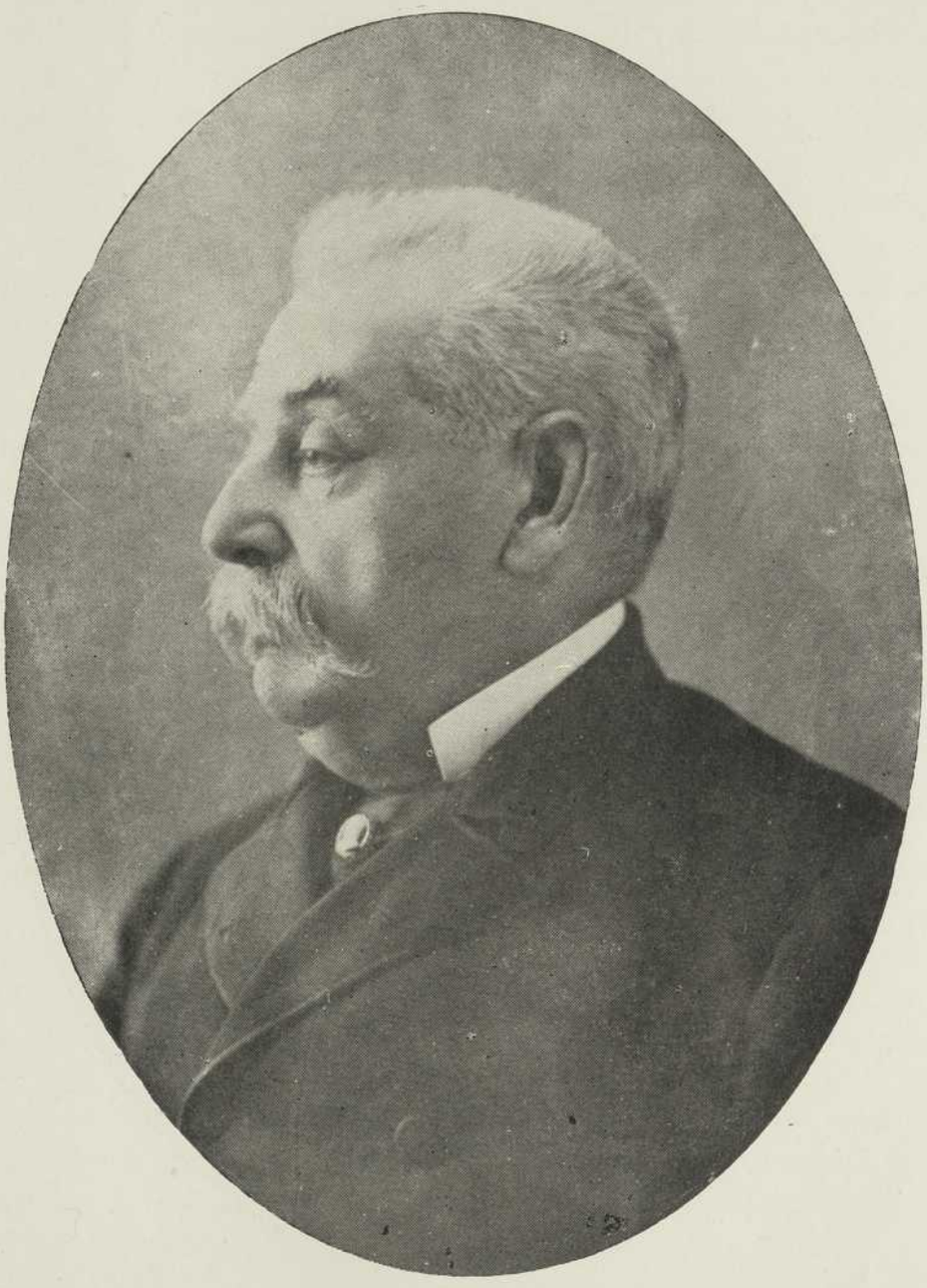
fondateur le curé Ducharme, il y a passé sa vie entière et y est mort, le 29 juillet 1929, dans sa 90ème année d'âge. Il fut ordonné prêtre le 5 octobre 1862, à 23 ans. Devenu supérieur de sa maison en 1870, à 31 ans, il l'a été, en deux périodes, pendant un quart de siècle. Il remplit aussi les fonctions de préfet des études pendant de longues années. Plus spécialement, il s'occupait de littérature et d'histoire et il dirigeait l'académie Saint-Charles qu'il avait lui-même établie en 1862. Il a toujours joui, dans son collège, d'une haute considération. En 1880, il fondait, pour sa maison, un bulletin mensuel, *Les Annales Térésiennes*. D'autre part, il s'intéressa avec une belle persévérance aux études linguistiques. Il fit, à ce sujet, vers 1905-1908, un séjour de quelques années à Paris, pour mettre ses recherches au point, tout en restant attaché au personnel térésien. Son mérite comme éducateur fut reconnu par les plus hautes autorités. L'Université Laval lui décerna le titre de maître ès-arts dès 1880. Mgr Fabre le fit chanoine en 1894. Rome le créa prélat en 1923, à l'occasion de son 60ème de sacerdoce. L'Université de Montréal lui conféra le doctorat ès-lettres en 1924.

Homme d'ordre et de vie régulière, profondément pieux, ami de l'étude et très curieux de savoir, Mgr Nantel était un travailleur inlassable, un très digne prêtre, un éducateur zélé, un supérieur un brin méticuleux mais généreusement dévoué à sa charge. Doué de riches aptitudes pour les lettres, en dépit d'une culture collégiale à cette époque plutôt restreinte et insuffisante, grâce à son effort personnel, il en était arrivé à écrire avec une belle aisance et dans un style d'une remarquable correction. Le recueil de *Pages Historiques et Littéraires* (1928), où son neveu, M. l'avocat Beaulieu, a compilé un choix de ses divers écrits, en témoigne abondamment. On lui doit, à lui-même, plusieurs ouvrages de littérature ou de pédagogie de solide tenue, par exemple : *Les fleurs de la poésie canadienne,* intéressante anthologie, et *La Méthode d'Olendorf,* manuel pour l'étude de l'anglais, d'autres encore. Mais le livre auquel il tenait davantage, je pense, et qui lui avait coûté le plus de labeur, c'est *La parole humaine,* édité à Paris en 1908, curieuse étude sur l'origine des langues, qui a

attiré, dans le temps, l'attention des savants. En deux mots, Mgr Nantel a hautement honoré sa famille et son collège, et aussi sa paroisse natale de Saint-Jérôme, à laquelle il resta toujours très attaché.

Pacifique Nantel, né le 27 août 1850, de onze ans plus jeune qu'Antonin — quelques frères et soeurs avaient pris place entre les deux — fit ses études à Sainte-Thérèse et à l'École normale (Montréal). Devenu instituteur, il enseigna à Saint-Félix-de-Valois (Joliette) et à l'école Champlain (Montréal). Il fut nommé inspecteur d'écoles primaires, en juillet 1882, pour Terrebonne, Deux-Montagnes et une partie d'Argenteuil. Il avait épousé, le 16 mai 1882, à Notre-Dame-de-Grâce (Montréal), Marie-Onésime Maréchal, nièce des trois curés Maréchal et soeur du juge Théophile Maréchal, dont il eut sept enfants, entre autres : Adolphe Nantel, l'auteur de *A la Hache,* lauréat du prix David ; l'avocat Maréchal Nantel, bibliothécaire du Barreau de Montréal ; Eugène Nantel, ancien officier du 22ème régiment pendant la grande guerre et lieutenant-colonel du régiment de Châteauguay ; Napoléon Nantel, décédé à Saint-Jérôme, à 30 ans, en 1918. — Pacifique Nantel est mort à Saint-Jérôme, le 26 septembre 1898, à 48 ans. Consciencieux et homme de labeur, il a bien servi, lui aussi, la cause de l'éducation de la jeunesse. Grand ami de la nature et fervent des "sports", il a souvent parcouru les lacs et les montagnes du nord, et il a laissé, comme pêcheur, une renommée quasi légendaire. Avec ses frères Alphonse et Bruno, il avait établi, à l'instigation du curé Labelle, une colonie au Nominingue, où leurs autres frères, Maximien et Jules, ont été du nombre des principaux pionniers. L'inspecteur Nantel fut un Jérômien très fidèle à son coin de pays.

Guillaume-Alphonse Nantel, né le 4 novembre 1852, suivit son cours classique à Sainte-Thérèse (1864-1872). Il étudia le droit à l'Université Laval de Montréal et fut admis au barreau en 1875. Il ouvrit aussitôt un bureau légal à Saint-Jérôme, où



Godfroy Laviolette, premier maire du village, en 1856



L'honorable Alphonse Nantel, le premier Jérômien élu député (en 1882)

son frère Bruno devait s'associer avec lui neuf ou dix ans plus tard. En plus, il s'occupa tout de suite de journalisme et de politique, en s'attachant au parti et à la fortune de Chapleau, alors dans toute sa force et sa gloire. Il s'intéressa en même temps, sous l'inspiration du curé Labelle, à l'oeuvre de la colonisation du nord. En 1881, Alphonse Nantel achetait, du notaire Hervieux, le journal *Le Nord,* de Saint-Jérôme, qu'il dirigea et rédigea plusieurs années, en y traitant surtout de politique et de colonisation. Elu député de Terrebonne au fédéral (à 30 ans) en juin 1882, à la place de Rodrigue Masson nommé au sénat, il démissionna en août de la même année en faveur de Chapleau, qui passait de Québec à Ottawa, et se fit élire aussitôt député provincial pour le même comté, qu'il devait représenter à Québec jusqu'en 1900. En 1882 également, Nantel fondait à Montréal, avec Blumhart, le journal *La Presse.* Peu après, en 1885, il épousait Emma Tassé, de Saint-Laurent, près Montréal. Trois enfants sont nés de ce mariage : Tassé Nantel, mort jeune, et deux filles, Fleur-Ange qui a épousé Paul Wattel, de Paris, et Antonia, la femme de l'honorable Athanase David. Ministre de la couronne à Québec de 1891 à 1897, dans les cabinets successifs de Boucherville, Taillon et Flynn, Alphonse Nantel a tenu un rôle important dans l'administration de la province. A la chute de son parti en 1897, il continua de représenter Terrebonne, jusqu'en 1900, alors qu'il fut défait par Jean Prévost. Entre temps, il fut rédacteur à *La Minerve.* Le travail, comme on voit, ne lui coûtait pas. Au printemps de 1895, il avait fait, avec Mme Nantel, un voyage en Europe, pour se reposer un peu de ses incessantes activités et enrichir encore ses connaissances. Il était, à ce moment, ministre dans la cabinet Taillon, et je me souviens qu'à Rome, où j'eus l'honneur de lui servir de *cicerone,* les portes des princes de l'Eglise s'ouvraient facilement devant M. le ministre. Il fut aussi reçu en audience par Léon XIII. Après 1900, bien que n'étant plus ministre, ni même député, le lutteur qui était en lui ne désarma pas. Pendant quelques temps, il dirigea *Le Monde Illustré,* et, en 1907, il acceptait le poste de rédacteur politique à *La Presse.* Il mourut à Montréal, le 3 juin 1909, à 56 ans.

Outre ses nombreux articles sur la politique, l'économie sociale et la colonisation, M. Nantel a publié, en brochures, de substantielles études, telles : *La Colonisation du Nord, Notre Nord-Ouest Provincial, Les Etudes Classiques.* Son livre *La Métropole de demain* (l'avenir de Montréal), édité après sa mort, en 1910, par les soins de son neveu, M. l'avocat Beaulieu, est fort remarquable. — Homme d'un beau talent, solidement instruit, studieux et travailleur, énergique et tenace dans ses idées, orateur plutôt froid, mais convaincu et convaincant, journaliste à la plume alerte et parfois mordante, en tout honnête, loyal et digne, l'honorable Alphonse Nantel a été, sans conteste, l'un des hommes publics en vue de son époque. Comme son frère Mgr Nantel, sur un autre théâtre, il a sûrement fait honneur à sa petite patrie aussi bien qu'à la patrie tout court.

L'honorable Wilfrid-Bruno Nantel est encore, au moment où j'écris ces lignes, plein de vie et dispos. C'est maintenant l'un des anciens de Saint-Jérôme et il porte allègrement ses soixante-dix-huit ans. Cela même m'oblige à quelque réserve. Il est né le 8 novembre 1855 et, comme ses frères, il a fait ses études à Sainte-Thérèse (1869-1877). Il suivit son droit à l'Université Laval de Montréal et fut admis au barreau en 1879. Jusqu'en 1885, il pratiqua à Montréal avec Taillon, plus tard premier ministre, puis il se fixa à Saint-Jérôme avec son frère Alphonse. Le 26 mai 1885, il épousait Georgianna Gauthier, fille de William Gauthier, dont il a été question précédemment. Plusieurs enfants sont nés de ce mariage, entre autres : Bruno, avocat à Montréal, Léopold, avocat à Saint-Jérôme et ancien maire, et Conrad, chirurgien-dentiste à Monte-Bello, puis à Montréal. Comme son aîné Alphonse, Bruno Nantel, tout en plaidant au palais, "fit de la politique". Plus que lui, il s'occupa de choses municipales. Il fut échevin de sa ville plusieurs années, puis maire de 1903 à 1909. Il avait été avocat de la couronne dès 1897 pour le district de Terrebonne. De 1895 à 1900, il fut commissaire d'écoles. Candidat à la députation pour la Chambre fédérale en 1904, il échoua. Mais il fut élu en 1908, et réélu en 1911. De 1911 à 1914, il fit partie

du cabinet Borden en qualité de ministre du Revenu. Enfin il a été membre de la Commission fédérale des Chemins de fer de 1914 à 1924.

Deux autres fils de Guillaume Nantel, *Maximien et Jules,* cultivateurs, aujourd'hui décédés, ont été des premiers colons du Nominingue. Les six frères ont eu quatre soeurs : Célina, née en 1840, morte en 1926, à 86 ans, femme de David Rochon, cultivateur, mère de six enfants, dont l'avocat Gédéon Rochon, maintenant décédé, qui fut député de Terrebonne au fédéral de 1915 à 1917 ; Philomène, née en 1841, morte en 1918, à 76 ans, femme de Elie Latour, charron, mère de neuf enfants ; Valérie, née en 1848, qui vit encore, à 86 ans, femme de feu Louis Beaulieu, ancien hôtelier de Saint-Jérôme et de Sainte-Agathe, mère de huit enfants, dont l'avocat Joseph-Alphonse Beaulieu, de Montréal, ancien candidat à la députation dans le comté de Terrebonne ; Marie-Adélaïde-Angélique, née en 1857, après la mort de son père, et décédée, toute jeune, en mars 1858.

Madame Beaulieu et l'honorable Bruno Nantel sont, de leur génération, les seuls survivants de cette belle et distinguée famille des Nantel de Saint-Jérôme.

Chapitre Deuxième

LES ANCIENNES FAMILLES, de 1840 à 1850

De 1840, l'année où le notaire Melchior Prévost, futur maire de la paroisse, vint y ouvrir son étude légale, à 1850, l'année où le petit-fils des seigneurs Dumont, l'ingénieur-arpenteur Godfroy Laviolette, futur maire du village et de la ville, vint y exercer sa profession et exploiter ou créer diverses industries, Saint-Jérôme a vu s'établir un bon nombre de familles, qui ont été mêlées dans la suite, avec une importance plus ou moins considérable, aux activités de la paroisse, à cette époque encore jeune. C'est de quelques-unes de ces familles les plus marquantes, de celles au moins qu'il m'a été possible de retracer, qu'il sera question dans ce chapitre. Il s'agit toujours en un sens, on s'en rend compte aisément, des ouvriers de la première heure, de ceux qu'on peut encore justement appeler des pionniers et quasi des fondateurs de Saint-Jérôme.

Les Prévost. — La famille des Prévost, à Saint-Jérôme depuis 1840, est originaire de Normandie. Le premier du nom venu au Canada, Eustache Prévost (I), épouse à Montréal en 1670 Elisabeth Guertin. Leur fils aîné, Eustache Prévost (II),

épouse à Montréal en 1715 Marie-Catherine Brazeau. Plusieurs enfants naissent de ce mariage, entre autres : Eustache Prévost (III), né en 1716, qui épouse à Montréal vers 1741 Jeanne Valade, et Madeleine Prévost, mariée à un M. Coyteux, dont le fils, devenu prêtre, a été, de 1788 à 1802, le premier curé de Sainte-Anne des Plaines. L'un des fils d'Eustache Prévost (III) et de Jeanne Valade, François Prévost, né en 1751, épouse à Montréal vers 1775 Marie-Josette Raymond et il va bientôt s'établir à Sainte-Anne des Plaines. On leur connaît au moins deux fils, Louis-Hyacinthe, né en 1779, et Guillaume, né en 1784. Louis-Hyacinthe est le père de Léandre Prévost, longtemps notaire à Terrebonne. Guillaume, maître-forgeron de Sainte-Anne, est le père des Prévost de Saint-Jérôme.

Guillaume Prévost, le maître-forgeron, épouse à Sainte-Anne en 1806 Josette Quevillon, qui lui donne dix enfants, dont les quatre Prévost qu'on a appelés, avec les Marsil, *les lions du nord :* Ménasippe, notaire à Terrebonne, Melchior, notaire à Saint-Jérôme, Jules-Edouard, médecin à Saint-Jérôme, et Wilfrid, avocat à Sainte-Scholastique, puis à Saint-Jérôme, qui fut député et conseiller législatif. " Ce sont des hommes, a-t-on écrit, dont la trempe d'acier s'est transmise de génération en génération. Tout, en eux, port, allure, coup d'oeil, trahit une mâle énergie, une fierté de Romain tempérée par une inépuisable générosité de coeur." J'ai rappelé déjà la part que les Prévost, Guillaume et Léandre, ont prise aux événements de 1837. Ce furent, on s'en souvient, d'ardents patriotes. Leurs fils avaient de qui tenir, et ils ont tenu. Je n'ai pas ici à insister sur la carrière de Ménasippe, l'aîné des quatre, notaire de Terrebonne, qui n'a jamais vécu à Saint-Jérôme. Mais je me dois de parler, un peu au long, du notaire Melchior, du docteur Jules-Edouard et de l'avocat Wilfrid, tous les trois jérômiens.

1o Melchior Prévost. — Né à Sainte-Anne des Plaines le 24 mars 1819, Melchior Prévost fit ses études au collège de Montréal et les termina à 16 ans. Ses goûts le portant vers le commerce, il alla d'abord s'employer, en qualité de commis-marchand, à Vaudreuil, où il passa trois ou quatre ans. Il fit

ensuite partie, à Terrebonne, avec son frère Ménasippe, d'une société commerciale qui eut du succès. Mais, en même temps, dans ses moments de loisir, il s'était mis ardûment à l'étude de la loi, et, au bout d'un an, à la surprise de tous, en particulier de son frère associé, il se faisait admettre au notariat. C'était en 1840 et il avait 21 ans. On allait vite à cette époque, ce que les circonstances expliquent. En 1840 également, Melchior Prévost venait s'établir à Saint-Jérôme comme notaire et marchand tout ensemble. L'année suivante, en 1841, il épousait Henriette Labrie, fille du docteur Labrie, de Saint-Eustache, et soeur de la femme du docteur Chénier, le héros de 1837. Onze enfants sont nés de ce mariage. L'une des filles est morte religieuse de Sainte-Anne et l'un des garçons, Wilfrid, né en 1855, marié à sa cousine Eloïse Desrochers, la fille de la veuve de Chénier remariée au journaliste québécois Desrochers, a été longtemps médecin à Saint-Jérôme, où il est mort en 1893. Le notaire Prévost perdit sa femme en octobre 1881 et mourut lui-même en février 1897.

Intelligent et rude travailleur, Melchior Prévost eut vite fait de combler la lacune qu'avait pu accuser sa formation trop rapide. Après quelques années, il abandonna le commerce pour ne plus s'occuper que de la pratique du notariat. Dans les questions de droit municipal, il devint avec le temps une autorité que l'on consultait de très loin. Ses concitoyens, d'autre part, l'honorèrent hautement de leur confiance. On l'a vu au cours de la première partie de ce livre, de 1847 à 1855 (avec une interruption de deux ans en 1849-1851) il fut l'un des délégués de Saint-Jérôme au conseil de la municipalité du comté de Terrebonne, et, de 1855 à 1862, il fut le premier maire de la municipalité de la paroisse de Saint-Jérôme. Constamment du reste, comme conseiller municipal ou comme notaire consulté, il eut à s'occuper des affaires du village, puis de la ville naissante. En 1885-1886, il fut encore maire de la ville. En 1876, il avait été élu commissaire d'écoles, et il le fut plusieurs années.

Le notaire Melchior Prévost était un homme tout simple et sans cérémonie. Certes, il avait acquis, quand vint le midi de sa vie, de belles connaissances. Il était instruit autant que bienveillant, et, à cause de cela, un conseiller volontiers écouté.

Mais il était aussi sans prétention et, comme le curé Labelle, son grand ami, il ne prodiguait ni les façons à la mode ni les civilités de commande. Il lui arrivait même d'étonner les gens quand il se trouvait dans un salon en présence du beau monde ! C'est lui qui reçut au nom de la ville, comme maire, en août 1885, la délégation française que le curé Labelle avait amenée d'Europe à sa suite. Sa franchise un peu brusque et son laisser-aller ne furent pas sans surprendre ces messieurs et dames très policés. On a raconté, là-dessus, des détails savoureux. Mais, sous son extérieur bonhomme et sans apprêts, les "délégués" ne tardèrent pas à apercevoir l'homme d'esprit au coeur large et à la gaieté expansive qu'était le "Père Melchior". En somme, bon chrétien et bon citoyen, le notaire Prévost a laissé à Saint-Jérôme un souvenir qui n'est pas près de s'effacer, même quarante ans après sa mort.

2o Jules-Edouard Prévost. — De neuf ans plus jeune que son frère Melchior, Jules-Edouard Prévost est né à Sainte-Anne des Plaines le 8 novembre 1828. Il a fait ses études classiques au collège de Montréal et suivi ses cours de médecine à l'Ecole Victoria (fondée à Montréal en 1843). A 20 ans, en 1849, il était médecin. Il alla d'abord s'établir à Mascouche, mais ce ne fut que pour quelques mois. Ayant épousé la même année, le 10 septembre 1849, sa cousine Hedwige Prévost, fille du notaire Léandre Prévost de Terrebonne, il vint aussitôt se fixer à Saint-Jérôme, où il a pratiqué sa profession de médecin pendant plus d'un demi-siècle. Il y est mort le 7 septembre 1903, à 75 ans. Sa femme le suivit dans la tombe, trois ans après, le 24 juin 1906, à 76 ans.

Le docteur Jules, ainsi qu'on l'appelait d'ordinaire, a été à Saint-Jérôme, plus de cinquante ans, le médecin de campagne travailleur et influent, écouté, estimé et aimé, qui n'est avare ni de son temps, ni de sa science, ni de son argent, un type d'apôtre social, comme on en a connu plusieurs chez nous, qui ont largement contribué à la conservation ou même à la formation de nos meilleures traditions. *L'office* du docteur

Jules, comme son bon coeur, était ouvert à tous. On y venait causer, s'instruire et se récréer tout ensemble. Trois générations successives ont passé là, hommes de profession, marchands, industriels, honnêtes ouvriers ou braves habitants, jeunes et vieux, qui se sont coudoyés, se sont occupé et ont discuté d'affaires publiques, et, sans presque s'en douter, se sont cultivés et affinés, en fumant la pipe et en s'amusant. C'était une sorte de salle commune, un foyer d'éducation sociale, où l'on se formait au civisme le mieux compris. Mais, le maitre de céans restait avant tout le bon docteur, qui traitait ses malades en amis et dont les "consultations" étaient aussi réjouissantes que serviables et efficaces. Que dire aussi de ses courses par la campagne, ou en pleine forêt, si loin parfois, dans les premiers temps surtout, alors qu'il fallait aller jusqu'à trente lieues à la ronde, par des chemins impraticables, en pauvre charette ou à cheval ? Le plus souvent, le docteur en revenait fourbu et, de temps en temps, la bourse vide. Car, au lieu de recevoir des honoraires, c'est lui qui donnait de son argent, en plus de ses soins, à des malades dans l'indigence. Au reste, toujours gai et de bonne humeur, le docteur Jules était, autour de lui, un semeur de joie. Dès 1850, il fonda sa fanfare, la fameuse "bande de Saint-Jérôme", dont j'ai parlé, qu'il a dirigée en personne toute sa vie et que l'un de ses fils a dirigée après lui, la fanfare qui était de toutes les fêtes, à l'église et sur la place publique, en chaque occasion solennelle : "Frappe Milan !"

Plus que personne, le docteur Prévost fut l'ami du curé Labelle, son confident de tous les jours, celui à qui le curé écrivait dans ses voyages. Mêlé d'autre part à toutes les activités paroissiales et civiques, marguillier du banc à son tour (1888-1890), longtemps conseiller ou échevin, des années et des années commissaire d'écoles et président de la commission, secrétaire du conseil de comté de 1855 à 1903, candidat aux élections provinciales contre Chapleau en 1878 et contre Alphonse Nantel en 1890, ce médecin modèle s'est constamment montré l'homme bienveillant et serviable par excellence, et comme paroissien, et comme citoyen. En septembre 1899, on lui fit une fête incomparable : ses noces d'or d'arrivée comme médecin à Saint-Jérôme, ses noces d'or de mariage et ses noces

d'or de directeur de la fanfare ! Ce fut une belle fête que j'ai déjà signalée précédemment. Je n'y insiste pas.

J'ajoute seulement que le docteur Jules-Edouard Prévost et sa pieuse et dévouée femme, spécialement bénis du ciel, ont eu une famille de quinze enfants, dont treize ont vécu jusqu'à l'âge adulte. En voici la liste : 1o Maria-Azilda, née en 1850, décédée en 1865 — 2o Léandre-Coyteux, né en 1852, décédé en 1913, médecin à Ottawa, supérieurement cultivé, une célébrité dans sa profession — 3o Valentine, née en 1855, décédée en 1921, soeur Marguerite de la Croix, des Soeurs Grises, longtemps supérieure de l'orphelinat Saint-Joseph à Ottawa — 4o Guillaume, né en 1857, décédé en 1893, médecin à Saint-Jérôme — 5o Oscar, né en 1858, décédé en 1910, secrétaire du curé Labelle à Québec — 6o Eugène, né en 1860, encore vivant (1934), prêtre et religieux, fondateur et supérieur général de la Fraternité Sacerdotale, qui réside à Paris — 7o Henri, né en 1862, décédé en 1916, médecin, qui pratiqua à Saint-Jérôme de 1889 à 1916, fut échevin et succéda à son père comme directeur de la fanfare — 8o Paul-Emile, né en 1864, décédé en 1908, médecin à Montréal — 9o Marie-Virginie (Mme Avila Thomas), née en 1865, décédée en 1895 — 10o Berthe, née en 1868, décédée en 1926 à Saint-Jérôme — 11o Eugénie, née en 1870, qui vit encore (1934) à Saint-Jérôme — 12o Jules-Edouard, né en 1871, journaliste, ancien député au fédéral, aujourd'hui sénateur, qui réside à Saint-Jérôme — 13o Léonie, née en 1874, qui vit encore (1934) et habite Rome.

3o Wilfrid Prévost. — Le dixième et dernier-né des enfants du forgeron Guillaume Prévost et de Josette Quevillon de Sainte-Anne des Plaines, Wilfrid, est né à Sainte-Anne le 1er mai 1832, et il est mort à Saint-Jérôme le 15 février 1898 à 65 ans. Il fit ses études classiques à Montréal, à L'Assomption et à Saint-Hyacinthe, son cours de droit à Montréal, en suivant le bureau légal de Cherrier et Dorion, et fut admis au barreau en 1853, à 21 ans. Il pratiqua comme avocat d'abord plusieurs années à Sainte-Scholastique, puis à Montréal, et sur la fin de sa vie à Saint-Jérôme. Il avait épousé, en premières noces, Reine-Angélique Marier, dont il eut cinq enfants, quatre fils

et une fille, et, en secondes noces, Honorine Globensky, de Montréal, dont il n'eut pas d'enfant.

Fervent de l'école libérale, telle qu'on l'entend au Canada, disciple de Dorion et de ses amis, excellent avocat, criminaliste très vite remarqué au prétoire, Wilfrid Prévost se lança jeune dans l'arène politique et mena d'ardentes campagnes, pour son parti, dans le district de Terrebonne et dans celui de Montréal. Elu député des Deux-Montagnes à la Chambre fédérale en 1872, à 40 ans, il fut réélu en 1874. L'année suivante, il échoua et ne se représenta plus dans la suite. C'est alors, en 1875, qu'il alla habiter Montréal. Jusqu'en 1891, il y pratiqua sa profession avec Préfontaine, Turgeon et Bastien. En 1888, Mercier le nomma conseiller législatif pour la division de Rigaud. En 1891, il vint résider à Saint-Jérôme, où il devait mourir peu d'années après. — Homme de grands talents, à l'exemple de ses frères, très doué et très cultivé, le plus brillant des quatre peut-être, surtout comme orateur, tribun justement redouté dans les joutes publiques, plein d'initiative et d'énergie, très ardent et tenace, politique habile et écouté, au reste digne et honnête homme avec tous et envers tous, l'honorable Wilfrid Prévost a sûrement été, de son temps, l'une de nos belles figures canadiennes. Bon chrétien et d'âme charitable, il ne comptait que des amis, même parmi ceux qui ne partageaient pas ses opinions politiques. Bien qu'il n'ait vécu à Saint-Jérôme qu'en ses dernières années, la gloire qu'il a jetée sur le nom des Prévost rejaillit, semble-t-il, sur cette ville qu'il aimait. Il fut le premier des Prévost à porter officiellement le titre d'honorable, lequel, à vrai dire, leur convenait à tous.

Les enfants de Wilfrid Prévost et de Reine-Angélique Marier sont tous nés à Sainte-Scholastique entre 1861 et 1872. En voici la liste : 1o Wilfrid, né en 1861, décédé en 1911, médecin à Saint-Jovite, puis en ses dernières années à Saint-Jérôme — 2o Louis, né en 1863, avocat à Saint-Jérôme de 1887 à 1893, date de sa mort — 3o Joseph, né en 1867, ordonné prêtre en 1890, vicaire à Contrecoeur et à Valleyfield, mort en 1891 à Saint-Jérôme, où il est inhumé dans la chapelle du cimetière — 4o Jean, né en 1870, avocat, député de Terrebonne, ministre à Québec dans le cabinet Gouin (1905-1907), décédé

à Montréal en 1915, dont il sera question plus loin — 5o Marie, née en 1872, Mme Léopold Globensky, qui a vécu plusieurs années à Saint-Jérôme et est décédée à Montréal en 1924.

Télesphore Aubin. — Les père et mère de l'ancien curé Aubin, de Sainte-Rose, Télesphore Aubin et Marie Cadieux, cultivateurs, au sujet de qui je n'ai guère de notes précises, étaient fixés à Saint-Jérôme au moins dès 1840, puisque leur fils Joseph, le futur prêtre, y est né, cette année-là, le 10 octobre. On leur connaît six enfants : 1o Marguerite, Mme Antoine Deslauriers, décédée — 2e Angélique, Mme Charles Dupras, décédée — 3o l'abbé Joseph — 4o Télesphore, décédé célibataire — 5o Philomène, Mme Jules Guindon, de Sainte-Thérèse, décédée — 6o Vitaline, décédée célibataire.

L'abbé Joseph Aubin, après avoir fait ses études secondaires et sa cléricature à Sainte-Thérèse, fut ordonné prêtre le 25 novembre 1866. Il enseigna encore à Sainte-Thérèse pendant un an, et, de 1867 à 1874, il fut vicaire à Saint-Janvier et à Longueuil. Il passa ensuite sept ou huit ans dans le diocèse de Sherbrooke qui venait d'être créé (1874), où il desservit Piopolis et organisa les missions de Stoke. Revenu au diocèse de Montréal, il fut curé successivement à Saint-Jean-de-Matha (1882-1885), à Saint-Esprit (1885-1892) et à Sainte-Rose (1892-1916). Il prit alors sa retraite à Saint-Jérôme, où il vécut encore huit ans. Il y est mort, à 82 ans, le 16 mars 1923, et il est inhumé dans le cimetière de la paroisse, près de ses vieux parents. Feu Mgr Nantel, qui était son ami de longtemps, lui a consacré, dans la *Semaine religieuse* de Montréal (5 avril 1923), un bref article, où je lis ces lignes : "L'abbé Aubin était un curé plein de zèle et d'activité, qui avait un coeur de père pour ses paroissiens et se montrait dévoué et tout appliqué aux oeuvres de sa paroisse. Il avait une sollicitude particulière pour l'enfance et la jeunesse. Plusieurs jeunes gens et jeunes filles lui doivent leur orientation vers le sacerdoce ou la vie religieuse. Sans être un grand orateur, il avait, en chaire, une parole forte et tenace pour signaler et réprimer les désordres, exposer les devoirs et développer les pratiques religieuses, surtout la fréquentation des

sacrements. Par son assiduité au confessionnal et à la visite des écoles, par le soin qu'il prenait des malades et des pauvres, tout autant que par la dignité de sa vie de bon prêtre, il personnifiait le curé tel que le veut la tradition de l'Eglise. Ses dernières années, dans sa retraite de Saint-Jérôme, furent assombries par les ennuis et les souffrances d'une longue maladie, qui auront sans doute multiplié ses mérites devant Dieu."

Le docteur Léandre Dumouchel. — A surtout vécu à Saint-Benoît, mais a dû résider à Saint-Jérôme entre 1840 à 1850. C'est lui qui a vendu, à Saint-Jérôme, en 1850, au docteur Jules-Edouard Prévost, la maison basse et grise où ce dernier a toujours vécu. D'une famille de descendance normande, fils de Jean-Baptiste Dumouchel et de Marie-Victoria Félix, Léandre Dumouchel né à Saint-Benoît le 29 mars 1811, fit ses études au collège de Montréal et fut admis à la pratique de la médecine en 1835. S'il est venu se fixer à Saint-Jérôme en 1840, comme on le croit, il aura été le premier médecin de l'endroit, le docteur LaRocque n'étant venu qu'en 1844. Lieutenant-colonel de milice et président pendant dix-neuf ans de la société d'agriculture de sa région, le docteur Dumouchel fut appelé au conseil législatif en 1864 et au sénat en 1867. Il avait épousé, en premières noces, le 1er novembre 1839, Hermine Pelletier, et, en deuxièmes noces, le 2 février 1872, Marie Beauset, veuve d'Edouard Lespérance. Il est mort à Saint-Benoît, où il était retourné habiter en 1850, trente ans plus tard, le 23 septembre 1882.

Jean-Baptiste Dupras. — Né à Saint-Eustache en 1794 et mort à Saint-Jérôme en 1879, à 85 ans, Jean-Baptiste Dupras, cultivateur, s'est certainement établi dans la paroisse autour de 1840, peut-être même un peu auparavant. Son fils, François-Régis Dupras, en tout cas, est né, à Saint-Jérôme, le 10 janvier 1843. Cultivateur lui aussi, il a toujours demeuré dans la paroisse et il y est mort le 10 janvier 1901, à 58 ans.

François-Xavier Guénette. — Né à Sainte-Anne des Plaines en 1810, et mort à Saint-Jérôme en 1900, à 90 ans, François-Xavier Guénette, cultivateur, s'est établi à la Côte Double, vers 1840, et il a vécu quarante ans sur sa terre, puis une vingtaine d'années dans la ville même de Saint-Jérôme comme rentier. Il avait épousé, à Sainte-Anne vraisemblement, en 1833, Rose Marsan dit Lapierre, morte à Saint-Jérôme, en 1904, à 85 ans. De leur mariage sont nés cinq enfants : 1o Aurélie, née en 1834, décédée en 1901 — 2o Léa, née en 1836, décédée en 1900 — 3o François-Xavier, né en 1839, décédé en 1904 — 4o Godfroy, né en 1841, décédé en 1920 — 5o Marie-Alix, née en 1844, décédée en 1921.

François-Xavier Guénette, fils, né en 1839, cultivateur, s'est marié en premières noces à Marie Maillé et en secondes noces à Delphine Villeneuve. Il a été maire de la paroisse (1874-1879) et juge de paix. De sa deuxième femme, il eut deux enfants, maintenant décédés. Son frère, Godfroy Guénette, cultivateur, né en 1841, avait épousé Mélina Chartrand. Il en eut dix-huit enfants, dont cinq vivent encore en 1934.

Jean-Baptiste Corbeil. — Il a dû s'établir à la Côte Double, autour de 1840, sur une terre qui appartient encore à ses descendants, des Corbeil. Né à Saint-Eustache en 1814, il y avait combattu dans les rangs des patriotes en 1837. Il était, à ce moment, déjà marié à Madeleine Vanier, de Saint-Eustache, car son fils aîné, Jean-Baptiste, est né en 1836. Une belle famille est issue de ce mariage, au moins six garçons et deux filles, qui se sont mariés à leur tour et ont eu de nombreux enfants. En voici la liste, telle qu'on a bien voulu me la communiquer : 1o Jean-Baptiste, mort à 93 ans en 1929, qui eut deux fils et six filles — 2o Léandre, mort à 79 ans en 1926, qui eut six fils et deux filles — 3o Joseph, mort à 70 ans en 1918, qui eut quatre garçons (dont Janvier, ancien maire de la paroisse) et six filles — 4o François-Xavier, qui eut six fils et deux filles — 5o Félix, qui eut trois fils — 6o Calixte, qui eut aussi trois fils — 7o Mme Alexandre Longpré — 8o Mme André Doré. De ses six fils, le grand-père se trouve avoir eu quarante-

quatre petits-enfants du nom de Corbeil. Les arrière-petits enfants ne se comptent plus ! La famille Corbeil est l'une des plus nombreuses de Saint-Jérôme.

Charles Desjardins. — Est arrivé à la Côte Double, lui aussi autour de 1840, y a cultivé une terre jusqu'en 1852, alors qu'il est venu s'établir au village, dans la partie nord, sur une vaste étendue de terrain boisé, qu'il a mise en valeur. Il y construisit, sur le monticule où s'ouvre la rue Saint-Georges, une maison qui existe encore (1934). Charles Desjardins, honnête et probe cultivateur, né à Terrebonne le 28 mars 1815, et fils de Pascal Desjardins, également cultivateur, est, par l'un de ses frères, l'oncle de l'honorable Alphonse Desjardins, ancien ministre à Ottawa, et des médecins oculistes de Montréal bien connus, le docteur Edouard Desjardins et le docteur Henri Desjardins. Un an après son établissement à la Côte Double, Charles Desjardins épouse, à 27 ans, la veuve de Jean-Baptiste Renaud, dont il est question au chapitre précédent, Catherine Léveillé. Cinq enfants sont nés de ce mariage : 1o Alice, morte à 5 ans — 2o Emelina, entrée chez les Soeurs du Bon-Pasteur, professe sous le nom de Soeur Marie-Saint-Jérôme, morte très âgée en 1932 — 3o Pierre-Charles, cultivateur à Saint-Jérôme, mort à 86 ans en 1932 — 4o Adolphe-Joseph, ancien zouave, prêtre et curé au Etats-Unis, mort en 1909 — 5o Marie-Agnès, veuve William Johnson, qui vit encore à Saint-Jérôme (1934), à 87 ans.

Charles Desjardins est décédé à Saint-Jérôme, le 6 mai 1911, à 96 ans.

Stanislas Désormeaux. — Né à Saint-Martin vers 1815, mort à Saint-Jérôme en 1901 à 86 ans, Stanislas Désormeaux est arrivé au rang du Cordon et s'y est établi en 1840, puis a été boucher et hôtelier au village. Il s'était marié (à Saint-Martin), en premières noces, à Tharcille Grenier, morte en 1868, et, en deuxièmes noces (en 1869), à Arthémise Poirier. De ses deux mariages douze enfants sont nés, dont trois vivent

encore en 1934 : 1o Stanislas, né en 1858, qui réside à Saint-Jérôme — 2o Tharcile, Mme Pascal Chapleau, vit à Montréal — 3o Hermeline, Mme Maurice Roy, vit à Montréal.

Louis Huot. — Chef d'une famille différente de celle d'Irénée Huot, dont il est question au chapitre précédent, Louis Huot était fixé comme cultivateur au rang Saint-Antoine dès 1840. Il a plus tard résidé au village. Il était marié à Josette Auclair. Tous les deux sont nés à Saint-Martin vers 1810 et s'y sont vraisemblablement mariés vers 1835. Tous les deux sont décédés à Saint-Jérôme en 1885. Neuf enfants leur sont nés, dont un seul survit en 1934, Eusèbe Huot. Né à Saint-Jérôme en 1844, et baptisé par le curé Burke, Eusèbe Huot a eu comme instituteur, à l'école du rang Saint-Antoine, un M. Mathieu. Il a toujours vécu dans la paroisse et a été plus de quarante ans commis-épicier au magasin de Pierre Simard. Il a épousé, en 1887, Célina Richard, de Sainte-Sophie, dont il eut six enfants. Sa femme est morte en 1931, à 73 ans, et l'un de ses six enfants, une fille, Mme Olivier Racicot, vit encore à Saint-Jérôme. Eusèbe Huot lui-même, toujours alerte et très lucide, compte, à 90 ans, parmi les plus anciens citoyens de la ville.

Pierre-Auguste Labrie. — Fils du célèbre docteur Labrie, de Saint-Eustache, frère de la femme du docteur Chénier (plus tard Mme Desrochers) et de la femme du notaire Melchior Prévost, Pierre-Auguste Labrie, né à Saint-Eustache en 1818, s'est établi à Saint-Jérôme, comme marchand, vers 1840. Il était à l'époque déjà marié à Suzanne Duchesneau, de Pointe-Claire. C'est l'un des plus anciens marchands de la localité, où il a tenu magasin de 1840 à 1854. Il alla ensuite se fixer à Sainte-Adèle, puis à Montréal en 1870. Il est décédé à Montréal en 1878. Dix enfants sont nés de son mariage avec Suzanne Duchesneau, dont un seul, Léonidas Labrie, survit en 1934. Né à Saint-Jérôme le 11 novembre 1853, Léonidas a maintenant 80 ans. Il est à l'emploi des Rolland depuis cinquante-six ans et est actuellement secrétaire de la compagnie de ce nom.

A Saint-Jérôme, Pierre-Auguste Labrie avait sa maison d'affaires en face du pont central, là où, plus tard, Alexandre Fournier a tenu magasin, après avoir transporté son commerce de la montée Montigny au village. D'autres croient que le magasin Labrie était plutôt à l'endroit de l'ancienne maison de Godfroy Laviolette, où réside actuellement le docteur Dionne, chirurgien-dentiste. Le marchand Pierre-Auguste Labrie a laissé le souvenir d'un homme d'affaires honnête et probe, d'un paroissien exemplaire et d'un citoyen dévoué à l'intérêt public. Son fils Léonidas, de la maison Rolland, a suivi ses traces et gardé la tradition.

Israël Lapointe. — J'ai peu de renseignements sur Israël Lapointe. Je ne sais ni où ni quand il est né, mais il était certainement établi à Saint-Jérôme en 1840 et il est le père de trois fils, qui ont vécu dans la paroisse : Joseph, Jérémie et Adolphe. Joseph est mort à Saint-Jérôme. Jérémie, cultivateur, né en 1845, a longtemps travaillé sur la terre paternelle. Il était marié à Marie-Onésime Blondin. Ils n'eurent pas d'enfants. Vers 1909, ils vinrent habiter dans la ville. Jérémie, après avoir été conseiller et maire de la paroisse, a aussi été échevin de la ville et juge de paix. Il est mort en 1919, à 74 ans. Sa femme vit encore à Saint-Jérôme et est âgée de 89 ans. Le dernier des trois frères, Adolphe, est mort aux Etats-Unis, à Burlington. Son fils, qui porte également le nom d'Adolphe, réside à Saint-Jérôme, où il fait le commerce des fruits. Il a été échevin de la ville.

François-Amable Lorrain. — François-Amable Lorrain s'est établi, comme cultivateur, à la Côte Double (dite aussi de Sainte-Marguerite), en 1840. Né à Saint-Martin en 1809 (famille de Mgr Lorrain, ancien évêque de Pembroke), il avait épousé Elise Huberdeau, fille de Bernardin Huberdeau, de Sainte-Thérèse (famille du curé Gédéon-Ubald Huberdeau, bienfaiteur des Pères de Montfort à Huberdeau, canton d'Arundel, comté d'Argenteuil). Ils eurent une famille de onze

enfants, dont neuf ont vécu jusqu'à l'âge adulte et se sont presque tous mariés à leur tour. François-Amable est mort à Saint-Jérôme le 19 août 1887, à 78 ans, et sa femme, Elise Huberdeau, l'a suivi dans la tombe, dix ans après, le 20 mars 1897.

Voici la liste de leurs enfants, tous maintenant décédés : 1o Isaïe, né vers 1834, cultivateur à Saint-Eustache — 2o François, né en 1836, cultivateur à Saint-Jérôme (Côte Double) — 3o Alphonse, cultivateur à Saint-Janvier — 4o Onésime, agent à Montréal — 5o Jérôme, cultivateur à Saint-Jérôme — 6o Louis, mort jeune — 7o Flore-Aurise, mariée à Joseph Boyer, cultivateur de Saint-Jérôme — 8o Mélina, mariée à Casimir Boivin, de Saint-Jovite — 9o Anthime, né le 3 juin 1845, cultivateur à Saint-Jérôme. Sur deux de ces Lorrain, François (le 2o) et Anthime (le 9o), voici quelques notes supplémentaires. — François Lorrain, né en 1836, s'est marié deux fois : en 1862, à Philomène Beauchamp et, en 1871, à Marie Ouellette. Il est mort en 1910, à 74 ans. Quinze enfants sont nés de ses deux mariages, dont cinq survivent en 1934 : 1o Marie-Louise, Mme Michel Desjardins, de l'Annonciation ; 2o Nathalie, Mme Moïse Labelle, de Saint-Jérôme ; 3o Alfred, de Saint-Jérôme ; 4o Thaddée, Mme Adrien Rochon ; 5o Charles, de Saint-Jérôme. — Anthime Lorrain, né le 3 juin 1845, cultivateur de Saint-Jérôme, a épousé Restitute Ouimet, fille de François-Xavier Ouimet. Il est mort le 21 mai 1915, à 70 ans, et sa femme, le 12 avril 1932, à 86 ans, tous les deux à Saint-Jérôme. Douze enfants sont nés de leur mariage, dont trois survivent en 1934 : Samuel, qui réside à Saint-Jérôme ; 2o Cordélie, qui habite aussi Saint-Jérôme ; 3o Josaphat, qui est gérant de banque à Chicoutimi.

François-Xavier Ouimet. — Petit-fils de Jean Ouimet, de Sainte-Rose, François-Xavier Ouimet était le neveu de Gédéon Ouimet, ancien surintendant de l'Instruction publique, et le cousin d'Aldéric Ouimet, ancien ministre fédéral. Né à Sainte-Rose en 1812, il était de onze ans plus vieux que l'oncle Gédéon, né en 1823, mais il faut se souvenir que Gédéon était le vingt-

sixième enfant du grand-père Jean. François-Xavier avait épousé à Sainte-Rose, en 1834, Emélie Desjardins, née en 1816. Ils sont venus s'établir à Saint-Jérôme en 1840 et comptent parmi les anciens colons de la Rivière du Nord. Il est mort, à Saint-Jérôme, en 1878, à 67 ans, et sa femme, à Saint-Jovite, en 1888, à 72 ans. On connaît au moins quatre enfants issus de leur mariage : 1o Restitute, née en 1846, Mme Anthime Lorrain — 2o François-Trefflé, né en 1847, d'abord religieux des Ecoles Chrétiennes, puis ordonné prêtre séculier en 1883, curé à Chicago, mort à Saint-Jérôme, en 1922, à 76 ans — 3o Joseph-Samuel, né en 1849, ordonné prêtre en 1874, longtemps curé de Saint-Jovite, prélat de Rome et vicaire général de Mont-Laurier, mort en 1918, à 69 ans — 4o Paul-Romuald, né en 1852, religieux des Ecoles Chrétiennes pendant soixante-huit ans, mort en 1932, à 81 ans tout près. — Quand le curé Thibault quitta Saint-Jérôme pour aller curé à Longueuil en 1855, François-Xavier Ouimet loua sa terre à France Villeneuve et suivit M. Thibault à Longueuil, où il demeura avec lui et put faire instruire ses enfants plus facilement chez les Frères de Longueuil. En 1866, il revint à Saint-Jérôme. A ce moment, ses fils Trefflé et Romuald entrèrent chez les Frères des Ecoles Chrétiennes, tandis que Samuel suivait son cours à Sainte-Thérèse (1863-1871). En 1878, quand l'abbé Samuel Ouimet devint dans le nord, à Saint-Jovite, le principal missionnaire assistant du curé Labelle, ses parents l'y suivirent, pour l'aider dans son oeuvre d'apôtre de la colonisation. Mais le père mourut la même année dans un voyage à Saint-Jérôme. La mère survécut dix ans et mourut au presbytère de Saint-Jovite en 1888.

Joseph-Honoré Matte. — Né le 6 juin 1840, sur le territoire de Saint-Janvier (paroisse en 1845), alors de Saint-Jérôme, et baptisé par le curé Blyth, Joseph-Honoré Matte, qui a vécu toute sa vie à Saint-Jérôme et y est mort le 3 mars 1917 à 76 ans, a été un ingénieur industriel absolument remarquable, bien qu'il se soit formé à peu près tout seul à la science du génie civil. Comme disent les gens, il avait le don ! Son

père, Joseph-Henri Matte, et sa mère, Esther Marier, étaient des laboureurs du sol. Ses années d'école terminés, Joseph-Honoré, se sentant du goût et de l'aptitude pour les choses du calcul et de la mécanique, se donna et s'appliqua, avec une rare ardeur et un succès constant, à l'étude du génie et de la construction. Il fit quelques séjours à Montréal et en divers endroits dans le but de cultiver son talent. Marié à vingt ans, en 1860, à Marie-Helmyre-Selphride Gratton, de Sainte-Thérèse, la cousine du curé Gratton (à Saint-Jérôme de 1856 à 1863), il finit par se fixer définitivement à Saint-Jérôme en 1867, et c'est là qu'il a poursuivi toute sa carrière. A l'aide des livres que lui procuraient l'ingénieur-arpenteur Hermyle Leclair, son cousin, et l'avocat Charles de Montigny, il continua de développer ses aptitudes naturelles. La confiance et la protection du curé Labelle, qui eut souvent recours à ses connaissances et à son habileté, l'encouragèrent à se perfectionner, et il est devenu un ingénieur et constructeur d'usines des plus renseignés et compétents. Veuf de sa première femme en 1880, il épousa, en secondes noces, en 1882, Marie-Corinne-Emma Chapleau, la cousine de sir Adolphe Chapleau. Il est mort en mars 1917, à 77 ans, à Saint-Jérôme. Il a été marguillier du banc de 1902 à 1904.

De son premier mariage, il avait eu huit enfants : 1o Maria, Mme Louis Labelle et en secondes noces Mme Charles Langlois — 2o Emile, marié à Harise Machabée — 3o Honorius — 4o Joseph, marié à Clérine Vincent — 5o Jules, marié à Dahlia Gaudet — 6o Antonio, marié à Blanche Alix — 7o Blandine — 8o Bruno, marié à Marthe Chevrier. De son second mariage sont nés cinq enfants : 1o Joseph-Elzéar — 2o Marie-Josèphe, mariée à François Trudeau — 3o Raoul, marié à Reine Cloutier — 4o Marie-Marguerite — 5o Irène, mariée à Gustave de Tonnancourt.

Au lendemain de la mort de Joseph-Honoré Matte, l'*Avenir du Nord* (9 mars 1917) publiait de lui ce bel éloge : "Par ses talents naturels, ses études personnelles et son expérience, M. Matte était devenu très habile dans l'installation des machines d'usines et d'industries de tous genres. Le curé Labelle s'adressait toujours à lui quand il avant un pouvoir d'eau à

exploiter, un pont à construire, un moulin ou une usine quelconque à établir. M. Matte travailla longtemps aux établissements des fabriques de papier Rolland à Saint-Jérôme et à Sainte-Adèle. Il a aussi dirigé l'installation de nombreuses usines par la province, notamment celle de la *Canada Paper* à Windsor Mills. Il fut quelques années inspecteur des pouvoir hydrauliques et des ponts pour le gouvernement d'Ottawa. C'était un homme d'un jugement pondéré, d'une grande bonté et d'un tempérament jovial. Sa bonhomie et sa gaieté communicative provoquaient chez tous la confiance et l'estime. Son application au travail et l'intégrité de sa vie peuvent être proposées en modèles. La mémoire du "Père Matte", ainsi qu'on le surnommait, vivra longtemps chez nous et dans toute cette population du nord, où sa vie laborieuse et honorable l'avait fait connaître et largement estimer de tous... "

François Villeneuve. — Cultivateur et commerçant, né à Sainte-Anne des Plaines en 1827, s'établit à Saint-Jérôme encore jeune homme vers 1840, alla vivre ensuite à Montréal pendant quelques années, fut plus tard l'un des premiers colons de La Conception et revint vivre ses dernières années à Saint-Jérôme, où il est mort en 1900. Il s'est marié trois fois. De sa première femme, dont j'ignore le nom, il eut deux enfants : Joséphine, mariée à Joseph Aubry (à Saint-Jérôme en 1856), et Lambert, mort en 1916. De sa deuxième femme, Athanaïse Turgeon, il eut treize enfants, tous nés à Saint-Jérôme, dont deux survivent : Eugène, de Montréal, et Clara qui habite la Saskatchewan. Il avait épousé, en troisièmes noces, une veuve Lepage, de Saint-Jérôme.

Salomon Leclair. — Cultivateur, né à Sainte-Thérèse en 1824, arrivé à Saint-Jérôme en 1841, est mort à Saint-Jérôme en 1903. Il avait épousé en 1844 Aline Cadieux, morte à Saint-Jérôme, le 16 décembre 1910, à 80 ans. Ils ont vécu toute leur vie, sur la route qui va à Saint-Canut, le long de la Rivière du Nord, et ont élevé une nombreuse famille. En octobre 1894, ils ont célébré leurs noces d'or à Saint-Jérôme, entourés

de pas moins de douze enfants, de cent-un petits-enfants et de treize arrière-petits-enfants. Le curé Magloire Auclair, de Saint-Jean-Baptiste de Montréal, où résidaient trois de leurs fils (Noé, Eucharistе et Damase), devait présider à la cérémonie religieuse, mais il en fut empêcher, et c'est le curé Lafortune, le successeur du curé Labelle, qui officia dans la vieille église. Le journal *Le Nord* du 5 octobre 1894 publie un compte rendu de cette jolie fête de famille. On y trouve la liste de leurs enfants : Joseph Leclair, carossier, de Saint-Jérôme; Damase Leclair, contracteur, de Montréal; Alphonse Leclair, colon, de Kiamika; Eucharistе Leclair, épicier, de Montréal; Noé Leclair, contracteur, de Montréal; Napoléon Leclair, employé à la manufacture Rolland, de Saint-Jérôme; Louis Leclair, commis, de Montréal; Marthe, femme de Joseph Forget, cultivateur, de Saint-Jérôme; Thaïs, femme de Vincent-Ferrier Forget, maire de Sainte-Agathe; Olivine, femme de Eustache Labelle, cultivateur, de Saint-Jérôme; Marie-Louise, femme de O. Chabot, épicier, de Montréal; Elmina, femme de David Boivin, épicier, de Saint-Jérôme.

Joseph Leclair, fils aîné de Salomon, né à Saint-Jérôme, le 15 décembre 1849, y a toujours vécu. Il était carossier. Il s'est marié, en 1871, à Joséphine Maillé, de Morrisburg. Il a été marguillier et syndic de l'église. Il a représenté, comme conseiller ou échevin, le quartier Saint-Joseph, ainsi nommé de son propre prénom, pendant près d'un quart de siècle. Il est mort en juin 1916, et sa femme, douze ans plus tard, en 1928. De leur treize enfants, huit survivent : Napoléon (Montréal), Rose-Anna, Mme Alcide Léveillé (Saint-Jérôme), Paul-Emile (Saint-Jérôme), Rodrigue (Saint-Jérôme), Bernadette, Mme Henri Lauzon (Montréal), Edouard (Montréal), Henri (Montréal), Honoré (Montréal).

Napoléon Leclair, cinquième fils de Salomon, employé chez les Rolland, a toujours vécu à Saint-Jérôme. Il a épousé Adrienne Boivin, de Saint-Jérôme. Deux enfants leur sont nés : Eugène, de Montréal, et une fille religieuse chez les Soeurs de Notre-Dame-de-Lourdes, à Montréal.

Damase Leclair, deuxième fils de Salomon Leclair, né à Saint-Jérôme en 1850, a vécu à Saint-Jean-Baptiste de Montréal,

où il fut épicier et contracteur et l'un des pionniers du quartier, marguillier du banc et commissaire d'écoles. Trois ans avant sa mort (février 1916), il était revenu vivre à Saint-Jérôme. Il s'était fait alors bâtir une belle maison, où se trouve maintenant logé l'institut des Soeurs du Bon-Conseil. Damase Leclair avait épousé Poméla Duplessis. Il a laissé une fille, Angélina, et un fils adoptif, Raoul Craig, qui réside à Saint-Jérôme.

Noé Leclair, quatrième fils de Salomon Leclair, né à Saint-Jérôme en 1858 (7 septembre), devenu contracteur, a été, lui aussi, l'un des hommes marquants du quartier Saint-Jean-Baptiste de Montréal, tour à tour ou en même temps marguillier, syndic, président de la Saint-Vincent-de-Paul, commissaire d'écoles. Elu en 1904 échevin de Montréal, il a siégé huit ans au conseil de ville de la métropole. Il avait épousé, en mars 1881, Eudoxie Archambault, originaire de Saint-Vincent-de-Paul. Il est mort le 10 août 1927. Sa femme, née en septembre 1863 à Saint-Vincent, est morte à Montréal le 21 mars 1911. M. Leclair s'était remarié. Neuf enfants, issus de son premier mariage, lui ont survécu (quatre autres étant morts en bas âge) : Emile Leclair, inspecteur des bâtisses de la ville à Montréal ; Emilia, femme de J.-A. Lamarche, contracteur-plâtrier, de Montréal; Léo Leclair, commis-vendeur à la Regent Knithing, de Montréal; Léonie, femme d'Emile Lachapelle, de la banque d'Epargne, de Montréal; Armand-Georges Leclair, devenu prêtre, curé de Notre-Dame du Laus (Mont-Laurier) ; Amanda, femme de Louis Dupuy, dans le commerce du bois à Saint-Lambert (Laprairie), Albert Leclair, secrétaire du préfet du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul ; Lucien, comptable, de Montréal; Rosario, constable, de Montréal.

Octave Bélanger. — Cultivateur, né à Saint-Jérôme, dans le rang Sainte-Marie, en 1841, a toujours vécu à Saint-Jérôme, où il est mort le 26 juin 1921. Il a été maire de la paroisse de 1897 à 1900. A 60 ans, vers 1901, il vint habiter la ville et y vivre de ses rentes. *L'Avenir du Nord* (1er juillet 1921). écrivait sur sa tombe : "Par son travail intelligent et son esprit d'ordre ouvert à tous les progrès, M. Bélanger s'était acquis une

grande aisance. On retrouvait chez lui les qualités de nos vieux pères : l'amour du travail, l'honnêteté à toute épreuve, l'esprit de foi, la bonne gaieté. Il était bon, généreux, pacifique et courtois. Jusqu'à ses derniers jours, ses yeux très doux reflétaient la sérénité de son âme. "Je suis prêt à partir, disait-il, et c'est sans crainte que je vais mourir." — Octave Bélanger s'était marié deux fois : en premières noces à Elmire Guénette et en deuxièmes noces à Flavie Ouimet (veuve Létang). Cinq enfants lui étaient nés de sa première femme, dont deux filles qui lui ont survécu : Marie, Mme James Yale, de Saint-Jérôme, et Emma, Mme Arthur Alarie, aussi de Saint-Jérôme.

Alexandre Fournier. — Ils sont deux, les Fournier, le père Alexandre et le fils Emmanuel, que Saint-Jérôme a connus et largement estimés. Alexandre Fournier, l'un des plus anciens marchands de la localité, né à Montréal le 26 mars 1816, a dû arriver à Saint-Jérôme en 1843. Il y est décédé le 6 juillet 1897 à 81 ans. En 1837, sa famille habitait Sainte-Scholastique et il avait 21 ans. Encore dans toute la fougue de la jeunesse et d'ailleurs de tempérament ardent, il fut parmi les premiers dans les rangs des patriotes de la région et fit le coup de feu à Saint-Eustache. Arrêté au Lac des Deux-Montagnes, à la suite des *troubles*, il fut incarcéré à Montréal et dut subir, avec les détenus politiques, huit mois de prison. Détail intéressant, il écrivit de sa main une liste de ses compagnons de captivité qu'on a conservée avec soin chez les siens. (1) Remis enfin en liberté,

(1) Voici cette liste, telle que rédigée par Fournier, des prisonniers politiques de Montréal en 1837-1838: "MM. Damien Masson, Docteur Masson, J.-B. Dumouchel, A. Dumouchel, C. Dumouchel, J.-J. Girouard, Bouchette, F.-X. Desjardins, F. Desjardins, Docteur Neilson, M. Blanchette, Knight, Docteur Brown, M. Proulx, Docteur Rousseau, Adolphe Dugas, Soupras, Franchaire, Morgan, Gigault, L. Marchand, L. Charlebois, A. Gareau, Docteur Kimber, A. Papineau, Nad. Scott, Docteur Gauvin, Monsieur des Rivières, Godin, Docteur Simard, André Lavallée, Boucher, U. Duchesneau, Major, Jogin, Gouin, Chapdelaine, Lacasse, Amyot, Tavernier, A. Ouimet, Docteur Consigny, Docteur Lacroix, Decoigne, Berger, B. Viger, Drolet, père, Drolet, fils, Pelletier, Larocque, Boucherville, Valois, Durocher, H. Barceleau, Félix Chénier, Bardi, Charlebois, Marchesseau, Duvert, R. Hubert, Olivier, Watts, Labrie, Berthelot, Whilock, François Jalbert, J.-B. Lapierre, François Mignault, François Nicolas, Amable Daunais, Gédéon et Jos Pinsonneau."

il retourna à Sainte-Scholastique, où il s'occupait de commerce. En 1841, il épousait, à Sainte-Scholastique, Julienne Bautron-Major. En 1843, il s'établissait, comme marchand, à Belle-Rivière pour quelques mois, puis venait se fixer, la même année, à La Chapelle, où il tint magasin une dizaine d'années. En 1851, il transportait sa maison d'affaires au village de Saint-Jérôme, où elle ne tarda pas à prendre une importance considérable.

Resté patriote dans l'âme, honnête homme et bon chrétien, Alexandre Fournier, marchand populaire, se trouva vite mêlé à toutes les activités de son village. Constamment honoré de la confiance de ses concitoyens, il a généreusement servi l'intérêt public. Conseiller municipal, commissaire d'écoles, marguillier du banc à l'église (1876-1878), juge de paix, premier président de la Saint-Jean-Baptiste, il a occupé tous les postes importants. Homme avenant, il se montrait toujours prêt à rendre service. "C'était l'un de nos pionniers, disait au lendemain de sa mort *L'Avenir du Nord* (10 juillet 1897), l'un des patriotes sincères de la vieille école de 1837. Il laisse un large vide dans cette phalange de nos vieillards qui ont assisté à la naissance de la ville et fortement contribué à ses progrès rapides et incessants. La foule nombreuse qui accompagnait au cimetière sa dépouille mortelle a montré en quelle estime le vieux patriote était tenu à Saint-Jérôme."

Emmanuel Fournier. — Emmanuel Fournier, fils du précédent, né à Saint-Jérôme en 1857, alla suivre, après ses années d'école, son cours classique à Sainte-Thérèse, de 1870 à 1878. Il fit ses études médicales à l'Ecole Victoria de Montréal et y reçut ses parchemins de docteur en 1882. La même année, il épousait Antoinette Valois, de la famille des Valois de Pointe-Claire. Il s'établit d'abord comme médecin à Saint-Jérôme même et y pratiqua sa profession sept ou huit ans. C'était au temps du curé Labelle et il fut naturellement, comme son père, l'un des plus sincères et des plus fidèles admirateurs et amis du grand colonisateur. Vers 1890, il décida d'aller exercer la médecine aux Etats-Unis et se fixa à Worcester

pour une couple d'années. Revenu à Saint-Jérôme en 1892, il y a pratiqué comme médecin près de trente ans, jusqu'à sa mort. Échevin de la ville pendant plusieurs années, il en fut le maire de 1917 à 1919. Il est mort, à Saint-Jérôme, le 5 août 1920, à 73 ans.

Médecin instruit qui avait le souci de se tenir au courant des progrès de la science, le docteur Fournier jouissait d'une fort belle réputation. De 1895 à 1898, il fut l'un des gouverneurs du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec. Il était en plus doué de riches aptitudes pour le dessin, la topographie, voire l'architecture. En ses jeunes années, il avait dressé, pour le curé Labelle, des cartes de la région du nord qui ont été appréciées des connaisseurs. A Worcester, on lui doit le plan de la très belle église qu'on a surnommée la cathédrale de la Nouvelle-Angleterre. Dans toutes ses relations, comme dans la gestion des affaires publiques, sa probité et sa dignité étaient reconnues de tous. "Le docteur Fournier, disait quand il mourut *L'Avenir du Nord* (6 août 1920), possédait les vertus de nos vieux pères : l'énergie, l'intégrité, l'amour du travail, l'esprit de charité, la fidélité aux traditions, la bonne gaieté gauloise. Ardent patriote, l'esprit toujours en éveil, d'une gaieté incessante, et très enthousiaste, il paraissait inlassable. Il avait le culte du passé, des us et coutumes de la vie de famille. Il n'était pas moins attaché à son pays et à sa race. Et que dire de son estime ou de son amour pour la région du nord, pour le curé Labelle, pour les anciens ou les pionniers de Terrebonne et de Saint-Jérôme ! Il a voulu le progrès, la prospérité, la beauté. C'est à son talent de dessinateur et d'artiste d'un goût délicat que nous devons le parc Labelle, le plus bel ornement de Saint-Jérôme. Médecin instruit, il lisait les revues et les ouvrages nouveaux concernant sa profession et se tenait au courant des découvertes de la science. Charitable sans ostentation, il a secouru, encouragé et réconforté, bien des malades, des pauvres et des miséreux. Dans le souvenir de nos gens, c'est son plus bel honneur. "

Le fils aîné d'Alexandre Fournier, qui portait le prénom de son père, Alexandre, et qui était né à Sainte-Scholastique en

septembre 1843, est entré chez les Oblats en mars 1868. Le Père Fournier, qui avait une quinzaine d'années de plus que son frère le docteur Emmanuel, a longtemps exercé le saint ministère à Ottawa.

A Saint-Jérôme, le docteur Emmanuel Fournier a laissé deux fils, Henri (décédé depuis) et Charles, et quatre filles, Mme Henri Parent, Mme Achille Rolland, Mme Edouard Beaudry et Mme Jean Tison.

Ludger-Edesse Côté. — Arrivé à Saint-Jérôme en 1843, à 19 ans, Ludger-Edesse Côté, ouvrier cardeur, y épousait l'année suivante Angèle Morand, veuve Morandville, dont j'ai parlé dans la notice des Morand au chapitre précédent. Il était né à Beloeil le 16 octobre 1824. En 1840, il était venu faire son apprentissage du métier de cardeur à Terrebonne à la manufacture de laine des Sasseville. Trois ans plus tard, il prenait charge à Saint-Jérôme des moulins de la veuve de William Morandville, qui allait bientôt devenir sa femme. Neuf enfants sont nés de ce mariage. Côté ne tarda pas, à cause de son intelligence, de son esprit d'initiative et de ses bonnes manières avec tout le monde, à devenir un homme estimé et très considéré. D'abord, il mit en bonne valeur le moulin dont il avait la gérence et dont il se trouva le propriétaire par son mariage avec la veuve Morandville. Bientôt (en 1860), il remplaça les constructions en bois par une bâtisse en pierre qui existe encore. C'était un moulin à cardes, car, ainsi qu'on sait, les seigneurs (ou, à l'époque, leur héritier Godfroy Laviolette) avaient seuls le droit de moudre le grain à leur moulin banal. Dès 1846, il s'était fait construire une bonne maison sur la grand'rue (rue Labelle) qui existe encore, et c'est là que sont nés les neuf enfants issus de son mariage. Il s'occupa de milice, et, en 1857, le gouverneur (sir Edmund Head) le nommait lieutenant du bataillon de Terrebonne (le 51ème). Côté fut conseiller municipal, commissaire d'écoles et marguillier du banc à l'église. Sa maison et sa table étaient largement ouvertes à ses clients et à ses amis, et son hospitalité devint quasi proverbiale. Il se montrait de même généreux et charitable envers les pauvres et

les miséreux. Il éleva et prit soin du fils de sa femme, Charles Morandville, comme s'il eût été le sien propre, si bien que Charles était aussi connu sous le nom de Côté que sous celui de Morandville. En 1894, les époux Côté allèrent demeurer à Sainte-Adèle, chez leur fils Euclide. Mme Côté est morte à Sainte-Adèle le 23 juillet 1898, et M. Côté, à Sainte-Adèle aussi, le 16 octobre 1902, à 78 ans.

Les neuf enfants de la famille Côté, tous nés à Saint-Jérôme, sont : 1o Edesse, mort et inhumé à Saint-Jérôme — 2o Hilaire, aujourd'hui décédé — 3o Arzélie, Mme Philéas Labelle, décédée aux Etats-Unis — 4o Zéphyr-Jérôme, décédé à Saint-Jérôme en juillet 1902, qui a laissé quatre enfants — 5o Azilda, morte toute jeune — 6o Euclide, de Sainte-Adèle, mort cette année (1934) à 77 ans — 7o Victor, décédé et inhumé à Saint-Jérôme — 8o Jules, décédé et inhumé à Saint-Jérôme — 9o Azilda, Mme Henri Guénette.

Mme Henri Guénette, Azilda Côté, dont le mari a été marchand, maître de poste et maire de Saint-Jovite (il est mort en mars 1924), est décédée en février 1931. M. René Guénette, professeur à l'Ecole du Plateau à Montréal, est leur fils. L'une des filles de Zéphyr-Jérôme (le 4ème de la famille Côté), Angélina, mariée à M. Leduc, de Saint-Jérôme, est la mère de Germaine Leduc, femme du notaire Gustave Léonard, également de Saint-Jérôme.

Les Deslauriers. — François Deslauriers, natif de Sainte-Rose, où il avait épousé Marie Vézina, s'est établi à Saint-Jérôme, comme cultivateur, en 1844. Ils avaient au moins trois enfants : Antoine, l'aîné, qui a été longtemps employé de l'église, Zoé et Joséphine, qui sont mortes célibataires à Saint-Jérôme. Le père François est décédé en 1866.

Le fils Antoine, né en 1828 à Sainte-Rose, avait 16 ans en 1844, quand son père vint se fixer à Saint-Jérôme. Il fit quelques années d'école et fut lui aussi d'abord cultivateur. Il se maria avec Marguerite Aubin (soeur du curé Joseph Aubin). Ils sont morts tous les deux à Saint-Jérôme, elle en 1880, et lui en 1902, à 74 ans. Antoine Deslauriers a été

sacristain ou bedeau à l'église pendant une vingtaine d'années. Il se trouvait, par suite, connu de tout le monde. C'était un brave homme et populaire, surtout avec les enfants pour qui le bedeau l'est toujours.

Antoine Deslauriers et sa femme Marguerite Aubin ont élevé une belle famille, dont voici la liste complète : Valérie et Joseph, décédés à Saint-Jérôme, Marie-Louise et Caroline, qui vivent encore à Saint-Jérôme, Mélina, Soeur Sébastienne, des religieuses de Sainte-Anne, morte en 1912, Eugène, mort à 3 ans, un autre Eugène, mort en deuxième année de théologie en 1900, et Ferdinand et Samuel qui sont aussi décédés.

Luc-Eusèbe LaRocque. — Le docteur Luc-Eusèbe LaRocque, l'un des plus anciens médecins et l'un des principaux citoyens de Saint-Jérôme à ses débuts, y a vécu une douzaine d'années, de 1844 à 1857. Né à Chambly en 1812, il est mort à Montréal en 1867. C'était le frère cadet du deuxième évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr Joseph LaRocque, né en 1808 et mort en 1887. Comme son aîné, Luc-Eusèbe fit ses classiques à Saint-Hyacinthe, et il suivit son cours de médecine à Montréal, où il reçut vers 1836 son diplôme de docteur. Il voyagea alors quelques années et fit un séjour au pays de l'or, en Californie. Il s'y amassa une petite fortune. De retour au Canada, il vint s'établir à Saint-Jérôme en 1844. Deux ans après, en 1846, il épousait l'une des filles (la troisième) de Casimir-Amable de Montigny, Louise-Cécile, dont il eut quatre fils et deux filles. Bon chrétien et patriote au meilleur sens du mot, honnête et probe en tout, instruit dans sa profession, très actif et volontiers entreprenant, d'une tenue extérieure parfaite comme tous les LaRocque, le jeune médecin ne tarda pas à s'imposer à l'attention et à mériter la confiance des Jérômiens de l'époque. Avec le notaire Melchior Prévost, il représenta la paroisse au conseil de la municipalité du comté de Terrebonne de 1851 à 1855, et, tout le temps qu'il vécut à Saint-Jérôme, il jouit d'un réel prestige et exerça une influence considérable. Ils entretenaient, sa distinguée femme et lui, les plus honorables relations. Homme de beaucoup d'esprit, le docteur était un lettré cultivé,

qui se piquait même à ses heures de taquiner les muses. Mme Louise-Cécile de Montigny-LaRocque était elle-même une artiste en peinture d'un beau talent. Son pinceau habile et délicat a produit de fort jolis tableaux, qu'on conserve pieusement dans la famille.

Dans le but de promouvoir ses propres intérêts sans doute, mais davantage encore par patriotisme, le docteur LaRocque pensa à faire de la colonisation dans la région du nord. En 1853, il établissait une grande ferme au Lac à la Truite, et, tout en continuant d'exercer sa profession à Saint-Jérôme, lieu de résidence de sa famille, il s'occupa activement à en surveiller l'exploitation et la mise en valeur. En 1856, il faisait en plus l'acquisition de vastes terrains, alors en forêt, au Lac des Sables, où se trouve le Sainte-Agathe d'aujourd'hui. Malheureusement, ses entreprises n'eurent pas tout le succès qu'il en attendait. En 1857, quelque peu désenchanté, il quittait le nord et même Saint-Jérôme, et s'en allait pratiquer sa profession à Montréal, où il a vécu les dix dernières années de sa carrière. Il conservait toutefois des intérêts importants dans les Laurentides. En avril 1861, il faisait don à l'évêque de Montréal (Mgr Bourget) de la moitié de l'un de ses lots, au Lac des Sables, en vue de l'érection d'une chapelle pour l'avantage des colons. C'est sur ce terrain qu'est bâtie la belle église actuelle de Sainte-Agathe, et le docteur est considéré à juste titre comme l'un des fondateurs et premiers bienfaiteurs de la jolie ville du nord. "Sainte-Agathe doit reconnaître en M. le docteur LaRocque, écrit dans son *Album* (1912) le docteur Edmond Grignon, l'un de ses premiers bienfaiteurs. Il a payé de son argent et de sa personne pour promouvoir ici les intérêts de la colonisation. Il n'a pas craint de sacrifier en partie sa clientèle pour venir passer des mois entiers sur ses fermes et encourager par sa présence et son exemple les pauvres colons dans leurs durs labeurs, consacrant à cette oeuvre patriotique les économies qu'il avait réalisées au pays de l'or en Californie... "

Des six enfants du docteur Luc-Eusèbe LaRocque et de Louise-Cécile de Montigny, deux sont maintenant décédés, François, mort à 66 ans, et Roch, mort à 58 ans. Les quatre autres vivent encore en 1934 : Louise, qui a 86 ans et réside

à Montréal ; Joseph, 82 ans, à Montréal ; Philomène, 80 ans, à Saint-Jérôme ; Charles, 78 ans, au Manitoba.

Emilien Valiquette. — Quand le docteur Jules-Edouard Prévost fonda sa fanfare en 1850, Emilien Valiquette était déjà résidant à Saint-Jérôme depuis quelques années. Il a dû arriver vers 1845, peut-être avant. Né à Sainte-Anne des Plaines en 1807, il est mort à Saint-Jérôme en 1896 (29 juillet), à 89 ans. Feu l'avocat Joseph Grignon, dans *Le Vieux Temps,* cite un contrat, curieux à lire, passé le 3 mars 1847, au village de Dumontville, devant le notaire Lavallée, entre les seigneurs et Emilien Valiquette, ceux-là vendant à celui-ci un emplacement minutieusement décrit. Valiquette, en son contrat, est qualifié "huissier". Il a été, en effet, huissier, crieur public et gardien du palais de justice. Il est resté légendaire surtout peut-être parce qu'il "jouait le gros tambour" dans la vieille "bande" ! De son prénom Emilien, on avait fait "Milan". Jamais "grosse caisse" ne fut frappée plus résolument que par ce brave Milan ! Chaque fois que la fanfare jouait, et à chaque morceau, sur le mot d'ordre du docteur : "Frappe, Milan ! ", celui-ci frappait les trois coups traditionnels, et l'on commençait. C'était d'ailleurs un bon et brave luron, et tout autant un honnête et digne citoyen.

Il a laissé plusieurs enfants, aujourd'hui tous décédés : Charles, Jules, Elmire (Mme David Prud'homme), Ernestine (Mme Hector Gauvreau), Malvina (Mme Louis Gauthier), Henriette, restée célibataire.

David Prud'homme. — Né à Sainte-Thérèse en 1830, et devenu orphelin tout jeune, David Prud'homme est arrivé à Saint-Jérôme en 1845, et il y est mort le 9 juillet 1904, à 74 ans. Il a été boulanger au village, puis huissier de la cour. En 1864, il épousait Elmire Valiquette, l'aînée des filles d'Emilien Valiquette. Six enfants sont nés de leur mariage, dont quatre survivent en 1934 : 1o Mélina, Mme veuve Adolphe Lachapelle, 76 ans, qui réside à Saint-Jérôme — 2o Télesphore,

74 ans, qui habite Montréal — 3o Rodrigue, 72 ans — 4o Adolphe, 67 ans. Ces deux derniers vivent encore à Saint-Jérôme.

Louison Boivin. — S'est établi, comme cultivateur, à Saint-Jérôme, dans le rang du Cordon, vers 1845. Né en 1803, il est mort en 1888. Je n'ai rien de bien précis à son sujet, si ce n'est qu'il a laissé deux fils : Jérôme et Casimir. Jérôme Boivin, né à Saint-Jérôme en 1845, s'est marié d'abord avec Onésime Ethier, puis avec Julie Godon. Il est mort à Saint-Jérôme en 1893. Son fils, David Boivin, marié à Elmina Leclair, fille de Salomon Leclair, est épicier dans le rang du Cordon.

Joseph Lachapelle. — Né en 1846, à Saint-Jérôme vraisemblablement, où il est mort en 1915, Joseph Lachapelle fut d'abord boulanger, après avoir appris ce métier chez André Lapierre, puis il se spécialisa, si l'on peut dire, dans les travaux de construction d'aqueduc. Il était le fis d'un autre Joseph Lachapelle, cultivateur, mort en 1891, arrivé dans la paroisse je ne sais quand, mais certainement dans les premières années après l'érection canonique. La famille se composait de trois frères : Joseph, dont il est ici question, Alexandre et Prosper, cultivateurs, qui sont morts à Saint-Jérôme, et de sept soeurs : Christine (Mme Alexandre Villeneuve), Domitille (Mme Pierre Piché), Célina (Mme Bruno Godon), Philomène (Mme Jean-Baptiste Corbeil), Dorimène (Mme François Maher), et Vitaline et Josette, qui sont mortes célibataires à Saint-Jérôme.

Joseph Lachapelle fut un ami fidèle du curé Labelle, à qui il dut peut-être l'idée de s'occuper de travaux de construction, car le manieur d'hommes qu'était le grand colonisateur n'avait pas son égal pour donner de l'élan à ses gens, et, quand il avait besoin de quelqu'un pour un poste quelconque, pour tracer un chemin, bâtir un moulin, capter un cours d'eau ou traverser une montagne, comme il ne pouvait guère aller en chercher au loin, il les improvisait sur place, tel un Matte ou



L'église actuelle de Saint-Jérôme



Le monument Labelle, érigé en 1924

un Lachapelle, et bien d'autres encore. De Joseph Lachapelle, le boulanger, en tout cas, c'est le curé, je pense, qui fit un constructeur d'aqueducs. A 33 ans, en 1879, Lachapelle, en effet, construisit le premier aqueduc, l'aqueduc en bois, que connut Saint-Jérôme. Vingt ans plus tard, en 1898, c'est lui, de même, qui exécuta le travail plus compliqué de l'aqueduc en fer qui existe encore. Entre temps, ou dans la suite, il en avait entrepris et bâti d'autres sur divers points de la province, à Saint-Raymond, à Saint-Romuald, à Deschambault, à Montmagny, à Rimouski, et à l'Ile Verte on lui doit la construction du réservoir d'alimentation qui sert aux locomotives du chemin de fer de l'Intercolonial, dont Chapleau, alors député de Terrebonne, lui fit octroyer le contrat.

Joseph Lachapelle a laissé sept enfants : Flore (Mme Alfred Marier) de Sherbrooke, Délia (Mme Rémi Bélisle) de Montréal, Ménasippe, mort célibataire, Rosa, décédée (Mme Thomas Therrien) de Saint-Jérôme, Henri, de Trois-Rivières, Marie-Anne (Mme Edouard Francoeur) de Montréal, Joseph, qui réside à Tolédo.

La famille Martin. — Joseph-Louis Martin, fils de Jean-Marie Martin arrivé de France vers 1780 et marié à Terrebonne à Marie-Marguerite Grenon, né lui-même à Terrebonne en 1814, s'y maria en 1839 à Rachel Paquette, et vint s'établir à Saint-Jérôme en 1847. Une fille née de ce mariage est morte à Montréal en 1914. Devenu veuf, Joseph-Louis Martin épousa, à Saint-Jérôme, en secondes noces, en 1850, Adèle Gauthier, dont il eut treize enfants. Il est mort à Saint-Jérôme, le 30 janvier 1900, à 86 ans. Sa deuxième femme était morte en 1895.

Des treize enfants de Joseph-Louis Martin et d'Adèle Gauthier, six ont vécu jusqu'à l'âge adulte : Charles, Isidore, Godfroid, Wilfrid, Alzire et Mélina. — 1o Charles Martin, né en 1856, fut l'un des premiers colons, à la Chute-aux-Iroquois, de la paroisse actuelle de Labelle. C'est là qu'il épousa en 1882 Agnès Bigras, qui lui donna quatorze enfants, tous encore vivants. Il demeurait à deux milles du village, sur les bords

de la "Rouge". Dans la suite, il fit un séjour de quelques années aux Etats-Unis, à Fall-River. Revenu au pays, il résida à Saint-Jérôme où il fut sacristain à l'église, puis à Labelle et enfin à Montréal, où il est mort en 1931, à 74 ans. — 2o Isidore Martin, né en 1858, a été, de 1875 à 1891, le "fidèle Isidore" du curé Labelle, le compagnon de ses voyages et son serviteur particulièrement dévoué. Après la mort du curé, il se maria et vécut encore à Saint-Jérôme où il tint commerce de boucherie, jusqu'en 1912. Il a passé ses dernières années à Montréal, où il est mort, le 27 juin 1933, à 74 ans. — 3o Godfroid Martin, né en 1862, marié à Lisa Forget, dont il eut dix-neuf enfants, s'était lui aussi, avec son frère Charles, établi à la Chute-aux-Iroquois, maintenant Labelle. Il vit encore à Montréal à 73 ans. — 4o Wilfrid Martin, né à 1863, a toujours demeuré à Saint-Jérôme, où il est mort en 1932, à 69 ans. Il avait épousé en 1888 Hermine Deschambault, qui est morte en 1927. Pendant vingt-six ans, Wilfrid Martin a été agent d'assurance pour la *Métropolitaine*. — 5o Alzire Martin, née en 1868, mariée à Pierre Boivin en 1888, est morte en 1892, à 24 ans. — 6o Mélina Martin, née en 1873, mariée à Olivier Boivin, vit encore à Montréal.

Six enfants sont nés du mariage de Wilfrid Martin et d'Hermine Deschambault : Lucien, Bernadette, Emile (greffier-adjoint de la ville), René, Gilberte et Gérard.

Isaïe Danis. — Né à Sainte-Scholastique en 1823 et arrivé à Saint-Jérôme en 1848, Isaïe Danis y est mort, le 26 juillet 1899, à 76 ans. Il s'était établi, comme cultivateur, sur la Rivière du Nord, à l'endroit communément appelé aujourd'hui le village des Danis, sur le côté nord de la rivière. Il se maria deux fois, en premières noces avec une demoiselle Lapierre, dont il eut cinq enfants : Isaïe, Moïse, Mathilde, Mary et Julienne ; en secondes noces avec Rose-Délima Pilon, qui lui donna onze enfants : Lisa, morte à 16 ans — 2o Eugène, qui demeure à l'Annonciation — 3o Polydore, mort à Saint-Jérôme à 40 ans — 4o Eloise, qui réside à Saint-Joseph du Lac — 5o Joseph, mort à Saint-Jérôme à 60 ans — 6o Hormisdas, mort

à Saint-Jérôme à 60 ans — 7o Azilda, morte à Saint-Jérôme à 59 ans — 8o Odile, qui habite Saint-Jérôme — 9o Avila, mort à Saint-Jérôme à 42 ans — 10o Marie-Blanche, Mme Raoul Lalande, qui vit encore à Saint-Jérôme — 11o Raoul, mort à Saint-Jérôme, à 22 ans.

Cyrille Desjardins. — Né à Terrebonne le 25 avril 1829, Cyrille Desjardins est venu se fixer comme cultivateur à la Côte Double (rang Sainte-Marguerite) en 1848. Il y acheta deux lots (Nos 590 et 591) du seigneur Globensky et les a possédés jusqu'à sa mort. Le 6 octobre 1851, il épousait à Sainte-Thérèse Zoé Girouard, dont il eut treize enfants. Il a été marguillier du banc à l'église au temps du curé Labelle. C'était un citoyen honnête et paisible, fervent chrétien et qui tenait fermement à la formation religieuse de ses enfants. De ceux-ci, cinq survivent en 1934 : 1o Ezilda, Mme Cyrille Gascon, de Saint-Janvier — 2o Marie-Anne, Mme Jean Baptiste Alarie, de Luskeville — 3o Michel, pionnier de l'Annonciation — 4o Ferdinand, aussi de l'Annonciation — 5o Henri, de Saint-Jérôme.

L'abbé René Desjardins, vicaire à Saint-Jérôme, et M. Joseph-Henri Desjardins, maître de poste de la ville, tous deux fils de Ferdinand, sont les petits-fils de Cyrille Desjardins.

Joseph Desforges. — Modeste cordonnier, né en 1829 et mort en 1906 à 77 ans, Joseph Desforges s'était établi à Saint-Jérôme en 1849. Il fit partie du premier groupe de la fanfare du docteur Jules Prévost. Il a été échevin de la ville. Il eut plusieurs enfants, dont un fils, Dieudonné Desforges, qui habite Montréal.

Clément Gauthier. — C'est le frère de William Gauthier, l'un des plus anciens marchands de Saint-Jérôme, dont il a été question au chapitre précédent. Clément Gauthier, né en Mascouche en 1824, était forgeron. Il a d'abord exercé son

métier à Saint-Vincent de Paul, île Jésus, où il épousa, en 1844, Sophie Leduc. En 1849, il vint établir une forge à Saint-Jérôme, sur la rue principale, en face du terrain où fut construit plus tard le premier collège de Saint-Jérôme. Huit enfants sont nés de son mariage, les deux premiers à Saint-Vincent, les six autres à Saint-Jérôme : 1o Sophie, Mme Louis Labelle (le maître-chantre), décédée en 1902 — 2o Louis, décédé au Manitoba. — 3o Gilbert, qui vit encore à Saint-Jérôme à 84 ans — 4o Wilfrid, décédé — 5o Gédéon, décédé — Azilda, qui vit encore à Saint-Jérôme à 78 ans — 7o et 8o Valentine et Clémentine, aussi de Saint-Jérôme et qui habitent la vieille maison paternelle.

Pierre-Thomas Lapointe. — Pierre-Thomas Lapointe, de Terrebonne, marié à Marguerite Alarie, vint s'établir avec sa femme et sa jeune famille (le plus vieux était né en 1842), sur une terre, à Saint-Jérôme, au rang du Cordon, en face de la croix, au cours de 1849. Sa femme est morte en 1888 et Lapointe lui-même vers 1896. Trois filles et deux fils sont nés de leur mariage, qui ont vécu jusqu'à l'âge adulte. L'une des filles, Philomène, a épousé Israël Desjardins et a vécu avec lui, dans le nord, en élevant courageusement une nombreuse famille. Les deux autres se sont faites religieuses chez les Soeurs de Sainte-Anne. L'une d'elles, Soeur Marie-du-Calvaire, qui fit sa profession à Saint-Jérôme en juin 1869 (avec Soeur Marie-Angélique, fille de William Gauthier), a été dépositaire générale de sa communauté. Les quatre garçons se nommaient Wilfrid, Delphis, Octave et Joseph. Wilfrid, le plus âgé, né en 1842, après avoir été commis au magasin de William Gauthier, a été plusieurs années marchand à Sainte-Thérèse, puis (en 1879) à Saint-Jérôme. Nommé shérif du district de Terrebonne en 1889, il alla résider à Sainte-Scholastique, alors le chef-lieu, et y demeura jusqu'à sa mort. Il avait épousé, à Sainte-Thérèse, en 1864, Olympe Guérin, veuve d'Alexandre Poirier et la mère de l'ancien magistrat (recorder) Poirier, de Montréal, et aussi de soeur Poirier, des Soeurs Grises. Deux filles sont nées de ce mariage Lapointe-Guérin, Mme David O'Shea, de Montréal, et feu Mme Henri Rolland. Le shérif Lapointe est mort en

mars 1916. Sa femme est décédée en février 1915. — Delphis, le deuxième de la famille, a été colon dans le nord. — Octave avait gardé la terre paternelle. Il a épousé Elmina Leclerc, dont il eut quatre enfants. Il est mort jeune. Joseph enfin, marié à Elisa Longpré, a été commis à Terrebonne, puis marchand à Saint-Jérôme de 1883 à 1893. Il est mort en février 1893. Il est le père d'une nombreuse famille. Sa veuve Mme Longpré-Lapointe porte allègrement ses 88 ans.

* * *

Si plusieurs de ces familles jérômiennes, dont il est question dans le chapitre précédent et dans celui-ci, par exemple les de Montigny, les Grignon, les Langwell, les Scott, les Lavallée, les Gauthier et les Nantel, pour la première période, les Prévost, les Labrie, les Matte, les Fournier et les LaRocque pour la deuxième, ont joué un rôle important dans l'histoire de la paroisse et de la future ville, d'autres évidemment ont été moins marquantes. Mais toutes comptent parmi les plus anciennes de Saint-Jérôme. C'est pourquoi, dans la mesure où cela m'était possible, j'ai tenu à leur consacrer une notice à chacune. Leurs chefs ont été tous des ouvriers de la première heure. Il convenait, me semble-t-il, de conserver à l'histoire le souvenir de ces humbles et de ces modestes, qui, avec leurs curés et leurs concitoyens plus connus, ont été, eux aussi, en un sens au moins, des fondateurs de la future ville.

C'est de tous ceux-là, de leur temps et de la physionomie de leur époque, qu'entendait parler le juge de Montigny, quand, dans son étude sur *La colonisation du nord de Montréal,* parue chez Beauchemin en 1895, racontant une de ses visites à Saint-Jérôme, il écrivait ces lignes toutes simples, mais singulièrement évocatrices : "En revoyant le lieu où je suis né et où j'ai passé mes jeunes années, que de souvenirs se présentaient à mon esprit ! C'est ici que vécut le premier colon du nord, le lieutenant-colonel de Montigny, mon père. Je revois encore la maison paternelle perchée sur un coteau, au pied duquel coule un ruisseau que nous appelions, nous, "la petite rivière".

Au printemps, elle inondait le ravin. Elle se jette dans la Rivière du Nord que nous appelions, nous, " la grande rivière". C'est au bord de cette "petite rivière" que s'est établie la première potasserie du nord... Que de courses n'ai-je pas faites à travers les champs de la côte Saint-Antoine, que traverse ce faible tributaire de "la grande rivière " ? Je revois la petite pointe où je m'asseyais pour pêcher la carpe ronde, le bassin où j'attrapais le mulet, la talle d'aulnes où je capturais le crapet... Je revois, là-bas, cette petite baie où je tendais mes pièges aux rats musqués... J'aurais aimé à revoir la maison d'école, où un bon maître m'a appris les grosses lettres et le petit catéchisme. J'y aurais peut-être reconnu la table marquée de la pointe de mon canif et le martinet du "Père Mathieu " ? Tout ça s'est effacé au souffle du progrès. Je vois bien le site où existait la maison d'école, la côte où nous déchirions nos pantalons, la rivière où nous trébuchions sur nos patins, mais l'école n'y est plus ! C'est à peine si quelques citoyens d'alors restent pour me dire que je ne suis pas trop vieux. La plupart sont partis, ceux qui vivent encore sont courbés vers la tombe et la génération qui pousse ne me connaît que de loin... "

Chapitre Troisième

LES ANCIENNES FAMILLES, DE 1850 A 1868

La famille Laviolette. — Parmi toutes les familles qui sont venues s'établir à Saint-Jérôme, au cours de cette troisième période, qui va de 1850 à 1868, la première en date et l'une des plus distinguées assurément, c'est celle des Laviolette. Les deux frères, Godfroy Laviolette, arrivé en 1850, et Alfred Laviolette, venu vingt ans plus tard, en 1870, ont tenu une place particulièrement importante dans la vie publique et dans la vie industrielle à Saint-Jérôme. Le premier surtout, Godfroy, de longues années maire du village puis de la ville naissante, a joué un rôle de tout premier plan. Nés tous les deux à Saint-Eustache, Godfroy en 1826 et Alfred en 1841, ils étaient les fils de Pierre Laviolette, un citoyen hautement considéré, et de Marie-Elmire Dumont, la dernière descendante des Lambert-Dumont, seigneurs des Mille-Isles.

Dans une courte étude historique, publiée par *La Presse* de Montréal le 25 octobre 1904, signé *Biographe,* je trouve quelques notes intéressantes concernant Pierre Laviolette. L'auteur anonyme dresse une liste numérotée des *hommes de*

distinction qui sont nés ou ont vécu à Saint-Eustache depuis cent ans. Du seigneur Eustache-Nicolas Lambert-Dumont, le cinquième de la lignée des Dumont, au célèbre curé Jacques Paquin, il en énumère vingt-cinq. Il y mentionne deux Laviolette, Pierre au numéro 5 et Gaspard au numéro 24. Voici ce qu'il en dit : "No 5 — Pierre Laviolette, co-seigneur des Mille-Isles, un canadien qui cultivait la poésie avec succès. L'un de ses poèmes figurait dans le traité des belles-lettres de mon temps au collège de Montréal (extrait sans doute du *Répertoire National* de Huston)." — "No 24 — Gaspard Laviolette, mort l'an dernier (1903) à Montréal, à 92 ans, riche capitaliste, conseiller législatif, président de plusieurs institutions financières. Pierre, né autour de 1800, et Gaspard, né en 1811, étaient, je pense, les deux frères. En terminant sa petite étude, *Biographe* cite une pièce de vers de Pierre Laviolette, écrite en 1847, à l'occasion de la mort du curé Paquin et naturellement à sa louange. Je confesse que ces vers, évidemment d'inspiration très chrétienne, ne me paraissent pas d'une bien remarquable envolée. Mais ce détail importe peu. Ce que je retiens plutôt, c'est que Pierre Laviolette avait épousé la dernière-née des Dumont et se trouvait être par le fait co-seigneur des Mille-Isles et que c'est de son mariage que sont nés Godfroy et Alfred Laviolette de Saint-Jérôme.

Marie-Elmire Lambert-Dumont, de Saint-Eustache, née vers 1802, mariée à Pierre Laviolette en 1824 et qui mourut, à Saint-Eustache, le 21 novembre 1883, à plus de 80 ans, était, on s'en souvient, je l'ai consigné au chapitre premier de ce livre, la fille de Eustache-Nicolas Lambert-Dumont (V), la petite-fille de Eustache-Louis Lambert-Dumont (IV) et l'arrière-petite-fille de Eustache-Lambert Dumont (III), celui qui, marié à Charlotte Petit et par elle héritier de la seigneurie des Mille-Isles (partie nord), avait obtenu, en 1750, cette augmentation de la même seigneurie qui forma à l'origine le territoire de Saint-Jérôme. Marie-Elmire avait reçu en héritage, conjointement avec son frère le seigneur Charles-Louis Lambert-Dumont (VI), ce beau patrimoine, et, en l'épousant en 1824, Pierre Laviolette était devenu co-seigneur des Mille-Isles et de l'augmentation. D'où il suit que Godfroy Laviolette et son

frère Alfred étaient de noble lignée et possédaient des intérêts importants à Saint-Jérôme.

Godfroy Laviolette. — Godfroy Laviolette fit ses classiques au séminaire de Sainte-Thérèse et au collège de Montréal. A Sainte-Thérèse (cours de 1839-1847), il eut, comme confrères, entre autres, Joseph Gratton, plus tard curé à Saint-Jérôme, et Joseph Boisseau, qui a été avocat à Saint-Jérôme et dont il sera question plus loin. Son cours fini, le jeune homme étudia le génie civil à Montréal et y reçut en 1850 sa commission d'ingénieur-arpenteur. Etudiant dans la grande ville, Laviolette se montra des plus actifs. Il fut de ce groupe de jeunes — Charles Coursol, futur juge, Joseph Papin, le tribun de l'Assomption, Alexandre Drolet et autres — qui en vinrent aux mains, lors de l'incendie du Parlement en 1849, avec les torys-orangistes du Haut-Canada. Il fut même, avec Drolet, assez grièvement éclopé et dut garder la chambre plusieurs semaines. En 1850, reçu ingénieur, il épousait, à Saint-Eustache, Marie-Octavie Globensky, fille du lieutenant-colonel Maximilien Globensky, co-seigneur des Mille-Isles, et venait avec sa femme s'établir à Saint-Jérôme.

A Saint-Jérôme, de 1850 à 1881, tout en pratiquant sa profession d'ingénieur-arpenteur, Godfroy Laviolette, propriétaire ou co-propriétaire de l'ancien moulin banal des seigneurs, en dirigea les opérations. Il y ajouta un moulin à cardes, une manufacture de laine et diverses autres industries. "M. Laviolette, a écrit le juge de Montigny, était un excellent citoyen et un homme d'honneur. Il fut pour les travailleurs de Saint-Jérôme une vraie providence, s'ingéniant sans cesse, de longues années durant, à créer des industries qui employaient quantité d'ouvriers." Aux exploitations industrielles M. Laviolette joignit, quand le curé Labelle fut arrivé dans la paroisse en 1868, des entreprises de colonisation. Toujours d'ailleurs, il se montra le bras droit de ses curés, M. Thibault, M. Brunet, M. Gratton et M. Groulx, surtout de M. Labelle, dont il fut un sincère admirateur et qu'il seconda activement. Le curé-apôtre l'estimait beaucoup et le consultait souvent.

En même temps, ainsi qu'il convenait à sa situation, M. Laviolette s'intéressa aux affaires municipales. Ses concitoyens l'honorèrent de leur confiance et le tinrent longtemps à la tête de l'administration de la chose publique. Il fut le premier maire de la municipalité du village en 1856. Il continua à l'être jusqu'en 1874, alors qu'il démissionna par devoir de conscience, pour protester contre l'octroi des licences de vente des liqueurs fortes aux magasins. Réélu maire en 1879, il se trouva, quand le village devint ville le 1er janvier 1881, à être également le premier maire de la ville. On l'a déjà vu dans le récit général de cette histoire, Godfroy Laviolette, pendant trente ans, ne fut étranger à aucune amélioration, à aucun progrès. Ses activités étaient incessantes et jamais citoyen ne fut plus conscient de ses responsabilités sociales. Et cela explique fort bien la confiance dont il a toujours joui. En 1859, on lui avait offert la candidature dans le comté de Terrebonne, mais il s'était effacé devant Louis-Siméon Morin. Plus tard, on voulut le faire conseiller législatif, il déclina de nouveau l'honneur, croyant être plus utile en restant maire de son village. Ce n'est qu'à l'automne de 1881, sur les instances de ses amis, notamment de Chapleau, et parce qu'il y voyait une vraie mission sociale à remplir, qu'il accepta la position de préfet du pénitencier provincial de Saint-Vincent-de-Paul, à laquelle l'appelait le gouvernement de sir John-A. MacDonald. Il dut alors donner sa démission comme maire de la ville de Saint-Jérôme. Le 29 septembre 1881, le conseil de ville lui votait spontanément des remerciements officiels pour les services qu'il avait rendus depuis tant d'années.

A Saint-Vincent de Paul, pendant cinq ou six ans, M. Laviolette se montra, dans l'exercice d'une charge plus lourde et plus délicate qu'on ne le pense souvent, à la hauteur de ses fonctions. Gardiens et détenus furent gouvernés par lui d'une façon remarquable, avec fermeté et tout ensemble avec humanité. Les inspecteurs fédéraux du temps ont souvent noté la bonne tenue du pénitencier et la distinction de son préfet. Survint la fameuse révolte d'avril 1886, où M. le préfet se montra tout simplement héroïque. Le fait a été raconté plus d'une fois. Je le condense. Trois cents détenus (ils sont plus

de mille aujourd'hui), ayant à leur tête un nommé Viau, bagnard récidiviste condamné à trente ans de réclusion, se mettent soudain en révolte. Dans la cour même du pénitencier, on réussit à faire prisonniers quelques gardiens, on les ligote et on s'empare de leurs armes. Carabine en joue ou pistolet au poing, on marche vers la porte de sortie. Surpris par le tumulte et les cris, le préfet accourt et se présente, sans armes, aux insurgés qu'il entend ramener à l'ordre. On se saisit de sa personne, on le lie solidement à son tour, et on s'en sert comme d'un bouclier pour braver les gardes armés, en comptant bien que ceux-ci n'oseront pas "tirer" de crainte de blesser leur chef. "Gardes, faites votre devoir, commande Laviolette. Tirez, tirez ! Ne vous occupez pas de moi ! " Les gardes obéissent. Mais, les hommes de Viau ont tiré, eux aussi, et sur le préfet lui-même, qui est atteint de trois ou quatre balles. M. Laviolette, gravement blessé, perdit un oeil et resta infirme pour sa vie, après avoir failli en mourir. Le gouvernement lui vota sa pleine pension. Il l'avait, c'est sûr, richement mérité !

Remis partiellement de ses blessures, M. Laviolette, dès l'automne suivant, revint à Saint-Jérôme et y vécut encore trois ou quatre ans, comme gérant de la banque Ville-Marie. De 1888 à 1889, il fut de nouveau maire de la ville. Vers 1890, il alla résider à Montréal, où il mourut, des suites de ses blessures d'avril 1886, à 69 ans, le 26 mars 1895. Sa distinguée femme, Mme Globensky-Laviolette, lui survécut une quinzaine d'années et elle décéda à Montréal, à 85 ans, le 10 avril 1911.

Trois fils et trois filles sont nés de ce mariage Laviolette-Globensky, qui ont vécu jusqu'à l'âge adulte : 1o Pierre-Maximien, né en décembre 1851, suivit ses études à Sainte-Thérèse et au collège Masson (Terrebonne), épousa en 1887 Mary MacDonald, fut connu à Montréal sous le nom de Dumont-Laviolette, président de la maison Cassidy, directeur de la banque Jacques-Cartier, membre de la bourse, mort à Montréal en décembre 1906, eut quatre enfants, dont deux fils morts à la guerre de 1914, l'un sur le champ de bataille, l'autre des suites de ses blessures, et un fils et une fille qui survivent — 2o Sévère-Godfroy, né en juin 1858, fit ses études au collège Masson, d'abord dans les affaires à Montréal, se maria en 1884 à

Françoise MacKay, de Papineauville, vint se fixer à Saint-Jérôme en 1887, y fonda une maison de commerce en ferronneries, a été échevin plusieurs années et maire de 1909 à 1913, mort à Saint-Jérôme en octobre 1927 : "Citoyen éminemment respectable, d'un caractère droit et franc, sa parole valait sa signature et son opinion en toutes choses reposait sur des convictions sincères ; fidèle à ses amis, mais attaché aux principes qu'il croyait les meilleurs ; dans la vie publique comme dans la vie privée d'une conduite toujours dictée par un haut sentiment de l'honneur." (*L'Avenir du Nord*, 7 octobre 1927). — 3o Camille, né en septembre 1865, fit ses études à Sainte-Thérèse, longtemps médecin spécialiste à Saint-Jean-de-Dieu, maintenant à sa retraite à Montréal — 4o Henriette-Caroline, Mme Gustave Piché, née en novembre 1854, morte en juin 1892 — 5o Elisabeth-Anna, Mme veuve Dorion, née en septembre 1856, vit à Montréal — 6o Marie-Louise-Victorine, Mme docteur Joseph Pominville (de Saint-Vincent-de-Paul), née en avril 1862, morte en 1925.

Alfred Laviolette. — De quinze ans plus jeune que son frère Godfroy — la famille comptait plusieurs autres enfants — Alfred Laviolette, né à Saint-Eustache en 1841, et mort le 25 février 1903, à 62 ans, a vécu une trentaine d'années à Saint-Jérôme, comme industriel. Il avait fait quelques années d'étude à Sainte-Thérèse (cours de 1856). Dans la suite, il alla suivre un cours d'architecture à Paris. Mais il ne paraît pas qu'il ait jamais pratiqué la profession d'architecte. Après son séjour à Paris, il passa plusieurs année à La Havane, chez son beau-frère, Dom Pedro Lacoste, riche planteur de Cuba. De retour au pays, il s'occupa de culture à Saint-Eustache. Le 10 septembre 1865, il épousait, à Sainte-Mélanie, Marie-Jessie-Béatrice Lévesque, née à Berthier en mai 1844, fille de Charles Lévesque et de Jessie Morrisson, qui est morte à Saint-Jérôme en juillet 1906. Ils n'ont pas eu d'enfants.

Vers 1870, Alfred Laviolette venait, avec sa femme, s'établir à Saint-Jérôme, où son frère Godfroy habitait depuis vingt ans. En société avec un autre de ses frères, le docteur

Arthur, de Saint-Eustache, il avait fait l'acquisition d'une ferme située là où se trouve maintenant le haut de la ville. Il en dirigea l'exploitation pendant quelque temps. Bientôt après, il établit la fonderie Dumontville, dont il a été le directeur une trentaine d'années. Il construisit aussi, pour le conseil du comté de Terrebonne, en 1874-1875 (contrat signé le 6 décembre 1873), l'ancien palais de justice, aujourd'hui l'hôtel de ville. Il a longtemps habité la maison bâtie en 1838 par Robert Langwell, où réside maintenant M. Théberge. Il a été le fondateur du cercle Saint-Antoine, un centre d'amusement qui existe encore. Citoyen intègre et intéressé au progrès de sa ville, Alfred Laviolette a toujours joui de l'estime et de la considération de ses concitoyens.

André Lapierre. — La même année que Godfroy Laviolette, en 1850, arrivait à Saint-Jérôme le boulanger André Lapierre, qui y a vécu pas loin de cinquante ans et y est mort le 4 décembre 1897, à 67 ans. Né à L'Assomption en 1830, André Lapierre avait 20 ans quand il vint s'établir comme boulanger à Saint-Jérôme. Il s'y maria, en janvier 1855, avec Herméline Bouchard-Lavallée, née à Saint-Eustache en juillet 1834, la soeur du notaire Lavallée allié aux de Montigny, qui est décédée en juillet 1904.

La modeste maison des époux Lapierre, simples gens du peuple, bons chrétiens, honnêtes et dignes, craignant Dieu et observant ses lois, c'était l'un de ces humbles foyers canadiens où, en dépit de ses inévitables traverses, la vie en somme est l'une des plus heureuses qui soient. De pareils braves gens, il y a peu à dire, sans doute, dans un récit d'histoire générale. Il sied quand même d'évoquer leur mémoire, de quelques-uns au moins, pour la proposer en modèle, au risque de leur causer, dans la vie de là-haut, une surprise sur laquelle ils n'ont jamais compté. "L'honnête et loyale figure qui vient de disparaître, disait au lendemain de la mort d'André Lapierre *L'Avenir du Nord* (10 décembre 1897), était bien connue dans notre ville et bien sympathique. Lorsqu'un homme, après une carrière longue et bien remplie, dit adieu à la vie, comme M. Lapierre,

en emportant sous sa couronne de cheveux blancs une réputation de parfaite intégrité, il laisse un grand vide et des regrets sincères chez ceux pour qui l'honneur n'est pas un vain mot. Par sa bonté de coeur, par sa probité d'intention et par sa sincérité de conviction, le citoyen qui vient de mourir était cet homme-là." En peu de lignes, c'est là un bel éloge. Le boulanger Lapierre laissait en mourant, outre sa très digne femme, qui le suivit dans la tombe sept ans plus tard, trois fils et deux filles : 1o Romuald, comptable à la manufacture Rolland, puis imprimeur et professeur de français aux Etats-Unis, mort en juillet 1913 — 2o Joseph, de son vivant médecin à Sainte-Anne du Sault (Daveluyville, Arthabaska) — 3o Elica, atteint jeune de névralgie oculaire, qui ne put s'instruire, mort en juin 1915 — 4o Marie-Louise, Mme Arthur Fiset, morte en septembre 1899 — 5o Amanda, entrée en religion chez les Soeurs de Sainte-Anne, qui est aujourd'hui la supérieure générale de son institut, la très honorée Mère Marie-Dorothée.

Daniel-Alexandre Wilson. — Né en 1815, probablement à Montréal, Daniel-Alexandre Wilson a tenu magasin à Saint-Jérôme de 1850 à 1861. Il est mort à Saint-Jérôme le 9 mai 1861, à 46 ans. C'était le beau-frère de Godfroy Laviolette, car il avait épousé, à Saint-Eustache, Henriette Globensky, la soeur aînée de Mme Laviolette, qui est morte le 17 mars 1885, à 65 ans. L'un de ses frères, Charles Wilson, a été maire de Montréal (1851-1854) et sénateur à Ottawa. Par leur mère, ces Wilson, de Coteau-du-Lac (famille du sénateur Lawrence Wilson), descendent de la famille d'Ailleboust, qui a donné à la Nouvelle-France autrefois l'un de ses gouverneurs et nombre de vaillants officiers. Avant d'être marchand à Saint-Jérôme, où il est arrivé à 35 ans, Daniel-Alexandre Wilson l'avait été à Coteau-du-Lac.

Les Wilson de Saint-Jérôme ont laissé sept enfants, dont quatre garçons : Alexandre, Arthur (qui a toujours vécu à Saint-Jérôme), Daniel, et le Dr Globensky-Wilson, de Saint-Placide, tous décédés. L'une des trois filles, mariée à Joseph-Anthime Lalande, qui a vécu longtemps à Saint-Jérôme, puis

à Nominingue, où elle est décédée, est la mère d'Arthur Lalande, le maire actuel de Nominingue.

Joseph Saint-Vincent. — Joseph Saint-Vincent vint s'établir, vers 1850, à Saint-Jérôme. Je ne sais de lui rien de précis, si ce n'est qu'il avait trois frères, Julien, Pierre et François, tous forgerons, et qu'il était, comme eux, originaire de Saint-Laurent, près Montréal. Il prit une terre au rang Sainte-Marie, puis s'établit au village, ou plutôt d'abord à La Chapelle. Il se maria jeune et fut le père de huit enfants : Alphonse, Honoré, Ferdinand, Joseph, Délima (Mme Aldéric Guénette), Azilda, (Mme Jules Macchabée), Delphine (Mme Joseph Laporte), Cléée (Mme Ferdinand Saint-Vincent).

Son fils, Joseph Saint-Vincent, né à La Chapelle en 1853, mort en 1930 à 77 ans, a toujours vécu à Saint-Jérôme, comme cultivateur dans les commencements, puis comme charretier au village ou à la ville sur la fin. Il épousa en 1878 Mathilde Vezeau, qui lui donna six-sept enfants, dont plusieurs sont encore vivants en 1934 : Eugène, David, Camille, Armand, Eva (Mme Gabriel Dion) et Yvette (Mme Emile Laporte).

Mélasippe Guénette. — Mélasippe Guénette, d'une famille différente de celle de Pierre Guénette dont j'ai déjà parlé, est né le 14 janvier 1850, à la Côte Double, Saint-Jérôme, d'Antoine Guénette et d'Archange Pariseau, mariés à Sainte-Anne des Plaines en 1830. Quatre colons du nom de Guénette sont venus de France au Canada autour de 1670 : Simon, l'un des seize qui moururent au Long-Sault avec l'héroïque Dollard ; Toussaint, natif de Rouen, qui fut à l'emploi de l'intendant Talon ; Jean, aussi de Rouen, dont le fils unique n'eut que des filles ; Pierre, le seul qui ait laissé des descendants de son nom. Celui-ci, Pierre, se maria deux fois, en 1675 à l'île d'Orléans la première fois, puis, étant devenu veuf, quelques années plus tard à Québec. Son nom s'est écrit Guanet, Guénet et Guénette. De son second mariage, il eut cinq fils. L'un de ses petits-fils, Etienne, vint se fixer à Sainte-Anne des Plaines, alors de

Terrebonne, en 1765. C'est le petit-fils de ce dernier, Antoine, qui s'établit à la Côte Double vers 1840. Mélasippe, né en 1850, est le fils d'Antoine.

Mélasippe Guénette a toujours vécu à Saint-Jérôme. Il avait fréquenté l'école du village et s'y était établi boulanger sur une propriété où il a demeuré quelques années. Il épousa, le 11 juillet 1871, à 21 ans, Léa Hamel, de Saint-Janvier, dont il eut dix-huit enfants. Il est mort à Saint-Jérôme, le 3 janvier 1925, à 75 ans. En 1877, Guénette vendit sa propriété à la compagnie du Pacifique-Canadien (alors le chemin de fer du Nord), et c'est là que se construisit la gare du Pacifique, qui existe encore, mais considérablement agrandie. La famille s'en alla alors demeurer sur la rue principale, aujourd'hui rue Labelle. Des dix-huit enfants issus de cette famille, cinq survivent en 1934, qui résident tous à Montréal : Udgérie, Azélia (Mme Desjardins), Glorivina (Mme Longpré), Mary (Mme Ernest Gariépy) et Jules-Edouard. La veuve de Mélasippe Guénette, née Léa Hamel, vit encore et demeure à Montréal, chez sa fille Mme Gariépy.

Le notaire Lefebvre de Villemure. — Le notaire de Villemure, arrivé à Saint-Jérôme en 1851, y est mort en 1885, à 57 ans. Il devint, sur la fin de sa vie conseiller législatif et il a joué à Saint-Jérôme, pendant trente ans, un rôle de premier plan. Né à Terrebonne en 1828, il n'eut pas l'avantage de suivre un cours classique, mais, après ses années d'école, il se fit instituteur et se forma seul à force de travail et d'énergie à la profession du notariat, à laquelle il fut admis, à Montréal, le 14 juin 1851, à 23 ans. Il vint immédiatement ouvrir une étude à Saint-Jérôme, où il a pratiqué sa profession toute sa vie. Son greffe (1851-1885) est aujourd'hui en possession du notaire Albéric Sigouin. Dans les vieux documents, on le nomme toujours le notaire Jean-Baptiste Lefebvre *dit* Villemure. Mais, dans la suite, il changea le *dit* en *de*, parce que sans doute il lui fut possible, ce que je n'ai pu vérifier, de s'appuyer sur quelque tradition lui donnant droit à la particule. Nous avons ainsi beaucoup de nobles qui, après la cession de 1763, se sont

trouvés confondus dans la masse du peuple. En tout cas, ainsi qu'en témoigne M. Gustave Turcotte, dans son histoire de notre Conseil Législatif, le notaire jérômien, dans les actes de ce conseil, est toujours appelé l'honorable M. de Villemure. C'est aussi le titre qu'on lui donne dans les listes officielles de la municipalité du village de Saint-Jérôme. En premières noces, le notaire Jean-Baptiste Lefebvre de Villemure avait épousé Marguerite Testard de Montigny, la quatrième fille de Casimir-Amable, dont il n'eut pas d'enfants. En secondes noces, il épousa Marguerite Loupret, de Saint-Athanase d'Iberville, la soeur du magistrat Loupret de Saint-Jean, dont sont nés deux fils et trois filles : Cajetan et François d'Assise, tous les deux décédés jeunes et célibataires ; Adrienne, première femme du marchand Pierre Simard, décédée en 1915 ; Laetitia, qui épousa en premières noces le docteur Daniel Longpré, et, en secondes noces, son beau-frère Pierre Simard ; Gertrude, femme de Sylvio Lebel, de Saint-Jérôme.

Marguillier du banc à l'église de 1863 à 1865, secrétaire de la commission scolaire du village en 1869 et pendant de longues années dans la suite, longtemps aussi conseiller municipal ou secrétaire du conseil, maître de poste d'avril 1861 à avril 1872, maire du village à deux reprises, de 1874 à 1879 et de 1882 à 1885, le notaire Lefebvre de Villemure a tenu, comme j'ai dit, une place importante dans la vie publique de Saint-Jérôme. En plus, il s'occupa constamment de politique provinciale et fédérale dans l'intérêt du parti conservateur. Le 3 juin 1880, Chapleau le nommait conseiller législatif pour la division des Mille-Isles. On l'appela désormais l'honorable M. de Villemure. Le 4 mars 1882, il démissionnait comme membre de la Chambre haute de Québec, dans l'intérêt toujours de son parti, pour faire place à sir Alexandre Lacoste. Il mourut le 4 août 1885, à 57 ans. Jeune notaire, sans quitter tout à fait Saint-Jérôme, de Villemure avait été, à Sainte-Adèle, l'administrateur des propriétés de l'honorable Augustin-Norbert Morin (mort en juillet 1865). L'homme d'Etat avait en lui toutes ses confiances, et ce n'était pas sans d'excellentes raisons. Toute sa vie du reste, le notaire mérita la considération de ceux qui furent en relation avec lui. "M. de Villemure, écrivait *Le Nord*

au lendemain de son décès (13 août 1885), a été l'un des premiers citoyens et même l'un des fondateurs de Saint-Jérôme. Il avait fait seul, par son travail et sa probité, son chemin dans la vie. D'un jugement sain et droit, d'une compréhension peut-être un peu lente mais rarement en défaut quand il s'agissait de l'intérêt public, d'un dévouement inlassable à l'avancement de sa localité et au triomphe des grandes causes nationales, M. de Villemure a connu de beaux succès et atteint les plus hautes positions sociales... Il a été ce qu'on appelle un homme de confiance et jamais le moindre soupçon n'a plané sur son intégrité... Comme notaire, comme maire et comme homme public, il a mérité l'estime et le respect de tous ceux avec qui il eut à transiger... "

Louis-Théodore Saint-Michel. — Le "Père Saint-Michel", comme on l'appelait toujours, arrivé à Saint-Jérôme vers 1853, a été en son temps l'une des figures typiques du village. On l'a dit souvent né en France, parce qu'il était d'une famille récemment émigrée du vieux pays de nos pères et en avait les allures et le parler plus châtié, mais, en fait, il était né à Québec en 1813. Il avait été instituteur à Belle-Rivière, où son fils, François-Xavier, est né en 1851. A Saint-Jérôme, dès 1853, il tint aussi une école, pendant plusieurs années, probablement dans la maison de la rue Parent qui portait le No 186. On cite, au nombre de ses élèves, Médard Grignon et William Scott. Plus tard, il établit un petit restaurant, près de l'église. Il est mort à Saint-Jérôme, le 11 mars 1887, à 73 ans. L'un de ses frères, Charles Saint-Michel, a été longtemps, à Québec, le propriétaire du journal *Morning Chronicle*.

Voici comment, dans *Le Vieux Temps* (1921), feu l'avocat Joseph Grignon, après avoir évoqué le souvenir du fameux "husting" de la place publique, où ont jadis éloquemment harangué les Jérômiens les orateurs politiques de l'époque, les deux Morin, Masson, Chapleau, les trois Prévost et autres, parle avec bonne humeur de l'instituteur Saint-Michel, devenu restaurateur : "Tout près et presqu'en ligne avec l'estrade (le "husting"), s'élevait *la cabane du Père Saint-Michel,* véritable

monument historique dans les mémoires de cette génération, avec son débit de bière d'épinette, de biscuits à la mélasse et d'alléchantes pralines de tire... Ce brave et volubile petit vieux qu'était le vendeur possédait une instruction remarquable. Il avait fait de son établissement, que l'attrait des friandises rendait déjà populaire, comme un guignol de l'enfance et même un théâtre de cinéma, si l'on peut appeler ainsi le spectacle en commun, six par six, dans les oculaires d'un grand stéréoscope, de panoramas et de tableaux historiques, que, metteur en scène avisé, il animait lui-même, à mesure qu'ils défilaient, du déploiement de son érudition. Nombreux en outre étaient les gens qui venaient là se faire lire la gazette sans délier leur bourse. Non moins intéressante était la clientèle d'amoureux illettrés, garçons et filles, qui venaient demander à la superbe calligraphie du Père Saint-Michel la précieuse missive d'amour qu'on emportait le coeur battant... "

François-Xavier Saint-Michel. — François-Xavier Saint-Michel, fils de Louis-Théodore, né à Belle-Rivière en 1851, arrivé très jeune à Saint-Jérôme avec son père, y a toujours vécu, et il y est mort en janvier 1926, à 77 ans. A 17 ans, en 1868, suivant l'exemple du futur juge de Montigny, il s'était enrôlé dans les zouaves canadiens qui, à l'appel de Mgr Bourget, s'en allaient à Rome à la défense de Pie IX. Il avait assisté à la prise de Rome par les Piémontais en septembre 1870. Plus tard, il fut, lui aussi, créé chevalier de Saint-Grégoire. A Saint-Jérôme, il fut, pendant vingt-huit ans, percepteur des douanes. Il a été, en plus, secrétaire-trésorier de la paroisse de longues années. C'était un homme d'un caractère paisible, d'une grande bonté et d'une parfaite intégrité. Il a laissé huit enfants, dont deux fils : François-Xavier qui lui a succédé dans ses fonctions au bureau des douanes, Charles qui est commis comptable, et six filles : Mme Taillon, Blandine, Flore, Bernadette, Antoinette et Hermine.

Paul Meunier. — Né à Sainte-Rose le 18 janvier 1832, le modeste colon Paul Meunier, gendre d'Antoine Godon le

beau-frère du juge de Montigny, est arrivé à Saint-Jérôme en 1853 ou 1854. Il y était certainement en 1855, puisque, cette année-là, il y épousait Angélique Godon. Mais, une fois marié, il ne demeura que quatre ans à Saint-Jérôme, puis s'en alla s'établir sur les bords du Lac Manitou à Sainte-Agathe. En sa jeunesse, il voyagea beaucoup et travailla comme bûcheron, dans les chantiers, jusque dans les forêts du Michigan. Brave homme, d'une force peu commune, un peu crédule, mais qui ne manquait pas d'esprit, le "Père Paul", comme on l'appelait, eut plus d'une aventure avec les Ecossais. Il avait le poing solide et il était agile. Brave et courageux autant que robuste et vigoureux, il n'avait peur de personne. Lors de l'invasion des Fenians en 1866, des amis voulurent lui "faire une bonne peur", en allant l'éveiller la nuit et en lui disant qu'il fallait se cacher, parce que le gouvernement envoyait des officiers recruteurs qui forçaient les gens à s'enrôler pour la guerre. "Non, non, il ne faut pas se cacher, repartit le "Père Paul", il faut aller se battre plutôt pour défendre le pays." Vers 1879 ou 1880, le "Père Paul" ouvrit un hôtel de tempérance à Sainte-Agathe, qui fut longtemps le rendez-vous des colons du nord. Il mourut, à Sainte-Agathe, le 21 mai 1910, à 79 ans. Sa femme, Angélique Godon, lui survivait avec une dizaine d'enfants et un grand nombre de petits-enfants et d'arrière-petits-enfants. Paul Meunier était un type assez original, comme beaucoup de ces "voyageurs" de l'ancien temps, qui n'avaient rien à leur épreuve. Il faut avoir lu, pour s'en rendre compte, les trois ou quatre pages à deux colonnes que *Le Vieux Doc* lui a consacrées dans son *Album de Sainte-Agathe* (1912).

Joseph Aubry. — Né à Sainte-Scholastique en 1839, est arrivé à Saint-Jérôme vers 1856, s'y est marié à Joséphine Villeneuve, fille de François Villeneuve, et y a vécu plusieurs années. C'est à Saint-Jérôme que les époux Aubry ont élevé leur famille de quatorze enfants. Joseph Aubry exerça d'abord le métier de tanneur. Dans la suite, il devint marchand, puis hôtelier. Sa femme, Joséphine Villeneuve, est morte à Chicago, dans un accident de chemin de fer, en 1893, à l'âge de 51 ans.

Joseph Aubry lui-même est mort, à Longueuil, chez sa fille Mme Trudeau, en décembre 1909, à 70 ans. Tous les deux sont inhumés dans le cimetière de Saint-Jérôme.

Trois de leurs enfants leur ont survécu : Ernestine, Mme Louis-Arthur Trudeau, de Longueuil ; Cordélia, Mme Alphonse Fortin, de Montréal ; Eugénie, Mme Donat Bernier, de Chicago. Trente-sept petits-enfants et vingt et un arrière-petits-enfants des époux Aubry sont encore vivants.

Joseph-Amable Hervieux. — Né le 27 septembre 1829, à Repentigny, sur le territoire où se trouve maintenant Saint-Paul-L'Ermite, Joseph-Amable Hervieux a pratiqué comme notaire à Saint-Jérôme de 1856 à 1884. Il est mort le 4 octobre de cette dernière année, à 55 ans. Le père du futur notaire, Médard Hervieux, instituteur à Repentigny, était considéré et estimé de ses concitoyens. Sa mère, née Marie-Marguerite Brousseau, brave et pieuse femme, se montrait d'âme généreuse et attentive à bien remplir ses devoirs d'épouse et de mère. Des huit enfants qui leur naquirent, Joseph-Amable était le troisième. Deux soeurs de Médard Hervieux avaient épousé, l'une le seigneur de Rouville, et l'autre Joseph Berthelot, le frère du juge Berthelot. Quoique bien apparenté, le modeste maître d'école, chichement rétribué, n'était pas riche, et le jeune Joseph-Amable, sitôt qu'il fut sorti de l'école paternelle, dut se pourvoir à peu près seul. Vers 1839 ou 1840, le père quitta Repentigny pour aller prendre la direction, à Saint-Mathias, d'une école plus importante. C'est là que Joseph-Amable fit sa première communion. Deux ans plus tard, il s'engageait comme commis-marchand à Saint-Athanase. Trop jeune encore et de faible constitution, il ne put fournir bien longtemps l'effort qu'on exigeait de lui et il retourna dans sa famille à Saint-Mathias. En 1847, à 18 ans, il prit lui-même charge de la direction d'une école à Saint-Athanase, où il commença, entre temps, à étudier la loi chez le notaire Vincelette. Atteint bientôt du typhus qui sévissait un peu partout cette année-là (1847), il fut malade plusieurs mois. Il reprit ensuite sa tâche d'instituteur, tout en poursuivant ses études personnelles. En 1852, à

23 ans, il alla se fixer à Montréal, où il devint clerc au bureau des notaires Papineau. Trois ans après, il acceptait la position d'auxiliaire chez le notaire Lamothe, de Saint-Ours, qui était en charge du cadastre de la seigneurie. Ce ne fut que pour un an. Recommandé, par son allié de famille le juge Berthelot, au régistrateur du district de Terrebonne, le docteur Benjamin Lachaîne, de Sainte-Thérèse, il fut agréé comme député-régistrateur et s'en vint résider à Saint-Jérôme en juillet 1856.

A Saint-Jérôme, sans négliger les fonctions de son emploi, le jeune Hervieux continua ses études de la loi sous la direction de Melchior Prévost, et, le 16 octobre 1856, il était admis à la pratique du notariat. Moins de deux ans plus tard, le 18 avril 1858, il épousait l'une des filles du docteur Lachaîne, Marie-Virginie, et, presqu'en même temps, il succédait à son beau-père au poste de régistrateur du district. Peu après, il prenait aussi charge du cadastre de la seigneurie des Mille-Isles. En 1873, son beau-frère, le notaire Louis de Gonzague Lachaîne le remplaçait comme régistrateur mais il garda ses fonctions de directeur du cadastre. (1) Destitué de cette dernière fonction au début de 1878, par suite des exigences parfois bien injustes de la partisannerie politique, il retourna tout simplement à la pratique du notariat. Le 12 novembre de cette même année 1878, il fondait ou plutôt ressuscitait à Saint-Jérôme le journal *Le Nord,* hebdomadaire qui avait déjà vécu quelques années, en 1864-1865, à Sainte-Scholastique, sous la direction d'un jeune écrivain de talent, Raphaël Danis. (2) Il rédigea ce journal, dans l'intérêt surtout de l'agriculteur et de la colonisation, un peu plus de trois ans. Le 15 avril 1881, il le cédait à Alphonse Nantel et à Edouard Marchand. A ce moment, il était déjà en possession d'une charge que Chapleau, premier

(1) Le notaire Louis de Gonzague Lachaîne fut seul régistrateur pendant vingt-quatre ans. En 1897, M. Joseph-Antoine Théberge lui fut adjoint, et, à sa mort, en 1912, il lui succéda. En janvier 1933, le docteur Alfred Cherrier a été nommé régistrateur-adjoint de M. Théberge. M. Cherrier est aussi depuis trois ans maire de la ville de Saint-Jérôme.

(2) Raphaël Danis, avocat, avait été, à Sainte-Thérèse, de 1853 à 1861, le condisciple de Melchior Prévost (fils du notaire), de l'abbé Amédée Thérien, de l'avocat Arthur McMahon et de l'avocat Elie-Julien Auclair.

ministre à Québec, venait de créer à sa suggestion, celle d'inspecteur des bureaux d'enregistrement de la province, à laquelle il fut officiellement nommé au cours de l'été 1879. Obligé de voyager beaucoup pour l'exercice de ses fonctions, il acheva en quatre ou cinq ans de ruiner sa santé. La paralysie vint qui, en deux ou trois attaques, le conduisit au tombeau. Il mourut le 4 octobre 1884 et fut inhumé dans le sous-sol de l'ancienne église, en attendant d'être transporté, en 1900, dans le nouveau cimetière. En juin-juillet 1885, *Le Nord* a publié en une série de sept ou huit articles une intéressante biographie du notaire Hervieux, signée par l'instituteur L.-A. Brunet.

"M. Hervieux, écrivait Chapleau à l'auteur de cette notice, était un patriote éclairé et un partisan sincère, dont l'appui dans la discussion des affaires publiques était d'une grande valeur. Il fut l'ami de Lafontaine et de Morin qui l'avaient en haute estime... Je me suis toujours fait honneur de son amitié, je me fais maintenant un deuil de sa perte et je rends de grand coeur mon tribut d'hommage à sa mémoire... " Et le curé Labelle disait de même, dans une lettre à M. Brunet : "M. le notaire Hervieux jouissait de la confiance de ses clients et de toute la paroisse. Il était constamment cité comme un modèle d'honnêteté... Il possédait d'une manière parfaite notre système hypothécaire. Ses sages et judicieuses suggestions ont contribué à le perfectionner. Son opinion en ces manières faisait autorité. Il a occupé à Saint-Jérôme les principales charges municipales et scolaires. En toute circonstance, il s'est montré probe, éclairé et homme de progrès. Il était généreux, charitable et dévoué à toutes les bonnes causes... "

Le notaire Hervieux a laissé cinq enfants, une fille et quatre fils : Marie-Louise, en religion Soeur Marie-Radegonde, chez les Soeurs de Sainte-Anne ; Henri, médecin distingué de Montréal, professeur à l'Université Laval, maintenant décédé; Joseph, dans le commerce à Montréal ; Alexandre et Pierre-Edouard, qui sont aussi décédés.

François-Xavier Chapleau. — Meunier de son état, François-Xavier Chapleau est venu se fixer à Saint-Jérôme,

en 1855 ou 1856, pour travailler au moulin de Godfroy Laviolette. Il était l'oncle de sir Adolphe Chapleau. Les Chapleau (Cazotte dit Chapleau) sont d'origine vendéenne en France. Jean Chapleau, le premier venu au Canada, et qui était né en Vendée en 1626, se marie avec Jeanne Gagnon, le 26 avril 1654, à la Canardière, près de Québec. Ils ont eu six enfants. L'un des descendants à la quatrième génération, François, marié à Françoise Valiquette, s'établit à Sainte-Thérèse. On lui connaît sept enfants : 1o Pierre, marié à Zoé Sigouin, de Sainte-Thérèse, le père de sir Adolphe (né à Sainte-Thérèse en 1840) — 2o Ephrem, d'Ottawa — 3o Samuel, d'Ottawa — 4o Henri, mort jeune — 5o Philomène — 6o Hélène — 7o François-Xavier, celui de Saint-Jérôme.

Le meunier François-Xavier Chapleau, né à Sainte-Thérèse le 8 octobre 1816 et établi à Saint-Jérôme en 1855 ou 1856, avait épousé, vers 1858, Anastasie Maillé, dont il eut neuf enfants. Jeune, il avait fait son apprentissage de meunier au moulin du seigneur Monk à Sainte-Thérèse. A Saint-Jérôme, il a travaillé au moulin de Godfroy Laviolette une vingtaine d'années. Il passa ensuite quelque temps à l'emploi des Ogilvie à Montréal. Finalement, il revint à Saint-Jérôme, en ses dernières années, au moulin de Louis Brière (ancien moulin Langwell). Il est mort à Saint-Jérôme en 1901. Sa femme l'avait précédé dans la tombe en 1885.

Leurs neuf enfants, sept filles et deux garçons, tous nés à Saint-Jérôme, s'y sont presque tous mariés également. En voici la liste : 1o Orise, Mme Louis Pepin, de Sainte-Marguerite du Lac Masson — 2o Corinne-Emma, Mme Joseph-Honoré Matte — 3o Hélène, Mme notaire Théophile Bélanger — 4o Guillhelmine, Mme Charles Langlois — 5o Clara, Mme notaire Elzéar Champoux — 6o Laura, mariée trois fois, d'abord au docteur François Labelle, puis au marchand Wilfrid Longpré et enfin à Eugène Leclerc — 7o Antoinette, restée célibataire — 8o Rodrigue, marié à Caroline Corbin — 9o Raoul, décédé célibataire.

Pierre Latour. — Né à Sainte-Anne des Plaines le 24 janvier 1836, Pierre Latour vient s'établir à Saint-Jérôme,

comme forgeron, en 1856. Il épouse le 9 janvier 1860 Marie Labelle, fille d'Isidore. Il meurt en mai 1908, à 72 ans. Sa femme meurt en 1922, à 81 ans. On leur connaît quatre fils, Henri, Pierre, Alfred et Ernest. Voici, en bref, l'ascendance de Pierre Latour, le forgeron de Saint-Jérôme : (I) Pierre Latour, né à LaRochelle en France en 1666, épouse à Beauport en 1705 Catherine Chevalier — (II) Joseph-Charles Latour, fils de Pierre, épouse à Sault-au-Récollet en 1757 Marie-Françoise Drouin — (III) Joseph Latour, fils de Joseph-Charles, épouse en 1877 Marie-Louise Renaud et vient s'établir à Sainte-Anne des Plaines — (IV) Jean Latour, fils de Joseph, né à Sainte-Anne en 1791, épouse Amable Charbonneau, à Sainte-Anne vers 1830. Ce sont des cultivateurs. Ils ont cinq enfants : 1o Pierre, dont il est question dans cette notice — 2o Elie, cultivateur et forgeron, marié à Philomène Nantel, fille de Guillaume Nantel et soeur de Mgr Nantel et des honorables Alphonse et Bruno, qui est mort en 1907 — 4o Magloire, forgeron, mort en 1864 — 4o Edouard, forgeron, mort en 1888 — 5o Jean, menuisier, mort en 1887.

Pierre Latour descend donc, à la cinquième génération, du premier Pierre Latour, venu de LaRochelle au Canada vers 1700. Né en janvier 1836, arrivé à Saint-Jérôme en 1856, marié à Marie Labelle en 1860, mort en 1908, il a vécu à Saint-Jérôme près de cinquante ans. C'était un bon et digne citoyen. De son mariage avec Marie Labelle, dix-sept enfants sont nés, dont quatre vivent encore en 1934 : 1o Henri, 70 ans, à Chicago — 2o Pierre-Zénon, 64 ans, de Saint-Jérôme — 3o Alfred, de Montréal — 4o Ernest, de Montréal — J'ajoute, d'un mot, que l'un des fils de Pierre-Zénon et petit-fils de Pierre est le Père Conrad Latour, oblat, docteur en musique, de l'Université d'Ottawa.

Octave Rose. — Né à Sainte-Thérèse en 1839, Octave Rose est arrivé à Saint-Jérôme, encore jeune homme, vers 1856. Il fut d'abord cultivateur à la Côte Double, puis il vint vivre dans la ville vers 1887 ou 1888, se fit ouvrier en bois et s'occupa de divers travaux. Il se maria deux fois : d'abord

avec Olivine Bélanger, de Sainte-Thérèse, puis (en 1902) avec Palmire Desrosiers, de Saint-Jérôme, qui lui a survécu. Il est mort, à Saint-Jérôme, en janvier 1927, à 88 ans. Il n'avait pas eu d'enfants de ses deux mariages. Au lendemain de sa mort, *L'Avenir du Nord* (4 février 1927) publiait ce qui suit : "Il arriva tout jeune à Saint-Jérôme et il y passa toute sa vie dans un labeur courageux et constant. Ce vénérable veillard était aimé et respecté de tout le monde. Ouvrier intelligent et consciencieux, adroit et expérimenté, il dirigea avec succès plusieurs constructions publiques et, jusqu'à ces derniers temps, il ne cessa jamais de travailler... L'un des rares survivants de sa génération, il se montrait fidèle à ses amitiés et à ses souvenirs et rappelait toujours le passé avec attendrissement.. Homme de foi à toute épreuve, il a vécu en excellent chrétien, et la mort, qui est venue soudainement, l'a trouvé prêt à paraître devant Dieu..."

Paul Desjardins. — Comme le docteur Luc-Eusèbe LaRocque, Paul Desjardins avait tenté fortune en Californie, avant de venir s'établir comme cultivateur au rang du Cordon, à Saint-Jérôme, en 1857, et, mieux que d'autres, il avait réussi à s'assurer un assez joli magot. Né à Sainte-Thérèse le 15 août 1815, de Louis Desjardins et de Emélie Leclair, des laboureurs du sol, il était parti jeune pour le pays de l'or. Ses lettres de naturalisation dans l'état du Wisconsin sont de 1838. Il fut là une douzaine d'années. Revenu au Canada, il épousa, en 1855, à Sainte-Thérèse, où il habita deux ans, Archange-Mélanie Aubin, fille de François Aubin et de Marie-Rose Vanier, eux aussi des cultivateurs. Au rang du Cordon, à Saint-Jérôme, il prit une terre en 1857, qu'il a mise en valeur et cultivée jusqu'à sa mort, à 55 ans, en 1870. Paul Desjardins a été un citoyen estimé et considéré. Il fut quelques années conseiller municipal de la paroisse. Sa femme, restée veuve avec une jeune et nombreuse famille, éleva ses enfants, à la façon des anciens, chrétiennement et virilement. Cinq de ces enfants, quatre garçons et une fille, sont encore vivants en 1934 : 1o Damien, 73 ans, cultivateur au Cordon, ancien maire de la

paroisse — 2o Napoléon, 69 ans, bourgeois à Saint-Jérôme — 3o Delphis, 68 ans, bourgeois à Saint-Jérôme — 4o Osias, 65 ans, agent à Montréal — 5o Herméline, 63 ans, Mme A. Locas, du rang du Cordon.

Magloire Duchesneau. — Né à Pointe-Claire en 1836, Magloire Duchesneau était certainement établi, comme marchand, à Saint-Jérôme, au moins dès 1858. Il y est mort en 1871. Ses études primaires terminées, il s'était mis dans le commerce à Montréal et était devenu propriétaire d'une épicerie. Rendu à Saint-Jérôme, il se maria, en 1861, avec Marie-Louise Valois, de Pointe-Claire, qui mourut en 1868, en lui laissant deux enfants. En 1869, il se remariait avec Agnès Duchesneau, qui ne lui donna pas d'enfant. Magloire Duchesneau, pendant une douzaine d'années, tint un magasin important, sur la grand'rue, à Saint-Jérôme, à l'endroit où se trouve aujourd'hui l'immeuble de la banque de Montréal. C'était un citoyen estimé et qui jouissait de la considération de tous. Après sa mort, sa deuxième femme et les deux enfants issus de son premier mariage, Edmond et Flore, allèrent demeurer à Montréal, où Mme Duchesneau est décédée en 1924. Après de solides études au collège commercial de Longueuil et à l'Ecole du Plateau, Edmond Duchesneau se consacra au commerce et à l'industrie et il connut de fort beaux succès. C'est l'un des fondateurs de la maison Duchesneau et Duchesneau de Montréal. Sa soeur, Flore, ses études faites au Mont-Sainte-Marie, est entrée chez les Soeurs de la Congrégation vers 1890. Elle porte en religion le nom de Soeur Saint-Alphonse-Marie et dirige actuellemnt l'école Marie-de-l'Incarnation, à Côte-Saint-Paul.

Edouard Marchand. — L'ancien organiste de l'église de Saint-Jérôme et secrétaire-trésorier de la ville, Edouard Marchand, né à Longueuil en 1842, est arrivé dans la future ville en 1858, pour remplir les fonctions d'organiste et de maître de chapelle à l'église. C'était à l'époque du curé Gratton et il n'a quitté son orgue que sous le curé Lafortune, en 1898, au bout

de quarante ans, pour être peu après remplacé par son fils, l'avocat Charles-Edouard. Dans les commencements, Edouard Marchand fut commis chez Magloire Duchesneau, employé chez le notaire de Villemure et aussi télégraphiste avant la construction du chemin de fer Montréal-Saint-Jérôme. A 32 ans, en 1874, il épousa Valentine de Montigny, fille de Casimir-Amable et de Marie Allaire et demi-soeur de l'ancien protonotaire et de l'ancien juge du même nom. Au mois d'avril 1872, Edouard Marchand prenait charge du bureau de poste local, et ce fut pour jusqu'en 1901. En 1880, la confiance de ses concitoyens l'appela aux fonctions de secrétaire du conseil municipal et en même temps de secrétaire de la commission scolaire. Ce devait être pour trente-cinq ans, jusqu'en 1915. Malade plusieurs années, il est mort à Montréal, en septembre 1922, à 79 ans. Outre sa veuve, qui vit encore en 1934, il a laissé cinq enfants : 1o Charles-Edouard, avocat, à qui je consacre la notice suivante — 2o Henri, gérant de banque à Québec — 3o Mme Buzzell — 4o Mme Michaud — 5o Mlle Jeanne Marchand.

"Homme de paix et de saine gaieté, d'une intégrité à toute épreuve, M. Marchand, écrivait le sénateur Prévost au lendemain de sa mort, avait depuis longtemps l'estime de tous. Spécialement doué pour la musique, organiste et membre de la "vieille fanfare", c'était un maître dans son art. Il appartenait à l'histoire du vieux Saint-Jérôme, alors que notre ville n'était encore qu'une simple bourgade... Son bon sourire, son regard calme et parfois piqué d'ironie, les épisodes où il joua un rôle amusant, toute sa vie en un mot, seront désormais classés avec nos souvenirs du bon vieux temps... Intelligent, actif et serviable à tous, c'était un citoyen honorable dans toute la force du mot. La municipalité de Saint-Jérôme a eu en lui pendant quarante ans un excellent greffier et un trésorier sûr. Nos archives municipales témoignent de son application au travail et du bel esprit d'ordre qu'il savait mettre en tout et partout... " — "Dans l'histoire de l'administration de notre ville, écrivait d'autre part feu Joseph Grignon, Edouard Marchand symbolise, sans image, toute une institution. On est presque effrayé d'entreprendre la nomenclature des offices qu'il a simultanément cumulés à la parfaite satisfaction du public ou des intéressés : télégraphiste,

maître de poste, greffier municipal, greffier de cour, greffier scolaire, agent des seigneurs, agent d'assurances, administrateur d'une importante fonderie (la fonderie Dumontville d'Alfred Laviolette), organiste, membre et officier de la fanfare... C'est qu'il avait de l'ordre et de la méthode. Voilà ce qui lui permettait d'expédier la besogne en toute célérité et sûreté et de s'accorder encore des loisirs pour l'art... De l'organiste qu'il fut, je garde un pieux souvenir. Pas de cérémonies importantes, en mon enfance, sans le curé Labelle à l'autel, Louis Labelle au cantus et Edouard Marchand à l'orgue !... Je le vois quitter subitement son siège pour réparer, en pleine messe, le mécanisme de son instrument dont la technique pour lui n'avait pas de secret... Je le vois aux jours lointains où la vieille bande jouait après chaque antienne, à vêpres, lâcher l'orgue et se précipiter sur son piston en mi, déjà prêt à répondre aux trois formidables coups de tambour du "Père Milan" (Emilien Valiquette)... " Et le fin chroniqueur ajoute cette savoureuse anecdote que je ne me défends pas d'enregistrer, tant elle me paraît peindre un passé charmant : "Croirait-on que le curé Labelle s'enthousiasmait tellement de notre musique d'église qu'il lui arriva un jour qu'on exécutait un oratorio de Pâques, qu'il avait chanté au collège en semaine sainte, de prendre part au choeur, sans d'ailleurs aucune invitation, et de causer toute une sensation en s'exaltant du sens des mots latins au point que, quand l'apôtre incrédule Thomas lança en solo, par la voix tonitruante de Louis Labelle, la syncope du *non*, le curé, emporté par sa fougue, rompit le terrible silence qui suivait en relançant d'un autre *non* deux fois plus tonnant... "

Charles-Edouard Marchand. — Fils du précédent, né à Saint-Jérôme en 1875, Charles-Edouard Marchand a fait ses classiques à Sainte-Thérèse (1887-1895), son droit à l'Université Laval de Montréal et il a été admis au barreau en 1899. Musicien comme son père, il le continue au buffet de l'orgue à l'église depuis 1899. Il pratique sa profession d'avocat depuis trente-cinq ans. Il a épousé Alice Rolland, fille de Stanislas-Jean-Baptiste Rolland, ancien maire de Saint-Jérôme. Lui-

même a été plusieurs années commissaires d'écoles et échevin et aussi maire de la ville de 1927 à 1929.

Joseph Campeau. — Né à Sainte-Scholastique en 1826, Joseph Campeau est arrivé à Saint-Jérôme vers 1860 et il y est mort, en mars 1913, à 87 ans. Il avait épousé, en 1865, Delphine Desrosiers, dont il n'eut pas d'enfants. Joseph Campeau était hôtelier. Il avait d'abord tenu son établissement à La Chapelle, puis de longues années dans le village bientôt devenu ville. C'était un digne citoyen qui jouissait d'une excellence réputation d'homme honnête et intègre.

Stanislas Deschambault. — Né à Sainte-Thérèse le 1er juillet 1838, Stanislas Deschambault se marie en 1860 à Emely Foisy et vient, la même année 1860, s'établir au village de Saint-Jérôme, où il exerce toute sa vie le modeste métier de ferblantier-plombeur. Il fut l'un des fidèles de la fanfare du docteur Jules Prévost, dans laquelle il jouait le "baryton". Il a été marguillier du banc à l'église de 1906 à 1908. Il est mort en mars 1913, à 75 ans. "Homme d'énergie et travailleur, disait *L'Avenir du Nord* (7 mars 1913), M. Deschambault a passé sa vie dans un continuel labeur et c'est, pour ainsi dire, la noble sueur du travail au front qu'il descend dans la tombe. Son histoire se confond avec celle du vieux Saint-Jérôme." — "Deschambault chantait, et il chantait toujours, écrivait peu après feu Joseph Grignon. Par la gaieté et l'aménité de son caractère, c'était un grand philosophe. Rien ne l'amusait comme d'entendre maugréer contre le malheur des temps, les taxes ou les inégalités sociales. Il se plaisait à montrer, par l'exemple de sa vie, qu'il vaut infiniment mieux s'appliquer à faire valoir les ressources dont on dispose que s'attarder à des jérémiades inutiles et à des jalousies mesquines..."

Des dix enfants issus de son mariage, Stanislas Deschambault, à sa mort, en laissait sept survivants : 1o Rodrigue — 2o — Paul-Emile — 3o Henri — 4o Clémentine, Mme Pierre Lauzon — 5o Corinne, Mme Frédéric Gougeon — 6o Marie-Anne — 7o Hélène.

Guillaume Léveillé. — Natif de Sainte-Anne des Plaines, où il habitait avant 1860, Guillaume Léveillé, marié à Marceline Morin, vint résider à Saint-Jérôme en 1860. Il faisait le commerce des pelleteries. Il est mort à Saint-Jérôme le 12 juillet 1893, à 82 ans, ce qui veut dire qu'il était né en 1811. Il eut une famille de onze enfants, dont trois, Octave, Napoléon et Frédéric, ont vécu et sont morts à Saint-Jérôme. Octave, l'aîné des trois, cultivateur, avait d'abord vécu à Sainte-Anne, où il est né en 1833, et à Sainte-Sophie. Marié en 1853 à Marceline Alarie, dont il eut huit enfants, il est arrivé à Saint-Jérôme en 1873. Il est mort en 1906 et sa femme en 1929. L'un de ses fils, Napoléon (Paul), 69 ans, peintre de son métier, habite encore Saint-Jérôme.

Antoine Dubreuil. — Antoine Dubreuil, cultivateur, né à Saint-Vincent de Paul en 1836, y avait épousé, en 1857, Martine Auclair, la soeur des curés Magloire et Zéphirin Auclair. Dubreuil et sa femme vinrent prendre une terre au rang Sainte-Marie, Saint-Jérôme, en 1861. Quatorze enfants leur sont nés, dont onze ont atteint l'âge adulte, cinq garçons : Joseph, Pierre, Jean-Baptiste, Elie et Magloire, et six filles : Mathilde (Mme Bastien), Emmélie (Mme Valiquette), Arthémise (Mme Jetté), Elisabeth (Mme Villeneuve), Angèle et Célina.

Mme Valiquette, la deuxième des filles, dont le mari, Joseph Valiquette est ancien employé des postes à Montréal, est décédée en 1933. Elle a laissé trois fils : Joseph, employé des postes, Zéphirin, contracteur, et Magloire, religieux des Clercs de Saint-Viateur. Magloire, le plus jeune des fils, directeur de funérailles est mort échevin de Montréal en avril 1932. Marié à Azilda Lamarche, il a laissé deux fils : Gérard et Joachim, et six filles : Marie-Anna, femme du docteur Georges Préfontaine, professeur à l'Université de Montréal ; Louise, femme d'Adhémar Gratton, professeur à l'Institut d'Oka ; Gabrielle, femme de Lucien Ladouceur, licencié des Hautes-Etudes, Marcienne, Jeanne et Théodora.

Mme Antoine Dubreuil, la soeur des curés Auclair, était aussi la soeur de mon père, l'avocat Elie-Julien Auclair, mort à 26 ans. C'est en visitant sa famille que j'ai connu Saint-Jérôme

en 1884. J'étais allé, à l'été, avec mes deux oncles les curés Auclair, à une bénédiction de croix, au rang Sainte-Marie, au front de la propriété de l'oncle Antoine. Et c'est à cette occasion que j'ai vu le curé Labelle dans son vieux presbytère. Je l'entends encore exposant avec feu à mes oncles que la colonisation du nord était la chose qui importait le plus à l'avenir du pays ! J'avais 18 ans, j'allais entrer en belles-lettres, il y a de cela cinquante ans, et je revois le colossal curé comme si c'était hier !

Siméon Monette. — C'est en 1860 que les époux Monette, de Saint-Martin, Edouard Monette et sa femme Joséphine Desjardins, de Saint-Martin, vinrent s'établir sur une terre à Saint-Jérôme. Leur famille se composait de quatorze enfants, dix garçons et quatre filles. Le plus jeune, Esdras, né à Saint-Jérôme le 2 mai 1860, a étudié à Sainte-Thérèse, est devenu prêtre en 1890 et est mort en 1893. Le père Edouard, tout en cultivant son bien, s'occupait, avec ses fils, de fabriquer des "cribles à nettoyer le grain" qui eurent une grande vogue à l'époque. Ne pouvant tous rester sur la terre paternelle, les enfants se dispersèrent. Siméon, né à Saint-Martin en 1850, apprit jeune le métier de menuisier. Il a été, dans la suite, entrepreneur, constructeur et marchand, et l'un des industriels en vue de Saint-Jérôme. Pendant quarante ans, il y dirigea une manufacture de meubles, portes et châssis, qui eut du renom. Il posséda de même, plusieurs années, un établissement commercial au centre de la ville. Il entreprit la construction de nombreux édifices publics et églises, le Castel des Monts, l'Hôtel Victoria, les églises de Sainte-Agathe, de Sainte-Scholastique, de Repentigny, le collège de Saint-Jérôme, le couvent des Soeurs Grises, la chapelle et le calvaire du cimetière de Saint-Jérôme. Il avait une compétence spéciale, ayant fait des études à ce sujet, dans la construction des ponts, digues et moulins. C'était un admirateur et un ami fidèle du curé Labelle. Au temps du curé de la Durantaye, il fut marguillier à l'église (en 1896).

Siméon Monette s'était marié trois fois : en 1879 à une demoiselle Dion, en 1883 à une demoiselle Guitard et en 1893 à Vitaline Lesage. Il est mort à Saint-Jérôme, le 15 septembre



La manufacture de papier Rolland, fondée à Saint-Jérôme en 1882, telle que vue aujourd'hui

1922, à 72 ans. Sa femme, Vitaline Lesage, est décédée en avril 1926. De ses trois mariages sont nés trois garçons et quatre filles qui ont vécu jusqu'à l'âge adulte, survivent et demeurent tous à Montréal : 1o Ovila, employé civil — 2o Enos, courtier — 3o Raoul, instituteur — 1o Béatrice, Mme Emile Maillé — 2o Marie-Rose, Mme Armand Gagnier — 3o Germaine, Mme Lucien Gagnier — 4o Simonne, Mme Ernest Gagnier. — Ces trois dernières sont mariées aux trois frères, des musiciens distingués tous les trois.

L'avocat Joseph Boisseau. — Deux Boisseau, le père et le fils, qui portaient tous les deux le même prénom, Joseph, ont vécu à Saint-Jérôme. Le premier était avocat et le second officier en loi. Né en 1829 à Sainte-Scholastique, Joseph Boisseau, le père, fit ses classiques à Sainte-Thérèse de 1839 à 1847. Il termina son cours très jeune par conséquent, à 18 ans. Il voyagea ensuite plusieurs années et courut les aventures jusqu'en Australie. De retour au pays, il se mit à l'étude du droit et suivit le bureau légal de Prévost et Mathieu à Sainte-Scholastique. Il a dû être admis au barreau en 1861 ou 1862, je ne saurais préciser, et venir peu après ouvrir une étude à Saint-Jérôme, où il a pratiqué toute sa vie. Il y était certainement en 1864, puisque, cette année-là, il épousait, à Saint-Jérôme, Coralie Prévost, fille du notaire Melchior Prévost, dont il eut plusieurs enfants. En secondes noces, il épousa dans la suite Angélique Chagnon, veuve de Melchior Prévost, le fils du notaire, et belle-soeur par conséquent de sa première femme. Il mourut à Saint-Jérôme, en 1887, à 58 ans.

L'avocat Boisseau, naturellement doué et déjà cultivé, ne tarda pas à se distinguer au palais et dans la vie sociale. Particulièrement soigné dans son langage, toujours correct et élégant, attentif à bien préparer ses causes, il eut à la cour de beaux succès. De parole facile et bon causeur, sociable et de commerce agréable, il était d'autre part recherché dans les meilleurs cercles. Il fut plusieurs années conseiller de la municipalité et commissaire d'écoles. Il s'occupait aussi de politique générale, mais il s'intéressait surtout aux mesures concernant

l'avancement et le progrès de Saint-Jérôme. En particulier, il se dépensa avec zèle dans les questions d'instruction et d'éducation. Non seulement il assura à ses propres enfants l'avantage d'une formation intellectuelle supérieure, mais encore il pourvut à celle de plusieurs jeunes gens et jeunes filles de familles moins fortunées. Chaque printemps, détail significatif, il se plaisait à loger chez lui, à nourrir et à habiller, quelques enfants pauvres, dont les parents étaient éloignés de l'église, pour leur faciliter le moyen de "marcher au catéchisme" et de faire leur première communion. A l'été, il préparait, avec les étudiants et les écoliers en vacances, des séances dramatiques et musicales qui étaient fort appréciées. Feu l'avocat Joseph Grignon, dans *Le Vieux Temps,* lui rend, aussi bien qu'à l'un de ses collègues, ce pittoresque témoignage : "Deux avocats, entre autres, soutenaient, en ce temps-là, devant la cour de circuit à Saint-Jérôme, des joutes légales restées fameuses : Charles de Montigny, de magnifique prestance et d'un verbe à faire défaillir les témoins, et Joseph Boisseau, à la diction impeccable sous l'ample toge noire, dont le ton de voix était si sacerdotalement onctueux qu'à l'une de ses questions on entendit un jour une brave femme répondre : "Oui, mon Père..." Dans la même chronique, Joseph Grignon écrivait encore : "M. Boisseau, qui avait beaucoup voyagé jusqu'à connaître la pénible aventure du travail dans les mines de l'Australie, avait gardé le culte de la langue française. Jamais une vulgarité ne déparait sa lente et musicale prononciation. Elle tranchait, celle-ci, il faut en convenir, sur le ton général de son entourage. Son goût pour le bon langage, il s'employait en plus à l'inculquer à ceux avec qui il se trouvait en relation, aux jeunes surtout. Il les occupait, ces derniers, pendant les vacances, à organiser des représentations, qu'il dirigeait lui-même et dont il n'excluait pas le comique, car il était aussi jovial que spirituel..."

De son mariage avec Coralie Prévost, l'avocat Boisseau eut trois enfants qui ont vécu jusqu'à l'âge adulte : 1o Henriette, Mme Coderre, de Montréal — 2o Joseph, né en 1869, officier en loi, dont je vais parler — 3o Gustave, né en 1870, qui est devenu médecin et a pratiqué sa profession dans le Michigan,

où il est mort en 1895, à 25 ans. Joseph et Gustave ont fait leurs études classiques à Sainte-Thérèse de mon temps.

Au collège, Jos Boisseau, comme nous l'appelions toujours, était mon confrère de classe. Bien doué, ardent travailleur à ses heures, il brillait au premier rang quand il le voulait. Tantôt écolier modèle, presque l'émule d'un saint Louis de Gonzague, tantôt maussade et emporté par sa fougue hors du règlement, il était toujours quand même attachant. On peut dire de lui qu'il vivait surtout par le coeur. Plein d'idéal, vif à tout entreprendre, mais peu constant et vite lassé, il annonçait une carrière en soubresauts. Il a tenu ce qu'il promettait. On aurait cru, par moments, qu'il se ferait trappiste ou chartreux, sinon ermite ou anachorète. Ses études faites, il se jeta dans la voie plus agitée de la procédure et de la politique. Mais il ne fut jamais reçu avocat, ni non plus élu député. Il se maria jeune avec Emma Marchand, d'une famille de Montréal, dont il eut deux enfants, et il vécut sa courte vie d'une vingtaine d'années à Saint-Jérôme. Etudiant en droit, greffier de la cour de circuit, chef de bureau à l'étude Prévost, Rinfret et Marchand, il fit entre temps du journalisme et de la politique. Il venait d'être nommé maître de poste à Saint-Jérôme quand, à la suite d'une attaque de paralysie, la mort qui le menaçait depuis longtemps, à cause peut-être des écarts auxquels l'entraînait son exubérance, l'emporta soudain à 37 ans. C'était en septembre 1906. "Nous perdons en Jos Boisseau, a écrit Jean Prévost en revenant du cimetière, un compagnon d'armes qui ne nous a jamais ménagé ni son temps ni ses services. Enthousiaste juqu'à la moëlle, il n'a toujours écouté que son coeur. Comme tous ceux qui ont l'âme vibrante, il a vécu par fusées. Pour lui, plus que pour d'autres, les jours ensoleillés ne tardaient pas à suivre les ciels nuageux. Un homme comme Jos Boisseau ne se remplace pas !... Mourir à 37 ans ! Elevons sur sa tombe une colonne brisée. — 21 septembre 1906." *(L'Avenir du Nord)*.

Les Castonguay. — Les Castonguay sont à Saint-Jérôme depuis 1867. La famille est originaire de l'Ile de France, soit de Paris même. Gaston Guay (d'où Castonguay) émigre au

Canada au milieu du dix-septième siècle. Il meurt et est inhumé à Québec le 6 janvier 1682. Ses descendants paraissent avoir vécu dans la région de Québec pendant plus d'un siècle. En 1810, Benjamin Castonguay épouse à Montréal Marie-Anne Normand, fille de Michel Normand, celui-ci fils de Jean-Baptiste Normand, seigneur de Repentigny. L'un de leurs fils, François-Xavier Castonguay, épouse à Rigaud, le 2 juin 1834, Marceline Vallée, dont naît, en novembre 1839, Louis-Napoléon.

Louis-Napoléon Castonguay, né en 1839, avait 11 ans, quand le collège Bourget fut fondé à Rigaud en 1850. Il y suivit les classes du cours commercial et en partie celles du cours classique. En 1860 ou 1861, il débutait à Rigaud comme marchand. A 25 ans, en 1864, il épousait Caroline Fournier, de Sainte-Scholastique, la soeur d'Alexandre Fournier, marchand à Saint-Jérôme depuis 1851. Mais elle mourut après seulement quelques mois de mariage. Deux ans plus tard, Castonguay se mariait, en secondes noces, avec Marie-Antoinette Théberge, de Rigaud, la soeur de l'ancien curé Théberge (1827-1899) de Saint-Augustin, puis de Varennes. En 1867, il faisait, à Saint-Jérôme, l'acquisition du roulant commercial de son beau-frère Fournier, qui se retirait des affaires, bien qu'il dût vivre encore une trentaine d'années. Il ne tarda pas à donner à l'établissement Fournier, déjà prospère, un essor considérable, qui en fit le magasin général peut-être le plus important de la région. Il y ajouta un commerce de bois qui devint rapidement des plus florissants. Quand, en 1876, le chemin de fer Saint-Jérôme-Montréal inaugura son service de circulation, c'est Louis-Napoléon Castonguay qui expédia vers la grande ville les premiers chargements de bois de chauffage. Ce commerce de bois, qu'il maintint "sur une haute échelle", a été pour le nord une vraie source de prospérité. Intelligent et actif, plein d'initiative et entreprenant, bon chrétien et scrupuleusement honnête, il s'assura, par sa dignité de vie et son travail soutenu, l'estime et la considération de ses concitoyens. Mais il refusa toujours les charges publiques qu'on aurait voulu lui confier pour ne s'occuper que de sa famille et de son commerce. Il faut ajouter

qu'il fut l'un des plus dévoués amis du curé Labelle, un fervent de la colonisation et une homme très charitable. Au midi de sa vie, une dure épreuve l'attendait. A 42 ans, en 1881, il devenait aveugle. Il n'en continua pas moins à diriger les affaires de sa maison pendant plusieurs années. En 1893, un nouveau malheur survint, l'incendie détruisit son établissement. Toujours courageux, il s'inclina avec un bel esprit chrétien devant cette autre épreuve. Il est mort à Saint-Jérôme, le 2 mai 1896, à 56 ans. De son second mariage il avait eu plusieurs enfants, dont trois, un fils et deux filles, lui ont survécu. L'une des filles, Marie-Anne, s'est faite religieuse chez les dames du Sacré-Coeur, l'autre, Charlotte, a épousé le docteur Maxime Bélanger, de Montréal. Son fils, Charles-Rodrigue, est le marchand bien connu de Saint-Jérôme.

Rodrigue Castonguay. — De celui-ci, comme de tous les vivants, par une réserve qui s'impose, je ne veux dire que peu de chose. Né à Saint-Jérôme, le 22 décembre 1871, de Louis-Napoléon Castonguay et de Marie-Antoinette Théberge, Joseph-Charles-Rodrigue Castonguay, après ses années d'école, a étudié au collège de Montréal et au Business College. Employé de banque pendant quelques années, il se mit dans le commerce en 1892. En 1900, il épousait Hélène Plamondon, de Saint-Césaire. En 1901, il construisait son magasin actuel de la rue Labelle, qu'il a agrandi dans la suite. Il a occupé plusieurs charges publiques : commissaire d'écoles, président de la commission, échevin, maire de la ville (en 1921), président de la Chambre de commerce et autres. C'est le trésorier, toujours désigné et toujours dévoué, de tous les comités d'initiative qui se forment à Saint-Jérôme depuis un quart de siècle. Il l'a été du comité du Monument du curé Labelle en 1924 et il l'est actuellement de celui du centenaire de la fondation de la paroisse.

CHAPITRE QUATRIÈME

LES ANCIENNES FAMILLES DE 1868 A LA PERIODE CONTEMPORAINE

En 1868, Saint-Jérôme n'était encore qu'un gros village, assez modeste. Je n'ai pas présent le chiffre de la population à l'époque, mais il ne devait guère dépasser les cinq ou six cents. Neuf ans plus tard, en 1877, il était de dix-huit cents âmes, et, en 1895, de tout près de trois mille âmes. En fait, par conséquent, des centaines de familles se sont établies à Saint-Jérôme, pendant que M. Labelle en était le curé, de mai 1868 à janvier 1891. Depuis sa mort, la population a encore bien davantage augmenté. Je ne puis et ne veux, en ce quatrième et dernier chapitre, que signaler les principales ou les plus connues de ces anciennes familles. Les contemporains suppléeront aisément aux lacunes du tableau d'ensemble.

Famille du docteur Charles de Martigny. — Le docteur Charles Lemoyne de Martigny est venu se fixer à Saint-Jérôme en avril 1869, et y a vécu, en pratiquant sa profession, jusqu'en 1897. Quelques notes préliminaires sur cette distinguée famille

sont d'abord à préciser. Les de Martigny, alliés aux Lemoyne de Longueuil, sont originaires, en France, du bourg de Martigny, tout voisin de Dieppe en Normandie (Seine-Inférieure). Le premier venu de France au Canada, Jacques (I), né à Dieppe en 1623, épouse à Ville-Marie en 1653 Mathurine Godé, s'occupe de commerce, est gratifié en 1672 (conjointement avec son beau-frère Michel Messier) de la seigneurie de La Trinité, voisine de celle de Varennes, et meurt en 1697. — Son fils Jean-Baptiste (II), né à Ville-Marie en 1662, épouse à Québec en 1691 Elisabeth Guyon, embrasse la carrière des armes, se distingue aux côtés d'Iberville, hérite de la seigneurie de La Trinité en 1697, et meurt en 1709. — Le fils de Jean-Baptiste, Jacques (III), né en 1692, seigneur de La Trinité, épouse au "Bout-de-l'Ile" de Montréal en 1716 Angélique Guillet. — Le fils de Jacques (III), Amable (IV), né en 1727, épouse à Varennes en 1761 Madeleine Mongeon, puis en 1766 à Varennes encore Archange Messier, dont il a, entre autres, au moins un fils, Jacques (V). — Jacques (V), né en 1768, épouse à Varennes en 1790 Félicité Bailly de Messein, dont il a une fille, Zoé, et trois garçons, Jacques (VI), Hugues et Prime-Joseph. — Hugues, par son fils Aldestan, est le grand-père des docteurs Aldestan et François de Martigny, de Montréal. — Jacques (VI), frère aîné de Hugues, né en 1791, épouse à Varennes en 1821 Eléonore Perrault, dont sont nés, à Varennes, à la septième génération, entre autres, Jacques et Charles. — Jacques (VII), né à Varennes en 1823, épouse à Montréal vers 1850 Elmire Rodier, fille de Séraphin Rodier. — Charles (VII), né à Varennes en 1826, épouse à Saint-Eustache vers 1858 Jeanne Laviolette, soeur de Godfroy et d'Alfred. — C'est celui-ci, Charles (VII), qui vient s'établir comme médecin à Saint-Jérôme en 1869.

Né à Varennes le 4 janvier 1826, Charles Lemoyne de Martigny avait fait ses classiques au collège de Montréal et ses études médicales à l'Ecole Victoria de Montréal, avec un stage en plus à l'hôpital de la marine à Québec. Une fois médecin, il pratiqua à Beauharnois pendant plusieurs années. C'est alors qu'il épousa Jeanne Laviolette de Saint-Eustache, la soeur des Laviolette de Saint-Jérôme, vers 1858. A la fin

d'avril 1869, il venait s'établir à Saint-Jérôme, où il exerça sa profession plus d'un quart de siècle. En 1897, à 71 ans, il alla habiter Montréal, chez son gendre, le docteur Tancrède Lamarche, rue Rachel (où je l'ai bien connu), puis chez les Soeurs de la Providence, au Mile-End, où il mourut, le 4 octobre 1901, à 75 ans. Pas très grand, de figure douce et aimable, toujours soigné dans sa mise et sa tenue, le docteur de Martigny était le type du médecin-gentilhomme d'autrefois. Il personnifiait, a-t-on écrit sur sa tombe, le citoyen distingué et intègre, dont les principes et les habitudes de vie ne varient pas et sur la parole et l'honneur duquel on peut toujours compter. De son mariage avec Jeanne Laviolette sont nés deux filles et trois fils, qui ont vécu jusqu'à l'âge adulte : 1o Laure-Jeanne, mariée au notaire Beauregard, d'Iberville — 2o Hermine, mariée au docteur Lamarche, de Montréal, puis de Springfield — 3o Jacques, qui a habité Ottawa — 4o Camille, avocat à Saint-Jérôme — 5o Georges, journaliste, mort à Montréal en 1913.

Le deuxième fils du docteur Charles de Martigny, Camille Lemoyne de Martigny, né à Beauharnois le 31 mai 1866, a fait ses classiques à Sainte-Thérèse et son droit à l'Université Laval de Québec. Admis au barreau en juillet 1892 et marié, la même année, à Québec, à Marie-Louise Malouin, la fille du juge Malouin, il alla pratiquer comme avocat à Hull pendant quelques mois. En 1893, il venait ouvrir une étude légale à Saint-Jérôme, où il eut comme associés Jean Prévost et plus tard Charles-Edouard Marchand. Très heureusement doué, brillamment cultivé, comme son père soigné dans sa mise et sa tenue, charmant causeur et orateur insinuant, l'avocat Camille de Martigny avait tout pour plaire et il plaisait infiniment. Il a été magistrat du district de Terrebonne, et un magistrat d'une parfaite dignité. Par deux fois, il fut candidat conservateur aux élections du comté. Les circonstances lui furent défavorables. C'est dommage, car il eut fait un député superbe et même un ministre très qualifié. D'autre part la confiance de ses concitoyens de Saint-Jérôme l'appela dans sa ville aux fonctions publiques. Il fut commissaire d'écoles et échevin au conseil municipal plusieurs années. En 1915-1917, il était le

maire de la ville. Il s'occupa aussi très activement de mutualité. Pendant longtemps, il fut chef ranger des Forestiers Catholiques, et, en cette qualité, avec son ami le notaire Wilfrid Proulx, trésorier général, de Montréal, il a beaucoup voyagé au Canada et aux Etats-Unis. Atteint de pneumonie à l'automne de 1919, il alla se mettre sous les soins d'un médecin de Montréal et mourut assez inopinément à l'hôpital, le 9 décembre de cette même année, à 52 ans. Il a laissé une fille et deux fils : 1o Jacqueline, Mme Jean Simard — 2o Jacques, de Saint-Jérôme — Camille, avocat à Saint-Jérôme, le distingué secrétaire du comité des fêtes du centenaire de 1934.

Les Filion. — La famille des Filion est à Saint-Jérôme depuis 1870. Ferdinand Filion, né en 1840 à Saint-Sauveur, épouse en 1860 Philomène Sarasin née à Rivière-Cachée en 1837. Ils ont une famille de huit enfants. Ils viennent en 1870 se fixer à Saint-Jérôme, où ils vivent pendant plus de quarante ans et où ils décèdent tous les deux, lui en 1913 et elle en 1917. Ouvrier menuisier de son métier, Ferdinand Fillion ne tarda pas à s'assurer une situation en vue. En 1890, il faisait l'acquisition du moulin à scie de Côté et Dansereau, dont il dirigea l'exploitation avec succès dix-huit ans. Il a été plusieurs années échevin de la ville de Saint-Jérôme.

Wilfrid Filion, fils du précédent, né à Saint-Sauveur en 1864, après ses années d'école, part à 20 ans pour Chicago, où il épouse à l'église Saint-Jean-Baptiste, devant le curé Trécfflé Ouimet, originaire de Saint-Jérôme, Joséphine Jacques, dont la famille venait de Terrebonne. Neuf enfants devaient naître de cette union, la plupart à Saint-Jérôme, où Wilfrid était revenu au bout de quelques années. Comme son père, il était menuisier et entrepreneur. Il lui succéda à la direction du moulin quand le père se retira des affaires. Lui aussi, il a été échevin de la ville. Il est mort en 1924. Son fils Armand, né à Saint-Jérôme en 1892, marié à Blanche Léveillé, a succédé, à son tour, à son père et à son grand-père, et il continue de diriger les opérations du vieux moulin à scie. Il est également, suivant la tradition des siens, l'un des échevins de la ville.

Louis Morin. — De Louis Morin, qui fut plusieurs années marchand à Saint-Jérôme, et qui tenait son commerce sur la rue principale, en face de l'immeuble de l'Institut de Dumontville, aujourd'hui l'hôtel de ville, j'ai peu de notes à consigner. Il était originaire de Saint-Siméon de Bagot et il a dû arriver à Saint-Jérôme vers 1870. Il a quitté la ville vers 1878. Médard Grignon se porta acquéreur de son magasin et le transforma en hôtel. C'est maintenant l'*Hôtel Maurice*. Quant à Morin il alla s'établir, comme marchand encore, à Drummondville, où il est décédé il y a longtemps. Il était célibataire, et, dans les premières années de son séjour à Saint-Jérôme, c'est sa soeur, Albertine Morin, qui demeurait avec lui. Elle épousa, en 1874, Hilaire Côté, le deuxième fils de Ludger-Edesse Côté et de Angèle Morand. Ils sont décédés tous les deux. Leur fils, Jules-Edouard Côté, est dans les affaires à Montréal. Louis Morin était un citoyen estimé et considéré.

Le notaire Lachaîne. — Louis de Gonzague Lachaine, né à Sainte-Thérèse en 1841, et fils du notaire Benjamin Lachaîne, fit naturellement ses classiques à Sainte-Thérèse et alla suivre son droit à Montréal. Il fut admis au notariat en 1869. Il exerça sa profession deux ans à Sainte-Etienne de Beauharnois. En 1871, il vint ouvrir une étude à Saint-Jérôme. L'année suivante, il épousait Marie Mignault, fille du docteur Mignault de Saint-Benoît et soeur du docteur Mignault de Saint-Augustin, qui mourut après quatre ans de ménage. Une fille, née de ce premier mariage, Marie-Louise, est maintenant la femme de l'honorable Arthur Sauvé, ministre des postes à Ottawa. En 1876, le notaire Lachaîne épousait en secondes noces Alzire Grignon, fille de Médard Grignon. Dès 1872, le notaire Louis de Gonzague Lachaîne était nommé receveur du bureau d'enregistrement du comté de Terrebonne. Il a occupé ce poste, en résidant à Saint-Jérôme, pendant trente-neuf ans, de 1872 à 1912. De 1897 à 1912, il eut comme receveur-conjoint M. Antoine Théberge, qui lui a succédé. Homme d'une grande probité et qui jouissait de l'estime générale, le notaire Lachaîne a été plusieurs années conseiller municipal et

commissaire d'écoles. Il est mort à Saint-Jérôme le 1er janvier 1912.

Les Leclair. — L'ingénieur-arpenteur Hermyle Leclair, arrivé à Saint-Jérôme en 1872, et son fils, l'avocat Jules Leclair, né à Saint-Jérôme en 1873, ont compté parmi les citoyens marquants de la ville.

Joseph-Hermyle Leclair, né à Sainte-Thérèse le 8 mai 1845, était l'aîné d'une famille de sept garçons, dont le plus jeune, Pierre Leclair, a été député de Terrebonne à Ottawa de 1893 à 1896. Après quelques années d'études à Sainte-Thérèse même, au séminaire fondé par le curé Ducharme en 1825, Hermyle Leclair alla suivre des cours de génie civil à Montréal. En 1872, il recevait son diplôme d'ingénieur-arpenteur. La même année, le 6 du mois d'août, il épousait Emma Desnoyers, fille de Magloire Desnoyers, et nièce du juge Mathias Desnoyers, chez qui, orpheline de bonne heure, elle avait été en partie élevée. Et, tout de suite, en 1872, le jeune ingénieur venait se fixer à Saint-Jérôme, où il a pratiqué sa profession une vingtaine d'années et joué un rôle important dans la vie municipale. Il a, en effet, été échevin plusieurs années et, à deux reprises, de 1887 à 1888 et de 1889 à 1891, maire de la ville. Très grand de taille et de constitution robuste, homme de belle mine par conséquent, intelligent et cultivé, allié aux meilleures familles et d'éducation distinguée, avenant et poli pour tout le monde, l'arpenteur Leclair jouissait de la considération de tous. Très entendu dans sa profession et laborieux, il s'était vite assuré une belle situation personnelle. Mais cela ne suffisait pas à son esprit d'initiative et à ses activités. Il fut l'un de ceux qui secondèrent le curé Labelle dans ses entreprises de colonisation et il s'intéressa constamment aux affaires publiques. Marguillier du banc à l'église, l'un des arpenteurs du curé dans le nord, échevin, maire, il s'occupa en plus de politique générale et fit ardemment les luttes de l'époque en faveur du parti conservateur, avec Chapleau et les Nantel. Mais, a-t-on écrit au lendemain de sa mort, s'il eut des adversaires, il ne connut jamais d'ennemis. En 1896, il quittait Saint-Jérôme, avec sa famille,

et s'en allait habiter Montréal, où il est mort, le 2 septembre 1903, à 58 ans. Cinq enfants étaient nés de son mariage, qui ont vécu jusqu'à l'âge adulte : 1o l'avocat Jules Leclair, décédé avant lui — 2o Edmour Leclair, l'un des pionniers de Mont-Rolland — 3o Bernadette, la femme du docteur Malouf de Montréal — 4o Blanche, de Saint-Jérôme — 5o Marie, qui vit à Montréal avec sa vénérable mère aujourd'hui plus qu'octogénaire.

Jules Leclair, l'aîné de la famille, mort tout jeune avocat à Montréal, est né à Saint-Jérôme le 16 novembre 1873. Il fit ses classiques à Sainte-Thérèse, de 1885 à 1893, et son droit à l'Université Laval à Montréal, de 1893 à 1896. Au collège, il appartenait à ce qu'on est convenu d'appeler une belle classe. Nombre de ses condisciples étaient des jeunes gens de talent, qui avaient le goût du travail. Avec Eugène Lefebvre, Philémon Cousineau, Henri Ledoux, Joseph Beaulieu et Armand Paiement, pour ne nommer que ceux-là, Jules Leclair brillait au premier rang. A l'université, pareillement, il se distingua et il occupa les postes en vue, celui par exemple de premier ministre du parlement modèle des étudiants. Admis au barreau en 1896, il fit partie du bureau légal d'Henri Archambault et d'Adolphe Chauvin. Mais il n'eut guère le temps d'y donner sa mesure. La maladie qui devait l'emporter vint trop tôt. Il s'occupa aussi de campagnes politiques avec ardeur et fit du journalisme avec verve et brio. Tel de ses discours à Saint-Jérôme est resté mémorable. Ses articles au *Nord,* dont il fut le rédacteur, dans les journaux de Montréal, à l'*Avenir du Nord,* qu'il signait de noms fantaisistes, comme *Ciseaux, Je m'en moc* ou *Moriturus,* avaient de l'allure et du cran. C'est à *l'Avenir du Nord* qu'il donna, sous le pseudonyme de *Moriturus,* ses tout derniers articles sur *l'art d'être malade.* Articles vraiment tragiques — l'ultime est resté inachevé — car il se sentait mourir et le disait, et qu'il écrivait pourtant d'une plume alerte et joyeuse ! Hélas, le mal de poitrine, dont plusieurs de ses confrères térésiens étaient déjà morts avant lui, l'avait à son tour cloué, et pour deux ou trois ans, dans une chambre de malade. J'avais été son professeur à Sainte-Thérèse quelque temps et je le visitai en ses derniers jours, rue Saint-Denis, à Montréal. Il trouvait

stupide de mourir si jeune, et cependant il en souriait et s'en remettait à Dieu avec une confiance d'enfant. Sans s'en douter, il était bien édifiant ! Il mourut le 10 mars 1901. Sur sa tombe, son ancien supérieur, Mgr Nantel, ses condisciples, Lefebvre, Cousineau et Beaulieu, ses autres amis, Arthur Côté, dans *La Presse*, et Jules-Edouard Prévost, dans l'*Avenir du Nord*, écrivirent des lignes émouvantes. On y sentait que le cher ami Jules, pétillant d'esprit, débordant de coeur et généreux d'âme, était par tous profondément aimé. Aujourd'hui encore, après trente ans écoulés, chez ses proches on le pleure toujours et à Saint-Jérôme on ne l'a pas oublié.

Joseph-Anthime Lalande. — Né en 1845, à Sainte-Scholastique, Joseph-Anthime Lalande est venu s'établir, en 1873, à Saint-Jérôme, en qualité de marchand, et il y a tenu commerce jusqu'en 1884. Après ses années d'école, il avait déjà fait du commerce, dans sa paroisse natale de Sainte-Scholastique, quelques années. En 1869, il avait épousé, à 24 ans, Henriette Wilson, un peu plus jeune que lui, la fille de Daniel-Alexandre Wilson, mort marchand à Saint-Jérôme en 1861, et de Henriette Globensky, soeur du seigneur Globensky, de Saint-Eustache. En 1873, il prenait lui-même magasin à Saint-Jérôme, et il y résida une dizaine d'années. Il fut de ceux, parmi les plus notables, qui ne craignirent pas, sous l'impulsion du curé Labelle, de "s'enfoncer dans le nord", pour coopérer à l'oeuvre de la colonisation. A 39 ans, en 1884, avec sa jeune famille de bientôt douze enfants, il suivit les Pères Jésuites qui s'établissaient au Nominingue, alors tout en forêt et presque sans communication, à quatre-vingt-dix milles de Saint-Jérôme. Intelligent, d'un jugement droit et sûr, d'une probité à toute épreuve, Anthime Lalande fut l'un des pionniers les plus actifs de Nominingue. Marchand général, il fit de bonnes affaires et, après les misères et les sacrifices des débuts, il s'assura une honnête aisance. Il travailla en même temps, sans se lasser, à l'avancement et au progrès de la paroisse naissante. Commissaire d'écoles et président de la commission, greffier de la cour des magistrats, président du cercle agricole,

conseiller municipal et maire de Nominingue de longues années, il occupa tous les postes de responsabilité et d'honneur. Il est mort, jouissant de la considération de tous, en mars 1913, à 67 ans. Sa femme l'avait précédé dans la tombe en 1909. De leur douze enfants, huit leur ont survécu : Arthur, actuellement maire de Nominingue, Gustave, Alfred, Ernest, Emile, Béatrice, Henriette (Mme Dubreuil, de l'Annonciation) et Annette (Soeur Marie de Sainte-Henriette, des religieuses de Sainte-Croix).

Louis Pepin. — Né à Sault-au-Récollet en janvier 1844, Louis Pepin, ouvrier et industriel, est venu se fixer à Saint-Jérôme en 1873. Il épousa bientôt Orise Chapleau, la fille aînée de François-Xavier Chapleau arrivé dans la localité en 1858. Pepin travailla pendant quatre ans à la scierie de Louis Brière, là où se trouve maintenant la fonderie de Saint-Jérôme. Il devint plus tard propriétaire des terrains du seigneur de Bellefeuille et y construisit une scierie, la propriété aujourd'hui d'Armand Filion. Il fut aussi, quelques années après, l'associé de Léonidas Villeneuve, quand celui-ci vint diriger l'exploitation de l'ancienne scierie de Godfroy Laviolette. En 1897, Louis Pepin quittait Saint-Jérôme, où il avait résidé vingt-quatre ans, pour aller se fixer à Sainte-Marguerite du Lac Masson, où il a vécu ses dernières années. Il y est mort, le 25 novembre 1928, à 84 ans. Sa femme et plusieurs enfants lui survivaient.

Gédéon Lacasse. — Fils du cultivateur Pierre Lacasse, de Saint-Hermas, Gédéon Lacasse, né en 1833, avait d'abord vécu, comme cultivateur, à Sainte-Adèle. C'est là qu'il avait épousé Arzélie Rollin. Il vint s'établir à Saint-Jérôme vers 1874, et il y exerça le métier de plâtrier. Il est mort en octobre 1891, à 58 ans. De sa famille de seize enfants, quatre lui survivaient. L'un de ses fils, Ulric Lacasse, réside à Saint-Jérôme et est typographe à *L'Avenir du Nord*.

Charles Godmer. — Né à Sainte-Scholastique en 1842, Charles Godmer venait à 33 ans, en 1875, ouvrir à Saint-Jérôme

un magasin de nouveautés, dans l'immeuble jusque-là occupé par William-Henry Scott, là où se trouve actuellement la banque de Montréal. Il abandonna son commerce en 1882, pour le reprendre en 1884. En avril 1903 il était nommé maître de poste, et il le fut jusqu'à sa mort en septembre 1906. Tout en dirigeant pendant près de trente ans sa maison d'affaires, avec un beau succès, Charles Godmer s'occupa activement de politique et de choses municipales. Il fut président du club libéral de Saint-Jérôme et aussi président de l'association libérale du comté de Terrebonne. De longues années échevin de la ville, il en fut le maire à trois reprises, en 1886-1887, en 1891-1893 et en 1901-1903. De 1894 à 1903, il a été commissaire d'écoles, et il a été le président de la commission plusieurs années. Par sa grande urbanité et son intégrité en affaires, il s'était acquis une solide popularité. C'était un fort digne citoyen, estimé de tous. Il est mort le 1er septembre 1906. Trois enfants, un fils et deux filles, lui survivaient : Henri Godmer, de Saint-Jérôme, Mme Emmanuel Bertie, aussi de Saint-Jérôme, et Mme Breton de Montréal.

Jules-Maximin Richard. — Né à Montréal en février 1834 et marié, à Montréal également, à Virginie Pigeon, en 1852, Jules-Maximin Richard, vint s'établir à Saint-Jérôme en 1876, l'année même où le chemin de fer du nord, que rêvait depuis huit ans et obtenait enfin le curé Labelle, mettait Saint-Jérôme quasi à la porte de Montréal, pour ouvrir lui aussi, comme Charles Godmer, une maison de commerce ou un magasin général. Il occupa d'abord le vieux magasin de William Gauthier à l'angle des rues Labelle et du Palais. Puis, peu après, il construisit un édifice beaucoup plus considérable, sur la même rue Labelle, tout voisin du bureau de poste actuel. On a dit que Maximin Richard avait en quelque manière "révolutionné le commerce" à Saint-Jérôme. Jusqu'à lui, c'était l'habitude de vendre à crédit, en se compensant par de lourds intérêts. Il changea tout cela. Sa méthode à lui fut de vendre comptant et à bon marché. Il fit d'excellentes affaires, en mettant à profit les facilités nouvelles de communication avec Montréal. Il tint

son commerce et le développa pendant près de quarante ans, jusqu'en 1915. Son magasin ayant été incendié en cette dernière année, âgé maintenant et malade, il alla résider à Montréal, où il mourut l'année suivante, le 19 novembre 1916, à 82 ans. Sa femme l'avait précédé au cimetière, dix ans plus tôt, en 1906. Six de leur dix-sept enfants leur survivaient : 1o Le Père jésuite Richard, qui a passé plus de cinquante ans dans les missions sauvages du Lac Supérieur et est encore vigoureux à 80 ans — 2o Marie-Louise, la femme du docteur Edmond Grignon, de Sainte-Agathe — 3o Léonidas, de Montréal — 4o Alphonsine, de Nominingue — 5o Virginie, Mme Pierre Lallier, maintenant décédée — 6o Marie, Mme Delphis Guay, elle aussi aujourd'hui décédée.

Louis Beaulieu. — Arrivé à Saint-Jérôme en 1877, pour ouvrir un hôtel, près de la gare alors "terminus" du chemin de fer du nord, Louis Beaulieu alla en tenir un autre, plus tard, vers 1893, à Sainte-Agathe, où le chemin de fer se rendait maintenant, à la disposition des touristes. Ce fut, pendant un bon demi-siècle l'un des hôteliers les mieux cotés du nord. Né à Saint-Sauveur le 10 janvier 1847 et marié à 20 ans à Valérie Nantel qui en avait 18 — la soeur des Nantel dont il est question à la fin du chapitre premier — Louis Beaulieu fut d'abord cultivateur à Saint-Sauveur. Il n'avait guère eu l'avantage de s'instruire beaucoup aux écoles. Mais, intelligent, observateur et plein d'initiative, il s'était instruit autrement. Il ne tarda pas à s'occuper d'affaires et de spéculations de terres et de bois, tout en dirigeant ses hôtelleries, d'abord à Shawbridge, puis à Saint-Jérôme en 1877, à la demande expresse du curé Labelle, et à Sainte-Agathe, après la mort du curé. C'est lui, par exemple, qui fournit tout le bois de construction pour la manufacture Rolland vers 1881. Ses hôtels étaient des maison d'ordre, bien tenues, où il n'admettait rien d'équivoque. Son hôtel d'été à Sainte-Agathe avait une pension très appréciée et réputée au loin. Là, comme à Saint-Jérôme, il jouissait de la considération et de l'estime générale. Beau-frère des Nantel, il recevait le meilleur monde.

En ses dernières années, il s'était fait bâtir, au Lac des Sables, une résidence privée des plus fashionables. C'est là qu'il est mort le 17 mars 1928, à 81 ans. Sa femme, Mme Valérie Nantel-Beaulieu, vit encore à 86 ans, chez l'une de ses filles à Montréal. L'un de ses quatre fils survivants, Clovis, réside à Sainte-Agathe. Les trois autres, l'avocat Joseph-Alphonse, Bruno, négociant, et Guillaume, courtier, habitent Montréal. Il a aussi laissé deux filles, Mme Alfred Gibeault et Mme Henri Quintal, toutes deux de Montréal.

Isaac Desrosiers. — Cultivateur, né à Sainte-Scholastique en 1817, Isaac Desrosiers est arrivé à Saint-Jérôme, à 60 ans, en 1877, et il y est mort, à 85 ans, en 1902. Il avait épousé Olive Taillefer, qui est morte à Saint-Jérôme en 1896. Ils eurent dix-neuf enfants, dont trois survivent en 1934 : Delphis Desrosiers, de Montréal; Malvina, Mme Louis Vaillancourt, de Montréal; Palmire, Mme Octave Rose, de Saint-Jérôme.

Eusèbe Gibault. — Né à Saint-Isidore de Laprairie, d'Olivier Gibault, cordonnier et de Salomée Gervais, je ne sais à quelle date, vers 1845 ou 1846 probablement, Eusèbe Gibault devait dépasser un peu la trentaine quand il vint s'établir comme marchand à Saint-Jérôme en 1877, car il était déjà premier commis chez un important marchand de la rue Saint-Paul à Montréal, Claude Melançon, le beau-père du notaire Joseph-Edouard Parent. Il s'installa en qualité de locataire dans l'immeuble qu'avait occupé le notaire Hervieux avant de fonder *Le Nord.* — La maison ayant brûlé en 1893, Gibeault acheta le terrain et se fit construire un grand magasin, celui aujourd'hui de M. Taillon. Vers le même temps, il acheta la maison de l'avocat Boisseau (mort en 1887), dont il fit sa résidence privée. A son magasin, il faisait le commerce des épiceries et ferronneries, et aussi des grains et des liqueurs. Il eut, en même temps, plusieurs années, à Saint-Jovite, une succursale de son établissement, dont Henri Guénette était le gérant. Eusèbe Gibault a été l'un des échevins de la ville. Il

avait épousé Marie Crevier, de Saint-Laurent. Vers 1905, il partit avec sa famille pour l'Ouest canadien. Il est mort à Cochin, en Saskatchewan, et sa femme à Edmonton en Alberta, je ne sais pas à quelles dates exactes. Gibault était, à Saint-Jérôme, un fervent de la pêche, et il fut l'un des fondateurs du fameux club Chapleau, aujourd'hui encore très prospère. De ses douze enfants, huit survivent en 1934 : 1o Alfred, employé civil à Montréal — 2o Joseph, ingénieur, surintendant du C.N.R. (division de Mont-Joli), qui réside à Campbelton — 3o Eugénie, Mme Itzweire, de Vancouver — 4o Marguerite, Mme Langlois, de Cochin, Saskatchewan — 5o Rose, Mme Jeannotte, de Saint-Wolsbury, Saskatchewan — 6o Alphonse, artisan à Vancouver — 7o Henri, cultivateur en Saskatchewan — 8o Jean, qui vit en Orégon. Les quatre décédés sont : Edouard, mort à Drummondville — 2o et 3o Jean et Paul, morts à Saint-Jérôme en 1885 — 4o Jean-Paul, mort au front, en France, en 1917.

Cléophas Rochon. — Cultivateur, né à Saint-Eustache en 1841, Cléophas Rochon est arrivé à Saint-Jérôme, à 36 ans, en 1877, et il y est mort, à 87 ans, le 18 janvier 1928. Il avait épousé, en 1865, Arthémise Doré, qui est morte à Saint-Jérôme le 12 décembre 1915. Les époux Rochon s'étaient établis d'abord au Petit-Brûlé, puis à la Côte Double. Cinq enfants leur survivent en 1934 : Bernadette, Mme Alfred Paquin, de Montréal ; Adrien Rochon, de Saint-Jérôme ; Orise, Mme Henri Desjardins, de Saint-Jérôme ; Josaphat Rochon, cultivateur, de Saint-Jérôme; Wilfrid Rochon, cultivateur, maire de la paroisse de Saint-Jérôme. Une autre enfant, Alida Rochon, est décédée jeune.

Charles-Elie Laflamme. — Né à Saint-Damase, comté de Saint-Hyacinthe, le 17 mai 1859, du mariage de Jean-Baptiste Laflamme et d'Anastasie Perron, Charles-Elie Laflamme vint, en mars 1880, avec l'un de ses frères aînés, Eucharistе Laflamme, tenir à Saint-Jérôme un commerce d'épiceries, de fruits et

des divers produits de la ferme. Il resta seul en 1883, son frère étant retourné à Montréal, s'adjoignit des employés et sut donner à ses affaires une large expansion. Il eut pendant un temps des succursales de son magasin à Labelle, à Nominingue et à l'Annonciation. En 1912, il établissait à Saint-Jérôme une industrie de béton et de pierre artificielle qui a connu de beaux succès. Très actif et très charitable en son privé, il se dépensa également dans l'intérêt de la ville et de ses concitoyens. Il fut, pendant quinze ans, du conseil municipal. Il s'était acquis par son travail et sa constance aux devoirs de son état, dans une parfaite dignité de vie, qui lui valait la considération de tous, une fort belle aisance, dont il usa pour répandre autour de lui durant toute sa vie, et même après sa mort par dispositions testamentaires, les largesses et les bienfaits. Charles-Elie Laflamme avait épousé, en octobre 1888, Célina Castonguay, de Saint-Jérôme, soeur de Napoléon Castonguay, dont il n'eut pas d'enfants. Il est décédé à Saint-Jérôme, le 5 juin 1932, à 77 ans.

Edouard Rodier. — C'est en mai 1880 qu'Edouard Rodier, né à Stanbridge le 3 septembre 1849, et marié à Marie-Louise Leith, née à Québec le 24 août 1850, vint résider à Saint-Jérôme. Il était le secrétaire de la compagnie du chemin de fer de la colonisation du nord de Montréal, et il a passé la plus grande partie de sa vie à l'emploi du gouvernement de Québec. Il a vécu trente ans à Saint-Jérôme, jusqu'en 1910. Il fut un ami dévoué du curé Labelle et il a pris part bien souvent aux réunions des habitués du vieux presbytère de l'époque. Il est mort à Montréal, le 20 décembre 1928, à 79 ans. Cinq enfants étaient nés de son mariage, dont deux Fabiola et Henri, sont décédés, et dont trois, Joseph-Edouard, Salvador et Paul-Emile, survivent.

Joseph-Damase Fournelle. — Né à Sainte-Anne des Plaines en février 1850, Damase Fournelle est arrivé à Saint-Jérôme en 1881. L'année suivante, il faisait construire le maga-

sin qu'il occupe encore et où il tient, depuis quarante ans passés, un commerce de cuir et de chaussures. En 1882 également, il a épousé Victorine Ethier, de Saint-Jérôme, qui lui a donné plusieurs enfants, dont six survivent. C'est un citoyen en vue et estimé. Il a été échevin de la ville et il est juge de paix. A 84 ans, c'est l'un des anciens de la ville.

Le docteur Eugène Fournier. — Né à Rigaud en 1856, c'est à 25 ans, en 1881, que le docteur Eugène Fournier est venu s'établir à Saint-Jérôme comme pharmacien. Il y a vécu cinquante ans et y est mort, le 18 novembre 1930, à 74 ans. Sa femme, née Elisabeth McMillan, lui a survécu. Ses deux enfants, Raoul, de la maison Hudon-Hébert-Chaput, de Montréal, et Yvonne, la femme du docteur Marleau, de Saint-Jérôme, lui survivent également. Il a été échevin de la ville plusieurs années, ce qui laisse entendre qu'il jouissait de l'estime et de la confiance de ses concitoyens. Croyant sincère, il a su voir la mort venir à lui sans crainte, comme il avait su envisager la vie et ses combats sans peur et sans défaillance. "Il aimait beaucoup Saint-Jérôme, dont il avait fait sa petite patrie d'adoption, écrivait le sénateur Prévost sur la tombe de son ami. Il avait connu le curé Labelle et tous ces anciens qui ont lancé Saint-Jérôme dans la voie du progrès. Il s'est intéressé et il a travaillé au développement de notre ville. Il a été mêlé à la vie municipale et a siégé à l'hôtel de ville comme échevin. C'était un ami de l'ordre et de l'exactitude, un digne citoyen, un homme d'affaires et un homme pratique, ce qui ne l'empêchait pas d'être un ami du beau sous toutes ses formes et l'homme le plus sociable qu'on puisse imaginer..." Et M. Prévost ajoutait, non sans une nuance de mélancolie qui dit bien des choses à ceux qui se souviennent : "La pharmacie du docteur Eugène Fournier était pour beaucoup d'entre nous un lieu de rendez-vous attrayant, où l'on aimait à aller deviser de mille et une choses, de nouvelles d'ici et d'ailleurs, d'événements survenus et de politique. Jadis, il existait à Saint-Jérôme plusieurs endroits de ce genre où s'assemblaient les citoyens en vue et les hommes du peuple. De nos jours, ils se font de plus en plus

rares. La pharmacie Fournier aura été l'un des derniers et non des moins charmants des "petits forums" de notre ville." (*L'Avenr du Nord,* 21 novembre 1930).

Joseph-Antoine Théberge. — Le régistrateur Théberge est encore, grâce à Dieu, bien vivant, ce qui m'oblige à la discrétion. Je note seulement qu'il est arrivé à Saint-Jérôme en 1881 et qu'il a été directeur-gérant de la banque Ville-Marie, puis de la banque du Peuple. En 1898, il fut nommé receveur-adjoint du notaire Lachaine (mort en 1912) au bureau d'enregistrement du comté de Terrebonne. En 1912, il lui succédait. Depuis 1932, M. Alfred Cherrier, le maire actuel de la ville, est receveur-conjoint au même bureau. M. le régistrateur Théberge a cinq enfants : Albert, avocat à Montréal, Rodolphe, comptable à Montréal, Estelle, religieuse aux Etats-Unis, Laure et Alice, de Saint-Jérôme.

Stanislas-Jean-Baptiste Rolland. — Les Rolland sont à Saint-Jérôme depuis 1881. La librairie Rolland est à Montréal, comme l'on sait, depuis pas loin d'un siècle (1842), l'une des maisons d'affaires les plus connues et les plus importantes de la métropole. Elle fut longtemps logée, à l'enseigne d'un gros livre en bois doré suspendu au-dessus de la porte d'entrée, rue Saint-Vincent angle Saint-Amable, puis (1912) rue Saint-Sulpice près Saint-Paul. Elle l'est maintenant rue Sainte-Hélène près Notre-Dame. Jean-Baptiste Rolland, le fondateur de la maison, naît à Verchères en 1815, s'en vient à Montréal en 1832, apprend le métier d'imprimeur à *La Minerve,* se marie à Esther Dufresne vers 1840, établit son commerce de livres en 1842, y associe plus tard ses quatre fils, Damien, Stanislas-Jean-Baptiste, Octavien et Donatien, devient l'un des marchands les plus en vue de la ville, est nommé sénateur en octobre 1887 et meurt en 1888, à 73 ans. En 1851, Jean-Baptiste Rolland, l'un des premiers au Canada, s'était lancé dans l'importation des livres achetés en Europe, surtout en France. Son entreprise eut le plus beau succès. S'étant dans la suite associé ses fils,

il multiplia le chiffre de ses affaires. En 1881, à 65 ans, il décidait avec eux de fonder une fabrique de papier à écrire. Sur l'invitation pressante du toujours avisé et entreprenant curé Labelle, on s'arrêta au projet d'installer cette fabrique sur la Rivière du Nord. C'est alors que le cadet des quatre fils, Stanislas-Jean-Baptiste (S.-J.-B. ainsi qu'on a accoutumé de dire et d'écrire à la mode anglaise), chargé d'établir et de diriger cette fabrique, vint, en 1881, résider à Saint-Jérôme qui, cette année-là précisément, obtenait sa charte de ville. Je l'appelle maintenant M. Rolland tout court, comme on l'a toujours fait à Saint-Jérôme.

M. Rolland avait, à ce moment, tout juste 30 ans. Né à Montréal, le 13 mai 1851, il avait fait ses études à l'école modèle qui existait en ce temps-là à l'arrière du Chateau Ramsay et au collège Sainte-Marie des Jésuites rue Bleury. Il était entré jeune dans les affaires avec son père et son frère Damien, son aîné de dix ans, et il avait vite montré de riches aptitudes pour le commerce et acquis rapidement une expérience qui devait lui être précieuse. Sa première femme, Caroline Clément, de Montréal, étant morte toute jeune, il avait épousé, en secondes noces, le 27 septembre 1877, à Saint-Polycarpe de Soulanges, Marie-Albina Lanthier, fille de feu Jean-Olivier Lanthier, marchand, et nièce de Jacques-Philippe Lanthier, qui fut député de Soulanges à Ottawa de 1872 à 1882.

Trente années durant, de 1882 à 1912, M. Rolland a conduit les opérations de la fabrique de papier à Saint-Jérôme, après l'avoir lui-même mise sur pied avec une particulière compétence, et, il faut l'ajouter, il l'a dirigée avec un souci constant de ses responsabilités sociales. En 1902, il fondait et établissait une deuxième fabrique, un peu au nord de Saint-Jérôme, non loin de Sainte-Adèle, dite de Mont-Rolland du nom de la famille, qui est devenue le centre d'un nouveau village et en 1918 d'une nouvelle paroisse, Saint-Joseph de Mont-Rolland. Dans les débuts, à Saint-Jérôme, ce fut assez pénible. Il n'y avait pas alors d'électricité, ni non plus de téléphone. On s'éclairait à la lampe à pétrole et les communications étaient lentes. Les transports de matériel se faisaient difficilement, au printemps surtout, quand la crue des eaux emportait les ponts et qu'on était obligé

d'utiliser les chalands pour traverser la rivière. Faute d'avoir sous la main un personnel suffisamment compétent, il fallut dans les commencements faire venir des conducteurs de machines d'ailleurs, même des Etats-Unis, plus capables sans doute, mais qui traitaient de haut les braves Canadiens et refusaient de les mettre au courant des mécanismes. M. Rolland, qui était tout ensemble le directeur-gérant, le chef de fabrication, l'ingénieur, le chimiste, le comptable et son propre secrétaire sans dactylo, suffisait à tout. Sa vive intelligence, son activité, même sa bonne humeur ne se trouvaient jamais en défaut. Dans sa jeunesse à Montréal, il avait fait provision de bon sens et de gaieté, jusqu'à s'amuser à jouer de bons tours aux naïfs. Il s'en souvenait à Saint-Jérôme. On a raconté qu'à un brave Canadien qui se plaignait de la morgue de l'Américain expert, il dit un jour en clignant de l'oeil : "Mais tu es bien bâti, tes poings sont solides, as-tu peur ?" L'autre comprit. Le soir la question était réglée ! Et, le lendemain, l'Américain se promettait d'être à l'avenir plus accommodant. Dévoué à ses ouvriers, en usant comme on fait avec des amis, leur organisant des petites fêtes, aidant les malades et les vieillards, il avait l'art de s'en faire aimer d'abord, ce qui lui permettait d'en obtenir ensuite du bon travail et de la vraie coopération. En un mot, il se montrait avant tout chrétien et humain, l'idéal d'un chef d'usine. Au reste, un outillage plus moderne ne tarda pas à être employé et, tandis que l'électricité, le téléphone et les dactylos faisaient leur apparition, les ouvriers canadiens se formèrent, s'entraînèrent et se spécialisèrent. A l'usine Rolland, dès le temps du curé Labelle, le Léon Harmel du Val-des-Bois de France se fut reconnu ! Le meilleur succès couronna, comme on devait s'y attendre, ces activités d'inspiration chrétienne. Les papiers de Saint-Jérôme furent bientôt primés aux expositions d'Anvers (1885), de Chicago (1893) et de Paris (1900). Aujourd'hui la compagnie Rolland se capitalise à plusieurs millions et elle a à son emploi des centaines d'ouvriers. J'ajoute en bref que ce noble et beau travail de M. Rolland à ses usines n'absorbait pourtant pas ses possibilités d'action et que, pendant les trente ans qu'il a vécu à Saint-Jérôme, de 1882 à 1912, il prit généreusement sa part de toutes les activités publiques,

qu'il fut marguillier à l'église, commissaire d'écoles, échevin de longues années et maire de la ville de 1893 à 1901.

Au cours de cette première période, depuis la mort en 1888 du sénateur Rolland, leur père, c'est l'aîné des frères, Damien Rolland, né en février 1841, et qui fut conseiller législatif de 1896 à 1912, qui était à Montréal le président de la compagnie. Quand il mourut, à 71 ans, en novembre 1912, le cadet fut appelé à le remplacer à la présidence générale et il dut quitter Saint-Jérôme pour aller habiter Montréal. Il y a de cela vingt ans passés. Mais, à Saint-Jérôme, on n'oublie pas M. Rolland, et M. Rolland lui non plus n'oublie pas Saint-Jérôme. Il y revient volontiers de temps en temps. Il y a sept ans, en septembre 1927, il a voulu notamment y revenir, avec sa très digne femme, pour célébrer en famille, au milieu de ses nombreux ouvriers, ses noces d'or de mariage. M. Rolland et Mme Rolland, au moment où j'écris ces lignes, sont encore tous les deux bien vivants, alertes et dispos. (1) Depuis 1928, M. Rolland a laissé la présidence active de la compagnie à M. Jean Rolland, son fils. Mais il est encore président du conseil d'administration. Il jouit, dans la grande ville, de l'estime et de la considération de tous. En février 1934, il vient de succéder à sir Hormisdas Laporte, démissionnaire, décédé peu après, comme président de la banque Provinciale. Il a maintenant bientôt 83 ans. Il les porte allègrement !

De son mariage avec Esther Dufresne, le sénateur Jean-Baptiste Rolland eut dix enfants, dont voici la liste complète : 1o Joseph-Damien, de la compagnie Rolland, qui fut président de la banque d'Hochelaga et conseiller législatif — 2o Ernestine, femme de l'avocat Joseph-Louis Archambault — 3o Stanislas-Jean-Baptiste, l'actuel président du conseil d'administration de la compagnie Rolland et le président de la banque Provinciale — 4o Hermandine, femme de l'avocat Raymond Préfontaine, ancien maire de Montréal et ministre fédéral — 5o Octavien, de la compagnie Rolland — 6o Lumina, femme du docteur Achille (A.A.) Foucher — 7o Donatien, de la compagnie

(1) Mme Rolland est récemment décédée à Montréal, en 1934.

Rolland — 8o Euphrosine, l'une des bienfaitrices de l'hôpital Sainte-Justine — 9o et 10o deux enfants morts en bas âge. —

De son mariage avec Albina Parent, l'aîné des fils de Jean-Baptiste Rolland, Joseph-Damien Rolland, ancien président de la compagnie Rolland et conseiller législatif, eut neuf enfants : 1o Maria, décédée à 25 ans — 2o Ludivine, femme de Arthur Letondal — 3o Alexina, femme du docteur Oscar Mercier — 4o Blanche, femme du docteur Desrochers, de Beauceville — 5o Léon, de la compagnie Rolland — 6o Emile, décédé jeune — 7o Esther, femme de Louis-Philippe Turgeon, de Québec — 8o Damien, décédé jeune — 9o Pierre, de la compagnie Rolland.

De son premier mariage avec Caroline Clément, Stanislas-Jean-Baptiste Rolland, l'actuel président du conseil d'administration de la compagnie Rolland et aussi le président de la banque Provinciale, eut un fils : 1o Henri, de la compagnie Rolland. De son deuxième mariage avec Albina Lanthier, il a huit enfants : 1o Jean, l'actuel président de la compagnie Rolland — 2o Alice, femme de l'avocat Charles-Edouard Marchand — 3o Georgine, femme du juge Thibaudeau-Rinfret — 4o Olivier, gérant de l'usine de Mont-Rolland — 5o Lanthier, décédé jeune — 6o Jeanne, femme du sénateur André Fauteux, (décédée) — 7o Achille, de Montréal — 8o Marguerite, femme de Pierre Beaudry, ingénieur civil, de Mont-Rolland, (décédée).

Pierre Simard. — L'ancien marchand-épicier Pierre Simard, très connu de la génération actuelle, a vécu à Saint-Jérôme de 1882 à 1931. Né à Saint-Jean d'Iberville en 1852, c'est là, après ses années d'étude au collège commercial de sa ville natale, qu'il avait débuté dans le commerce des épiceries. Marié en 1879 à Adrienne de Villemure, fille du notaire Lefebvre de Villemure, de Saint-Jérôme, il vint, trois ans après, établir, dans cette ville, une maison d'affaires qui fut vite très prospère. Son épicerie, qu'il a tenue pas loin de cinquante ans, était populaire et très achalandée. Devenu veuf en 1915, il épousa, en secondes noces, sa belle-soeur, Laetitia de Villemure, veuve du docteur Daniel Longpré. Estimé et considéré de tous

ses concitoyens, Pierre Simard a occupé à Saint-Jérôme les situations en vue. Il a été marguillier à l'église (1918-1920), commissaire d'écoles (1900-1907) et échevin de la ville plusieurs années. Il est mort à Saint-Jérôme, le 21 janvier 1931, à 78 ans. "Par son talent d'homme d'affaires et son travail assidu, a-t-on écrit sur sa tombe, M. Pierre Simard a donné de l'extension et de l'importance à une maison de commerce modeste à ses débuts, qui est devenue l'une des plus prospères de la région du nord. Il s'est intéressé à la chose publique et il a occupé tour à tour les fonctions les plus honorables dans la ville. Dans toutes ses charges, comme dans la conduite de ses propres affaires, M. Simard s'est toujours montré aussi consciencieux qu'habile et entendu. D'une vie intègre et d'une parfaite bonté d'âme, affable et courtois, gentilhomme en tout et sans prétention, il joignait à une distinction charmante l'attrait de la bonhomie et de la saine gaieté. Avec lui, c'est une figure des plus sympathiques qui disparaît de la vie jérômienne et il sera vivement et longtemps regretté." — (*L'Avenir du Nord*, 23 janvier 1931).

Cinq enfants étaient nés de son premier mariage, qui, ainsi que sa deuxième femme, lui ont survécu : Jean, Paul, André, Françoise (Mme Whitney) et Germaine (Mme Goudreault).

Joseph Laplante. — Arrivé à Saint-Jérôme, en février 1883, pour travailler à l'emploi de la compagnie Rolland, comme charpentier-menuisier et contremaître, Joseph Laplante, après avoir été occupé à la construction de la première fabrique de papier, est resté trente ans chez les Rolland. Il a pris sa retraite en 1912 et il est mort, à Saint-Jérôme, le 30 juin 1914, à 84 ans. Né le 5 mai 1830, à Saint-Dominique de Bagot, du mariage de Michel de la Bourlière-Laplante et de Marie Casavant, Joseph Laplante avait épousé, en premières noces, Corinne Demers, dont il eut six enfants. Il se maria, en secondes noces, au mois d'avril 1862, avec Hedwidge Pepin, fille de François Pepin, un patriote de 1837. Il n'eut pas d'enfants de ce second mariage. Sa deuxième femme lui a survécu et elle est morte, à Saint-Jérôme, le 19 décembre 1923, à 87 ans. Ponctuel et travailleur,

dévoué à ses patrons et charitable envers les pauvres, Joseph Laplante jouissait de la considération de tout le monde. Deux de ses fils, Jean-Baptiste et Alphonse, ont été de longues années à l'emploi de la fabrique Rolland. Un autre, M. Alvarez Laplante, est depuis longtemps le greffier de la ville de Saint-Jérôme.

Joseph Therrien. — Né à Sainte-Scholastique en 1849, Joseph Therrien est venu s'établir à Saint-Jérôme, comme cordonnier, en 1883. Son père, Joseph Therrien, forgeron, avait, dans sa jeunesse à Sainte-Anne des Plaines, été à l'emploi de Guillaume Prévost, le père des Prévost de Saint-Jérôme. Lui-même, Joseph, apprit son métier chez Fogarty à Montréal, et il avait d'abord ouvert une boutique de cordonnerie à Longueuil. En 1871, il avait épousé Olivine Valiquette, de Saint-Janvier. Il a honorablement travaillé de son métier, pendant quarante ans, à Saint-Jérôme, et il y est mort le 15 avril 1924, à 79 ans. Sa femme est décédée en 1933, à 83 ans. Sept enfants sont nés de leur mariage : 1o Daniel, qui réside à Montréal — 2o Thérèse, Mme Alexandre Villeneuve, de Montréal — 3o Thomas, cordonnier de Saint-Jérôme — 4o Charles, plombier, décédé à Saint-Jérôme — 5o l'abbé Eugène, curé de Val-Morin — 6o Phillippe, de Montréal — 7o Cécile, de Saint-Jérôme.

Sincère Magnant. — A la suite et comme conséquence du voyage du curé Labelle en Europe en 1885, plusieurs familles françaises ou belges vinrent s'établir au Canada. Quelques-unes se fixèrent à Saint-Jérôme. De leur nombre est celle de Sincère Magnant, de sa femme, Claire Hugon, et de leurs trois enfants, René, André et Marie. C'est le 24 mars 1886 que Sincère Magnant, né à Ruffec (Charente), le 8 décembre 1845, âgé de 40 ans, arriva à Saint-Jérôme avec sa famille. Il a été longtemps comptable à la fabrique de papier des Rolland, puis huissier et greffier de la cour de circuit du district de Terrebonne. Il a par suite toujours vécu à Saint-Jérôme, où il est mort, le 6 janvier 1932, à 87 ans. Sa femme était décédée quelques années avant lui. Au lendemain de sa mort, M. le sénateur Prévost

écrivait dans l'*Avenir du Nord* (8 janvier 1932) : "M. Sincère Magnant était le type parfait du gentilhomme français, chez qui l'urbanité, la politesse et une chaude cordialité ne faiblissent jamais. Né en France et resté très attaché à sa région de Bordeaux et à son beau pays, il s'était en même temps profondément imprégné de l'esprit canadien. Il a vécu cinquante ans à Saint-Jérôme, où il n'a pas cessé de se créer des amis et d'être estimé de tous. L'âge sur la fin, car il est mort à 87 ans, avait ajouté je ne sais quel charme ou quel attrait à toutes ses belles qualités de gentilhomme. Il commandait invinciblement le respect. Sa disparition sera regrettée et on conservera longtemps son souvenir. Avec nos profonds respects, nous déposons sur sa tombe nos ferventes prières pour le repos de son âme de croyant sincère et fidèle."

Le fils aîné de Sincère, René Magnant, habite Montréal. Son autre fils, André Magnant, est secrétaire de la rédaction à *L'Avenir du Nord,* où il travaille depuis trente-sept ans. Leur soeur, Marie Magnant, habite également Saint-Jérôme. Une autre fille, Mme Lotte, restée en France, demeure à Paris. Sincère Magnant était un excellent musicien. Avec ses fils, musiciens eux aussi, il a longtemps fait partie de la vieille fanfare de Saint-Jérôme. Son fils, René Magnant, clarinettiste distingué, a appartenu plusieurs années à la célèbre fanfare de Sousa.

Le notaire Joseph-Edouard Parent. — Je me suis fait une règle de ne parler, dans ces notices d'anciennes familles, que de celles dont les chefs venus à Saint-Jérôme sont maintenant décédés et entrés dans l'histoire. Pour le notaire Parent, à cause de son âge, comme pour M. Rolland et M. Théberge, il y a lieu peut-être de faire une exception. Le notaire Joseph-Edouard Parent vit à Saint-Jérôme depuis quarante-sept ans. C'est un titre. Il a été échevin de la ville et il est commissaire de la cour supérieure. Il est né à Sainte-Mélanie (Joliette) en 1858. Après ses études au collège Joliette, il a suivi ses études de notariat à Joliette encore, puis à Montréal, à l'Université Laval et chez le notaire Pérodeau. Admis au notariat en 1884,

il a pratiqué d'abord à Montréal et à Sainte-Mélanie. En 1886, il épousait Honorine Melançon. L'année suivante, il ouvrait une étude légale à Saint-Jérôme. Mêlé longtemps aux activités publiques, échevin plusieurs années, il a toujours eu à coeur l'intérêt et le progrès de la ville. En 1902, il se portait acquéreur de l'ancien domaine des seigneurs, qui constitue aujourd'hui, grâce à lui, l'un des plus beaux quartiers résidentiels de Saint-Jérôme, avec ses rues et ses avenues très modernes. Le notaire Parent s'est autrefois beaucoup occupé de milice. Dès son temps de collège, il avait contribué à former à Joliette la première compagnie de "cadets" de la province. En 1883, il était adjudant au 83ème bataillon à Joliette. En 1885, il fut promu aide-de-camp du colonel Harwood (de Vaudreuil), commandant général de la milice canadienne de la province. A 76 ans, le digne notaire est toujours alerte et dispos et l'un des citoyens les plus considérés de sa ville. De son mariage sont nés quatorze enfants, dont six fils survivent : Henri, Achille, Armand, Louis-Joseph, Roger et Lucien.

Le notaire Ernest Petit. — C'est en 1888 que le notaire Ernest Petit a ouvert un bureau légal à Saint-Jérôme, où il a pratiqué sa profession une trentaine d'années. Après la mort du notaire Melchior Prévost, en février 1897, il acheta son étude et habita sa maison. Né à Saint-Damase, comté de Saint-Hyacinthe, il avait fait ses classiques à l'ancien collège de Monnoir à Marieville et avait été admis au notariat en 1886. Dès 1883, et pour plusieurs années, il fut député-protonotaire à Sweetsburg. Il avait épousé, en 1892, Valéry Migué, veuve de Trefflé Côté, dont il n'a pas eu d'enfants. Il est mort le 6 juillet 1920, à Saint-Jérôme, et sa femme également, le 9 juillet 1920, cinq jours après lui.

Le notaire Petit a tenu un rôle important dans la vie publique de son temps. Il a été représentant du district de Terrebonne à la Chambre des notaires de la province, échevin de la ville de Saint-Jérôme et candidat libéral à la députation pour Ottawa en 1896 contre Adolphe Chauvin. A sa mort,

L'Avenir du Nord (9 juillet 1920) lui rendait le témoignage que voici : "Le notaire Petit était un excellent citoyen, de manières distinguées, d'une politesse et d'une urbanité charmantes. C'était un favori des foules. Il a passé dans la politique le sourire aux lèvres et sans jamais d'amertume au coeur. Il a pris part à bien des luttes sans se faire d'ennemis. Orateur agréable, il excellait dans l'art d'argumenter avec bon sens et clarté. Bel homme, possédant une voix superbe, ne se départant jamais de son sang-froid, il savait aussi bien attaquer que se défendre dans les joutes de la tribune populaire. Causeur séduisant, ami généreux et fidèle, travailleur assidu et homme de services, amateur de belles choses, notamment de la musique, il avait tout pour plaire et il plaisait beaucoup. Avec lui disparaît l'un des rares survivants de cette phalange d'hommes publics qui ont tenu un rôle de premier ordre dans notre région du nord en ces derniers trente ans."

Le docteur Félix-Philéas Vanier. — Né en 1859 à Saint-Martin, dans l'île Jésus, d'une famille de cultivateurs très favorablement connue, Félix-Philéas Vanier suivit son cours classique au collège Saint-Laurent et ses études médicales à l'Ecole Victoria de Montréal. Il reçut son diplôme de docteur en 1882. Il eut l'avantage, assez rare à cette époque, d'aller parfaire sa formation scientifique aux universités de Dublin et de Paris. A son retour d'Europe, il se fixa d'abord à Lewiston, dans le Maine, et y pratiqua sa profession quelques années. Il y fonda, soit dit en passant, *Le Messager de Lewiston*, qu'il rédigea deux ou trois ans. Le 13 septembre 1889, il épousait, à Saint-Jérôme, Exérine Gauthier, fille de William Gauthier, et s'établissait, l'année suivante, comme médecin, dans la jeune ville d'alors. Il a pratiqué à Saint-Jérôme pendant plus de trente ans. Tout en se dévouant à sa clientèle, il s'occupa activement d'affaires municipales et de politique générale. Il fut échevin de la ville plusieurs années, commissaire d'écoles (1907-1924) et marguillier du banc à l'église (1900-1902). Entre temps, il collaborait aux journaux *Le Nord* et *La Nation*, dans l'intérêt du parti conservateur. Il est mort, à Saint-

Jérôme, le 17 février 1924, à 65 ans. Il a laissé un fils, Emilien Vanier, qui est ingénieur-chimiste. L'un des frères du docteur Philéas Vanier, le Père Elias Vanier, est religieux de Sainte-Croix à Saint-Laurent. Un autre de ses frères, feu David Vanier, a été longtemps maire de Laval-des-Rapides.

"Le docteur Vanier, écrivait *L'Avenir du Nord* au lendemain de son décès (29 février 1924), laisse parmi nous une réputation d'homme intègre et un nom respecté. Médecin instruit, observateur et consciencieux, il a rempli avec zèle et dévouement le rôle ou mieux la mission qui rend si méritoire la vie du médecin de campagne. En outre de ses soins professionnels, il prodiguait sans compter, à ses nombreux clients, les bonnes paroles et les conseils qui consolent et réconfortent. Au moral comme au physique, il a su adoucir bien des misères. Il fut ardemment patriote, quoique sans exubérance. En ses dernières années, il a beaucoup travaillé au perfectionnement ou à la meilleure organisation de nos écoles. Il s'intéressait constamment non seulement aux progrès de la médecine, mais encore à tout ce qui pouvait ajouter à sa culture intellectuelle... "

Le docteur Daniel Longpré. — Fils de Pascal Longpré et de Léocadie Archambault, la soeur de l'avocat François-Xavier Archambault, Daniel Longpré, dont l'un des frères, Pascal Longpré, est notaire à Sainte-Rose, maire du village et préfet du comté, est né à Sainte-Adèle, le 4 novembre 1868. Il a fait ses classiques à L'Assomption et ses études médicales à l'Ecole Victoria de Montréal. Devenu médecin en 1892, il exerça sa profession quelques mois à Saint-Janvier, puis vint se fixer à Saint-Jérôme, où il a vécu de 1892 à 1904. Marié à Laetitia de Villemure, fille cadette du notaire de Villemure, il en eut trois enfants. Atteint de cette maladie de poitrine qui ne pardonne pas, il alla vivre à Montréal en 1903. L'année suivante, il se retirait à Sainte-Adèle, pour y trouver quelque soulagement en respirant l'air pur des montagnes. C'est là qu'il est mort, après quelques mois, le 18 juin 1904. Sa femme, qui a épousé, en secondes noces, le marchand Pierre Simard, de Saint-Jérôme, lui avait survécu avec ses trois enfants.

Le docteur Longpré eut vite conquis l'estime de tous à Saint-Jérôme, à cause des belles qualités de l'esprit et du coeur dont il était doué. On l'appelait volontiers le médecin des pauvres, et il méritait ce beau titre, si honorable pour un médecin chrétien. S'il soignait, en effet, avec un égal dévouement tous les clients qui faisaient appel à sa science, il se prodiguait pour les malheureux et les pauvres, à qui, comme le docteur Jules Prévost, il sacrifiait joyeusement son temps, sa santé et souvent son argent. Intelligent et instruit, en même temps que dévoué et charitable, il avait en plus beaucoup de civisme, aimait sa ville d'adoption et s'intéressait à tout ce qui pouvait activer ses développements et son progrès. Il est mort jeune, à 36 ans. Mais il a laissé le souvenir d'un professionnel qui avait en peu de temps rempli une belle et utile carrière.

L'avocat Jean Prévost. — Fils de l'avocat Wilfrid Prévost, ancien conseiller législatif, dont j'ai parlé au début du chapitre deuxième consacré aux anciennes familles de Saint-Jérôme, et de Reine-Angélique Marier, Jean Prévost est né, à Sainte-Scholastique, en 1870. Il fit ses études au collège Sainte-Marie et à la faculté de droit de l'Université Laval à Montréal. Admis au barreau en 1894, il épousait l'année suivante Gabrielle Gagnon, de Montréal. En 1895 également, il venait s'établir à Saint-Jérôme, où il a pratiqué sa profession le reste de sa vie, d'abord avec son père, l'honorable Wilfrid Prévost, puis avec feu Camille de Martigny, avec M. le Juge Thibaudeau-Rinfret et avec M. Charles-Edouard Marchand. Il est mort à Montréal, le 21 juillet 1915, à 45 ans. Deux enfants lui ont survécu, dont un fils, M. Claude Prévost, qui est avocat au barreau de Montréal.

A l'exemple de son père et de ses oncles, Jean Prévost ne tarda pas à "faire de la politique", et l'on peut écrire que sa carrière d'homme public a été plutôt mouvementée. Elu député libéral de Terrebonne pour la Chambre provinciale, à 30 ans, en 1900, contre Alphonse Nantel, il fut réélu plusieurs fois. A 35 ans, en 1905, il était fait ministre de la colonisation dans le cabinet Gouin. Mais, deux ans plus tard, en 1907, il démission-

nait comme ministre et se séparait du gouvernement au pouvoir. Toujours quand même député de Terrebonne, il se rangea du côté de l'opposition, avec Tellier, Bourassa, Cousineau, Lavergne et Sauvé. Son geste fit sensation. Cela ne l'arrêta pas. C'était un Prévost, il avait du cran ! Il faisait d'ailleurs partie d'une coalition qui mena de rudes combats, ce qui allait bien à son tempérament. Il resta député jusqu'à la fin de sa vie. Il est mort jeune, à 45 ans, emporté par un mal, le cancer, qui pardonne rarement. — Jean Prévost était merveilleusement doué. Intelligent et solide penseur, très instruit, meneur d'hommes avisé et sagace, plein d'ardeur et de fougue, l'un de nos orateurs d'alors les plus brillants, tribun aimé des foules, "debater" à la Chambre élégant et justement redouté, il promettait une carrière qui l'aurait conduit jusqu'au tout premier rang. Mais, les hommes ardents les mieux qualifiés ont d'ordinaire les défauts de leurs qualités. Il ne sut pas, je pense, se garer contre certains entrainements et la maladie fit le reste qui le coucha trop tôt dans la tombe. Il n'en reste pas moins que l'honorable Jean Prévost a jeté, lui aussi, un beau lustre sur le nom de sa distinguée famille, et Saint-Jérôme, qui l'a compté parmi les siens pendant une vingtaine d'années, a lieu de s'en féliciter.

L'avocat Gédéon Rochon. — Né à Saint-Jérôme, en septembre 1877, du mariage de David Rochon, cultivateur, et de Célina Nantel, la soeur des Nantel dont il a été question à la fin du chapitre premier de la deuxième partie de ce livre, Gédéon Rochon, lui-même d'une famille de six enfants, suivit son cours classique à Sainte-Thérèse et ses études légales à l'Université Laval de Montréal. Il fut admis au barreau le 5 juillet 1902 et vint tout de suite s'établir à Saint-Jérôme, où il a pratiqué toute sa vie sa profession, en société avec son oncle maternel, l'honorable Bruno Nantel. Le 25 septembre 1909, il épousait Victorine Prévost, la fille du docteur Wilfrid Prévost et la petite-fille du notaire Melchior Prévost. Avocat, neveu des Nantel et allié des Prévost, il était tout indiqué qu'il devait se lancer dans les luttes politiques. Il n'y manqua pas.

En février 1915, il était élu député conservateur, pour le comté de Terrebonne, à la Chambre des Communes. Mais sa carrière dans la vie parlementaire ne fut pas longue. Il est mort, à 39 ans, le 11 février 1917.

"Très intelligent, l'esprit toujours en éveil, l'avocat Rochon, écrivait au lendemain de sa mort M. Jules-Edouard Prévost, cherchait sans cesse à accroître ses connaissances, à élargir sa vision intellectuelle. D'initiative courageuse, il possédait cette confiance en soi-même qui conduit souvent au succès. Attentif aux questions d'intérêt public, il aimait à les discuter et à les commenter. Il connaissait, d'autre part, le charme et l'utilité des lectures sérieuses dans le calme et la paix du foyer. Il se complaisait dans l'étude de l'histoire et des grands classiques français. Il fut pour nous un adversaire politique. Mais nous fermons les yeux sur ce qui a pu nous diviser pour ne plus nous souvenir que des belles qualités qui le distinguaient, et c'est avec sincérité que nous rendons hommage à ce jeune citoyen que la mort vient d'immobiliser pour jamais à 39 ans."

Ces lignes, qui font honneur à celui qui les a écrites tout autant qu'à celui dont elles parlent, me permettent de souligner un trait assez particulier de l'esprit des Jérômiens. Les luttes de partis ont toujours été vives chez eux, et cela ne va jamais sans quelques chocs et sans quelques heurts. Mais à Saint-Jérôme, en dépit des opinions diverses et des combats politiques, l'on sait s'estimer et se respecter, conserver de l'entente et de l'harmonie sur le terrain des relations sociales, s'unir même et se soutenir quand il s'agit du bien commun et de l'intérêt de la ville. C'est peut-être l'une des meilleures raisons ou l'une des causes profondes de la prospérité générale à laquelle Saint-Jérôme est parvenue.

* * *

Il me serait sans doute possible, arrivé à la période contemporaine, de continuer aisément cette série déjà longue, si incomplète qu'elle soit, de notices biographiques concernant

les familles de Saint-Jérôme. Mais, outre que je me suis interdit, dans cette deuxième partie de mon livre, à de rares exceptions près, de parler des Jérômiens encore vivants, ce qui me paraît délicat et empiéterait peut-être sur la tâche des historiens de l'avenir, je dois me souvenir aussi que, comme dit Boileau : "Qui ne sait se borner ne sut jamais écrire." Il suffit amplement, je crois, à mon dessein, que j'aie parlé au passage de ceux dont les ascendants sont de Saint-Jérôme.

Je termine donc ici ces modestes esquisses de la vie et de la carrière des anciens de la ville dont j'écris l'histoire. Il en est un grand nombre, j'en suis sûr, dont je n'ai rien dit, parce que je n'en ai rien su, et qui auraient mérité mieux. Je me contente, ne pouvant faire davantage, de les saluer tous ensemble dans un seul geste, ainsi qu'on a fait, après la grande guerre, en divers pays, pour les héros anonymes morts au champ d'honneur, en imaginant le symbolisme du soldat inconnu. Toutes proportions gardées, et sans prétendre à en faire des héros d'épopée, ni même des héros tout court, je salue respectueusement tous les anciens Jérômiens, foule perdue de bien méritants, qui, à quelque rang que ce soit, ont pieusement et fidèlement servi leur petite patrie, leur village ou leur ville, ce qui est toujours le moyen le meilleur de servir la grande patrie.

De ces notices que j'ai pu aligner, grâce aux concours qu'on a eu l'obligeance de me prêter, et, par suite, de la courte histoire de ces citoyens et de ces familles, dont mon livre gardera dans une certaine mesure le souvenir devant la postérité, il se dégage, si je ne me trompe, ainsi que je l'indiquais au début de ce chapitre, une leçon d'ensemble qui n'est pas peu instructive. Le plus grand nombre de ceux dont il a été question en ces pages ne figureront pas évidemment, aux côtés du curé Labelle, dans la grande histoire, encore que quelques-uns, par exemple les de Montigny, les Laviolette, les Nantel ou les Prévost, y aient déjà peut-être pris leur place. Mais, tous ou presque tous, c'étaient de braves gens et c'étaient de nos gens ! Ces Jérômiens du temps passé, à des degrés divers, à leur rang et sans prétention, simplement et humblement pour la plupart,

ils ont aimé et honoré Saint-Jérôme. C'est par eux tous que Saint-Jérôme a grandi et prospéré. Tous surtout, ils ont vécu leur foi et ils ont été fidèles à nos meilleures traditions ancestrales. Qu'ils aient eu leurs faiblesses et leurs écarts, c'est possible et c'est très humain. Qu'ils ne soient pas tous des grands hommes, c'est entendu. Mais tous, et c'est ce qui a assuré le mieux le calme et la tranquillité de leur vie, ce qui en a fait la force la plus vraie et en constitue l'honorabilité la plus certaine, ils se sont éclairés aux rayons de ce "soleil du catholicisme", dont parlait récemment Mgr le cardinal Villeneuve, à l'Université de Montréal (janvier 1934).

C'est pourquoi, au moment de déposer la plume et de clore ce livre, citant à peu près notre clairvoyant et courageux cardinal, je me permets de dire aux fils et aux descendants des catholiques sincères, convaincus et pratiquants, qu'ont été les anciens Jérômiens : "Ce soleil du catholicisme que nous avons pour nous, ô chers Jérômiens, pouvons-nous le regarder en face sans en être à notre tour réchauffés et vivifiés ? Avons-nous le droit, en d'autres termes, ou aurons-nous la témérité de nous soustraire à l'influence civilisatrice de notre foi catholique, de nous dérober à la mission qui est la nôtre, celle de l'apostolat de la race française en Amérique ? Non, je ne le crois pas. Et, j'en suis sûr, tous les Jérômiens conscients et respectueux de leurs traditions les plus belles, comme leur trop modeste historien, se plairont à redire, avec le cardinal de Québec : "Non, mille fois non !"

SAINT-JEROME DE TERREBONNE

DEUXIEME PARTIE

AVANT-PROPOS 217

Chapitre Premier

LES ANCIENNES FAMILLES, DES ORIGINES A 1840

Casimir-Amable de Montigny.....(1818)..... 221
Charles-Edouard de Montigny.....(1835)..... 223
Benjamin-Antoine de Montigny.....(1838)..... 224
Antoine Godon.....(1823)..... 225
Les Morand.....(1823)..... 227
Les Labelle.....(avant 1830)..... 229
Les Guénette.....(1823)..... 230
Famille Paquin.....(1828)..... 231
Famille Lajeunesse .....(1830)..... 231
Famille Huot.....(1830)..... 232
Famille de John Carey.....(avant 1830)..... 234
Famille de Patrick O'Shea.....(avant 1830)..... 235
Jean-Baptiste Renaud.....(avant 1830)..... 236
Gilbert Lauzon.....(avant 1830)..... 236
Louis Brière.....(avant 1830)..... 237
Famille Clermont.....(avant 1830)..... 237
Isidore Alarie.....(1833)..... 238
La famille Grignon.....(1834)..... 238
Médard Grignon.....(1834)..... 240

Robert Langwell.....(1836)..... 242
Les Scott.....(1833)..... 244
Le notaire Lavallée.....(1836)..... 247
Paul Labelle .....(1838)..... 249
Laporte dit Saint-Georges.....(1838)..... 249
William Gauthier.....(1837)..... 249
Léandre Gauthier.....(avant 1837)..... 251
Augustin Gingras.....(avant 1840)..... 252
Les Nantel.....(1837 ou 1838)..... 252
Mgr Nantel.....(1839)..... 254
Pacifique Nantel.....(1850)..... 256
Hon. Alphonse Nantel.....(1852)..... 257
Hon. Bruno Nantel.....(1855)..... 258

CHAPITRE DEUXIÈME

LES ANCIENNES FAMILLES, DE 1840 A 1850

Les Prévost ..... (1840) 261
Melchior Prévost ..... (1840) 262
Jules-Edouard Prévost ..... (1849) 264
Wilfrid Prévost ..... (1891) 266
Télesphore Aubin ..... (1840) 268
Dr Léandre Dumouchel ..... (1840) 269
Jean-Baptiste Dupras ..... (1840) 269
François-Xavier Guénette ..... (1840) 270
Jean-Baptiste Corbeil ..... (1840) 270
Charles Desjardins ..... (1840) 271
Stanislas Désormeaux ..... (1840) 271
Louis Huot ..... (1840) 272
Pierre-Auguste Labrie ..... (1840) 272
Israël Lapointe ..... (1840) 273
François-Amable Lorrain ..... (1840) 273
François-Xavier Ouimet ..... (1840) 274
Joseph-Honoré Matte ..... (1840) 275
François Villeneuve ..... (1840) 277
Salomon Leclair ..... (1841) 277

Octave Bélanger .....(1841)..... 279
Alexandre Fournier .....(1843)..... 280
Dr Emmanuel Fournier .....(1857)..... 281
Ludger-Edesse Côté .....(1843)..... 283
Les Deslauriers .....(1844)..... 284
Dr LaRocque .....(1844)..... 285
Emilien Valiquette .....(1845)..... 287
David Prud'homme .....(1845)..... 287
Louison Boivin .....(1845)..... 288
Joseph Lachapelle .....(1846)..... 288
La famille Martin .....(1847)..... 289
Isaïe Danis .....(1848)..... 290
Cyrille Desjardins .....(1848)..... 291
Joseph Desforges .....(1849)..... 291
Clément Gauthier .....(1849)..... 292
Pierre-Thomas Lapointe .....(1849)..... 292
Une page du juge de Montigny 293

CHAPITRE TROISIÈME

LES ANCIENNES FAMILLES, DE 1850 A 1868

Les Laviolette .....(1850)..... 295
Godfroy Laviolette .....(1850)..... 297
Alfred Laviolette .....(1870)..... 300
André Lapierre .....(1850)..... 301
Daniel-Alexandre Wilson .....(1850)..... 302
Joseph Saint-Vincent .....(1850)..... 303
Mélasippe Guénette .....(1850)..... 303
Le notaire de Villemure .....(1851)..... 304
Louis-Théodore Saint-Michel .....(1853)..... 306
François-Xavier Saint-Michel .....(1853)..... 307
Paul Meunier .....(1853 ou 1854)..... 308
Joseph Aubry .....(1856)..... 308
Le notaire Hervieux .....(1856)..... 309
François-Xavier Chapleau .....(1856)..... 311
Pierre Latour .....(1856)..... 312
Octave Rose .....(1856)..... 313
Paul Desjardins .....(1857)..... 314
Magloire Duchesneau .....(1858)..... 315
Edouard Marchand .....(1858)..... 315
Joseph Campeau .....(1860)..... 318
Stanislas Deschambault .....(1860)..... 318
Guillaume Léveillé .....(1860)..... 319
Antoine Dubreuil .....(1861)..... 319
Siméon Monette .....(1860)..... 320
L'avocat Joseph Boisseau .....(1864)..... 321
Louis-Napoléon Castonguay .....(1867)..... 323

CHAPITRE QUATRIÈME

LES ANCIENNES FAMILLES DE 1868 A LA PERIODE CONTEMPORAINE

Famille de Martigny 327
Le docteur de Martigny .....(1869)..... 328
L'avocat Camille de Martigny .....(1869)..... 329
Les Fillion .....(1870)..... 330
Louis Morin .....(1870)..... 331
Le notaire Lachaîne .....(1871)..... 331
L'ingénieur-arpenteur Leclair .....(1872)..... 332
L'avocat Jules Leclair .....(1873)..... 333
Joseph-Anthime Lalande .....(1873)..... 334
Louis Pepin .....(1873)..... 335
Gédéon Lacasse .....(1874)..... 335
Charles Godmer .....(1875)..... 335
Jules-Maximin Richard .....(1876)..... 336
Louis Beaulieu .....(1877)..... 337
Isaac Desrosiers .....(1877)..... 338
Eusèbe Gibeault .....(1877)..... 338
Cléophas Rochon .....(1877)..... 339
Charles-Elie Laflamme .....(1880)..... 339
Edouard Rodier .....(1880)..... 340
Joseph-Damase Fournelle .....(1881)..... 340
Le docteur Eugène Fournier .....(1881)..... 341
Joseph-Antoine Théberge .....(1881)..... 342
Stanislas-Jean-Baptiste Rolland .....(1881)..... 342
Pierre Simard .....(1882)..... 346
Joseph Laplante .....(1883)..... 347
Joseph Therrien .....(1883)..... 348
Sincère Magnant .....(1886)..... 348
Le notaire Parent .....(1887)..... 349
Le notaire Petit .....(1888)..... 350
Le docteur Vanier .....(1890)..... 351
Le docteur Longpré .....(1892)..... 352
L'avocat Jean Prévost .....(1895)..... 353
L'avocat Gédéon Rochon .....(1902)..... 354

TABLE DES GRAVURES

Dans la première partie du livre

Vue de Saint-Jérôme, à vol d'oiseau, en 1881 32
Première église de Saint-Jérôme, en 1839 33
Premier presbytère de Saint-Jérôme, en 1839 64
Le premier curé, M. Blyth (1837-1840) 65
L'acte d'érection du village, en 1856 96
Le premier couvent des Soeurs de Sainte-Anne, en 1864 128
La vieille école des garçons, en 1855 128
Le curé Labelle (1868-1891) 129
La minoterie des seigneurs et la fabrique de laine Laviolette vers 1850 160
Le "moulin à farine" de Robert Langwell, en 1855 161
Le vieux moulin (à carder), en 1860 192
Melchior Prévost, premier maire de la paroisse, en 1855 193

Dans la deuxième partie du livre

Casimir-Amable de Montigny (1787-1863) arrivé à la Rivière du Nord en 1818 224
Le docteur Jules-Edouard Prévost 225
Godfroy Laviolette, premier maire du village, en 1856 256
L'honorable Alphonse Nantel, le premier Jérômien élu député en 1882 257
L'église actuelle de Saint-Jérôme 288
Le monument Labelle, érigé en 1924 289
La manufacture de papier Rolland fondée à Saint-Jérôme en 1882 320

ACHEVÉ D'IMPRIMER

LE

VINGT-TROISIÈME JOUR D'AOUT

MIL NEUF CENT TRENTE-QUATRE

PAR

L'IMPRIMERIE-PHOTOGRAVURE

J.-H.-A. LABELLE,

SAINT-JÉRÔME, P. QUÉBEC.

BNQ
000 309 309